هكذا من الأصل

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9974 — 38 PAGES — MERCREDI 23 FÉVRIER 1977

L'avenir des entreprises publiques

- La fusion Transat-Messageries est entérinée.
- L'État va clarifier ses rapports avec Air France.

LIRE PAGE 12



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,50 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Carter prévoit un déficit budgétaire de 68 milliards de dollars

La logique de la relance

Un déficit pour l'exercice 1978 (qui commence le 1er octobre prochain) de 57,8 milliards de dollars (285 milliards de francs), au lieu des 47 milliards prévus par M. Ford. Un déficit pour l'exercice en cours qui sera de 68 milliards de dollars, au lieu des 57,2 milliards qui *figuraient* au budget proposé le 21 janvier 1976 par l'ancien président : décidément M. Carter, conformément à l'esprit de sa campagne électorale et à l'idée que se font les Américains d'une administration démocrate, a préféré courir le risque de l'inflation plutôt que *celui du* chômage.

Les propositions du président sont largement le reflet de son programme, déjà connu, de relance économique. *L'injection* — en deux ans — de 31 milliards de dollars dans l'économie américaine en est l'élément essentiel. M. Carter a insisté sur le caractère « social » de son budget, *dans un contraste voulu* avec l' « *égoïsme* » supposé de son prédécesseur. Les sommes consacrées à l'enseignement, à la formation professionnelle, à l'aide aux vieillards et aux pauvres sont en net accroissement. Le président propose également de faire *passer* de 5,2 à 5,6 *milliards* de dollars l'aide économique des Etats-Unis à l'étranger.

Le budget de M. Carter peut *donc être interprété comme un* retour à la philosophie économique et sociale — *teintée* de keynésianisme — du président Lyndon Johnson et, en définitive, à la tradition démocrate de Franklin Roosevelt. Reste à savoir *si le « coup de pouce »* ainsi donné ne verra *pas ses effets sensiblement* amputés par l'incidence de la vague de froid sur l'économie du pays.

Sur la question vitale de l'énergie, le président *tient* également *les promesses du* candidat. Les dépenses inscrites au projet du budget marquent un ralentissement substantiel des travaux pour la mise au point d'un réacteur surrégénérateur rapide à métal liquide, de même que la réduc*tion des programmes de recherche* sur l'énergie résultant *de* la fusion nucléaire. *A la différence* du gouvernement français, la nouvelle administration américaine ne mise pas sur l'atome, du moins dans les deux années à venir, pour remédier à la pénurie d'énergie. La progression *du budget énergétique* est due *essentiellement* à *la constitution* d'une réserve pétrolière destinée à réduire la dépendance américaine au cas où les pays producteurs décréteraient un nouvel embargo.

M. Carter *ne décevra* que ceux de ses *partisans* qui imaginaient, un peu naïvement, que le président des Etats-Unis avait *le* pouvoir magique de renverser la vapeur, de modifier sensiblement les grandes masses du budget, et, *comme* certains le lui avaient *proposé*, de supprimer tous les *programmes* nucléaires civils en consacrant une *somme* équivalente à la recherche en matière d'énergie solaire ou géothermique.

Peut-être le président décevra-t-il davantage ceux qui escomptaient cette coupe de 5 à 7 *milliards de dollars* dans les dépenses militaires, dont il avait *fait* état à plusieurs *reprises*. La diminution finalement proposée (300 millions) est nettement inférieure à ce chiffre, mais M. Carter n'a pas abandonné pour autant ses ambitieux — et parfois idéalistes — projets de désarmement : le retard apporté à la mise en œuvre de plusieurs programmes militaires, ainsi que leur réduction, se trouvent autant de « signaux » *destinés* à prouver sa bonne foi aux Soviétiques.

Les dépenses militaires ne seront que faiblement réduites

M. Jimmy Carter transmet ce mardi 22 février son premier budget au Congrès, modifiant dans un sens plus « social » les grands équilibres prévus par son prédécesseur. Pour l'exercice en cours (entamé le 1er octobre 1976), les dépenses s'élèvent à 417,4 milliards de dollars et les recettes à 349,4 milliards, soit un déficit de 68 milliards de dollars. Le budget présenté le 21 janvier 1976 par M. Gérald Ford comportait à titre de comparaison 411,2 milliards de dépenses et 354 milliards de recettes, soit un déficit de 57,2 milliards.

Pour l'exercice 1978, M. Carter propose 459,4 milliards de dépenses (au lieu des 440 milliards de M. Ford) et 401,6 milliards de recettes (au lieu de 393 milliards) soit un déficit de 57,8 milliards (au lieu de 47 milliards). Quant aux dépenses militaires, elles seront en baisse de 2,7 milliards de dollars par rapport à ce qui avait été demandé par M. Ford, alors que M. Carter, pendant sa campagne électorale, envisageait une réduction de 5 à 7 milliards.

De notre correspondant

Washington. — La révision du budget de la défense, soumise mardi 22 février par le président Carter au Congrès sous forme d'amendements apportés au projet de budget le 17 janvier par son prédécesseur, est largement inspirée par des considérations politiques. En effet, la réduction globale des crédits militaires est modeste. Elle n'est que de 2 750 millions de dollars alors que, pendant la campagne électorale, M. Carter avait parlé de coupes d'un montant compris entre cinq et sept milliards de dollars. Pratiquement, le projet de budget militaire révisé sera de 120 milliards 300 millions de dollars (le budget Ford était de 123 milliards 100 millions de dollars), supérieur de 10 milliards aux 110 milliards prévus pour l'année budgétaire 1977, qui expire le 30 septembre prochain. L'Air Force et la Navy sont les plus touchées par les réductions : leur budget sera diminué d'environ un milliard de dollars alors que celui de l'Armée le sera de 500 millions de dollars.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

Lire page 6 :

CROISSANCE ET CONTRAINTE

II. - La logique de la dépendance en Amérique latine

par MARCEL NIEDERGANG

Lire page 11 :

LE TEXTE DU RAPPORT MOTTIN SUR LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

La persistance du déséquilibre commercial pourrait conduire M. Barre à décider de nouvelles économies d'énergie

La faiblesse du franc amène la Banque de France à relever les taux du loyer de l'argent

Le franc reste faible sur les marchés des changes. L'intervention de la Banque de France freine la hausse du dollar (4,994 F, ce mardi 22 février, contre 4,988, vendredi, et 4,974, dix jours plus tôt) ; mais elle n'empêche pas celle du deutschemark (dont le cours a atteint 2,09 F, mardi, contre 2,079, une semaine plus tôt). Cette détermination — qui contraint l'institut d'émission à porter mercredi le taux de l'argent au jour le jour de 9,75 à 10 % et à majorer ses taux à terme d'un quart de point — s'explique par les précautions que prennent les opérateurs avant les élections municipales. Mais elle traduit aussi une certaine inquiétude devant la situation économique française.

***Le déficit commercial* français a dépassé en janvier celui de décembre : 3 milliards de francs au lieu de 2,17, le taux de couverture des achats par les ventes revenant de 94,8 % à 91,4 % (après correction des variations saisonnières). Ce déséquilibre — gonflé par les achats préventifs de pétrole et les importations de produits alimentaires consécutives à la sécheresse — est moins important que ceux de l'été dernier ; mais c'est le septième mois de suite que la France enregistre un déficit commercial, malgré le ralentissement de la croissance. Un conseil interministériel était consacré ce mardi aux économies d'énergie, en vue d'étudier quelles mesures nouvelles permettraient de réduire le déficit énergétique.**

La hausse des prix aura été en janvier plus forte qu'en décembre (dernier mois du blocage), malgré la baisse du taux normal de T.V.A., intervenu en début d'année. La C.G.T. l'évalue à 0,9 %, contre 0,6 % en décembre ; l'indice officiel de l'INSEE, qui sera connu dans quelques jours, devrait marquer une progression moins forte d'un mois sur l'autre, ce qui confirmera la tendance au ralentissement de l'inflation.

Il n'est jamais bon d'afficher une performance inférieure à celle qu'on a réalisée précédemment. Ce qui est vrai pour le sport l'est aussi pour l'économie. Les résultats du commerce extérieur de la France sont en janvier plus mauvais qu'ils n'avaient été en décembre, le déficit — en chiffres bruts — atteignant 3 milliards de francs, soit 829 millions de plus que le mois précédent. Les chiffres corrigés des variations saisonnières indiquent eux aussi un mauvais résultat pour janvier, le déficit s'aggravant de 1 milliard et 3 millions de francs en un mois (2,38 milliards de francs au lieu de 1,36).

Ce serait pourtant une erreur de tirer de ces résultats la conclusion que la situation du commerce extérieur s'aggrave. En réalité, les résultats de décembre avaient été exceptionnellement favorables, le déficit des échanges extérieurs revenant brusquement de 3,8 milliards de francs en novembre à 1,37 milliard de francs, et le taux de couverture des importations par les exportations remontant de 86,5 % à 94,8 %. Cet heureux « coup » — performance inespérée, dirait-on en sport — ne correspondait pas à la situation réelle de nos échanges et les pouvoirs publics s'étaient d'ailleurs bien gardés de pavoiser.

Si l'on examine l'évolution du commerce extérieur de la France, non plus par rapport au seul mois de décembre, mais sur une période plus longue, la situation semble non pas s'aggraver, mais s'améliorer. Le déficit mensuel moyen enregistré entre le mois d'août et le mois de novembre avait été de 3,3 milliards de francs : il est revenu à 1,9 milliard de francs en moyenne mensuelle durant la période décembre 1976-janvier 1977. De même, le taux de couverture des achats par les ventes, qui, de septembre à novembre, était inférieur à 90 %, est revenu à 94,8 % en décembre, puis à 91,4 % en janvier.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 34.)

L'offensive contre M. Chirac se développe à Paris

M. Michel d'Ornano, écarté du XVIIe arrondissement de Paris après le décès de Bernard Lafay, vient de marquer un point dans le XIIe arrondissement avec la constitution d'une liste animée par M. de Bénouville, député apparenté R.P.R., et comprenant les deux candidats que M. d'Ornano avait désignés jeudi dernier (le Monde du 19 février). Alors que ce secteur est considéré comme gagnable par la gauche (dont la liste est conduite par un socialiste, M. Jean-Baptiste Bouts), la présentation de cette « liste d'union » met en difficulté celle qui est patronnée par M. Jacques Chirac.

Une certaine division au sein du R.P.R. se manifeste aussi dans ce secteur puisque M. Charles Magaud, conseiller sortant, député de la 11e circonscription législative, ancien suppléant de M. Roger Frey, actuel président du Conseil constitutionnel, conduit la liste de M. Chirac face à celle de M. de Bénouville, qui n'appartient pas au conseil sortant, mais qui est député de la 12e circonscription législative, partie du même arrondissement. M. de Bénouville entraîne avec lui M. André Planchet, conseiller sortant qui appartenait au groupe Paris-majorité et qui figurait sur la liste du R.P.R. que M. Chirac avait publiée le 25 janvier (*le Monde* du 27 janvier).

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

UN DÉBAT AUTOUR DU PARTI SOCIALISTE

Mirages et réalités

par YVES GUÉNA (*)

La coalition socialo-communiste est souvent présentée comme un *couple mal assorti*, dont l'un des partenaires, aussi *séduisant* que généreux, se serait égaré *dans une* union contre nature avec un conjoint dont la mauvaise réputation n'est plus à faire. Bien entendu, c'est le P.C. qui, malgré ses efforts, se voit assigner le rôle le plus ingrat. *Quant au* P.S. tout en protestant de sa *fidélité*, il *s'emploie complaisamment à entretenir* la *bonne* opinion que certains ont de lui. *Cette opération* de charme, principalement menée par son premier secrétaire, se développe avec une ampleur systématique à l'approche des élections, *municipales* puis législatives.

Mais la politique n'est pas un jeu et tout doit être mis en œuvre pour éviter l'expérience socialiste. Essayons donc de répondre à des questions comme : qu'est-ce vraiment que le P.S. ? Dans quelles voies pourrait-il entraîner le pays ?

« *Je suis oiseau : voyez mes ailes... Je suis souris : vivent les rats !* » Ces vers de la fable viennent *irrésistiblement à* l'esprit lorsqu'on essaie de déterminer la nature du P.S. d'après ses diverses composantes.

Il est inutile d'en décrire longuement les aspects rassurants ou séduisants, car tout est fait pour les mettre en valeur. Le mot même de socialiste évoque encore l'image de notables paisibles. Parmi les dirigeants, les plus anciens ont parcouru *un chemin assez long et assez sinueux pour n'être généralement* pas soupçonnés d'un excès de rigueur dans *la* mise en œuvre de leurs idées, et les plus jeunes apparaissent comme des gestionnaires solides ou des économistes distingués. Quant aux déclarations où les *dirigeants* socialistes se complaisent *généralement*, elles ne peuvent effaroucher que quelques *gros profiteurs*, mais elles doivent charmer les autres Français qui verront se développer leurs libertés et qui auront une part plus grosse du revenu national, lui-même plus élevé. Et il n'est pas jusqu'à l'économie de *marché* qui, malgré quelques natio*nalisations*, ou plutôt grâce à elles, ne soit appelée à *connaître une nouvelle vigueur*, tout cela devant se réaliser dans le calme procuré par la concorde civile.

(*) Délégué général du R.P.R.

(Lire la suite page 8.)

L'accord pour gagner

par JEAN POPEREN (*)

La gauche aurait tort de croire que la crise de la droite suffira à lui assurer le succès. La rivalité entre les deux clans stimule la surenchère contre la gauche. Par son discours de Ploërmel, le président de la *République* s'est *aligné sur* les thèmes de la *fraction* la plus autoritaire, la plus ouvertement réactionnaire de la droite. La charge caricaturale contre le programme commun et le refus de fait de l'alternance sont le tribut payé aux sommations du R.P.R. et, du coup, à Saint-Nazaire, Chirac hausse sa mise. Pour disqualifier Chirac, *Giscard* emprunte son langage et copie son style.

Et pour ruiner le mythe Chirac, il fabrique un autre mythe ou le laisse fabriquer. La droite a toujours un homme providentiel de rechange dans ses bagages. Puisque Giscard a pâti de trop subir et Chirac de *trop entreprendre*, en quelques semaines, la merveilleuse symphonie des médias nous a fabriqué un Barre sous-Pinay de la Ve République. Les sondages commencent à enregistrer qu'une partie des sondés disent ce que pendant plusieurs semaines on leur a répété : que Barre est un grand homme, un de plus.

Du coup, à son tour, la vérité des sondages amplifie l'action des médias. « Admirable spontanéité » de la dialectique de la popularité. Mais de quel miracle ce nouveau genre est-il le père ? Frottez-vous les *yeux* : le *roi est nu*.

Mais la note du giscardo-barrisme s'alourdit.

Le ralentissement préélectoral de la hausse de l'indice des prix (on nous refait le coup d'avant *les élections de 1973*) se paye d'une *nouvelle détérioration de la situation* de l'emploi. Si les industries de biens de consommation sont les plus immédiatement atteintes, si la crise du textile, notamment, prend une ampleur dramatique, certains secteurs des *biens d'équipement* sont à leur *tour menacés*. Et cela est plus *fondamentalement* grave.

(*) Député du Rhône, secrétaire national du P.S.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

AUTOCENSURE

Comme André Amalrik, les dissidents soviétiques sauront désormais que pour être reçus en audience par la République française il leur faudra emprunter l'escalier de service, où un fonctionnaire anonyme leur demandera d'expliquer à voix basse l'objet de leur visite.

Quant à M. Brejnev, nul ne pourra l'accuser d'ingérence dans les affaires intérieures de la France, puisqu'il n'a même pas eu besoin de donner de la voix pour que la souveraineté française (qui consiste à recevoir qui l'on veut chez soi) s'efface devant l'amitié traditionnelle entre les peuples.

BERNARD CHAPUIS.

LE MAL DE L'ARCHITECTURE

Le logement à « réhabiliter »

Face au problème de la dégradation du patrimoine H.L.M., l'union des H.L.M. et le secrétariat d'Etat à la culture ont réalisé avec deux équipes d'architectes des études sur l'amélioration de la qualité architecturale et la restructuration des grands ensembles, *qui ont été présentés* lundi au cours d'un débat organisé par l'Union nationale des organismes d'H.L.M.

« Réhabiliter », on ne parle plus que de réhabiliter l'habitat H.L.M. Rendre à l'estime publique cette architecture en « barres » et en « tours », posés sur gazons plus ou moins pelés où règnent uniformité et monotonie. Lorsqu'on s'en approche, il n'est pas rare de trouver des façades fêlées, des halls d'entrée délabrés, des boîtes aux lettres éventrées. Parfois, une partie de l'immeuble est vide, l'intérieur saccagé.

Le « mal » des grands ensembles est bien connu. C'est celui d'une certaine manière de loger et de construire des logements. Voilà trente ans qu'on suit la pente. Aujourd'hui, alors que l'Union nationale des organismes d'H.L.M. gère quelque deux millions de logements, on constate que tout s'effondre : les constructions des années 50-60 font littéralement eau de toute part, tandis que l'on commence à mesurer les fêlures sociales de ce mode d'habitat, qui n'est ni de la ville ni de la campagne.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 22.)

AMÉRIQUES

Brésil

La police politique de Sao-Paulo aurait démantelé le parti communiste prochinois

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La police politique de Sao-Paulo a adressé à la justice militaire un rapport sur les activités du parti communiste du Brésil (P.C. do B., prochinois). Le rapport demande la mise en détention préventive de dix-huit militants, dont sept sont déjà sous les verrous, les onze autres étant « en fuite ». Il indique que plusieurs des accusés ont suivi un entraînement en Chine et en Union soviétique, et ont participé à la création d'un foyer de guérilla en 1972 dans le Haut-Araguaia.

Cette affaire a fait renaître à Sao-Paulo un climat oublié depuis un an. Les circonstances dans lesquelles les services de répression ont démantelé la direction du parti, le 15 décembre dernier, restent troubles. Neuf membres du comité central de l'organisation s'étaient réunis dans une maison d'un faubourg de Sao-Paulo lorsqu'ils furent encerclés par la police. Selon la version officielle, deux d'entre eux auraient été tués au cours d'un échange de coups de feu, un autre serait mort « renversé » par une voiture pendant sa fuite, deux autres auraient « disparu » et les quatre derniers auraient été arrêtés.

Cette version est contestée par les avocats et les familles des intéressés, ainsi que par de nombreux journalistes, qui estiment que MM. Pedro Pomar et Angelo Arroyo, deux des cinq membres de la commission exécutive du P.C. do B., ont été, en fait, tués à coups de mitraillette lors de l'assaut et n'ont pas eu le temps de réagir. Aucune certitude n'est avancée quant au véritable sort de Joao Batista Drumond, « renversé par une voiture », et de Jover Telles et Ramiro de Deus Bonifacio, portés « disparus », mais de nombreux précédents laissent craindre le pire.

En outre, la mère et les avocats d'un des militants emprisonnés, M. Aldo Arantes, qui appartenait à la commission exécutive du P.C. do B., ont porté plainte pour tortures. Dans une lettre adressée le 28 janvier au juge militaire chargé de l'instruction la mère de l'accusé affirmait que, rendant visite à son fils, elle avait constaté qu'il s'asseyait et marchait avec difficulté et portait des hématomes sur les bras. Interrogé, M. Aldo Arantes aurait répondu qu'il avait été torturé la veille, de 9 heures du matin à 7 heures et demie de l'après-midi, dans les locaux des services de sécurité de la IIe armée.

Le 3 février, le commandant de la IIe armée, le général Gomes Monteiro, répondait à ce qu'il considérait comme des « accusations insidieuses » et des « calomnies ». Se fondant sur l'expertise médicale demandée par le chef de la police politique, le commissaire Sergio Fleury, ancien dirigeant de l'Escadron de la mort de Sao-Paulo, il repoussait les accusations de tortures et affirmait que les hématomes présentés par l'accusé étaient dus à son « état pathologique » (M. Aldo Arantes souffre d'épilepsie). Le général Gomes Monteiro ajoutait que les accusations lancées contre les services de sécurité n'avaient pour but que de « dresser l'opinion publique ».

Le ton employé par le général n'a pas manqué d'étonner. Le commandant de la IIe armée a été nommé, en janvier 1976, pour mettre fin aux tortures et aux « suicides » qui se succédaient alors dans les locaux des services de répression. Il a réussi à maintenir le calme tout au long de l'année dernière. Il est remarquable que la première opération déclenchée par ses services contre une organisation clandestine ait créé un tel climat de suspicion.

Le sort des six militants du P.C. do B. actuellement emprisonnés dans les locaux de la police politique de Sao-Paulo devait être étudié, au cours de la deuxième semaine de février, par une mission du Mouvement international des juristes catholiques, organisation qui dépend de « Pax Romana », et dont le siège est à Paris. La mission, composée d'un avocat du barreau de Paris, M. Mario Stasi, et d'un magistrat du ministère de la justice, M. Louis Joinet, n'a pas été autorisée à rendre visite aux prisonniers politiques. M. Mario Stasi a été interpellé par la police alors qu'il prenait l'avion à l'aéroport de Rio pour rentrer à Paris, et a été dépouillé de toute sa documentation (le Monde du 15 février) pour avoir été en contact avec M. Joinet.

CHARLES VANHECKE.

Etats-Unis

M. Carter prévoit un déficit budgétaire de 68 milliards de dollars

(Suite de la première page.)

Ainsi, comme l'avait laissé prévoir le secrétaire à la défense, M. Brown, le président Carter a dû s'accommoder des réalités et de l'opposition des chefs du Pentagone et procéder à un aménagement limité des dépenses militaires. Néanmoins, les changements apportés impliquent des options politiques significatives. L'étalement des achats de bombardiers B-1 (cinq au lieu de huit primitivement prévus pour l'année fiscale 1978), le ralentissement du programme de développement du nouveau missile terrestre MX et l'arrêt de la production des engins Minuteman 3 visent à encourager les Soviétiques à la négociation. En effet, la décision finale, aussi bien en ce qui concerne les B-1 que les MX, est seulement ajournée ; elle dépendra largement des progrès de la négociation SALT, c'est-à-dire de l'attitude de Moscou. Les milieux du Pentagone se réfèrent notamment aux déclarations de M. Carter, qui lors de sa conférence de presse du 8 février, invitait les Soviétiques à arrêter l'installation de leur nouvel engin SS 20, en laissant entendre que le gouvernement américain, par voie de réciprocité, arrêterait son propre programme des engins mobiles MX.

En fait, les chefs militaires estiment qu'étant donnée la puissance supérieure de l'engin américain, l'abandon du programme des MX ne devrait pas dépendre uniquement de celui des SS-20, mais des progrès réalisés dans la limitation des engins balistiques lourds de l'arsenal intercontinental de l'U.R.S.S. Pour la prochaine année budgétaire, en tout cas, les 294 millions de dollars prévus initialement pour le développement des MX seront réduits à 159 millions.

L'arrêt de la production des Minuteman 3 (au nombre de 555 actuellement sur le total de 1 054 engins lancés à partir de bases terrestres), ainsi que les restrictions envisagées au développement des missiles de croisière lancés à partir de rampes terrestres, témoignent, dit-on, du désir américain de faire aboutir la négociation et illustrent la volonté exprimée par le président Carter de prendre des « initiatives » en ce domaine.

Le réaménagement du budget militaire traduit aussi le souci de confirmer aux Européens l'engagement militaire des Etats-Unis en Europe. Un modeste accroissement des dépenses est prévu pour augmenter la capacité des avions de transport et accélérer la construction de dépôts pour les équipements destinés à être envoyés en cas d'urgence aux troupes américaines stationnées en Europe. A ce propos, le chroniqueur militaire du New York Times fait état des recommandations proposées par une commission budgétaire du Congrès suggérant une réduction voire l'élimination des engins nucléaires tactiques américains basés en Europe, jugés hautement vulnérables, et insistant sur la nécessité de réduire leur vulnérabilité en développant les rampes maritimes de lancement. Mais, en rendant moins visible la puissance militaire américaine, ne risque-t-on pas d'accroître les craintes des Européens d'être abandonnés ?

Les réductions proposées par M. Carter ne sont qu'un commencement. Plus tard, au cours de cette année, le gouvernement proposera au Congrès de nouvelles coupes dont le montant n'a pas encore été précisé, mais qui porteraient essentiellement sur les dépenses de personnel (soldes, pensions, frais divers), qui représentent actuellement 55 % du budget total du Pentagone. Le secrétaire à la défense, M. Brown, s'attend que les mesures envisagées provoqueront une tempête politique au Capitole, mais il espère convaincre le Congrès que la sécurité du pays sera mieux assurée par des effectifs réduits disposant d'un matériel amélioré. Aussi bien, les services du Pentagone discutent déjà d'un projet de réduction générale des effectifs, d'un report de l'âge de départ à la retraite des militaires (après vingt-cinq ans de service au lieu de vingt actuellement) ainsi que de la fermeture de certaines bases aux Etats-Unis et probablement à l'étranger.

HENRI PIERRE.

Les pots-de-vin de la C.I.A. à des personnalités étrangères

Le président du Venezuela demande des explications à Washington

Les révélations du « Washington Post » et du « New York Times » à propos des versements effectués par la C.I.A. à des chefs d'Etat étrangers ont suscité de nouveaux démentis de la part des intéressés.

M. Luis Echeverria, ancien président du Mexique, a déclaré que les allégations selon lesquelles il aurait reçu des subsides de la C.I.A. alors qu'il était ministre de l'intérieur, de 1964 à 1970, étaient « absurdes ».

M. Eduardo Frei, ancien président du Chili, a qualifié les accusations portées contre lui de « mensonges » et a estimé qu'elles constituaient une opération montée contre son parti, la démocratie chrétienne.

M. Carlos Andres Perez, président du Venezuela, a déclaré lundi qu'il avait demandé une « explication » sur ce qu'il a appelé une « calomnie » à l'ambassadeur des Etats-Unis à Caracas. La visite que M. Carlos Andres Perez devait effectuer prochainement à Washington pourrait être retardée en raison de cette affaire.

En Allemagne fédérale, l'Union chrétienne sociale (C.S.U.) a invité lundi le gouvernement à demander aux Etats-Unis de fournir la preuve des accusations formulées contre l'ancien chancelier Willy Brandt. — (A.F.P., U.P.I., Reuter.)

L'AGENCE ET LES AUTRES...

La C.I.A. (Central intelligence agency) créée en 1947 à partir des services de l'O.S.S. (Office of strategic services) en activité pendant la seconde guerre mondiale s'est développée parallèlement à la guerre froide.

Alan Dulles, nommé à la tête de la C.I.A. par le président Eisenhower en 1953, réussit à attirer de nombreux et brillants intellectuels américains, et les opérations clandestines et extérieures prirent beaucoup d'ampleur.

Pourtant la C.I.A., qui disposerait de seize mille cinq cents agents permanents, d'un budget annuel de 750 millions de dollars et qui emploierait, selon le sénateur Mike Mansfield, près de cent cinquante mille personnes dans le monde, n'est pas, et de loin, l'agence de renseignements la plus importante des Etats-Unis.

La D.I.A. (Defense intelligence agency) créée par M. McNamara, le G 2 (service de renseignements de l'armée de terre), l'ONI (Office of naval intelligence) ou la N.S.A. (National security agency) moins connues ou moins citées, disposeraient de budgets et de moyens plus substantiels.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

Plusieurs banques américaines n'accordent plus de crédits à Pretoria

De notre correspondant

New-York. — Un conflit oppose les banques favorables à une limitation des investissements en Afrique du Sud (pour inciter Pretoria à renoncer à sa politique d'apartheid) à celles qui souhaitent poursuivre leur action dans ce pays. Le gouvernement américain s'apprête à prendre position dans ce débat. M. Young, représentant des Etats-Unis à l'ONU, a récemment déclaré devant le Congrès : « Nous pouvons contrôler la politique d'investissement des entreprises américaines pour éviter de soutenir, par le truchement de nos impôts, la politique d'apartheid. »

Des pressions sont exercées actuellement par des groupes détenteurs d'actions de certaines banques (Hanover Trust, Morgan Guaranty Trust, Citicorp, First Chicago Corp, etc.) sur les dirigeants de ces établissements afin qu'ils durcissent leur attitude vis-à-vis de Pretoria. Huit banques américaines ont déjà fait savoir qu'elles ne consentiraient plus de prêts à l'Afrique du Sud, et leur mouvement risque de faire tache d'huile. Un groupe d'épargnants a publié dans la presse un placard qui rappelle qu'en 1976 750 millions de dollars ont été prêtés à l'Afrique du Sud par des banques américaines, « qui ont ainsi, financièrement et moralement, renforcé le régime d'apartheid ».

Vers un embargo de six mois sur les armes ?

L'arrêt des investissements américains serait durement ressenti par le gouvernement sud-africain, qui compte sur eux pour rééquilibrer sa balance des paiements et maintenir un taux de croissance économique élevé.

Par ailleurs, M. Young et d'autres officiels de haut rang se disent favorables à la résolution que la Suède doit soumettre aux Nations unies pour mettre un embargo de six mois sur les armes à destination de l'Afrique du Sud. L'embargo pourrait être reconsidéré si des changements intervenaient dans la situation politique sud-africaine. — L. W.

Ouganda

Confirmant l'assassinat de Mgr Luwum

UN ÉVÊQUE BRITANNIQUE FAIT ÉTAT DE « PERSÉCUTIONS » CONTRE LES CHRÉTIENS

Le révérend Leslie Brown, évêque anglican britannique, a confirmé lundi 21 février, à Londres, que Mgr Luwum avait été assassiné en Ouganda. Il a déclaré tenir cette certitude d'un témoin oculaire, ajoutant que des personnalités chrétiennes « avaient disparu dans des villes et des villages ». « Auparavant, a-t-il dit, je n'aurais jamais utilisé le mot persécution. Je pense maintenant qu'il s'agit d'une réalité. »

Le journal tanzanien Daily News, qui cite des « sources dignes de foi », croit savoir que Mgr Luwum a été tué par le maréchal Amin en personne, de deux balles dans la poitrine. Ce meurtre aurait été précédé d'une longue séance de tortures.

Dans un télégramme adressé à l'O.U.A., le chef de l'Etat ougandais a accusé, lundi, l'archevêque de Canterbury, primat de l'Eglise d'Angleterre, et le chanoine Carr, secrétaire de la Conférence interafricaine des Eglises, d' « avoir participé à un complot visant à plonger l'Ouganda dans le chaos ». Il a également invité les gouvernements étrangers à envoyer des missions pour enquêter sur les récents événements de Kampala.

La commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège depuis le 7 février à Genève, n'a toujours pas évoqué la situation en Ouganda, nous signale notre correspondante Isabelle Vichniac.

D'autre part, The World, quotidien noir de Johannesburg, écrit, dans son numéro du 21 février, que l' « Afrique doit agir pour déposer Amin ».

Réuni à Lomé

LE CONSEIL DES MINISTRES DE L'O.U.A. EST ESSENTIELLEMENT CONSACRÉ AUX PROBLÈMES D'AFRIQUE AUSTRALE

La vingt-huitième session ordinaire du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) s'est ouverte, lundi 21 février, à Lomé. Ses travaux seront largement consacrés à l'évolution politique au sud du continent.

Dans son discours d'ouverture, le général Eyadema, chef de l'Etat togolais, a appelé les Etats représentés à se « libérer des régimes minoritaires racistes d'Afrique australe » et a dénoncé les pays qui soutiennent financièrement et militairement les minorités blanches. M. Kamanda Wa Kamada, secrétaire adjoint de l'O.U.A., a déclaré à l'agence Reuter que l'organisation n'avait pas d'autre choix que d'appuyer les partisans de la lutte armée en Afrique australe.

Le comité de libération de l'O.U.A., réuni récemment à Lusaka, a décidé de n'accorder son soutien matériel qu'au seul Front patriotique du Zimbabwe de MM. Mugabe et Nkomo. Toutefois, M. Kamada a précisé que les principaux mouvements de libération rhodésiens ont été invités à Lomé. L'ordre du jour du conseil comporte également les questions de Mayotte, de Djibouti et du Sahara occidental. La prochaine conférence des chefs d'Etat se tiendra à Libreville à la fin du juin ou au début de juillet. — (A.G.P., Reuter.)

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Un nouveau phénomène politique : la morale

Tandis que la contestation prend de l'ampleur dans les pays de l'Est, la volonté moralisatrice de M. Carter se manifeste publiquement. Ces deux faits sont-ils de nature à changer, si peu que ce soit, quelque chose dans un monde figé ? La morale, nouveau phénomène politique, agira-t-elle plus efficacement que la diplomatie traditionnelle ?

Si l'on en croit Michel Fromentoux dans ASPECTS DE LA FRANCE, royaliste, « il n'y a, en fait, plus que deux éléments susceptibles de prolonger la vie du communisme ». Il indique : « Le premier serait la passivité des populations qui lui sont soumises. Or, il est clair que cela n'existe presque plus ; le second, c'est le silence de l'Occident. »

Pour Jean Boissonnat, dans JEUNE AFRIQUE, « il n'est pas niable que [la] contestation politique se produit dans les pays où la situation économique est préoccupante. On le voit bien avec le très lourd endettement extérieur accumulé par ces pays ». Et il ajoute : « Si la contestation des intellectuels trouve dans la déception des peuples en matière de niveau de vie un terrain favorable, on ne peut plus exclure que l'Europe orientale redevienne une zone d'instabilité politique. »

Irène Brossard note dans LUTTE OUVRIERE, trotskiste, que « toute la faiblesse de cette contestation [réside dans] son absence totale de liens avec les autres couches de la société, et, particulièrement pour les marxistes, avec la classe ouvrière ».

Dans LE NOUVEL OBSERVATEUR, Jean Daniel écrit : « Ces ouvriers privés du droit de grève dans le pays où la classe ouvrière est censée être au pouvoir ; ces jeunes gens à qui on a définitivement enlevé toute espèce d'espérance dans un quelconque socialisme ; ces étudiants, artistes, intellectuels qui ont fini par prendre en horreur la science depuis qu'on a baptisé scientifiquement un marxisme dont les prophéties ne se sont jamais réalisées : comment s'étonner qu'ils en reviennent, eux, à la philosophie des Lumières, à l'humanisme, à l'optimisme évangélique, bref, à la morale ? »

Pour Jean-Claude Petit, dans LA VIE, hebdomadaire chrétien d'actualité, ces contestataires « déterminés, même s'ils sont dispersés et peu structurés, forts dans leur foi en l'homme même s'ils sont partis au combat les mains nues, les révoltés de l'Est ont marqué des points. La politique internationale ne saurait désormais les ignorer ».

De son côté Dominique Varey souligne dans HEBDO-T.C. — TEMOIGNAGE CHRETIEN : « Les officiels de l'Est sont irrités de l'intérêt ainsi porté aux opposants. Pourquoi, disent-ils, suivez-vous ainsi l'action de quelques individus ? C'est vrai, sauf peut-être en Pologne, la contestation est le fait de quelques milliers d'hommes et de femmes. Mais l'onde de choc que ces « isolés » ont provoquée a fissuré et peut ébranler un monde dont des dirigeants se targuent de posséder la seule méthode scientifique de gestion d'une société. »

« L'esprit d'Helsinki »

Evoquant l'acte d'Helsinki, Serge Richard indique dans L'UNITE, hebdomadaire du parti socialiste : « C'est en son nom que la contestation s'est considérablement développée ces derniers mois dans tous les pays de l'Est. Et c'est sous le nom de Comité pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki qu'en Union soviétique nombre de « dissidents » — malgré la récente arrestation de plusieurs animateurs du Comité — essaient de protéger leur lutte. Si bien que, pour contrer celle-ci, les gouvernements de l'Europe communiste recouvrent à des méthodes qui vont, c'est le moins qu'on puisse dire, à l'encontre de « l'esprit d'Helsinki. »

Sous le titre « escalade à Moscou », Michel Gordey estime, dans L'EXPRESS, que l'envoi par M. Carter d'une lettre personnelle à M. André Sakharov constitue une « initiative sans précédent » [qui] est de nature à aggraver la controverse ouverte entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur le respect des droits de l'homme ».

Sur ce point, Bertrand de Luze remarque, dans REFORME, que « la lutte pour les droits de l'homme dans les pays de l'Est n'est possible que si nous posons le problème dans le cadre de la lutte commune pour la détente en Europe et dans un engagement commun à travailler pour la paix. C'est une tromperie de faire de la lutte pour les droits de l'homme une arme pour relancer ou attiser la guerre froide ».

Pierre et Renée Gosset assurent dans VALEURS ACTUELLES que « le propos du nouveau président des Etats-Unis est double : ne pas apparaître comme un « mou » au Kremlin, tout en y étant pris au mot lorsqu'il prêche un désarmement nucléaire un peu utopique et se dit prêt à une politique de confiance à l'égard des Soviétiques ».

Dans PARIS-MATCH, Georges Menant n'est pas loin de partager cet avis. Il estime que M. Carter « s'est donné un nouvel atout : son refus catégorique et public d'utiliser les droits humains comme monnaie d'échange et d'établir la paix des armes sur le sacrifice des persécutés. Jeu dangereux, ajoute-t-il. Et qui pourrait le devenir bien plus encore si le jeune chef que s'est donné la toujours jeune et nouvelle Amérique venait à pécher par orgueil ».

Dans l'éditorial du POINT, Olivier Chevrillon écrit : « A condition de s'exprimer avec persévérance et mesure, le moralisme de Carter me paraît sain quand il défend les libertés. Mais je le crois utopique et dangereux lorsqu'il jette l'anathème sur l'arme nucléaire ». En ce qui concerne ce qu'il appelle les « exilés » et les « persécutés de l'Est », Olivier Chevrillon note qu' « ils affirment tous sans exception que les avertissements de l'Ouest sauveront des vies ». Il poursuit : « Sans croire un seul instant que ces mises en garde changeront l'Union soviétique, ils espèrent qu'à la longue elles desserreront l'étau de quelques millimètres. Peut-être ont-ils raison. »

La contestation s'exprimant au nom de la liberté mérite au moins de trouver un écho favorable dans les pays qui prétendent incarner cette valeur-là et quelques autres. Ce ne serait pas seulement du moralisme. — A.Ch.

(Lire page 4 : M. Carter recevra M. Boukowski.)

● M. KISSINGER a signé un contrat de cinq ans avec la chaîne de télévision N.B.C. Il devient le conseiller spécial de la chaîne en matière de politique étrangère. La N.B.C. obtient, en outre, l'exclusivité des émissions liées à la publication prévue pour 1979, des Mémoires de l'ancien secrétaire d'Etat. — (U.P.I., Reuter.)

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les initiatives diplomatiques française et américaine

De retour à Washington, M. Cyrus Vance a déclaré, lundi soir 21 février, qu'Arabes et Israéliens étaient « profondément divisés » sur la manière dont il convient de résoudre le problème des Palestiniens et de restaurer la paix au Proche-Orient. « Nous avons fait un premier pas, mais il reste devant nous une route longue et difficile », a ajouté le secrétaire d'Etat, qui a affirmé cependant que sa mission avait été positive car « elle va permettre de donner au gouvernement américain une meilleure compréhension des problèmes de la région ».

● AU CAIRE, une source informée proche du ministère égyptien des affaires étrangères a déclaré qu'un « sommet » arabe précédera, le 6 mars, la conférence arabo-africaine des ministres des affaires étrangères, qui se tiendra du 7 au 9 du même mois dans la capitale égyptienne.

Cette réunion sera consacrée à « un examen de la situation au Proche-Orient et des efforts visant à l'instauration d'une paix équitable dans cette région ».

● A AMMAN, une délégation de l'O.L.P., présidée par M. Khaled Fahoum, président du Conseil national palestinien, devait reprendre, ce mardi matin, le dialogue avec le gouvernement jordanien, après six années de rupture.

LA FIN DU SÉJOUR DE M. DE GUIRINGAUD AU CAIRE

« Il n'appartient pas à Israël de choisir les représentants arabes à la conférence de Genève »

déclare le ministre égyptien des affaires étrangères

Le Caire. — M. de Guiringaud, qui achève ce mardi 22 février sa mission dans les pays arabes voisins d'Israël, devait être reçu par le président Sadate après s'être entretenu, dans la matinée, avec M. Kaddoumi, qui fait fonction de « ministre des affaires étrangères » de l'Organisation de libération de la Palestine, et M. Mahmoud Riad, secrétaire général de la Ligue arabe.

Lundi, le ministre des affaires étrangères avait eu deux entretiens avec son collègue égyptien, M. Fahmi, et un autre avec le premier ministre, M. Salem. Le ministre égyptien des affaires étrangères n'a pas caché son impatience à son interlocuteur. Il est urgent, a-t-il dit, de parvenir à un règlement du conflit israélo-arabe, et l'Egypte souhaite que la conférence de Genève se réunisse cette année. Sinon, a-t-il ajouté en substance, son gouvernement demandera que le Conseil de sécurité redevienne le centre des négociations. Autrement dit, l'Egypte prendrait acte de l'échec de la procédure patronnée conjointement par Washington et Moscou.

De notre envoyé spécial

M. Fahmi reproche à Israël de freiner le processus de paix en s'opposant à la participation de l'O.L.P. aux négociations. « *Les Arabes ne choisissent pas les représentants israéliens*, a-t-il dit ; *il n'appartient pas aux Israéliens de choisir les représentants arabes.* » « *Le peuple palestinien*, a-t-il encore déclaré, *a choisi l'O.L.P. pour le représenter, et vingt pays arabes approuvent ce choix.* » En tout état de cause, l'Egypte, comme la Syrie et la Jordanie, tient à ce que l'O.L.P. soit invitée à la conférence de Genève.

L'Egypte, a souligné M. Fahmi, est satisfaite du rôle joué par la France pour activer le processus de paix, mais elle souhaite vivement que la Communauté européenne joue elle aussi un rôle plus actif et fasse publiquement connaître ses vues. Cela est une allusion à la déclaration que les Neuf de la Communauté européenne ont renoncé à publier lors de leur récente réunion à Londres, sous la pression, notamment, des Etats-Unis, et dont on lira ci-contre des extraits rendus publics par *Al Ahram*.

Il semble que M. de Guiringaud ait surtout écouté, comme il l'avait fait lors des précédentes étapes de sa visite au Proche-Orient. Il a indiqué qu'il « comprenait » le point de vue de l'Egypte en ce qui concerne la représentation palestinienne. Il a — selon une source égyptienne — souligné que la France avait été le premier pays à faire admettre que la cause palestinienne était au cœur du problème du Proche-Orient, et qu'il n'y aurait pas de règlement israélo-arabe sans une juste solution de ce problème. Il a rappelé, enfin, à ses interlocuteurs qu'il irait, fin mars, en Israël, ajoutant qu'il ferait part à ses hôtes du point de vue égyptien.

L'entretien du ministre des affaires étrangères avec M. Salem a uniquement porté sur les relations économiques franco-égyptiennes. L'état des projets en cours a été examiné. M. de Guiringaud a souligné l'intérêt que la France porte à la construction du métro du Caire, précisant qu'elle avait pris toutes les dispositions pour mener à bien ce projet.

MAURICE DELARUE.

Israël

M. YADLIN EST CONDAMNÉ A CINQ ANS ET DEMI DE PRISON POUR CONCUSSION

Tel-Aviv (A.F.P.). — M. Asher Yadlin a été condamné ce mardi 22 février à cinq ans et demi de prison ferme et, à une amende totalisant 225 000 livres israéliennes pour l'ensemble des chefs d'accusation portés contre lui concernant des transactions immobilières frauduleuses.

L'ancien directeur de la caisse assurance-maladie de la Histadrouth, dont le procès a provoqué des remous politiques, avait plaidé coupable (« le Monde » du 16 février). Il avait cependant affirmé que les malversations dont il s'était rendu coupable avaient parfois été commises au profit du parti travailliste, dont il était l'un des dirigeants les plus influents.

L'avocat de M. Yadlin a annoncé que son client ferait appel.

« Al Ahram » publie le texte de la déclaration des Neuf

La déclaration des neuf pays de la Communauté européenne sur le conflit israélo-arabe, telle qu'elle avait été approuvée, mais non publiée, le 31 janvier dernier à Londres (le Monde du 2 février), a été publiée, lundi 21 février, par le quotidien cairote Al Ahram. Elle comporte les six points suivants :

1) Les derniers développements au Proche-Orient présentent de sérieuses possibilités de négociation. Les pays de la C.E.E. expriment leur intérêt direct pour un progrès rapide sur la voie d'une solution globale du conflit. Ils se rendent compte que la situation de « *ni guerre ni paix* » nuit sérieusement à la sécurité dans la région et dans le monde ;

2) Les Neuf affirment la nécessité d'un accord de paix basé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité et sur les éléments de leur communiqué du 6 novembre 1973, qui sont :

— Le rejet de l'occupation de territoires par la force ;

— La nécessité qu'Israël cesse l'occupation qui se poursuit depuis la guerre de 1967 ;

— Le respect de la souveraineté, de la sauvegarde des territoires et de l'indépendance de chaque pays de la région ainsi que de son droit à vivre en paix derrière des frontières sûres et reconnues ;

— La reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens lors de l'établissement d'une paix juste et durable ;

3) Nous voulons réaffirmer, poursuit le texte, que tous ces points doivent former un tout et qu'Israël, dans le cadre d'un règlement, doit être prêt à reconnaître les droits du peuple palestinien. Nous estimons également que la partie arabe doit être prête à reconnaître le droit d'Israël à vivre en paix derrière des frontières sûres et reconnues ;

4) Pour ce qui est des droits des Palestiniens, les Neuf estiment que la solution du conflit du Proche-Orient ne sera possible que si se concrétise le droit du peuple palestinien à exprimer son entité nationale ;

5) Les Neuf estiment que les négociations de paix visant un règlement global, juste et durable du conflit, doivent reprendre immédiatement. Ils apprécient les efforts déployés à cet effet par le secrétaire général des Nations unies, conformément à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies du 9 décembre 1976. Ils estiment que les parties en cause, y compris le peuple palestinien, doivent entreprendre des consultations sous une forme convenable. Ils insistent auprès de toutes les parties pour qu'elles commencent au plus tôt des négociations réalistes et constructives ;

6) Les pays de la C.E.E. sont disposés à participer de façon concrète à un règlement au Proche-Orient. Ils restent également disposés à examiner la possibilité de participer aux garanties qui seraient nécessaires pour assurer la sécurité de toutes les parties intéressées. — (A.F.P.)

● *M. Michel Jobert* a estimé dimanche, au micro de France Inter, qu'il peut y avoir « *une bonne chance de paix* » au Proche-Orient « *si quelques mauvais génies de l'extrémisme ne se mettent pas en travers d'une négociation qui pourrait commencer. Or, les mauvais génies de l'extrémisme sont à Washington et à Moscou : deux grandes puissances qui, pour ne pas avoir à s'affronter ailleurs, préfèrent entretenir le conflit* ». L'ancien ministre des affaires étrangères a encore déclaré que « *si Concorde ne peut pas être exploité aux Etats-Unis, nous n'avons plus rien à faire dans l'alliance atlantique* ».

Liban

Les forces de droite poursuivent la mise en place d'une « ceinture de sécurité » à la frontière nord d'Israël



De nouveaux villages frontaliers du Sud-Liban sont tombés, au cours des deux derniers jours, aux mains des forces de droite libanaises appuyées par l'artillerie israélienne, selon des informations de bonne source parvenues lundi 21 février à Nicosie.

Après la chute, à la fin de la semaine dernière, à l'issue de violents combats, de la localité stratégique de Khiam, le village libanais d'Ibl-El-Saki (près de Khiam) est tombé dimanche aux mains des forces de droite.

Désormais, tous les villages de la région montagneuse de l'Arkoub (sud-est du Liban), où doivent être regroupées les bases palestiniennes, selon l'accord libano-palestinien du Caire (novembre 1969), sont menacés. Il s'agit notamment de Rachaya-El-Fakhar, Kfar-Hammam, Kfar-Chouba et Habbarieh jusqu'à la localité de Chebaa, sur les contreforts du mont Hermon (à l'est de l'Arkoub), qui serait pratiquement déjà sous contrôle israélien.

Les forces palestino-progressistes ayant été évincées de leurs positions, seule une zone de quelques kilomètres s'étendant au nord de Bent-Beil jusqu'au village de Houla échappe encore soit aux forces conservatrices libanaises, soit au contrôle israélien.

Selon les observateurs, c'est dans ce secteur que devraient avoir lieu les prochaines opérations militaires, afin de boucler la « ceinture de sécurité » mise progressivement en place depuis l'été dernier.

La situation est également grave dans la ville de Nabatieh (à une quinzaine de kilomètres de la frontière), où, selon les mêmes informations, un exode de la population a été observé, en raison des bombardements de l'artillerie israélienne dirigés contre cette localité, de samedi soir à dimanche soir. — (A.F.P.)

ASIE

Chine

M. Hua Kuo-feng cherche à renforcer l'autorité du pouvoir central dans les provinces

De notre correspondant

Pékin. — D'intéressantes précisions sont parvenues à Pékin sur *le remaniement* qui vient d'avoir lieu à la tête de l'organisation du parti dans la province du Yunnan (*le Monde* du 17 février). Elles éclairent d'un jour particulier la situation politique, encore instable, qui règne actuellement dans des régions plus ou moins éloignées de la capitale.

Ces précisions ont été données le 10 février lors d'un meeting *organisé pour présenter la nouvelle « équipe dirigeante »* provinciale aux membres civils et *militaires du parti* au Yunnan. On a appris d'abord que les changements de personnes à la tête du P.C. yunnanais avaient été décidés lors d'une conférence tenue à Pékin, à laquelle avaient été convoqués les principaux membres du comité provincial du parti — ainsi que leurs successeurs — pour y présenter un rapport sur la situation dans leur province et y recevoir d'importantes instructions *« sur la solution du problème du Yunnan ». Les discours* prononcés *le 10 février* donnent peu de détails sur la nature de ce « *problème* », *sinon sur le fait* que la *direction* du parti avait besoin d'être « *réajustée et renforcée* ». Diverses allusions au « *factionnalisme bourgeois* », à l'interdiction de « *former des cliques à des fins privées* » et à la lutte contre les « *casseurs* » et les « *pilleurs* » laissent supposer que des difficultés subsistaient surtout dans le domaine de l'ordre public. La lutte contre la « *bande des quatre* » a-t-elle donné lieu à des « *bavures* » et à des débordements ? On peut le penser en raison des stricts rappels à l'ordre, selon lesquels cette campagne doit « *se conformer exactement aux principes définis par le président Hua et le comité central* ». Il est également question du « *point de vue correct* » que les cadres doivent adopter envers la révolution culturelle, dont il importe de « *consolider les résultats victorieux* ». Ce qui ne peut signifier qu'une chose : le courant favorable à la restauration de l'état de choses antérieur s'est manifesté avec un peu trop de vigueur au Yunnan après la chute, à Pékin, de Mme Chiang Ching et des dirigeants du « *groupe de Changhaï* ».

On notera, au passage, que la situation est présentée comme d'autant plus préoccupante que le Yunnan est une province frontière, voisine de la Birmanie, du Laos et du Vietnam. Ces pays entretenant des relations en principes amicales avec la Chine, il est un peu surprenant que les unités *de l'armée chinoise*, qui leur font face, soient invitées à « *accroître au centuple leur vigilance* » et à *se tenir prêtes* à « *détruire tous les ennemis qui oseraient franchir la frontière* ».

Sur le plan des personnes, il est *maintenant clair que* l'ancien secrétaire du comité provincial, M. Chia Chi-yun, a été limogé *pour* faiblesse, incapacité à ramener l'ordre sur son territoire, voire pour erreurs d'ordre politique et idéologique.

Il semble que l'on ait voulu doter la province d'une direction plus énergique formée d'hommes à poigne qui vont maintenant agir en étroite liaison avec les représentants de l'armée. Ce dernier point est confirmé par le fait que M. An Ping-cheng, nouveau premier secrétaire du parti, cumule, avec ces fonctions, celles de commissaire politique des unités provinciales et régionales de l'A.P.L., que n'exerçait pas son prédécesseur.

Cependant, ce n'est certainement pas au Yunnan que la situation était la plus mauvaise, et les échos en provenance du Hupeh, du Setchouan, du Fukien, par exemple, témoignent que des facteurs d'instabilité au moins *aussi graves y subsistent*.

La façon dont M. Hua Kuo-feng a réglé le cas du Yunnan, convoquant à Pékin les responsables locaux pour leur annoncer ses décisions, montre qu'il est homme à exercer sa propre autorité, c'est-à-dire celle du pouvoir central, avec toute la fermeté voulue. Il paraît clair, en revanche, qu'à l'échelon provincial certains dirigeants, par incompétence ou irrésolution, ne parviennent pas à dominer la situation.

ALAIN JACOB.

EUROPE

LA CONTESTATION DANS LES PAYS DE L'EST

La Maison Blanche confirme que M. Carter recevra M. Boukovski

● A WASHINGTON, *où M. Pierre* Elliott Trudeau est arrivé le lundi 21 février, le premier ministre canadien et le président Carter ont envi*sagé les meilleurs moyens d'aider les* dissidents d'U.R.S.S. Selon un porte-parole canadien, M. Trudeau a plaidé pour une attitude souple à l'égard *du Kremlin en la matière, en faisant* valoir qu'elle avait permis dans le passé les réunions de familles séparées.

Cette visite canadienne a motivé le report d'une semaine de l'entrevue entre le vice-président Mondale et M. Vladimir Boukovski. La Maison Blanche *a précisé* que le contestataire soviétique serait reçu par le président Carter après son entretien avec le vice-président.

● EN BULGARIE, selon des indications données par certains représentants *de l'émigration* bulgare à Vienne, les autorités auraient pris une série de mesures préventives à l'égard de certaines personnalités littéraires qui avaient jadis refusé de se joindre à la condamnation officielle d'Alexandre Soljenitsyne.

Deux écrivains, tous les deux titulaires *du Prix Dimitrov*, MM. Valeri Petrov et Khristo Ganev, ce dernier fils d'un ancien ministre de l'éducation, auraient été mis en garde contre *les conséquences* que pourrait avoir leur manifestation de sympathie pour les dissidents tchécoslovaques. *Tel serait également* le cas des *romanciers* Kotcho Kotchev et Kamen Kaltchev ; celui-ci est en disgrâce depuis qu'en 1975 il fut évincé de la rédaction en chef de la *revue Septemvrii*,

Selon M. Tabakov, vice-président du Comité national bulgare en exil, des exemplaires du *Monde* contenant le texte de la Charte 77 auraient été saisis à Sofia. Quarante intellectuels auraient été interrogés, dont quatorze auraient été gardés à vue. Un dernier incident est *signalé* : la saisie du quotidien *Narodna Mladej*, organe de l'organisation des jeunesses communistes, qui avait publié fin janvier un compte rendu des critiques for*mulées à l'égard des autorités* par les deux écrivains satiriques Radoï Raline et Boris Dimovski, vilipendés depuis *un certain temps déjà par les autorités* de Sofia, mais qui avaient été invités par un club de jeunes dans la capitale bulgare.

● EN ROUMANIE, après les *rumeurs non fondées sur l'arrestation* de l'écrivain Paul Goma, la plupart des douze signataires de la lettre *ouverte du 8 février* ont reçu des autorités l'assurance que des papiers d'émigration seraient mis à leur disposition dès qu'ils en expri*meraient le souhait. Ce geste répond* au vœu, plusieurs fois formulé, de certains d'entre eux (Mme Emilia Gesswein et son mari Erwin, musi*ciens tous les deux à la* Philharmonie de Bucarest, avaient essuyé de nombreux refus en demandant par le passé *de pouvoir émigrer en Allemagne fédérale). Il semble peu* probable, en revanche, qu'un homme comme M. Goma accepte l'exil, même *si les tracasseries* dont sa *famille* fait maintenant l'objet devaient se poursuivre. Deux peintres, Mme Carmen Manoliu et son fils Sergiu, *doivent quitter Bucarest pour* Paris, *mercredi 23 février.*

● A MOSCOU, M. Valentin Tourtchine, président de la section soviétique d'Amnesty International, a annoncé *qu'il comptait demander un visa d'émigration pour* les Etats-Unis. Il avait reçu une mise en garde de la police il y a une semaine. D'autre part, *soixante-cinq juifs moscovites* se sont rendus lundi au Soviet suprême où ils ont déposé une lettre collective s'élevant contre le refus opposé à leur demande d'émigration en Israël. Après quatre heures d'attente, il leur a été dit qu'ils n'obtiendraient pas satisfaction. Ils se sont alors retirés dans le calme. Des manifestations analogues ont eu lieu, le même jour, dans douze autres villes.



(Dessin de CHENEZ.)

M. Amalrik demande à nouveau à être reçu par M. Giscard d'Estaing ou « une autre personnalité de premier plan du gouvernement »

L'écrivain soviétique dissident Andrei Amalrik a refusé, lundi 21 février, de se rendre au ministère des affaires étrangères, comme il y avait été invité, pour rencontrer M. Francis Beauchataud, chargé de la préparation de la conférence de Belgrade.

M. Almalrik a déclaré à ce sujet à la presse : « *En principe, je suis prêt à rencontrer n'importe quel fonctionnaire du ministère des affaires étrangères de la France et à discuter avec lui de la situation, notamment dans le domaine des droits de l'homme. Mais aujourd'hui, alors que les dirigeants soviétiques ne ménagent pas leurs efforts pour mettre un terme au mouvement des intellectuels russes en faveur des droits de l'homme, laissant ainsi entendre qu'ils n'acceptent pas de prendre sérieusement en considération les accords d'Helsinki, je considère qu'il est de mon devoir, en tant que représentant du groupe soviétique de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, de demander une audience à M. Giscard d'Estaing. Je ne peux accepter d'être reçu par un simple fonctionnaire du ministère.* »

« *Je souhaiterais*, a ajouté M. Amalrik, *rencontrer M. Giscard d'Estaing ou toute autre personnalité de premier plan du gouvernement français, pour donner l'occasion aux autorités françaises de montrer qu'elles attachent une réelle importance au problème des droits de l'homme dans mon pays ainsi qu'à l'application en U.R.S.S. des décisions de la conférence d'Helsinki en ce qui concerne ses paragraphes humanitaires.* »

L'écrivain a également exprimé le vœu de rencontrer MM. François Mitterrand, Georges Marchais et Jacques Chirac.

● *A la suite de la publication* dans le quotidien soviétique la *Pravda* d'un article de son correspondant parisien prenant violemment à partie la presse française, et en particulier *le Nouvel Observateur* (1), M. Jean Daniel, directeur de la rédaction de cet hebdomadaire, a adressé, par lettre, au journaliste soviétique deux propositions.

Il suggère au correspondant parisien de l'organe du parti communiste soviétique soit un échange d'articles entre les deux publications, chacun s'adressant aux lecteurs de l'autre, soit un entretien contradictoire sur les ondes de la radio ou dans une tribune de son choix.

(1) Voir *le Monde* du 22 février, page 5.

Plus de la moitié des juifs qui quittent l'U.R.S.S. ne se rendent pas en Israël

De notre correspondante

Vienne. — Depuis quelques mois, plus de la moitié des juifs qui quittent l'Union soviétique ne choisissent plus Israël comme terre d'exil. Ils préfèrent se rendre aux Etats-Unis. Ce taux d' « abandon » jamais atteint jusqu'à présent inquiète, voire irrite, les autorités israéliennes, notamment l'Agence juive (1) qui s'occupe de l'immigration vers Israël. Des représentants de cette organisation ont, ces derniers temps, expliqué ce phénomène par les modalités du séjour à Vienne des émigrés et la concurrence des organisations d'aide. Pour les juifs venant d'U.R.S.S., Vienne est un lieu de passage obligatoire et en même temps le premier relais de leur vie d' « hommes libres ».

Les Israéliens *ont suggéré de réduire au minimum (quelques heures) le temps de passage des* émigrés dans la capitale autrichienne, tout au moins pour ceux qui, au départ, sont fermement décidés à se rendre en Israël. Cette requête formulée récemment à Vienne par des représentants du gouvernement israélien et qui, pour des raisons de sécurité, n'était pas, semble-t-il, de nature à déplaître au ministre autrichien de l'intérieur, a été catégoriquement repoussée par le chancelier Kreisky : « *Celui qui vient en Autriche dans l'intention de poursuivre sa route* a-t-il déclaré, *celui-là nous veillons non seulement à le laisser entrer, mais encore à faire respecter son droit à se rendre dans le pays de son choix.* » Le chancelier a ajouté : « *Je ne peux imaginer qu'Israël se décidera, dans les faits, à limiter le libre droit* (pour les émigrés) *de choisir leur lieu de destination.* »

Au sein de la communauté juive les avis seraient partagés : les tenants d'une entière liberté de choix seraient assez nombreux et comprendraient mal que les autorités décident d'utiliser un quelconque moyen de pression sur les émigrés. Même son de cloche aux Etats-Unis où certains milieux sionistes caractérisent l'attitude d'Israël de « non juive ». Le but principal, ont encore déclaré des responsables d'organisations juives américaines, n'est-il pas de « *sauver les juifs où qu'ils soient et avant tout de les faire sortir d'Union soviétique ?* » *(Time du 22 novembre 1976).*

Une suggestion irréaliste

A Vienne, l'ambassadeur d'Israël, M. Dagan, nous a déclaré : « Jusqu'à nouvel ordre, rien ne sera changé aux conditions d'émigration. » L'ambassadeur reconnaît toutefois que la position de son pays s'est durcie sur cette question. Il en donne les raisons : un certain nombre de juifs venus d'Union soviétique ont toujours choisi de ne pas se rendre en Israël. Ce n'était pas « *sympathique* » de leur part, estime-t-il, *puisqu'ils* avaient un « bon de *sortie* » *à destination de cet* Etat. Mais ils n'étaient pas très nombreux. Aujourd'hui, il n'en n'est plus de même (2) : le fait que plus de la *moitié* d'entre eux changent d'avis *est non seulement « peu sympathique »*, mais présente aussi un danger. Les autorités israéliennes craindraient, en effet, que le Kremlin ne leur reproche un jour de *l'avoir* abusé et décide de ne plus donner d'autorisation de sortie *pour* les juifs. D'autre part, les Soviétiques ne se privent pas de trouver là un argument supplémentaire de propagande antisioniste en arguant du fait qu'ils donnent des visas pour Israël et que les juifs eux-mêmes n'y vont pas.

Les Israéliens ne seraient pas loin de penser qu'un juif qui ne se *rend pas* dans leur pays n'a pas à *être pris en charge par le* « Fonds juif ». Il devient « *un émigré et dissident comme les autres et doit alors être aidé par d'autres organisations* ». Ils *souhaiteraient aussi que les juifs qui veulent émigrer* choisissent *au départ leur* lieu de destination et que leur « visa » porte le nom de l'Etat choisi : s'ils désirent se rendre aux Etats-Unis, ils devraient pouvoir s'adresser directement à l'ambassade américaine à Moscou.

Des démarches à ce sujet auraient été entreprises à Washington par *la diplomatie israélienne*, mais cette *suggestion paraît irréaliste pour plusieurs raisons : il faudrait modifier la loi américaine, qui ne permet pas* à un citoyen soviétique *(sauf cas exceptionnel)* d'émigrer *directement* vers les Etats-Unis. Il doit d'abord se rendre dans un pays de l'Ouest, puis faire une demande en tant que réfugié. D'autre part, on conçoit mal que les Soviétiques acceptent d'accorder de telles possibilités à la *minorité* juive. Ce serait prendre le risque de *créer* un précédent pour *les autres minorités* d'U.R.S.S. Jus*qu'à présent*, l'argument officiel *avancé par le Kremlin pour délivrer* des visas de *sortie aux juifs ne* s'est-il pas fondé *uniquement sur* l'idée d'un retour dans la « mère-patrie » ?

Partant de ce principe, tout juif *qui demande à émigrer vers* Israël *est obligé de renoncer à sa nationalité soviétique...* moyennant la somme très *élevée de 400 à 500 roubles* (au taux officiel, le rouble vaut environ 5 francs). Ce n'est là qu'une des nombreuses difficultés et vexations auxquelles il se heurte à partir du moment où il est inscrit sur la liste d'attente (on estime à environ cent mille le nombre de demandes en suspens à l'heure actuelle). Le candidat à l'émigration doit s'adresser d'abord à l'ambassade des Pays-Bas *à Moscou*, qui représente les *intérêts d'Israël. Celle-ci* transmet la demande aux autorités israéliennes pour accord.

Avant d'être accepté dans l'un des convois mensuels partant de Moscou, Leningrad, Kiev ou Odessa, l'*émigrant* doit attendre plusieurs mois. Quand il arrive en gare de Vienne, il possède pour tout papier d'identité *un « bon de sortie d'U.R.S.S. en direction d'Israël »*. Il est un homme en *transit n'ayant* plus aucune nationalité, *ni même* le statut d'apatride, et ne peut, de ce fait, se réclamer de celui de réfugié. Le bureau de l'Agence juive de Vienne le prend en charge pendant un ou deux jours, le temps de remplir quelques formalités pour son transport vers Israël, s'il se décide à y aller... Sinon, commence pour *lui la tournée des autres organisations d'aide aux émigrés. L'H.I.A.S. (Hebrew Immigrant Aid Society)* (3), d'abord qui, en fonction d'un certain nombre de critères, acceptera *ou* non de le prendre en charge. *Dans* la négative, il pourra s'adresser à la Fondation Tolstoï (3) ou à une troisième organisation américaine, l'I.R.C. (International Rescue Committee) (3). Son séjour dans la capitale autrichienne se prolonge dans ce cas de plusieurs semaines. Puis il est envoyé à Rome dans un convoi fermé. Là, il attend de un à trois mois pour obtenir un visa pour le pays de son choix (les Etats-Unis viennent en tête, suivent le Canada et l'Australie. Les pays d'Europe ne trouvent que peu d'amateurs).

Les raisons d'une désaffection

Mais pourquoi cette désaffection *pour* Israël ?

La peur de la guerre, de voir un enfant partir au combat, entre pour une bonne part dans ce phénomène. Mais au premier chef viennent des raisons psychologiques : les émigrés qui vivent en Israël écrivent de nombreuses lettres à leur famille, à leurs amis *restés* en U.R.S.S. ou dans l'attente *du départ*. Ils y exposent leurs difficultés *d'intégration*, leurs *soucis financiers, leurs désillusions*, malgré l'aide spéciale que leur apporte pendant plusieurs mois l'Etat d'Israël. « *La situation économique de notre Etat n'est pas très brillante*, nous a expliqué l'ambassadeur M. Dagan, *et les juifs qui viennent d'U.R.S.S. ont rêvé d'un paradis. Mais Israël n'est pas un paradis, c'est un pays comme les autres. En outre, ces émigrés ont été habitués durant des années à être dirigés. Chez nous ils peuvent, ils doivent même faire des choix et cela crée, pour nombre d'entre eux, une sorte de chaos moral.* »

Ce point de vue concorde avec celui des responsables des autres organisations de Vienne, qui reconnaissent que, parmi *les émigrés* arrivant aux Etats-Unis, les juifs soviétiques sont ceux qui s'adaptent le plus lentement et le plus difficilement.

ANITA RIND.

(1) L'Agence juive est une organisation qui dépend du ministère israélien de l'intérieur.

(2) Depuis 1970, le Kremlin a accordé environ 125 000 autorisations d'émigrer. Jusqu'en 1972, 1 % des émigrés qui arrivaient à Vienne choisissaient un autre pays qu'Israël. En 1973, ce taux est passé à 4,5 % (32 000 juifs ont pu quitter l'U.R.S.S. cette année-là). En 1974, les « abandons » atteignaient 18,7 % pour 20 000 arrivées. En 1975, 37 % pour 13 000 et, à la fin de 1976, un peu plus de 50 % pour le même nombre d'arrivées.

(3) L'H.I.A.S., la Fondation Tolstoï et l'I.R.C. sont des organisations d'aide aux réfugiés et aux émigrés qui ont passé un contrat avec l'Agence juive des Etats-Unis pour l'aide aux réfugiés. Elles sont de ce fait en partie remboursées de leurs frais. L'H.I.A.S. s'occupe spécialement de la réunion des *familles juives, sauf en* Israël. La Fondation Tolstoï se charge en particulier des juifs qui ont quitté l'U.R.S.S. L'I.R.C. s'occupe principalement de ceux qui sont *persécutés* par des *régimes* totalitaires, de droite ou de gauche.

« L'autobus juif » d'Ostie

De notre correspondant

Rome. — *Dans l'autobus n° 95 qui relie la gare d'Ostie au centre de Rome, on entend parler russe autant qu'italien. Entre eux, les émigrés soviétiques, venus en Italie via Vienne, l'appellent d'ailleurs « l'autobus juif ». Ils sont près de trois mille en attente d'un visa pour l'Amérique du Sud, le Canada ou, le plus souvent, les Etats-Unis. La durée moyenne de leur séjour à Rome est de trois mois. On estime que huit à neuf mille personnes ont ainsi transité par la péninsule l'an dernier. Les autorités ferment les yeux, fidèles à la grande tradition d'hospitalité qui fait de l'Italie l'un des pays les plus accueillants du monde.*

Pourquoi Ostie ? Simplement parce que les logements y sont moins chers pendant la morte-saison — c'est un centre de villégiature en bordure de mer — et aussi parce qu'on s'est passé les mêmes adresses depuis plusieurs « générations » d'émigrés. Trois organisations privées juives prennent en charge ces voyageurs qui, après avoir quitté l'U.R.S.S., ne veulent pas aller en Israël. Elles leur remettent une somme modeste (600 F par mois pour le père de famille et 300 F pour la femme et chacun des enfants) leur assurant une assistance sanitaire et des cours de formation professionnelle accélérée. Les visas ne s'obtiennent qu'après des contrôles très stricts des consulats intéressés.

Les réfugiés s'occupent comme ils peuvent. Quelques-uns font des travaux domestiques ; d'autres de l'artisanat ou du commerce ; ils vendent à Porta-Portese — les « puces » romaines — des icônes ou de la vodka légalement importées dans leurs bagages.

Il ne faut pas confondre cette population en transit avec d'autres groupes de juifs soviétiques qui avaient choisi, eux, de se rendre en Israël, mais qui, après y avoir vécu un certain temps, ont décidé de s'établir ailleurs. Ils sont venus à Rome, espérant que, d'ici, les portes de l'Amérique s'ouvriraient plus facilement. La déception a été cruelle. Ne recevant aucune assistance, puisqu'ils ne sont plus des réfugiés politiques, ces personnes sont dans une situation très difficile. Certaines attendent depuis 1972 des visas qui ne viennent pas.

R. S.

Grande-Bretagne

M. David Owen devient secrétaire au Foreign Office

Le remaniement du cabinet britannique, après la mort du secrétaire au Foreign Office, Anthony Crosland, et la nomination de son adjoint, M. David Owen, à la tête de la diplomatie du Royaume-Uni, ont suscité à Londres l'une des plus grandes surprises politiques depuis longtemps.

Cette nomination est une déception pour M. Denis Healey, à qui l'on avait promis ce portefeuille. Le premier ministre, M. Callaghan, ne pouvait cependant guère se permettre de changer de chancelier de l'Echiquier, alors que le budget doit être présenté dans cinq semaines aux Communes. M. Joel Barnett, le second de M. Healey, entre dans le cabinet et sera chargé de contrôler la réduction des dépenses de l'Etat, M. Healey restant responsable de l'ensemble de la politique économique.

Le seul autre changement notable est le retour de Mme Judith Hart, membre de la gauche du Labour, qui, il y a deux ans, avait démissionné de son poste de ministre d'Etat à la coopération. Elle retrouve son portefeuille.

PORTRAIT

Le plus jeune ministre des affaires étrangères depuis Anthony Eden

Neurologue à l'hôpital Saint-Thomas de Londres, le Dr David Owen était, il y a une dizaine d'années, considéré comme un éminent spécialiste de la maladie de Parkinson. Il était l'adjoint d'Anthony Crosland depuis six mois seulement. Sa nomination au Foreign Office a donc fortement surpris les commentateurs britanniques. Il faut remonter à Anthony Eden, en 1935, pour retrouver un homme aussi jeune à la direction de la diplomatie du Royaume-Uni.

Fils d'un médecin de Plymouth, d'origine galloise, M. David Anthony Llewellyn Owen a fait ses études secondaires dans une de ces écoles dites publiques et qui sont en réalité fréquentées par l'aristocratie sociale et intellectuelle. Il a ensuite poursuivi sa formation à Cambridge.

Il décida en 1964 de se présenter aux élections comme candidat du Labour. Son échec fut cuisant, et il aurait sans doute renoncé de façon définitive à une carrière politique si une chance ne lui avait pas été offerte, deux ans plus tard, de se présenter à Plymouth. Il fut élu de justesse. Faisant preuve d'un aplomb étonnant pour un aussi jeune parlementaire, il fit des débuts remarqués aux Communes en présentant un projet de loi complexe visant à réformer la législation concernant les enfants. La chute du cabinet Heath mit fin à la discussion du projet. Mais, l'année suivante, le gouvernement travailliste en reprit l'essentiel à son compte, ce qui valut au jeune médecin un succès rare à Westminster. De 1968 à 1970, M. Owen fut sous-secrétaire d'Etat à la défense, chargé de la marine, et, de 1974 à septembre dernier, ministre adjoint de la santé.

En dépit de son ascension rapide, M. Owen ne s'est pas fait beaucoup d'ennemis au sein du Labour. En 1972, il avait suivi M. Jenkins et abandonné son poste au « cabinet fantôme » pour protester contre l'attitude ambiguë de M. Wilson à l'égard de la Communauté européenne. Lorsque les travaillistes revinrent au pouvoir et qu'il devint ministre d'Etat à la santé, il sut se concilier les bonnes grâces de la gauche en menant campagne pour la suppression des « lits privés » dans les hôpitaux publics.

Il ne fut cependant jamais en bons termes avec M. Harold Wilson. Faut-il croire que sa promotion actuelle s'explique par la franchise avec laquelle il jugeait le prédécesseur de M. Callaghan à Downing Street ?

Personne ne discute l'énergie dont M. Owen fait preuve dans son travail, et moins encore son ambition. Mais son charme personnel constitue plutôt un handicap qu'un avantage dans un monde politique où les grimaces l'emportent sur les sourires.

Les correspondants étrangers, qui ont eu l'occasion de s'entretenir avec lui, ont eu l'impression d'un homme prudent, évitant de répondre brutalement aux questions et prolongeant parfois, outre mesure, ses explications, afin de ne vexer personne.

Comme son prédécesseur, le nouveau secrétaire au Foreign Office est marié à une Américaine, qui est agent littéraire.

Le sentiment général est que le nouveau secrétaire au Foreign Office ne déviera guère de la voie suivie par M. Crosland, pour lequel il a toujours manifesté autant de respect que d'amitié. En ce qui concerne la Communauté européenne, il s'efforcera, sans aucun doute, de respecter les engagements déjà pris et, en particulier, celui d'entraîner la Grande-Bretagne sur la route d'élections directes au Parlement de Strasbourg.

JEAN WETZ.

A travers le monde

Argentine

● LA COMMISSION ARGENTINE POUR LES DROITS DE L'HOMME a demandé, à l'occasion d'une conférence de presse, le 21 février à Genève, une intervention internationale en faveur d'une quarantaine de prisonniers politiques détenus à La Plata et menacés, selon elle, d'être exécutés sommairement, tel M. Miguel Rapaport, tué le 5 février dernier, et dont *la mort*, confirmée par les autorités, a été présentée comme un suicide. Les membres de cet organisme, lié à la Ligue des droits de l'homme, souhaitent susciter une action de la commission *ad hoc* des Nations unies, actuellement réunie à Genève. Ils estiment que deux mille trois cents personnes ont trouvé la mort en Argentine depuis l'arrivée au pouvoir des militaires, il y a onze *mois*. Selon eux, il y aurait, d'autre part, dix mille prisonniers politiques et de vingt à trente mille « disparus ». — *(A.F.P., Reuter.)*

Canada

● M. RENE LEVESQUE, premier ministre du Québec, n'est pas pénalement responsable de la mort d'un homme qu'il heurta en voiture le 6 février dernier, a conclu lundi 21 février M. Maurice Laniel, « coroner » (officier civil chargé d'instruire les homicides) à Montréal. L'accident avait eu lieu à l'aube, alors que M. Lévesque raccompagnait chez elle sa secrétaire après une soirée chez des amis. — *(Reuter.)*

Corée du Sud

● DIX PERSONNES, dont deux journalistes et un pasteur, ont été arrêtées pour avoir répandu de « *fausses rumeurs nuisibles à la solidarité nationale* », a annoncé la police sud-coréenne le mardi 22 février. — *(A.F.P.)*

Cuba

● LE COSTA-RICA et Cuba ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau consulaire. San-José avait rompu avec La Havane dès 1961, trois années avant que l'Organisation des Etats américains ne décrète l'embargo diplomatique, consulaire et commercial contre le régime de M. Fidel Castro. Les deux *capitales* entretenaient, depuis plus d'un an, des relations économiques. Le Costa-Rica est le premier pays latino-américain à renouer, au moins partiellement, avec Cuba depuis la levée du blocus décrétée en juillet 1975 par l'O.E.A. Six pays de la zone entretiennent des relations normales aves La Havane : le Mexique, qui ne les a jamais rompues, l'Argentine, la Colombie, Panama, le Pérou et le Venezuela, qui les avaient rétablies malgré l'O.E.A. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Madagascar

● PLUS DE DEUX CENTS COMORIENS originaires de l'île de Mayotte, en majorité des femmes et des enfants, occupent pacifiquement le consulat de France de Majunga, localité qui fut, le 20 décembre 1976, le théâtre de violents affrontements ethniques entre Comoriens et Malgaches, indique une dépêche A.F.P. du 21 février.

[*Le rapatriement des Comoriens de Majunga a été décidé d'un commun accord entre les autorités de Tananarive et de Moroni. La quasi-totalité de la communauté comorienne de cette ville* — quinze mille personnes — a déjà regagné son archipel d'origine. Toutefois, la minorité mahoraise souhaite être acheminée directement vers Mayotte. C'est pour soutenir cette revendication et protester contre le retard intervenu dans leur rapatriement que les Mahorais ont décidé d'occuper le consulat français. Les autorités malgaches, pour leur part, ne reconnaissent que *la seule souveraineté de Moroni sur l'ensemble de* l'archipel comorien. *Du côté français, on estime ne pas pouvoir laisser* à des gouvernements étrangers le soin de décider de la citoyenneté d'une communauté qui a clairement choisi de demeurer française.]

Népal

● DEUX PARTISANS D'UN ANCIEN PREMIER MINISTRE NEPALAIS, M. Koirala, viennent d'être condamnés à mort pour « *crimes contre l'Etat* ». Le premier, M. Shrestha, avait tenté d'assassiner le roi Birendra en mars 1974. Le second, le capitaine Thapa, avait dirigé des *actions de guérilla dans trois districts* de l'est du pays avant le couronnement du roi, en 1975. Il a affirmé qu'il avait été nommé chef du mouvement d'insurrection par plusieurs membres de l'ancien Parlement, dissous en 1960. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● DES UNITES DE LA MARINE TUNISIENNE ont mis en demeure, la semaine dernière, la SABIEM, filiale du groupe italien ENI, de retirer la plate-forme de forage qu'elle avait installée depuis un mois dans le golfe de Gabès, aux termes d'un contrat de service passé avec la Lybie. Les installations seraient en cours de démontage.

Dans une interview au journal *Il Messagero*, que diffuse l'agence TAP (Tunisie Afrique presse), le premier ministre tunisien, M. Hedi Nouira, a déclaré que cette plate-forme se trouvait « *dans une zone de souveraineté tunisienne* ».

Cet incident relance le problème de la délimitation du plateau continental dans cette zone, qui constitue le plus ancien dossier du contentieux tuniso-libyen. — *(Corresp.)*



ENQUÊTE

CROISSANCE ET CONTRAINTE

II. - La logique de la dépendance en Amérique latine

par MARCEL NIEDERGANG

La croissance pour les nations, comme pour les entreprises, suppose l'accumulation d'un capital, c'est-à-dire le détournement au profit des investissements d'une partie importante de revenu. Dans les pays du tiers-monde, à quelque zone géographique ou idéologique qu'ils appartiennent, la contrainte est d'autant plus forte qu'ils veulent imiter le « modèle » occidental de développement (« le Monde » du 22 février).

La croissance ne débouche pas *nécessairement sur le bonheur.* C'est, aujourd'hui, une évidence pour les penseurs des nations industrialisées, qui ont remis en cause l'euphorie fiévreuse de l'Europe en expansion ; une *« brève parenthèse »* à l'échelle de l'histoire de l'humanité, comme le note Alain Peyrefitte dans *le Mal français.* La croissance n'est pas non plus fatalement source de liberté. Mais l'aune de cette liberté est-elle la même, par exemple, pour le paysan *chamula* de San-Cristobal-de-las-Casas, dans le Chiapas mexicain, et pour le grand industriel de Sao-Paulo, la première métropole industrielle d'Amérique latine ? La croissance n'est pas le progrès. Car aucun « modèle », socialiste ou capitaliste, ne peut réellement servir au voisin. Dans une certaine mesure, l'expérience mexicaine d'incorporation du progrès technique et d'importation de technologie a préfiguré et, en tout cas, précédé le « modèle » brésilien imposé brutalement par les militaires depuis *1964. De 1940 à 1975, de Cardenas* à Echeverria, la croissance mexicaine a été lente, régulière, soutenue, sans *que* la *« formule »* suscite des émules ou des thuriféraires.

Le « modèle » brésilien, tout particulièrement dans sa méthode *de lutte* contre l'inflation, ce cancer endémique ou foudroyant des économies latino-américaines, a *été,* en *revanche, exalté,* magnifié et donné en exemple aux autres pays en voie de développement ou de sous-développement du continent américain, sinon du tiers-monde. Son caractère artificiellement spectaculaire vient-il de son « support » idéologique *délibérément autoritaire, niant* toute liberté politique ou syndicale, définissant un monde manichéen de « bons » *et de* « mauvais » et offrant aux investisseurs étrangers un immense et inépuisable réservoir de main-d'œuvre tenu à l'écart de toute espèce de revendication ?

Là encore, les illusions se dissipent. Depuis deux ans, le « miracle » brésilien *donne* l'impression d'avoir atteint ses propres limites, en dépit ou à cause de la crise énergétique mondiale. La *belle machine* industrielle construite à grands frais, sociaux et économiques, et pour le bénéfice, *jusqu'à présent,* d'un Brésilien sur six environ, a des ratés. (1)

Ralentissement sérieux de la croissance, estimée à 4,2 % en 1975 ; taux d'inflation passé de 29,4 % en 1975 à 46 % environ *en 1976, c'est-à-dire le taux* le plus élevé depuis dix ans ; hausse spectaculaire des prix proche de 50 % ; déficit-record de la balance commerciale, évalué en 1975 à 3,6 milliards de dollars (2) ; dette extérieure chiffrée, en 1976, à 28 milliards de dollars (soit plus *du double* par rapport à 1973), la plus forte du monde *per capita* : face à ces indicateurs préoccupants, les dirigeants admettent que « quelque chose, quelque part » est *faussé. Un débat,* encore discret, est engagé entre les partisans d'un infléchissement léger *du « modèle » et* les avocats d'un bouleversement.

Le service de la dette extérieure est à la limite du supportable avec près *de 50 %* des recettes d'exportation. « *Amérique latine : exporter, c'est croître* », titre l'hebdomadaire *Vision.* Sans doute, mais les débouchés à l'exportation *se font* plus rares *pour* le Brésil en 1977. Les multinationales, attirées par des conditions *financières et de travail* exceptionnellement favorables, ont investi massivement depuis 1965 pour répondre à la demande locale — c'est le cas de Volkswagen — ou pour utiliser le *Brésil* comme base d'exportation — c'est le cas d'I.B.M.

Mais les limites du marché intérieur, elles aussi, sont atteintes. Le tiers du revenu total du pays est concentré entre les mains *de cinq pour cent de* la *population.* Le revenu moyen de cette minorité, estimée à cinq millions de personnes, est de l'ordre de celui des Suédois, l'un des plus élevés du monde. En revanche, les trois quarts au moins des Brésiliens continuent d'avoir un *revenu minimum proche de* la subsistance.

D'autre part, le rythme et le volume des exportations dépendent en grande partie des multinationales qui prennent *leurs* décisions à l'étranger, en fonction de la rentabilité et des intérêts de l'ensemble de leurs groupes *et* non pas bien entendu des seules filiales brésiliennes. Dans ce contexte de crise, la part croissante prise par le financement de *l'importation* des *biens d'équipement* est un autre gros point noir. Ainsi sont mises en lumière quelques-unes des faiblesses d'un « modèle » qui a joué délibérément la carte de la dépendance, de l'insertion forcenée dans les marchés internationaux et d'une croissance *extensive basée sur la* contrainte politique et sociale. Faiblesses structurelles livrées à la loupe des économistes. Car il reste à analyser les carences humaines de cette croissance dans un pays encore largement en voie de développement, mais qui s'est *inspiré de la philosophie* de l'économie capitaliste industrielle développée (3).

Deux regards sur les paysans

Le Mexique, dont la croissance *s'était poursuivie depuis trois* décennies dans un climat de libéralisme économique et politique *relatif* (sans commune mesure en tout cas avec les contraintes extrêmes du *Brésil*), doit au même moment regarder en face des faiblesses qu'il a trop longtemps refusé d'admettre. *La* double dévaluation de fait du peso, en août puis en octobre 1976, a *résonné comme un coup de* tonnerre dans un ciel dont la sérénité n'était qu'apparente. Modèle de stabilité économique et politique pour toute l'Amérique latine malgré la sanglante et dramatique répression qui a suivi à l'automne 1968 la révolte étudiante, *le Mexique, l'un des trois pays en* voie d'industrialisation réelle du sous-continent, lutte depuis 1910 *contre une évidence têtue* : la pénurie de terres arables. « *La terre mexicaine,* dit M. Lopez Portillo, président de la République *depuis le 1er décembre 1976, n'est pas élastique...* »

L'intervention de l'Etat pour moderniser l'agriculture et poursuivre la réforme agraire, principe de base de la révolution, a été constante au Mexique alors que les travailleurs de la terre ont *été délibérément négligés au* Brésil depuis 1964 au profit d'une industrialisation rapide.

Le « cadre » mexicain est plus souple (exportations plus diversifiées), plus solide (le marché financier, plus ancien, a permis l'utilisation de l'épargne importante de classes moyennes solidement structurées et bénéficiaires de l'expansion). Comme le *note l'économiste brésilien Celso* Furtado, le Mexique *« où les industries de substitution ont pu aller de l'avant dans des conditions de relative stabilité »* est un pays *« d'élites bureaucratiques aux salaires élevés ».*

Dans les deux cas, au Brésil et au Mexique, des facteurs *internes* et *externes* ont joué, mais la *dépendance* de l'un et de l'autre pays — *dépendance qui est en* définitive la contrainte majeure, — n'a pas la même force ni la *même* nature. En apparence, le Mexique est moins lié à l'impérialisme nord-américain que le Brésil, dont les « penseurs » militaires ont codifié une doctrine *de sécurité nationale* basée sur la lutte à mort *« entre le communisme athée et le christianisme occidental »,* et qui a largement ouvert ses portes aux investisseurs américains. En réalité, il l'est davantage. Les pressions de Washington sont plus efficaces au *Mexique qu'au* Brésil.

Le Brésil militaire, qui a institutionnalisé la torture, mis la démocratie sous tutelle et promis pour un demain qui n'arrive jamais une « véritable » démocratie, dépend largement de *sociétés multinationales dont* la plupart ont leur centre de décisions à New-York, *mais pas toutes.* Une marge de manœuvre existe à Rio, pas à Mexico. Les quatre *cinquièmes des échanges* du Mexique « révolutionnaire » *se font* avec les Etats-Unis. La *politique tiers-mondiste* pratiquée de 1970 à 1976 par le président Echeverria, et le rôle de gendarme publiquement dévolu au Brésil par M. Kissinger en 1976 *ne changent rien à ces réalités.*

Le Brésil peut se permettre de conclure un accord nucléaire avec la République fédérale d'Allemagne, contre la volonté de *Washington, même si cet accord* est ultérieurement remis en question par des pressions américaines *indirectes* sur les *fournisseurs* européens, hypothéquant ainsi le grand pari énergétique du pays. Le Mexique, qui fait mine de vouloir adhérer à l'OPEP (4), doit *faire* marche arrière face aux discrètes, mais énergiques, mises en garde des Etats-Unis, *et il est même* contraint, dans ce jeu subtil du chat et de la souris, de dissimuler l'ampleur réelle de ses réserves de pétrole du Chiapas ; les *moyens* de pression des Etats-Unis sont multiformes et puissants.

Le crise énergétique mondiale, mise en avant par les dirigeants brésiliens pour expliquer la fin du « miracle », est un élément important mais non pas décisif. *Les signes d'essoufflement de la* machine brésilienne sont bien antérieurs à la crise du pétrole. *En revanche,* les *facteurs* externes (déséquilibre monétaire mondial et décision prise par M. Nixon, en 1971, de laisser flotter le dollar) ont été déterminants en 1976 dans la chute du peso mexicain, chute qui a soudainement fait basculer l'un des *piliers essentiels de la stabilité* et de la croissance mexicaines.

Il est donc vain de spéculer *sur la valeur relative de systèmes* politiques peu comparables, et sur la nature des contraintes *locales,* si on ne les insère pas dans un contexte plus vaste, interaméricain, *en l'occurrence,* générateur de contraintes *majeures.* Il faudrait aussi, pour *donner toute sa dimension* au débat, observer d'autres pays : le Chili et l'Uruguay, par exemple, où la répression et les contraintes politiques, portées au plus haut niveau, débouchent sur la stagnation, sinon sur la régression économique, la paupérisation *accélérée du plus grand* nombre, en fait sur l'absurde puisque le coût social de ces « expériences » ne permet *même* pas de relancer la machine économique. Ou *a contrario,* le Venezuela, que les experts de la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) ont voulu étudier à part en raison des richesses pétrolières du pays, *mais* que les meilleurs économistes vénézuéliens (5) rangent, avec d'excellents arguments, aux côtés des autres pays en voie de développement de *l'Amérique latine.*

Alors, à chacun sa « voie » au sud du rio Grande, et l'oncle Sam pour *tous ? « Il n'est plus possible de croire au progrès,* écrit M. Alain Touraine (6), *car il est devenu clair depuis longtemps que toutes les sociétés de la planète n'allaient pas mettre leurs pas dans les traces de celles qui les ont précédées. »*

Et les hommes ? Ou si l'on préfère : *la croissance, pour* quoi faire ? Voici deux métropoles grouillantes d'humanité, passionnantes, électriques, vivantes et misérables, toutes les deux superbes et dérisoires : le Grand Sao-Paulo, onze millions d'habitants, et le Grand Mexico, douze millions. *Cette fois, le Brésil, où* le maintien du plus faible salaire minimum, voire sa réduction, fait *expressément* partie de la stratégie du « développement », et le Mexique, où la hausse des salaires est réglée avec minutie chaque automne par un accord entre le gouvernement et les syndicats, affrontent les mêmes drames sociaux et humains, butent sur les *mêmes obstacles* toujours renouvelés. Le mythe de Sisyphe américain...

Sao-Paulo, *c'est le cœur* de l'empire, l'Etat leader de la fédération, le moteur du plus puissant complexe *militaro-industriel* de l'Amérique du Sud (7), la plus forte concentration bancaire, une synthèse de la Babel brésilienne où coexistent le blond germanique, le Noir africain, le Japonais et le « *turco* » *syro-libanais.* En bref, un microcosme, un laboratoire. Il est habituel, au Brésil, *d'opposer* le *Centre-Sud* « développé » au Nord-Est « sous-développé », ou les vingt millions de Brésiliens « utiles » du Brésil capitaliste aux cent millions de Brésiliens « marginaux » exclus de la croissance. Mais l'exemple de Sao-Paulo suffit ; la plus grande richesse, la plus belle vitrine du « modèle » et aussi le plus grand dénuement de la *majorité. « La croissance économique du Grand Sao-Paulo est directement liée à la détérioration des conditions de vie de larges secteurs de la population »* : c'est la conclusion d'une *étude réalisée* par l'université de Sao-Paulo, appuyée sur des docuemnts du gouvernement *de l'Etat.*

L'oncle Sam pour tous

L'impitoyable loi du marché et une *spéculation* effrénée sur les terrains encore libres du centre ont favorisé *la naissance d'immenses* et lointaines banlieues, cités-dortoirs où les conditions de *subsistance sont, selon une formule* de Mgr Helder Camara, « infrahumaines » : 20 % des *maisons* seulement disposent du tout-à-l'égout et moins de la moitié ont l'eau courante. Le taux de mortalité infantile, qui était de 30 pour mille de 1940 à 1950, a atteint 45 % au cours des treize dernières années dans le Grand Sao-Paulo. *« La récente croissance économique, conclut l'enquête, a créé une société de consommation raffinée dont l'accès est très réservé. Les classes à hauts revenus ont bénéficié du boom ; les classes inférieures n'en n'ont pas seulement été exclues ; elles ont payé très cher pour permettre* cette *expansion. »*

Urbanisation sauvage, inflation, endettement croissant ; insécurité *grandissante* des *métropoles* dévorantes (des bandes organisées de jeunes garçons d'une dizaine d'années, *cousins* des *olvidados* mexicains, agressent maintenant les passants dans le centre de Sao-Paulo) ; mortalité infantile en hausse ; insalubrité ; extension des bidonvilles (le faubourg de Netzahualcoyotl, dans l'Etat de Mexico, compte aujourd'hui plus d'un *million d'habitants, record du monde de la croissance* en milieu urbain) ; délinquance ; marginalité et disparité croissantes ; différences de plus en plus grandes entre les revenus des classes supérieures dominantes et ceux de la grande masse du peuple.

Le « prix du progrès », formule officielle brésilienne pour justifier les « bavures » et les aspects *négatifs* de la croissance, est jugé trop lourd par la plupart des économistes et des sociologues de la première puissance d'Amérique latine. Quant aux Mexicains, ils ont tiré de leur mésaventure récente la conclusion que les analyses de la CEPAL sont dépassées et que la *« soi-disant bourgeoisie nationale »* n'a pas joué son vrai rôle.

Jugements abrupts ? Peut-être, mais il est naturel que les mécomptes de la croissance, la faillite des espoirs de coopération interaméricaine exaltés à la fin des années 60, sans parler de la montée généralisée des périls militaires dans le sous-continent, *incitent à une réflexion* plus aiguë. *« Le sous-développement,* rappelle Celso Furtado, *demeure essentiellement un phénomène de dépendance extérieure. »*

Les dirigeants de régimes politiquement autoritaires et économiquement en expansion ont fréquemment *lié* la promesse de la fin ou de l'atténuation des contraintes à la conquête d'un revenu *per capita « raisonnable ».* En Espagne, dix ans avant la mort de Franco, M. Lopez Rodo, alors chargé du plan, avait fixé ce « seuil de libération » à 1 000 dollars. Cette frontière a été heureusement et largement franchie bien avant la disparition du *Caudillo* sans favoriser cependant une libération réelle des institutions. La remarque vaut pour l'Amérique *espagnole* et *portugaise.* Les revenus des classes dominantes ont progressé, atteignant les niveaux des pays industrialisés. Les contraintes demeurent pour tous les autres : les plus nombreux.

(1) Un exemple : la technologie très sophistiquée employée pour la construction du barrage géant d'Ilha Solteira, sur le Parana, a multiplié les coûts de certains secteurs par deux ou trois par rapport à un *ouvrage équivalent aux Etats-Unis.*

(2) Le Brésil a importé pour *3,5 milliards de dollars (17,5 milliards* de francs) de pétrole en 1976.

(3) *Analyse du « modèle » brésilien,* par Celso Furtado. Editions Anthropos.

(4) Le Mexique est devenu, en 1976, un pays exportateur de pétrole avec une production d'environ 6 millions de tonnes.

(5) *Venezuela, economia y dependencia,* par Maza Zavala, Malave Mata, Silva Michelena. *Editorial* Rocinante. Caracas.

(6) *Les Sociétés dépendantes,* par Alain Touraine. Editions Duculot, Paris.

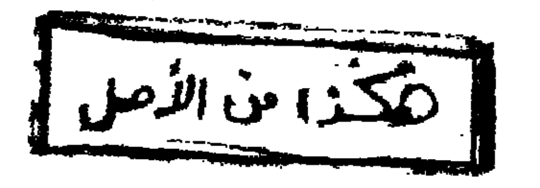
(7) Le Grand Sao-Paulo comprend trente-sept municipalités entourant la capitale de l'Etat (50 % de la production industrielle de toute la fédération brésilienne et 40 % des emplois industriels).

(8) Conditions urbaines. Gouvernement de Sao-Paulo, 1975.

Prochain article :

ANALOGIES ET DÉCALAGES AU PROCHE-ORIENT PÉTROLIER





هكذا من الأصل

POLITIQUE

L'accord pour gagner

(Suite de la première page.)

Mais le chef du gouvernement ne s'excuse pas de cette dégradation. En écho au patronat, il théorise la nécessité du chômage : « ... *Les licenciements peuvent être nécessaires.* » Lui aussi, comme Ceyrac, il « dégraisse » ; la restructuration se fait sur *le dos* des salariés.

* * *

On comprend que la gauche, et notamment le parti socialiste, soit désormais aussi soucieuse des lendemains de son éventuelle victoire que des moyens de l'obtenir. Nous devons déjà penser à la responsabilité de l'héritage que nous *laisseront tant d'hommes providentiels* : c'est le sens de plusieurs des interventions les plus récentes du parti socialiste, et, notamment, du colloque sur la politique *industrielle*.

Mais, naturellement, il ne faut pas, par une présomption qui serait bien coupable, oublier d'abord de gagner. Avec la même rigueur tranquille qu'il a apportée *chaque jour* depuis sa création à consolider l'union de la gauche, le parti socialiste applique l'accord électoral de juin 1976 pour les élections municipales, *comme il appliquera* demain l'accord sur le programme commun. Et si l'on se souvient d'où l'on est parti, de la situation héritée des élections municipales de mars 1971, *on peut dire*, dès maintenant, qu'une première victoire a été remportée. D'abord, il n'y aura d'accord qu'à gauche et cette règle ne souffre aucune exception. C'est là un fait *considérable*. Ensuite, dans la grande majorité, et sans doute dans la très grande majorité des villes de plus de trente mille habitants, la gauche se *présente unie*. *Enfin, l'accord* est ou va être conclu dès le premier tour dans de nombreuses cités de moins de trente mille habitants. Mais ce serait négliger la spécificité de ce scrutin municipal qui exprime l'infinie diversité de la réalité française que *de refuser* à utiliser, dans chaque cas, le moyen le plus efficace pour élargir encore l'audience de la gauche.

* * *

Dans un certain nombre de cas, le moyen le plus efficace est la diversité des listes de gauche au premier tour, dès lors que nul ne doute qu'il y aura accord au second tour : ce moyen n'est d'ailleurs que l'application de la « vieille règle républicaine », à laquelle nos camarades communistes se sont toujours référés dans le cas d'élection à deux tours. « *Il y a une situation nouvelle* » disent-ils, et c'est vrai. Et la conséquence de cette « situation nouvelle », c'est qu'il n'y a aucun manquement — *aucun* — à la règle de l'union pour le tour décisif de la consultation. Respecter le contrat *de juin 1976*, c'est rechercher « le meilleur accord possible » et « le meilleur accord possible », c'est celui qui permet de gagner. C'est celui qui *accroît la confiance des citoyennes* et des citoyens dans la gauche. Et cela n'est, en tout cas, pas seulement affaire de règle à caclul. Si des centaines de *milliers de Français*, et *peut-être* des millions, hier hésitants, se sont mis en mouvement vers la gauche, c'est parce que la force aujourd'hui retrouvée du parti *socialiste leur* a *apporté* la garantie dont ils avaient besoin. C'est là un fait politique majeur. Et ce fait ne diminue ni les mérites, ni le rôle des autres formations *de la gauche, notamment du* Parti communiste français. Mais le Parti socialiste manquerait à ses responsabilités s'il le négligeait.

* * *

Si demain la situation politique bascule vers la *gauche*, vers l'avenir, c'est à la fois parce qu'il y a l'union de la gauche et parce qu'à l'intérieur de la gauche le parti socialiste est devenu ce qu'il *est et a atteint* le niveau qui est le sien aujourd'hui. Ce serait faire tort à la gauche tout entière que d'accepter, ici ou là, de laisser gommer l'influence réelle et même incontestée, qui est celle aujourd'hui, du parti socialiste ; en l'occurrence, ce *que certains appellent notre* intransigeance n'est pas affaire de boutique, c'est une question de principe de notre politique. Si nous agissions autrement, ceux-*là mêmes que, par la fermeté* de nos engagements, nous avons convaincus de nous rejoindre dans la gauche, en viendraient à douter de notre capacité à *tenir toute notre place, à tenir* notre rôle.

François Mitterrand aime à dire que notre politique est un attelage à deux chevaux : l'union de la gauche, le parti socialiste. Pour arriver au but, ils doivent avancer d'un même pas.

JEAN POPEREN.

P.S.U. : la gauche ne pourrait pas gouverner avec M. Giscard d'Estaing

M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., a rendu compte lundi 21 février, au *cours* d'une conférence de presse, des travaux de la direc*tion politique nationale* de son parti, réunie les 19 et 20 février à Paris. *Il* a regretté *que le parti* socialiste se livre « *à de véritables tours de passe-passe* » à propos des nationalisations, « *qui doivent bien apparaître comme une confiscation* ».

La résolution politique adoptée par le P.S.U. précise à ce sujet : « *Les nationalisations seront un moteur des transformations sociales dans la mesure où pourront se créer de nouveaux rapports sociaux par le double contrôle des travailleurs et des usagers sur la gestion des entreprises publiques et sur les grandes options économiques. Elles seront un outil pour réorienter l'économie si elles conduisent à un secteur public diversifié capable de rompre avec la centralisation bureaucratique du capitalisme, qu'il soit privé ou d'Etat. Elles peuvent sabotage économique de la bourgeoisie. Mais cela suppose que ne puisse se reconstituer un puissant capitalisme privé par le biais d'indemnités ou de titres perpétant les droits des actionnaires sur le capital et le bénéfice des entreprises.* »

Le texte élaboré par la direction politique nationale précise d'autre part : « *Il est illusoire de croire qu'un gouvernement issu d'une majorité parlementaire de gauche pourrait, sans se renier, gouverner avec un président de la épublique dont les pouvoirs demeureraient inchangés. A cet égard, les récentes déclarations de M. Mitterrand sont inquiétantes.* »

M. Mousel a évoqué le programme de son parti pour les élections municipales à Paris (où lui-même figurera sur la liste de la gauche dans le X[e] arrondissement).. Parmi les mesures préconisées « *pour sauver la capitale de l'asphyxie due à la circulation automobile* » figurent l'amélioration des transports en commun, la transformation du boulevard périphérique en parking, permettant une interdiction progressive de l'utilisation des voitures particulières dans Paris. Le P.S.U. souhaite, d'une manière générale, que, « *dans une perspective autogestionnaire, un contrôle populaire sur la gestion de la capitale soit établi en cas de victoire de la gauche* ».

Mirages et réalités

(Suite de la première page.)

Mais si l'on prête l'oreille à d'autres voix, tout aussi socialistes, on a *l'impression de changer d'univers*. Il suffit, par exemple, de lire ce qui se publie sous l'égide du CERES, tendance organisée du P.S., qui compte parmi ses dirigeants M. Sarre, *candidat à la mairie de Paris, et qui*, d'après les derniers congrès, réunit près du tiers des mandats du parti. Sa stratégie est exposée clairement dans le numéro de mars-avril 1974 *de sa revue officielle, qui s'intitulait* alors *Frontières*. Puisque le premier objectif est, nous dit-on, de profiter d'une victoire électorale pour commettre « *une sorte d'escroquerie : mettre à profit la faille ouverte dans le système pour changer, désarticuler, briser la machine étatique de la bourgeoisie* », les conséquences en découlent tout naturellement : *affrontement* inévitable (« *s'il ne peut être limité au plan de l'économie, il se produira alors au niveau physique* ») ; mouvements dans les campagnes qui « *risquent de prendre des formes particulièrement brutales* » ; « *accélération de l'inflation* » ; « *mesures très brutales* » en matière économique (nationalisations, etc.) ; « *fiscalité très brutale sur les revenus élevés et les entreprises* » ; « *mouvement de masse (...) déterminant dans les faits un transfert de pouvoir vers les syndicats, les partis, les comités de lutte, etc.* ». M. Che*vènement, autre dirigeant du* CERES, vient de publier un livre plus prudent dans les termes, mais qui ne renie rien sur le fond.

Visage euphorique et visage grimaçant : *telles sont les deux images* que le P.S. donne de lui-même. Ne renonçons pas, toutefois, à découvrir plus en profondeur la réalité de ce parti.

Cette réalité, il faut la chercher non dans ce que le P.S. annonce, mais dans la leçon dont on peut la définir en fonction de ses caractéristiques profondes.

Le P.S. se définit d'abord négativement : né au congrès d'Epinay en 1971, qui a rompu avec l'ancienne S.F.I.O., *il n'est pas un parti social-démocrate*. Tous ses dirigeants le proclament, et nul dans son sein n'ose le contester. Ce n'est pas une *question de nuance* puisque, contrairement à la social-démocratie, le P.S. déclare vouloir s'attaquer *aux* structures de la société et au régime qu'il appelle capitaliste, et qui est *simplement celui de la* libre entreprise.

Le P.S. est un parti collectiviste. — Ceux de ses dirigeants qui sont préposés à la séduction de l'opinion *publique s'en défendent* comme d'une calomnie, parce qu'ils savent combien le collectivisme répugne à la quasi-totalité des Français. Pourtant, les textes sont clairs : M. Mitterrand *lui-même déclarait* au congrès d'Epinay : « *Il n'y a pas de socialisme sans l'appropriation collective des grands moyens de production, d'échange et de recherche.* » Le programme du P.S. contient au moins cinq passages affirmant explicitement son objectif de collectivisation.

Le P.S. veut réaliser l'autogestion. — Sa doctrine officielle et incontestée est que, comme il est dit dans son programme, « *la collectivisation sera inséparable de l'autogestion* ».

Le P.S. est foncièrement utopiste, c'est-à-dire que ce qu'il propose n'a jamais été réalisé nulle part et ne se *réfère à rien de ce qui existe, si ce* n'est pour s'en distinguer. La Yougoslavie pratique l'autogestion, mais les résultats sont si mauvais que le P.S. affirme que la sienne est d'un *modèle tout différent. La Suède et* l'Allemagne fédérale sont ouvertement récusées parce qu'elles en sont restées à la social-démocratie, et il est vrai qu'en matière économique *elles vivent pleinement en régime de* libre entreprise.

Il y a donc bien au sein du *P.S.* une unité doctrinale qui permet de se faire *une idée assez précise* de ce qu'il est vraiment. Il y a aussi une unité de tactique qui repose sur *l'alliance avec le P.C.*

Les rapports humains y sont sans doute moins unitaires, et c'est un aspect de la *réalité* du P.S. qu'il ne faut pas négliger. Parlons d'abord *de ces fameux « modérés », dépositaires* des espoirs de certains non-socialistes. Ils existent, assurément, ces membres ou ces sympathisants du P.S. qui n'ont pas la fibre collec*tiviste et autogestionnaire* et qui considèrent le P.C. avec autant de méfiance que d'hostilité, mais ce sont des restes de l'ancienne S.F.I.O., tolérés à titre de figurants muets, qui *n'ont ni doctrine* (ils *n'osent* pas se dire sociaux-démocrates), ni organisation, ni drapeau, ni porte-parole. C'est dire que leur influence est des plus faibles.

En face d'eux, on trouve la génération *montante* du P.S., adepte d'un socialisme dur, généralement marxiste ou marxisant, décidée à prendre le pouvoir. Le CERES en est l'expres*sion la plus importante* et la *mieux* organisée, mais non la seule. En somme, ces nouveaux socialistes possèdent tout ce qui fait défaut aux anciens : doctrine, structures, dirigeants, *volonté*. C'est *dire* qu'ils déterminent en fait la direction suivie par le P.S., et que les opportunistes, même s'ils restent à quelque distance, finissent par suivre.

La réalité, tant humaine que doctrinale, du nouveau P.S. est donc bien différente de celle de l'ancienne S.F.I.O. ou de tout autre parti social-démocrate : telle est la constatation *fondamentale dont il faut partir si l'on* veut envisager les perspectives des prochains mois.

Perspectives

Il fallait procéder à toute cette *analyse avant de pouvoir répondre de* façon argumentée aux quelques questions essentielles qui ne peuvent manquer de se poser.

Première question : peut-on déta*cher le P.S. du P.C. ? La réponse est* sans aucun doute négative. Ils resteront ensemble tant qu'ils auront l'espoir de prendre le pouvoir ensemble. Certes, les deux partis sont rivaux, *mais rivaux à l'intérieur d'un même* camp, et il serait dérisoire de croire que qui que ce soit dans l'actuelle majorité pourrait arbitrer leurs querelles s'ils étaient vainqueurs.

Deuxième question : en cas de victoire de la coalition socialo-communiste, les socialistes pourraient-ils préserver une situation économique acceptable ? La réponse est encore négative. Les socialistes affirment qu'ils ne procéderaient qu'aux neuf nationalisations prévues par le pro*gramme commun. Ils omettent de dire* que les neuf entreprises nationalisées en commandent de nombreuses autres qui passeraient de fait dans le domaine collectif. Ils se gardent *bien surtout de rappeler qu'il ne* s'agirait que d'une première étape, puisque les « travailleurs » de quelque entreprise que ce soit pourront exiger la nationalisation de leur entre*prise. On entrerait alors inexorablement* dans le cycle fatal : augmentation massive des salaires, inflation galopante, évasion ou gel des capitaux, et, par voie de conséquence, *mesures de coercition et de repli à* l'intérieur des frontières aboutissant à l'asphyxie de l'économie. La duperie fondamentale du socialisme consiste à laisser croire que la pros*périté atteinte par notre société est* un acquis quasi définitif, que l'on peut exploiter et prolonger à loisir, alors qu'elle est une création permanente qui serait ruinée si l'on brisait *les ressorts matériels et psychologiques* qui la rendent possible.

Troisième question : le P.S. au pouvoir pourrait-il éviter les désordres ? La réponse est tout aussi négative. En cas de victoire de la coalition socialo-communiste, imagi*ne-t-on que les deux partis géreraient* les affaires en bons pères de famille ? C'est alors que commencerait entre eux la véritable lutte pour le pouvoir. Les communistes la transposeraient *du Parlement aux terrains où ils* détiennent leurs forces les plus importantes : la rue et les entreprises. Le CERES s'efforcerait de réaliser le programme que nous avons vu. *M. Defferre, sans le nommer*, envisage cette dernière éventualité dans son livre tout récent ; mais il sera *en mesure d'y faire face* : « La C.G.T. nous aidera », dit-il. Il omet de pré*ciser de quelle « aide » il disposera* contre les communistes.

Quatrième question enfin : le P.S. au gouvernement pourrait-il sauvegarder la liberté des Français ? Il faut encore répondre : non. Outre que la liberté *respire* mal à l'aise au milieu des désordres et de la *débâcle économique, outre que* l'on sait le cas que le P.S. ferait de la liberté d'enseignement, M. Defferre, qui est souvent présenté comme l'un des hommes les plus rassurants de son parti, nous prévient que la gauche fera voter des lois rétroactives contre ceux *qui auront « spéculé »*, selon la définition socialo-communiste, même plusieurs mois avant son arrivée au pouvoir, qu'elle prendra des mesures contre les « factieux », ainsi que *d'autres dispositions du même ordre* « dans d'autres domaines ». Quand on sait combien il est facile d'être qualifié de factieux dans de telles circonstances, on voit quelles riches *possibilités s'ouvriraient* à cette gauche-là qui aurait conquis le pouvoir et qui voudrait le conserver.

En vérité, si le P.S. ne peut assurer ni le développement écono*mique, ni la paix publique, ni la* liberté, c'est *pour une* raison qui ne tient pas aux circonstances, mais *à sa nature même. A partir* du moment où le P.S. a répudié ouvertement la social-démocratie et a choisi la voie du collectivisme, toutes les conséquences que nous avons envisagées s'ensuivent *non pas* accidentellement, mais nécessairement. Le CERES représente donc non pas une aberration, mais un aboutissement logique de ce socia*lisme-là, qui se caractérise* essentiellement par l'étouffement violent ou progressif des manifestations les plus riches et les plus libres de la vie. Les socialistes soucieux de *liberté l'ont bien compris, eux qui* ont quitté le P.S., souvent pour nous *rejoindre*.

Nous voyons déjà s'amorcer le funeste processus : d'abord les *mirages roses de l'utopie, puis l'ac*complissement du rêve renvoyé à la génération suivante (« *le socialisme dans vingt-cinq ans* », dit M. Defferre), et, en attendant, le tunnel *dont on ne voit pas la fin*. Nous saurons, quant à nous, relever le défi en réanimant les valeurs et les ressources profondes d'une société qui veut vivre au sens plein de ce mot.

YVES GUÉNA.

CES CANDIDATS QUI NOUS ÉCRIVENT...

Au 63, avenue des *Gobelins*, au fond d'une impasse, une agence de routage : toute l'année elle expédie la « publicité directe » pour les médicaments, les bijoux, les produits de beauté qui s'entassent dans vos boîtes à lettres. L'agence Beudet fait son travail sérieusement et est en ce moment *sur* une bonne affaire : l'envoi des milliers de lettres que M. Jacques Chirac adresse aux Parisiens. Cela pro*met encore quelques* beaux envois pendant la campagne élec*torale*...

Parfois, les *électeurs*, fâchés d'être sollicités sans discernement, écrivent des lettres furieuses à l'adresse de l'avenue des Gobelins, qui fait alors un commentaire amusé sur le temps perdu à écrire. Mais le directeur se pose quand même des *questions plus graves* : il a reçu une lettre de Mme Françoise Giroud *qui l'a beaucoup surpris*. Notre secrétaire d'Etat à la culture (*plus économe, plus pauvre ou* mieux aidée ?) affranchit ses lettres à 39 *centimes* quand M. Jacques Chirac paie 52 centimes. Avec des envois de plusieurs centaines de milliers de lettres, la différence est plus que notable.

Le charme de Mme Françoise Giroud aurait-il eu raison des tarifs postaux ? Vérification faite dans « le Guide officiel des P.T.T. », il s'avère que le secré*taire d'Etat à la culture* paie le tarif réservé à la prospection *commerciale. On se demande si* elle va réussir à envoyer les trois *millions de lettres prévues par* la loi. Mais Mme Giroud s'est *peut-être* simplement trompée de tarif : on n'a, en effet, pas *encore annoncé que la mairie* de Paris était à vendre...

LA MISSION DE M. J.-J. SERVAN-SCHREIBER

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber devrait être reçu dans le courant de la semaine par M. Giscard d'Estaing. Après M. Barre — qui l'avait reçu le samedi 19 *février* — le chef de l'Etat s'entretiendra avec le député de Meurthe-et-Moselle de la mission qui doit lui être confiée prochainement.

Cette *mission* serait à *caractère économique*. Elle consisterait *en l'étude des restructurations et* des réformes nécessaires pour *prolonger l'efficacité du plan de* lutte contre l'inflation dans cer*tains secteurs* industriels.

M. Servan-Schreiber a été ministre des réformes du 28 mai au 9 juin 1974. La mission qu'il est question de lui confier, de même que ses récentes prises de position en faveur de M. Giscard d'Estaing (et contre M. Chirac), accréditent les bruits de son éven*tuel retour au gouvernement* après les élections municipales. *De même apparaît plus probable* une nouvelle candidature du député de Meurthe-et-Moselle à la présidence du parti radical (qui doit réunir son congrès en mai).

● ERRATUM. — Dans le point de vue de Bertrand Fessard de Foucault « *Nationalisations, centralisation, indépendance* », (*le Monde* du 17 février), il *fallait* lire au début du dernier paragraphe : « *Dans une France faite par l'Etat et trop souvent pour l'Etat* » et non « *Dans une banque...* »

La préparation

HAUTS-DE-SEINE : accord dans trente-trois communes.

Les fédérations des Hauts-de-Seine du parti *communiste*, du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche ont *repris* contact dimanche 20 février. Elles sont parvenues à un accord pour présenter des listes d'union dans trente-trois des trente-six communes. Ces accords prévoient que les listes d'union seront conduites dans *vingt et un cas* par le parti communiste, dans onze par le parti socialiste et *dans un cas* (Vaucresson) par le Mouvement des radicaux de gauche. Les trois villes dans lesquelles se dérouleront des « primaires » au sein de la gauche sont : Clichy, Vanves et Chaville.

BOUCHES-DU-RHONE

CARRY-LE-ROUET. — Parce qu'il s'obstinait à faire figurer sur ses listes des représentants du R.P.R., M. Alfred Martin, maire socialiste de cette *commune* proche de Marseille, a été désavoué par la fédération *des Bouches-du-Rhône* du P.S. qui lui oppose une liste U.G.D.S. dans *laquelle figurent six des* huit anciens adjoints socialistes de M. Martin.

CORRÈZE

BRIVE. — L'entente n'a pu se réaliser entre les partis du programme commun et les républicains de progrès conduits par M. Jean Charbonnel, maire sortant. Trois listes seront donc en présence : celle constituée par le P.C.F. et le P.S., conduite par M. Jacques Chaminade, conseiller général *communiste* (16 P.C.F., 13 P.S., 6 personnalités) ; celle des républicains de progrès, conduite par M. Jean Charbonnel, qui comprend quelques radicaux de gauche ; et celle de la majorité, conduite par M. Jean Dupuy, adjoint au maire de Brive.

HAUTE-GARONNE

MURET. — M. Gérard Cholley, pilier de l'équipe de France de *rugby à quinze*, sera candidat à Muret sur la liste de M. Jacques Douzans (sans étiquette, favorable à la majorité), maire sortant.

ILLE-ET-VILAINE

SAINT-MALO. — La section du parti socialiste a annoncé, dimanche 20 février, qu'elle constituera une liste homogène à la suite d'un « *désaccord persistant* » avec le parti communiste. Les radicaux de gauche avaient déjà pris la décision, vendredi 18 février, de se retirer de la *liste d'union* qui avait été proposée. Le P.C. souhaitait que cette *liste soit ouverte* à des représentants du P.S.U. et de l'U.D.B. (Union démocratique bretonne) au détriment du P.S.

INDRE

CHATEAUROUX. — Les conseillers sortants de la municipalité de Châteauroux, dirigée par M. Daniel Bernardet (centre *gauche*), *ont récusé* lundi 21 février la candidature de M. Michel Jobert, *président du Mouvement* des démocrates, auquel on prête l'intention de se présenter dans cette ville. « *Si respectable que soit M. Jobert*, précise leur communiqué, *il n'est rien pour les Castelroussins et Châteauroux n'est rien pour lui.* »

HAUTE-LOIRE

YSSINGEAUX. — M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux (C.D.S.), conseiller général et conseiller municipal, sera candidat sur une liste d'union présentée comme apolitique et conduite *par le maire sortant*, M. Marcel Guillaumond, suppléant du sénateur *socialiste*, M. *René Chazelle*.

En 1971, deux listes étaient en compétition : celle de M. Guillaumond, considérée comme centre gauche (15 élus) et celle de M. Barrot, alors député P.D.M. (8 élus).

En 1974, M. Guillaumond ayant accepté de devenir le suppléant du candidat *socialiste* aux élections sénatoriales, M. Barrot, qui *désapprouvait cette initiative*, avait démissionné de son poste *d'adjoint au maire, tout en demeurant* conseiller municipal.

Les partis signataires du programme commun pourraient constituer une *liste* afin de reprendre les voix de gauche qui se portaient, jusqu'à présent, sur M. Guillaumond.

Au Puy, la liste d'union de la gauche sera conduite par M. Maurice Léger (P.S.). — *(Corresp.)*

LOT-ET-GARONNE

AGEN. — Les socialistes présentent une liste homogène conduite par M. Christian Laurissergues, *député (P.S.) du Lot-et-Garonne*. Les négociations pour la *constitution d'une liste d'union* de la gauche ont buté sur la répartition des sièges, les communistes ayant vainement revendiqué le poste de premier adjoint. La liste socialiste s'opposera à celle, « apolitique », du maire sortant, M. Pierre Esquirol (en 1971, il avait été élu à la tête d'une liste « divers gauche » comprenant des communistes et des socialistes) et à *celle de la* majorité présidentielle, à forte proportion R.P.R., *conduite* par M. Jacques Aulong, conseiller général. Le P.C. n'a pas encore fait connaître ses intentions.

LA « BATAILLE DE PARIS »

Sur Antenne 2

UN TINTAMARRE JUSTIFIÉ

A Castelsarrasin, manifestement on juge que l'élection municipale de Paris est une chose importante, même si l'on souhaite que les petites communes ne soient pas trop oubliées. La habitants interrogés dans un café de la ville à l'occasion d'une émission d'Antenne 2, lundi soir 21 février, n'ont montré — contrairement à certaines idées reçues... à Paris — aucune irritation, aucune lassitude envers les combats politiques de la capitale. Il s'agit même, selon une téléspectatrice, d'un « tintamarre justifié ». Cette prétendue opposition entre Paris et la province ne serait-elle qu'une idée de Parisien? On pouvait le croire après le film sur l'histoire de la capitale, commenté par Jean-François Kahn, à entendre les protestations de MM. Fizbin, candidat du parti communiste, Sarre, socialiste et Chirac, R.P.R., s'élever contre une telle dichotomie. Seul le maire de Deauville, M. d'Ornano, R.I., pouvait se proclamer Parisien à part entière, alors que le député de la Corrèze soulignait le prix qu'il attachait à conserver ses « racines » provinciales.

Tous, en revanche, sont à peu près tombés d'accord pour considérer que le nouveau statut de Paris comportait encore des lacunes, notamment en ce qui concerne les rapports entre le maire et le préfet de police. Pour le reste, les animateurs de l'émission, Louis Bériot et Nolë Copin, nouveau chef du service politique d'Antenne 2, n'ont guère réussi a obtenir des quatre principaux candidats de réponses bien nouvelles. Il est vrai que, filmés en multiplex, apparaissant figés dans des quarts d'écran, ils n'ont pas pu réellement débattre entre eux et faisaient presque figure d'inculpés devant leurs juges. — A. P.

M. Chirac et l'environnement

Priorité à l'accroissement du parc de logements et doublement des espaces verts

Au cours de sa quatrième conférence de presse, consacrée à son programme municipal, M. Jacques Chirac a présenté, lundi 21 février, un plaidoyer en faveur de la défense de l'environnement et de la protection de la qualité de la vie. Il a rappelé que comme premier ministre il avait souligné le caractère « profondément libéral » des thèmes sur la qualité de la vie et s'est référé aux initiatives prises dans ce domaine par Georges Pompidou (*nomination d'un ministre chargé de l'environnement* et discours écologique de Chicago le 28 février 1970). M. Chirac a estimé que si la construction de tours et de grands ensembles avait été justifiée à une certaine époque, « personne n'imagine que la politique bétonnière puisse être poursuivie ».

S'il est élu maire, M. Chirac prendra contact avec les personnalités qui conduisent des listes écologistes. Certaines étaient présentes à la conférence de presse, notamment un représentant de l'association Nature et Progrès, qui a demandé des précisions, et M. Bruce Lalonde, animateur des Amis de la terre, candidat dans le cinquième arrondissement, comme l'ancien premier ministre.

A l'extérieur, avant la réunion, quelques jeunes gens à bicyclette avaient distribué des tracts, sans mention d'origine, proclamant « Non à la tour Montparnasse. Le maire de Paris ne *doit pas être un bétonneur* » et assurant : « Les grands massacres de Paris ont été arrêtés depuis 1974 par l'intervention du président de la République. » Il s'agissait vraisemblablement d'écologistes giscardiens ! — A. P.

M. Chirac a notamment déclaré : « *Le « nouvel urbanisme », que chacun découvre et voudrait s'approprier aujourd'hui, est d'ores et déjà entré dans les faits. Il est tout entier contenu dans le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, remanié en juin 1975 à la suite des travaux de la commission mixte Etat-Ville sur la base de mes instructions de la fin de 1974, et dans le plan d'occupation des sols adopté par le Conseil de Paris (...).*

» Il faut à la fois arrêter le dépeuplement de la ville, entamer un processus d'augmentation de la population résidente et fournir des logements aux résidents actuels mal logés.

» Il faut donc bâtir des appartements supplémentaires, tout en réhabilitant le parc ancien, sans en chasser les occupants. Les appartements supplémentaires doivent s'édifier de préférence dans des secteurs « vides » tels que La Villette ou Bercy.

» Je veux faire de l'accroissement et de la modernisation du parc de logements la priorité des priorités. »

L'orateur propose « *le quadruplement des crédits affectés au logement social* » et ajoute :

« *Les 25 millions affectés en 1977 à l'aide à l'Office H.L.M. devront progressivement atteindre 100 millions, sans préjudice d'autres sources de promotion du logement social sous toutes ses formes.*

» Les ressources viendront :

» D'un redéploiement à l'intérieur du budget d'investissement ;

» D'une augmentation de la part d'autofinancement (versement direct du budget annuel de fonctionnement au budget d'investissement, pour éviter une part trop forte d'emprunts) ;

» De la mise à l'étude par l'Etat des conséquences de la situation spécifique de la capitale en matière de logement (...).

» J'ai la ferme volonté de mettre à l'étude immédiatement un train de mesures visant à accroître la politique foncière et immobilière de la Ville pour :

» — Lutter contre la restauration-spéculation des immeubles anciens ;

» — Acquérir et revendre des terrains, afin que la Ville pèse sur le marché foncier. »

M. Chirac propose aussi d'instituer un système de garantie par la Ville des prêts fournis aux artisans pour la modernisation. Il envisage le doublement sur vingt ans des espaces verts autres que les bois de Boulogne et de Vincennes et la suppression des clôtures et des murs qui morcellent et cachent les jardins. Les Parisiens et les organisations compétentes auront la possibilité de s'exprimer dans les commissions d'arrondissement et dans des cahiers d'opinions.

M. Chirac déclare : « *Je ne serais pas candidat à Paris si j'imaginais un seul moment que le maire de notre capitale ait un jour à administrer un musée doublé d'une cité d'affaires.* »

En réponse à un interlocuteur, M. Chirac précise :

« *Je trouve naturel, sain et utile — même au prix de quelques excès — que des listes écologiques se constituent. C'est un moyen d'information, de mobilisation et de sensibilisation. Nous tenterons de tenir le plus grand compte de ce réservoir de réflexion. Si je suis élu maire de Paris, je compte demander à toutes les têtes de listes écologiques de me rencontrer pour intégrer leurs préoccupations dans la politique de l'environnement et de désigner ceux qui dans chaque commission d'arrondissement devront les représenter.* »

L'offensive se développe

(Suite de la première page.)

Si M. Planchet s'est facilement laissé convaincre, trois autres conseillers sortants demeurent auprès de M. Chirac : MM. Charles Magaud, Jean-Paul Rocquet, journaliste à *Jours de France* (*tous deux R.P.R.*) et Lucien Joffre, républicain indépendant, tandis que M. Jean-Jacques Garnier, dernier conseiller sortant et ancien collaborateur de M. Frey, ne se représente pas.

Chacun peut se targuer d'avoir constitué une « liste d'union » puisque celle dite « Union pour Paris » comporte un « républicain de gauche » en la personne de M. Doublet, ancien préfet de la région de Paris, et un républicain indépendant, et qeu l'autre liste compte aussi un giscardien, un centriste et un radical.

L'initiative de M. de Bénouville réduit évidemment les chances de la liste de M. Chirac dans cet arrondissement, où le directeur de *Jours de France* possède une forte implantation et de puissants moyens d'action. Collaborateur direct de M. Dassault, M. de Bénouville avait lui-même porté plainte en juillet 1976 au *nom du constructeur d'avions* contre M. de Vathaire, inculpé d'escroquerie pour avoir détourné *8 millions de francs*. Ce dossier est toujours en cours d'instruction.

L'initiative de M. de Bénouville signifie-t-elle que M. Chirac va cesser de bénéficier du soutien que lui apportait le groupe de M. Dassault ? L'ancien premier ministre ne truove plus, d'autre part, dans le groupe de presse Hersant la sympathie active dont il bénéficiait.

L'offensive contre M. Chirac apparaît désormais sous tous ses aspects publics et cachés. L'ancien premier ministre trouvera peut-être une relative compensation dans l'attitude de M. Edgar Faure. Le président de l'Assemblée nationale en précisant lundi soir, depuis Pontarlier, dont il est le maire, que « *son objectif était de concourir à la solidarité de la majorité* » et que son « *autorité serait plus assurée* » s'il ne « *prenait pas personnellement parti* », a voulu couper court aux rumeurs qui annonçaient sa rupture avec M. Chirac, après qu'il ait été reçu par M. Giscard d'Estaing le 15 février.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Michel d'Ornano*, interrogé par Alain Trampoglieri lundi matin à France-Inter, a évoqué la candidature de M. Chirac dans le cinquième arrondissement en disant :

« *Garder tous ses sièges en province et venir se présenter à Paris pour les retrouver ensuite si on n'est pas élu, se présenter dans un secteur de Paris à l'abri de ses amis, ce n'est pas mon attitude.* »

● *Le Syndicat des journalistes C.G.T.*, enregistrant que le groupe R.P.R. reconnaît que « *des pressions étaient exercées sur certains journalistes et que le pouvoir se livrait à des manipulations de l'information* », déclare, dans un communiqué de son bureau national : « *Ces pratiques gouvernementales ne datent pas d'hier, et, lorsque M. Chirac était premier ministre, il a largement contribué à les perpétuer, ne serait-ce que par le démantèlement de l'O.R.T.F., sa complicité dans les facilités accordées à l'extension du groupe Hersant, son refus de faire appliquer la loi du 26 août 1944 sur l'organisation de la presse française.* »

Pour le S.N.J.-C.G.T., ce n'est pas un code de déontologie tel que celui suggéré par les parlementaires R.P.R., qui réglerait ces problèmes, « *mais un véritable statut des journalistes, qui assurerait leur indépendance face au pouvoir politique et financier* ».

LA LISTE DE M. DE BÉNOUVILLE DANS LE XIIe ARRONDISSEMENT

M. P. de Bénouville, député R.P.R. du douzième arrondissement, et M. André Planchet, conseiller sortant R.P.R., ont publié dans la nuit de lundi 21 à mardi 22 février le communiqué suivant :

« *Nous ne pouvons pas oublier, face à la coalition socialo-communiste, qu'à chaque élection dans le douzième arrondissement les candidats qui l'ont toujours emporté au deuxième tour contre la même coalition n'y sont parvenus que grâce au désistement en leur faveur des autres candidats de la majorité.*

» Nous ne saurions donc accepter, à l'heure où la population doit élire ses administrateurs, de ne pas faire place à nos côtés aux formations alliées dont nous avons, aujourd'hui comme hier, le plus grand et le plus indiscutable besoin. Seule l'union de tous peut barrer la route de la mairie de Paris à la conjuration des socialistes et des communistes. »

MM. de Bénouville et Planchet ont donc décidé de constituer « *une liste de véritable union* de *tous les partis de la majorité* », qui est ainsi composée : M. André Planchet, R.P.R., conseiller de Paris et ancien syndic de la Ville ; M. Fernand Rombach, maire du douxième arrondissement ; M. Paul Pernin, C.D.S., membre du conseil économique et social, ancien vice-président du conseil municipal de Paris ; M. Jean-Pierre Burriez, président des R.I. pour le douzième arrondissement ; M. Bernard Tieles, président du comité du parti radical-socialiste pour le douzième arrondissement ; M. de Bénouville, apparenté R.P.R., député de Paris.

LES LISTES DE M. D'ORNANO DANS LES 15e, 16e ET 17e ARRONDISSEMENTS

Le secrétariat politique de M. Michel d'Ornano a rendu publics, le lundi 21 février, les noms des candidats des listes Protection et Renouveau de Paris pour les 15e, 16e et 17e arrondissements :

● **15e ARRONDISSEMENT (11 sièges).** *Mme Françoise Giroud*, secrétaire d'Etat à la culture (radical) ; MM. Bertrand de Malgret, vice-président du Conseil de Paris (R.I.); Didier Bariani, président de la fédération de Paris du parti radical ; Francis Raffemel (C.D.S.) ; Jean *Loygue* (sans étiq.) ; Mlle Marie-Thérèse May (C.D.S.) ; MM. Jean Lagraullet (sans étiq.) ; Michel de la Barrière (R.I.) ; Mme Marie Breton (R.I.) ; MM. Jean-Luc Renou (R.I.) ; Alain Destrem (R.I.).

● **16e ARRONDISSEMENT (9 sièges).** MM. Pierre Lépine, conseiller sortant (C.D.S.) ; Georges Mesmin, député, conseiller sortant (C.D.S.) ; *Pierre-Christian Taittinger*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (R.I.) ; Gilbert Gantier, député, conseiller sortant (R.I.) ; Mmes Solange Marchal (C.D.S.) ; Colette Talmon (C.D.S.) ; MM Connehaye, président de l'ordre des architectes (R.I.) ; Michel Elbel (C.D.S) ; Raymond Long, ancien préfet (R.I.).

● **17e ARRONDISSEMENT (8 sièges, liste incomplète).** MM. Paul Garson, avocat (C.D.S.) ; Henri Estinguoy (sans étiq.) ; Alain Hollande (R.I.) ; Francisque Aubert (radical) ; Mme Claude Besnault (R.I.) ; M. René Jupin (R.I.).

Loin de Paris, les autres querelles de la majorité

L'importance prise par la « bataille de Paris » a fait un peu oublier que la capitale n'est pas la seule ville, et de loin, où s'affronteront, le *13 mars, deux listes se réclamant* de la majorité ou se situant dans sa mouvance : parmi les communes de plus de 30 000 habitants, une quinzaine se trouvent *dans ce cas*. Et, à Saint-Malo, il y a même trois listes de la majorité...

Cette concurrence s'exerce surtout dans les régions où la rivalité entre gaullistes, d'*une* part, centristes et républicains indépendants, d'autre part, est vive et ancienne. Elle s'était déjà exacerbée aux élections cantonales de 1976, où les formations non gaullistes de la majorité avaient tenté, à la suite de l'élection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, *de reconquérir* le terrain *qu'elles* avaient cédé depuis 1958 à l'U.N.R., puis à l'U.D.R. C'est ainsi, par exemple, que l'Est sera le théâtre de plusieurs duels importants, tels ceux de Nancy, de Mulhouse, de Thionville et d'Epinal. Dans la première de *ces villes, toutefois, le R.P.R.* n'a pas pris parti officiellement entre les deux listes en présence, et la bataille apparaît davantage comme un règlement de comptes interne à la famille *modérée que comme* une lutte entre gaullistes et « giscardiens ».

Dans l'Ouest, cette division de la majorité ne *recouvre pas nécessairement la rivalité* qui oppose, sur le plan national, les amis de M. Chirac à ceux de M. Giscard d'Estaing : à *Brest*, le maire sortant, M. Eugène Bérest, républicain indépendant, se voit opposer la candidature de M. Georges Lombard, ancien maire, sénateur centriste et président de la communauté urbaine. En revanche, à Laval, le R.P.R. que représente M. Pierre Buron, député de la Mayenne, devra d'abord devancer la liste conduite par M. François d'Aubert, qui n'a pas d'étiquette politique mais est *considéré comme* un *modéré favorable* à la majorité, s'il veut avoir une chance de l'emporter ensuite sur M. Pinçon, maire sortant (divers gauche).

Le Midi n'est pas épargné : *le duel le* plus spectaculaire en dehors de Paris a lieu à Toulon. M. Aymeric Simon-Lorière, député R.P.R. du Var, y tente de conquérir la mairie *occupée depuis dix-huit* ans par M. Maurice Arreckx, républicain indépendant. Les deux candidats ont fait appel aux représentants de toutes les *formations de la majorité (ou du* moins de toutes les familles de pensée qui la composent). Ils assurent qu'il n'y a pas entre eux de divergences politiques et *que leur affrontement* est celui de deux personnalités. Il semble difficile de les suivre entièrement sur ce terrain en raison de la proximité des *législatives*.

A *Aix-en-Provence*, un *radical affronte* un *représentant* du C.D.S. cependant que d'autres divisions apparaissent à Agen et à Avignon et qu'à Tarbes la succession de Paul Boirie, maire indépendant *décédé le 5 février*, a *ouvert* une *crise profonde* qui se traduit par l'opposition de deux listes se réclamant de la majorité : celle de M. Giacardy, républicain indépendant *soutenu par le R.P.R.*, et *celle* de M. Partimbène, conseiller municipal sortant, ex-indépendant qui a reçu le concours d'autres membres du conseil, *parmi lesquels plusieurs centristes et* gaullistes.

Parmi les autres cas d'élections primaires, on relève ceux du Creusot, de Charleville-Mézières (où M. Félix, C.D.S., affrontera M. Poncin, R.P.R.), de Chelles et de Rosny-sous-Bois dans la région parisienne, tandis qu'à Lens la situation demeure pour l'instant fort *confuse*. — B. B.

TOULON : en attendant le match

De notre envoyé spécial

Toulon. — « *Les gens attendent le match* », assure M. Aymeric *Simon-Lorière, député* R.P.R. du Var, qui va tenter de ravir son fauteuil à M. Maurice Arreckx, républicain indépendant. De fait, l'annonce de l'élection primaire *qui oppose à Toulon les deux* listes de la majorité n'a surpris ni les amis du benjamin de l'Assemblée nationale ni ceux du maire sortant : les ambitions de *M. Simon-Lorière ne faisaient* de doute pour personne, pas plus que l'intention de M. Arreckx de briguer un nouveau mandat.

La seule véritable inconnue à cet égard a été constituée par la *durée du rétablissement du député* R.P.R. après le très grave accident de voiture qui a failli lui coûter la vie en décembre 1975 ; mais, l'approche d'importants scrutins aidant peut-être la science des médecins, M. Simon-Lorière a recouvré la santé avec une rapidité *étonnante*. Tandis que M. Arreckx entamait différents pourparlers en vue de constituer sa liste, son futur adversaire commençait à organiser *sérieusement sa campagne*. En novembre 1976 il annonça officiellement sa candidature. Il venait d'avoir communication des résultats d'un sondage d'opinion qu'il avait commandé à un institut spécialisé, résultats qu'il ne pouvait pas ne pas trouver en*courageants, puisqu'ils lui accor*daient 32 % des intentions de vote au premier tour (contre 24 à M. Arreckx et 44 à la gauche) et lui laissaient espérer une nette victoire sur la gauche au second.

Si ce « match » était attendu, ce n'est pas seulement en raison de la personnalité des deux candidats de la majorité ; c'est aussi parce qu'au sein de celle-ci les *relations entre gaullistes et républicains indépendants* s'étaient depuis un an dégradées. Cette dégradation s'est particulièrement manifestée à l'occasion des élections cantonales de mars 1976, dans les différents cantons où candidats favorables au maire et *candidats gaullistes se sont vivement* affrontés.

En juillet, M. Arreckx avait reçu *l'appui officiel de M. Michel* Poniatowski, M. Chirac étant encore premier ministre. L'U.D.R. locale avait conçu quelque amertume devant la détermination du ministre d'Etat à faire du maire sortant le candidat unique de la majorité, et le passage de M. Poniatowski à *Toulon* n'avait pas contribué à détendre l'atmosphère. La candidadture de M. Arreckx devait se heurter à une vive opposition des gaullistes, tandis que M. Paul Dijoud assurait *qu'il retournerait* à M. Giscard d'Estaing sa carte des républicains indépendants si à Toulon le maire sortant n'était pas officiellement investi comme chef de *file de la majorité. M. Raymond* Barre devait ensuite recevoir successivement les deux rivaux, après avoir admonesté son imprudent secrétaire d'Etat, mais sans attribuer de façon claire et exclusive son investiture.

Cette rivalité entre le R.P.R. et *M. Arreckx est appelée à se prolonger* aux prochaines élections législatives : M. Simon-Lorière pourrait trouver des républicains indépendants sur sa route dans la troisième circonscription du Var (Toulon II, III et IV), où il se représentera, et M. Arreckx *ne devra pas s'attendre à davantage* d'égards dans la quatrième circonscription (Toulon I, La Seyne), où il tentera vraisemblablement, comme M. Giscard d'Estaing le *lui a personnellement* demandé, de prendre à M. Giovannini, communiste, le siège que *ce dernier avait ravi* avec une très courte avance à un « sortant » U.D.R. en 1973. Il pourrait se voir opposer en particulier la candidature de M. Alexandre Sanguinetti, après avoir dû combattre aux élections municipales celle d'Antoine, le frère, *gaulliste de gauche*.

Une opposition de personnes

Dans l'immédiat, la querelle majoritaire se complique de clivages secondaires. A l'intérieur même de la fédération départementale du mouvement giscardien une *scission devait conduire* un certain nombre de militants à se raprocher soit de M. Henri-Gilbert Arion, médecin *fort* connu à Toulon, et qui conduira une liste se réclamant aussi du « renouveau » municipal, soit de M. Simon-Lorière, cependant que quel*ques gaullistes, prenant ombrage* du style de ce dernier, envisageaient de figurer sur la liste du maire sortant. Quant au Centre national des indépendants et paysans du Var, il soutient M. Simon-Lorière et va jusqu'à parler de « faillite » à propos de la gestion de M. Arreckx.

Ces quelques chassés-croisés n'ont pas eu une grande portée politique ; ils *ont* surtout montré que l'opposition entre U.D.R. (puis R.P.R.) et républicains indépendants se doublait d'une opposition de personnes. Les deux candidats de la majorité, d'ailleurs, ne le nient pas ; ils y insistent même beaucoup plus volontiers que sur *leurs différences politiques. « Ce n'est pas du tout une situation de type parisien »*, estime M. Simon-Lorière.

M. Maurice Arreckx, maire depuis *1959, souligne que, s'il est* originaire du Nord, il a trouvé à Toulon « *plus encore qu'un port d'attache* ». *Prenant racine dans* le Midi méditerranéen, il y a adopté un style de patricien chaleureux et débonnaire et *jusqu'à* une pointe d'accent. Il rappelle volontiers les attaches parisiennes de son rival et le « parachutage » de celui-ci à Sainte-Maxime, dont *M. Simon-Lorière a conquis* la mairie en 1971 et qui n'est située dans aucune des deux circonscriptions de l' « aire toulonnaise ». Dans un bel élan de patriotisme *méridional*, son *attachement à la* ville qui est devenue la sienne, conduit M. Arreckx a demander, à *grand renfort d'affiches* géantes, que l'on garde « *Toulon aux Toulonnais* ».

Il est vrai que M. Simon-Lorière, proposant « *un avenir pour Toulon* », n'est pas en reste de gigantisme en matière d'affichage. Le jeune parlementaire poursuit une *campagne résolument personnalisée*. Il joue de sa réputation non usurpée de « battant », de sa facilité de contact dans la rue, dans les H.L.M. qu'il visite systématiquement, sonnette après sonnette, dans les réunions de quartier où « *les hommes du maire* » viennent *parfois lui porter la contradiction*.

Face à cette offensive, qu'il prend au sérieux mais non pas au tragique, le maire de Toulon fourbit ses armes. Il rappelle inlassablement le bilan de la municipalité sortante, de la construction scolaire à l'action sociale, des réalisations sportives à la *constitution* des réserves foncières, de l'amélioration de la circulation à la défense de la culture.

Quant à la jeunesse de son adversaire de la majorité, M. Arreckx estime que « *cette qualité ne saurait suffire pour savoir gérer une ville de 200 000 habitants, au cœur d'une agglomération qui en compte le double, et dont le budget — quelque 300 millions de francs annuels — mérite plutôt la sagesse d'un homme d'expérience* ». Au demeurant, l'approche de la soixantaine, soulignent *les amis du maire sortant*, ne lui ôte rien de son dynamisme. « *Dans six ans, j'en aurai soixante-cinq, l'âge de la retraite. J'en tirerai alors les conséquences* », conclut sur ce chapitre M. Arreckx.

« Le changement sans le risque »

M. Simon-Lorière, de son côté, fait campagne pour le « *changement sans le risque* » — formule qui rappelle quelque chose à ses adversaires giscardiens — et pour « *le renouveau dans le calme et la sérénité* ». Tout en reconnaissant la nécessité d'*un chef unique* à la tête de la municipalité, il prône une meilleure association des administrés aux décisions qui les intéressent, notamment par le biais d'une « *déconcentration de la mairie* », celle-ci devant, en quelque sorte, « *venir à domicile dans les quartiers* ». Cette participation pourrait, estime M. Simon-Lorière, s'exercer au sein des « comités d'intérêts locaux », qui existent déjà à Toulon, et dont sa *liste comporte* plusieurs membres.

A ce duel interne à la majorité, la gauche assiste en spectatrice, et en se refusant naturellement à tout rôle d'arbitrage au second tour. Elle a, pour l'instant, assez peu *exploité* la brèche *ouverte* entre les amis de M. Arreckx et ceux de son rival, car elle est elle-même en proie à de sérieuses difficultés : la candidature du vice-amiral *Sanguinetti, dont* le nom avait été avancé par le P.C. comme simple membre de la liste, et repris par le P.S. comme éventuel chef de cette liste, continue de diviser profondément les deux principales formations signataires du programme commun. *Les communistes réclament* la tête de liste pour leur candidate, Mlle Danièle de March, en fondant cette prétention sur le fait que le P.C. a presque toujours devancé assez largement le P.S. à Toulon dans les derniers scrutins. Dans une interview publiée *samedi 19 février* par *Var-Matin*, le vice-amiral Sanguinetti a évoqué la possibilité d'un échec des négociations internes à la gauche, en indiquant qu'il y aurait alors à Toulon « *une liste communiste homogène et une liste de l'union de la gauche sans le parti communiste* », liste qu'il dirigerait vraisemblablement.

BERNARD BRIGOULEIX.

NANCY : duel sans arbitre

De notre envoyé spécial

Nancy. — Curieusement, c'est le challenger, ici, qui a été le plus long à se déclarer. C'est même le silence *obstiné de M. Claude Coulais*, député républicain indépendant avant d'entrer au gouvernement, le 20 décembre dernier, aujourd'hui *décidé à ravir à M. Marcel Martin*, ancien sénateur centriste, son fauteuil de maire, qui avait provoqué la candidature de M. *Claude Huriet*, conseiller général R.I., et l'impatience de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. (Le premier a renoncé à *se présenter* et le second, *conforté* par son succès récent au conseil régional de Lorraine, dont il a été *réélu président contre M. Messmer (le Monde* du 7 janvier), s'en tient là.)

Bien que M. Martin se situe dans la mouvance de la majorité, à défaut *d'appartenir à l'une de ses formations*, ses adversaires républicains indépendants et gaullistes se refusent *à voir dans le scrutin de Nancy une* véritable élection primaire. Tous insistent sur le caractère local, voire personnel, de leur hostilité au *maire sortant*, et avancent des arguments d'ordre strictement municipal.

Il est vrai que la gestion du maire de Nancy s'est heurtée, sur un certain nombre de points *précis*, à l'opposition de ceux qui auraient dû *la soutenir. Ainsi le plan de circula*tion, dont M. Martin estime qu'il a « *résolu en quelques années un problème qui devenait dramatique* », est accusé par les amis de M. Coulais d'avoir « *transformé de paisibles avenues en autoroutes urbaines* », et d'avoir « *ravagé certains quartiers populaires et de caractère* », comme le faubourg des Trois-Maisons, *transpercé par un « axe lourd »* (telle est la terminologie en usage...). Un autre dossier litigieux, celui de la tour *Thiers*, qui dresse ses vingt-trois étages place de la Gare, a provoqué une vive polémique entre M. Martin et le préfet de Meurthe-et-Moselle *(le Monde du 21 décembre) et une crise* au sein du conseil municipal. La société qui a construit cette tour a *bénéficié d'une dispense de versement* de la taxe d'équipement et de surdensité, en échange d'un modeste parterre de gazon qui, assurent les *adversaires du maire*, « *reviennent ainsi à la ville de Nancy à 9 ou 10 millions de francs* ».

A ces arguments techniques, M. Martin et ceux de ses colistiers de 1971 qui lui demeurent fidèles (16 sur 41) oppose une série de dix *grands projets*, allant de la restauration de la place Stanislas à l'aménagement des berges de la Meurthe *en passant par la relance du thermalisme*.

« Je me soutiens tout seul »

Quant au débat strictement politique, M. Martin « *ne s'y refuse pas* » mais n'en voit pas l'intérêt à propos *des élections municipales*. « *J'ai composé une liste de très large union*, assure-t-il, *rassemblant des représentants de toutes les familles non totalitaires, c'est-à-dire des socialistes qui refusent le programme commun, des indépendants, des centristes, des gaullistes et même des royalistes, et puis surtout des personnalités qui sauront gérer Nancy, car c'est cela qui compte.* »

Il ajoute : « *Je n'ai le soutien officiel d'aucune formation de la majorité car je ne l'ai pas sollicité. Je suis assez grand pour me soutenir tout seul. Je me refuse à cette politisation abusive du scrutin.* »

Le R.P.R. n'accordera son soutien à aucune des deux listes de la majorité au *premier tour*, bien qu'une dizaine de ses membres, dont plusieurs animateurs locaux du mouvement, *figurent à titre personnel* sur la liste de M. Coulais et que d'autres, plus discrètement encore, participent à celle de *M. Martin. Cette attitude* de neutralité *n'a* pas été acquise sans difficulté au sein des gaullistes nancéiens, dont une partie, conduite *par M. Falcucci, président de l'office* du tourisme, souhaitait que le Rassemblement participe activement et officiellement à liste et à *la* campagne de M. Martin. La division des militants et responsables locaux du R.P.R. sur ce point a été telle, durant quelques *semaines, que M. Charles* Pasqua, qui s'occupe de l'animation au sein de la direction du Mouvement, *s'est rendu à Nancy pour tenter* de concilier les deux positions, ou, du moins, éviter une cassure publique. Un « chargé de mission » local a été désigné, cependant que M. Martiny, secrétaire fédéral, donnait sa démission.

« *Les gaullistes ne pouvaient participer à l'entreprise de Marcel Martin*, explique M. Roger Souchal, *parce que nous estimons qu'il a failli moralement à sa mission*. » L'ancien député U.D.R. a préféré tenter de rester maire du petit village des Vosges qui l'a élu en 1971, *plutôt* que de figurer sur la liste de M. Coulais, « *mais*, assure-t-il, *je le soutiendrai personnellement dans la campagne*. »

Le secrétaire d'Etat à l'industrie, de son côté, partage son temps entre *ses nouvelles fonctions gouvernementales* et l'animation d'une campagne nancéienne particulièrement dynamique. *Ce qui fait dire à M. Martin* : « *Mon adversaire a été nommé secrétaire d'Etat pour aider son ministre, M. Michel d'Ornano, absorbé par sa campagne parisienne. Je propose qu'on nomme maintenant un sous-secrétaire d'Etat pour remplacer M. Coulais, absorbé par la campagne de Nancy.* » L'ancien député R.I. annonce qu'il « *va dresser sans complaisance le bilan de la gestion municipale* », et qu'il prendra comme premier adjoint M. Faussemagne, ancien préfet des Vosges. Il *fait* campagne sur deux *grands* thèmes locaux : la gestion financière doit être plus rigoureuse, l'urbanisme doit être plus humain. « *Sur le premier point*, explique l'un des responsables des jeunes giscardiens de Génération sociale et libérale, *le chef de file socialiste de la gauche, M. Cureau, lancera certainement de vives attaques qui nous dispenserons d'entrer dans les détails. Sur le second point, nous combattrons aussi très fermement M. Cureau, qui fut le second adjoint de M. Martin et porte une part importante de responsabilité dans la conduite des travaux publics que nous contestons.* » — B. B.

THIONVILLE : reglement de comptes

De notre correspondant

Metz. — Thionville, au cœur du bassin sidérurgique, bastion du centrisme mosellan, pourrait bien avoir un *maire communiste*. Depuis le 14 mars 1976, de plus en plus nombreux sont les Thionvillois qui le croient. Ce soir-là, en effet — c'était le deuxième tour *des élections cantonales*, — la surprise fut de taille lorsqu'il apparut que le conseiller général sortant, un réformateur, M. René Froliger, n'avait sauvé son siège qu'avec 39 voix d'avance sur le candidat communiste, un médecin qui jouit d'une certaine popularité, le docteur Paul Souffrin. C'est lui qui mènera la liste de la gauche (*16 P.C., 15 P.S.* 2 radicaux de gauche). Accident de parcours ? Certainement pas. Depuis un peu plus de *cinq* années, la gauche ne cesse de marquer des points en Moselle, y compris dans les centres urbains.

Contrairement à ce *que* l'on pourrait croire, cette remontée de la *gauche n'a pas fait l'union* au sein de la majorité. Bien au contraire, on pourrait même dire qu'elle a accentué les divisions : deux listes se réclamant de la majorité sont en présence.

La *première* est *menée* par un avocat de soixante-treize ans, Me Georges Ditsch, maire sortant centriste. La seconde est conduite par le député républicain indépendant *de la circonscription de* Thionville-Est, également avocat, Me Henri Ferretti, élu comme suppléant de Maurice Schnaebelen, décédé en mars 1976.

A *Thionville (ses quarante-cinq* mille habitants en font la deuxième ville du département), la politique reste une affaire de famille, où les étiquettes politiques correspondent *parfois* davantage à des clans qu'à des partis. Ainsi, la candidature de Me Ditsch a essentiellement pour origine les sourdes rivalités qui opposent ses *dauphins*. En *effet, le maire sortant*, après avoir annoncé en janvier 1976 qu'il se retirait de la vie *publique* après quarante-trois ans d'activité politique, annonçait en décembre dernier qu'il « *acceptait de mener une liste d'union groupant la droite et le centre* ». *Il était temps : chacun de ses* dauphins — trois au total — avait déjà constitué sa liste, et *rien n'interdisait de* penser qu'une quatrième pourrait voir le jour !

Cette « reprise de service » n'a pas réussi à maintenir l'union puisque Me Henri Ferretti annonçait, le 18 janvier dernier, qu'il constituait une liste « *pour offrir aux Thionvillois la possibilité d'exprimer un autre choix entre le conservatisme et une liste socialo-communiste.* » Curieusement, le *député R.I.* a le soutien du R.P.R. En fait, de nombreux éléments permettent *de croire que* l'initiative de Me Ferretti a pour origine la défaite de M. Pierre Messmer à la présidence du conseil régional face à M. Servan-Schreiber le 6 janvier. Les gaullistes avaient, avant le scrutin, menacé de représailles électorales les centristes qui ne voteraient pas en faveur de l'ancien premier ministre. Selon eux, Me Ditsch aurait penché du côté de M. Servan-Schreiber. Conséquence : ils soutiennent Me Ferretti contre lui. Certains disent même qu'ils ont *incité Me eFrretti à se présenter*.

Bien évidemment, du côté de la gauche, la situation est jugée *excellente. Comment pourrait-il* en être autrement ? Si elle gagne la mairie, tous les espoirs lui seront permis lors des législatives dans la circonscription de Thionville-Est, d'autant plus que Thionville-Ouest est déjà tenu par un communiste, M. César Depietri.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

● *L'Union nationale des associations familiales*, a publié, vendredi 18 février, une déclaration dans laquelle « *au nom de dix-huit millions d'électeurs ayant des enfants à charge* », elle estime que les militants des associations familiales *devraient « s'engager personnellement »* dans les élections municipales, comme candidat. L'UNAF les invite « *à promouvoir une politique familiale d'ensemble* » et à faire en sorte que les conseils municipaux « *aident au développement de la qualité de la vie de famille* ».

● *M. Giscard d'Estaing*, accompagné de sa *femme* et de deux de ses enfants, a passé la fin de semaine à Courchevel. Il devait revenir à Paris dans la journée du mardi 22 février.

MULHOUSE : de reclassement en reclassement

De notre correspondant

Mulhouse. — L'histoire des déchirements entre les forces se *réclamant* de la *majorité présidentielle* à Mulhouse n'est, en fait, que celle *de longs et difficiles reclassements* politiques. Maire socialiste après guerre, puis réformateur, candidat *indépendant à l'élection présidentielle* de 1974, M. Emile Muller s'est rallié à M. Giscard d'Estaing et à la nouvelle majorité présidentielle. En passant de l'opposition à la majorité, le maire de Mulhouse a alors reconstitué l'unanimité politique de *son conseil, brisée en 1972 par* la constitution de l'association Mulhouse-Demain, qui regroupe *aujourd'hui treize conseillers municipaux* ralliés à la majorité. Unanimité qui n'arrivait pas, toutefois, à masquer les divergences croissantes *opposant M. Muller à Mulhouse-Demain* et son président, M. Kienzler, adjoint au maire. Opposition de personnes, caractères très *différents, mais* divergence aussi quant à la gestion municipale, critiquée indirectement dans le Livre blanc publié par Mulhouse-Demain, *mais qui n'a jamais été* contestée ouvertement lors du vote des budgets municipaux par exemple.

Les tensions sont devenues rupture, il y a un an, aux cantonales. Mulhouse-Demain, avec l'appui des R.I. et de l'U.D.R., a présenté des candidats dans les quatre cantons de la ville contre ceux, *réformateurs, du maire et* a conquis deux sièges pour MM. Kienzler et Bihry. Dans la perspective des municipales, *l'opposition des deux groupes* a vite conduit à un blocage total, au courant de l'automne dernier. Mulhouse-Demain, voulant exploiter ses succès aux *cantonales, demandait* dix-neuf sièges sur les quarante et un.

M. Emile Muller, fort de son investiture de chef de file local de la *majorité, ne lui en proposait que onze* (cinq aux R.I., six à l'U.D.R.) et excluait la candidature de M. Kienzler. *Ce sont les états-majors parisiens*, peu disposés à prendre le risque d'une élection triangulaire avec une gauche en nette *progression* en Alsace, qui, *fin décembre, ont provoqué* le dénouement, M. Chirac à Paris, et M. Fourcade à Mulhouse *même, ont donné l'ordre à leurs militants* de rester sur la liste du maire sortant.

Du jour au lendemain, Mulhouse-Demain a, ainsi, perdu tout soutien *politique. Mais l'ensemble des treize* conseillers sortants R.I. et R.P.R. ont préféré constituer, malgré tout, une liste se réclamant de cette association, *au risque de se faire exclure* de leur formation, ce qui ne s'est d'ailleurs pas produit. Quant à M. Muller, il a pris sur sa liste cinq R.I. et sept R.P.R., essentiellement des nouveaux venus, dont M. Roland Bader, candidat R.I. Mulhouse-Demain en mars 1973 *contre lui* dans le canton de Mulhouse-Nord. — *(Intérim.)*

هكذا من الأصل

LE CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Les conclusions du rapport Mottin

Le ministère du travail a *décidé de rendre* public, dès ce mardi 22 février — au lieu du 25, comme précédemment annoncé, — le texte *du rapport établi par M. Jean Mottin* au sujet du conflit du « Parisien libéré ». Le communiqué du cabinet de M. Beullac, publié lundi soir, déclare :

« Des informations partielles ou contradic*toires ayant circulé concernant le contenu* du rapport remis par M. Mottin au ministre du travail sur le règlement des problèmes humains et sociaux posés par le conflit du « Parisien libéré » et à la suite d'une demande adressée ce jour au ministre par le Syndicat du Livre C.G.T.-F.O., le ministre du travail a décidé, en accord avec M. Mottin, de rendre public ce rapport le mardi 22 février 1977. »

***« Le Monde » publie intégralement ce* document.**

A *l'heure où nous mettons sous presse, le* Syndicat du Livre C.G.T. n'a encore manifesté aucune réaction à l'annonce de cette publication anticipée du rapport Mottin. Rappelons que cette organisation syndicale a décidé, dès la fin de la semaine dernière, d'envoyer à ses *sections* d'entreprise le *document Mottin* ainsi que la position du Livre C.G.T. vis-à-vis de ce rapport, avant d'organiser une consultation *générale à bulletin secret dans toutes les impri*meries de presse, dont les résultats seront connus les 3 ou 4 mars.

Le 3 mars 1977, le conflit du « Parisien libéré » entrera dans sa troisième année...

Positions des parties en présence

Le 5 *décembre* 1976, les autorités ont exécuté un arrêt de la cour d'appel de *Paris* et *fait* évacuer *par* les grévistes du *Parisien libéré* les locaux et imprimeries *de ce journal qu'ils occupaient* depuis le 6 mai 1975.

Le 7 décembre 1976, le ministre *du travail a chargé M. Mottin*, conseiller d'Etat, d'une mission de rapprochement des parties en vue d'arriver à une *solution* du conflit. M. Mottin était tenu de faire des propositions au plus *tard le 15 janvier 1977. Ce délai* a été prorogé jusqu'au 15 février 1977 à la suite du décès du président Amaury, *président* du *Parisien libéré*.

Etendue et limites de la mission confiée au chargé de mission.

Il importe, au préalable, de définir la mission dont M. Mottin a été investi. Le chargé de mission doit, après avoir entendu les parties et étudié les éléments de fait et de droit, faire ce qui sera en son pouvoir pour rapprocher les intéressés et aboutir à des conclusions recevant l'agrément des deux parties, représentées, l'une par la Fédération française des travailleurs du Livre, l'autre par le président et la direction générale du *Parisien libéré*.

A défaut d'accord, le chargé de mission doit, en tout état de cause, déposer des propositions. Celles-ci devront, alors, s'inspirer de préoccupations d'ordre humain et social. Elles tendront à assurer la réinsertion du plus grand nombre possible de grévistes dans un circuit professionnel, et, pour le surplus, l'admission des intéressés au bénéfice des institutions d'ordre social prévues pour les travailleurs sans emploi.

La mission *s*'étend aux personnes ayant travaillé jusqu'au 6 mai 1975 au *Parisien libéré* (initialement au nombre de quatre cent douze, d'après les indications de la Fédération du Livre) ou à la Société du *Petit Parisien* (initialement deux cent cinquante-trois, d'après les mêmes indications) dans la mesure où ces personnes n'ont pas encore été reclassées. Sur un total de six cent soixante-cinq personnes, cinq cent soixante-deux seraient encore sans emploi.

Le chargé de mission n'est habilité à porter aucun jugement sur la légitimité ou la non-légitimité des positions prises par les parties au cours du conflit ni à trancher les litiges d'ordre juridique les opposant. Ces litiges sont soumis aux juridictions seules qualifiées pour se prononcer.

Le chargé de mission bénéficie pour mener sa tâche à bonne fin du concours de conseillers permanents (MM. Bouzinac, directeur du Syndicat national de la presse quotidienne régionale ; Deborgher, du service juridique et technique de l'information ; Gil, directeur régional du travail) et de M. Gaudy, représentant la Fédération de la presse française et le Syndicat de la presse parisienne.

Au terme de longues négociations et d'échanges *de* vues échelonnés sur plus de deux mois, les positions des parties se révèlent *inconciliables* tant sur *l'appréciation* du droit et de certaines données de fait que sur les *solutions*.

Le chargé de mission est conduit à exposer les positions de chacune des parties. La confrontation de ces positions l'amènera à conclure à l'impossi*bilité d'aboutir à une solution* d'accord.

Position de la délégation du Livre C.G.T.

Le 3 mars 1975, la direction du *Parisien libéré* décidait unilatéralement et arbitrairement de *supprimer et de retirer des* travaux aux ouvriers de ses imprimeries parisiennes (suppression de l'édition en grand *format* et déplacement de la fabrication des éditions régionales du *Parisien libéré* dans de multiples imprimeries de province et de l'étranger).

S'appuyant sur ce coup de force, la direction prétendait que le personnel jugé, par elle seule, excédentaire, ne lui appartenait pas. La grève décidée le 8 mai 1975 en riposte *n*'a pas rompu le contrat de travail. Une décision illégale a été prise au mois de juin 1975 par le ministre du travail autorisant le licenciement du personnel de la Société d'édition du *Petit Parisien*. Cette décision ne peut aliéner les droits légitimes des ouvriers licenciés à retrouver un emploi au *Parisien libéré*, comme le personnel non licencié de la société du *Parisien libéré*.

Pour la délégation du Livre C.G.T., la situation des nouvelles imprimeries du *Parisien libéré* n'est pas conforme aux lois ni aux règles de la profession. Aucune solution n'est envisageable si la situation de ces imprimeries n'est pas reconsidérée par la direction et mise en conformité avec ces lois et ces règles. Après quoi se posera la question du reclassement des personnels intéressés.

Un règlement global du conflit se présente, pour la délégation du Livre C.G.T., de la façon suivante :

— *Le Parisien libéré* doit revenir aux règles définies par les conventions collectives de presse suivant le lieu d'implantation des imprimeries.

Les effectifs à employer pour la fabrication ainsi que les normes de travail applicables aux matériels modernes feront l'objet d'une appréciation paritaire, les annexes techniques parisiennes ne s'appliquant pas au matériel moderne.

Ces normes doivent nécessairement correspondre à celles qui s'établissent paritairement dans les entreprises parisiennes de presse et utilisant un matériel similaire. Cela afin d'assurer des conditions économiques comparables, excluant une concurrence nuisible tant aux entreprises qu'aux personnels.

Les travailleurs du *Parisien libéré* actuellement en lutte ont des droits indiscutables d'ancienneté, par conséquent ils doivent constituer l'essentiel du personnel. Toutefois, dans un souci de conciliation, il pourrait être tenu compte — dans la négociation — des personnes qualifiées embauchées pendant *le conflit*.

La délégation du Livre C.G.T. n'invoque donc pas comme *préalable à la discussion la règle* du monopole de l'embauche à *l'égard* du *Parisien libéré* et de ses *multiples* éditions.

— La notion d'« affectataires » doit être abandonnée par *la direction du Parisien libéré*.

— *Le Parisien libéré* s'insérera, *d'une façon ou d'une autre, dans* l'accord conclu avec la presse *parisienne le 7 juillet 1976*.

— *Le Parisien libéré* doit être considéré comme une entité économique, ce qui implique obliga*toirement* la *mise en place* d'un comité d'entreprise et l'application de l'ensemble des lois sociales. Ainsi, *le Parisien libéré* serait replacé dans la situation normale des autres entreprises de presse.

Position du « Parisien libéré ».

Le Parisien libéré entend rappeler d'abord *l'origine du conflit*, qui remonte à novembre 1974.

Seul quotidien régional à édi*tions multiples imprimé à Paris*, le journal ne peut survivre que si les conditions de travail sont adaptées et assouplies. Un accord intervient le 20 novembre, mais la direction se heurte à des refus systématiques pour toute application pratique. Devant cette situation économique insupportable, un plan de détresse doit être mis en œuvre au début de mars 1975, conduisant à la suppression des éditions en grand format et régionales. Aussitôt, la production est limitée, retardée par « décision syndicale ». En mai 1975, intervient une décision de grève illimitée avec occupation des imprimeries du *Parisien libéré* et de la Société du *Petit Parisien* et d'éditions.

Quatre données fondamentales

Quatre données fondamentales doivent ensuite être précisées :

1) La première découle du *monopole d'embauche du Syndicat* du Livre C.G.T.

Les intéressés, du fait qu'ils tra*vaillaient dans des imprimeries* parisiennes de presse, ne relevaient, pour leur recrutement et *pour leur carrière, que du* syndicat. La direction commandait, chaque semaine, un nombre déter*miné de « services »*. Et *le syndicat* désignait, sans appel, ceux qui, selon la formule du président du *tribunal de grande instance de* Paris, étaient des « affectataires de services ». Le journal relevait *alors, sur les bordereaux d'atelier*, les noms des bénéficiaires ainsi que les sommes à verser.

Le cas des personnels employés par la Société du *Petit Parisien* n'est pas différent, encore qu'ici *une part de l'activité de l'impri*merie relevant de clients extérieurs, une procédure de licencie*ment a été*, par *précaution*, engagée parallèlement, au moins pour couvrir la partie « labeur » *des travaux effectués*.

Le Parisien libéré conclut que les intéressés n'ont jamais été ses *salariés. Désignés extérieurement* à l'entreprise, ils relèvent uniquement du syndicat, dont ils dépen*dent étroitement*.

2) Dans le cas de la Société du *Petit Parisien* et d'éditions, il s'est *agi d'une fermeture d'usine, faute* de clientèle. Pour ce qui est du *Parisien libéré*, bien loin d'être *un « lock-out » à initiative* patronale, l'arrêt de toute activité a été imposé par l'occupation totale *des locaux administratifs comme* des installations industrielles.

3) Subsidiairement, expose *le Parisien libéré, grève et occupa*tion — malgré l'ordonnance d'évacuation immédiate du 9 juin 1975 — *ont revêtu un caractère abusif*. Elles ont entraîné l'interdiction d'accès à la direction des deux *entreprises, l'entrave à la liberté* du travail, des violences contre les services de diffusion du journal, *le personnel et le matériel de* transport l'appropriation ou la destruction d'exemplaires du *Parisien libéré*, la *fabrication et* la distribution de contrefaçons.

Ce caractère abusif suffirait à *légitimer la rupture* des contrats de travail s'il en avait existé au moment de la décision de grève.

En tout état de cause, aucun des « affectataires » ne peut prétendre à une « réintégration », qui pourrait concerner seulement des bénéficiaires de contrats de travail, lesquels sont inexistants dans les catégories professionnelles *en* cause.

4) *Le Parisien libéré* rejette les *préalables d'ordre professionnel* du Syndicat du Livre parisien C.G.T. Adhérant au Syndicat de la presse *quotidienne régionale*, il n'a d'autres règles à suivre que celles qui régissent les membres de ce syndicat.

Chassé de ses ateliers illégalement occupés, il a mis en œuvre *une imprimerie* à Saint-Ouen et une autre à Chartres. Ce faisant, il n'a violé aucune disposition *relative* au *droit* de grève. Dès lors, il n'a pas d'autre personnel à connaître que celui qui travaille *dans ces* entreprises, soit cent huit salariés, auxquels s'ajoutent soixante salariés de sous-traitants (à Saint-Ouen *et* à Amiens).

* *

Les positions qui viennent d'être rappelées se sont révélées inconciliables. Le chargé de mission a, de ce fait, été conduit à présenter au cours des négociations des propositions dans le cadre précis et *limité de sa mission. Il estime* devoir souligner ce qui suit :

— Afin de faire progresser les négociations, *le chargé de mission* a préconisé une entrevue directe entre les parties. Aucune entrevue n'a pu être *réalisée par suite d'op*positions sur la composition de la délégation syndicale ;

— Les propositions *ci-dessous* concernaient, sauf mentions particulières, uniquement les anciens *personnels* ayant *travaillé* au Parisien libéré et à la Société du *Petit parisien* qui n'ont pas *trouvé de travail à la date du 15 février 1977* ;

— Les droits et moyens des parties *étaient expressément ré*servés sur le plan juridique. Acte leur a été donné qu'elles conservent *leurs moyens de droit et la* faculté de les faire valoir par toutes les voies légales ;

— *Le chargé de mission constate* qu'aucune des parties n'invoque plus la règle du monopole d'em*bauche. Cette règle était exclue* de toutes ses propositions.

Ces dernières sont des solutions *de compromis et de conciliation*. Elles tiennent compte des nécessités propres à chacune des parties *dans* la mesure *où* des possibilités de rapprochement sont apparues.

Le chargé de mission rappelle la teneur de ces propositions, qui n'ont fait l'objet d'aucun accord concret *jusqu'à ce jour*.

Les suggestions du médiateur

Première proposition : mises à la retraite anticipées.

Les difficultés exceptionnelles traversées par les imprimeries de *presse de la région parisienne* conduisent à faire bénéficier les anciens personnels du *Parisien libéré. définis comme il a été dit* ci-dessus, d'une possibilité d'admission à la pré-retraite, pour raison d'ordre économique à cinquante-six ans et huit mois. Les intéressés bénéficieront des prestations prévues par les ASSEDIC et la CAPSAG.

Le coût de cette mesure au titre de la solidarité interprofessionnelle est évalué à 16 100 000 F (supportés par les ASSEDIC) et à 920 000 F au titre de la solidarité professionnelle (CAPSAG). Soixante-treize personnes bénéficieront de ces dispositions :

— Un an à 90 % (ASA, aide publique et ASSEDIC) ;

— Deux ans et quatre mois à 70 % (CAPSAG, ASSEDIC, aide publique) ;

— Cinq ans à 70 % (admission à la garantie de ressources jusqu'à la retraite).

Deuxième proposition : départs volontaires.

Le personnel ouvrier de moins de cinquante ans pourra quitter la profession en bénéficiant *d'une allocation forfaitaire pla*fonnée à 60 000 F, et dans la limite de cent à cent dix départs *volontaires. Cette allocation* s'ajoutera aux prestations des ASSEDIC.

Le coût de cette *mesure* au titre de la solidarité professionnelle est de 6,5 millions de francs *(CAPSAG) et* au titre de la solidarité interprofessionnelle (ASSEDIC et aide publique) de 8,25 millions de francs, *soit*, au total, 14,75 millions de francs.

Troisième proposition : reclassement dans les entreprises.

1) *Parisien libéré*. — Reclassement dans les imprimeries relevant du groupe du *Parisien libéré*, éventuellement en surnombre et dans un délai de trois mois, de vingt membres des anciens personnels définis comme il a été dit ci-dessus.

● Ce personnel mensualisé travaillera dans les conditions prévues par *la* convention collective ou la convention d'établissement en vigueur dans l'entreprise *considérée* ;

● Les possibilités d'embauche à Saint-Ouen ne seront envisagées qu'en *cas de* recrutements nouveaux ;

● L'entreprise aura pleine *liberté de décision et de choix* à l'égard des demandeurs d'emploi. Il est en outre demandé au *Parisien libéré d'offrir* par *priorité* au personnel défini comme ci-dessus les postes pouvant se trouver *disponibles dans* ses *diverses* imprimeries en 1977.

2) Imprimeries de la Presse parisienne :

Il est demandé aux imprimeries de la presse parisienne, en fonction de l'effort que doivent faire les institutions publiques pour aider à la résorption des effectifs excédentaires, que quarante postes, ou total, soient proposés au personnel non reclassé du *Parisien libéré*.

Le Syndicat de la presse parisienne fait observer, de son côté, que le lancement prochain d'un nouveau quotidien du matin doit permettre le reclassement de soixante membres de ce personnel.

3) Nouvelles Messageries de la Presse parisienne :

Au moins quarante postes seront affectés audit personnel, en contrepartie du retour de la dis*tribution du Parisien libéré*.

Quatrième proposition : personnel en excédent (219).

Ce personnel bénéficierait des *prestations du régime normal* des ASSEDIC et de l'aide publique.

Le coût de l'opération est de 16,5 millions de francs. Ce personnel pourrait être admis au bénéfice de la formation professionnelle dans le cadre d'autres professions.

— Un an à 90 % (ASA - Aide publique - ASSEDIC).

— Un an et six mois à 35 % (ASSEDIC - Aide publique).

Cinquième proposition : institutions d'ordre social.

Le personnel actuel et à venir du *Parisien libéré* de l'imprimerie de Saint-Ouen serait réinséré dans les institutions de la caisse Gutenberg, de la Mutuelle de la presse, de la CAPSAG et de l'AGESAFOP, sans répercussions sur le statut de cette entreprise sur le plan syndical (S.Q.R.) ni sur le plan des conventions et des modalités de travail ou rémunération appliquées à son personnel.

Sixième proposition.

Le problème de l'emploi dans les imprimeries de presse étant partiellement *solidaire* des possibilités ouvertes dans le labeur, le retour des publications françaises *imprimées à l'étranger* devrait faire l'objet d'une étude concertée entre les parties intéressées, avec *l'appui et la collaboration* des pouvoirs publics.

En conclusion, les propositions qui précèdent permettraient d'apporter des solutions à pratiquement la totalité des cas individuels encore en suspens. Les mesures proposées se résument ainsi, pour 562 personnes :

● Pré-retraites 73
● Départs volontaires...... 110
● Reclassement dans la profession 160
● Bénéfice de la législation sociale en cas de licenciement (Aide publique, ASSEDIC, ASA à 90 %) avec possibilité de formation professionnelle pour reclassement dans une autre profession........ 219

Un constat de non-conciliation

Si le rapport de M. Jean Mottin, dont la publication vient d'être décidée unilatéralement par M. le ministre du travail, devait mettre un point final à l'un des plus longs conflits de l'histoire de la presse française, il faudrait *marquer* ce jour d'une pierre blanche. Mais les passions se sont tant accumulées et la situation *s'est à ce point dégradée* que la mission confiée au conseiller d'Etat — rapprocher les parties en vue d'arriver à une solution du conflit — n'a pu être menée à bien.

Les positions — on le voit clairement — sont inconciliables. D'un *côté les ouvriers du Livre* voient dans les décisions de la direction du *Parisien libéré*, au printemps 1975, un coup de force auquel ils ont riposté par une grève, qui ne rompt pas le contrat de travail. *Le Parisien libéré* prétend, pour sa part, que *le « monopole d'embauche »* fait des ouvriers de la presse parisienne *des « affectataires »* dont le *Syndicat du Livre devrait être* juridiquement considéré comme *le* véritable employeur.

Les solutions préconisées par l'une et l'autre partie, pour mettre fin au conflit, découlent natu*rellement de ces positions de* principe. Pour le Livre C.G.T., *le Parisien libéré* doit revenir aux règles définies par *les* conventions collectives et, d'une façon ou d'une autre, adhérer à l'accord conclu en juillet 197[illegible] avec l'ensemble des quotidiens parisiens.

Le Parisien libéré, de son côté, déclare être un quotidien régional et non parisien et ne veut reconnaître d'autre personnel que celui qui travaille en ses nouvelles *entreprises* de Saint-Ouen, de Chartres et d'Amiens.

Il est regrettable que le médiateur n'ait pas vu d'autre issue que de s'en remettre aux tribu*naux pour trancher le problème* juridique. Comment *le Parisien libéré* peut-il soutenir sérieusement que *ceux qui*, depuis vingt-cinq ans, travaillaient dans l'entreprise, sous la seule autorité des cadres du journal, sont brusquement devenus des « affectataires », ce qui permet de rayer d'un trait de plume toutes les obligations qui découlent des lois *sociales ? S'il était impossible de* faire sur ce point entendre raison à M. Amaury, M. Bellanger n'a pas été plus facile à convain*cre. Et pourtant, dans le journal* d'entreprise édité par lui pendant des années — *Gutenberg 75-20*, — *combien de fois n'a-t-il* pas parlé de « ses » ouvriers et de la « grande famille » du *Parisien !*

N'ayant pu combler, même partiellement, ce fossé, M. Jean Mottin s'est alors attaché à la partie subsidiaire de sa mission *et a déposé des propositions* s'inspirant de préoccupations « d'ordre humain et social ». *Sans sous-estimer l'effort que* le gouvernement est prêt à consentir, notamment en finançant par l'aide publique ou par la solidarité interprofessionnelle certaines des mesures proposées, il reste bien des zones d'ombre. A supposer que tous *les ouvriers de la presse pari*sienne acceptent d'être mis à la pré-retraite à cinquante-six ans *et huit mois*, comment peut-on savoir si cent à cent dix ouvriers du *Parisien libéré*, de moins de cinquante ans, demanderont, moyennant 60 000 F, à quitter la profession ? Comment ne pas s'étonner de la disproportion entre le nombre de ceux qui pourraient être reclassés au *Parisien libéré* — qui accepte de reprendre vingt ouvriers sur les six cent soixante-cinq qu'il *employait* — et le *nombre* de ceux qui sont « affectés » aux journaux parisiens et aux N.M.P.P. ?

Il est vrai que le groupe présidé par M. Bellanger a éclaté désormais en sociétés multiples dont chacune n'emploie pas plus de quarante-neuf salariés pour qu'il n'y ait ni comité d'entreprise ni comité d'établissement. Le progrès social est sans doute à ce prix, et le ministère du travail *baisse une nouvelle fois les bras*.

C'est plus aux journaux et aux imprimeries de la presse parisienne, aux messageries (N.M.P.P.) et aux institutions pro*fessionnelles paritaires* qu'il est enjoint de se préoccuper du reclassement *d'une fraction du per*sonnel et *d'assumer une partie* non négligeable des obligations financières qui découlent des propositions du médiateur. Ce n'est, dans une affaire qui n'en manque point, que le dernier des paradoxes. — J. S.

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

DÉBAT Quelle politique pour les entreprises publiques ?

• Transat-Messageries : une seule flotte nationale face aux armateurs privés

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie générale maritime (C.G.M., ancienne Transat) se réunit mercredi 23 février pour entériner la fusion entre cette société et les Messageries maritimes. Ce sera le dernier acte du processus de rapprochement entre les deux compagnies de navigation d'économie mixte, dont le coup d'envoi avait été donné au cours d'un conseil des ministres le 1er août 1973.

Les responsables de la C.G.M. attendent une assemblée générale houleuse car les actionnaires privés de la C.G.M. (qui détiennent 36 % du capital) vont — dossiers à l'appui — dénoncer ce qu'ils appellent sans plus de nuance un « vol ». « *Depuis 1962, date à laquelle l'Etat a commencé à ne plus respecter la convention de 1948, notre société a été spoliée par les pouvoirs publics d'une somme totale qu'on peut évaluer à 750 millions de francs d'aujourd'hui. La compagnie n'a pas été bien gérée et si c'était une entreprise privée, les responsables seraient depuis longtemps en prison* », déclare M. G. Thouvenot, administrateur de la C.G.M. et président de l'association de défence des actionnaires privés. Il est un fait que, depuis plus de douze ans, ni les actionnaires privés de la C.G.M. ni ceux des Messageries maritimes — qui détiennent 19 % des actions — n'ont reçu de dividendes.

Un rapide coup d'œil sur la Bourse illustre la « grande misère » du capitalisme privé dans ces deux affaires.

Aux Messageries le cours moyen de l'action a varié de 43 à 40 F entre 1972 et 1976 (valeur nominale : 100) ; à la C.G.M. de 81 F en 1972 à 84 F en 1975 pour une valeur nominale de 195 F (la flambée de 1976 qui avait fait grimper le titre jusqu'à 290 F ayant été provoquée par des rumeurs d'OPA mais étant sans rapport avec les résultats de l'exploitation).

L'assemblée de la C.G.M. du 23 février devrait toutefois, après les passes d'armes prévues, accepter les apports faits à elle par les Messageries au titre de la fusion. Elle doit aussi approuver un apport partiel d'actifs de la C.G.M. (fusionnée avec les Messageries) à une nouvelle société : la Société financière et maritime de participation (S.F.M.P.). La S.F.M.P., société de portefeuille dégagée de toute exploitation maritime, recevra et gérera des immeubles, des participations diverses, des titres de placement. Ces actifs étant dès maintenant productifs de revenus, la S.F.M.P. devrait être en mesure de rémunérer rapidement et correctement son capital, satisfaisant ainsi les actionnaires privés qui détiendront 32 % du capital.

Une concurrence ruineuse

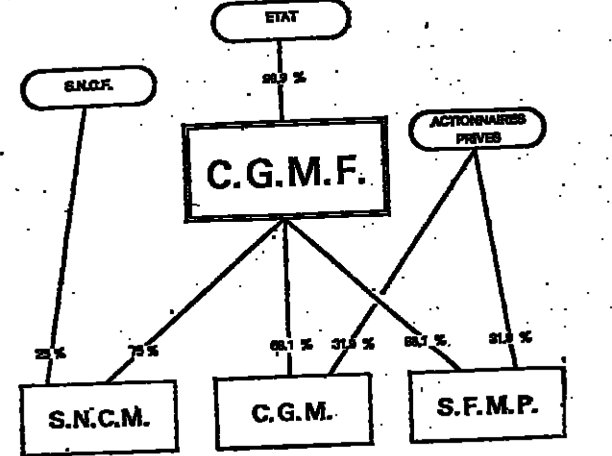
Le 23 février, dans l'après-midi, l'assemblée générale des Messageries maritimes est appelée, pour sa part, à approuver la fusion avec la C.G.M. (celle des deux qui dispose des fonds propres les plus importants), donc à signer elle-même l'acte de décès d'un armement, héritier des Messageries nationales créées en 1798 dont la vocation maritime débuta en 1851, à l'aube de la glorieuse époque des bourgeois conquérants.

Dernière assemblée annoncée le même jour : celle de la S.F.M.P., qui devra entériner les apports que lui fera la C.G.M.

Au terme de ces opérations juridico-financières complexes le holding d'Etat Compagnie générale maritime et financière (C.G.M.F.) détiendrait 68 % de la C.G.M., qui sera un armateur comme un autre, et 68 % de la Société de portefeuille (S.F.M.P.), qui sera aussi une société de placements comme une autre. Les activités qui continueraient à relever du service public et notamment la très déficitaire desserte de la Corse seront rattachées directement au holding, les capitalistes privés se trouvant par conséquent libérés de ce boulet.

Derrière ces grandes manœuvres de fusion et de clarification dont les pouvoirs publics, et notamment le ministre des finances, soulignent la logique et la nécessité, les observateurs de la chronique maritime dénoncent la dégradation continue de la situation du groupe public.

Sans doute, la conjoncture, très médiocre, y est-elle pour quelque chose, ainsi que la lutte fratricide et ruineuse entre la C.G.M. et la Mixte sur les Antilles, lutte que le secrétariat d'Etat aux transports a été incapable, par mollesse ou par imprévision, d'empêcher. Le déficit de la C.G.M. atteindra 146 millions en 1976 (dont 28 millions de charges d'immobilisation du paquebot *France*, dont le lamentable pourrissement au Havre, depuis plus de deux ans, relève chaque jour davantage du scandale). Les pertes aux Messageries (67 millions de francs) ne sont pas beaucoup moindres rapportées au chiffre d'affaires.



Dans les milieux gouvernementaux, on ne manque pas non plus de dénoncer « l'endettement colossal » du groupe. Avec le bénéfice de la garantie de l'Etat, la C.G.M.F. a déjà emprunté 700 millions de francs à la Caisse des dépôts et consignations, 70 millions de dollars à un pool bancaire international et émis sur le marché obligataire français, en 1975, un emprunt de 500 millions de francs.

Les dirigeants de la C.G.M.F. et de la C.G.M. argumentent leur défense en disant que les commandes de navires se font désormais de manière unifiée, donc plus efficace, que les services de la C.G.M. et des Messageries ont été regroupés à la Défense (l'immeuble des Messageries du boulevard de la Madeleine vient d'être vendu à l'U.A.P. pour 60 millions de francs, avec une plus-value de 10 millions) et qu'une concertation est engagée au niveau du groupe avec les organisations syndicales.

MM. Jacques Friedmann et Jacques Ribière — y aura-t-il des tiraillements pour le partage des présidences dans le nouvel organigramme, et la politique va-t-elle s'immiscer dans la marine ? — ajoutent que le groupe qu'ils animent est engagé dans un vaste effort d'équipement (dix-neuf navires en commande) nécessaire si l'on veut redonner à la France un élan maritime, favoriser le commerce extérieur et tenir une place de choix face aux armements privés.

On sait combien à Matignon, Rue de Rivoli et dans l'esprit du ministre de l'équipement, M. Jean-Pierre Fourcade, les entreprises nationales de transport — qui engloutissent des milliards chaque année — ont actuellement mauvaise réputation (1). M. Raymond Barre a déclaré qu'une telle situation n'était pas tolérable et a donné des instructions pour qu'elle soit assainie. Mais les rigueurs budgétaires et la conduite de l'économie s'accommoderont-elles de la fameuse phrase si souvent répétée en haut lieu : « *L'histoire montre que les grandes époques de développement économique de la France ont toujours coïncidé avec les périodes d'expansion maritime* » ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Cette année, l'Etat versera quelque 18,5 milliards de francs aux entreprises publiques, dont 1,7 milliard sous forme de prêts à bas taux d'intérêt. Si l'on tient compte des retraites versées par la S.N.C.F., les subventions de l'Etat atteignent même 24 milliards de francs.

● **TRAFIC RECORD PAR AEROGLISSEURS A CALAIS.** — Le nombre de passagers ayant transité par l'hoverport international de Calais en 1976 s'est élevé à 1 226 461 contre 1 099 731 en 1975, indique la chambre de commerce et d'industrie de Calais. Cette augmentation de 12 % du trafic passagers est cependant inférieure à celle enregistrée pour les véhicules de tourismes (+ 20 %) avec 205 123 véhicules.

• Air France : une mission d'inspection pour clarifier les rapports avec l'État

Le premier ministre a récemment confirmé par une lettre adressée à M. Pierre Giraudet, président d'Air France, qu'il était dans les intentions des pouvoirs publics d'indemniser la compagnie nationale des différentes contraintes de service public qu'elle subit. Si l'administration dans son ensemble est aujourd'hui acquise à ce principe, des divergences subsistent encore quant aux modalités et au montant de cette aide.

Aussi M. Raymond Barre a-t-il décidé de confier la mission de redéfinir les relations entre l'Etat et Air France à trois hauts fonctionnaires : MM. Paul Deroche, directeur du budget au ministère de l'économie et des finances, Jacques de Larosière, inspecteur des finances et administrateur de la compagnie nationale, Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile. Ils devront remettre leur rapport le 1er avril prochain.

C'est à 262 millions de francs qu'Air France avait évalué le manque à gagner imputable à l'Etat, son principal actionnaire. Il s'agit notamment du maintien en service des Caravelle, de la partition du trafic entre deux aéroports parisiens, des tarifs préférentiels pour la Corse, de la formation du personnel navigant technique. Restait hors enveloppe l'exploitation de Concorde, dont le déficit s'est élevé, l'an dernier, à 220 millions de francs après amortissements.

Dans « *les premiers éléments pour un plan d'entreprise* », M. Giraudet affirmait : « *Il est de l'intérêt commun que l'Etat n'impose à Air France aucune contrainte excédant celles que supportent normalement les autres compagnies... sans qu'aient été fixées, par un contrat préalable, des compensations équitables.* » De son côté, le comité central d'entreprise avait récemment stigmatisé l'attitude de l'Etat « *qui ne remplit pas son rôle vis-à-vis de la compagnie nationale en ne remboursant pas intégralement les contreparties qu'il lui impose* ».

La loi de finances rectificative pour 1976 a accordé à Air France un « dédommagement » global de 427 millions de francs qui représente la participation de l'Etat aux sujétions de service public et au déficit d'exploitation de Concorde, sans qu'ait été ventilée cette somme. Le budget pour 1977 prévoit une aide de 300 millions de francs.

La compagnie nationale veut obtenir que ce concours de l'Etat n'apparaisse pas comme le versement d'une subvention à une entreprise déficitaire. Elle souhaite que sa présentation soit suffisamment claire pour montrer que, dans la réalité des comptes, la situation financière d'Air France n'est pas aussi mauvaise qu'on le dit.

● **NOMINATION A AIR FRANCE.** — M. Jacques Vimont, ancien ambassadeur de France en Union soviétique, est nommé membre du conseil d'administration d'Air France. Il remplace à ce siège M. Jean-Pierre Brunet (*Journal officiel* du 19 février).

● **M. DEGUIGNES, PRESIDENT DE L'UCCEGA.** — M. Jacques Deguignes, président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille, vient d'être élu président de l'Union des chambres de commerce et établissements gestionnaires d'aéroports (UCCEGA).

● **TRANSPORT-EXPO : EN AVRIL AU BOURGET.** — Un IIIe Salon international des techniques de pointe et de l'innovation dans les transports de surface sera organisé du 12 au 24 avril 1977 au Parc des expositions de l'aéroport du Bourget.

Haute-Normandie

Au Vaudreuil (2 000 habitants)

On a oublié les électeurs de la ville nouvelle

On ne votera pas au Vaudreuil les 13 et 20 mars prochain. La ville nouvelle de l'Eure, à une dizaine de kilomètres de Rouen, est en effet la seule des neuf villes nouvelles françaises à avoir choisi le statut de l'ensemble urbain prévu par la loi Boscher du 10 juillet 1970. Les autres ont opté pour la formule du syndicat communautaire d'aménagement, qui rassemble des élus sans modifier l'organisation communale d'origine.

L'ensemble urbain, au contraire, organise la création progressive d'une commune nouvelle, avec un territoire propre, ce qui permet notamment d'isoler fiscalement la ville nouvelle. Les règles prévues pour la formation progressive d'un conseil municipal normal, au fur et à mesure de l'arrivée des nouveaux habitants, sont à l'origine de l'absence d'élections en mars prochain au Vaudreuil.

Depuis sa création en 1972, la ville nouvelle du Vaudreuil est administrée par un conseil de neuf membres : quatre maires représentent les huit communes qui ont cédé du territoire à la ville nouvelle ; les cinq autres sont désignés par le conseil général de l'Eure (actuellement, quatre conseillers de la majorité et un socialiste). Les habitants éliront directement trois conseillers... lorsque deux mille logements seront habités, puis à raison de trois élus tous les deux ans, jusqu'à ce qu'ils deviennent majoritaires.

Contrairement à ce qui était espéré, le seuil fatidique n'est pas encore atteint : la ville nouvelle compte seulement cinq cents logements neufs où habitent environ mille cinq cents personnes. Les emplois n'ont pu être créés au rythme souhaité, et la venue d'un service du ministère de l'équipement se fera attendre encore au moins deux ans. En plus des quinze cents nouveaux habitants privés du droit de vote, il y a quatre cent trente-deux habitants des villages anciens qui ont voté en 1971 et qui ne voteront pas cette fois.

Cette situation délicate était prévisible. La question a été soulevée dès juillet 1976 par le conseil de l'ensemble urbain qui souhaitait que des élections aient lieu quel que soit le nombre de logements occupés. Un amendement à la loi du 10 juillet 1970 a été présenté par M. Gustave Héon, sénateur (gauche démocratique). Examiné lors de la session budgétaire, il n'a pu être retenu par les députés qui avaient eux-mêmes protesté contre ces « cavaliers » budgétaires. Mais pourquoi n'avait-il pas été inscrit avant ?

Les élus de gauche reprochent à la majorité et au gouvernement de n'avoir pas fait le nécessaire pour que le vote puisse avoir lieu au Vaudreuil en même temps qu'ailleurs. « Officiellement, tout le monde était d'accord, mais ils n'ont rien fait pour que le texte passe », *estime M. Michel Doucet, conseiller général socialiste et membre du conseil de l'ensemble urbain. Craignaient-ils que la gauche, là comme dans les autres villes nouvelles, ait les faveurs des « personnes déplacées » ?*

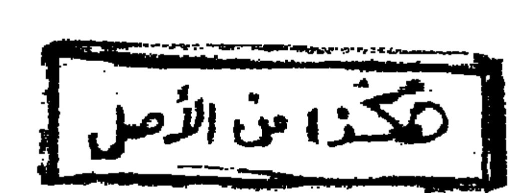
Voilà comment, en tout cas, les deux mille habitants de la ville nouvelle (et non ceux du village ancien du Vaudreuil, dont le maire, M. Louis Chèdeville, est aussi président de l'ensemble urbain) ne voteront pas en mars prochain... mais peut-être en juin, si l'amendement à la loi Boscher est voté d'ici là.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

…vence-Alpe…

…Nice à Ma…

…u voyag…



هكذا من الأصل

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

aute-Normandie

...audreuil (2 000 habitants)

...oublié les électeurs ...la ville nouvelle



Provence-Alpes-Côte-d'Azur

De Nice à Marseille, le car joue contre le train

L'extension du réseau autoroutier et l'amélioration du réseau national incitent les transporteurs routiers à organiser des services *réguliers d'autocars* à longue distance. Cette volonté de tirer le meilleur parti des infrastructures existantes inquiète la S.N.C.F. qui presse les pouvoirs publics de fixer rapidement « les règles du jeu » en la matière. Les experts du Conseil supérieur des transports doivent prochainement débattre de cette question.

Déjà, l'administration est saisie de plusieurs demandes d'ouverture de lignes régulières d'autocars : Verdun-Nancy, Le Havre-Caen, Rouen-Caen, Grenoble-Valence-Cannes, Perpignan-Nîmes, entre autres. Pour l'heure, elle n'a délivré qu'une seule autorisation : il s'agit de l'exploitation d'un service bi-quotidien Nice-Aix-en-Provence-Marseille. A la lumière des premiers résultats de cette expérience les experts vont tenter de dégager une ligne de conduite.

« Alors ? Que dites-vous de mon Boeing ? » Du regard, Julien Péglion caresse l'immense véhicule flambant neuf qui s'encadre sur le seuil du dépôt. L'objet de sa fierté : un Setra S-200 de fabrication allemande, l'un des deux autocars perfectionnés de même marque que la société qu'il dirige à Nice, la S.A.R.L. Phocéens Cars a acquis, depuis quelques mois, pour assurer un service express bi-quotidien Nice-Aix-Marseille par autoroute. *« Un service de standingue,* souligne M. Péglion. *J'en rêvais depuis des années. »* Une *« première »* en France dans le domaine du transport des voyageurs à longue distance.

A l'origine, les Phocéens Cars, l'une des plus anciennes sociétés de transport des Alpes-Maritimes, créée en 1934 et rachetée en 1955 par M. Péglion et ses deux frères, Jean et René, reliait par la R.N. 7 Nice et Marseille, *« deux villes phocéennes »* distantes de 220 kilomètres. Ses anciens propriétaires, les frères Archangioni, continuateurs des *« charretiers et maîtres de diligences »*, dont se réclame lui-même M. Péglion, exploitaient également les lignes Nice-Lyon par les Alpes, et Nice-Paris par la vallée du Rhône.

Dans les années 60-65, les transporteurs routiers ne disposaient que d'un matériel traditionnel. Il fallait alors cinq heures pour effectuer le parcours Nice-Aix-Marseille dans des cars aux sièges étroits — quelquefois encore en moleskine — insuffisamment espacés et réservant aux voyageurs les rudes épreuves de la suspension « à lames ». Avec le même nombre d'arrêts — une trentaine — et malgré l'encombrement croissant des routes, l'entreprise a réussi, grâce à une modernisation de son matériel, à gagner une heure de trajet en améliorant considérablement les conditions de confort.

« Nous n'en restions pas moins emprisonnés dans le carcan de la réglementation de 1934, sur la coordination du rail et de la route, explique M. Péglion. *Pas question de dévier de 150 mètres... pas de concessions possibles des services en dehors des droits déterminés à l'époque... Il fallait en sortir. »*

La procédure engagée par les Phocéens Cars en juillet 1974 pour être autorisés à créer *« un service régulier de transports publics de voyageurs Nice-Marseille par autoroute »* a duré près de deux ans. Les comités techniques départementaux des transports (C.T.D.T.) des Alpes-Maritimes et des Bouches-du-Rhône avaient pourtant émis un avis favorable. Mais, au sein de ces deux instances consultatives, la S.N.C.F. s'était fermement opposée au projet dont fut alors saisi le Conseil supérieur des transports. A son tour, celui-ci donna son feu vert.

Après plusieurs navettes entre les ministères intéressés, le secrétariat d'Etat aux transports finit, le 11 juin 1976, par donner son accord à l'établissement d'une convention de concession de durée limitée (trois ans). Il assortit son autorisation d'une recommandation : que la société niçoise ne propose pas de tarifs particuliers *« susceptibles d'affecter les conditions de concurrence avec la S.N.C.F. ».*

Les nouveaux services des Phocéens Cars modifie sensiblement, il est vrai, les données antérieures de cette concurrence. Le trajet Nice-Aix-Marseille par l'autoroute la Provençale (200 kilomètres) ne dure plus que trois heures, et ce délai peut être encore raccourci. Le train express met en moyenne, pour un parcours plus long (265 kilomètres), deux heures et demie.

En tout cas, au prix de 45 F — *10 % de plus que le tarif de la S.N.C.F.* — le Phocéen-Express offre une autre façon de voyager en autocar ; 12 mètres de long, 3,60 mètres de haut, 360 ch, les deux véhicules de quarante-huit places qui assurent le service sont, en outre, équipés de toilettes, d'un bar, d'un radio-téléphone et ont à leur bord une hôtesse. Chacun a coûté à la société niçoise, qui est la seule en France, pour le moment, à posséder un tel matériel, la bagatelle de 650 000 F. *« Nous nous étions engagés à offrir un service de qualité, nous avons tenu parole »*, commente M. Péglion

Chacun chez soi

« La création de services parallèles concurrents ne peut être que regrettables pour l'économie du pays, déclare M. Charles Trédé, directeur régional de la S.N.C.F. *Il est encore plus anormal que la route vienne concurrencer les chemins de fer là où existent des lignes électrifiées, incomparablement plus économes en énergie. »*

Le directeur régional de la S.N.C.F., qui, en passant, rend hommage au dynamisme des Phocéens-Cars, ne conteste pas, cependant, l'incommodité, pour les usagers de Nice ou de Cannes se rendant à Aix, de devoir prendre une correspondance à Marseille et d'accomplir pour le moins 50 kilomètres supplémentaires. La clientèle circulant entre Nice et Aix (étudiants de faculté, professions juridiques ayant affaire au siège de la cour d'appel) n'utilisant, en réalité, ni la liaison omnibus autocars par la RN 7 ni le train.

Pour cette raison, le reproche habituel d' « écrémage » fait par la S.N.C.F. est contesté par la société niçoise. *« Notre nouveau service,* souligne M. Péglion, *est justifié par l'amélioration de notre réseau. Pourquoi la S.N.C.F. aurait-elle seule le droit de s'adapter aux besoins de la clientèle et de se moderniser ? »*

Les résultats des six premiers mois d'exploitation par les Phocéens Cars ont prouvé, au demeurant, que la partie n'était pas si facile à gagner : quinze à dix-huit clients en moyenne par service au lieu de vingt comme prévu. La principale difficulté d'exploitation est celle de l'arrêt à Cannes. L'autocar doit, en effet, quitter l'autoroute qui passe au nord de l'agglomération et met une demi-heure pour gagner le centre-ville. Une navette coûterait trop cher et la société envisage de modifier son arrêt en le situant plus près de l'autoroute.

« Nous sommes, pour le moment, en déficit, admet M. Péglion, *mais je suis sûr que cette formule est une formule d'avenir. »* Et M. Trédé de conclure : *« Si le service se limite à ce qu'il est actuellement, ce ne sera pas une catastrophe pour la S.N.C.F. »*

GUY PORTE.

Au voyageur de choisir

Sur le principe, tout le monde est d'accord : « Il serait absurde de moderniser les infrastructures routières au seul profit des voitures particulières sans en faire bénéficier les moyens de transport collectifs. »

Mais, à cette affirmation, les pouvoirs publics apportent aussitôt un correctif : « Il faut éviter de créer des conditions de concurrence anormales *entre le train et l'autocar* dans la mesure où la S.N.C.F. est sujette à de *lourdes contraintes tarifaires,* alors que son concurrent est plus libre de *ses mouvements pour écrémer* la clientèle ferroviaire. »

Lorsque l'autocar veut s'introduire sur un itinéraire que le train dessert à bonne fréquence et à bonne vitesse — la ligne Perpignan-Nîmes, par exemple — l'autorité de tutelle est tentée de lui barrer la route. « En revanche, lorsque *notre service* est mauvais et coûteux — sur la relation Le Havre-Caen, par exemple — nous sommes prêts à nous retirer et à faire jouer la complémentarité entre moyens de transports », *indique-t-on à la S.N.C.F.*

A chaque cas, sa solution ? L'administration n'est pas loin de le penser, qui se veut « pragmatique ». La société nationale, quant à elle, se montre davantage « doctrinaire ». A son avis, « le coup par coup n'est pas une bonne politique ». *Il y a des cas-limites où le partage est difficile à faire entre le risque de concurrence et l'amélioration du service.*

D'où la nécessité, aux yeux des responsables ferroviaires, d'avoir des idées claires et de prendre un certain recul. « Il convient de traiter ces affaires au niveau national. Si les régions s'en mêlent, nous serons toujours perdants. » *Et pour la S.N.C.F. qui, aujourd'hui plus que jamais, est très près de ses sous,* « dix voyageurs en moins par-ci, par-là, ça finit par compter ! ».

Cette « manie » que les pouvoirs publics ont de se référer continuellement au rail, de « ménager ses intérêts », indispose les professionnels de la route. « Les demandes d'ouvertures de lignes sont longues à obtenir : deux ans pour la liaison Nice-Marseille. Leur examen se fait toujours à sens unique », *affirme M. François de Brétizel, président de la Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.)*

« Lorsque la S.N.C.F. a mis sur pied des dessertes cadencées — telles le Métrolor entre Nancy et Thionville, ou le Métrazur entre *Menton et Cannes,* l'administration ne nous a pas demandé notre avis, se *plaint-il.* Et pourtant, ces services ferroviaires ont complètement désorganisé *nos lignes d'autocars et gravement* compromis leur équilibre *financier.* »

La F.N.T.R. refuse l'idée de « chasses gardées ». Elle s'en tient au sacro-saint principe de la « liberté de choix de l'usager ». Cela dit, les routiers se défendent de vouloir piocher dans la clientèle de la S.N.C.F. « En créant des services interurbains d'autocars, *précise M. de Brétizel,* nous visons plutôt les automobilistes *qui rechignent à aller...* à la gare prendre le train. » *Dans ces périodes d'incertitude économique, personne, finalement, n'est décidé à céder le moindre pouce de terrain.*

La S.N.C.F. en viendra-t-elle à organiser ses propres liaisons routières par le biais de sa filiale, la société de contrôle de l'exploitation de transports auxiliaires (S.C.E.T.A.) ? « Ce n'est nullement dans nos intentions, *assurent ses responsables ;* ç'aurait été une bonne idée, il y a vingt ans. » *Inutile de relancer la querelle rail-route. Mieux vaut tenter de vivre en bonne intelligence avec ceux qui ne roulent pas comme vous...*

JACQUES DE BARRIN.

Bretagne

POINT DE VUE

Les promesses de Ploërmel

par ARMAND KÉRAVEL et HERVÉ DANIÉLOU (*)

En annonçant, le 8 février, à Ploërmel, la prochaine conclusion d'une « charte culturelle » bretonne, le président de la République a indiqué qu'il répondait ainsi à un vœu du conseil régional de Bretagne. En réalité, c'est déjà au moins à trois reprises que, depuis sa création, le conseil régional de Bretagne a réclamé des mesures précises afin d'organiser effectivement un véritable enseignement du breton et de la culture bretonne. Encore faudrait-il y ajouter plus d'une centaine de résolutions et de vœux votés, dans le même sens, par les conseils généraux des cinq départements bretons (Loire-Atlantique compris).

Pour ce qui le concerne, Emgleo Breiz prend acte de la promesse présidentielle et va maintenant se préoccuper, comme les autres mouvements culturels bretons, de l'élaboration de la charte annoncée. La réalisation des engagements de M. Giscard d'Estaing suppose deux séries de décisions :

1) *Concernant la promotion de la* langue et de la culture bretonnes *dans l'enseignement, à la radio et à* la télévision, ainsi que dans la vie *publique. Pour ce qui* est de l'enseignement, il s'agit, comme cela ressort *de la déclaration du président,* de satisfaire les demandes votées par le conseil régional de Bretagne les 27 septembre 1975 et 11 février 1976, et réunies dans un programme en cinq points (1) — les mesures y correspondant étant à prendre par le ministre de l'éducation. Pour la radio et la télévision, c'est à un sérieux élargissement des émissions bretonnes qu'il importe de procéder, et les dispositions incombent à la direction de FR 3 ;

2) *Concernant* la charte *culturelle* proprement dite, il s'agit de mettre à *la disposition de la région, par le* canal de la *direction régionale* des *affaires culturelles, un crédit* global destiné à soutenir les diverses activités *tendant à encourager la culture* bretonne sous tous ses aspects.

Dans la promesse de Ploërmel, ces deux séries de décisions forment un tout : aussi la charte proprement *dite* (aide aux *mouvements* artistiques, *littéraires,* etc.) ne peut-elle être adoptée sans qu'en même temps soient publiées et mises en application l'ensemble des dispositions réclamées pour *l'enseignement* par le conseil régional de Bretagne.

Il est à noter, à propos de l'échéancier fixé par M. Giscard d'Estaing (début 1978), qu'il sera nécessaire que les mesures relatives à l'enseignement soient prises avant la rentrée prochaine

Comment les mesures à prévoir seront-elles préparées ? Pour Emgleo Breiz, il ne saurait être question que d'une élaboration démocratiquement conduite, associant aux élus de la région (y compris ceux de la Loire-Atlantique), aux administrations académiques et des affaires culturelles *les représentants* qualifiés des organisations d'enseignants (qui auront à mettre en œuvre l'enseignement régionalisé) et des mouvements culturels bretons.

Les délais qui seront pris pour procéder à l'élaboration des mesures désormais attendues, la présence des *délégués* des enseignants et des *mouvements* culturels dans les groupes de travail qui prendront part *à cette élaboration, de même,* bien entendu, que le montant des dota*tions budgétaires destinées à la mise* en application des dispositions à *décider, montreront clairement si on* veut, cette fois, en haut lieu, réaliser véritablement les engagements pris, ou seulement lancer ceux-ci à l'opi*nion bretonne. Aux yeux des Bretons,* seule comptera la mise en vigueur des assurances publiquement formulées à Ploërmel.

(1) Généralisation d'un enseignement de *l'histoire* et de la civilisation bretonnes (en français), extension aux collèges de la réglementation des cours facultatifs de breton dans les lycées, création de l'option *bretonne dans le deuxième degré,* multiplication des cours d'initiation au breton dans le premier degré, stages de formation des enseignants (premier comme deuxième degré).

(*) *Co-secrétaires généraux* de la *fondation culturelle bretonne* Emgleo Breiz.

JUSTICE

Un non-lieu après la mort de la petite Malika Yézid

Bien que prise depuis le 22 novembre 1976 par M. Georges Built, juge d'instruction à Paris, une ordonnance de non-lieu concernant l'affaire Malika Yézid vient seulement d'être rendue publique. Ce non-lieu fait suite à une information ouverte en 1973 (*le Monde* du 30 juin 1973) après la mort d'une fillette âgée de huit ans, *Malika Yezid*, décédée le jeudi 28 juin au service de neuro-chirurgie de l'hôpital de la Salpêtrière à Paris.

Quatre jours auparavant, le 24 juin, Malika Yézid avait été *interrogée* par des gendarmes de Fresnes (Val-de-Marne) à propos d'une affaire concernant son frère aîné. Selon les parents de la petite Malika, l'enfant aurait été violemment giflée par les policiers durant cet interrogatoire. Les gendarmes, eux, affirmèrent, à l'époque, que si effectivement la petite fille avait été giflée, ce fut par son père.

En tout état de cause, Malika Yézid avait perdu connaissance au terme de cet interrogatoire, et, victime d'une embolie cérébrale, elle fut admise, dans le coma, à l'hôpital de la Salpêtrière où elle succomba. La plainte déposée par les parents devait entraîner l'ouverture de l'information. Une première autopsie fut pratiquée le 29 juin 1973 sans que les médecins légistes aient décelé la moindre trace de violence sur le corps de la petite fille. Une contre-autopsie, demandée par les parents et leur avocat, M[e] Bertrand Domenach, sera pratiquée beaucoup plus tard, en juin 1975, et les résultats n'en seront communiqués qu'au mois de juin 1976 (1). *Entre-temps, et depuis* l'ouverture de l'information, les parents de Malika Yézid avaient été, selon leurs dires, l'objet de multiples interventions pour qu'ils retirent leur plainte.

(1) Dans leur rapport, les médecins-experts, après avoir souligné l'existence de lésions, affirment s'être trouvés dans l'impossibilité d'établir l'origine de ces lésions. D'où le non-lieu.

● *Le nouveau bureau du Syndicat des avocats de France.* — Le conseil syndical du Syndicat des avocats de France (SAF) a élu son bureau : MM. Francis Jacob (Paris), président ; Francis Pudlowski (Paris) et Roland Rappaport (Paris), vice-présidents ; Claude Michel (Bobigny), secrétaire général ; Jean Descamps (Lille), trésorier ; Daniel Bordo (Marseille), Paul Bouazis (Paris), Jean-Louis Brechen (Lille), Dany Kretz (Strasbourg), Mmes Nicole Prévost-Bobillot (Paris) et Christine Sigaux-Cornevaux (Paris), membres.

Le conseil syndical a, d'autre part, *constaté « la recrudescence de pressions du pouvoir sur les juges et les dangers qui en résultent pour l'indépendance de la justice »*. Il a décidé de donner *« la plus grande ampleur possible à la pétition pour l'abolition de la peine de mort que le SAF et le Syndicat de la magistrature soumettent aux citoyens »*.

M. Bourges commente l'inculpation du contrôleur général Tusset

M. Yvon Bourges, ministre de la *défense, a publié, lundi 21 février*, une mise au point concernant l'attitude et les responsabilités de M. Pierre Tuffet, *contrôleur* général des armées, inculpé de *« complicité de vente illégale d'armes et de détention illégale d'armes » (le Monde* du 22 février).

Dans ce communiqué, M. Yvon Bourges précise :

« 1) Sont considérées comme armes de collection, les armes rendues définitivement inaptes au tir de toute munition, en application de l'article 1er du décret du 12 mars 1973 ;

» 2) Il appartient aux détenteurs ou aux vendeurs de ces armes, dont notamment les armuriers, de s'assurer qu'elles sont effectivement inaptes au tir ;

» 3) Ils ont la faculté, mais, sauf en matière d'importation, ils n'ont pas l'obligation de soumettre les dites armes à l'examen de l'établissement technique de Bourges, qui fait procéder à une vérification des armes ;

» 4) Le résultat de cet examen est notifié au détenteur de l'arme par le contrôe général des armées sous la signature du contrôleur général Tuffet. Il s'agit de la constatation de l'état de l'arme présentée et non d'une décision classant l'arme dans la catégorie des armes de collection. »

Le rappel de cette procédure, conclut M. Bourges, montre quel est le rôle exact du contrôleur général Tuffet dont l'honorabilité et l'intégrité ne sauraient être mises en cause à aucun titre.

Au Conseil d'État

LES CONSÉQUENCES D'UN MEURTRE COMMIS PAR UN MALADE MENTAL

Le Conseil d'Etat, dans un arrêt récemment publié mais remontant au 31 décembre 1976, a partagé également les responsabilités entre un hôpital psychiatrique et l'Etat, dans une affaire de meurtre commis par un aliéné libéré.

Le 12 février 1970, un mois et demi après sa sortie de l'hôpital psychiatrique de Saint-Egrève (Isère), où il avait été placé d'office, M. Thomas Ferrandini tuait un hôtelier marseillais, M. François Mugnier, qui l'avait *surpris en train de cambrioler* son établissement. Sur requête de la veuve de M. Mugnier, le tribunal administratif de Grenoble avait, le 20 octobre 1974, déclaré l'hôpital entièrement responsable.

Le Conseil d'Etat a décidé que les conséquences du meurtre commis par M. Ferrandini seront supportées par moitié par l'hôpital et par l'Etat, puisque le préfet a *commis une « faute lourde »* en ne faisant pas pratiquer l'expertise demandée par le médecin chef de l'hôpital et en ordonnant la libération du malade.

POLICE

UNE LETTRE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SYNDICAT INDÉPENDANT

L'article publié dans le Monde *du 16 décembre 1976 sur les méthodes employées par certains syndicalistes policiers — intitulé* « Des syndicalistes au-dessus de tout soupçon » — *nous a valu la lettre suivante de M. Paul Guigue, secrétaire général du syndicat indépendant de la police nationale :*

(...) Je tiens par cette présente à démentir d'une façon formelle les écrits me concernant dans cet article *signé* par *M. James Sarazin.* (...)

Tout d'abord, nous n'avons jamais demandé un *« véritable permis de tuer »* en faveur des policiers, nous demandons en réalité une qualification intermédiaire aux articles 309 du code pénal *qui définit l'homicide* volontaire (crime) et 319 du code pénal qui définit l'homicide involontaire (délit).

Il existe pourtant des actes intermédiaires.

Ce sont des actes volontaires dans leur mobile et involontaires dans l'intention.

Ce sont les actes nécessaires, commis sans esprit délictueux, ils sont entièrement différents d'un acte déterminé avec la recherche d'un but délictuel.

Il est tout de même très grave d'être *« systématiquement »* inculpé d'un crime, et pour un fonctionnaire de police — agissant dans l'exercice de ses fonctions — c'est encore plus grave, moralement, physiquement, désigné par la population comme un *« assassin »* après avoir *été* suspendu *« administrativement »* après un acte même de légitime défense.

Il ne s'agit pas de modifier le fond du droit, c'est une question de procédure.

D'autre part, il n'y a pas d'engagement électoral au Syndicat indépendant de la police nationale (S.I.P.N.) et il est faux d'écrire que j'ai participé *« à la protection active des colleurs d'affiches de M. Godon, député de la troisième circonscription des Yvelines »*.

Je relève dans une correspondance que j'ai reçue de M. Godon, datée du 16 janvier 1977, ceci : *« Je suis étonné de ce que j'ai pu lire dans l'article de presse que vous m'avez communiqué et que j'estime nullement fondé. Je suis surpris d'une telle accusation qui relève de la diffamation de la part de ceux qui l'ont colportée. »*

[Vouloir créer une nouvelle législation propre à la police, en matière d'homicide, est apparu grave à certains policiers peu désireux d'échapper dans ce domaine au droit commun, *et qui jugent que la dissociation* souhaitée par M. Paul Guigue entre le « mobile » et l' « intention » de l'acte peut aboutir à un laxisme dangereux pour la vie du citoyen. Dans l'article du 16 décembre 1976, nous ne faisions rien d'autre que refléter cette inquiétude de nombreux milieux *professionnels* de la police.

Quant à la participation de M. Guigue à la protection de colleurs d'affiches d'un député des Yvelines, elle a été signalée publiquement le 9 décembre 1976 par des policiers au cours d'une conférence de presse *réunie* par le *Syndicat national des* policiers en tenue. Les témoignages recueillis à ce moment par plusieurs journalistes ne paraissaient prêter à aucun doute. — J. Sn.]

FAITS ET JUGEMENTS

Une mère naturelle s'oppose à des parents nourriciers.

Soumis une nouvelle fois à la justice, le cas de deux enfants, *Isabelle* et *Agnès* Selle, neuf et dix ans, que se disputent depuis près de sept ans leur mère naturelle et leurs parents nourriciers, a été examiné, le 21 février, par la cour d'appel d'*Aix-en-Provence*.

La Cour de cassation avait annulé une décision rendue le 25 février 1975 par la cour d'appel de Montpellier qui ordonnait la restitution des deux *enfants* à Mme Solange Selle. Celle-ci est soutenue par la Ligue des droits de l'*homme*. *Les débats* ont eu lieu à huis clos. Les défenseurs de Mme Selle ont notamment souligné que celle-ci n'avait pas délaissé ses enfants, mais en avait *toujours réclamé la garde*.

Pour leur part, les conseils des parents nourriciers, M. et *Mme Roland Belle pour* l'une des enfants et M. et Mme André Olive pour l'autre, ont *plaidé* l'intérêt des deux fillettes en soulignant les troubles qui pourraient résulter d'un *changement* de garde.

Le procès de Jérôme Carrein une question écrite de M. Claudius-Petit.

Après le verdict de la cour d'assises du Nord condamnant à mort Jérôme Carrein (*le Monde* du 3 février), M. Eugène Claudius-Petit, *député de Paris* (réformateur), pose une question écrite au ministre de la justice à propos du déroulement des débats de ce procès.

Le parlementaire demande à M. Guichard *« s'il estime normal que l'avocat général, requérant devant la cour d'assises du Nord, mette en cause les jurés et le jury d'une autre cour en allant jusqu'à accuser l'avocat de la défense d'avoir effectué un « viol de conscience ». Ne peut-on voir dans une telle attitude la mise en cause d'un jugement prononcé, ce qui, venant du ministère public, peut surprendre. »*

● *Le bureau de la Fédération nationale des compagnies d'experts* près les cours d'appel et les tribunaux est composé, pour les trois années à venir, de MM. Thouvenot, *président* ; *Allard-Latour*, Hochart, Maugras, Sellon, vice-présidents ; Griziaux, secrétaire général ; Dieude, trésorier ; Manteau, trésorier adjoint.

Contrebande d'alcool.

Un cargo chypriote, le *Dorami*, transportant seize mille caisses de whisky de douze bouteilles chacune, qui avait prétexté des avaries pour se réfugier en rade de Brest (Finistère), a été retenu *par le* service des douanes. Le capitaine du navire n'a pu présenter les documents nécessaires à l'entrée d'une telle cargaison — dont le prix de vente est estimé *à 10 millions* de *francs* — dans les eaux françaises. Les douaniers, qui pensent être en présence d'un *trafic* d'alcool, ont placé sous scellés les caisses de whisky.

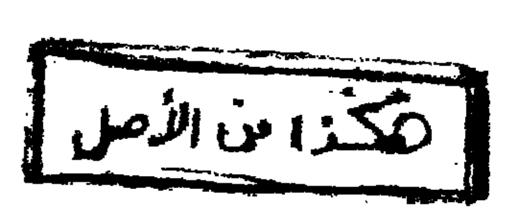
● *Deux des réfugiés basques*, qui avaient quitté, vendredi 18 février, l'île d'Yeu (Vendée) ont été interceptés à Bayonne (*Pyrénées-Atlantiques*) et reconduits sur le territoire de la commune de Tarnos, premier village landais aux portes de Bayonne. MM. José Sagardia Zaldua, vingt-six ans, et Eloy Uriarte Diaz, trente-quatre ans, avaient, comme les autres Basques assignés à résidence, *signé* avant leur *départ* de l'île d'Yeu, un document dans lequel ils s'engageaient à ne pas *résider dans* les *départements* frontaliers franco-espagnols.

● *Pour fraude fiscale*, M. Henri Saint Martin, commissaire-*priseur* à Chambéry, a été condamné lundi 21 février à treize mois d'emprisonnement avec *sursis* et à 30 000 francs d'amende par le tribunal de Lyon. Il lui était reproché des dissimulations fiscales au cours des années 1971 à 1973.

● *La durée des instructions concernant certains attentats.* — Dans une question écrite au ministre de la justice, M. Lucien Villa, *député de Paris (P.C.) s'interroge « sur la lenteur de l'instruction concernant les attentats dont ont été victimes à Paris un certain nombre d'organisations et de journaux, tels que le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix, l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide, l'Amicale des anciens déportés juifs de France, les journaux* Presse nouvelle *et* Presse nouvelle hebdo, *etc.* ».

● *Citation à l'ordre de la nation.* — Sur la proposition du ministre de l'intérieur, est cité à l'ordre de la nation (*Journal officiel* du 19 février) : M. Maurice Eluard, adjudant-chef de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris, *mécanicien sauveteur* secouriste de la base d'hélicoptères de Lorient, disparu en mer lors d'un accident survenu au cours d'une mission d'évacuation sanitaire.





هكذا من الأصل

...ITS ET JUGEMENTS

Contrebande d'alcool



...rs d'ordinateurs.

SOCIÉTÉ

LA RÉPRESSION DES TRAFICS DE MAIN-D'ŒUVRE

Deux industriels comparaissent devant le tribunal d'Aix-en-Provence

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — Deux industriels de Peyrolles (Bouches-du-Rhône) ont comparu, lundi 21 février, devant le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, présidé par M. Françoise Brunet. MM. Aimé et Jean-Paul Bernard — le père P.-D. G., le fils directeur technique de la société Durance-Concassage — répondaient de recrutement clandestin en France de travailleurs étrangers, de leur emploi en situation irrégulière, de défaut d'inscription sur le registre spécial et de dépassement de la durée hebdomadaire du travail.

Les faits remontent à près de trois ans. Après une plainte de six travailleurs turcs, le 30 avril 1974, l'instruction devait révéler l'existence d'un véritable trafic de main-d'œuvre étrangère entre la Turquie et la France. Deux des plaignants disaient avoir été contactés trois mois auparavant en Turquie par M. Nurettin Guven, directeur d'une société de transports à Istanbul, et M. Mithart Asian, se disant député et maire d'une grande ville. Ceux-ci s'engageaient, contre paiement d'une somme de 10 000 livres turques (environ 3 000 F), à les conduire en France chez un certain Bernard, qui leur fournirait aussitôt un contrat de travail et un salaire supérieur à ce qu'ils pouvaient espérer.

Le 12 mars 1974, un premier convoi de quatorze travailleurs ainsi recrutés dans la région d'Istanbul quittait la Turquie en car et arrivait le surlendemain à Marseille. Trois jours plus tard, M. Jean-Paul Bernard venait les chercher et, après leur avoir fourni des vêtements de travail, les conduisait à Peyrolles, sur un chantier de l'entreprise. Ils devaient vite s'apercevoir que les conditions de travail et les salaires ne correspondaient à rien de ce qui leur avait été promis. Ils travaillaient dix à douze heures par jour, six jours par semaine, pour un salaire de quelques centaines de francs. Bien entendu, sans aucun contrat de travail.

Le 6 avril 1974, un second groupe de huit travailleurs recrutés selon le même procédé quittait Istanbul et arrivait le 8 avril à Marseille. Le lendemain, on venait les chercher pour les conduire sur un autre chantier, mais à Fos-sur-Mer, dans une carrière où ils travaillaient dans les mêmes conditions que leurs prédécesseurs.

Une collusion

Comme ils l'avaient fait à l'instruction, les prévenus ont reconnu à l'audience avoir embauché des travailleurs turcs, sachant que ceux-ci se trouvaient en situation irrégulière, et, en conséquence, ne pas les avoir inscrits sur le registre des travailleurs étrangers. Ils admettent aussi les avoir employés au-delà de la durée hebdomadaire légale sans avoir sollicité de dérogation pour cela. Mais s'ils reconnaissent ces contraventions, couvertes aujourd'hui par la prescription, ils rejettent toute responsabilité à l'égard du délit de recrutement clandestin de main-d'œuvre, prétendant avoir été bernés par Asian.

C'est ce qu'a plaidé leur défenseur, le bâtonnier Bonnelli, du barreau d'Aix-en-Provence. En revanche, les avocats de la partie civile, Mᵉˢ Colette Pascal, Patrick Henriot et Dany Cohen ont fait valoir, au nom de l'Association de solidarité aux travailleurs immigrés et de l'union locale de la C.F.D.T., que les prévenus avaient participé à un honteux trafic de main-d'œuvre et à une exploitation non moins éhontée de ces travailleurs, qui, après avoir été floués par des racoleurs dans leur pays, l'étaient à nouveau par leurs employeurs en France.

Pour sa part, le substitut du procureur de la République, M. Jean-François Pascal, a souligné l'existence d'une collusion frauduleuse entre les recruteurs turcs et les consorts Bernard, qui trouvaient ainsi la main-d'œuvre qu'ils payaient mal, logeaient plus mal encore, sans les déclarer et sans payer de taxe à l'immigration. M. Pascal a demandé une peine d'emprisonnement avec sursis et une lourde amende contre les prévenus.

Le jugement sera rendu le 7 mars.

PAUL CHOVELON.

Un nouveau volet de la politique de l'immigration

La répression des trafics de main-d'œuvre constitue l'un des nouveaux volets de la politique française concernant les travailleurs immigrés. En France comme dans le reste de l'Europe, elle vise, parmi d'autres mesures, à stabiliser la population étrangère dans le pays d'accueil, à l'heure où l'arrêt de la croissance, l'inflation, la montée du chômage, nécessitent une plus stricte adaptation des flux migratoires aux besoins de l'économie.

Cette doctrine plus restrictive de l'immigration s'est traduite, en juillet 1974, par le verrouillage des frontières, désormais fermées à toute main-d'œuvre non originaire du Marché commun. En même temps, ne pouvant se passer de cet apport étranger avant de nombreuses années, les gouvernements renforçaient les contrôles et les interdits à l'intérieur de leur territoire. Dès l'année 1973, avec les circulaires Marcellin et Fontanet — appliquées dans des conditions parfois contestables, — la France avait tenté d'enrayer la montée des clandestins, qui restaient le principal obstacle à toute immigration « organisée ».

Mais il fut vite démontré que l'existence d'une immigration « sauvage » était d'abord — ce que l'on feignit longtemps d'ignorer — la conséquence d'un marché noir de la main-d'œuvre organisé par certains employeurs peu scrupuleux, souvent doublés de « marchands de sommeil », utilisant et exploitant des étrangers en situation irrégulière. Certains « réseaux » furent découverts, qui mirent en lumière l'intervention des passeurs d'hommes, au départ de pays proches, comme la Belgique, l'Espagne ou l'Italie, ou lointains, comme le Pakistan et l'île Maurice, ainsi que le rôle non moins important joué par les patrons d'ateliers clandestins.

L'installation auprès de M. Paul Dijoud, secrétaire d'État, d'une mission de liaison interministérielle pour la lutte contre les trafics de main-d'œuvre étrangère — mission dirigée actuellement par un jeune magistrat, M. Nouaille-Degorce — a permis dans un premier temps de coordonner les actions engagées dans ce domaine. Cette mission s'appuie sur un arsenal législatif qui vise aussi bien, désormais, les patrons et les trafiquants que les travailleurs en situation irrégulière, et qui renforce la répression des infractions constatées par les officiers de police judiciaire, ou, dans certains cas, par les inspecteurs du travail ou les inspecteurs de salubrité.

Les infractions graves peuvent être punies de peine de prison de deux mois à deux ans et d'amendes de 2 000 à 200 000 F. C'est le cas notamment pour « *tout individu qui, par aide directe ou indirecte, aura facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger* » (article 21 de l'ordonnance du 2 novembre 1945). L'emploi d'un travailleur étranger en situation irrégulière peut être puni de dix jours à un mois de prison et d'une amende de 600 à 1 000 F (article L. 341-6 du code du travail). En outre, sans préjudice des poursuites judiciaires intentées, le contrevenant est tenu à présent d'acquitter une contribution spéciale au bénéfice de l'Office national d'immigration (ONI). L'article L. 341-7 du code du travail précise que le montant de cette contribution ne saurait être inférieur à cinq cent fois le taux horaire du salaire minimum garanti. On voit aussitôt l'impact d'une telle sanction, dès lors qu'elle pourrait se trouver multipliée par le nombre de travailleurs embauchés irrégulièrement.

La jurisprudence

Au chapitre de la protection de l'étranger, l'atteinte au monopole d'embauche de l'ONI est sanctionnée par des peines de prison ou d'amendes allant de deux à cinq ans et de 10 000 F à 200 000 F, lorsque l'immixtion dans les opérations de recrutement ou d'introduction de main-d'œuvre a un caractère habituel.

Il est interdit également d'exiger d'un travailleur étranger des versements d'argent ou d'opérer sur son salaire des retenues sous la dénomination de frais ou sous d'autres dénominations, en vue ou à l'occasion de son introduction en France ou de son embauchage. Ce délit est puni d'amendes de 2 000 à 10 000 F, voire de 4 000 à 20 000 F ou d'une peine de prison de deux à six mois en cas de récidive.

Diverses peines complémentaires ont encore aggravé récemment la sévérité des sanctions : suspension du permis de conduire du passeur pour trois ans, confiscation du véhicule, retrait temporaire ou définitif de l'autorisation d'exploiter un service de transports collectifs, affichage et publicité du jugement aux frais du condamné.

Après l'affaire Silverio, plaidée devant le tribunal de grande instance de Troyes (jugement rendu le 6 mai 1975), une série de procès ont étoffé la jurisprudence en la matière. Citons-en quelques-uns : quatre ans de prison ferme, 30 000 F d'amende et 5 000 F (20 000 F en appel) de dommages-intérêts à l'ONI l'an dernier pour M. André Mathias interpellé en juin 1976 à Paris pour mise en circulation de fausses attestations médicales ; six mois de prison ferme et 1 000 F d'amende le 23 avril 1976 pour M. Ljudo Kordic, de nationalité yougoslave, employant à Paris six étrangers clandestins ; deux mois de prison ferme le 19 mai 1976 à M. Samson Tszana, de nationalité grecque, interpellé à Paris dans son atelier de confection pour aide au séjour irrégulier d'un travailleur clandestin.

Jusqu'à présent, toutefois, les sévérités de la loi n'étaient généralement réservées qu'à de petits employeurs d'origine étrangère.

— J. B.

● EN ALLEMAGNE DE L'OUEST, LE NOMBRE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS représente 1.. % des salariés inscrits à la sécurité sociale, soit 1 939 .0 sur 19 939 300. Les Turcs sont les plus nombreux : 527 .0, soit 27,2 %. Puis viennent les Yougoslaves : 390 100 (.. %) ; les Italiens : 276 400 (.. %) ; les Grecs : 178 800 (9,. %) ; les Espagnols : 111 000 (.. %), et les Portugais : 63 600 (3 %).



Un nouveau volet
...litique de l'immigration

L'ÉVÉNEMENT

Football professionnel et municipalités

Il y a en France plus d'un million de footballeurs opérant dans 17 600 clubs, *mais seulement 460 professionnels et 350 jeunes stagiaires et aspirants* répartis dans 36 clubs à section professionnelle. Même si les 77 % de Français qui, selon les indices d'écoute, avaient suivi à la télévision la dernière finale de la Coupe d'Europe ne se sentent pas toujours aussi concernés, il faut noter que le championnat de France a attiré la saison dernière 4 018 533 spectateurs en première division et 1 753 187 *personnes* en deuxième division.

Avec plus de 95 millions de francs de recettes pour les deux divisions (73 774 108 F en première division, 21 643 263 F *en seconde*) le football professionnel est devenu une activité économique importante. Si on ajoute que ces recettes *ont plus que doublé en quatre ans, on pourrait* penser que c'est une affaire florissante. Or le déficit des clubs, qui dépassait 40 millions de francs la saison dernière, fut tel que M. Pierre Mazeaud, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, dut s'en mêler.

Parmi les causes de ce déficit, il faut noter l'augmentation de la *masse salariale qui avait plus que doublé en trois ans,* passant de 41 440 000 F en 1972 à 89 330 000 F en 1975, ce qui représentait près de... 120 % des recettes brutes à l'entrée des stades. La deuxième source de ce déficit provenait des charges salariales, fiscales et sociales.

***Les efforts de M. Pierre Mazeaud* permirent d'aménager le principe *des détaxes, de rétablir* le collectif de transport S.N.C.F., de ramener le taux de cotisations à la Sécurité sociale de 35,20 à 25 %, etc. De son côté, le Groupement du football professionnel (G.F.P.) imposait un blocage de certains salaires, qui a *réduit* à 12 % l'inflation de la *masse salariale* en 1976 et limitait les possibilités de transfert de chaque club. Ainsi le *volume des transferts, qui étaient de 5 millions de francs ces dernières* années, a été ramené à 700 000 F en 1976. Certaines municipalités sont d'autre part intervenues.**

Selon le G.F.P. l'endettement des clubs de première division serait désormais ramené à 25 millions de francs et le déficit annuel d'exploitation ne serait plus que de 7 à 8 millions de francs. En première division, huit ou neuf clubs seulement, sur vingt, ne sont pas en difficulté, mais cette situation reste très fluctuante car elle dépend le plus souvent des résultats en championnat et d'une hypothétique carrière en Coupe de France. Ainsi cette saison, quelques « places fortes » du football professionnel *comme Marseille, Lille ou Rennes sont dangereusement menacées.*

Paris-Saint-Germain, qui a attiré cent trente mille spectateurs au Parc des Princes, durant *le mois de janvier,* pour trois rencontres de championnat, avoue néanmoins un endettement de 3 millions de francs et un déficit d'exploitation annuel de 1 300 000 F. Son président, M. Daniel Hechter, réclame 5 millions de francs de subvention au futur maire de Paris ou menace d'abandonner.

Après avoir été *le premier à accorder en 1965 une importante subvention* municipale au club de sa ville (750 000 F à l'Olympique de Marseille), *M. Gaston Defferre propose une réunion des maires des grandes villes afin d'éviter notamment « les enchères parfois abusives ».* Le montant total *des subventions des municipalités dépasse largement 12 millions* de francs cette saison. Certes toutes n'accordent pas le même intérêt au football professionnel. Ainsi le maire socialiste de Laval, M. Pinçon, avoue *avoir « bien d'autres priorités en tête que le maintien du Stade en première division ».* Cette réaction rejoint celle du maire de Sedan, seule *équipe professionnelle de troisième division, qui exprime dans cette page* son inquiétude.

La proximité des élections municipales amène de nombreux candidats *à se prononcer sur l'avenir du club de football professionnel local. Comme* ne le cache pas M. Gaston Defferre : « Quand l'O.M. gagne, ce sont des *centaines de milliers de Marseillais de tous âges et de toutes origines* sociales qui descendent dans la rue. » Le maire d'une grande ville ne peut rester insensible à ce phénomène populaire.

GÉRARD ALBOUY.

LES COMPTES DU PARIS-SAINT-GERMAIN

Comme un cow-boy sur un cheval de rodéo

DANIEL HECHTER est devenu dirigeant par nostalgie pour le Racing club de Paris, où il faillit faire une carrière professionnelle au poste de gardien de but. Avec une certitude : *« Pour être viable à Paris, une équipe doit non seulement gagner mais encore le faire brillamment. »*

Plus jeune président de première division, *isolé* dans un monde de présidents-directeurs généraux ou de médecins, Daniel Hechter détonne parfois. On lui reproche ses attitudes de cabotin, ses doléances incessantes auprès de la Ville de Paris, ses déclarations ou prises de position parfois prématurées et souvent maladroites, qui nuisent au sérieux du club. Il réplique en accusant la presse de *« gonfler »* certaines informations, de lui faire des procès d'intention. Comme lors de son récent voyage au Brésil, où furent successivement annoncés les transferts d'Humberto, de Paulo César ou de Dalheb.

Il se défend : *« Je ne suis pas fou. A aucun prix, je ne laisserai partir Dalheb. »* C'est justement sur les contrats somptueux consentis à certains joueurs que Daniel Hechter est souvent pris à partie quand il fait état du déficit du club. Lui met en cause les mœurs et les structures du football français : *« Ce n'est pas ma faute si le statut du footballeur professionnel prévoit des salaires ridicules. Aucun club ne les respecte, mais les joueurs parisiens ne sont pas plus payés que d'autres. »* Il compare, déplace le problème : *« La masse salariale des Niçois est supérieure de 20 à 30 % à la nôtre. Ils font en moyenne cinq à dix mille spectateurs de moins que nous, mais ils sont aidés par la municipalité. Paris-Saint-Germain est la seule équipe de première division à ne pas bénéficier de subvention. »*

Président de la commission des sports de la Ville de Paris, M. Marbœuf-Régnault (Paris-majorité) réagit en rappelant que le P.S.G. bénéficie de douze détaxes par an sur les matches disputés au Parc des Princes : *« C'est le meilleur moyen de ne pas désavantager les clubs amateurs de la capitale, qui se répartissent ainsi plus équitablement les subventions que nous consacrons au sport (1). C'est une prime de rendement que nous offrons. S'il continue à remplir le Parc, le P.S.G. pourra bénéficier cette année de 3 millions de francs grâce à ce système. Quelle ville consent un tel sacrifice ? »*

Les étrangers du Parc

Objet de convoitise pour bien des présidents de première division condamnés à des stades vétustes et souvent exigus, le Parc des Princes provoque le courroux de Daniel Hechter : *« Au Parc, nous sommes des étrangers. »* Si le P.S.G. assure la plupart du temps le spectacle, il ne tire aucun profit de la publicité exploitée par l'Office privé de propagande sportive, qui gère le stade. *« D'ailleurs, le Parc est sous-exploité d'environ 6 millions par an en matière de publicité,* estime le président du P.S.G. *Nous voudrions que les bénéfices soient répartis entre les utilisateurs au prorata du nombre de rencontres disputées par chacun. »*

De même le restaurant et les buvettes sont concédés à une société privée. *« Or,* précise Daniel Hechter, *les buvettes rapportent à elles seules 300 000 F par an à Saint-Etienne. »* La fragilité de la pelouse interdit d'autre part les matches de lever de rideau, qui permettent d'augmenter le prix des places de 1 F, et a empêché l'organisation de rencontres amicales l'été dernier.

« Pratiquement, dit Daniel Hechter, *Paris-Saint-Germain est le seul club de première division qui doit se contenter de ses seules recettes aux guichets. »* Ces dernières sont, il est vrai, impressionnantes. Au cours de l'année 1976, le P.S.G. a attiré au Parc des Princes — y compris avec les matches amicaux — quatre cent vingt-huit mille spectateurs qui ont laissé 11 105 500 F aux guichets. Seul Saint-Etienne avec ses recettes de Coupe d'Europe peut rivaliser avec le P.S.G. dans ce domaine.

« Toutefois, ajoute le président du P.S.G., *le public doit savoir que nous touchons moins de 40 % des recettes réalisées au Parc des Princes. »* Aux taxes traditionnelles supportées par tous les clubs s'ajoutent des frais d'organisation plus importants pour rétribuer les services de police et les deux cent quatre-vingts guichetiers et contrôleurs présents à chaque match.

Vingt-trois mille spectateurs en moyenne

Depuis le début de la saison, le P.S.G. a attiré en moyenne vingt-trois mille spectateurs au Parc des Princes. Le prix moyen des places, calculé sur l'année 1976, est de 25,50 F. Pour un match, la recette brute est donc en moyenne légèrement inférieure à 600 000 F. Sur cette somme, le club touche réellement environ 250 000 F. Il joue, toujours en moyenne, deux fois par mois au Parc des Princes.

« A elle seule, la masse salariale du club est de 300 000 F par mois, précise Daniel Hechter. *A ces frais s'ajoutent les primes de matches, la location des appartements des joueurs, l'entretien du centre de formation, où nous avons en permanence une vingtaine de stagiaires, etc. Voyez vous-même. »*

« Depuis quatre ans, ajoute-t-il, *je suis comme un cow-boy sur un cheval de rodéo. Jusqu'ici, c'est moi qui ai réussi à tenir le plus longtemps. Voyez mes prédécesseurs. Mais cela ne pourra pas durer éternellement. »*

Le déficit actuel du club serait de 3 *millions de francs.* Daniel Hechter ne le nie pas et estime même que si le P.S.G. remplissait le Parc jusqu'à la fin de la saison il ne serait pas totalement résorbé. De plus, il souhaite pour la saison prochaine le renfort d'un très grand joueur qui nécessiterait un nouvel investissement de 3 millions de francs. D'où ses appels répétés aux candidats à la mairie de Paris.

M. Jacques Chirac l'a déjà félicité pour son *« remarquable travail à la tête du club ».* Il s'est entretenu avec M. Michel d'Ornano, qui lui a promis une aide *« substantielle »* s'il est élu. MM. Jacques Chirac et Georges Sarre sont plutôt favorables à la transformation du P.S.G. en société d'économie mixte qui permettrait à la municipalité d'influer sur la gestion du club.

« D'accord, répond Daniel Hechter. *Mais le nouveau maire de Paris ne devra pas oublier que, avec R.T.L., mes amis et moi avons personnellement investi 6 millions de francs. »*

En attendant les élections, le président du P.S.G. met la dernière main à sa collection de prêt-à-porter pour l'hiver prochain. Là, il vit avec dix mois d'avance sur le calendrier.

(1) Le budget 1977 prévoit 2 400 000 francs de subventions pour les associations sportives parisiennes.

Un déficit de plus de 1 million

Voici, dans son intégralité, le budget 1976 du Paris-Saint-Germain :

Recettes

	F	F
1) RECETTES MATCHES :		
a) Championnat de France :		
à domicile	7 444 142	
à l'extérieur	438 676	
		7 882 818
b) Coupe de France		481 714
c) Matches amicaux		2 978 219
2) AUTRES RECETTES :		
a) Contrat équipement Adidas		100 000
3) DETAXE		1 200 000
TOTAL GENERAL DES RECETTES		12 642 751

Dépenses

	F	F
1) APPOINTEMENTS :		
Joueurs (dix-sept professionnels)	2 203 000	
Entraîneur	408 000	
Personnel administratif	310 000	
		2 921 000
2) PRIME DE MATCH		600 000
3) CHARGES SOCIALES :		
sur postes 1 et 2	1 000 000	
4) TAXE SALAIRES :		
sur postes 1 et 2	400 000	
		1 400 000
5) LOCATIONS, DIVERS		580 000
6) CENTRE DE FORMATION :		
Appointements aspirants, stagiaires et personnel	173 000	
Exploitation et surveillance	160 000	
Primes aspirants et stagiaires	80 000	
Charges sociales aspirants, stagiaires et personnel	152 000	
Loyer	90 000	
Nourriture	150 000	
Honoraires médicaux	26 000	
Achats mobiliers	90 000	
Divers (entretien, impôts, E.D.F.-G.D.F., scout, assurances)	79 000	
Indemnité joueur promotionnel	17 000	
		1 170 000
7) DEPLACEMENTS		660 000
8) FRAIS DE GESTION		220 000
9) SERVICE MEDICAL :		
Médecin, Kinésithérapeute, pharmacie stade		190 000
10) FRAIS D'ORGANISATION DES MATCHES :		
Redevance G.F.P. 6 %	350 000	
Location du Parc 6 %	560 000	
Indemnité club visiteur (championnat : 2,5 par spectateur)	950 000	
Matches amicaux	1 100 000	
Personnel organisation Parc	585 000	
Police	60 000	
Taxes sur les spectacles	1 973 000	
Impresario Humberto, Tournoi de Paris	130 000	
		5 910 000
BUDGET SECTION AMATEUR		300 000
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		13 951 000

Près de 13 millions de F de subventions

LA loi du 29 octobre 1975 sur le développement du sport doit permettre aux sections professionnelles des clubs, toujours régies par la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif, d'opter pour la formule des *sociétés d'économie mixte.* Plusieurs clubs comme Lille et Bastia attendent la parution du décret d'application pour adopter *ce nouveau statut qui favoriserait* le contrôle de leur gestion par les municipalités.

Depuis longtemps, ces dernières ont pris totalement en charge l'entretien des terrains et des vestiaires utilisés par les clubs professionnels. La plupart laissent même à ces clubs la gestion et le *bénéfice de la publicité* sur les stades. Ces ressources peuvent être importantes et atteindre 600 000 F par an, comme c'est le cas à Bordeaux et à Valenciennes.

Presque toutes les municipalités accordent en outre une subvention de fonctionnement. Cette saison, le montant de ces subventions atteint 12 875 000 F. En première division, seuls Sochaux, *subventionné par Peugeot,* Paris-Saint-Germain, qui bénéficie de *douze détaxes sur les matches* disputés au Parc des Princes, et Bordeaux, qui a obtenu de la ville un prêt remboursable de 1 million de francs, n'ont pas de subvention de fonctionnement.

Pendant longtemps, ces sommes servaient à éponger le déficit annuel du club ou correspondaient à peu de chose près au reversement par la ville de la taxe sur les spectacles qui varie de 8 à 21 % des recettes. Ainsi Rennes cette saison verse 380 000 F de taxes et reçoit 400 000 F de subventions. Valenciennes a 525 000 F de subventions mais laisse à la ville 368 000 F de taxes.

Depuis quelques années, certaines villes ont considérablement augmenté le montant de leur subvention. Elle ne sert plus alors à combler un déficit mais assure le recrutement du club. C'est notamment le cas à Reims ou à Nice, où la municipalité a accordé 11 790 000 F en huit ans au club local.

EN PREMIÈRE DIVISION

	En F
ANGERS	600 000
BASTIA	70 000
BORDEAUX	—
LAVAL	400 000
LENS	650 000
LILLE	700 000
LYON	1 000 000
MARSEILLE	750 000
METZ	400 000 (1)
NANCY	1 010 000 (2)
NANTES	800 000
NICE	2 000 000
NIMES	430 000
PARIS S.G.	1 200 000 (3)
REIMS	1 000 000
RENNES	400 000
SAINT-ETIENNE	640 000
SOCHAUX	—
TROYES	300 000
VALENCIENNES	525 000
TOTAL	12 875 000

(1) Dont 150 000 F du conseil général.
(2) Dont 100 000 F du conseil général et 380 000 F pour le Conservatoire du football.
(3) Montant des détaxes accordées.



Libres opinions

UN FACTEUR DE DÉSÉQUILIBRE

par GILLES CHARPENTIER (*)

QUE se passe-t-il au niveau du football professionnel français ? La situation des clubs est, nous dit-on, critique. Il y a peu, le président de la Fédération française faisait état d'un déficit *global de plus de 40 millions correspondant aux découverts bancaires* des clubs professionnels.

A l'analyse, ce déficit provient d'une augmentation plus rapide des charges que des recettes. En effet, si l'on considère qu'en 1973-1974 les recettes brutes de championnat de France de première *division ont augmenté de plus de 7 millions et qu'en 1974-1975 cette* augmentation s'est élevée à 15 millions, force est de constater que *le déficit* des clubs n'a cessé d'augmenter malgré cette importance des recettes en hausse.

Il apparaît très nettement que l'accroissement de la masse salariale *en augmentation de plus de 100 %, de 1972 à 1976,* est pour une part importante à l'origine de ce déséquilibre.

Plus supporters que gestionnaires, il semble même que certains *dirigeants passionnés n'aient pas hésité à franchir le plafond de* rémunération des joueurs qu'ils avaient eux-mêmes fixé à 12 800 F par mois. On compte, à ce titre, près de soixante-dix dérogations. *(Le Monde* du 24 janvier 1976.)

En fait, ce déficit des clubs serait encore plus important si les *collectivités locales n'intervenaient de façon massive par des subventions* versées aux clubs de football professionnel.

Les dirigeants n'ont pas hésité à dénoncer l'institution du contrat *à temps comme cause de leurs difficultés financières, mais cet* argument vaut surtout pour les petits clubs, pour qui le transfert était la seule possibilité d'obtenir des ressources supplémentaires.

***

Après avoir réfléchi au problème, en concertation avec les responsables du *football professionnel,* Pierre Mazeaud, alors secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, annonçait son intention d'instituer des sociétés d'économie mixte, solution retenue dans la loi *sur le développement du sport votée par le Parlement en* octobre 1975.

L'analyse globale, sans entrer dans les détails, montre que l'Etat laisse *continuer le déficit des clubs et qu'il choisit pour le financer* d'inciter les collectivités locales à participer de façon directe à la *gestion des clubs professionnels par le biais d'une participation au* capital ne pouvant jamais dépasser 49 % des actions de la société.

Par ailleurs, l'Etat refuse de s'engager financièrement et contrôle *l'opération par l'intermédiaire de ses services préfectoraux* (commissaire du gouvernement). Au demeurant, le problème est de savoir si les collectivités locales ont à participer au capital de sociétés ayant un objet commercial. Déjà le système est-il vicié au départ, puisque la loi de 1901, régissant les clubs actuels, ne les autorise *pas à poursuivre un but lucratif.*

Certaines communes, pour des raisons tenant au fait que le football professionnel contribuait au développement de la pratique *locale du sport et de leur ville, ont pu attribuer des subventions* à des clubs de football professionnel.

Ces subventions d'abord insignifiantes ont fini sous la pression *des dirigeants de club par atteindre des seuils si importants qu'elles* constituent dorénavant des ressources primordiales pour l'association sportive. A tel point que l'idée générale est maintenant acquise selon laquelle ces subventions sont tout à fait normales et qu'il est même un devoir pour chaque collectivité de soutenir ainsi son équipe de football.

Il s'est inévitablement ensuivi une confusion entre la collectivité et le club de football professionnel, confusion qui donna naissance à une concurrence chauvine entre communes à travers leur équipe « fanion ».

Ainsi, il semble que certains conseillers municipaux, plus passionnés que gestionnaires des biens de la commune, aient pris le risque de financer le déficit des clubs professionnels en identifiant le rayonnement de leur cité aux résultats de leur équipe de football *locale.*

Conscient de cette situation de fait apparemment acquise, le pouvoir central a pensé qu'il était nécessaire d'institutionnaliser ce *phénomène.* Il incitait à la *prise de participation au capital des* sociétés d'économie mixte, de sorte que les collectivités soient associées systématiquement et régulièrement au même titre que les responsables des clubs au financement d'un déficit pour éviter une faillite de la société.

De toute évidence, cette formule de la société d'économie mixte est toute *relative* et ne paraît pas répondre à la crise du football professionnel.

***

L'importance du rôle joué par les clubs de football professionnel est telle qu'il n'est pas rare de voir leurs organes directeurs annexés par les partis politiques qui trouvent là un excellent moyen de se faire connaître et de se propulser *sur un plan électoral.* La place prédominante accordée au football professionnel sur nos antennes de *radio, par rapport au reste de l'actualité,* est une preuve supplémentaire de l'intérêt que l'on porte à la chose.

Au niveau du spectacle, les passions qu'il suscite sont parfois à l'origine de troubles psychologiques *graves chez les individus.* Ainsi déplore-t-on *un mort* et plusieurs blessés à tel endroit, tandis *que d'un autre côté on invective l'arbitre* et jette des bouteilles sur le terrain.

Il est à craindre que le caractère passionnel développé par le football *professionnel à tous les niveaux, tant à celui des spectateurs,* à celui des joueurs, à celui des responsables de club, qu'à celui des *élus,* n'entraîne de *profonds déséquilibres dans la société.*

Il semble même que cette évolution des choses satisfasse le pouvoir en place, qui utilise à travers le football une potion magique *qui permet aux Français d'oublier la réalité des choses ; satisfasse* plus ou moins les responsables du football professionnel et de la Fédération qui, passionnés par ce spectacle, trouvent ainsi de nouvelles possibilités de garanties financières qui leur permettent de continuer leur jeu ; satisfasse un certain nombre de sociétés qui ne *cachent pas leur nécessité du profit en utilisant le football comme* support publicitaire ; satisfasse les joueurs dans le respect de l'individu qu'a été le contrat à temps ; satisfasse, enfin, les tenants de la mythologie du footballeur-roi, puisque aucun frein, nulle part, n'existe aux possibilités accordées à celui qui atteint ces inoubliables sommets.

***

Peut-on réellement accepter cette évolution ?

En vérité, certes pas. Le rôle du football dans une société de progrès comme la nôtre devrait, au contraire, contribuer à en assurer l'équilibre. Ce n'est pas le sport-spectacle professionnel en lui-même *qui est en cause, mais la façon dont il est organisé et se développe* actuellement dans notre société.

En tout état de cause, il faut dépassionner le débat et resituer les choses dans leurs justes proportions.

Cela nécessite, en premier lieu, que l'Etat et la Fédération *prennent leurs responsabilités afin de réorganiser le football-spectacle* professionnel sur des bases saines et durables.

Les communes sauront prendre les leurs pour la réalisation d'installations sportives à la mesure de la nécessité et des besoins, en collaboration avec les ministères intéressés.

(*) Maire de Sedan (P.S.).

ÉDUCATION

LES SUITES DU XXIIe CONGRÈS

Y a-t-il un « malaise » à l'Union des étudiants communistes ?

La direction nationale de l'Union des étudiants communistes (U.E.C.) vient de réagir vivement, dans un tract, à l'article publié par le Crayon entre les dents, *le mensuel des étudiants du CERES (la minorité du P.S.). Selon cet article, certains étudiants de l'U.E.C. reprocheraient actuellement à leur direction de tenter de limiter, dans les « cercles » universitaires, le débat qui oppose, depuis le XXIIe congrès du P.C.F., les partisans de l'abandon de la notion de* « dictature du prolétariat » *à ceux qui, avec le philosophe Louis Althusser, souhaitent qu'elle soit maintenue.*

« Crise à l'U.E.C. ? » Bien qu'atténué par le mode interrogatif, le titre rappelle la période 1965-1966 qui s'est achevée par l'exclusion de militants de l'école normale supérieure. Ceux-ci, qui avaient accusé la direction nationale de *« liquider les principes marxistes-léninistes »*, allaient fonder l'union de la jeunesse communiste marxiste-léniniste (U.J.C.-m.l.).

Cette fois il serait impropre de parler de crise. Toutefois les faits mentionnés par le *Crayon entre les dents* — et confirmés par certains membres de l'U.E.C. — révèlent un malaise parmi les étudiants communistes.

La direction de l'U.E.C. aurait, d'abord, tenté d'annuler, vers la mi-décembre, un débat organisé à la Sorbonne par le « cercle » communiste de philosophie, en présence de M. Louis Althusser. Les étudiants de ce cercle ont confirmé dans un tract que « *des camarades de la direction nationale ont essayé (...) de nous dissuader de tenir ce débat, mettant en cause l'intervention de Louis Althusser sous le sigle U.E.C.* » « *Ils affirmaient*, poursuivent les auteurs du tract, *qu'Althusser étant en désaccord avec l'abandon du concept de dictature du prolétariat ne pouvait de ce fait être en accord avec la ligne du vingt-deuxième congrès, donc avec celle du M.J.C.F. (...)* » Le débat, cependant, a bien eu lieu à la Sorbonne le 16 décembre, et il a montré, selon les étudiants du cercle, « *le besoin profond d'information et de discussion sur la politique des communistes* ».

L'article fait également allusion à la préparation du dernier congrès du Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) (*le Monde* du 12 décembre 1976). Certains étudiants de l'U.E.C. reprochent en effet à leurs camarades du bureau national de n'avoir pas pris en considération les *conceptions* de plusieurs « *secteurs* » — notamment ceux de Bordeaux, Lille, Clermont-Ferrand et Grenoble — qui s'étaient abstenus lors du vote préparatoire sur le projet d'orientation. Seuls des délégués fidèles à la ligne du bureau national ont été présents au congrès.

« Un insultant mépris »

Les responsables de l'U.E.C. réfutent ce dernier fait, mais ne fournissent aucune réponse à la première accusation. Selon eux, l'article du *Crayon entre les dents* « *professe un insultant mépris* » pour les étudiants communistes. « *Aucun secteur de l'U.E.C. n'a eu de problème*, affirme M. Francis Combes, secrétaire national de l'U.E.C. *Nos camarades ont, en général, adopté le projet de résolution du congrès.* »

Toutefois la position de M. Jean-Michel Catala, secrétaire général du M.J.C.F., sur le débat avec M. Althusser laisse mieux entrevoir la nature des tensions que connaît actuellement l'U.E.C. : « *C'est vrai*, dit-il, *on constate à l'U.E.C., et les événements de la Sorbonne l'ont montré, une difficulté à ce que tout le monde adopte un comportement serein, même lorsque la discussion porte tout naturellement sur les questions politiques décisives.* »

Cette mise au point reflète assez bien l'attitude actuelle du P.C.F. à l'égard de ces « *avis différents* ». Le XXIIe congrès a décidé selon le vœu de la majorité des communistes, d'abandonner le concept de « *dictature du prolétariat* ». Cela n'empêche pas M. Louis Althusser de publier ses livres dans des éditions appartenant au P.C.F. — ou M. Etienne Balibar et d'autres théoriciens communistes de prôner des chemins différents. Ces divergences, pour les dirigeants du parti, sont les signes d'une vie démocratique. Ils doivent même permettre d'enrichir le débat et d'améliorer encore, par la confrontation, la définition de la politique du P.C.F. Il est donc normal que cette discussion revête une importance particulière chez les jeunes intellectuels de l'U.E.C.

Depuis plusieurs jours, la direction de l'U.E.C. cherche à atténuer le différend qui l'oppose à certains de ses membres. « *La vie démocratique* » de l'organisation, dont certains militants dénoncent l'absence, reprendrait - *elle* ses droits ? Certaines décisions ont, en tout cas, déjà été prises, comme celle de modifier le contenu de *Clarté*, le journal de l'U.E.C. « *Nous voulons en faire une revue d'approfondissement du front économique, politique et idéologique* » du parti communiste, dit M. Francis Combes.

L'U.E.C. vient également de décider d'organiser à Paris un « *grand meeting* » après la parution du livre *les Communistes et l'Etat* (1), qui doit faire le point sur le débat actuel que tiennent les communistes français à propos de leurs relations avec l'Etat. Un débat dont l'initiative revient, justement, au cercle de philosophie du Panthéon.

PHILIPPE BOGGIO.

(1) *Les Comunistes et l'Etat*, de François Hincker, Lucien Sève et Jean Fabre, à paraître aux Editions sociales.

Un étudiant sanctionné après la fin de ses études

LENTEUR DISCIPLINAIRE

L'Union nationale interuniversitaire (UNI) vient de protester contre la sanction prise par la section disciplinaire du conseil de l'université de Haute-Normandie, le 7 janvier dernier, contre un ancien étudiant de l'institut universitaire de technologie du Havre, M. Maurice Burel. Celui-ci, membre d'un « comité de défense de l'enseignement supérieur », a été exclu pour deux ans, avec sursis, de l'université, pour avoir « écrit, publié et diffusé » *une brochure intitulée :* « De A à Z le complot communiste à l'I. U. T. du Havre », *jugée de* « caractère excessivement intolérant et injurieux ».

La sanction peut paraître inhabituelle, compte tenu des pratiques de beaucoup de conseils d'université. Mais deux éléments restreignent fortement sa portée et la rendent très symbolique : la « condamnation » est assortie du sursis, et les faits incriminés remontant à la rentrée 1975. M. Burel a, depuis, achevé ses études à l'I.U.T. du Havre et passé son diplôme de sortie en juillet 1976.

Toutefois, pour l'UNI, les motifs utilisés reviennent à reconnaître « implicitement » *la véracité des accusations portées par l'étudiant. Se fondant sur le fait que les membres des syndicats ou groupements de gauche sont majoritaires au conseil de l'université de Haute-Normandie, l'UNI affirme que* « le P.C. et ses alliés, qui se sont fait, de tout temps, une spécialité d'attaquer par tous les moyens tout ce qu'ils ne dominent pas, répriment comme un délit toute critique dirigée contre un secteur dont ils sont les maîtres »

CORRESPONDANCE

La situation de l'université Saint-Joseph de Beyrouth

M. J.-C. Genin, doyen de la faculté de droit de l'université Jean-Moulin, à Lyon, nous écrit :

Dans votre journal du 18 janvier vous avez publié une lettre du Père Ducruet, recteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, informant le public français de la reprise des activités de cette université après le déroulement des deux sessions d'examen.

Il m'appartient d'ajouter à cette *information* que les *diplômes* juridiques délivrés lors de ces deux sessions ne sont pas les diplômes français, mais sans doute les diplômes particuliers de l'université Saint-Joseph.

La délivrance des diplômes nationaux français, et notamment de la licence en droit, à l'université Saint-Joseph de Beyrouth appartient en effet par tradition à la faculté de droit de l'université Jean-Moulin, de même, par exemple, que la délivrance des diplômes économiques est confiée à l'U.E.R. des sciences économiques de l'université de Lyon-II.

Or les diplômes juridiques dont *il s'agit ont été dispensés en novembre-décembre 1976* en dehors de notre présence et même à notre insu. Ces diplômes ne sont donc pas ceux de notre faculté et, comme il ne semble pas que nous ayons été remplacés par une autre faculté, ne sont pas non plus des diplômes d'Etat français.

Il y a là un fait objectif résultant d'une initiative unilatérale de l'université Saint-Joseph que nous devons constater et que les *étudiants et les universités doivent* savoir.

Une validation peut se concevoir, encore faudrait-il que l'université Saint-Joseph la provoque.

POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES

Le secrétariat d'État aux universités envisage de fermer certains départements d'I.U.T.

Le secrétariat d'Etat aux universités va-t-il s'efforcer de réduire le nombre des « I.U.T. électoraux » ? Le regroupement de certains départements d'Instituts universitaires de technologie (I.U.T.) fait partie des mesures envisagées par Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités, qui a réuni vendredi 18 février les présidents et les secrétaires des commissions pédagogiques nationales (C.P.N.) des dix-sept « spécialités » des I.U.T. Ces derniers lui avaient remis les réponses au questionnaire qu'elle leur avait adressé au début de décembre dernier et qui portait notamment sur l'orientation des enseignements et leur répartition entre les enseignants permanents et les praticiens (« le Monde » du 5 décembre 1976).

Les commissions doivent remettre au début de mars leurs programmes au secrétariat d'Etat afin que celui-ci puisse les publier le 15 avril. Mme Saunier-Seïté a regretté que, dans leurs réponses, elles n'aient pas suffisamment mis en évidence l'originalité des I.U.T., par rapport à leurs « concurrents » directs, les préparations aux brevets de techniciens supérieurs organisées dans les lycées.

Au secrétariat d'Etat, on souhaite notamment alléger les horaires d'enseignement dans certaines spécialités, pour laisser plus de temps au travail individuel des étudiants : si, en génie mécanique ou genie civil, les commissions pédagogiques évaluent à quinze heures par semaine *le travail individuel indispensable*, celui-ci, en génie thermique ou mesures physiques, *ne* dépasse pas cinq heures. Mais peu de C.P.N. envisagent de réduire les horaires d'enseignement, comme le voudrait le secrétariat d'Etat pour faire des économies et pour des raisons « pédagogiques » : un enseignement *supérieur demande*, affirme-t-on, plus de travail individuel des étudiants.

La présence des « praticiens » est considérée généralement comme caractéristique des I.U.T. par les commissions pédagogiques. Mais celles-ci sont rarement parvenues à déterminer quels enseignements (*ou quelle proportion* d'enseignements) doivent obligatoirement être assurés par eux : selon les spécialités, la notion même de « praticiens » diffère, et les contributions que les entreprises peuvent apporter aux I.U.T. sont inégales. Mme Saunier-Seïté juge cependant que cette attitude « *contradictoire* » avec l'intérêt manifesté pour la venue des praticiens. Le C.N.P.F., qui s'était inquiété des projets du secrétariat d'Etat (*le Monde* du 3 juillet 1976), envisage actuellement de coordonner, sur le plan régional, la participation des praticiens afin de la « *normaliser* ».

Pour les enseignants permanents, 300 transformations de postes d'assistants en postes de maîtres-assistants sont prévues *pour les I.U.T. : 65 ont été accordées* le 1er janvier, 235 doivent l'être le 1er octobre. Mais, dans les disciplines juridiques et économiques, que le secrétariat d'Etat souhaite avantager (pour rééquilibrer la pyramide hiérarchique), moins de 15 % des assistants sont inscrits sur les listes *d'aptitude (48 sur 552)*, contre 35 % pour les sciences exactes.

D'autre part, le secrétariat d'Etat s'inquiète du nombre important d'assistants qui ont plus de cinq ans d'ancienneté et ne sont pas inscrits sur les listes d'aptitude : à ceux (32) qui sont détachés de l'enseignement secondaire, on va offrir un poste de type « *second degré* » (impliquant un service plus lourd). Mais la majorité (357) des assistants ayant dépassé cinq ans d'exercice sont des scientifiques, donc titulaires de leur poste.

Le secrétariat d'Etat va aussi utiliser les postes de maîtres-assistants pour « *rééquilibrer* » les dotations entre les I.U.T. : en échange de leur promotion, on demandera à certains assistants de changer d'établissement. Enfin, Mme Saunier-Seïté a demandé aux commissions pédagogiques de réfléchir sur les obligations de service des enseignants d'I.U.T. : le secrétariat d'Etat voudrait évaluer de façon précise le « *potentiel de formation* » des établissements, notamment pour préparer son budget 1978.

En fonction de ce « *potentiel* » et des possibilités de participation des praticiens, le secrétariat d'*Etat pense réviser* la « *carte* » des départements d'I.U.T. Certaines commissions pédagogiques ont souligné les difficultés provoquées par certaines implantations (électorales en général) : nombre insuffisant d'étudiants, rareté des débouchés et faible participation des professionnels. Le secrétariat d'Etat envisage, après un examen plus précis, de fermer certains départements pour renforcer d'autres I.U.T. Il existe *actuellement* deux cent soixante-sept départements d'I.U.T. dans cinquante-sept villes.

GUY HERZLICH.

Le refus de titularisation d'un professeur

CES MALADES QUI NOUS ENSEIGNENT...

Depuis 1970, Mme Jocelyne Bodéré enseignait l'anglais au lycée de Vernon (Eure). Trois fois par semaine, elle se levait à 5 heures du matin pour venir d'Asnières (Hauts-de-Seine), où elle habitait avec son mari, *fonctionnaire en poste à Paris*. Licenciée d'anglais, Mme Bodéré a enseigné d'abord comme maître auxiliaire, puis, à partir de septembre 1975, comme professeur d'enseignement général de collège stagiaire.

Mais Mme Bodéré est maigre, très maigre : 38 kilos pour 1,60 mètre. *Elle fume beaucoup* — plus de deux paquets par jour — et sa voix est très rauque. La commission médicale (1) refuse au printemps 1976 sa titularisation pour trois motifs : poids insuffisant, asthénie et laryngite chronique.

Ayant déposé un recours devant le *tribunal administratif* de Rouen, Mme Bodéré est convoquée à plusieurs reprises pour de nouveaux examens médicaux et, le 10 février dernier, elle reçoit une lettre du rectorat qui l'avise qu'elle est « inapte à l'enseignement » et que, en conséquence, elle doit cesser *immédiatement ses fonctions*. Mme Bodéré, qui venait d'emménager à Vernon pour éviter les longs transports qui l'épuisaient, se voit donc interdite d'enseignement après six années d'exercice : les inspecteurs n'ont jamais trouvé à redire à son enseignement et elle n'a bénéficié que des congés maternité ou maladie habituels.

A la section rouennaise du Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T., où Mme Bodéré est inscrite mais pas militante, on considère la décision du rectorat comme un épisode « courtelinesque » qui révèle les absurdités de l'administration de l'éducation. Au rectorat, on décline tout commentaire sur un cas couvert par le secret *médical, mais on déclare* que « l'administration supporte là les inconvénients d'une décision strictement médicale ».

Médicalement, donc, Mme Bodéré serait inapte à l'enseignement. Pourquoi, alors, l'a-t-on laissée enseigner pendant six ans ?

(1) Un maître auxiliaire est « apte » sur production d'un simple certificat médical. Le *titulaire doit passer devant une* commission.

RELIGION

Mgr Riobé et l'ordination d'hommes mariés

DEUX RÉACTIONS FAVORABLES

Trois vœux étaient vigoureusement exprimés par Mgr Guy *Riobé*, évêque d'Orléans, dans « le Monde » du 16 février : susciter des célébrations eucharistiques vivantes, domestiques, familiales ; en terminer avec le « blocage » prêtrise-célibat, « lié à une image irrecevable de la sexualité » ; favoriser la naissance des petites communautés *qui renouent* « avec la tradition la plus ancienne ».

Le deuxième de ces souhaits surtout, assorti de la constatation dans l'Eglise d'une « souffrance souterraine », « grave », « touchant à l'essentiel », démarque Mgr Riobé de l'ensemble de l'épiscopat français. Non pas que de nombreux évêques soient d'un avis tellement différent, mais parce qu'il est pratiquement le seul à l'exprimer publiquement depuis le synode romain de 1971, où la majorité des votants s'était prononcée pour le « statu quo ». Déjà, lors de l'assemblée plénière de l'épiscopat de Lourdes en 1972, Mgr Riobé avait suggéré que des hommes mariés puis*sent devenir prêtres* (« le Monde » du 11 novembre 1972).

Deux réactions favorables à l'article de Mgr Riobé sont à enregistrer. Nous les publions ci-dessous. La première émane de la Mission de France ; elle est signée de son équipe centrale et de Mgr Jean Rémond, évêque auxiliaire exerçant un métier profane ; la seconde, du Service national du catéchuménat. Ce dernier communiqué est signé notamment par l'abbé Jean-Jacques Salvetat, responsable de cet organisme, désigné par le Conseil *permanent* de l'épiscopat français, et par le Père Henri Bourgeois, théologien à Lyon, qui fut l'un des experts de l'assemblée plénière de l'épiscopat à Lourdes.

On ne s'étonnera pas que ce soient deux organismes spécialisés dans l'évangélisation des incroyants qui se manifestent les premiers, Mgr Riobé étant toujours apparu comme un évêque profondément missionnaire. — H. F.

« Il est urgent d'avancer dans cette direction »

« Le « Point de vue » de Mgr Riobé, écrit l'équipe centrale de la Mission de France, *exprime, sur quelques points particuliers, quelle pourrait être l'attitude de l'Eglise pour faire renaître l'espérance de nombreux chrétiens, prêtres et laïcs, qui « perdent confiance dans l'attitude de l'institution ecclésiale à prendre en charge les énergies et l'avenir de l'Evangile ».*

» Nous tenons à manifester notre accord avec ce texte et le souffle évangélique qui l'anime. Nous sommes convaincus qu'il montre une bonne direction dans laquelle il est urgent d'avancer. En particulier l'équipe responsable de la formation des futurs prêtres nous a dit combien elle partage cette conviction.

» Nous souhaitons que ce message soit largement entendu, « pour que la foule des hommes et des femmes, qu'ils soient chrétiens ou qu'ils ne le soient pas... puissent rencontrer sur leur route une Eglise... revenue à l'essentiel et riche du seul Evangile. »

(Equipe centrale de la Mission de France et Jean Rémond, évêque auxiliaire.)

Une analyse déterminante

« Le Service national du catéchuménat tient à remercier le Père Riobé pour la lucidité dont fait preuve son article et pense que l'analyse qu'il fait des besoins nouveaux de l'Eglise est déterminante pour l'avenir.

» Le catéchuménat a pour mission officielle d'accueillir des hommes et des femmes en recherche explicite de la foi en Jésus-Christ et de les accompagner s'ils le désirent jusqu'au baptême dans l'Eglise catholique. Mais dans quel genre de communauté ? Ils ont le droit d'être accueillis dans un climat d'espérance et de liberté, et non de récession ou de crispation. C'est pourquoi des communautés nouvelles naissent parfois timidement autour d'eux. Il en naît beaucoup d'autres ailleurs. On peut espérer que, grâce à ces « germinations » encore fragiles, mais significatives, des non-croyants en recherche pourront entrer en dialogue avec la foi. Des ministères nouveaux pourraient déjà s'y exercer. Si nous voulons être fidèles à l'espérance qui nous porte, nous sommes tous affrontés à la difficile tâche de dire la foi en Jésus-Christ dans des horizons culturels encore inhabituels aux chrétiens. »

(Jean-Jacques Salvetat, Henri Bourgeois, Simone de Montalivet, Maurice Pondevie, Gérard Reniers.)

FAITS DIVERS

APRÈS LE SUICIDE D'ALAIN ESCOFFIER

Le directeur de l'Aeroflot en France se plaint de « provocation » contre les organismes soviétiques

Le suicide par le feu d'Alain Escoffier, le 10 février, dans les locaux parisiens de l'Aeroflot (*le Monde* du 12 février) et les *incidents qui l'ont suivi quatre* jours plus tard, quand une quinzaine de jeunes gens ont occupé les mêmes locaux pour « *déposer une gerbe* », sont des « *provocations d'un groupe isolé, peut-être manipulé par une organisation, mais dont les agissements ne reflètent en rien les relations franco-soviétiques ni l'attitude du public vis-à-vis de l'Aeroflot* », a déclaré M. Nicolaï Piloulantchik, directeur général de la compagnie aérienne soviétique en France.

M. Piloulantchik a précisé, au cours d'une conférence de presse réunie à Paris lundi 21 février, qu'une dizaine de « provocations » d'ordre différent — bris de vitrines, manifestations, jet de cocktails Molotov — avaient été commises depuis un an et demi contre l'agence parisienne de l'Aeroflot. D'autres organismes soviétiques, notamment l'Intourist, ainsi que les agences Tass et Novosty, auraient été victimes d'actes semblables.

Le directeur général de l'Aeroflot en France a également affirmé que, selon le personnel présent *dans les locaux lors du suicide* de M. Escoffier, ce dernier était accompagné de trois personnes, qui ont disparu dès que le jeune homme eut mis le feu à ses vêtements. M. Piloulantchik a ajouté *que ses collaborateurs* avaient tenté de secourir M. Escoffier, et qu'un employé était encore hospitalisé, souffrant de brûlures aux jambes.

Le directeur de la compagnie soviétique s'est enfin étonné que, le 14 février, des journalistes et une équipe de télévision aient pu être présents sur les lieux au cours des incidents : « *Pour filmer ces images*, a-t-il estimé *il faut être prévenu.* »

On apprend, d'autre part, que, à l'occasion de la visite à Paris de M. Merzolan envoyé spécial du maréchal Bougaiev, ministre de l'aviation civile de l'Union soviétique et président de la compagnie Aeroflot, M. Pierre Giraudet, président d'Air France, a tenu à exprimer, au nom de la compagnie « *sa complète réprobation devant les agressions dont ont été victimes, le lundi 14 février, le personnel et les installations de l'agence de l'Aeroflot à Paris* ».

● *Le Comité Alain-Escoffier « appelle les Parisiennes et les Parisiens à se rendre en masse »*, mercredi 23 février, aux obsèques du jeune militant d'extrême droite qui s'est suicidé par le feu, le 10 février dernier, dans le hall de la compagnie soviétique Aeroflot, à Paris, pour protester contre la répression dans les pays de l'Est. Ces obsèques auront lieu à 13 h. 45, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, 66, avenue Ledru-Rollin, Paris-12e. « *A l'issue des cérémonies, et dès que son corps reposera au cimetière parisien de Pantin*, ajoute le Comité, *les Parisiennes et Parisiens sont appelés à porter chacun une fleur devant le siège de l'Aeroflot, sur les Champs-Elysées* », en mémoire du jeune homme « *mort en martyr pour la France et pour la libération des pays de l'Est* ».

★ Comité Alain Escoffier, M. Michel Collinot, 133, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly.

LES INONDATIONS ONT DÉJÀ CAUSÉ LA MORT DE QUATRE PERSONNES

Si, dans certaines régions, on note une légère tendance à la décrue, la situation reste préoccupante dans l'ouest de la France, où les inondations ont causé la mort de quatre personnes, et en Lorraine.

Deux ouvriers travaillant à la construction du barrage de Saint-Fraimbault-de-Prières (Mayenne) ont été emportés, lundi 21 février, par les eaux de la Mayenne. La veille, une jeune femme âgée de vingt-trois ans, qui traversait la Maine, à Angers en voilier, avait été électrocutée en heurtant un câble à haute tension, tandis qu'un marinier de Rezé (Loire-Atlantique), âgé de trente-trois ans, a coulé dans sa péniche sur la Loire.

La situation reste inquiétante en Anjou, ainsi que sur le cours inférieur de la Vienne et dans la vallée du Loir, où de nombreux rez-de-chaussée sont inondés et plusieurs routes coupées. Dans l'ensemble des départements de l'Ouest cependant, les inondations semblent se stabiliser, notamment dans le Finistère.

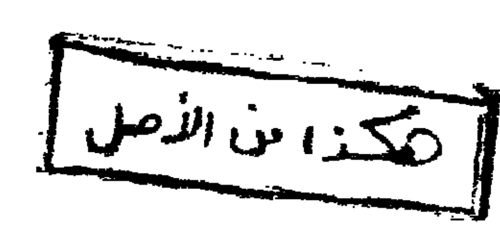
Dans l'Est, la cote d'alerte de la Moselle a été atteinte à Metz. Dans la Meuse et la Meurthe-et-Moselle les eaux ont envahi plusieurs centaines d'hectares de prairies.

La Vienne a dépassé la cote d'alerte sur presque tout son cours dans le département de Haute-Vienne. A Poitiers, le mur d'enceinte d'une école s'est effondré.

Dans la région parisienne, le Loing isole toujours plusieurs habitations près de Souppes-sur-*Loing (Seine-et-Marne)*, tandis que la crue de la Marne continue entre Meaux et Esbly. A Paris, les voies sur berges étaient toujours interdites, ce mardi matin, à la circulation.

● *Le lycée de Rodez [illegible] détruit. — Un incendie, probablement dû à un court-circuit,* s'est déclaré lundi soir vers 19 heures dans les combles du C.E.S. [illegible] de Rodez. Le bâtiment de [illegible] étages, assez vétuste, a été à moitié détruit : des salles de classe et la bibliothèque de l'établissement ont été ravagées par le feu. Les internes de l'établissement, immédiatement évacués, ont été hébergés dans différents établissements scolaires de Rodez.





Le Mon[...]

[...]crobes, chimie et surg[...]

par BRUNO GOUSSAULT (*) et JEANNE FOURNAUD (**)

L'ANALYSE MICROBIOLOGIQUE

هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Microbes, chimie et surgelés

TOUS les produits alimentaires frais ont une durée de vie limitée. Leurs propriétés chimiques évoluent rapidement, entraînant une altération du goût, de la couleur et l'apparition d'odeurs désagréables, et ils sont facilement contaminés par les micro-organismes.

La surgélation est un procédé de conservation qui permet de stabiliser les aliments en maintenant le plus possible leurs qualités chimiques, organoleptiques et microbiologiques, alors que la plupart des autres procédés de conservation qui ralentissent la croissance microbienne modifient fortement certains de ces éléments. C'est la raison de son succès : la consommation de produits surgelés évolue rapidement en France. En 1960, la consommation moyenne par habitant était négligeable. Elle est passée de 1,96 kg par habitant à 3,98 kg en 1975.

par BRUNO GOUSSAULT (*) et JEANNE FOURNAUD (**)

POUR être consommable, un *produit alimentaire doit avoir des qualités hygiéniques* et ne pas avoir subi d'altération profonde au niveau de son aspect, de sa cou*leur et de sa saveur. Ces deux condi*tions dépendent en grande partie de l'évolution des micro-organismes et des enzymes présents ou introduits dans le produit.

Quatre grands groupes de micro-organismes sont responsables des intoxications alimentaires : le sta*phylococcus aureus*, le *clostridium* botulinum, le clostridium perfringens et les salmonelles.

Les deux premiers agissent par une toxine préformée dans l'aliment, tandis que les deux derniers sont *toxiques « in situ » dans les intestins.*

● *Le staphylococcus aureus* se développe en présence ou en l'absence d'air à des températures comprises entre + 6 °C et + 50 °C avec un optimum à 37 °C. La toxine est *produite pendant la croissance* microbienne. Il faut de l'ordre de 1 000 000 de staphylocoques par *gramme pour* que la quantité de toxine devienne dangereuse. Ceci peut s'obtenir en quelques heures à température ambiante. Cette bactérie se retrouve fréquemment sur la peau, *provenant généralement de furoncles*, de panaris et d'abcès. La toxine résiste à 100 °C pendant une demi-heure ainsi qu'à l'acidité.

Les toxi-infections à staphylocoques sont faciles à reconnaître en rai*son de leur symptomatologie particu*lière : après incubation très courte (deux à quatre heures), les troubles digestifs apparaissent brutalement et prennent une allure d'emblée impres*sionnante. Ces troubles* sont caractérisés par des vomissements incoercibles et parfois des diarrhées dites *en « fusée »*. L'évolution se fait sans fièvre et les troubles disparaissent rapidement.

● *Le clostridium botulinum* est une bactérie qui ne se développe qu'en l'absence d'air. Sa croissance a lieu entre + 7 [...] °C et + 45 °C, sauf pour le type E [...] qui se développe et forme encore sa toxine à + 3,3 °C (poisson). La tem[pérature optimum] *de croissance est* de + 37 °C.

Cette bactérie [fo]rme une spore qui résiste à l'ébulli[ti]on et donc aux *température de* [sté]rilisation des conserves ménagère[s]. La toxine est détruite en trente [*minutes* à 80 °C ou] en trois heures à 50 °C.

Cette toxine e[s]t très dangereuse. Il en suffit de [...] 2 millionnième de gramme pour tu[e]r un homme (400 grammes pour [...] l'humanité). Pour obtenir la d[ose] mortelle, il faut dépasser le [...]ion de germes par gramme.

Les sympt[ô]mes apparaissent entre douze et tre[...] six heures après l'ingestion de [l'ali]ment contaminé. Ils se caract[é]risent par des vomissements su[...]vis une constipation drastique. La [...] toxine attaque ensuite le système [...] ner[ve]ux en commençant par paralyser [...] yeux, dessécher les muqueuses [d]e la bouche et du nez, puis [...] commence la paralysie du système respiratoire, ce qui entraîne la mort s'il n'y a pas d'intervention *(sérum)*. Le clostridium botulinum est une bactérie du sol que l'on rencontre dans *les intestins du porc* sans que ce dernier soit malade. Dans de mauvaises conditions d'abattage, par exemple abattage d'animaux qui ne sont pas à jeun, il peut franchir la barrière intestinale et envahir la viande et plus particu*lièrement le jambon au niveau de* l'os. Dans le cas de préparation de jambons secs, la *bactérie* peut se développer et la toxine se former si la température de salage reste supé*rieure à 10 °C, ce qui n'est pas le* cas des préparations industrielles où le traitement se fait toujours à une température inférieure à 10 °C.

Le clostridium botulinum est très généralement associé à des germes de putréfaction profonde qui donnent au produit une telle odeur qu'il *ne peut être consommé. L'adjonc*tion de sels et de nitrites inhibe la croissance du clostridium botulinum dans les produits de charcuterie. Dans le cas des légumes qui sont *des produits cuits avant d'être man*gés, la toxine si elle existait se trouverait détruite par la cuisson.

● *Le clostridium perfringens* est *une bactérie qui se développe sans* air entre + 7°C et + 45°C et qui produit une toxine au moment où les bactéries sporulent dans les intestins.

Deux cas peuvent donc se pré*senter : les bactéries sont ingérées* à l'état de cellules végétatives, il y a croissance microbienne puis sporulation dans l'intestin, et les premiers symptômes apparaissent entre *six et huit heures après l'ingestion*, ou bien des spores bactériennes sont ingérées. Il faut alors qu'il y ait germination puis croissance bactérienne avant que les spores se forment à nouveau. Les premiers symptômes n'apparaissent que dix-huit heures après l'ingestion.

Les contaminations se font surtout dans les produits de viande (viande bouillie, langue, pot-au-feu) que l'on *laisse refroidir lentement dans le bouillon après ébullition*. Le bouillon constitue un milieu sans air et la lente *décroissance de la* température provoque une croissance du clostridium perfringens. Les symp*tômes se manifestent* par des diarrhées.

● *Les salmonelles* sont des bactéries qui se développent aussi bien avec que sans air de + 7°C à + 50°C. On rencontre de nombreux *types de salmonelles*. La plus virulente est la samonella typhi responsable de la typhoïde.

La *salmonellose se caractérise par* des douleurs abdominales suivies de vomissements et diarrhées *et* accompagnées de fièvre. L'intoxication intervient entre douze et soixante-*douze heures après l'ingestion* de l'aliment contaminé, elle dure de trois à quatre jours en général. *Elle* n'est pas déclenchée (selon les espè*ces*, par le même nombre de germes. En général, quelques dizaines de milliers de bactéries suffisent selon *le type et les personnes.*

Il existe d'autres maladies infectieuses d'origine alimentaire, comme *les fièvres typhoïde et paratyphoïde*, les dysenteries comme la dysenterie *bacillaire ou encore l'amibiase, les hépatites à virus.*

Les aliments peuvent aussi être le support de parasites, kystes ou œufs de parasites qui sont à l'origine de troubles intestinaux plus ou moins *importants.*

Fermentation et putréfaction

D'autres micro-organismes sont susceptibles d'altérer les aliments, mais sans pour autant être la cause directe d'une intoxication. Les principaux *sont des bactéries (acétiques, lacti*ques, butyriques) responsables de fermentations ou des bactéries du type pseudomonas, acinétobacter proteus... responsables des altéra*tions des substances protéiques, des* moisissures formant à la surface des produits de petites taches blanches *qui grandissent rapidement, des levu*res s'attaquant particulièrement aux produits sucrés.

Ces micro-organismes sont capables de se développer à basse tem*pérature. Il est prouvé que certaines* espèces se développent jusqu'à moins 5 °C (acinétobacter du poisson). L'altération de la viande se traduit par la putréfaction qui, selon son *origine* et *son évolution*, est qualifiée de putréfaction profonde, puanteur d'os ou putréfaction de surface.

Les bactéries responsables de la putréfaction profonde sont les clostridium (perfringens, oedematiens, bifermentans, histolyticum et sporogènes). *On connaît encore mal l'ori*gine de la puanteur d'os, par contre la putréfaction de surface est provoquée par les pseudomonas, les acinétabacter et les entérobactéries. Ces phénomènes de protéolyse (1) s'accompagnent de formation d'amines qui peuvent devenir toxiques à cer*taines concentrations importantes. Le* nombre des bactéries putréfiantes de la viande double toutes les douze heures à 0 °C, et toutes les cinq heures à 4 °C. Les bactéries respon*sables du verdissement se dévelop*pent également dans cette zone de température, ainsi que les levures responsables du rancissement. Dans les denrées d'origine végétale, ces *bactéries sont responsables surtout* des fermentations et des dégradations du goût.

La chair des poissons *est souvent* contaminée par des bactéries qui se répandent à partir des foyers normaux d'infection. Cette altération bactérienne conduit à la formation de *trimethylamine, et de composés voi*sins, ou encore de composés azotés comme l'ammoniac et des amines résultant de la décarboxylation (2) des acides aminés. L'histamine, la *tyramine et la tryptamine* sont très toxiques. Heureusement, ces amines *disparaissent. Elles sont oxydées* par les bactéries avec formation d'ammoniac.

Tous ces *micro-organismes* se *développent plus ou moins* rapidement selon la température et le mi*lieu où ils se trouvent. Les aliments sont* donc des denrées plus ou moins rapidement périssables. Les températures *courantes de réfrigéra*tion (réfrigérateur domestique) sont *insuffisantes pour stopper* complètement les multiplications microbiennes. Pour être sûr de ne plus avoir aucun développement, il *faut obtenir* des températures inférieures à —12° C *(Il a été décrit par Ingram* une levure osmophyle susceptible de se multiplier à une température de l'ordre de moins 10 °C). Il faut cependant noter que si les bactéries *ne peuvent se développer à des tem*pératures inférieures à moins 12 °C, il est nécessaire d'atteindre les moins 18 °C pour être sûr de bloquer l'action chimique des enzymes, en *particulier de celles responsables du* rancissement des corps gras. A cette température, qui est celle de conservation des produits surgelés, il n'y a donc plus de modification de la *flore bactérienne ni d'action chimi*que d'enzymes. L'aliment peut donc être gardé très longtemps. Le produit surgelé n'est cependant pas tout à fait identique au produit frais lors de la surgélation, le produit change d'état physique et ce chan*gement provoque certaines modifica*tions.

(Lire la suite page 20.)

(*) Adjoint de direction à la Société scientifique d'hygiène alimentaire.

(**) Maître de recherches à l'Institut national de la recherche agronomique.

(1) Attaque chimique d'une protéine conduisant à la rupture.

(2) Perte d'un groupement CO2.

L'ANALYSE MICROBIOLOGIQUE

AU point de vue microbiologique, une analyse *en elle-même* n'a pas grande signification et ne peut en aucun *cas* être représentative d'une production. Il y a en effet deux types d'erreurs qui peuvent se cumuler :

— l'erreur due à l'échantillonnage lui-même, un aliment n'étant pas inerte et homogène ;

— l'erreur due à l'analyse.

On admet, en règle générale, qu'un résultat bactériologique est valable *dans les* limites suivantes :

— une puissance de 10 de part et d'autre du résultat lorsque l'analyse est faite en milieu liquide. Un résultat de 100.000 veut dire compris entre 10 000 et 1 000 000 ;

— un demi-logarithme de part et d'autre du résultat *lorsque* l'analyse est *effectuée* en milieu gélosé, soit, pour un résultat *de 100 germes* par gramme, une probabilité que le *résultat* varie dans la fourchette 31 à 316 germes par gramme.

Les normes ont été établies avec une très grande marge de *sécurité* pour la santé humaine, en tenant compte des *erreurs dues aux difficultés* d'avoir un échantillon représentatif. Si on se réfère au nombre supérieur admis, soit environ trois fois la norme de salubrité, les denrées sont encore très en dessous du nombre donnant *lieu* à des accidents alimentaires.

TÊTE DE FILE DES CENTRALES NUCLÉAIRES D'E.D.F.

Fessenheim-1 devrait entrer en service au milieu du mois de mars

LA première tranche de la centrale nucléaire de Fessenheim (Fessenheim-1), située dans le département du Haut-Rhin, devrait entrer prochainement en service. Le combustible nucléaire a été chargé à la fin de 1976, et le service des mines a donné son « feu vert » le 14 janvier dernier. Le circuit primaire d'eau est maintenant à la pression et à la température de fonctionnement nominale (155 bars, environ 300 °C). Les techniciens de la centrale procèdent actuellement aux essais des barres de contrôle — destinées à contrôler l'activité du cœur nucléaire. Si les dernières prévisions sont respectées, le réacteur devrait diverger (c'est-à-dire commencer à produire de l'énergie) dans les premiers jours de mars ; la centrale pourrait être couplée au réseau E.D.F. vers le milieu du mois.

La mise en service de Fessenheim aura finalement quelque vingt-deux mois de retard sur les échéances initialement prévues. Ce retard s'explique notamment par des difficultés techniques, mais aussi par les dispositions qu'il a fallu prendre pour donner à cette centrale son rôle aujourd'hui reconnu de prototype des futures centrales nucléo-électriques de même puissance (900 MW électriques) destinées à être construites en France.

COMMENT « FRANCISER » UNE TECHNIQUE AMÉRICAINE

LA centrale nucléaire de Fessenheim devait initialement, suivant la « filière » française, *être à uranium naturel*. Fin 1969, après la décision d'abandonner cette filière, développée par le Commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), on opta pour l'utilisation des *techniques américaines* à uranium enrichi et eau légère. *En* septembre 1970, Framatome obtenait la commande d'un réacteur à eau pressurisée (P.W.R.) destiné à équiper *la première tranche, d'une puissance* électrique nominale de 888 mégawatts. La seconde commande, destinée à la seconde tranche, lui était accordée en novembre de l'année suivante.

Fessenheim n'est pas la première centrale de ce type que construit Framatome, qui travaille avec la licence du constructeur américain Westinghouse : la firme, qui fait par*tie du groupe Creusot-Loire, en a* déjà réalisé une semblable en Belgique, à Tihange.

Mais les conceptions qui ont présidé à la construction de la première centrale française à eau lé*gère de grande puissance ont évolué* au cours des années. Au départ, il s'agissait simplement de reproduire en France ce que la société américaine réalisait outre-Atlantique. Fessenheim, comme *l'habitude* en a été prise pour toutes les centrales construites à l'étranger sous le *contrôle de Westinghouse, devait* ainsi être une copie de la centrale américaine de Beaver Valley, sa *« centrale de référence »*. Cette astreinte a d'ailleurs été une des pre*mières causes du retard de sa réa*lisation : Westinghouse ayant décidé, pour accroître la sûreté, de modifier la structure des éléments combustibles de Beaver Valley, la même mo*dification dut être réalisée en France.*

Il ne s'agissait pas d'ailleurs de copier servilement ce qui était réa*lisé aux Etats-Unis : par exemple*, le fait que la période du courant électrique en Europe soit de 50 cy*cles par seconde* (50 hertz), au lieu de 60 outre-Atlantique, imposait de *toute* façon que soient complètement réétudiés les régimes de vibrations à l'intérieur des circuits d'eau, où la circulation est *assurée par* des pompes électriques.

Peu à peu, après notamment la *décision prise*, en 1974, de lancer un grand programme d'équipement nucléo-électrique, basé *sur* la filière eau *pressurisée*, la centrale de Fessenheim devint ce qu'elle est au*jourd'hui* : le prototype de cette filière, le numéro un d'une série qui devrait dépasser les vingt unités. Et ce changement de philosophie fut encore renforcé lorsque parut, le *26 février 1974, un arrêté fixant les* normes de sécurité désormais applicables aux chaudières nucléaires, et auquel les constructeurs de Fessenheim durent, pas toujours facilement, se *plier*.

Jusque-là, en effet, la réalisation de Fessenheim s'était scrupuleuse*ment accordée aux normes américai*nes, ou plus exactement aux règles de construction — aux recettes, disent certains — en vigueur outre-Atlantique. Ainsi que l'explique *M. Servant, qui dirige au ministère de* l'industrie et de la recherche le service central de sûreté des installations nucléaires, la « philosophie française » et la « philosophie amé*ricaine » diffèrent quelque peu. « On s'efforçait d'être le plus fidèle possible à la référence américaine »*, indique-t-on chez Framatome, *« et quand on ne savait pas pourquoi telle chose était faite de telle manière, on copiait. »*

Sous l'impulsion en particulier de *la direction générale des Mines*, les choses ont dû changer : il fallut non seulement respecter les nouvelles règles fixées par l'arrêté de 1974, mais surtout prouver, par le calcul, qu'on les respectait. *L'effort* intellectuel que durent fournir l'E.D.F. et surtout Framatome, *fut considérable, demanda* des centaines d'heures de travail des *bureaux d'études*, et se traduisit par un énorme travail administratif.

La vigilance de la direction des Mines ne s'arrêta pas là. Pour suivre de plus près les problèmes spécifiques que peut poser la réalisation *des centrales nucléaires, elle créa*, dès octobre 1973, un bureau spécial de contrôle des constructions nucléaires, qui est implanté à Dijon, et emploie six ingénieurs. Au lieu *de se présenter à la mise en service* de l'installation, comme il est de règle pour les chaudières classiques, le service des Mines exige qu'avant toute fabrication le constructeur lui soumette des dossiers présentant ses intentions.

Des défauts de soudure

Rien n'est laissé au hasard dans la construction d'une centrale, en particulier dans sa partie chaudière nucléaire. La moindre opération, la *moindre soudure fait l'objet d'une* procédure parfaitement détaillée et est soumise à plusieurs contrôles, tant du constructeur que de l'acheteur, l'E.D.F. De même, la moindre *modification* impose de nouvelles études, pas toujours simples quand on sait par exemple que toute *conduite sous pression doit être réa*lisée de telle façon que, en cas de *rupture, elle* ne puisse, dans un mouvement désordonné, venir frapper aucune autre installation.

L'ensemble de ces contrôles et de ces dispositions ne sont pas toujours facilement acceptés, comme *en témoigne, avec un rien d'amer*tume, cet ingénieur qui regrette d'être contraint de construire *« une usine à gaz autour de chaque soudure »*.

La centrale de Fessenheim est-elle « certifiée conforme » ? A la direction des Mines on est très confiant. On regrette, bien sûr, de n'avoir pu *intervenir que* relativement tard, alors que Framatome avait déjà beaucoup travaillé. On souligne que *« des progrès restent à faire »*, en particulier pour ce qui concerne l'accessibilité de certaines parties de la centrale en fonctionnement. Et on affirme que pas mal reste à accomplir pour *habituer l'industrie française à tra*vailler avec un *« contrôle de qualité »* permanent. *Certaines* difficultés ont paru notamment surgir au niveau des entreprises sous-traitantes. *« Il a quelquefois fallu*, raconte-t-on chez Framatome, *que nous nous déplacions chez tel ou tel sous-traitant pour le contraindre à ressortir des dossiers de fabrication concernant des matériels réalisés il y a quelques années. »*

Les difficultés ont encore été renforcées par les grands progrès réalisés dans le domaine du contrôle des matériels utilisant aujour*d'hui des techniques de plus en* plus perfectionnées, à base notamment de rayons X ou d'ultra-sons. La sûreté s'en trouve souvent renforcée : mais n'est-ce pas agaçant, *pour un constructeur, de se voir* reprocher un « micro-défaut » qui, il y a peu encore, serait passé inaperçu, mais qu'on a découvert grâce à un nouveau procédé de contrôle *qu'il a parfois contribué à mettre* au point ? De plusieurs côtés, on souligne les problèmes de conscience qui ont pu surgir à propos de tel ou tel résultat qu'on ne sait *pas encore interpréter...*

Ainsi en a-t-il notamment été de défauts mineurs de soudure sur les *coudes des tuyauteries de* Fessenheim, qu'il a fallu entièrement démonter, ce qui a encore accru de six mois un retard déjà important. Et aujourd'hui, chez Framatome, on *affirme avoir démontré que, en fait*, les microfissures détectées n'étaient pas *évolutives*, et donc qu'on aurait pu tout laisser en état...

Personne, au total, ne semble estimer que le retard de Fessenheim soit excessif. Au-delà des problèmes techniques et de réglementation, on *veut, aussi bien chez le constructeur* et l'acheteur que dans l'administration, y voir la preuve des efforts accomplis pour que le prototype des futures centrales de l'E.D.F. soit aussi *réussi que possible. « Westinghouse était un électricien, pas un chaudronnier »*, souligne-t-on ici. *« Fessenheim n'est pas totalement satisfaisant »*, affirme-t-on ailleurs. *« Il a fallu faire quelques fois des modifications destinées non pas à améliorer quoi que ce soit, mais simplement pour être capables de faire les calculs »*, ironise-t-on encore.

Seul, cependant, l'avenir, et en particulier la « disponibilité » de la centrale, permettra vraiment de juger de la *réussite de cette francisa*tion obtenue à grands frais.

XAVIER WEEGER.

En toute logique

Attention aux maris des autres

PROBLÈME N° 86

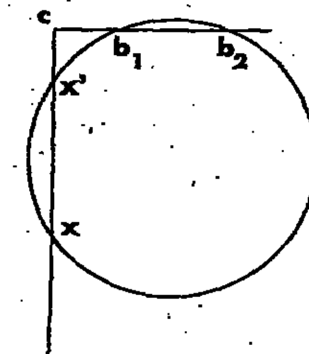
DANS une situation désor*mais classique en énigmes* mathématiques, *n* couples mariés se trouvent sur le bord d'une rivière et désirent la traverser. Ils ont à leur dispo*sition* un bateau *ne pouvant* contenir que *n-1* personnes à la fois. Or la logique de la situation veut qu'une femme ne peut être *à aucun moment* sur une rive ou *sur le bateau sans son mari si* d'autres maris sont présents (même accompagnés de leurs épouses).

Combien de traversées sont *nécessaires ?*

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 85

Sur une ligne de touche, d'où tirer vers les buts adverses avec le meilleur angle ?



Supposons le joueur en X et traçons le cercle passant par X et les buts B_1 et B_2. Si le cercle recoupe la ligne de touche en X', il est équivalent de shooter de X ou de X', car les angles *capables sont égaux*, mais il est préférable de shooter de n'importe quel autre point de segment XX', d'où l'angle est toujours supérieur. X ne sera donc *un point optimal que* si le cercle est tangent à la ligne de touche. Dans ce cas, écrivons la puissance du coin C par rapport au cercle :

$$CX^2 = CB_1 \times CB_2 =$$
$$(35 - 3{,}66)(35 + 3{,}66)$$
$$CX = 34{,}81 \text{ mètres}$$

PIERRE BERLOQUIN.

Un électron dans une bouteille

ISOLER un seul électron n'est pas facile. Trois physiciens de l'université de Washington ont su le faire et ont pu ainsi améliorer grandement la précision à laquelle est connue une grandeur importante, le moment magnétique anormal de l'électron.

L'électron est enfermé dans une « bouteille magnétique » : une configuration de champ magnétique qui piège l'électron et l'oblige à se mouvoir dans une petite zone dont il ne peut sortir. Par l'intermédiaire du champ magnétique, l'électron est donc lié au laboratoire, et finalement à la Terre. Les auteurs appellent « géonium » cette variété d'atome formée par la Terre et par un électron et lui appliquent les lois de la mécanique quantique. Celle-ci indique que l'électron ne peut avoir que certaines énergies et permet de les calculer en fonction de grandeurs caractéristiques de l'électron. Celui-ci se comportant comme un petit aimant, il est entre autres caractérisé par un moment magnétique qui, dans un certain système d'unités, est très voisin de 2. On appelle moment magnétique anormal la différence à 2.

L'expérience revient finalement à mesurer les énergies que peut avoir l'électron du « géonium ». Les auteurs en déduisent pour le moment magnétique anormal la valeur 1 159 652,41 milliardièmes. L'erreur est inférieure à 0,20 milliardième — alors que les mesures antérieures ne donnaient qu'une précision de 3,5 milliardièmes.

L'intérêt de cette expérience est de relancer une longue course entre expérimentateurs et théoriciens : les premiers améliorent leurs expériences, les seconds affinent leurs calculs, et, jusqu'ici, aucun désaccord n'est apparu entre la théorie et l'expérience, malgré la précision fantastique des mesures. Autrement dit, la théorie est actuellement parfaite. Mais la majorité des physiciens estiment que tôt ou tard une différence apparaîtra, et ils subodorent que les modifications qu'il faudra alors apporter à la théorie permettront d'importants progrès dans notre compréhension du monde.

Quarante spécialistes étudient le « cas Ramsès II »

LA momie de Ramsès II était réellement malade. A dire vrai, on le savait déjà, mais quatre mois et demi après l'arrivée du pharaon au Musée de l'homme de Paris, il est possible de dresser un premier bilan de la situation, grâce aux examens et analyses réalisés par quarante spécialistes français et égyptiens travaillant dans une quinzaine de laboratoires (*le Monde* daté 21-22 novembre 1976). Ces études ont été faites sur des fragments de la momie qui étaient tombés sur le tissu sur lequel celle-ci reposait ; sur de minuscules prélèvements pratiqués sur la surface et aussi à l'intérieur du corps (ces derniers ont été faits lors des explorations endoscopiques).

De nombreux agents extérieurs, anciens ou récents, attaquent la momie. On a ainsi identifié une soixantaine d'espèces de champignons dont les plus actifs sont localisés sur la gauche du dos de Ramsès II. Parmi ceux-ci, on en a même trouvé un particulièrement virulent qui était, jusqu'à maintenant, inconnu en Egypte et qui risque donc de poser un grave problème à toutes les momies royales exposées au Musée du Caire. Parmi les ennemis du genre animal figurent plusieurs espèces d'acariens et de coléoptères, ces derniers s'attaquant aux produits d'origine végétale nécessaires à la momification et à l'enveloppement récent de la momie dans des linceuls.

L'importance des fractures des parties molles indurées pa la momification, déjà visibles à l'extérieur du corps, a été confirmée par les xéro-radiographies réalisées après le « débourrage » de l'abdomen d'où ont été enlevés les tissus de lin empêchant la cage thoracique de s'aplatir.

Les deux responsables du sauvetage de Ramsès II, *le docteur* Shawki Mehani Nakhla, représentant du gouvernement égyptien, et le professeur Lionel Balout, administrateur du Musée de l'homme, envisagent maintenant les différentes opérations qui permettront de conserver la momie pendant les siècles à venir. Le centre d'études nucléaires de Grenoble étudie la possibilité de stériliser la momie par irradiation gamma. Ainsi Ramsès II serait-il définitivement débarrassé de ses parasites animaux et végétaux. Il faudra aussi, et ce sera le plus délicat, trouver le moyen d'arrêter les processus de fracturation et réduire certaines fractures (l'une d'entre elles a entraîné un déplacement relatif de 32 millimètres des deux côtés de la cassure). Les deux responsables voudraient enfin qu'on leur envoie des tissus de lin de l'époque des Ramsès pour y envelopper la momie avant de la remettre dans un coffre scellé d'altuglas (un plexiglas étanche aux ultra-violets) puis dans le sarcophage où elle reposait au moment de sa découverte en 1878.

Avant même que soit connue la date du départ de la momie pour Le Caire, les spécialistes préparent Ramsès. Déjà ils ont réussi à préserver et remettre en place ce qui restait des bandelettes d'origine sur les bras et sur les mains, sur les chevilles et sur les pieds.

En outre, la forme extérieure de la tête du pharaon a été relevée avec la plus grande précision par photogrammétrie. Ainsi les spécialistes de l'Institut géographique national, qui ont fait ce levé topographique d'un genre un peu spécial, en obtiendront-ils une « copie conforme » à partir de laquelle il sera possible de faire des moulages identiques, par leur aspect, au modèle, sans avoir touché à l'original.

YVONNE REBEYROL.

Le Pharaon et Moïse

par le docteur MAURICE BUCAILLE (*)

RAMSES II est connu depuis fort longtemps, bien avant que Champollion ait déchiffré les hiéroglyphes, son nom est, en effet, mentionné dans les listes établies par l'historien Manéthon au troisième siècle avant notre ère et dans les *Annales* de Tacite (deuxième siècle après Jésus-Christ). Et, surtout, le *mot* « Ramessès » *figure* dans la Genèse, l'Exode et les Nombres, trois livres de la Bible bien antérieurs à Manéthon.

Le nom de Ramsès, dans la Bible, n'est pas utilisé dans le sens général de roi d'Egypte (celui-ci y est appelé « *Pharaon* »), mais pour *désigner* l'une des deux villes construites en Basse-Egypte par les Hébreux soumis aux travaux *forcés*. Or, dans le groupe des Hébreux asservis, un enfant va *naître* à qui sera donné plus tard le nom de Moïse.

De multiples travaux ont situé *Moïse à diverses périodes de la chronologie* pharaonique, sans compter ceux des auteurs qui, par esprit de système, *refusent* toute authenticité aux Ecritures saintes et ne voient en Moïse qu'un personnage de légende. Beaucoup émettent de prudentes hypothèses et ne font que suggérer. A *l'opposé, il en est qui soutiennent* des opinions arrêtées, tel J. de Micéli, qui fixe *la* sortie d'Egypte à un jour près, *soit* le 9 avril 1495 avant J.-C., ce qui fait vivre Moïse sous Thoutmès II. Sans argument bien solide, Daniel-Rops a avancé l'hypothèse d'Aménophis II. Par la suite, le R.P. de Vaux, qui fut directeur de l'Ecole biblique de Jérusalem, fit de Ramsès II l'oppresseur des Hébreux dont parle la Bible, et donc le contemporain de Moïse, en situant la sortie d'Egypte dans la première moitié ou vers le *milieu* de son règne.

Confrontant dans mon livre *la Bible, le Coran et la Science,* certaines données des Ecritures saintes avec les connaissances modernes, j'ai été amené à reprendre l'étude de la situation de Moïse dans la chronologie pharaonique en collectant des renseignements multiples pris à des sources extra-bibliques : données fournies par le Coran, précisions d'ordre archéologique et observations médicales effectuées lors de recherches sur les momies.

L'hypothèse la plus probable et la *seule, selon moi, qui soit compatible* avec les connaissances modernes, est celle qui fait naître Moïse sous Ramsès II et place la sortie d'Egypte et le passage de la mer sous son successeur, Mineptah.

Tout d'abord, la Bible indique, *sans doute* possible, que, lors de la sortie d'Egypte du groupe de Moïse, le pharaon perdit la vie (Exode 14) : *« Les eaux refluèrent et recouvrirent les chars et les cavaliers de toute l'armée de Pharaon, qui avait pénétré derrière eux dans la mer. Il n'en resta pas un seul. »* (Psaume 136.) L'invocation de Dieu *« précipita Pharaon et son armée dans la mer des Roseaux ».* (Psaume 136.)

S'agit-il de Ramsès II ? Assurément pas, pour les raisons suivantes :

a) La Bible indique (Exode 2) que le roi d'Egypte mourut pendant que *Moïse se trouvait en pays de Madian* avant de revenir dans son pays natal pour un ultime séjour. Par conséquent Moïse connut deux pharaons.

b) La Bible précise que *« Moïse était âgé de quatre-vingts ans »* lorsqu'il supplia Pharaon de libérer les Hébreux (Exode 7). Le total des *durées de règne des deux* pharaons doit donc être, au minimum, de quatre-vingts ans.

Personne n'admettant comme possible que Moïse ait vécu à une autre période que le Nouvel Empire (du seizième au onzième siècle avant Jésus-Christ), quels sont les deux pharaons successifs de cette période répondant à cette condition : total des durées de règne au moins égal à quatre-vingts ans ? Seule, la succession Ramsès II - Mineptah peut satisfaire à cette exigence. En effet, Ramsès II *régna soixante-sept* ans (de 1301 à 1235 avant Jésus-Christ selon la chronologie de Drioton et Vandier, ou de 1290 à 1224 *avant* Jésus-Christ selon *celle* de Rowton). Les égyptologues ne peuvent préciser la durée du règne de Mineptah ; ils *ignorent tout des circonstances de* sa mort, mais il est absolument sûr qu'il régna au moins dix ans, comme le souligne le R.P. de Vaux, peut-être vingt ans, comme l'a écrit Manéthon.

Ainsi, tout permet de penser que *Moïse naquit* peu de temps après l'accession au trône de Ramsès II, c'est-à-dire soit peu après 1301 soit peu après 1290 avant Jésus-Christ.

Des études *médico-légales* sur les *momies* de Ramsès II et de Mineptah furent faites en 1975 par une équipe *franco-égyptienne* et *présentées* en *avril 1976 à la Société française* de médecine légale (1). Elles avaient pour but de rechercher, en particulier, s'il pouvait exister des symptômes d'une mort brutale sur l'un ou l'autre pharaon. Elles furent négatives pour Ramsès II, alors que la momie de Mineptah présente une *fracture du crâne avec enfoncement,* ce qui permet de conclure à la probabilité d'une mort brutale. Notons que l'engloutissement dans la mer dont parlent les Ecritures, n'a laissé aucune trace visible sur la momie, ce qui peut parfaitement se concevoir en cas de bref séjour dans l'eau *d'un sujet décédé immédiatement* avant la *noyade*.

Des égyptologues ont cru trouver, dans une stèle de l'an V de Mineptah, un argument à l'encontre de la thèse soutenue ici : cette stèle présente Israël (cas unique où le mot est écrit en caractères hiéroglyphiques) *comme « n'ayant plus de semence ».* On suppute qu'Israël aurait formé, à l'époque de la stèle, une entité politique : la sortie d'Egypte aurait donc dû avoir lieu longtemps auparavant et, par voie de conséquence, Moïse aurait dû vivre bien avant le successeur de Ramsès II et même bien avant Ramsès II. L'objection est irrecevable puisqu'Israël n'a été constitué en royaume qu'en 931-930 avant J.-C., soit un siècle et demi au moins après le règne de Mineptah. En l'an V de Mineptah, le mot ne pouvait *désigner qu'une collectivité* sans plus de précision et non pas un Etat.

Etant donné qu'on ne trouve aucun argument valable pour *s'opposer* à *la thèse soutenue ici, il faut* accepter avec Pierre Montet que Moïse naquit sous Ramsès II, qu'il vécut dans sa jeunesse dans l'entourage du pharaon. Un membre de la famille royale l'avait en effet recueilli au bord du fleuve où sa mère avait dû l'abandonner, puisque ordre avait *été donné de tuer, chez les Hébreux,* tous les nouveau-nés mâles. On sait ce qu'il advint de l'enfant qu'un subterfuge de sa sœur permit de confier, à l'insu de la famille du pharaon, à sa propre mère choisie comme nourrice. Moïse partira plus tard pour le pays de Madian, où il *se mariera et séjournera une longue* période, selon la Bible. Répétons que c'est au cours de ce séjour de Moïse hors d'Egypte que Ramsès II dut mourir.

Après la mort de Ramsès II, Moïse revint en Egypte sur l'ordre de Dieu (épisode du Buisson Ardent) pour obtenir du nouveau pharaon la libération des Hébreux asservis. Le refus du pharaon entraîna des châtiments divins (les Plaies d'Egypte de la Bible). Finalement, Moïse prendra la tête des Hébreux sortant du pays contre la volonté du roi. Mineptah les poursuivra dans leur fuite et y trouvera la mort.

(*) Membre de la Société française d'égyptologie.

(1) Voir également les comptes rendus de l'Académie de médecine du 17 février 1976, *Archeologia* de septembre 1976 et *le Monde* du 12 mai 1976.

Microbes, chimie et surgelés

(Suite de la page 19.)

Lorsque la température s'abaisse au-dessous de 0 °C, les molécules d'eau s'organisent pour donner une particule qui va servir de point de départ à la croissance d'un cristal : cette température correspond au point de congélation commençante, qui est compris entre moins 0,5 °C et moins 3 °C pour les tissus végétaux, *et voisine de moins 2 à moins 3 °C* pour la viande. (*Le Monde* du 8 mai 1974.)

Des cristaux de glace

La *croissance* ultérieure des cristaux de glace sera fonction de la vitesse de refroidissement. Celle-ci *agit* sur le nombre, la taille et la localisation des cristaux formés.

Un *refroidissement* lent favorise la *formation de gros cristaux peu nombreux* qui se développent dans les espaces extra-cellulaires. La croissance des cristaux est assurée par *la migration de l'eau à partir du cytoplasme* à travers la membrane cellulaire. Par ailleurs, le volume *spécifique de la glace est plus élevé* que celui de l'eau, la congélation lente ne permet pas le réarrangement des *cristaux*. Ce phénomène s'accompagne généralement d'une rupture des parois cellulaires. Cette détérioration de la qualité physique du produit se traduit à la décongélation par une *exsudation* excessive.

La congélation rapide ou surgélation par contre, produit une multitude de petits *cristaux* à l'intérieur même des cellules. Il se forme également des petits cristaux dans l'es*pace extra-cellulaire, et on ne remarque* pas de *migration* caractéristique de l'eau dans le produit, et les parois cellulaires sont peu endommagées.

La formation de cristaux de glace provoque la concentration des solutions intra et extra-cellulaires. Cette cryoconcentration plus importante dans le cas de la congélation lente peut *provoquer* des modifications chimiques importantes par précipitation de certains sels, modification de l'acidité et changement d'état des protéines.

L'abaissement de la température provoque également un ralentissement des *réactions* chimiques et biochimiques, mais les phénomènes deviennent très complexes du fait du changement d'état « eau-glace ». Les réactions enzymatiques se déroulent encore très lentement à moins 18 °C. C'est pourquoi la surgélation est souvent *précédée d'une opération de blanchiment (3) dans le cas de légumes.*

La surgélation, qui est une congélation ultra-rapide, n'a aucune influence sur les micro-organismes, *qui restent « figés » dans l'état où ils* se trouvaient dans le *produit* frais. Par contre la congélation lente et *la décongélation lente, ou plus précisément* le temps de passage au palier de congélation ou de décongélation, provoque une certaine destruction des bactéries gram négatif particulièrement sensibles. Ce phénomène est fonction de la diminution ou de l'augmentation de la teneur en eau libre provoquant des modifications de l'acidité et de la concentration de certains sels, qui dénaturent les parois bactériennes et surtout les protéines enzymatiques. Cette tendance à la *destruction* est *plus perceptible* dans les produits végétaux et les sauces que dans les viandes et le poisson. Les bactéries *les plus sensibles sont les escherichia-coli,* les salmonelles et le pseudomonas aeruginosas. Ajoutons que, *dans le cas de la viande,* la congélation détruit les larves de ténia ou « cysticerque ».

La surgélation est donc un excellent procédé de conservation mais *ne peut en aucun cas être considéré* comme un procédé d'assainissement.

Le produit surgelé, avant d'arriver dans l'assiette du consommateur, a subi tout un *processus* complexe *d'opérations.* Après la cueillette ou l'abattage, il a été préparé. Il a été ensuite surgelé, transporté, conservé, vendu. Il a été ensuite dégelé, et, éventuellement, cuit. Au cours de toutes ces opérations, les micro-*organismes ont pu se développer,* et les réactions chimiques, enzymatiques ou non, se produire. Ce qui importe, c'est que l'aliment qui parvient finalement dans l'assiette du consommateur soit biologiquement sain et d'un goût agréable.

Ce problème n'est pas spécifique *des produits congelés ou surgelés.* Il existe aussi pour les produits frais. Mais le circuit commercial des surgelés mérite un *examen* particulier. D'une *part,* ses caractéristiques industrielles permettent un contrôle réel, impossible dans le cas d'une commercialisation artisanale, d'autre *part,* les transformations des denrées subies au cours du refroidissement (en particulier la rupture des *parois cellulaires*) sont d'une manière générale favorables au développement des micro-organismes après la décongélation. Il convient donc de consommer les produits congelés ou surgelés rapidement après leur sortie du congélateur (4). *Et il faut aussi* qu'à ce moment-là ils contiennent un nombre minimum de micro-organismes.

Le *contrôle* du nombre de microbes dans l'assiette du consommateur est évidemment impossible. Le contrôle sanitaire n'est, en pratique, *réalisable qu'à la sortie de l'usine* de congélation ou de *surgélation*. Les *règlements,* quand ils existent, portent donc sur ce point. Ils sont conçus de telle manière que, même si, par la suite, les produits sont traités de manière anormale, arrêt momentané du froid *dans* le conservateur, consommation tardive, etc., les seuils de *nocivité* ne soient pas atteints. Ces règlements ne garantissent pas cependant une totale innocuité, si les produits sont trop maltraités.

Des règlements spécifiques

Dans la *pratique,* seules deux réglementations sanitaires spécifiques des surgelés ont été prises. Elles concernent les viandes hachées et les plats cuisinés que l'expérience a prouvé être les plus sensibles.

L'exemple de la viande hachée est, de ce point de vue, très significatif. Avant la législation de 1974, on tolérait dans les viandes hachées mille staphylocoques pathogènes par gramme et mille escherichia-coli par gramme. Ces normes étaient excellentes au point de vue de l'hygiène publique, mais la *direction* des services vétérinaires, en accord avec les industriels, a *considéré qu'il était* possible de travailler encore plus proprement, et ces normes ont été réduites dix fois, et le produit soumis à une réglementation particulière eu égard au risque de détérioration du produit en fonction de son utilisation.

Cette réglementation est un véritable guide. Elle s'attache à définir la nature des viandes destinées au hachage, les *conditions* d'installation et d'équipement des locaux en entrant dans le détail, puisque le nombre des locaux de l'atelier est fixé ainsi que le type de construction et les aménagements intérieurs.

Un chapitre [illegible] porte sur l'hygiène du personnel, du matériel et des locaux en instituant le port obligatoire des gants et du masque bucco-nasal et en organisant les opérations de nettoyage et de désinfection.

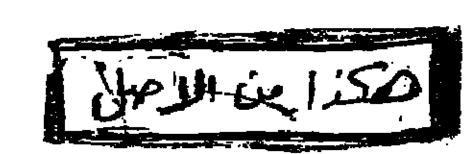
On *retrouve* ensuite des conseils *sur les technologies* de fabrication, sur le transport, la mise en vente et sur le contrôle sanitaire. Il est intéressant de noter que ce contrôle est sous la responsabilité du fabricant lui-même et que la périodicité des contrôles doit être en rapport avec la quantité des produits fabriqués.

Une analyse statistique des résultats des contrôles effectués à la demande des fabricants de viandes hachées à l'avance par les laboratoires spécialisés ou dans leur propre laboratoire et portant sur plus de quatre mille analyses, à savoir quatre contrôles par jour de fabrication par producteur sur une année, montre que 98 % des échantillons analysés correspondent aux normes officielles et que les 2 % restant, bien que hors normes, sont [illegible] très corrects vis-à-vis des normes antérieures, ce qui veut dire qu'ils ne présentent encore aucun danger pour *le consommateur.*

BRUNO [illegible]
et JEANNE [illegible]AUD.

(3) Le blanchiment [illegible] l'ébouillantage superficiel qui détruit les micro-organismes et certaines enzymes proches de la surface.

(4) De nombreux produits surgelés peuvent être cuits directement sans passer par une décongélation qui les ramène dans une zone intermédiaire à la température ambiante. Cette manière de faire évite la prolifération des micro-organismes.



هكذا من الأصل

ET DES TECHNIQU

Ramsès II »

Moïse

surgelés



ACTUALITÉ MÉDICALE

Écologie humaine et économie de la santé

Les mythes de l'Occident

La santé : une utopie ? Un projet ? Un droit ? Une assurance ? Ces questions et quelques autres viennent d'être abordées lors d'un séminaire au Collège de France organisé par le professeur Jacques Ruffié et dirigé par le docteur Lambert, sous-directeur du laboratoire d'anthropologie physique, sur le thème « Écologie humaine et économie de la santé », avec le *concours des professeurs Sournia* (Caisse nationale d'assurance-maladie), Régnier (Nancy), Robert Gortze (université libre de Bruxelles), Jean-Paul Aron (Ecole pratique des hautes études).

L'écologie humaine a pour objet l'étude de l'homme dans sa dimension biologique et dans sa dimension culturelle au sein de son environnement et non face à cet environnement *ni contre lui. Quel meilleur exemple que* celui de la santé peut-on trouver pour montrer à la *fois l'intérêt* et les difficultés d'une *telle* approche. L'exemple de la santé, et non pas celui de la médecine ou de la *maladie*.

Mais qu'est-ce que la santé ? Il devient de plus en plus diffi*cile de le dire, et les définitions* avancées traduisent à la fois la modification au fil des siècles du contenu de l'objectif à atteindre et les ambiguïtés des concepts qui opposent la nature à la culture, qui opposent l'homme « sujet » à la nature « objet », selon une *« philosophie pragmatique propre à la civilisation occidentale »*. Pour le docteur Lambert, qui *critique cette approche, toute* définition doit tenir compte de la faculté d'adaptation humaine. L'adaptation est pour le docteur Lambert ce *« jeu que l'organisme joue avec son environnement en s'efforçant d'apprendre, de manipuler, de changer des règles et des comportements pour réaliser des buts, satisfaire des besoins ou maintenir un certain degré de liberté, de choix et d'action »*.

Réfutant la santé « absence de maladie » et considérant comme une « utopie noble » la définition de l'Organisation mondiale de la santé selon laquelle c'est un *« état de complet bien-être physique, mental et social »*, le docteur Lambert préfère la définition de René Dubos : *« La santé, c'est l'adaptation au milieu et la capacité de fonctionner au mieux de ce milieu. »* A ses yeux, cette définition écologique a le mérite de *« ne pas opposer la santé à la maladie, la médecine à l'hygiène et les professions médicales aux professionnels de la santé, comme on le fait trop souvent de manière abusive et fort ambiguë »*.

Vue ainsi, la santé n'est plus *une utopie mais* un *projet*, constamment remanié et remaniable *puisqu'il s'agit d'un système ouvert*. Et ce projet a, bien entendu, une dimension économique. Le docteur Lambert a démontré à l'aide de plusieurs exemples les erreurs de jugement que commettent aujourd'hui les sociétés occidentales soit en s'acharnant sur un objectif sans modifier les moyens de l'atteindre lorsque le rendement commence à décroître, soit en choisissant des critères ou des indicateurs de santé contestables, soit encore en confondant économie médicale et économie *de la santé*.

Pour quelques dollars de plus

L'exemple du paludisme est frappant. Après plus de vingt années, la lutte chimique est reconnue comme un échec. De plus en plus de milliards de dol*lars dépensés*, et de *plus* en *plus* de millions de tonnes de D.D.T. *déversées n'ont pas permis d'éra*diquer la maladie. Car le paludisme a été abordé de manière « déterministe et capitaliste » alors qu'il s'agissait d'un problème écologique complexe qu'il aurait fallu envisager simultanément sous plusieurs angles, chimique, certes, immunologique (recherche d'un vaccin), *mais* surtout culturel (éducation et participation).

L'échec de la lutte contre le paludisme montre de manière éclatante le cas d'un rendement dégressif qui doit conduire tôt ou tard soit à abandonner l'objectif fixé, soit à découvrir une stratégie nouvelle pour résoudre le problème. C'est ce que l'on commence à faire péniblement aujourd'hui en misant sur l'espoir de la mise au point prochaine d'un vaccin.

Autre exemple de rendement *dégressif* : les rapports qui lient le pouvoir d'achat des hommes, leurs dépenses de santé et leur espérance de vie. Lorsque dans un pays en voie de développement le produit national brut (P.N.B.) croît, le taux de mortalité pour mille enfants nés vivants décroît et l'espérance de vie augmente de manière rigoureusement linéaire. Cette démonstration apparaît claire et nette pour tous les pays mais seulement jusqu'à *concurrence d'environ 750 dollars* par habitant et par an.

Passé ce chiffre (établi sur les normes de 1973) qui correspond au développement de la Yougoslavie, l'accroissement n'est plus linéaire ; il se ralentit pour devenir pratiquement nul à 1 500 dollars par habitant et par an (niveau de l'U.R.S.S.). Pour toutes les autres nations étudiées dont le P.N.B. est supérieur à cette somme, soit, par ordre croissant de revenus, le Japon, la Grande-Bretagne, la Finlande, la *France*, la Norvège, le Danemark, la République fédérale allemande, *la Suède, les Etats-Unis (5 160 dol*lars), l'espérance de vie n'augmente plus ; parfois même elle diminue quelque peu; alors que les dépenses dites de « santé » ne cessent de croître pour un rendement donc décroissant. Le professeur Lambert peut en apporter de multiples preuves et *rappelle* les chiffres *d'Ivan Illich* : aux Etats-Unis, où les dépenses de *« santé » sont* de 340 dollars par personne et par an, l'espérance de vie moyenne est de soixante-dix ans ; à la Jamaïque, où dans le même temps on dépense 9 dollars seulement, elle est de soixante-neuf ans. Mais il va sans dire qu'à ces différences de prix-là la qualité de la vie n'est *pas la même si l'on se réfère à* nos critères de références culturelles.

Dans le même ordre d'idées, on peut aborder la lutte perpétuelle contre le vieillissement et les maladies des personnes âgées, dont le coût est très élevé. Même débat encore sur la médecine préventive s'opposant à la médecine curative.

En *conclusion, le docteur Lam*bert se montre fort pessimiste à l'égard de l'économie médicale, qui est *« un système fermé, donc non évolutif, qui ne peut qu'aggraver ses propres défauts, qu'aboutir à un perfectionnement technocratique et à la limitation drastique de son enveloppe »*. A l'opposé, il conçoit l'économie de la santé comme un éco-système humain ouvert qui ne passe pas forcément et exclusivement par la vision médicale des hommes et des événements. Le docteur Lambert ne pense pas qu'il y ait incompatibilité entre l'économie médicale et l'économie de la santé. Il considère que l'écosystème humain peut comporter des individus médicalisés dans une société qui vise la santé, à condition que les intéressés participent davantage à la *gestion (au sens global et non* pas seulement financier du terme) de leur santé. Il rappelle toutefois que dans notre société l'évolution biologique et culturelle transforme immanquablement les aspirations en besoins, puis les besoins en exigences !

Utopie, sécurité et aseptie

Pour M. Jean-Paul Aron, sociologue et historien, ces exigences sont de plus en plus nombreuses et conduisent les membres des sociétés *modernes* à ne plus admettre la notion de risques pour lui préférer l'utopie de la sécurité universelle.

« Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, dit-il, *il n'existe ni concept rigoureux ni politique de la santé. C'est que le risque est une fonction de l'existence humaine, que la maladie la souffrance et l'échéance précoce de la mort participent de notre condition. A l'aube de la Révolution une révolte se dessine contre ces fatalités cruelles et la médecine moderne naît du parti pris de les conjurer. On assiste alors à l'avènement successif d'idéologies assurantielles. Au dix-neuvième siècle, l'hygiène rassemble sous son égide les efforts et les pratiques les plus disparates de la prophylaxie sociale : contre les infections de tous ordres, biologiques (les épidémies), physiques (l'insalubrité des villes), morales (les turpitudes des « sens »). (...) Enfin, depuis 1950, l'Occident, plus particulièrement en Europe et presque caricaturalement en France, est submergé par l'utopie d'une sécurité généralisée, d'une aseptie universelle, d'une immunisation du corps et de l'esprit contre toutes les incertitudes et tous les périls. L'écosystème de la santé qui prend cette utopie en compte*, conclut-il, *doit se garder de la transcrire dans le langage positiviste de la vérité. »*

Pour sa part, le professeur Görtz a rappelé que dans les sociétés occidentales, *« qui se caractérisent entre autres par le droit à la liberté et le droit à la santé, la santé devient par mimétisme un bien de consommation et la médecine — son garant naturel — une sorte de « service après vente » auquel les divers systèmes de sécurité sociale facilitent un large succès »*. Le professeur Görtz s'est inquiété, comme tous les orateurs, de la croissance des coûts médicaux, qui *« à la longue deviennent budgétairement insupportables »*. *« La réduction de ces coûts, c'est-à-dire la paupérisation de la santé telle qu'elle est conçue aujourd'hui, peut se fonder certes sur des options nouvelles. Néanmoins*, a-t-il conclu de manière réaliste et fataliste, *elle dépendra essentiellement des mutations de la conjoncture économique et politique dans un sens restrictif né de contraintes avec les périls et les aléas que cette hypothèse engendre. »*

MARTINE ALLAIN-REGNAULT.

DE LA GÉNÉTIQUE A LA PSYCHOLOGIE

Les processus d'adaptation

Lors du congrès récemment réuni sur le thème « Mutations : biologie et société (le Monde *daté 20-21 et 22 février), à l'initiative de l'Organisation internationale pour l'étude du développement humain, le professeur Jacques Ruffié a défini les trois processus d'adaptation auxquels est soumis l'homo* sapiens :

● *L'adaptation proprement dite, d'origine génétique*. — Il s'agit d'un phénomène héréditairement fixé, obéissant à un modèle sélectif. La résistance des bactéries aux antibiotiques, celle des insectes aux pesticides et de multiples caractères observés *chez* les vertébrés supérieurs et *l'homme entrent dans cette caté*gorie. C'est sur l'adaptation ou la désadaptation génétique qu'est fondée la théorie néo-darwinienne de l'évolution.

Définitivement fixé par une information singulière et perpétuellement transmissible, le caractère adaptatif persiste, même lorsque les pressions *sélectives* qui l'avaient fait retenir ont disparu. Les ailes des oiseaux, les nageoires des poissons et beaucoup d'autres caractères biologiques sont des adaptations. Ce sont eux qui permettent au chameau de vivre dans le désert, au lama de vivre en altitude.

● *L'acclimatation*. — Il s'agit là d'une « réponse » acquise, *faisant suite à un stimulus*, mais non génétiquement inscrite. Elle disparaît lorsque les causes qui l'avaient provoquée disparaissent elles-mêmes. C'est donc un phénomène purement physiologique et conjoncturel. L'exemple le plus classique en est la polyglobulie d'altitude. Le sujet arrivant en *haute montagne multiplie* ses globules rouges. Ce phénomène disparaît quand il retourne au niveau de la mer.

● *L'adaptation psychologique* est un troisième type d'adaptation qui constitue une réponse consciente, volontaire, à une exigence du milieu. Elle n'appartient pas au biologique, mais s'inscrit dans le culturel. Elle existe déjà chez beaucoup de mammifères : les grands carnivores sont capables d'adapter leur stratégie de chasse aux différentes conditions de milieu. Elle existe aussi, au moins à l'état d'ébauche, chez certains oiseaux (la *construction* du nid, par exemple, est une adaptation innée : mais elle est améliorée par l'exemple et l'apprentissage). Elle culmine chez l'homme : feu, vêtement, habitat, alimentation, mode de vie, sont des adaptations culturelles qui *ont permis* au *sapiens* de peupler à peu près tous les milieux des terres émergées sans pour autant présenter des modifications biologiques notables.

Cette adaptation socio-culturelle atteint *chez l'homme* une dimension telle que, en dehors de *cas très particuliers*, elle relègue les deux autres au second plan. Grâce à son intelligence et à son industrie, l'homme a pu amener partout avec lui le micro-climat subtropical où il est né, qui lui est favorable, ce qui le fait échapper aux forces de sélection de l'environnement. Il a fait ainsi l'« économie » de la spécialisation. Malgré son extraordinaire *ubiquité, l'homme est resté éton*namment monotypique. Et les conditions de vie moderne ne feront qu'amplifier cette homomorphie (perfectionnement des micro-climats artificiels, augmentation des métissages par suite des déplacements des populations et de la généralisation des *transports, etc.*

Le professeur Ruffié a souligné que l'adaptation biologique s'oppose par son imperfection à la rigueur de l'adaptation culturelle : *« La construction des avions fut infiniment plus rapide, et plus cohérente que l'apparition des oiseaux. Elle a connu moins de « ratés » évolutifs. Mais elle est beaucoup plus fragile.*

» La relativité de l'adaptation biologique est, en réalité, assez avantageuse. Elle « tamponne » le vivant contre toute modification brutale. Beaucoup de changements du milieu se révèlent acceptables ; ils ne mettent pas l'espèce en péril. Tout au plus entraînent-ils une nouvelle répartition de génotypes. Au contraire, une perte culturelle peut être fatale au groupe. Que seraient devenus les hommes de Néanderthal s'ils avaient perdu le feu ? Presque toujours dans l'histoire, l'ethnocide fut le premier temps du génocide. L'exemple des Indiens d'Amérique est très évocateur (1). »

(1) Le professeur Jacques Ruffié est l'auteur d'un ouvrage important : *De la biologie à la culture* (Flammarion), que le professeur Jean Bernard et M. Michel Foucault ont analysé (*le Monde* daté 17-18 octobre 1976).

CARNET

Naissances

— Chantal et Jean-Marie Appé laissent à Delphine la joie d'annoncer la naissance de
Raphaëlle,
le 15 février.
26, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris.

Mariages

— Le professeur Jacques Fabre, Mme Claude Montigny et M. Claude Montigny,
ont l'honneur d'annoncer le mariage de leur fille et belle-fille
Brigitte Fabre
avec
M. Horst Mittelham,
qui sera célébré le samedi 26 février, à 14 h. 45, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.
16, avenue de Creully, 14000 Caen.
1, rue de Monbel, 75017 Paris.

Décès

— Mme Michel Chatelus,
M. et Mme Jean-François Arnal et leurs enfants,
M. et *Mme Michel Chatelus* et leurs fils,
M. et Mme Philippe Chatelus et leurs enfants,
M. et Mme Yves Chatelus et leur *fils*,
Mlle Françoise Chatelus,
Mlle Véronique Chatelus,
Et toute leur famille,
font part du décès de
M. Michel CHATELUS,
survenu le 19 février 1977.
Les funérailles ont eu lieu en l'église *de Liergues* (69), le 21 *février* 1977.
20, rue de Bonnel,
69003 Lyon.

— Mme Robert Delons,
Le docteur et Mme Pierre Delons et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Delons et leurs enfants,
M. et *Mme J.-André Royer* et leurs enfants,
Le docteur Simone Delons,
M. et Mme Paul Delons,
M. et Mme C. Dwight Perry et *leurs enfants*,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 17 février, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, de
M. Robert DELONS,
ingénieur des ponts et chaussées,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918.
Les obsèques ont été célébrées le 19 *février* 1977, à Saint-Seurin-de-Prats (Dordogne) (24 230).

— *Mlle Josette Fabra*,
M. et Mme Paul Fabra et leur fille Marie-Hélène,
M. et Mme Jean *Fabra* et leurs enfants,
Leurs familles et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Andrée FABRA,
née Lhonorey,
survenu le 20 *février* 1977.
Les obsèques seront célébrées le mercredi 23 février 1977, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame de la Ciotat.
Inhumation au cimetière des Quatre-Cantons, à la Ciotat.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Philippe GACHES,
née Lucile Flamens,
survenu le 12 février 1977 dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Les obsèques ont eu lieu à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) le lundi 14 *février*.
De la part de MM. Henri et Jean Gaches, ses enfants,
De M. Camille Flamens, son frère,
Et de leurs familles.

— Mme Romain Kleinberger,
Alain et *Laurence* Kleinberger,
M. et Mme Edgar Kleinberger et leur fils,
M. et Mme Bjorn Idar et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Romain KLEINBERGER,
décédé le 17 février 1977, dans sa quarante-sixième année, en son domicile à Bagneux.

— Mme veuve Le François, sa mère,
M. Denis Maujean et Mme, née Patricia Le François, leurs enfants Patrice et Fabienne,
Le docteur et Mme Claude Le François,
Le docteur Béatrice Le François,
M. Cyrille Le François,
Mlle Aurélie Le François,
Les familles Robineau et Taillardat,
ont l'immense douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante et un ans, de
M. Christian LE FRANÇOIS,
avocat à la cour.
Une messe de requiem sera célébrée en l'église Notre-Dame d'Auteuil, à Paris-16e, le jeudi 24 février, à 13 h. 45.
Les obsèques auront lieu le vendredi 25 février, à 9 h. 30, en l'église Notre-Dame de Granville (Manche).
21, rue Mirabeau, 75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le *décès de*
Mme Joseph MARKS,
née Georgette-Alice Mainfroy,
survenu le 13 février 1977.
De la part de
M. David Marks,
Des familles Reculé, Galy et Riche.
*Les obsèques auront lieu le ven*dredi 25 février, à 13 heures, à l'Hôpital international de l'université de Paris, 59, avenue Reille, 75014 Paris.
Ni *fleurs* ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Pérignon, 75015 Paris.

— M. et Mme Hugues N. Dumond, leurs enfants et petites-filles,
Mme Marie-Claire Nabokov, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roland Dachy, leurs enfants et beaux-enfants,
M. et Mme Brot-Moisset et leur fils,
Les familles Saint-Hubert, Moreels, Brot et Moisset,
Et tous ses amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de
Mme Gilbert MOISSET,
née Paulette Crabeels
de Saint-Hubert,
le 20 février 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 février 1977, à 15 heures, en l'église de Verderonne (Oise).
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue Dumont-d'Urville,
75116 Paris.
« Le Boulanc »,
60140 Verderonne,
1, avenue Rembrandt,
78110 Le Vésinet.
49, rue Grimaldi,
Principauté de Monaco.

— Mme Robert Salvet,
Mlle Martine Salvet,
M. et Mme André Salvet,
Mme Gisèle Lespinasse,
Mme Huguette De Lacroix et ses enfants,
M. et Mme *Philippe* de Chateleux,
Les familles Salvet, Sasteil, Ille, Cantier, Bernis et Vial,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert SALVET,
éditeur de musique,
vice-président de la SACEM,
administrateur de la S.D.R.M.,
président de la chambre syndicale des éditeurs de musique légère,
membre du comité
du Racing-Club de France,
commandant de réserve,
chevalier de la Légion d'honneur,
leur époux, père, frère, beau-frère, gendre, neveu, oncle et cousin, survenu subitement le 9 février 1977 à l'âge de soixante-trois ans à Boulogne-sur-Seine.
La cérémonie religieuse, en l'église Saint-Léon, à Paris-15e, et l'inhumation, au cimetière du Père-Lachaise, ont eu lieu dans l'intimité familiale le 14 *février*.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Une messe sera dite ultérieurement à son intention.
12, avenue de Champaubert,
75015 Paris.
[Le Monde *du* 22 *février*.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel VINCENT,
ingénieur E.C.P.,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
survenu le 19 février 1977 dans sa quatre-vingt-quatrième année.
De la part de :
Mme Marcel Vincent, son épouse,
M. et Mme Roger Vincent,
M. et *Mme* Gérard Vincent, ses enfants,
MM. Thierry et Pascal Vincent, ses petits-fils.
Les obsèques auront lieu le jeudi 24 *février* en l'église Sainte-Odile, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e, où l'on se réunira à 10 h. 30.
Le présent *avis* tient *lieu de faire*-part.
Ni fleurs ni couronnes.

Remerciements

— Le docteur et Mme Jean Deboise, ainsi que leur famille, très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont *été* témoignées lors du décès de
Mme V.-M. DEBOISE,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

— Le conseiller culturel de l'ambassade impériale de l'Iran et Mme A. Djalili remercient de tout cœur tous ceux qui se sont associés à leur deuil lors du décès de leur fille
Howra
et les prient de trouver ici l'expression de leur sincère et profonde reconnaissance.

Messes

— *La messe traditionnelle pour* les artistes, dite messe du vœu de Willette, sera célébrée le 27 février, à 17 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. L'homélie sera *prononcée par Mgr Gilson, évêque* auxiliaire de Paris. La prière de Willette sera lue par Pascal Monge.

Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de
Auguste VEYSSEYRE,
une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

— A la conférence Perspectives de *l'urbanisation en Amérique latine* organisée par l'Association française des experts de la coopération technique internationale (AFECTI), participeront MM. Lucien Petit, chargé de mission au cabinet du préfet de Paris, et Enrique Chiffiet, architecte urbaniste, professeur à l'Ecole spéciale d'architecture de Paris. Le lundi 28 février 1977, à 20 h. 30, au Studio Théâtre, 14-20 avenue Marc-Sangnier, 75014 Paris. Métro Porte-de-Vanves.

— Me J.-J. Dumoret, qui a récemment fait paraître « Résonances » (Editions de la Plume d'or), vient d'être élu *président* du Palais littéraire.

— M. Alexandre Tansman a été élu membre associé de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique (section musique, fauteuil de Dimitry Chostakowitch), *en séance plénière du* 6 janvier 1977.

Visites et conférences

MERCREDI 23 FEVRIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Bouquet des Chaux : « Le Parisien chez lui de 1815 à 1914 ». — 15 h. 58, rue de Richelieu, Mme *Chapuis* : « Exposition George Sand ». — 15 h., entrée de la basilique, Mme Garnier-Ahlberg : « La basilique de Saint-Denis ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Magnani : « Hôtel de Sully ». — 15 h., façade, portail gauche, Mme Neu : « Notre-Dame de Paris ». — 15 h., 77, rue de Varenne, Mme Pajot : « Rodin et son temps ». — 15 h. 30, entrée hall gauche, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 16 h. 30, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, *Mme* Guillier : « Châteaux, manoirs, demeures en Normandie ».

18 h. 30, entrée du musée de l'Orangerie, place de la Concorde : « La peinture allemande à l'époque du romantisme ». (Visages de Paris.) — 15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues du *vieux quartier israélite* de la rue des Rosiers. L'église des Blancs-Manteaux ». (A travers Paris.) — 15 h., entrée porche de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre : « Les cachots, le plus grand puits d'Europe de l'hospice royal de Bicêtre » (Mme Hager). — 15 h., cour Carrée, porche rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre » (M. de La Roche). — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris ». (Paris et son histoire.) — 15 h., 2 bis, place Den*fert-Rochereau, Mme* Sabbagh : *« Les* Catacombes ». (Tourisme culturel.)

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Méditation transcendantale et 4e et 5e *état de conscience* ». — 19 h., musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme C. Desroches - Noblecourt : « Ramsès II » (Entrée gratuite.) — Salle de cinéma du Club des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, 18 h. 30 : Croisière au fil de l'histoire sur le Nil ». — 21 h., « Une randonnée sur *les* routes de Grèce ». (A la découverte du monde.) — 21 h., Maison de la culture de Nanterre, 7, avenue Pablo-Picasso, M. Alejo Carpentier : « Pa*norama de la culture cubaine* ». — 17 h. 30, mairie du 1er arrondissement, place du Louvre, M. Jean Serruys : « L'édification du Paris moderne par Napoléon III ». (Aca*démie du* Second Empire.)

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde », *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

EXPOSITION

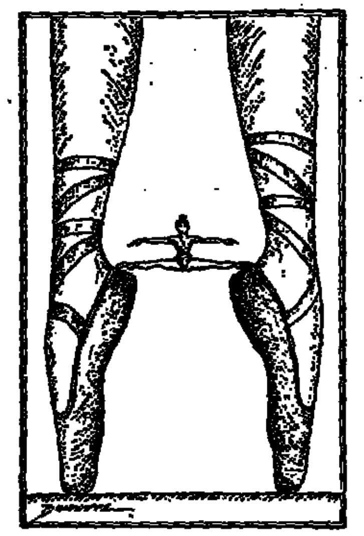
S. 8-9. - Success. Mlle C. Blum. Livr. anc. et mod. Dessins. Tablx mod. Céram. Etains. Ameubl. du 18e et 19e.
S. 12. - Extrême-Orient.

VENTE

S. 1. - Dessins. Tableaux modernes.
S. 13. - Meubles. Objets d'art.
S. 17. - Bib. Ameublement.

ARTS ET SPECTACLES

Danse



Le ballet du Bolchoï arrive à Paris

● Ce n'est pas la première fois que le ballet du Théâtre du Bolchoï vient à Paris. Après le rendez-vous manqué de 1955, il y a eu la tournée de 1958 au Palais Garnier — une révélation — et enfin celle de 1972, à l'Opéra et au Palais des Sports, plus contrastée. Aujourd'hui, l'événement prend de l'ampleur: une grande partie des danseurs viennent s'installer, avec orchestre et décors (deux cent cinquante artistes) pour un mois et demi au Palais des Congrès, avec sept programmes différents.

● Ce séjour coïncide avec le bicentenaire du Bolchoï. Il constitue un véritable festival de l'œuvre du chorégraphe Youri Grigorovitch, puisque tous les ballets présentés sont signés de lui, sauf un, « Cendrillon ». D'ailleurs, on les avait déjà vus voici cinq ans ; et Grigorovitch n'est plus un inconnu depuis qu'il est venu à Paris monter son ballet « Ivan le Terrible » à l'Opéra, où il y sera repris les 12, 14 et 15 avril, mais cette fois avec les danseurs du Bolchoï.

Youri Grigorovitch a cinquante ans, l'âge de Béjart. Il est le maître quasi exclusif de la production actuelle du Bolchoï. Ses détracteurs — il en a à Moscou — lui reprochent son conservatisme prudent. Mais personne ne peut lui dénier le sens du théâtral et du grandiose. Nous ne verrons pas sa dernière création, « Angara », vaste fresque sur la vie des ingénieurs en Sibérie, pas plus que nous ne verrons l' « Icare » de Vladimir Vassiliev, ou « Amour pour amour », de la Française Vera Boccadoro.

A part « Ivan le Terrible », tous les ballets de Grigorovitch présentés sont des nouvelles versions, des dépoussiérages de chefs-d'œuvre comme « Spartacus », « Giselle », « Don Quichotte », « le Lac des cygnes ». Leur intérêt tient surtout à la qualité et à la diversité des artistes amenés à les danser. Le long séjour du Bolchoï constitue à cet égard une suite de performances qui va mettre le public dans le plus cruel embarras, car, à chaque représentation, les distributions seront aussi prestigieuses que différentes : on aura envie de retrouver le couple Maximova - Vassiliev, mais on aimerait voir les mêmes ballets avec Bessmertnova et Lavroski. Impossible de manquer Tatiana Golikova dans « le Lac des cygnes », mais il y a aussi les jeunes étoiles dont la renommée est parvenue jusqu'à nous, Nadeja Pavlova, au nom prédestiné, et son mari, l'aérien Gordeiev, ou encore la malicieuse Semeniaka, le poétique Akimov ou l'incandescent Bogatiriev.

A côté des cinq ballets dansés dans leur version intégrale, le Bolchoï présente deux programmes composés d'extraits consacrés à Prokofiev (« Fleur de pierre », « Cendrillon », « Ivan le Terrible ») et Tchaïkovsky (« le Lac », « la Belle au bois dormant », « Casse-Noisette »), bien de la virtuosité en perspective.

Cette tournée a été organisée par le Théâtre national de l'Opéra, l'Agence littéraire et artistique parisienne et les spectacles Lumbroso ; elle se complète d'un échange avec l'Opéra. Nos danseurs se produisent en avril à Leningrad et en mai à Moscou.

MARCELLE MICHEL.

★ Parallèlement à la manifestation du Bolchoï, un Festival du film de ballet soviétique se déroulera à la salle bleue du Palais des congrès, du 28 mars au 4 avril. Il permettra de revoir notamment Galina Oulanova dans *Roméo et Juliette*, le regretté Soloviev dans *la Belle au bois dormant* et Maïa Plissetskaïa dans *le Lac* et dans *Anna Karénine*.

Architecture

Le logement à « réhabiliter »

(Suite de la première page.)

Depuis quatre ou cinq ans, les détériorations s'accélèrent. Ces logements, construits par centaines de milliers tous les ans, n'ont pas été conçus pour durer. Ils tombent en ruine.

Et l'architecture industrielle du béton ne fait, hélas ! pas de belles ruines. Surtout lorsque la mauvaise qualité de l'habitat développe l'agressivité des usagers qui ne font pas de leur logement leur chose. Logements qui laissent passer trop de bruits, et font du voisin l'ennemi, surtout lorsque c'est un émigrant ou un marginal.

La délinquance qui s'y développe — quinze ans après les marmots de la maternelle sont devenus des bandes de loulous... — crée des tensions sociales. Des quartiers entiers sont désertés, ne trouvant plus preneurs. Pour les collectivités locales, les problèmes d'architecture deviennent des problèmes politiques. Il faut citer le cas de La Courneuve, avec sa « barre » de 400 mètres, et celui de Grigny-la-Grande-Borne, joyau d'architecture colorée où trône l'image de Rimbaud, devenu le déversoir des cas sociaux de la région parisienne.

Alors, l'Union des H.L.M. a décidé d'agir : sur les immeubles, qu'il s'agit de retaper et de restaurer pour les « réhabiliter » ; sur l'espace, qu'il faut « densifier » un peu plus pour lui donner davantage une allure urbaine dans l'espoir que l'amélioration de la qualité de l'habitat améliorerait la qualité de la vie. La réflexion de l'office sur l'impact de la mauvaise conception architecturale sur la vie sociale est doublée par une action du secrétariat d'Etat à la culture, qui a chargé deux équipes d'architectes (1) d'une étude de « réhabilitaion » et de restructuration de deux ensembles H.L.M., l'un à Nancy, l'autre à Marseille.

« Réhabiliter » des immeubles qui n'ont que quinze ans d'âge et « restructurer » une conception de l'habitat qui a prévalu pendant trente ans, pourquoi ? Pour rectifier des erreurs ? Des erreurs, comme on dit, « monumentales » ? Ou bien pour repartir sur la base d'un moindre gaspillage d'espace ? Car il arrive que ces ensembles d'H.L.M., naguère sur la périphérie, se retrouvent aujourd'hui, comme à Nancy, au centre de la ville, avec une homogénéité sociale excessive, sans rues, sans places, conçus comme pour distendre les rapports sociaux plutôt que pour les favoriser.

Au cœur de la ville, sans être la ville, ni architecturalement ni socialement. C'est la révision, dans les faits, de la charte d'Athènes, prônée par Le Corbusier, avec son discours mal compris par l'architecture française de l'après-guerre de l'habitat hygiéniste au soleil, au grand air et sur la verdure... Le confort et l'espace, mais loin des villes.

En fait, le système a été une aubaine pour l'industrie du bâtiment pour laquelle il était plus commode de débiter, sur terrain vierge, ces « barres » et ces « tours », uniformisées à travers tout le territoire. L'alibi du modernisme de la production industrielle, pour construire bon marché, quitte à construire sommaire. Un système qui reporte le meilleur de ses efforts sur la rationalisation de la production, donne la prédominance aux entreprises et réduit à néant le rôle des architectes.

Aujourd'hui, on évalue à 600 000 (chiffre qu'il faudrait doubler par celui des ZAC privées) le nombre de logements H.L.M. qui nécessiteraient une « réhabilitation ». Le septième Plan en a inscrit 50 000 à son programme.

On estime que la plupart de ces logements en déréliction pourraient tout aussi bien être détruits. Un nombre non négligeable de logements H.L.M. « récents » seraient, en fait, détruits tous les ans. Pour M. Robert Lion, délégué général de l'Union nationale des H.L.M., il ne serait pas impossible que quelque 2,2 millions de logements soient détruits d'ici à l'an 2000.

A moins qu'on ne les « réhabilite » lourdement. Dans une première phase les façades ont été peintes de couleurs modernistes. Aujourd'hui, l'office H.L.M., qui prévoit un budget de 18 000 francs de travaux par logement, annonce un degré de plus pour les 8 000 « réhabilitations » en cours : refaire les isolations phoniques et thermiques, embellir les halls d'entrée, améliorer les éclairages... Bref, « rhabiller » un peu plus une construction qu'on avait « déshabillée » à outrance. A Nancy, le projet de restructuration de la cité des Fleurs prévoit une densification de plus de 10 % mais avec des immeubles en terrasses et des petites maisons groupées par deux d'une qualité peu commune dans l'habitat social avec des détails de façades comme l'architecture industrielle n'en a jamais fait pour le plus grand nombre. A Marseille, l'espace entre les grandes « barres » de la cité de la grotte Rolland, face à la mer, est encore plus occupé par des constructions nouvelles. La densification, certes, mais, en contrepartie, une architecture citadine aux volumes plus complexes, avec décrochements et portiques monumentaux faits pour être un spectacle. Et une variété stylistique qui, à Marseille comme à Nancy, voudrait donner le sentiment d'une cité qui aurait été réalisée à travers le temps et non d'un coup.

Demeure le problème du financement. Si toutes ces belles intentions passent au stade du concret, l'habitat social en France prendra un tournant important. Il restera pour l'avenir à exiger une meilleur qualité architecturale du logement, en donnant un peu plus de pouvoir à la création.

Car le mal de l'architecture française c'est, en fait, celui d'un système de construction qui a pris l'habitude de donner le moins pour le plus. C'est bien connu, ici comme ailleurs, le bon marché coûte cher.

JACQUES MICHEL.

(1) MM. Roland Castro et Antoine Grumbach pour Nancy ; Daniel Montassut et Bernard Trilles pour Marseille.

Musique

L'ENSEMBLE 2E 2M AU TEP

Une sagesse sans résignation

« Un peu plus calme dans l'expression » (Etwas ruhiger im Ausdruck), *cela aurait pu être le titre du concert, et pas seulement celui d'une œuvre — celle de Franco Donatoni — donné par l'Ensemble 2e 2m au Théâtre de l'Est parisien.*

Trois longues pièces pour piano seul du pianiste-compositeur Carlos R. Alsina (1941), placées en guise d'ouverture, permettaient d'apprécier comment, venu d'un langage essentiellement percussif et épigonal (Segundo Estudio), *un créateur pouvait trouver sa pente naturelle et s'y laisser glisser jusqu'à ce* Klavierstück IV *qui pourrait se résumer en un simple jeu d'associations, par contrastes ou affinités acoustiques, de tous les effets qu'un musicien bricoleur peut tirer de son piano-objet : il gratte, frotte, frappe et chatouille ; on s'intéresse d'abord puis, à la fin, on souffle. Souffler n'est pas jouer ; on passe un tour pour revenir au* Klavierstück III *(1965) réussissant la synthèse des deux autres, cette fois de façon assez convaincante.*

Etwas ruhiger im Ausdruck, *de Donatoni (1927), prend une mesure de la seconde pièce opus 23 de Schoenberg comme trame d'un tissu sonore en demi-teintes : entre le mezzo-piano et le pianissimo, cinq solistes papillonnent autour d'un thème entr'aperçu ; on devine quelque chose, peut-être seulement le souvenir d'une image. Mobile comme la pensée, insaisissable et familier, ce demi-rêve échappe au divertissement frivole et décoratif par sa persistance : plus qu'un scherzo sur le mode mineur, c'est une porte entrouverte sur le silence ; depuis dix ans elle ne s'est pas refermée.*

Les Trente-Quatre Mesures *pour un portrait de T..., l'œuvre la plus récente de René Koering, durent presque vingt minutes. Intéressante, lorsqu'on connaît l'auteur, par un souci évident d'évoluer des déchirements tragiques des débuts vers un style plus mûr, cette nouvelle partition, après les* Kenzert *(le Monde du 21 janvier), oblige, malgré et peut-être à cause de sa réussite indéniable, à se demander si ce « calme de l'expression » possède la qualité des bourrasques d'hier : quand le loup montre patte blanche, c'est qu'il va bientôt passer par la cheminée. Peut-être qu'en allumant du bois...*

Ce concert dirigé par Giuseppe Sinopoli, dont les qualités de chef s'imposent d'une fois sur l'autre, a permis à l'Ensemble 2e 2m de se montrer, tant dans la pièce de Koering que dans la Kammersinfonie *de Schrecker, une fois de plus à la hauteur d'une réputation assez enviable, acquise en quelques années. Sans être une page essentielle, cette symphonie de chambre de Franz Schrecker (1878-1934) méritait la redécouverte d'un soir : un concert de musique contemporaine ne doit pas forcément s'en tenir à l'avant-garde, fût-elle d'hier ; à ne montrer que les œuvres-phares on finit par faire croire au brouillard.*

GÉRARD CONDÉ.

En bref

Théâtre

● **« GUERRE AU TROISIÈME ÉTAGE ». — Petit Odéon, 18 h. 30.**

Un visiteur de la nuit, et puis deux, et puis ils se multiplient chez un avocat qui dort tranquillement avec sa femme, chez lui, au troisième étage d'un immeuble banal. L'avocat s'étonne, ironise, se révolte, finit par se soumettre. Que pourrait-il faire d'autre, pris dans l'engrenage d'une logique absurde. Comme au Moyen Age, la guerre entre deux individus remplace la guerre entre deux peuples. Il a été désigné par un ordinateur et doit se battre, mais avec l'aide technique de l'armée, contre un homologue étranger.

Guerre au troisième étage, de Pavel Kohut, fait partie d'une trilogie. Dommage de se réduire à cette courte pièce dont la morale est claire, pas trop convaincante, puisque les données du problème, les mécanismes des comportements, tout relève de la pure fantaisie. Mais c'est drôle parce que Debis Llorca, avec quatre comédiens à transformations, mène un vaudeville vigoureux, plein d'une gaieté agressive.

COLETTE GODARD.

■ La délégation générale du Québec à Paris, en collaboration avec la Documentation française, organise un Cycle du cinéma québécois du 23 février au 24 mars (deux projections par semaine, le mercredi et le jeudi, à 17 h. 30, à la Documentation française, 39, quai Voltaire, tél. 261-59-75).

■ La Comédie-Française va effectuer une tournée qui mènera de Buenos-Aires à Montevideo, Sao-Paulo et Rio-de-Janeiro trois spectacles : « le Malade imaginaire », « la Paix chez soi » et « Partage de midi », dans la mise en scène d'Antoine Vitez.

■ Deux nouveaux pensionnaires sont engagés à la Comédie-Française : Guy Michel, qui appartient depuis cinq ans à la Compagnie Renaud-Barrault, rejoindra la Maison de Molière le 1er mai, et Christine Murillo — fille de Robert Manuel et sœur de Catherine Salviat — le 1er septembre.

Cinéma

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma

« La Bataille de Midway »

A défaut du cinéma en relief, depuis longtemps passé de mode, le relief sonore selon le procédé Sensurround, déjà employé pour *Tremblement de terre* : des cages à poules disséminées aux quatre coins de la salle émettent aux moments *voulus des vibrations à annoncer la* fin du monde. Personne n'est dupe, mais le spectacle n'a d'autre raison d'être que ce zim boum boum. Au générique final, Winston Churchill rend hommage aux qualités de la race américaine *(sic)*, l'U.S. Navy, est-il dit, a prêté son *concours*, ainsi que le porte-avions *Lexington*.

Officiellement, on nous invite à revivre la célèbre bataille de Midway, dans l'océan *Pacifique*, qui vit en 1942 une gigantesque confrontation entre les flottes américaine et japonaise et, sans aboutir exactement à une victoire des alliés, prouva néanmoins *que l'ennemi n'était pas invulnérable*. Le film se présente comme une sorte de super-documentaire reconstitué, avec, pour varier un peu la mise, une intrigue à l'eau de rose.

Fair play en diable, le producteur Walter Mirisch donne à chaque camp *crédit pour son courage*, à Henry Fonda (amiral Nimitz, commandant de la flotte du Pacifique) oppose le non moins célèbre acteur nippon Toshiro Mifune (vice-amiral Yama*moto, commandant de l'expédition de* Midway). Avions, porte-avions, torpilleurs, semblent interchangeables.

La seule originalité du film vient de l'insertion, à certains endroits habilement choisis, entre deux effets spéciaux hollywoodiens, de plans de *la vraie bataille de Midway, filmés* à l'époque et probablement par l'équipe du lieutenant de vaisseau John Ford. On les reconnaît à leurs couleurs un peu plus crues et à la *qualité de l'action qui y est décrite*. Nous voyons ainsi, vers la fin du film, un *bombardier* endommagé essayer d'atterrir sur le pont d'un porte-avions, heurter une masse métallique et exploser.

Par le miracle du montage, Charlton Heston *était aux commandes* : indestructible, il survivra à l'explosion, sourire aux lèvres.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir « Les films nouveaux ».

POINT DE VUE

RÉPONSE A GILLES DELEUZE

Nuit et brouillard

par CLAUDE LANZMANN (*)

ENFANT légitime du *Juif Süss* et du *Juif éternel (Der Ewige Jude)*, inscrit dans la droite lignée des productions nazies de la haute époque, *l'Ombre des anges*, film antisémite de R. W. Fassbinder et Daniel Schmid, n'en a pas moins été décrété au-dessus de tout soupçon par la critique de gauche en France. Interdit en Allemagne en même temps que la pièce de Fassbinder, *dont il est l'adaptation cinématographique*, *l'Ombre des anges* a provoqué, au printemps dernier, *le départ de la délégation israélienne* du Festival de Cannes, où il était présenté. Les Israéliens et les censeurs allemands étaient sans doute *en proie à leurs communs fantômes* et donc hallucinés. De ces ressassements, de ces visions, nos cinéphiles sont libres : ni écorchés encore vifs ni anciens écorcheurs, ils ont du passé fait table rase et leurs yeux purs ne se dessillent que pour de *formelles beautés*, *se ferment* aux trivialités.

Mais ils sont de gauche, ces amants du Beau, ces néo-champions de l'Art pour l'Art, de gauche par statut ontologique, à ce titre infaillibles, et insoupçonnables eux aussi, comme la *femme de César*. Leur *regard est* « artiste », mais politique autant : puisqu'ils participent de la gauche, substance infinie à qui l'antiracisme est un prédicat coextensif et coéternel, comment se tromperaient-ils, comment nous tromperaient-ils ? S'ils *n'ont pas décelé*, ces spécialistes, ces vigilants par état, une trace d'antisémitisme dans un film qui, nous allons le voir, est un compendium des stéréotypes forgés *au long des siècles* par la haine et la peur, il faut, aveuglément, leur *faire confiance*, *leur rendre les* armes et cesser de penser. Ou alors penser seul, c'est-à-dire mal. Snobisme et terreur. Tout snobisme — parce qu'il exclut — est terroriste. *Mais le terrorisme endémique des* chapelles cinéphiliennes se combine et se redouble ici d'un terrorisme idéologique qui lui est alibi, garant de vérité et confère à l'imposture *force de loi*.

Au nom de la gauche, un quarteron de cervelles critiques enténébrées *par l'air raréfié des cimes organisent* la chasse aux sorcières et s'essaient — *sur quel ton !* — *à nous intimider*. Un petit maître de *Tribune socialiste*, qui signe Fabian Gastellier et est, nul n'en doute, orfèvre, écrit superbement : « *On a reproché au film de Daniel Schmid d'être antisémite. C'est n'y avoir rien compris. Si le personnage du juif est un salaud, ce n'est pas parce qu'il est juif, mais parce que le pouvoir a fait de ce juif un salaud.* » Soit et passe pour le pouvoir, *ultime avatar de toute réflexion politique de pointe*. Mais s'il s'agit de ce juif, comme veut le faire *croire M. Gastellier, d'un juif individu* singulier qui est aussi un salaud ou *d'un salaud qui se trouve être juif*, pourquoi n'est-il pas nommé, pourquoi est-il le seul, parmi tous les *personnages du film* — putains, maquereaux, travestis, mais chacun digne *de l'individuation* — *à ne posséder ni un patronyme ni même un prénom ?* Dès son *apparition* — et jusqu'à la dernière image, — il est « *Der Jude* » (« *le juif* ») ou « *Der Reiche Jude* » (« *le juif riche* »). Ainsi — et seulement ainsi, — est-il *désigné quand il est l'objet du discours d'autrui*, ainsi s'apostrophe-t-il *lorsqu'il lui arrive de se parler* à lui-même.

Faisant, par exemple, allusion au *chèque dont il se prépare à payer* la putain, il déclare : « *Das wird dich eine Stange Geld kosten, Jud !* » *(« Ça va te coûter un paquet d'argent, youpin ! »)*. Youpin, oui : car les protagonistes en vérité ne disent presque jamais « *Der Jude* » *(« le juif »)*, mais dans la plupart des cas « *Der Jud* », sans le « *e* » final — prononcer « *Yout* ». En allemand, l'absence du « *e* » de « *Jude* » connote le mot sinistrement et on ne *peut alors le traduire que par « youpin »* ou « *youtre* », au choix.

Innommé, innommable, le juif de *l'Ombre des anges* est un archétype, et, comme tel, substantiellement affecté de tous les caractères négatifs dont l'ont chargé des siècles d'antisémitisme. Réciprocité d'être — et d'ordre magique — entre la substance et *ses attributs* : le « *juif riche* » n'implique pas qu'il y ait d'autre part des *juifs pauvres*, que des juifs pauvres puissent aussi exister, mais identifie le juif — tous les juifs — à l'argent.

Sommes-nous en milieu neutre, sous vide, dans un monde sans mé*moire, où les mots n'éveilleraient nul* écho, ne renverraient à aucune his*toire ? En 1938, Goering, dans un* cohérent s o u c i de désindividuation *qui allait*, trois *ans* plus tard, déboucher sur l'extermination de masse, imposa aux juifs et aux juives d'Allemagne d'adjoindre un *prénom* supplémentaire à ceux qu'ils avaient *reçus à la naissance*, le même pour tous, Israël, le même pour toutes, Sarah. Fassbinder *n'a* pas de ces délicatesse. Il coupe court et nous interpelle sans médiation par notre *essence éternelle* : « *Jud* », *comme* Luther. Car la citoyenneté suisse de *Schmid, le metteur en scène*, n'y fait rien : le film est allemand, Fassbinder, l'auteur de la pièce, est allemand et l'action de celle-ci se situe en Allemagne de nos jours. La langue, *enfin*, est allemande, et nul n'empêchera que l'interminable et monotone litanie des « *Jud* », « *Jud* », « *Jud* », qui est la scansion du film, ne soit lourde pour nous de résonances abominables.

Appelé à la rescousse, Gilles Deleuze, qu'on eût attendu libre pour *de meilleures causes*, feint *de s'étonner* dans un « Point de vue » du *Monde* (1). Il se « *frotte les yeux* », « *croit rêver* », il n'a pas vu, lui non plus, l'ombre d'une ombre d'anti*sémitisme dans l'Ombre des anges* : l'accusation est tout simplement « *démente* ». *Et*, citant une *interview* de Schmid recueillie par le même journal (2), il nous apprend que les visages sont « *comme à côté des acteurs et leurs paroles à côté des visages* ». Bien sûr, le discours antisémite est — pour quelque temps *encore* — *à manier avec des pincettes*, et le souvenir n'est pas si *lointain* des hurlements nazis : alors on commande aux acteurs de jouer « *ailleurs* », on détache, on désincarne, on « *distancie* », *on neutralise*. On évite ainsi le « *psychologisme popularisé* » (l'expression est de Schmid) des possédés hitlériens, qui, eux au moins, n'étaient pas « *à côté* » de ce qu'ils disaient.

Pas de psychologisme donc, mais *un discours* anonyme et feutré — d'autant plus meurtrier, — parlé par des zombies hors du temps et de l'espace, dans l'objectivité absolue. Ça parle. Ça parle dans des décors *abstraits, dans une ville de nulle* part, une ville alibi, comme Schmid *le Suisse est lui-même l'alibi de* l'Allemand Fassbinder. Car celui-ci pense à une ville et à une situation précises (Francfort et les *promoteurs* immobiliers, dont quelques-uns sont *juifs*), *et il n'aime pas* — c'est son affaire — les juifs. Mais l'antisémitisme n'a pas droit de cité aujourd'hui en Allemagne, il existe souterrainement, comme sous le manteau, et l'attaque frontale, à visage découvert, y est intolérable. L'antisémite *doit s'avancer masqué et pousser*, obliquement ses pointes. Pour faire passer — et représenter — un anti-judaïsme tout à fait concret — et qui est le leur, — Fassbinder et *Schmid opèrent ainsi un détour par* l'archétype, par le Juif éternel. L'archétype détermine toute la structure de l'œuvre, préside à son ordonnancement, et *l'Ombre des anges* est *un mauvais titre, un titre-camouflage*: il faut nommer ce film « le Temps *du juif* » ou « *la Ville au temps du juif* ».

« *D'accord*, concède benoîtement Deleuze, *le mot* « juif riche » est « très important ». Pas le mot Deleuze, la chose. Et *pas importante*, essentielle. Sans le « *juif riche* » — et Deleuze le sait, — il n'y a plus de film. Qu'eût trouvé à dire *Fassbinder* si le requin de l'immobilier s'était appelé Thyssen ou von Borsig ? Rien. Parce que ce qui le mobilise n'est pas, comme le prétend un assez ignoble travestisse*ment gauchiste, la dénonciation du* capitalisme ou celle du pouvoir, système et machinerie aveugles qui commanderaient même à ceux qui le *détiennent*, mais la seule passion antisémite. La République fédérale compte soixante millions de purs aryens, quelques *millions d'ouvriers* immigrés et trente mille juifs: ceux-ci *possèdent-ils la totalité* et *la seule* réalité du pouvoir ? Les Krupp, les magnats des Konzerns géants de la Ruhr et les technocrates de la Dresdner Bank sont-ils des agneaux impuissants ? Mais peut-être, plus simplement et plus classiquement, *le pouvoir de ces derniers est-il de* bon aloi, tandis que le pouvoir juif — *Mein Kampf* et *les Protocoles des sages de Sion* nous l'ont appris — est de trafic, cruel, impitoyable, maléfique et occulte. Vieilles rengaines.

Mais tant de « *beauté* », Deleuze nous le suggère délicatement, vaut bien « *un peu* » d'antisémitisme. Pourquoi « *un peu* » seulement ? Il est vrai que l'« *ancien fascisme* » — *celui d'Auschwitz et de Treblinka* fait figure à ses yeux de « *folklore* ». Intolérable partout depuis l'holocauste, l'antisémitisme est obscène s'il est allemand. N'est-il qu'allemand ?

(*) Membre du comité de direction de la revue *les Temps modernes*.

(1) 18 février.
(2) 3 février.

[Précisons que le film « l'Ombre *des anges* », *qui était projeté au* Studio Saint-André-des-Arts, est *retiré de l'affiche à partir du mercredi 23 février*. Ceci dans les conditions habituelles de toute programmation.]

LE CALENDRIER DES CONCERTS

EGLISE des BILLETTES 24, rue des Archives Jeudi 24 févr. à 20 h. 30 Dim. 27 févr. à 17 h. 45 (P.e. Kiesgen.)	Récital de piano FRANÇOIS KERDONCUFF Haydn, Beethoven, Chopin Moussorgski, Debussy
SALLE GAVEAU Vendredi 25 février à 20 h. 30 (Valmalète.)	ORCH. DE CHAMBRE DE MUNICH dir. : Hans STADLMAIR sol. Nicole AFRIAT MOZART
SALLE PLEYEL Lundi 7 mars à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)	Concerts BARG présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » ENS. INSTRUMENTAL DE FRANCE leader : J.-P. WALLEZ sol. Aldo CICCOLINI MOZART
LE PALACE 8, rue du Fg-Montmartre Lundi 28 février à 18 h. 30 PALAIS des CONGRES Salle Bleue Mardi 1er mars à 18 h. 30 (Valmalète.)	CONCERTS DU MARDI LUNDIS DU PALACE M. BEROFF (piano), J. CAZAURAN (contrebasse), G.-J. CIPRIANI (percussion), J.-P. COLLARD (piano), S. COLLOT (alto), M. DEBOST (flûte) C. DESURMONT (clarinette), A. DUMAY (violon), G. JARRY (violon), R. PIDOUX (violoncelle), A. MOGLIA (violon), G. PERROTIN (percussion), M. TOURNUS (violoncelle) Saint-Saëns : « Carnaval des Animaux » Messiaen : « Quatuor pour fin du temps »
SALLE PLEYEL Lundi 28 février à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)	Concerts Barg présentent « GRANDS CONCERTS PLEYEL » Orchestre et Chorale Paul KUENTZ Sol. : M.-J. PIRES D. CHARPENTIER D. BRINKMANN - F. BARDOT P. D'HOLLANDER REQUIEM DE MOZART
SALLE GAVEAU Mardi 1er mars à 20 h. 30 (Kiesgen.)	Sonates pour violon et piano la violoniste coréen MIN-CHONG PARK Leslie WRIGHT pianiste Mozart, Brahms, Franck, M.-C. Park
SALLE CORTOT 78, r. Cardinet du 1er au 29 mars les mardis et Vendredis à 20 h. 45 et Dimanche 13 mars à 15 heures Billets à la Salle (Valmalète.)	« LES COULEURS DANS L'HARMONIE » Dix séances publiques d'interprétation pianistique par MAGDA TAGLIAFERRO Renseign. : 7, rue Jean-Goujon Tél. : 359-41-27
SALLE PLEYEL Mardi 1er mars à 21 heures (Valmalète.)	ALAP et LUMBROSO présentent récital SVIATOSLAV RICHTER BEETHOVEN
SALLE PLEYEL Mercredi 2 mars à 21 heures (Kiesgen.)	BERNARD FLAVIGNY BEETHOVEN : Variat. Diabelli DEBUSSY : Intégr. Etudes
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 3 mars à 20 h. 30 (Valmalète p.e. Glotz.)	BACH INTEGRALE DES TOCCATAS CONCERTO ITALIEN par Jean-Bernard POMMIER
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Vendredi 4 mars à 21 heures (Dandelot.)	Gala du Lion's Club (Paris-République) Duo Danse et Piano NOELLA PONTOIS 1re Danseuse Etoile de l'Opéra CYPRIEN KATSARIS Mozart - Schubert - Chopin Grieg - Rachmaninov - Liszt
SALLE PLEYEL Mardi 8, Jeudi 10 mars à 21 heures (Kiesgen.)	Deux récitals WILHELM KEMPFF 8-3 : BEETHOVEN (4 Sonates) 10-3 : BACH, MOZART, SCHUBERT, W. KEMPFF
SALLE GAVEAU Jeudi 10, Samedi 12, Lundi 14, Mercredi 16, Vendredi 18, Sam. 19 mars à 20 h. 30 (Valmalète.)	AMADEUS QUARTET BEETHOVEN Intégrale quatuors à cordes
SALLE PLEYEL Lundi 14 mars à 20 h. 30 Loc. : Salle, Durand, 3 FNAC et Agences (P.e. Valmalète.)	Concerts BARG présentent « LES GDS CONCERTS PLEYEL » ENS. INSTRUMENTAL DE FRANCE leader : J.-P. WALLEZ soliste : Arthur GRUMIAUX Haendel - Haydn - Rossini - Schubert

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Pelléas et Mélisande.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : l'Otage.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne. — Papin, I, 20 h. : les Sonnets de Shakespeare ; 21 h. : la Dame de la mer.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Carolyn Carlson.

Mardi 22 février

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : La prochaine fois, je vous le chanterai ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : l'Homme de derrière les fagots ; 22 h. : les Frersmol et Kie.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du Marais, 21 h. : Ecoute le bruit de la mer.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
Daunou, 21 h. : le Portrait de Dorian Gray.
Edouard-VII, 18 h. : Beethoven ou l'Amour de la liberté ; 21 h. : Amphitryon 38.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Espace Cardin, 21 h. : Freaks Society.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 45 : Croquez le melon.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : les Mains sales.
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Oraison.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 20 h. 45 : le Scénario.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : la Reine de la nuit ; 22 h. 45 : l'Amour en visite.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Récamier, 20 h. 30 : Histoires de l'oncle Jakob.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 21 h. : Médée.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre Campagne - Première, 23 h. 30 : Django Edwards.
Théâtre de la Cité internationale, la Resserre, 21 h. : Deux. — Grand Théâtre, 21 h. : Fantasio. — La Galerie, 21 h. : la Paix.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, I, 20 h. 30 : la Tentation occidentale. — II, 20 h. 30 : le Grand Parler.
Théâtre du Manitout, 18 h. : Vitromagie ; 20 h. 15 : Louise Michel.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : Brand.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : Antoine et Cléopâtre.
Trologdyte, 21 h. : Gugozone.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 30 : Solo pour Vanina ; 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : Chris et Laure.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. : Etrange pâleur ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. : Jean Signé.
Le Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : le Désert rose ; 21 h. 45 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 23 h. 15 : Côté cour, coté en bourse. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 15 : Topiques ; 22 h. : Une mascarade impitoyable.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Pourquoi pas moi ; 23 h. 30 : Pardon, je m'excuse.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Napoléon lave plus blanc ; 22 h. : les Guérilleros.
Déjazet, 20 h. 30 : Coluche.
Dix-Heures, 20 h. 15 : Jacques Bloc.
Le Fanal, 20 h. 15 : le Président ; 22 h. 15 : l'Intervention.
Sélénite, I, 20 h. 30 : Je fus nambule ; 22 h. : Une maille à l'envers. — II, 21 h. : What a fair foot ; 23 h. 30 : Jeanne au boucher.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frissons sur le secteur ; 22 h. 15 : le Pot de terre contre le Pot de vin.
La Veuve-Pichard, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. 15 : la Revanche de Louis XI.
La Vieille-Grille, I, 20 h. 15 : Handicap ; 22 h. 30 : Baleine ventriloque. — II, 20 h. 30 : G. Gauche ; 22 h. 30 : D. Dieghi.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Météore.
Ivry, Studio d'Ivry, 21 h. : Martin Eden.

Les concerts

Palais des congrès, 18 h. 30 : J. Berbié, mezzo-soprano (Chausson, Ravel, Stravinski).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M. Liljefors, violon, et A. Gazarian, piano (Rangström, Liljefors, Mompou, Brahms, Debussy).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Radio Sinfonieorchester de Stuttgart, dir. S. Celibidache (Bruckner).
Salle Gaveau, 21 h. 15 : Orchestre de chambre de Caen, dir. J.-P. Dautel, avec B. Azaïs, piano (Mozart).

La danse

Voir Théâtre de la Ville.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : les Ballets de la Cité (Aléfa).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R.P.R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : la Belle de Cadix.

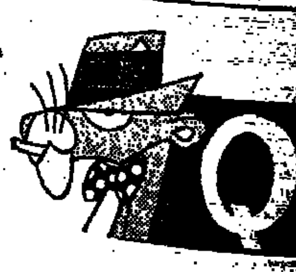
Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : G. Brassens.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Olympia, 21 h. : J. Dassin (dernière).
Palais des congrès, 21 h. : S. Lama.

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 23 février au 1er mars)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), t. l. j., sf lundi, 15 h. 30.
Cirque d'Hiver (700-12-25), mer., 15 h. ; sam., 14 h., et dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, à partir du 26 à Ivry (076-30-36), mer., sam. et dim., 14 h. 30 et 16 h. 30.
Au Bec fin (203-34-49), mer., 15 h. 30 : les Animaux malades de la peste (+ treize ans).
Au Petit Casino (747-62-75), mer., 14 h. 30, et dim., 15 h. : le Pays des galipettes.
Les Blancs-Manteaux (277-42-51 et 887-97-58), mer. et sam., 14 h. 30 : le Rêve de M. Gabiolo.
Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : Pierre et Félicia ; mer. 14 h. et 16 h. : Ateliers.
Jardin d'acclimatation (624-10-80), t. l. j., 15 h. 15 : Guignol. — Cinéma, t. l. j., 15 h. : Peau d'Ane.
Jardin du Luxembourg (326-46-47), t. l. j., 14 h. 30 et 15 h. 30 : le Petit Chaperon rouge.
Jardin des Tuileries (076-05-19), mer., sam. et dim., 15 h. 15 : Marionnettes.
Parc Montsouris (273-39-56), t. l. j., 15 h. : Guignol.
Musée des enfants (Musée d'art moderne) (723-70-94), t. l. j., sf mardi, de 10 h. à 17 h.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer., sam. et dim., 15 h. : l'Amour des trois oranges.
Théâtre de l'Atelier (535-57-64), t. l. j., sf sam. et dim., 14 h. 30 : le Roman de Renart.
Théâtre Aydar (878-33-47), les 23 et 24, à 14 h. 30 : Un enfant dans les sables.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (633-16-22), les 23, 24 et 25, à 14 h. 30 ; les 28 et 1er mars, à 9 h. 30 et 14 h. 15 : Cric Crac.
Théâtre-aux-Mains, Ivry (797-91-97), jusqu'au 26, à 15 h. : Mouton pelote.
Théâtre du Manitout (325-60-13), t. l. j., 15 h. : Voyage au pays de la marionnette.
Théâtre Montparnasse, t. l. j., s. sam. et dim., 14 h. 20 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre du Petit-Monde (700-23-77), le 23, à 15 h. : Cendrillon ; les 22 et 27, à 15 h. : l'Oiseau bleu et Merlin l'Enchanteur.
Théâtre de la Plaine (250-15-65), les 23, 24 et 25, à 15 h. : Filibert et sa moto.
Théâtre 13 (589-05-99), mar., 14 h. 30 : la Ferme du bonheur.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par le secrétariat d'Etat à la culture : (enfants) la Panthère rose, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse, le Voyage au bout du monde, Centre Terre septième continent, la Planète sauvage ; (adolescents) le Prête-Nom, la Rose et la Flèche, le Désert des Tartares, le Bal des vampires, Barry Lyndon, Cria Cuervos, Nous nous sommes tant aimés, Un éléphant ça trompe énormément, Derzou Uzala, King Kong, l'Esprit de la ruche, le Juge Fayard dit « le Shériff », Raid sur Entebbe, la Revanche d'un homme nommé Cheval, Giacomo Matteoti, Chronique des années de braise.



Mardi 22 février

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Nivôse, de W. W. Scheffer ; Stoned, de P. Binns ; Mr. Munstock, de J. Veszy ; 18 h. 30 : Petit Louis, de R. Gasiorowsky ; Portrait de Maria, de M. Sos ; Pride of Place, de D. Gazidis ; Procès à un homme mort, de M. Chiaselotti ; 20 h. 30 : Cabin in the Sky, de V. Minnelli ; Gold Diggers of 1935, de B. Berkeley.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-85-48) ; Pauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Les Images, 18e (522-47-94).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v. o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

L'AIGLE S'EST ENVOLE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (326-41-02).

ALICE OU LA DERNIERE FUGUE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

L'APPRENTI SALAUD... POUR RIRE (Fr.), Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

BAROCCO (Fr.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

BARRY LYNDON (Ang.), v. o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

BLUE JEANS (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It.), v.o. : Dragon, 6e (548-54-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Capri, 2e (508-11-69).

CENTRE TERRE, 7e CONTINENT (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex 2e (236-83-93). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Miramar, 14e. (326-41-02). Mistral, 14e (549-52-43). Murat, 16e (288-99-75). Convention St-Charles, 15e (577-09-70).

COCORICO, MONSIEUR POULET (Fr.). St-Séverin, 5e (033-50-91). Haussmann, 9e (770-47-55). Olympic 14e (542-67-42)

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19). U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23) : v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Murat, 16e (288-99-75).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33)

LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38). Impérial, 2e (742-72-52). Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). Nations, 12e (343-04-67). Cambronne, 15e (734-42-96)

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71)

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Balzac, 8e (359-52-70).

ERIC TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : St-Germain-Studio, 5e (033-42-72). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40). 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic, 14e (542-67-42)

LA FOLLE ESCAPADE (A., v.o.) : En soirée : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e en mat., Liberté, 12e (343-01-59). Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). Napoléon, 17e (380-41-46). Publicis - St - Germain, 6e (222-72-80). Max-Linder, 9e (770-40-04).

LE GANG (Fr.) Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Les Nations, 12e (343-04-67). Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83). 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)

LE JOUET (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Montréal-Club, 18e (607-16-21).

LE JUGE FAYARD DIT LE SHERIFF (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Paramount - Maillot, 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

KING-KONG (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70). Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17).

LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Pauvette, 13e (331-56-86).

MAMAN KUSTERS S'EN VA AU CIEL (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) à part. de 16 h., Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LA MARCHE TRIOMPHALE (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96)

1900 (Première partie) (It., v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

1900 (Deuxième partie) (v.o.-v.f.) (**) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'OMBRE DES ANGES (Suis., v. allem.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18). Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA PETITE FILLE DU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., v. ang) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Concorde, 8e (359-92-84) Mayfair, 16e (525-27-06), v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nations 12e (343-04-67), Gaumont Convention, 15e (828-42-27). Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Panthéon, 5e (033-15-04). France-Elysées, 8e (723-71-11), Studio Raspail, 14e (326-38-98), v.f. : Athéna, 12e (343-07-48). Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Vendôme, 2e (073-97-52). U G C. Odéon, 6e (325-71-08). Biarritz, 8e (723-69-23). v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Publicis Matignon, 8e (359-31-97). Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02)

RAID SUR ENTEBBE (A., v.f.) . Rex, 2e (236-83-93), Balzac, 8e (359-52-70)

LA REVANCHE D'UN HOMME NOMME CHEVAL (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : Mistral, 14e (539-52-43)

LES REVOLTES DE L'AN 2000 (Esp., (*) v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), v.f . Rio Opéra, 2e (742-82-54), Lord Byron, 8e (225-03-31). Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE ET LA FLECHE (Ang., v.o.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34), v.f : Paramount Opéra, 9e (073-34-37)

SALO (It.) (**) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SANTHALA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI - MEME (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

SŒURS DE SANG (A.) (**) (v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Maxéville, 9e (770-72-86).

SUNDAY TOO FAR AWAY (Aust., v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15).

SURVIVRE (Mex., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

THE MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

THE SONG REMAINS THE SAME (Angl., v.o.) : U.G.C Danton, 6e (329-42-62), Caméo, 9e (770-20-89).

TITI, GROSMINET ET LEURS AMIS (A., v f) : Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03)

TODO MODO (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97)

UNE FEMME, UN JOUR (Fr.) (*) : U. G. C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C Opéra, 2e (261-50-32).

UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount - Odéon, 6e (325-71-08), Mercury, 8e (225-75-90). Paramount - Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Passy, 16e (288-62-34). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

WELCOME TO LOS ANGELES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

PASCUAL DUARTE (**), film espagnol de R. Franco, v. o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

RENE LA CANNE, film français de Francis Girod : Quartier-Latin, 5e (326-84-65). Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Pauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70). Victor-Hugo 16e (727-49-75). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LA BATAILLE DE MIDWAY film américain de Jack Smight. v.o. : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33). Rotonde, 6e (633-08-22). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

GORGO, film américain d'Eugène Lourie, v.-f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).

LA BATAILLE DU CHILI (deuxième partie), film allemand de Patricio Guzman, v.o. : Studio Logos, 5e (033-26-42)

Les festivals

P.P. PASOLINI (v.o.) Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 12 h. 30 : le Décaméron ; 14 h. 30 : les Mille et Une Nuits ; 16 h. 45 : les Contes de Cantarbury ; 18 h. 45 : Accatone ; 20 h. 45 : Théorème ; 22 h. 30 : Médée ; 0 h. 15 : Œdipe-Roi.

L'AMERIQUE VUE PAR FRED WISEMAN - (v.o.) Le Marais, 4e (278-47-86) : Law and Order.

BRANDO-NICHOLSON (v.o.). Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Comtesse de Hong-Kong.

CINEMA SUISSE, Espaces 77 (073-00-29), 17 h. et 20 h. 55 : Cinéma d'animation ; 19 h. 10 et 23 h. : Monsieur Vieuxbois ; Chromophony ; Pinschewer.

U.S.A., LUTTE POUR LE POUVOIR (v. o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Conversation secrète.

ROCK'N'ROLL (v.o.) Videostone, 6e (325-60-34).

Les séances spéciales

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h.

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. 15.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h.

CETTE NUIT OU JAMAIS (Suis. vers. All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), le 22, à 21 h.

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v. o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30.

JEANNE DIELMAN (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 45 et 20 h. 45.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 18 h. 30.

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LA PALOMA (Fr.-Suis) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 12 h. et 24 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 heures.

Les grandes reprises

L'ABATTOIR HUMAIN (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). H. Sp.

L'AUTRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) H. Sp.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

BALL OF FIRE (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50)

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : U G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LES CHEYENNES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Palais des Glaces, 10e (607-49-93).

LES DAMNES (It., v.o.) (*) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.)

DEUX HOMMES DANS LA VILLE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

FELLINI-ROMA (It., v.f.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

JOUR DE FETE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

METROPOLIS (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Studio Dominique, 12e (551-04-55) (sauf mardi)

NEXT STOP, GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

MACUNAIMA (Bre., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Bonaparte (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES REVOLTES DU BOUNTY (A., v.o.) : Action - République, 11e (805-51-33)

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)

LE 7e VOYAGE DE SINBAD LE MARIN (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.f.) : Royal-Villiers, 17e (924-78-31).

TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mensonge par omission

Nous présenter Elia Kazan, nous inviter à passer près d'une heure avec lui, une heure tardive — seule la curiosité nous tenait éveillé — parler de tout, de sa jeunesse, de ses films, de ses pièces, de ses romans, de la Grèce de son enfance, de sa carrière à Broadway, de Hollywood, de l'Actor's Studio, de ses interprètes, de tout sauf de l'essentiel — le coup de tonnerre qu'a été son témoignage, en 1951, devant la commission des activités non américaines — et intituler, prudence ou culot, cet entretien truqué « La part de vérité », avouez que cela relève du tour de force. Jamais encore on n'avait placé si haut la barre de la discrétion journalistique. Bravo Michèle Arnaud.

En guise d'exergue, quelques phrases ou, tombée de la bouche du maître ou empruntée à un de ses livres — ce n'est pas précisé — une déclaration péremptoire du genre, je cite à peu près : je n'ai jamais menti, je n'ai jamais rien fait pour de l'argent, j'ai toujours agi pour mes raisons à moi ; si les autres ne sont pas contents, c'est leur problème. Il a fallu se contenter de cela. Pas un mot sur un problème qui a été effectivement celui d'Arthur Miller, quand il s'est vu trahi par son meilleur ami. Pas même un mot sur cette sinistre page de l'histoire des Etats-Unis. Rien.

On ne nous fera jamais croire que la productrice de l'émission s'est déplacée avec son équipe, a fait le voyage jusqu'en Californie en passant par le Connecticut, où Kazan a une propriété, sans songer un seul instant, étranglée sans doute par l'émotion et le respect, à lui demander ce qui s'est passé. Comment un homme de gauche, c'est la réputation qu'il avait, à laquelle il tenait, a-t-il pu agir de la sorte ? Pourquoi, non content de donner à la commission McCarthy les noms qu'elle réclamait, avoir acheté à l'époque une page entière du New-York Times pour y proclamer qu'il n'était pas communiste ? Cet excès de zèle avait littéralement supéfié le monde entier, et la réputation de l'auteur de l'Arrangement — on venait de revoir ce film sur TF 1 — s'en est trouvée compromise à jamais.

Michèle Arnaud a dû lui en parler et se faire rembarrer, ce n'est pas possible. Quoi qu'il en soit, qu'elle n'ait pas osé l'interroger, qu'elle s'y soit risquée et qu'il ait refusé de répondre, il fallait nous le dire, nous raconter la chose. Sans taire, sans mentir par omission. Cela tombe d'autant plus mal que Woody Allen, interprète, en ce moment même, dans le Prête-Nom, un rôle qui aurait pu être celui d'Elia Kazan. Utile rappel de ce qu'a été la fameuse chasse aux sorcières outre-Atlantique, il y a plus de vingt-cinq ans. Elia Kazan en a soixante-huit à présent. C'était l'occasion ou jamais de connaître sa part de vérité, justement.

CLAUDE SARRAUTE.

LES RÉDACTIONS D'ANTENNE 2 ET D'EUROPE 1 S'ASSOCIENT POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

● Antenne 2 et Europe 1 ont décidé d'associer leurs deux rédactions ainsi que leurs moyens financiers pour donner les résultats des élections municipales, les 13 et 20 mars prochains. Cette mise en commun d'une chaîne de télévision nationale et d'une station de radio privée permettra d'intervenir ensemble à 19 heures, puis à 20 heures pour une grande opération « estimation » avec l'IFOP sur vingt-deux villes de France (diffusée depuis la salle Wagram, à Paris, où les deux rédactions seront installées), puis de nouveau à 22, 23 et 24 heures pour des débats avec des leaders politiques. Entre-temps, les deux rédactions réaliseront leurs programmes séparément (pour Antenne 2, Jacques Martin animera un programme de variétés depuis la salle de l'Empire).

UN « JOURNAL DE LA FRANCE » SUR R.T.L.

● A partir du mois de mars, R.T.L. présentera une nouvelle rubrique. Intitulée « Le journal de la France », elle regroupera des informations spécifiquement régionales, diffusées au cours des journaux de 6 h. 30, 7 h. 30 et 9 heures. M. Jean Farran, directeur de l'antenne, qui l'a annoncé le 17 février, a également précisé qu'une nouvelle tranche horaire, de 23 h. 30 à 24 heures, sera ouverte à des publics-« cibles » et consacrée au monde des affaires, au cinéma, au tourisme, à la médecine.

D'une chaîne à l'autre

UN COMMUNIQUÉ DE LA FÉDÉRATION S.N.J.

● La Fédération S.N.J. de l'audio-visuel, dans un communiqué, « *prend acte avec intérêt et étonnement des propos du groupe R.P.R., tenus le 15 février, sur les pressions du pouvoir, visant notamment les journalistes de radio-télévision* ».

Selon ce communiqué, ces propos ne font que confirmer un état de fait que le S.N.J. a dénoncé à de multiples reprises.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 22 FEVRIER

— *M. Georges Marchais* (P.C.) est l'invité du journal de Jean-Pierre Elkabbach, sur Antenne 2, à 20 heures.

— *Le parti socialiste* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jean Falala* (R.P.R.) et *Claude Lambin* (P.C.) sont les protagonistes du débat municipal à Reims sur Europe 1, à 19 h. 15.

MERCREDI 23 FEVRIER

— *Les républicains indépendants* s'exprimeront sur la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Jean-Pierre Chaudet* (R.I.) et *Edouard Hervé* (P.S.) sont les protagonistes du débat municipal à Rennes sur Europe 1, à 19 h. 15.

— *MM. Emile Jourdan* (P.C.) et *Michel Grollemund* (maj.) exprimeront leur point de vue à « R.M.C.-Choc » sur Radio Monte-Carlo, à 8 h. 30 ; et *M. Jacques Chirac* (R.P.R.), à 19 heures.

— *M. Jean Lecanuet*, ministre du plan et de l'aménagement du territoire (C.D.S.) est l'invité du journal de Jean-Pierre Elkabbach sur Antenne 2, à 20 heures.

— *Le président de la République égyptienne, M. Anouar El Sadate*, participera en direct, depuis Le Caire, au journal de TF 1, à 13 heures.

MARDI 22 FÉVRIER

La grève de T.D.F. (Télédiffusion de France) entraînera, ce mardi, l'application d'un programme réduit à la télévision. De même, les programmes de France-Culture et de France-Musique seront vraisemblablement perturbés.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Fanfarandole, de S. Kaufmann ; 21 h. 35, Série : Le monde des peintres naïfs, de Ch. von Braun (les Allemands).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Film : « Sissi face à son destin », d'E. Marisschka (1958), avec R. Schneider, K. Bohm, J. Meinrad, M. Schneider.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : les Sept Voleurs », de H. Hathaway (1959), avec E. G. Robinson, R. Steiger, J. Collins, E. Wallach. (N.).

Un vieux médecin dévoyé achève sa carrière de truand en préparant et exécutant avec six complices — dont une strip-teaseuse — le cambriolage du casino de Monte-Carlo. Une comédie sans surprises sur les aventures d'une bande de voleurs réussissant un coup parfait. Edward G. Robinson domine l'interprétation, mais il disparaît avant la fin.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues : le progrès dans l'être humain, avec B. de Jouvenel et R. Andrieu ; 21 h. 5, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec R. Barthes ; 23 h., Portrait : M. Delpastre ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct des Champs-Elysées : Concert par l'Orchestre radio-symphonique de Stuttgart, direction : S. Célibidache : « 8e symphonie en do mineur », de Bruckner ; 23 h., En scène ; 0 h. 5, Musiques des Incas.

MERCREDI 23 FÉVRIER

En raison de l'arrêt de travail de vingt-quatre heures décidé par les syndicats des personnels et journalistes C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. des sociétés issues de l'O.R.T.F. (les journalistes F.O. s'associent à cette grève), les émissions prévues risquent d'être remplacées par un programme minimum.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Les enquêtes du commissaire Moulin : « Marée basse », de P. Andreota, réal. J. Trébouta, avec B. Alane, V. Dobtcheff et Y. Renier.

21 h. 50, Concert : « Préludes », de Liszt, sous la direction de Pommier, avec l'orchestre de Radio-France.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Film : « la Diligence vers l'Ouest », de G. Douglas (1965), avec Ann. Margret, R. Buttons, M. Connors, A. Cord, B. Crosby.

Une diligence voyage à travers un territoire où les Indiens se sont mis en grève. Ceux-ci attaquent le véhicule. Nouvelle version de la Chevauchée fantastique de John Ford. Mêmes personnages typiques, même action, une sorte de copie appliquée.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Un film, un auteur : « l'Américain » (R.), de M. Bozzuffi (1969), avec J.-L. Trintignant, B. Fresson, M. Bozzuffi, T. Lopert, S. Signoret.

Après dix ans d'exil aux Etats-Unis (où il a fait fortune), un homme revient à Rouen et recherche ses amis de jeunesse. Chronique nostalgique, par un comédien passé à la réalisation, des souvenirs perdus et d'une société provinciale disparue dans le mirage du modernisme et de la réussite.

FRANCE-CULTURE

Programme de musique ininterrompue.

FRANCE-MUSIQUE

Programme de musique ininterrompue.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03



emplois internationaux   emplois internationaux   emplois internationaux

GRACE

Eurosoft advanced DP plans for Grace Europe

W.R. Grace's industrial chemical products make a major — but often unseen — contribution to the daily lives of people throughout the world. Since our activities and interests are international in the truest sense of the word, our actions and plans must be international too. To help achieve the high degree of co-operation and harmonisation which is essential to our future development, we are re-organising our entire European data processing activity. The newly developed system is based on IBM 370/135 installations at two centres in Europe (Epernon, France and Worms, Germany) linked to a network of 11 DEC PDP 11/40 minicomputers serving all our major European locations. Applications will cover many aspects of our business, including accounting, marketing, personnel, factory and scheduling systems and are being developed as common European software systems called Eurosoft. As the project develops it creates new requirements for DP personnel. Although all of them will be familiar with highly sophisticated large-scale DP operations, their interests, experience and skills will be widely different. The men and women we appoint will all have one quality in common — the ability to handle a job and meet a challenge that comes maybe only once in a career.

Please write or telephone for an application form to :
F. Ramon - GRACE s.à.r.l.
Zone Industrielle - B.P. 10
28230 EPERNON - tel. 483-92-92





Pullman Kellogg

PULLMAN, KELLOGG ALGERIA INC.

Filiale du Groupe Pullman Kellogg de réputation mondiale dans les domaines de l'Engineering et de la Construction d'Usines Pétrochimiques, recherche d'urgence pour un de ses Sites de Construction en Algérie :

des traducteurs techniques anglais français expérimentés

pour traduire et interpréter des documents techniques contractuels et financiers, des documents d'engineering, spécifications, lettres et plans.

Ce poste exige une parfaite maîtrise des deux langues permettant la traduction français-anglais et anglais-français de documents d'engineering techniques et commerciaux.

Toutes informations complémentaires sur ce poste seront apportées aux candidats, lors d'un entretien.

Les c.v. détaillés devront être adressés à : l'Attention du Chef du Personnel PULLMAN KELLOGG 27-29, rue des Poissonniers 92200 Neuilly-sur-Seine

HAVAS CONTACT

responsable commercial

Espagne

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Une entreprise française spécialisée dans les équipements hydrauliques implante une usine en Espagne et recherche un homme capable de prendre en mains et gérer de façon prospective le développement commercial de cette filiale. Il assurera d'abord seul le lancement des produits sur le marché avec l'aide technique des associés espagnols et pourra ensuite s'adjoindre des collaborateurs. Ce poste largement évolutif convient à un homme de 29 ans minimum, parlant couramment l'Espagnol, de formation supérieure technique ou commerciale avec quelques années d'expérience de vente aux industries. La connaissance des problèmes d'hydraulique et de corrosion serait un atout mais n'est pas indispensable. Une installation à Madrid est possible.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la réf. 702123/EX (à mentionner sur l'enveloppe) à M. PERCHE. Responsable branche Industrie.

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

BATTELLE

Centre de recherche de Genève, désire engager
INGENIEUR INFORMATICIEN (chef de projet)
ayant les qualifications et les dispositions suivantes :

— formation supérieure (Grande École ou équivalent) ;
— expérience confirmée dans le domaine de l'informatique de gestion comptable et industrielle) et des banques de données ;
— capable d'assurer de façon autonome la conduite et la gestion de projets de recherche (analyse d'opportunité, conception et promotion du projet, exécution de celui-ci, seul ou en équipe) ;
— disposé à voyager (y compris déplacements à l'étranger de 1 à 2 mois) et ayant le goût des contacts avec les utilisateurs ;
— langues : français/anglais.

Les personnes intéressées sont priées de présenter leur candidature accompagnée d'un bref curriculum vitae, d'une photographie et de leurs prétentions de salaire au Chef du Personnel, Battelle, 7, route de Drize CH-1227 Carouge-Genève.

Important Groupe Français
recherche
POUR GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET COMPTABLE DE SOCIETES EN
AFRIQUE NOIRE
RESPONSABLES COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
D.E.C.S. ou EQUIVALENT avec expérience
Avantages habituels d'expatriement.
Adresser C.V. et prétentions : nº 99 046, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra Paris-1er.

Société d'Assurance
recherche

INFORMATICIENS

DE LANGUE ESPAGNOLE,
désirant travailler à MADRID,
ayant une expérience DOS - VS, CICS et DL 1
dans l'une des fonctions suivantes :

- CHEF de PROJETS
- ANALYSTE
- PROGRAMMEUR-SYSTEME

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 11.853 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann 75008 Paris.

NOUS SOMMES UNE MOYENNE ENTREPRISE DE MÉCANIQUE (500 PERSONNES).

Nous faisons « du copeau » — **usinage de série, tournage, fraisage, taillage** — pour le compte de grandes entreprises (automobile, machinisme agricole, divers) avec lesquelles nous collaborons. Nous cherchons pour notre usine à

Clermont-Ferrand

un ingénieur chef du bureau d'études et des méthodes

pour lui confier la responsabilité :
— **de l'établissement des devis** : étude, chiffrage ;
— **des méthodes** : processus, gammes opératoires, contrôles ;
— **des études** : outillage, montage d'usinage, machines spéciales.

C'est un ingénieur AM de préférence, de 35 ans minimum, excellent **praticien de la mécanique** pour avoir excercé des responsabilités en atelier, en BE et méthodes.

Des compétences en traitement thermique et en commande numérique sont appréciées.

Ecrire à G. BARDOU ss réf. 3176 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

SIRTES, filiale du Groupe **RENAULT**
ingénierie en ressources humaines et transfert de maîtrise industrielle
recherche
à partir de l'expérience du Groupe **RENAULT** pour ses programmes d'industrialisation à l'étranger

DEUX INGÉNIEURS MÉCANICIENS

- **Un ingénieur mécanicien en ingénierie industrielle**

capable de négocier les contrats de mise en place du personnel autochtone dans le cadre de la responsabilité industrielle prise par le Groupe RENAULT.

- **Un ingénieur mécanicien de pédagogie industrielle**

pour concevoir et réaliser des Plans de Formation du Personnel autochtone.

L'ingénieur d'Affaires, aussi bien que l'ingénieur de Formation, devront impérativement justifier d'une expérience concrète d'atelier.
Ils devront avoir une volonté d'entreprendre et une capacité d'autonomie.
La maîtrise de l'anglais ou de l'espagnol est indispensable.

Envoyer C.V. manuscrit, avec photo à :
M.P.V. 65, rue de Flandre, 75019 Paris
qui garantit toute discrétion et assurera un prochain rendez-vous avec la Direction intéressée.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

Recherchons
COLLABORATEUR
POUR AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
Libre 15 mars
— Célibataire ou marié, sans enfants.
— Age minimum 30 ans. Expérience africaine.
— Connaissances marchandises générales.
Sérieuses références exigées. Env. C.V., photo et prét. à Bleu nº 93.876 B, 17, r. Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

BANQUE INTERNATIONALE
recherche pour ses agences situées dans les pays d'*Afrique francophone*

— **DIRECTEURS ET DIRECTEURS ADJOINTS**
— **CHEFS DE SERVICE** POUR LES OPERATIONS DE DEPOTS, CREDITS, COMPTABILITE, CHANGES ET ETRANGER
— **EMPLOYÉS (ÉES) ET GRADÉS (ÉES)**
— **SECRÉTAIRES, STÉNODACTYLOS, MÉCANOGRAPHES**

Les demandes devront être accompagnées d'une photo et d'un C.V. mentionnant les qualifications, l'expérience, le salaire actuel plus prétentions, ainsi que des photocopies des diplômes et certificats de travail des candidats.

Une parfaite connaissance du français et de bonnes notions d'anglais sont exigées.

Discrétion assurée.

Ecrire sous le nº 8.469 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Un groupement de constructeurs français en instrumentation scientifique et informatique propose en U.R.S.S. le poste de

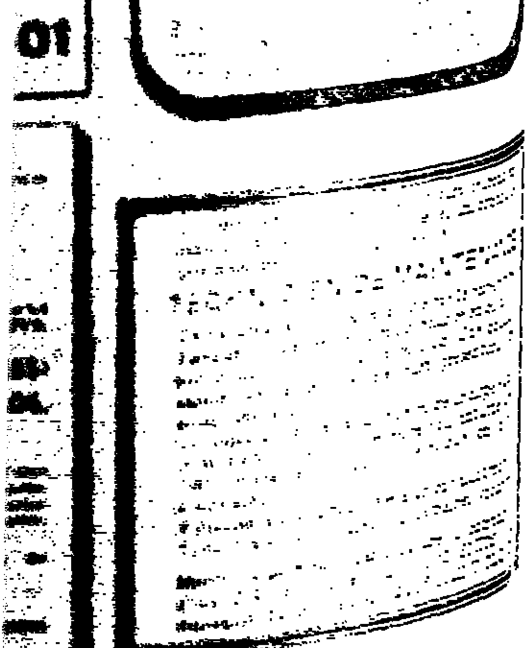
TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Ce technicien possédera une réelle expérience dans le domaine de la maintenance en clientèle sur mini-ordinateurs de gestion. Une connaissance Système d'autre part présenterait un atout certain.

Connaissance de la langue russe indispensable compte tenu d'une présence pouvant atteindre 180 jours en Union Soviétique en 5 ou 6 voyages.

Rémunération attractive à un candidat motivé. Tous frais remboursés. 6 semaines vacances.

Merci d'adresser candidature accompagnée d'un C.V. et d'une photo à M. SMITS, 114 Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ordonnancement engineering

BSN-Gervais Danone recherche pour INGETEC, sa société d'engineering et d'études économiques, un ingénieur d'ordonnancement. Rattaché au Directeur de l'engineering,

il aura pour mission :

- de fournir aux chefs de projets l'assistance nécessaire pour l'établissement des plannings d'études et de réalisation, la coordination des tâches, la gestion des délais.
- d'établir, en liaison avec les responsables, les plans de charge prévisionnels des services d'études.
- d'analyser les méthodes d'études/réalisations et de proposer les mesures possibles pour les améliorer sur les plans coordination générale, fiabilité et efficacité.

Ce poste, à pourvoir à Strasbourg nécessite de réelles aptitudes pour les contacts humains et l'animation de groupes ; il intéresse un ingénieur :

- diplômé A & M, INSA ou équivalent,
- ayant, au minimum, 2 à 3 années d'expérience en tant que coordinateur de projets industriels.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. D 06, M à Daniel Hardouin BSN-Gervais Danone, 7, rue de Téhéran, 75008 PARIS.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Un organisme national de formation et de Perfectionnement aux méthodes de gestion recherche

UN RESPONSABLE DE FORMATION

Le titulaire du poste doit avoir une expérience industrielle comme cadre d'au moins cinq ans, être un bon administrateur et être intéressé par les problèmes de formation et de communication. Devant créer une clientèle, il lui faut avoir de sérieuses aptitudes pour le contact commercial.
— Référence Havas LYON 5951.

UN ANIMATEUR PÉDAGOGIQUE

Le titulaire du poste de formation E.S.C., I.F.A.G. ou I.A.E. doit être âgé d'au moins 28 ans et disposer d'une expérience en entreprise d'au moins trois ans, ainsi que le goût de l'enseignement et du contact avec les jeunes.
— Référence Havas LYON 5952.

Les deux postes sont à pourvoir dans la REGION RHONE-ALPES.

Ecrire avec C.V. détaillé (en précisant le salaire actuel ou souhaité) et photo d'identité à Agence HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, en indiquant la référence.

Gerland Usines du Midi
Chef de Personnel

C'est l'important développement des Unités du Midi (Drôme) qui rend maintenant indispensable la création de ce poste.
Rattaché hiérarchiquement au Directeur Industriel, et fonctionnellement au Directeur du Personnel, sa responsabilité porte sur 4 établissements qui emploieront plus de 300 personnes. A côté des tâches de gestion dont il a bien sûr la charge, il est impliqué dans la définition et l'application d'une politique sociale et de relations humaines. Il est le conseil de la hiérarchie pour toutes les questions concernant l'homme au travail et dont la solution peut contribuer au maintien d'un bon climat social. De la même façon il est l'interlocuteur en première instance des organisations légales et élues.
Il s'agit donc d'un homme possédant une bonne expérience (4/5 ans) de la gestion de Personnel en milieu ouvrier, supposant bien sûr la connaissance de la législation du travail. Il a la pratique du dialogue direct avec les instances représentatives.

Les personnes que ces responsabilités attirent sont invitées à adresser leur dossier sous référence UM 277/M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP 7 rue Lincoln 75008 PARIS

sparar

JOUVEINAL Laboratoires

recherche pour son USINE d'ANGERS, un

Directeur du Service Achats

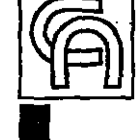
En fonction du budget prévisionnel qu'il aura établi, il devra acheter au meilleur prix et dans les conditions optimum de quantité, qualité, délais, les matières premières nécessaires aux fabricants (produits pharmaceutiques et Chimie Organique), et les éléments de conditionnement.
En relation avec les services techniques et commerciaux, il participera aux recherches d'amélioration des produits existants et à l'étude des nouveaux produits.
Ce poste conviendrait à un candidat possédant une

Formation Commerciale Supérieure

et plusieurs années d'expérience du métier d'Acheteur lui ayant permis d'acquérir une bonne connaissance du marché de ce type de produit et les qualités de négociation et d'efficacité indispensables à un tel poste.

Les dossiers de candidatures —sous Réf.M.1284 à préciser sur l'enveloppe— seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10 rue de la Paix, 75002 Paris.



CREDIT AGRICOLE
CAISSE REGIONALE DE LA CHAMPAGNE

recherche son

CHEF du SERVICE ORGANISATION

Dirigeant une équipe de 4 organisateurs faisant en permanence la synthèse des besoins des utilisateurs, il aura mission de participer :
- dans un premier temps à l'élaboration du Plan Directeur des années 1977 à 1981,
- dans un second temps à la mise en œuvre de ce Plan dans une perspective de télétraitement tant au Siège que dans les Agences.

Le poste conviendrait à un organisateur analyste fonctionnel ayant l'expérience effective :
- du secteur bancaire,
- des bases de données,
- de l'informatique décentralisée,
- des techniques classiques d'organisation et plus spécialement celles propres aux postes de travail administratif,
- de la conduite de projets, comprenant une partie importante d'automatisation.

La Caisse Régionale sera dotée en 1978 d'un IBM 370/138 de 512 K sous DOS-VS.

Les candidatures (C.V. complet, photo, prétentions) sont à adresser à M. le Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Champagne - Mont Bernard - Route de Suippes - B.P. 503
51005 CHALONS-SUR-MARNE

---

comex

Leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines
La Direction Planification Finances du Groupe recherche :

1 Coordinateur
HOMME OU FEMME
Trésorerie Groupe
Réf. : 1.77/H.2

- Formation supérieure (option finances)
- 2 ans expérience dans le département «Étranger» d'une banque ou dans le département «Finances Internationales» d'une société (contrôle des changes - règlements internationaux)
- Pratique de l'anglais indispensable.

La mission :
- Organiser la centralisation des informations pour obtenir une optimisation de la gestion financière
- Établir les états de contrôle et de gestion prévisionnelle nécessaires.
- Assurer les liaisons bancaires et financières nécessaires aux montages de certaines opérations.

Lieu de travail : MARSEILLE
Déplacements de courte durée à l'étranger.

Une des Sociétés du Groupe (CA 240 MF) recherche :

1 Trésorier
Réf. : 1.77/S.3

- Formation supérieure option finances ou formation bancaire
- 5 ans expérience dans une fonction similaire
- Pratique de l'anglais indispensable.

Rattaché au «controller» de la société, il assumera les responsabilités suivantes :
- Élaboration des budgets de trésorerie
- Établissement des prévisions à court terme
- Reglement des problèmes de trésorerie d'exploitation (suivi des équilibrages bancaires, des jours de valeurs...)
- Politique règlement fournisseurs France et Étranger
- Relances clients
- Reglement des problèmes d'Import/Export.

Le poste est basé à MARSEILLE

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence correspondante à COMEX - Service Recrutement - 13275 Marseille cedex 2

Le Directeur de l'une des Usines (380 collaborateurs) d'une importante Sté électromécanique, cherche

1 CHEF DU PERSONNEL

Placé sous son autorité, il prend en charge la totalité de la fonction :
— gestion des ressources humaines,
— gestion administrative et paye,
— relations sociales,
— relations extérieures,
— formation et information.

Chargé de faire appliquer la politique sociale de l'entreprise, c'est un cadre de 35 ans min., de formation supérieure (droit, lettre, psychologie...) et pouvant justifier d'au moins 5 ans d'une expérience réussie de la fonction en usine.

Personnalité affirmée, il a le sens des contacts humaines de la négociation et une grande aptitude à la communication.

Le poste est à pourvoir dans une ville du centre de la France proche d'un centre universitaire important.

Le secret absolu des candidatures est assuré.

Envoyer C.V., photo et prétentions, n° 99.338, *CONTESSE Publicité*, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

castorama

9 magasins - 200 millions de C.A. en 1976
45 % de progression par an - 3 ouvertures en 1977

CHAINE D'HYPERMARCHES DU BRICOLAGE

recherche

JEUNE CADRE de la grande distribution ou possédant une expérience commerciale effective, doté d'une forte personnalité et d'une ambition justifiée. C'EST UN ELEMENT capable d'être rapidement opérationnel aussi bien en surface qu'en gestion : UN GAGNEUR, prêt à s'engager sur des objectifs et à réussir au poste de

ADJOINT DE DIRECTION

Secteurs : LYON - LE NORD.

Adresser C.V. complet + photo à Mme POITOU, sous référence 27032,

D.R.M. CONSULTANT 91, boulev. CARNOT, 59420 MOUVAUX.

RCC

directeur SUD
gestion personnel relations humaines

SOCIETE DE SERVICES DU SECTEUR FINANCIER • grande métropole régionale du Sud de la France • 1000 personnes (Siège et réseau d'agences).

Rattaché à la Direction Générale, le poste comporte • Politique Humaine et Sociale • Classifications, Promotions, Affectations, Recrutement • Relations avec le Comité d'Entreprise • Liaisons extérieures relevant de la fonction • Organisation de la formation permanente • Contrôle du Service de gestion Administrative du Personnel.

L'expérience de la fonction est indispensable. (Réf. 702/M)

spécialiste NORD
fonction personnel

UN GRAND GROUPE ALIMENTAIRE recherche pour sa plus importante unité de fabrication (800 personnes) un CHEF du PERSONNEL.

En relation directe avec le Responsable de l'unité de production, il aura pour mission : • Conseiller et assister les divers échelons hiérarchiques dans les problèmes de Personnel • Assurer les liaisons avec les organismes extérieurs • Prendre en charge le recrutement, l'accueil, la formation, la gestion du Personnel • Réaliser ponctuellement pour la Direction Générale des missions près d'autres unités du Groupe.

• Formation supérieure • Plusieurs années d'expérience de la fonction • Résidence LILLE ou environs. (Réf. 701/M.)

Le Cabinet RCC garantit la discrétion de ces recherches et prie les candidats de lui adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle en précisant la référence choisie.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AVENUE DU COQ - 75009 PARIS

---

emplois internationaux

Importante Société Minière Togolaise

recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

de nationalité Togolaise
Formation DUT.
Expérience 2 à 3 ans minimum en informatique de gestion.
Parfaite connaissance de GAP II.
Expérience d'analyste organique et de programmation d'applications de gestion.
Excellentes conditions d'implantation matérielles et familiales dans cité moderne.
Avantages sociaux. Logement fourni

Envoyer CV, prétentions sous N° 3545 à
PARFRANCE P.A.
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Importante Société de Construction d'usines «clés en main» recherche pour bureau

ORAN — Algérie

ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

1er ECHELON

Expérience 3 ans minimum de grands ensembles industriels en Algérie.
Sera chargé plus particulièrement de :
— tenue comptabilité Agence sous contrôle du Siège
— problèmes bancaires, fiscaux, douaniers, sociaux
Permis de conduire. Logement à ORAN.

Adr. CV + photo et prétentions sous référence 9213 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

TREFIMETAUX

recherche

Pour son Usine du Havre
INGÉNIEUR
RESPONSABLE DU SERVICE ENTRETIEN ÉLECTRIQUE

FORMATION :
— Ecole d'Electricité avec si possible formation de base Arts et Métiers.
— Connaissance d'électronique et de thermique
— 4-5 ans d'expérience professionnelle souhaitable dans domaine similaire, si possible industrie lourde.

MISSION :
— *Conception*, mise en service, mise au point et entretien d'ensembles d'installations électriques moyenne et basse tension. Courants alternatif et continu.
— Dépendra de l'Ingénieur Responsable des services d'entretien.

Perspectives d'avenir.

Adresser curric. vitae + photo + prétentions à TREFIMETAUX, Service gestion des Cadres, 28, rue de Madrid. — 75008 PARIS

Importante Association en développement recherche pour ORLEANS son

DIRECTEUR FINANCIER

Homme de contacts, chargé de diriger le service Financier et Comptable et d'établir les dossiers de prêts. Expérience nécessaire dans une fonction similaire. Formation bancaire et financière exigée.

Rémunération 6 000 F × 13.

Envoyer C.V. manuscrit et photo à S.J.F.P., 8, place Albert-1er - 45000 ORLEANS.

Importante société implantée en *BOURGOGNE* demande

cadre informaticien

Pour effectuer mission d'audit et restructuration chaînes de traitement.
Poste d'avenir pour candidat ayant une dizaine d'années expérience en informatique (expérience réelle en analyse et programmation).
Résidence obligatoire dans ville de Bourgogne.

Écrire s/réf. 2395 à P. LICHAU S.A., 10 rue de Louvois 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

FABRICANT MENUISERIE INDUSTRIELLE
IMPLANTÉ SUD-OUEST
recherche
DIRECTEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un manager de 30 ans minimum, soit technicien supérieur du bois connaissant gestion commerciale, soit HEC ou Sup. de Co. connaissant le bois.
La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience.
Adresser lettre manuscrite, photo, prétentions et enveloppe libellée

ORGACONSEIL 2, quai des Chartrons, 33000 BORDEAUX.

LIMAGRAIN

Une expansion continue, des marchés maïs en *constante évolution nous amènent à créer des* postes de

DÉLÉGUÉ COMMERCIAL

Jeunes diplômés d'Ecoles d'agriculture (Beauvais, Enita, etc.)

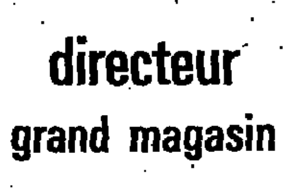
Si vous êtes des HOMMES DE TERRAIN et d'ACTION vous aurez, dans notre structure commerciale, par vos fonction d'INFORMATION et de LIAISON un rôle essentiel auprès de notre clientèle et des utilisateurs de notre produit.

Ces postes sont basés dans les *zones Ouest* et Centre.

Ecrire à *Limagrain, B.P. 51, 63360 GERZAT*, avec C.V. et photo.



emplois régionaux



directeur grand magasin

160.000/an +

Nous recherchons le «patron» d'un grand magasin situé dans l'Est de la France.
Dans le cadre d'une politique générale définie avec le P.D.G., cet homme aura la responsabilité totale de la gestion (choix des collections, achats auprès d'une centrale, commercialisation, organisation) d'une surface de vente d'environ 10.000 m2 et d'effectifs *supérieurs à 500 personnes. Il devra mettre en œuvre* les moyens (promotionnels et publicitaires) nécessaires à la réalisation de ses objectifs. Le candidat *recherché aura au moins 35 ans*, un diplôme supérieur d'Ecole Commerciale (si possible), une *expérience positive de la Distribution dans les* Grands Magasins d'au moins 10 ans.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1026/M (à mentionner *sur l'enveloppe) à Sonia* LIPSZYC. Responsable de la distribution.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1 RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06

Une importante entreprise métallurgique développe dans son usine du Havre un procédé de fabrication nouveau.

L'ingénieur, chef du service entretien, cherche un

jeune ingénieur d'entretien

Il participe d'abord à l'organisation de son *service dans l'esprit* **« entretien préventif déclenché »** puis, après le démarrage de l'unité, avec une équipe de 35 collaborateurs, il planifie et dirige les interventions : mécanique, électricité, régulation, en liaison avec les responsables de la production.
Agé au minimum de 29 ans, **AM, ECAM, ICAM, spécialiste d'électricité ou de régulation, il a une expérience de deux ou trois ans de direction d'équipe d'entretien dans l'hydrométallurgie ou la chimie.**
Ecrire à Y. CORCELLE *ss réf. 3163 LM.*

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
spécialisée dans le dépoussiérage et l'épuration de l'air
recherche

JEUNES TECHNICIENS
ou
TECHNICIENS SUPÉRIEURS

ayant quelques années d'expérience professionnelle dans cette unité.
Pour orientation après formation vers des postes de

vendeurs

au sein d'équipes régionales existantes ou pour développer de nouveaux secteurs géographiques comme l'ALGÉRIE - la TUNISIE et le MAROC (résidence prévue dans la région de Marseille).

Les candidats intéressés enverront CV détaillé rémunération actuelle et photo à l'adresse suivante sous référence 17996

SEXTANT/DPA
182, av. Ch.-de-Gaulle 92200 Neuilly/Seine
qui transmettra

ETABLISSEMENTS DELCROIX
Matériel en Bureau et Informatique
recherchent
pour intégrer à leur équipe de vente ensembles informatiques de gestion (marques en exclusivité)

ATTACHÉ COMMERCIAL

- Age minimum 25 ans.
- Vendeur dynamique.
- Possédant notions de comp. et gestion.
- Ayant le sens de l'organisation.

Situation d'avenir. - *Fixe* + Intéressement. Possibilité voiture fournie.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo, aux Etablissements DELCROIX,
15, rue Commandant-Defontaine - 80000 AMIENS.

DIRECTEUR D'USINE

est recherché par une Société industrielle dont l'unité de production est décentralisée dans une région agréable du **Nord-Ouest de la France.**

Entièrement responsable de l'usine, ce Directeur doit également assurer d'excellentes relations avec le siège, notamment au niveau du développement *des* activités et des *systèmes* d'information de gestion.

La fonction consiste à : ● maîtriser parfaitement les problèmes de fabrication dans les domaines de la fonderie et de la mécanique ● assurer la gestion de la production au sens prévisionnel, du suivi, du contrôle et des études d'investissements ● gérer le personnel.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé, ayant déjà *acquis une solide expérience* dans une fonction et un domaine d'activité similaires.

Il est prévu un très bon niveau de rémunération pour un candidat de valeur et des facilités de logement.

Les personnes intéressées doivent env. C.V., lettre manuscrite, *photo* (ret.) et rémunération souhaitée sous réf. 40-25 M à CLSP
3 av. *Percier* 75008 *Paris.*



Injection Thermoplastique.

Recherchons

DIRECTEUR de PRODUCTION

pour usine moderne à 150 km de Paris

Conditions exigées :

- AGE : 35 ans au moins
- EXPERIENCE : avoir assuré des fonctions similaires dans la spécialité
- AUTORITE : 150 personnes
- PROMOTION : pourra accéder rapidement à Direction Générale si compétent.

Adresser curr. vit. à PUBLI A. B. réf. P.L.
13, rue Marivaux - 75002 Paris qui transm.

Important cabinet juridique et fiscal recherche pour la région de LILLE

CONSEILS FISCAUX

5 ans d'expérience. minimum. Situation cadre assurée.
Ec. n° T 98 833 M Rég. Presse 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

MARSEILLE

PRODUITS ALIMENTAIRES

Société industrielle n° 3 *en FRANCE - 100 M.F.*, recherche pour réseau national *« VENTES DIRECTES »*

Chef des Ventes NATIONAL

pour DIRIGER, PERFECTIONNER et CONTROLER une FORCE DE VENTE de 6 C.V. régionaux, 12 inspecteurs et 200 représentants, dépositaires et vendeurs-livreurs.

INDISPENSABLE
— *HOMME DE TERRAIN* : 50-60 % avec ses hommes et *chez gros clients.*
— EXPER. de l'ANIMATION *d'un réseau important, de préférence* en alimentaire, avec *« laisser sur place ».*

Lettre manuscrite, C.V., salaire et photo sous référ. 3722 à

SC sélection conseil

Puissant groupe français de presse technique, premier plan européen recherche pour son agence de Strasbourg

JEUNE CHEF DE PUBLICITÉ

3 à 5 ans expérience technico-commerciale, allemand courant éventuellement apprécié.
MISSION : promouvoir la publicité dans deux supports leader du groupe auprès de la clientèle industrielle sur les départements 67-68-54-55-57-88. *Fixe élevé. Prime, frais payés.* Poste d'avenir stable.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 721.

SEITHA
climatisation, conditionnem. air

INGÉNIEURS et TECHNICIENS CHARGÉS D'AFFAIRES

Leurs missions : coordonner les études, l'approvisionnement des fournitures, le montage, être resp. du budget et du planning, ass. les relations av. les clients.
Envoyer C.V. photo et prét. à CENTRE DE PSYCH. APPLIQ. 104, rue Ney, 69006 LYON sous n° 213 130.

Société industrielle équipements thermiques à STRASBOURG recherche

INGÉNIEUR THERMICIEN

ECP-ENSI ou similaire, ayant une dizaine d'années d'expérience.
MISSION : études et calcul d'appareils pour devis, mise au point technique et financière.
Des connaissances de thermodynamique, une expérience de B.E. dans les domaines tels que *chaudières industriell.* ou échangeurs ainsi que celle de la *supervision d'un groupe de travail* sont souhaitées.
Poste d'avenir stable et évolutif.
Adresser C.V. *détaillé* à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 682.

Importante usine moderne Sud Bas-Rhin recherche

JEUNE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNICO-COMMERCIAL

Formation d'ingénieur (ENSI-ETP ou Sim.) ou Supér. Commerciale (ESC ou Sim.)
3 à 5 ans d'expér. de vente ou d'organisation technico - cciale.
MISSION : responsabilité globale (ventes, développement, gestion) d'une ligne de produits techniques intéressant la signalisation routière, étude de marché permanente, animation et contrôle d'une équipe de technico-commerciaux, contacts de vente à niveau élevé (administration grandes entreprises).
Déplacements : 30 % du temps (pays de la C.E.E.).
Allemand courant indispensable.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique Sud Bas-Rhin.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 714.

Très impte filature de l'Est : coton et *synthétique* produits modernes, hte qualité, *forte position* exportatrice recherche

INGÉNIEUR TEXTILE

adjoint au chef du service Essais et Développement.
ENSAIT, ESITM, ou similaire, 2 à 5 ans d'expérience fabrication ou laboratoire.
MISSION : *contrôle qualité,* mise au point produits nouvx, *relations techniques* clients et fournisseurs.
Poste d'avenir stable et évolutif, bien rémunéré.
Logement facilité.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 724

HOPITAL de PT-A-MOUSSON (54700)
recherche

UNE INFIRMIÈRE D.E.

pour service de nuit.
— *Salaire de début : environ* 2 900,00 F net,
— Possibilité rachat de contrat.
— Possibilité promotion,
— Log. assuré à titre onéreux.
Ecr. n° 8 461, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

La Direction Départementale de l'Équipement du Nord
recherche
pour sa Division Transports à Lille

CADRE DE HAUT NIVEAU

Il sera chargé de coordonner des études de transports collectifs.

FORMATION REQUISE :
— Débutant titulaire d'un doctorat en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Ponts et Chaussées - Centrale Paris - Ecole nationale des Arts et Métiers - H.E.C.
ou — 8 à 10 ans d'expérience et titulaire d'un D.E.S. en économie ou d'un diplôme de l'une des écoles suivantes : Centrale Lyon - Institut des Sciences politiques.

Adresser C.V. à *Direction* départementale de l'Equipement - Division Transports, rue de la *Filaterie* - 59700 MARCQ-EN-BAROEUL.

CADRE OPERATIONNEL

Sous la responsabilité du Directeur d'un important Hypermarché, il se verra confier la gestion du personnel (plus de 250 personnes) et l'animation des services généraux.
Ces fonctions conviendraient à un homme jeune, 28 ans minimum de formation commer*ciale supérieure doublée d'une* expérience de l'organisation et de la gestion de moyens humains et matériels.
Les candidats motivés par ce poste évolutif au *sein* d'un groupe de distribution solidement *implantée sur l'Ouest* peuvent adresser sous référence OP/724 un C.V. + prétentions et si possible photo au :

E.S.C. ou équivalent

CONSEIL D'ENTREPRISES
CEIP 20, rue de Brest - 35000 RENNES
qui leur garantit réponse et discrétion.

---

offres d'emploi

etap

LIMAGRAIN
CLERMONT-FERRAND

recherche
POUR SON SERVICE ANALYSE-PRÉVISION

CADRE FINANCIER

Ce poste conviendrait à candidat formation école supérieure de commerce et disposant environ 2 ans d'expérience au sein d'une direction financière ou d'un service contrôle de gestion.

LE TITULAIRE DU POSTE AURA LA RESPONSABILITÉ D'ÉTUDES DIVERSIFIÉES :
- élaboration des prix de revient ;
- prévisions budgétaires, suivi des budgets et des prix de revient avec les responsables ;
- études de rentabilité.

RÉELLES PERSPECTIVES *D'ÉVOLUTION* DE CARRIÈRE DANS LE CADRE DU GROUPE.

Ecrire sous référ. GZ 391 AM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE CONNUE ET EN EXPANSION - C.A. 150 MILLIONS DE FRANCS - PARIS

RECHERCHE POUR SECONDER DIRECTEUR FINANCIER

CONTROLEUR DE GESTION

DONT LA FONCTION IMPLIQUERAIT
- un rôle d'organisation administrative auprès de nombreux départements : analyse du fonctionnement des moyens de gestion, *mise en place* de nouvelles procédures, contrôle ;
- la responsabilité du contrôle budgétaire : établissement des budgets, contrôle des écarts, C.A.

CE POSTE CONVIENDRAIT
à H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent, ayant acquis environ 3 à 5 ans d'expérience au sein d'une direction financière et si possible dans branche distribution.

SITUATION INTÉRESSANTE ET ÉVOLUTIVE POUR CANDIDAT DYNAMIQUE

RÉMUNÉRATION : **80.000 F +**

Ecrire sous référ. FN 396 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL RECHERCHE POUR UNE DE SES USINES (1.000 PERSONNES)

RESPONSABLE COMPTABILITÉ ET CONTROLE GESTION

RATTACHÉ AU DIRECTEUR DE L'USINE
le candidat :
- *assistera les responsables opérationnels* dans la mise en œuvre du contrôle de gestion ;
- dirigera le service comptabilité analytique et générale (effectif 15 pers.).

Ce poste peut convenir à candidat D.E.C.S ou équivalent, ayant mini 5 ans d'expérience en comptabilité analytique dans société industrielle, témoignant de qualités de *contact* et d'animateur.

Poste : ville de l'AISNE.

Ecrire sous référ. FY 390 AM.

FILIALE FRANÇAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

CES FONCTIONS IMPLIQUENT :
- une formation H.E.C., E.S.S.E.C., *E.S.C.P. ou équivalente ;*
- une réelle compétence des domaines financiers et *administratifs* acquise de préférence dans P M E (8 ans d'expérience environ) ;
- une *responsabilité* de l'ensemble de la fonction financière (service comptable, budgets, investissements, relations banques, trésorerie, ...) ;
- prise en charge des aspects *administratifs* : assemblées, conseils...

POSTE INTÉRESSANT *ET* ÉVOLUTIF POUR CANDIDAT DYNAMIQUE CONNAISSANT BIEN LES MÉTHODES MODERNES DE GESTION.

Lieu de travail : PARIS.

Ecrire sous référ. RH 390 A.M.

SOCIÉTÉ FABRICATION ET VENTE PRODUITS POUR LE BATIMENT - LEADER DANS SA BRANCHE (120 PERSONNES - C.A. 30 MILLIONS) - *RECHERCHE*

DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

DIRECTEMENT RATTACHÉ AU P.D.G.
Ce poste conviendrait à *candidat formation* supérieure, ayant 8 à 10 ans expérience commerciale de préférence secteur bâtiment ou produits industriels.

Anglais souhaitable.
Poste : ville Basse-Normandie.

RÉMUNÉRATION : **130.000 F**

Ecrire sous référ. JR 399 CM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE FRANÇAISE 2.400 PERSONNES - ÉTUDES, RÉALISATIONS ET INSTALLATIONS DE BIENS D'ÉQUIPEMENTS (4 USINES EN FRANCE) RECHERCHE SON

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

dans le cadre d'une extension actuelle des moyens de traitement
IL SERA CHARGÉ DANS UN ÉTABLISSEMENT D'ABORD D'IMPLANTER UN NOUVEAU *MATÉRIEL, PUIS DE DÉFINIR ET D'APPLIQUER* UNE POLITIQUE D'ENSEMBLE AU NIVEAU DU GROUPE
(essentiellement dans l'informatique de gestion).

Ce poste conviendrait à ingénieur diplômé, ayant assumé dans société industrielle la direction d'un service informatique étoffé.

Résidence : ville SUD-EST de la France. Mutation ultérieure au siège à Paris.

Ecrire sous référ. GO 397 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

Groupes industriels français et internationaux
recherchent
pour la création d'une filiale commune *d'Import-Export en produits manufacturés* et agro-alimentaires

UN HOMME

— ayant expérience et relations dans ce domaine ;
— conditions de salaire à débattre (fixe + intéressement) ;
— anglais courant écrit et parlé ;
— espagnol souhaité ;
— bureau *Champs-Elysées.*

Env. lettre manuscrite + C.V. + photo à n° 2.725,
PUBLICITÉS RÉUNIES
112, boulevard Voltaire, 75011 Paris, qui transm.

T. R. T.
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Ingénieurs
pour coordination grands projets dans le domaine des télécommunications

- Formation technique supérieure.
- Expér. désirée 5 ans dans coordination projets.
- Contact humain facile.
- Fréquents déplacements dans pays lointains.
- Anglais courant, *espagnol* apprécié.

Adresser curriculum vitae et prétentions
av. Réaumur — 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

"Le Robert"
votre meilleure carte de visite

Indispensable instrument de culture et ouvrage unique par sa conception, LE ROBERT vous donne les arguments nécessaires pour convaincre rapidement les clients potentiels dans les administrations, les collectivités, et plus généralement auprès de tous ceux qui souhaitent élargir le domaine de leur savoir.

DÉLÉGUÉS (ÉES) CULTURELS (ELLES)

vous diffuserez nos ouvrages *en étant maîtres* de l'organisation de votre activité professionnelle.
- Formation technique assurée.
- Commissions importantes avec minimum garanti.
- Statut V.R.P.

Postes à pourvoir à PARIS, Région Parisienne et PROVINCE.

Ecrire Société du Nouveau Littré LE ROBERT, 107, Av. Parmentier 75011 PARIS.

PlainChamps

Sté Commissionnaire de fret aérien *rech.* pr son siège social à Roissy

UN RESPONS COMPTABLE EXPERIMENTE

D.E.C.S. *Env. C.V. et prétent.*, ss réf. 3508 à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 *Paris Cedex* qui transmettra.

Important Cabinet d'expertise comptable PARIS (7e) rech.

ASSISTANT confirmé hme M4 B

Env. C.V. à A.M.P. nº 2.434/F, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

CRECHE
FAMILIALE - *MUNICIPALE*
recherche

INFIRMIÈRE PUÉRICULT. D.E.

138, rue de la Sation, 95130 *Franconville. T.* 803-54-96, p. 316.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Niveau expertise comptable ou ESSEC

Habitué aux problèmes de gestion et d'organisation administrative, ayant le goût des contacts et des responsabilités.

Veuillez adresser votre C.V. dét. manuscrit avec photo et prét. annuelles à nº 4.014 *PUBLIPOP*, 100, rue de Richelieu, PARIS-2e, qui transmettra.

---

offres d'emploi



LEADER SUR LE ...

CHEF de ...

IBM

CONSTRUCTE...

ORGANIS...

1 ADJOINT ... DES ANA...

هكذا من الأصل

offres d'emploi

societe generale de fonderie

LEADER SUR LE MARCHE DU CONFORT DE L'HABITAT

C.A. consolidé 1976 : 2 milliards

CHEF de PRODUITS

FONCTION : Il sera chargé du suivi et du développement des produits CHAUFFAGE ELECTRIQUE.

FORMATION : diplômé d'une école supérieure de Commerce (ESSEC, ESCP).
Il aura une expérience marketing de 3 ans minimum.

Connaissance des produits chauffage électrique ou similaire (électro-ménager) appréciée.

Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Possibilités d'évolution dans le cadre d'un groupe en expansion.

Lieu de travail : PARIS 16ème.

Adresser C.V. et prétentions à SGF - Service du Personnel, 8, Place d'Iéna - 75016 PARIS.

GRANDE BANQUE
A VOCATION INTERNATIONALE
POUR LA DIVISION COMMERCIALE
DE SA DIRECTION ÉTRANGER

recherche

UN CHEF DE SECTEUR GÉOGRAPHIQUE

- Age minimum : 30 ans ;
- Attaché de direction ou fondé de pouvoir ayant 4 à 5 ans d'expérience bancaire Exploitation ou Direction étranger ;
- *Connaissance anglais indispensable.*

Le candidat devra faire preuve de dynamisme et *d'autorité dans l'animation d'une équipe*

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous référence 36.233 à :
PUBLICITE ROGER BLEY,
101, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

IBM propose un poste de

jeune fiscaliste

à PARIS

L'activité portera sur tous les problèmes fiscaux relatifs aux activités de la Société en France et Outre-Mer.

Elle nécessite de nombreux contacts à l'intérieur d'IBM France et avec les Agents de l'Administration.

Le candidat devra bien connaître l'anglais, avoir de bonnes connaissances *comptables (niveau DECS), avoir 2 ou 3* ans d'activité dans l'Administration, être *sorti de l'Ecole Nationale des Impôts,* avec licence en Droit.

Rémunération à partir de 65.000 F/an.

Le dossier de candidature comportant lettre, curriculum-vitae et photo sera envoyé à J. BOHL 2, rue de Marengo - 75001 PARIS.

CONSTRUCTEUR - PROMOTEUR
LE PECQ (78)

recherche

INGÉNIEUR BATIMENT

pour développer son activité bâtiment industriel.
IL AURA LA RESPONSABILITE DE LA CONDUITE DES CHANTIERS :
— GESTION RELATION avec la clientèle,
— *RECHERCHE DE CLIENTELE.*

Une expérience de 5 ans de conduite de travaux dans un secteur similaire et une bonne connaissance des prix sont nécessaires.

Env. C.V. et prétentions à BRUNO ROSTAND, 9, rue Victor-Hugo, 78230 LE PECQ.

offres d'emploi

Cadres Superieurs Ventes

Transport integre par containers

Une occasion unique . . .

Bell Lines est une compagnie maritime en pleine expansion, operant des navires porte-containers entre le Continent, l'Irlande et le Royaume-Uni.

Un terminal de plusieurs millions est en construction à Tancarville et nous recherchons trois Cadres *dynamiques, pour nos ventes, qui se joindront à notre équipe actuelle (basée à Paris) et s'occuperont* de la croissance rapide de nos affaires dans toute la France.

Directeur Commercial – France

Ceci est une situation clef dans notre équipe de Cadres responsables. Il faut une personne énergique, *résolue, ayant une connaissance approfondie du marché Francais et des transports et une reelle* compétence dans l'art de la vente. C'est un travail de responsabilite pour lequel une personne de moins de 30 ans *risque de manquer d'expérience.*

Directeurs de Vente – Lyon et Bordeaux

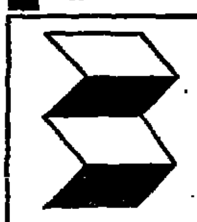
Les candidats devront avoir une connaissance approfondie des transports et de bons contacts avec les reseaux commerciaux de ces régions.

Une preuve de leur expérience et de leur reussite dans le domaine de la vente est necessaire ainsi qu'une aptitude a travailler de leur propre initiative.

Les candidats retenus devront être prets à voyager et a maintenir *des rapports avec nos équipes de* vente dans d'autres pays : une connaissance de la langue anglaise est donc essentielle.

Les salaires et les avantages offerts pour ces situations indiquent leur importance. Les perspectives d'avenir sont excellentes.

Toute demande doit être soumise par écrit, en Anglais, donnant des détails sur la carrière antérieure et le salaire actuel.



Bell Lines

Ecrire en toute confiance à:-

Mr. R. Ottenhoff,
Bell Lijn B.V.
Delflsestraat 25,
Rotterdam 3004
Tel: Rotterdam 149611

Importante Société Multinationale
recherche

cadre de haut niveau

Gestionnaire et organisateur

- Pour diriger et animer un groupe de 165 personnes.
- Avec recherche constante d'amélioration des méthodes pour un résultat optimum de gestion.
- De formation universitaire et, de préférence, *Ingénieur avec une expérience industrielle et* informatique, le candidat doit avoir le caractère d'un homme d'action, capable de gérer et d'organiser, motivé par une attaque positive des problèmes et ouvert au changement.
- A la fois doué d'esprit d'analyse (souci du détail) et de synthèse, *il doit posséder les* moyens d'expression pour convaincre et être susceptible d'entretenir de bons contacts humains à tous les niveaux.

Écrire avec C.V., photo et prétentions, sous réf. 33718 M, à Havas Contact - 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

ASSISTANT CONTROLLER

La filiale française d'un groupe américain spécialisée dans le matériel médical recherche un cadre comptable dans l'optique d'une réorganisation préparant le développement de la société. Basé en proche banlieue ouest et rattaché au Directeur Financier, ce cadre participera directement à la centralisation comptable des différentes activités de la société à la mise en place du système de comptabilité américain et au démarrage du traitement par l'informatique - le candidat recherché définira les procédures comptables, formera le personnel *et contrôlera les documents avant et* après traitement. Il sera l'interlocuteur du *sous-traitant extérieur. Le poste convient à* un candidat de 28 ans minimum possédant une *expérience de quelques années en comptabilité* anglo-saxonne, de solides connaissances en informatique et une pratique courante de l'anglais.

Ecrire sous référence O1 à :

s.n.p.m

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE FONDERIE
leader dans le domaine du Confort et de l'Habitat, C.A. (consolidé 76) 2 milliards.

La Direction des Affaires Sociales
recherche

une responsable du recrutement des cadres

Chargée de la définition des fonctions avec les Services concernés, puis de la recherche, jusqu'à l'accueil et l'intégration des nouveaux Cadres.

Après une formation universitaire et personnelle, cette femme d'une trentaine d'années, a une expérience diversifiée des problèmes humains en milieu industriel et au sein d'un Cabinet.

Une bonne connaissance des systèmes d'appréciation et de la gestion des Cadres sera très utile à l'évolution de sa fonction.

Anglais souhaité.

Envoyer C.V. détaillé et une note expliquant vos motivations pour le poste à pourvoir à Agnès CARP.

henri vacquin CONSULTANTS
41, rue Berger, 75001 Paris

QUARTIER MONTREUIL
IMPORTANTE SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
offre poste de :

CHEF DE VENTE

A

INGÉNIEUR DIPLOMÉ

A.M. - E.N.S.I. ou équivalent

— Ayant 5 ans d'expérience.
— Connaissances des méthodes modernes de marketing et du contrôle du développement par statistique.
— Pratique de l'anglais ou de l'espagnol nécessaire.

Ecr. lettre man. av. C.V. très complet ss réf. 914 à : CAMPBELL, B.P. 57 - 75824 Paris Cedex 17, qui tr.

TELEDIFFUSION DE FRANCE
Etablissement public de l'Etat

recherche
pour ses services parisiens

INGÉNIEURS

— Diplômés de l'E.N.S.T. ou de l'E.S.E.
— Ayant une expérience en gestion ou informatique scientifique.

Adresser candidature, Division du Personnel, Pièce 618, B.P. 518, 92542 MONTROUGE CEDEX

offres d'emploi

UNE SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT *AUTOMOBILE*
LEADER DANS SON DOMAINE
recherche pour la
Direction Financière
d'une de ses plus importantes divisions (CA 1 milliard - 7000 personnes) *située dans la région parisienne*

LE CHEF DE SES SERVICES COMPTABLES

- Le candidat âgé de 35 ans minimum, *niveau D.E.C.S. aura une* expérience comptable d'au moins *12 à 15 années dont 2 à 3 comme* Chef Comptable, de préférence *dans une société anglo-saxonne.*
- Le poste demande d'excellentes compétences dans les domaines suivants :
  comptabilité *générale et analytique*
  - *fiscalité*
  - *informatique.*
- La rémunération de départ sera de l'ordre de 100.000 F +
- Le candidat retenu devra faire preuve de ténacité et être fortement motivé par le désir d'aboutir.
- Sa réussite au plan personnel lui ouvrira des possibilités d'évolution en fonction de ses performances.

Envoyer C.V., photo, références et prétentions s/réf 5222M à P. LICHAU *S.A., 10, rue de Louvois 75083* Paris cedex 02 qui transmettra.



LES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
recrutent des informaticiens
par concours

40 ANALYSTES 15 PROGRAMMEURS SYSTEME

Inscriptions jusqu'au 1er Mars
Epreuves écrites les 4 - 5 - 6 Avril 1977

60 PROGRAMMEURS 15 PUPITREURS

Inscriptions jusqu'au 3 Mars
Epreuves écrites les 6 et 7 Avril 1977

Formation rémunérée
Avantages indemnitaires
Accès aux emplois supérieurs

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

PARIS
DIRECTION DES POSTES DE PARIS
140, Boulevard du Montparnasse
75675 PARIS CEDEX 14

PROVINCE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES POSTES
au chef-lieu du département de résidence

kléber colombes

recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN AUTOMATICIEN INDUSTRIEL

qui au sein du BUREAU D'ETUDES CENTRAL sera chargé de l'étude des nouvelles générations de machines *ainsi que du choix des matériels et des équipements.*

Ce poste conviendrait à un diplômé SUP-ELEC, INPG, INSA, ENSI *ou équivalent pouvant justifier d'une solide expérience de recherche, d'étude ou de laboratoire acquise au sein d'une Société importante.*

Anglais indispensable, Allemand souhaité.

Lieu de travail : COLOMBES

Pour faire acte de candidature, adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 302 F.H.



kléber

Service Central Ingénieurs et Cadres
6, Avenue Kléber, 75016 Paris

ORGANISME PUBLIC EN DÉVELOPPEMENT

recherche

1 ADJOINT AU RESPONSABLE DES ANALYSES DE POSTES

SA MISSION CONSISTE :
- à animer les séminaires de sensibilisation,
- *à conseiller le personnel dans l'établissement* des descriptions de postes,
- à étudier la définition de nouvelles fonctions en liaison avec les responsables de *haut niveau,*
- à participer aux travaux de mise à jour de l'organigramme.

SON PROFIL :
- ***diplômé universitaire du second cycle*** avec option organisation des entreprises et sciences humaines,
- ***facilité d'expression en public,***
- bonne présentation, aptitudes aux contacts et à la négociation.

Adresser lettre de candidature manuscrite et C.V. sous n° 83935 B3
BLEU Publicité - 41, avenue du Château, 94300 Vincennes qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL et de PREVOYANCE
recrute d'urgence

cadre

LICENCIE en DROIT

ayant connaissance et pratique de l'organisation et de la négociation.

animateur

pour organisation et intervention des stages «PREVOYANCE».

Nombreux avantages sociaux - 13 mois 1/2
Mutuelle - Restaurant d'Entreprise.

FNMF

Adresser CV détaillé, photo (qui sera retournée) et prétentions à:
F N M F
Service des Relations Sociales
10, rue Desaix — 75730 PARIS
Cedex 15.

LE DIRECTEUR DE RECHERCHES D'UN IMPORTANT LABORATOIRE *PHARMACEUTIQUE*
souhaite rencontrer
EN VUE DE CREER UN *NOUVEAU* DEPARTEMENT DE PHARMACOLOGIE

MEDECIN, PHARMACIEN ou VETERINAIRE

Ayant une formation complémentaire

Avant de prendre la Direction d'une équipe de recherche, des travaux spécifiques seront confiés au candidat qui devra mener à bien cette étude durant une période de deux ou trois ans. Il prendra officiellement ses fonctions, au terme de cette mission.

Outre une grande culture scientifique, un esprit ouvert curieux et créatif, nous insistons sur les qualités humaines nécessaires à la fois à l'animation d'une équipe et au travail en collaboration avec d'autres chercheurs.

Les dossiers des personnes intéressées seront étudiés avec toute la discrétion souhaitée.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. sous réf. YP à :

s.n.p.m PETITES ANNONCES 108, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

offres d'emploi

FILIALE FRANCAISE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL RECHERCHE DANS LE CADRE DE SON EXPANSION

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

T. E. T.

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

offres d'emploi

Société multinationale dans l'OISE recherche

audit interne

(FINANCE ET GESTION)

Le candidat aura 2 ou 3 années d'expérience, une formation DECS, Chartered Accountant ou Grande Ecole Commerciale (orientée comptabilité, gestion et finance).

Une expérience de Cabinet d'Audit interne serait très appréciée.

Une excellente connaissance de l'anglais est exigée.

Salaire annuel : **70.000 F.**



Adr. CV détaillé, photo et salaire actuel au Cabinet Claude Vitet - 2, rue Marengo 75001 PARIS.

Recherchons traducteurs techniques qui savent aussi rédiger

Maisons de traduction s'abstenir

Agence de publicité internationale, nous devons adapter des textes (annonces, brochures, dossiers d'information) d'anglais en français.

Seuls de vrais spécialistes sachant « communiquer » pourront traduire ces textes correctement et les rédiger clairement.

Pour l'heure, nous cherchons des traducteurs indépendants dans les domaines suivants :

• Chimie • Electronique • Manutention • Travaux Publiques • Finances • Pneumatique • Matières plastiques • Aviation.

Si vous connaissez particulièrement un autre domaine, n'hésitez pas à nous le dire.

Ecrivez à Marsteller International, 32, rue Poussin - 75016 Paris, en joignant des exemples de travaux récents.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE
MARCHE DES BIENS D'EQUIPEMENT
ET PRODUITS INDUSTRIELS
PARIS-EST recherche :

1° JEUNE ASSISTANT PUBLICITE

24 ans min. Expérience obligatoire en publicité industrielle.
Connaissances en mécanique générale souhaitables.
Rémunération min. départ : 55.000F.

2° JEUNE ASSISTANT MARKETING

23 ans min. Formation supérieure Commerciale ou Marketing.
Anglais souhaitable.
Déplacements 40%.
Rémunération 48.000F minimum.

Ecrire Service R.

Psychologie appliquée Justet
2, rue des Dardanelles
75017 Paris

AVIS LOCATION DE VOITURES
recherche

JEUNE CADRE COMPTABLE

Niveau D.E.C.S.
2 ans d'expérience minimum. Anglais courant.

COMPTABLE 2e échelon

pour comptabilité générale

Ecr. sous réf. 319, 19, rue Albert, 75013 PARIS.

GERVAIS DANONE FRANCE
recherche, pour le pilotage
de son 370/155 US

un pupitreur débutant

Formation informatique (pupitrage, système d'exploitation, langage de programmation) entièrement assurés avec les supports du constructeur et l'assistance d'une équipe dynamique.

Solide formation de base.
Anglais lu indispensable.

Travail en 3 x 8.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à Madame M.J. AIME - GERVAIS DANONE FRANCE 126, rue Jules-Guesde, 92300 Levallois-Perret.

HAVAS CONSEIL

RESPONSABLE SYSTEMES INFORMATIQUES F.130000

A la suite d'une promotion interne la succursale parisienne d'une très importante banque américaine recherche un Responsable des systèmes informatiques.
Dépendant directement du Directeur du département informatique et supervisant une équipe importante de programmeurs et analystes, il sera chargé de l'ensemble de la conception et du développement des systèmes informatiques et mise en place d'un nouveau plan informatique intégré. Il traduira les besoins des différents services de la banque et participera aux différents comités informatiques.
Cette mission de haut niveau requiert un candidat âgé de 32 ans minimum possédant une très solide formation en informatique (de préférence ingénieur) et une expérience d'au moins 5 ans dans la conception et analyse de systèmes. Il devra posséder une très bonne approche conceptuelle des problèmes acquise de préférence au sein d'une banque ou d'un organisme financier.
La pratique courante de l'Anglais est indispensable. Ecrire sous référence M. 5902

RESPONSABLE FINANCE COMPTABILITE F.120000

La filiale d'une société américaine leader mondial sur son marché (matériel de bureau), recherche dans le cadre d'un développement de ses activités un Responsable chargé de tous les problèmes comptables, financiers et administratifs.
Basé à Paris et rattaché au Directeur Général, il assistera celui-ci pour l'élaboration et le suivi des budgets et des plans. Il s'occupera des problèmes de financement, de la trésorerie et suivra l'incidence des fluctuations monétaires sur les prix de revient. Il supervisera directement la comptabilité et effectuera le reporting mensuel et les bilans selon les normes américaines.
Il sera également responsable de l'administration du personnel. Le poste requiert une solide expérience des procédures comptables anglo-saxonnes, l'habitude du reporting et une pratique courante de l'anglais. Ecrire sous référence M. 5901

ADJOINT COMPTABILITE - TRESORIE F.90000

Une socité française (F 70 millions de C.A) produisant du matériel électrique de haute qualité recherche un cadre pour étoffer ses services financiers.
Basé en proche banlieue Ouest, ce cadre sera l'adjoint du Directeur Administration et Financier, et il aura la responsabilité directe des services comptables. Sa mission portera dans un premier temps sur la mise en place d'un système de suivi et de gestion de la trésorerie. Les relations bancaires dans ce domaine lui seront confiées. Il devra également améliorer la production des états mensuels, et il participera à la refonte du traitement informatique existant. Enfin il développera le système existant de comptabilité analytique.
Le poste convient à un comptable diplômé, âgé de 28 ans minimum, ayant acquis une expérience de préférence dans une société anglo-saxonne.
Ecrire sous référence M. 5903

Adresser C.V. détaillé, en spécifiant la référence à : J.N. CRETE
Tour Maine Montparnasse - 33, avenue du Maine - 75755 Paris Cedex 15
Discrétion absolue.

Société Industrielle Maisons Alfort - Implantation future 30 km Sud de Paris - charge CII HONEYWELL BULL de recruter un

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Disponible très rapidement.

- il sera responsable avec une S.S.C.I., du démarrage d'un CII HB 61/60,
- âgé de 30 ans environ, il devra avoir la pratique du Cobol et de l'analyse des problèmes de distribution et de gestion de stocks,
- la connaissance du 61/60 sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions sous réf. 23/M à ACLES 1 F 107
CII HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 Paris Cédex 20

acles

IMPORTANTE SOCIÉTÉ (13.000 personnes)
Recherche pour son siège social situé proche BANLIEUE PARIS

JURISTE

Le candidat retenu devra avoir :
— Le niv. du DES ou du DOCTORAT en DROIT ;
— Une expérience de plusieurs années du droit des affaires et plus particulièrement des contrats, acquise dans une entreprise fortement exportatrice ou chez un avocat d'affaires, serait appréciée ;
— Une parfaite connaissance de l'anglais (écrit et parlé) est indispensable.

Disponibilité immédiate ou rapide souhaitable.

Envoyer C.V., prét. à n° 98.730 – CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra - Paris (1er); qui transmettra.

STE ETUDES MOTIVATIONS
PSYCHOS. DIPL.
PR VACATIONS REGULIERES
Réf. 1, exp. rédaction complète.
RAPPORTS SYNTHESE
Réf. 2, exp. enquêtes magnéto + anal. Env. CV, photo, n° réf. Ecr. n° 6.448, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Société Expertise rech.
4 REVISEURS
Expérimentés Audit,
DECS + 1 certificat supérieur.
Ecrire : M. LAMAIN
105, rue Leblanc, 75015 PARIS

Sté d'intérim rech. Technico pr départements administratif et commercial. Expérience de la profession exigée.
Tél. pr RV 293-35-87 et 293-34-01.

REDACTEUR CONTENTIEUX
Quartier Champs-Elysées
Libre imméd. pr établissement financier B.T.P. et T.P.
Niveau licence en droit.
Expér. Procédures, réalisations de matériel gagés, procédures commerc. et droit des faillites.
Env. C.V., prét., ph., à J. Krum, 128, rue La Boëtie, Paris (8e).

Rech. COMPTABLE UNIQUE
Expérimenté pour P.M.E.
Méthode OBBO.
Tél. : 783-86-79 pour rendez-vous.

IMPORTANTE SOCIETE
recherche
1) INGÉNIEURS (réf. 727)
Ayant une bonne expérience :
T 2000 - PDP 11
SIEMENS 330
Pour postes :
CHEF DE PROJET
2) INGÉNIEURS (réf. 728)
DÉBUTANTS
Intéressés par la réalisation de logiciel d'informatique industrielle. Le lieu de travail est PARIS.
Env. C.V. man., photo et prét. en indiq. la réf. du poste choisi à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transm.

Burroughs
recrute

JEUNES DIPLOMES de l'enseignement supérieur commercial

Vous désirez débuter votre carrière par une expérience commerciale dans un secteur en pleine expansion.

Vous êtes motivés par l'analyse de situations, par la recherche de solutions à proposer et à faire adopter.

Notre technique en pleine évolution nous oblige à recycler nos cadres en permanence et nous y consacrons 8 % de notre masse salariale.

Que vous ayez ou non des connaissances en informatique, nous vous attendons pour accroître notre réseau commercial pour :

PARIS, AMIENS, CAEN, NANTES, REIMS, RENNES, ROUEN, STRASBOURG, BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, DIJON, GRENOBLE, LIMOGES, LYON, MARSEILLE, MONTPELLIER, TOULOUSE, TOURS. Envoyer lettre, C.V., photo sous référence M à Monsieur ROLIN - S.A. BURROUGHS, 230, Avenue Laurent Cély 92231 GENNEVILLIERS Cedex.

LILLE et NANCY il est prévu une opération « PETITS DEJEUNERS ». Nous serons heureux de vous recevoir afin de vous présenter notre Compagnie et les Carrières Commerciales que nous pouvons vous offrir. Le 1er mars à L'HOTEL HOLIDAY INN, avenue de la Marne 59570 MARCQ EN BAROEUL. Le 8 mars à L'HOTEL FRANTEL, 11, rue Raymond Poincaré 54000 NANCY. *Pour tous renseignements téléphonez : MARCQ EN BAROEUL (20) 72.17.30 - NANCY (28) 29.48.22.*



leader de son marché
C.A. 330 Millions
recherche
dans le cadre de son expansion :

1 CHEF DE PRODUITS

HOMME OU FEMME

directement rattaché au Directeur du Marketing.

Formation HEC - ESSEC - SUP. de Co ou équivalent ayant au minimum 2 années d'expérience marketing dans le domaine des produits de grande consommation.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions
WILLIAM SAURIN
SAINT THIBAULT - 77400 LAGNY.
accès direct du Centre de Paris par autoroute A4.

Kienzle Informatique

poursuivant son expansion, recherche pour son département «Logiciel de base»

SPECIALISTE SYSTEMES

possédant une connaissance étendue et une grande expérience pratique des langages et systèmes d'exploitation à disques.
Une bonne connaissance de l'allemand est souhaitable.



Lettre manus., c.v. et photo à KIENZLE INFORMATIQUE 50, av. Daumesnil 75012 Paris
Réponse et discrétion assurées.

OPPORTUNITE PAR UNE BANQUE ETRANGERE

TRES DYNAMIQUE (n° 3 dans son pays) ayant ouvert récemment filiale à PARIS, POUR

SOUS-DIRECTEUR CLASSE VII

d'être l'ADJOINT DU DIRECTEUR pour TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE : mise en place toutes procédures, étude demandes de crédits, tenue des risques, EXPLOITATION, ...

INDISPENSABLE

- *Formation supérieure + diplômé I.T.B.*
- 8/10 ans EXPÉRIENCE BANCAIRE EN AGENCE, connaissant bien CRÉDITS DOCUMENTAIRES et REGLEMENTATION des CHANGES.
- ANGLAIS COURANT : apte dialoguer au télex et dicter en Anglais.
- HOMME DE DÉVELOPPEMENT et de CONTACT.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détaillé, rémunér. et photo ss réf. 3720 à



IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour sa
DIRECTION MARKETING

un JEUNE CADRE

dont la mission sera double :
- analyser et exploiter des données commerciales dans un esprit opérationnel
- participer à des études et à des rapports de synthèse.

PROFIL RECHERCHE :
- formation supérieure économique et financière
- connaissance des produits bancaires (notamment entreprises) acquise au travers d'une expérience professionnelle d'un minimum de 3 ans.

Envoyer C.V. manuscrit + photo à No 98.957 CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 - qui transmettra.

FILIALE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE fabriquant et commercialisant des produits isolants, anti-corrosion, inter-connexion recherche pour banlieue ouest Paris

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

après un stage d'initiation aux produits de la Société, ces ingénieurs auront pour mission la prospection et la négociation de contrats auprès des administrations (P.T.T., E.D.F...) et de sociétés industrielles.

Pour remplir ces fonctions, les candidats devront :
— Etre titulaires d'un diplôme d'ingénieur électricien ou électronicien ;
— Avoir acquis une première expérience de la vente ;
— Maîtriser la langue anglaise.

Des déplacements fréquents en France sont à PREVOIR. La rémunération sera fonction de l'expérience. Nombreux avantages sociaux dont voiture de fonction.

Envoyer lettre man., C.V., prét., photo, n° 98.989, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

Société spécialisée en travaux maritimes et portuaires, filiale d'un important Groupe de Bâtiment - T.P. recherche

INGENIEURS expérimentés

(Minimum 10 ans)
dans les domaines suivants :
— Travaux maritimes - Génie Civil portuaire
— *Exploitation carrières*
— Dragage - Déroctage.

• pour postes siège région parisienne : Ils seront amenés à conduire ou à participer à des études ou à la préparation et au suivi de la réalisation de chantiers importants.

• pour chantiers : Ils seront chargés de diriger des chantiers importants en province ou à l'étranger.
Très bonnes connaissances exigées en anglais.
Env. CV, photo et prétentions sous référence 9235 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS QUI TRANSMETTRA

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER ORDRE
ayant son siège social à PARIS

recherche
pour son DEPARTEMENT IMMOBILIER

1 RESPONSABLE ADMINISTRATIF

ayant une formation universitaire et une expérience de 5 années au moins dans le domaine du droit des Sociétés Commerciales et Civiles.

Cette fonction est principalement orientée vers la gestion des Sociétés.

Adr. lettre man., C.V., photo et prétent. sous le n° 2.728 A PUBLICITES REUNIES 112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,06

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

BANQUE EN FORTE EXPANSION
recherche

3 gradés de banque
CLASSES III et IV

Ayant trois à cinq années d'expérience.
Possédant BP ou BTS comptable.
Age 25 ans minimum.

3 employés de guichets
CLASSE II ou III

Ayant quatre années d'expérience.
Possédant CAP ou BP de banque.
Age 25 ans minimum.
Adresser C.V. sous référence OLIM (à mentionner sur l'enveloppe) à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

INGÉNIEUR MÉTHODES — POISSY

- **Vous êtes :**
  — *INGENIEUR A.M.* ou équivalent, voire technicien supérieur.
- **Vous avez :**
  — un esprit d'organisation ;
  — une expérience en commandes numériques ;
  — le sens et le goût des responsabilités ;
  — une expérience industrielle de 3 à 5 ans dans l'industrie automobile ou mécanique moyenne, grande série.

Si tel est le cas, une entreprise de MECANIQUE AUTOMOBILE leader dans sa spécialité (2 200 personnes et 450 millions de C.A.) en expansion, mais stable dans son organisation et ses résultats, vous offre dans l'une de ses usines un poste évolutif devant vous permettre de mettre en valeur votre potentiel dans l'étude des modes opératoires, la détermination des moyens et des outillages, l'organisation des postes de travail.
Adr. lettre man., référ., photo et prét. à nº 99.318 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

responsable de l'administration des visas (Paris) — 170.000 F +

L'un des premiers laboratoires pharmaceutiques français, établi en province, cherche son responsable de l'administration des visas.
C'est un poste clé des laboratoires.
Conscient des contraintes administratives et économiques, ce responsable fait partager cet état d'esprit à la hiérarchie médicale et à la recherche. Sa fonction est classique : collationnement des dossiers analytiques, pharmacologiques, toxicologiques, cliniques ; rédaction des notes de défense ; relations avec l'administration.
La connaissance de l'anglais est un atout.
Ecrire à J. TIXIER ss réf. 3157 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER ORDRE
dont le siège social est à PARIS
recherche
pour ses RELATIONS AVEC SA CLIENTELE

UN CADRE COMMERCIAL ET FINANCIER

Le candidat aura de préférence une formation universitaire (Sciences Economiques et Sciences Politiques) et justifiera d'une expérience indispensable dans le domaine financier et commercial. Il maîtrisera une ou plusieurs langues étrangères.

Cette fonction s'adresse à un candidat ayant le goût des contacts humains et des déplacements.

Adr. lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à nº 2727 *PUBLICITES REUNIES* 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

VIBRACHOC
PREMIER SPECIALISTE EUROPEEN DE LA LUTTE CONTRE LES VIBRATIONS
recherche
pour sa Direction technique

INGENIEURS

débutants ou ayant quelques années d'expérience de bureau d'études dans le domaine mécanique
LIEU DE TRAVAIL : BOUTIGNY (Essonne)

Env. C.V., photo et prétentions à VIBRACHOC 216, Bureau de la Colline de Saint-Cloud 92213 SAINT-CLOUD Cedex.

Pour développer notre département **Assistance Technique près des pays en voie de développem.**

collaborateur commercial

Formation supérieure, Anglais indispensable.
Expérience de la vente de services souhaitée.
SALAIRE FIXE+INTERESSEMENT.
Envoyer C.V. détaillé sous référ. 2432/F à :
A.M.P. 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
RECHERCHE
POUR SERVICES JURIDIQUES DU SIÈGE SOCIAL A PARIS

JEUNES JURISTES

Ils seront formés aux problèmes variés d'un très grand Groupe dans des domaines tels que : droit commercial, droits des sociétés, négociations de contrats à l'échelon international, affaires immobilières, droit du travail, fiscalité...

Formation exigée :
DOCTORAT EN DROIT PRIVÉ
quelques années de pratique seraient appréciées.

Larges perspectives de carrière dans un Groupe de premier plan.

Envoyer dossier de candidature sous nº 591479 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

Organisme Financier Paris 9e
recherche

COMPTABLE 2ème ECH.

pour :
1) prendre la responsabilité directe de certains modules comptables.
2) assurer par suppléance certains travaux réalisés par le Chef Comptable.
ce poste exige :
— *maîtrise de la comptabilité classique.*
— capacité d'adaptation rapide aux problèmes spécifiques *d'un Organisme spécialisé* dans les opérations de financements.
Il conviendrait à un titulaire B.P. ou équivalent et/ou bonne expérience dans domaine similaire.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions sous référence 1159 M à:*
M. Jean PETERFALVI
139 rue des Etats - Unis
36000 CHATEAUROUX.

profjets

INGENIEUR DE FABRICATION

Nous sommes une Société française fabriquant des **MATIERES PLASTIQUES,** *filiale d'un groupe important.*

Nous cherchons pour notre usine située à 60kms de Paris un JEUNE INGENIEUR GRANDE ECOLE de formation chimiste ou mécanique.

Son rôle sera de seconder le Chef de fabrication et de prendre en charge la *responsabilité technique et humaine de l'atelier.*

Nous souhaitons qu'il ait une première expérience industrielle de quelques années, des connaissances sur les problèmes thermiques et de bonnes notions d'anglais.

De réelles possibilités de carrière existent en raison de l'importance du groupe.

Nous attendons votre C.V. détaillé sous No 98.711 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Nous répondrons à toutes les demandes.

GROUPE BANCAIRE MUTUALISTE
Siège Centre Paris, cherche :

ADJOINT AU DIRECTEUR DES ENGAGEMENTS

Ayant formation supérieure et juridique, avec large expérience de l'étude et de la réalisation des crédits à court et moyen terme dans banque commerciale.

Envoyer C.V. manuscrit + *photo* à *O.C.B.P.* 66, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris-9e, réf. 2.200 M

Société d'H.L.M. en EXPANSION
recherche pour PARIS

CHEF COMPTABLE
D.E.C.S.

28 ans minimum. Expérience secteur immobilier.

— Quittancement avec informatique.
— Comptabilité générale.
— Comptabilité analytique et Gestion budgétaire.

Adr. C.V. et prét. sous le nº 99.720 CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

URGENT
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche

PHARMACIEN (NE) EXPÉRIMENTÉ (E)

Responsable contr. et mise au point GALENIQUE.
LIEU DE TRAVAIL : PARIS
Téléphoner pour renseignements :
277-89-38 - 277-85-34

SOCIETE VERRERIE REGION NORD PARIS
cherche

INGÉNIEUR 25 ans minimum

ayant première expérience industrielle pour accéder rapidement au poste de :

ADJOINT AU DIRECTEUR DE L'USINE

Formation ICAM - HEI ou assimilée
Ecrire nº 8465 « le Monde » Publicité 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
(5 000 personnes)
recherche
pour son siège social à PARIS

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
(DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE, M.I.A.G. ou EQUIVALENT)

Intéressé par la conception et la réalisation d'importantes applications de GESTION.
Une expérience de 1 ou 2 ans est souhaitable.

Ecrire avec C.V. complet, photo et prét. nº 99.152 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Important Groupe Industriel Français du secteur privé, recherche

Jeune Ingénieur

(GRANDE ECOLE EXCLUSIVEMENT)
pour poste d'analyste en informatique de gestion. Semi-débutant à 3 ans d'expérience.
Travail: Paris Saint Lazare.
I.B.M. 370/135 - DOS/VS - CICS - RJE
Larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.
Adresser CV détaillé s/réf 8174 à
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle
75002 Paris

FEDERATION PATRONALE
recherche

JEUNE CADRE

Spécialisé dans questions fiscales et économiques.

— Chargé de conseiller et orienter les adhérents (secteur bois) et des contacts extérieurs nécessitant sér. formation *juridique.*

— Possibilité d'avenir en fonc*tion des qualités personnelles* et prouvées.

Env. C.V., photo et prétent. nº T. 098.496 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS-2e.

Fabr. Produits Beauté, rech.

UN CHIMISTE
3e Degré

Homme, responsable du laboratoire, contrôle *matières premières,* produits finis et articles de conditionnement. Une expérience d'au moins 3 ans à un poste similaire dans industrie cosmétique ou pharmaceutique, de bonnes connaissances en bactériologie sont souhaitées. Env. C.V. manuscrit et prétent. à ADEP B.P. 39-08, 75362 PARIS CEDEX 08, qui transmettra.

Organisme de Recherche proche Banlieue sud
recrute :

JEUNE INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Grande Ecole ou Doctorat de 3e cycle
pour remplir dans un centre important les fonctions d'ingénieur-système sur mini ou micro-ordinateur, connaiss. du logiciel de base et/ou du matériel, appréciée.
Adr. C.V. et prét. à M. AZEMA (Réf. : CIR), B.P. 28, 94240 ARCUEIL.

Une Société française, filiale d'un très important groupe industriel allemand, occupant une des premières places du marché mondial, recherche pour développer sa division « Machines d'essais des matériaux »

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Débutant ou ayant acquis deux années d'expérience dans le domaine des effets statiques et *dynamiques.*
Ce poste constitue une excellente opportunité pour un candidat voulant faire *carrière* dans une entreprise importante, à qui nous assurerons une for*mation* pratique de longue durée et rémunérée, en France et en Allemagne (R. F. A.). Une bonne maîtrise de la langue allemande et des notions en informatique sont indispens. *A la rémunération annuelle* s'ajoutera une voiture de service pour faire face aux fréquents déplacements *qu'implique* la fonction.
Le dynamisme de cette société et de ses hommes offre de réelles perspectives d'avenir.

Adres. C.V. détaillé avec photo en précisant la référence sur l'enveloppe : 23.027.

RITTER SELECTION
CONSEIL,
1, CITE PARADIS,
75481 PARIS CEDEX 10.

CENTRALE D'ACHATS *ET DE SERVICES*
en expansion pour super et hypermarchés *PARIS-16e, recherche :*

MERCHANDISER
3-4 ans expérience.
Formation commerciale + *expérience libre-service.*

Poste d'action comportant déplacements.

Animation équipe lancement.

Adresser C.V. et prétentions nº 99.757 Contesse Publicité, *20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.*

S.E.V. MARCHAL
recherche
pour son laboratoire d'optique de PANTIN

UN INGÉNIEUR CALCUL

ayant quelques années d'expér. du calcul scientifique assisté par ordinateur.
Format. souhaitée lic. M.M.P.
Ecr. avec C.V. détail. et prét. à Direction des relations sociales, 26, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Société commerciale française appartenant à l'un des plus gros groupes chimiques européens recherche

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Il devra sous la direction générale, prendre la responsabilité du bilan, compte d'exploitation, prévisions et différents postes de gestion.
Excellente situation *d'avenir.*
Il doit posséder l'allemand courant et les diplômes *de commerce nécessaires* au poste de cet emploi.
Expérience dans ce domaine.
Age 30 ans minimum.
La rémunération correspondra au profil de ce poste, il sera discuté avec le candidat.
Adresser C.V. et photo nº 41 110
AMEP P.A. 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

Service Publicité sté Distribution
Banlieue Sud offre poste

CONCEPTRICE REDACTRICE
expérience min. 1 an

DESSINATEUR PUBLICITAIRE
Conception – création
possédant autorité
expérience min. 2 ans

Ecrire avec C.V. à :
codec una
Service du Personnel
Rue du Chemin Blanc
91160 Longjumeau
Tél. 909.34.26

C.N.E.T.
recherche

INGÉNIEUR

Grandes Ecoles ou équivalent. Débutants ou quelques années *d'expérience.*
Pour concevoir des systèmes à base de circuits logiques et de micro-processeurs.

Adr. C.V., photo et prétentions *à C.N.E.T.,* Secrétariat R.T.S./N.S.A., 3, avenue de la République, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

BOULOGNE
(Métro Porte de Saint-Cloud)
SOCIETE
EMBALLAGE PLASTIQUE
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

— *Bonne connaissance allem.* ;
— *Grande expér. de la vente* ;
— Disposant si possible *expérience complexes plastique* ;
— Apte à conduire négociations de haut niveau ;
— *Déplacem. fréquents France* ;
— Stage technique usine Allemagne ;
— *Indispens. posséder voiture.*

SITUAT. DE REEL AVENIR *offert à candidat de valeur.*

Adr. C.V. détaillé et prétentions à *ORBIS-J.S., 28, av. Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS.*

IMPORTANTE SOCIETE
(Paris - La Défense)
recherche pour son INFORMATIQUE de GESTION des

ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(D.U.T. ou équivalent)
Adresser C.V., à :
Mme VALLET - B.P. 108
92485 Courbevoie Cedex

---

5 AGENTS TECHNICO-CCIAUX pr Société Personnel temporaire expér. souhaitée. Hts salaires. **R.F.P.** 33, Chaussée-d'Antin 285-35-62

COLLABORATEURS gd stand. pour contact haut niveau. Gain important. 508-43-09.

SOCIETE DISQUES
charche

COMPTABLE
2e échelon, libre de suite. Se prés. 18, rue Beffoy, 92 Neuilly, mercredi 23 à partir de 10 heures, 637-33-67.

secrétaires

FRANCE-SOIR
recherche pour son service Publicité

UNE SECRÉTAIRE ASSISTANTE

Bonne sténodactylo, ayant une expérience de Publicité - indispensable.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions, à : Gérard MORAX, REGIE-SPRINT, 100, r. Réaumur, 75002 PARIS, ou tél. au 508-28-00 (p. 2716 et 2730).

Recherchons

SECRÉT. BILINGUE
Anglais courant
STÉNODACTYLO OPÉRATRICE COMPT.

Actives, dynamiques, lib. suite. REFER. EXIGEES. Tél. R.-V. M. DUPLAT, 261-33-04.

Comité d'entreprise C.A.F.R.P., 14, rue Viala PARIS-15e, rech.

SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
3e degré

Libre de suite. Salaire embauche annuel 30.000 F brut. Nombreux avantages sociaux.

Ecr. avec C.V. adresse ci-dessus avant le 28 février 1977.

SOCIETE 15e ARRT
METRO LOURMEL
recherche

SECRETAIRE STENODACTYLO
connaiss. parfait. l'anglais
30 ANS MINIMUM
Méthodique, expérimentée

Qui sera chargée progressivement de l'administration des ventes du département Electronique.

Env. C.V. détaillé manuscrit, av. photo et prétentions, à 7.503, **L.T.P.** 31, boul. Bonne-Nouvelle, 75002 Paris

---

Secrétaire de direction

ASSOCIATION DE PERSONNEL RECHERCHE SECRETAIRE DE DIRECTION.
Présenter candidature au nº 8 466, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

capitaux ou proposit. com.

Anc. Direct. Fond. club discoth. *revues mens., rech. Financiers* p. projets innovateurs à rentabilité évidente. M. PELAULT et *VAN-GRONDELBECK, 15, résid.* les Roses rouges, 94800 Villejuif.

SOCIETE EUROPEENNE DE CREMES GLACEES
recherche sur les départements 93 et 95 et les arrondissements du Nord de Paris

CONCESSIONNAIRE
EXCLUSIF
Possédant chambre froide, camions et organisation commerciale pour assurer la vente de nos produits.
Prière tél. (15) 4-421-50-92

cours et leçons

PHYSIQUE. *Cours particuliers tous niveaux secondaires, 1er cycle supérieur.* 30 à 40 *F/heure selon niveau.* Tél. 580-35-06, après 20 heures.

représentation offres

CONFECTION MASCULINE
Nous recherchons
pour MIDI - COTE D'AZUR
(04 - 05 - 06 - 11 - 13 - 30 - 34 - 66 - 83 - 84)

REPRÉSENTANT V.R.P.

Nous fabriquons et vendons des pantalons pour hommes de type ville, week-end et loisirs. Il s'agit de produits allant du moyen au très haut de gamme qui, depuis plus de dix ans, sont distribués dans la France entière par des spécialistes, des chemisiers-habilleurs et boutiques de luxe.
Préférence sera donnée à un professionnel connaissant à *fond le marché et* la distribution du vêtement masculin dans le secteur.
Résidence souhaitée : Bouches-du-Rhône.
L'entrée en activité est prévue en juillet 1977.
L'importance de la situation proposée implique pour nous dès le départ, la position de carte première.
Envoyer candidature manuscrite à Agence HAVAS, 136-140, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY, sous référence AT 4843/2.

Cherche V.R.P. *MULTICARTES* Intr. mil. bourgeois et commerce Vente systèmes d'alarme. *Tél. : 645-70-06, de 14 à 17 h.*

perdu-trouvé

TECKEL F. rousse (12 ans) poil ras, manteau rayé rouge et jaune.
Perdu vendredi entre Fresnes et Antony. Tél. hres bureau 233-44-21, poste 345 ou 346 ou 666-32-83.

propositions diverses

ENTRAIDE CADRES
AIDE EFFICACEMENT
DEMANDEURS EMPLOIS
Adresser lettre + C.V. + gde enveloppe retour rédigé. ECIT, 132, rue de la Gare, 95120 *ERMONT PARIS.*

automobiles

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans_16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524-50-30 •

Garantie totale 6 mois

R 16	TX cuir automat.	1976.
R 16	TL	1975.
R 15	TL	1973.
R 12	Break TS	1975.
R 5 - R 4	TL	1975.
FIAT	126	1976.

Garantie totale 3 mois

VW	Coccinelle	1974.
304	coupé	1972.
FIAT	coupé 850 Abarth..	1971.
FIAT	500 luxe	1971.
FORD	Capri 1 300 XLR..	1971
FORD	Escort 1 100 GL ..	1971.
DAF	coupé 55 1 100 ..	1970.

Crédit 707-17-48.

Part. vd C.L. 304, T.O. 1972. Excellent état. Argus. *Tél. : 985-58-22.*

Vends MATRA 1976. Prix Argus. Tél. 742-51-74 ou voir *Mme* VINCENT, 29, rue de Choiseul, Paris-2e.

FIAT-LANCIA
Neuves - Disponibles
Occasions Toutes Marques
LAOS 96, Av de Suffren 783.59.70

INNOCENTI COOPER 1975
15.000 km. *Prix Argus,* garantie crédit. — Téléphone : 331-81-72.

A 112
AUTOBIANCHI
17280 clés en main
11 rue de Mirbel 5e
336.32.35 +

RENAULT 12, 1975.
ETAT NEUF.
GARANTIE. CREDIT.
TEL. : 254-11-33.

DATSUN 120 Y, 4 PORTES.
Voiture démonstration. 1976.
Garantie 1 an. Crédit.
PRIX INTERESSANT.
TEL. : 254-43-82.

---

504 T.I. CUIR, 1973.
Bon état. Garantie. Crédit.
TEL. : 254-11-33.

FORD ESCORT G-X-L
2 Portes. 1975.
TOIT VINYL, 1re *MAIN.*
GARANTIE. CREDIT.
TEL. : 254-43-82.

Concessionnaire B.M.W. vend 2002 TURBO. Groupe propulseur et turbo compresseur neuf usine. Très bon état. 40.000 F. 938-84-18.

MERCEDES-BENZ
LAOS PARIS
96, av de Suffren 567.79.20

Part. vd GS 1220 Break Club. Mai 1973, très bon état. Prix Argus. 11, rue Lépine, *93500* PANTIN. *TEL : 843-91-19.*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42.00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9.00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70.00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

demandes d'emploi

CADRE COMMERCIAL

43 ans, anglais, vietnamien courant, bonne pratique arabe et chinois

Longue expérience négociations commerciales haut niveau.

IMPORT/EXPORT

— matières premières ;
— transports ;
— affrètement (air-mer).

Rompu aux relations commerciales et publiques tous pays asiatiques.

Recherche poste à responsabilités commerciales (Direction ou Représentation industrielle)

en ASIE ou MOYEN-ORIENT

Ecrire à n° 99.410 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

DIRECTEUR GÉNÉRAL D'HOTEL

ayant dirigé hôtel de classe internationale dans chaîne américaine

Connaissance et expérience méthodes modernes gestion - contrôle - marketing.

cherche DIRECTION GÉNÉRALE ou DIRECTION RÉGIONALE FRANCE ou ÉTRANGER

Ecrire à n° 99.412, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui tr.

H. 33 ans cherche poste de :

RESPONSABLE RELATIONS PUBLIQUES

7 ans d'expérience dans Sociétés Nationale et Internationale :

— relations presse, documentation, activités promotionnelles, secteurs industr. et scientifique ;
— sens des contacts humains à tous les niveaux ;
— esprit créatif et dynamique ;
— excellentes connaissances des techniques de communications.

Ecrire sous le n° 99.704 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

DIRECTEUR

46 ans, diplômé E.S.C., actuellement en fonctions

- Facilité d'adaptation, sens de l'organisation.
- Etude d'achat de Sociétés.
- Gestion, tableau de bord.
- Contrôle de points de vente, conception du produit.
- Direction, coordination force de vente.

cherche soit D.G. de P.M.E., soit poste haute responsabilité.

Ecrire sous le n° 64.659 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

VÉRITABLE PROFESSIONNEL DE LA VIANDE

Possédant une très solide expérience aussi bien technique que commerciale, Achats - Vente et Gestion.
Très introduit sur le marché Produits Carnés France et étranger.
Plusieurs années à la tête d'une affaire importante.

recherche POSTE DE HAUT NIVEAU

Commerce de gros ou chaîne de distribution

Pour premier contact, écrire n° 99.232, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE DIPLOME. — Ecole Sup. Industries Textiles (E.S.I.T.M.). 32 ans ; 8 ans expér. multinat. textile (3 ans pays germaniques) ; adjoint directeur recherche et marketing : expérience études et lancements produits (fils, tissus, tricot, teinture), création collection, contact à haut niveau clients et fournisseurs, gestion et organisation service (plan et budget) ; allemand et anglais.
RECHERCHE : poste à responsabilité (section E).

CADRE SUPERIEUR. — 49 ans ; formation ingénieur spécialiste U.P.C. ; expérience polyvalente axée sur approvisionnements, gestion, marketing, publicité ; excellent animateur et organisateur ; anglais courant.
RECHERCHE : poste responsable achats ou secrétaire général (section D).

CADRE COMMERCIAL. — Expér. 10 ans bijouterie or ; responsable d'un bureau chargé de l'administration des ventes de l'import-export.
RECHERCHE : poste identique en région parisienne (section D).

DIRECTEUR COMMERCIAL. — 37 ans ; homme de terrain ; meneur d'équipes rompu contacts tous niveaux ; excellent négociateur ; marketing, achat, gestion ; anglais courant.
RECHERCHE : poste direction Paris, banlieue (section D).

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

HOMME 27 ANS
LIC. DROIT PRIVÉ
débutant, dégagé O.M.
connaiss. angl. + comptabil.
cherche POSTE ADMINISTRATIF ou CONTENTIEUX.
Tél. de 9 à 14 h. 985-43-13.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
37 ans, parlant couramment l'allemand, notions d'anglais, désire rentrer en France pour raisons familiales, étudierai propositions Paris ou province.
Ecr n° 6.446 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE DIPLOMEE
J femme, 28 ans, expérience cherche emploi, temps complet ou partiel Paris ou région parisienne.
Ecrire M. N. FILLON, 29, rue Veron, 75018 PARIS.

Jugez sur résultats
CADRE SUPERIEUR ingénieur, grande expér., ayant créé nouvelles activités rentables et apporté solut. à probl. financiers, vs offre réalisation ces mêmes objectifs. Rémun. sel. résultats.
Ecr. n° 438, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

TRADUCTRICE-INTERPRETE de langue allem., lic. en lettres franç., ayt expér. trad. littér., artist. et art. presse, ch. empl. à pl. tps ou à faire tr. maison. Ecr. à Edith Winkler chez Mlle P. Lafon, 5, pl. d'Italie, Paris-13e

H. 31 ans. Universit. scientif. + 5 langues europ. Expér. cont. comm. haut niv. France-étrang. Disponible. W. TORDJMANN, 9, rue Marie-Laurent, Paris-20e.

CADRE BANQUE V
Homme 34 ans
CREDOCS/Port. étranger.
Anglais.
Libre préavis 3 mois.
Ecr. n° 423, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Ing. Agronome, expér: Amérique latine, gestion, productions animales, irrigat., mécan. agricole, formation, conduite d'exploitat., cherche mission courte durée à l'étranger.
Ecr. n° 426, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Expéditeur Diplômé, 24 ans, Suisse, gestionnaire d'entreprise, 2 ans d'expérience (Suisse, Angleterre), langues : allemand, anglais courant, français bonnes connaissances, ch. empl. à part. du 1er mai ds bureau d'expédit. à Paris. Ecr. s/n° 290, à Régie-Pr. GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, qui transm.

English Girl, 20 ans, 2 ans 1/2 travail de bureau/administration (2 ans en Allemagne), langues : angl., allem. courant, français bonnes connaissances, ch. empl. à partir 1er mai ds bureau ou comme garde d'enfants à Paris. Ecr. s/n° 289, à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, qui transm.

INGENIEUR AGRONOME
3 ans expér. institut recherche, connaiss. expériment. phyto et engrais - vulgarisation, cherche emploi technico-commercial.
Ecr. n° 422, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Anc. élève Technicien Breguet, maîtrise de science et technique UER 12 Paris-I option Ergonomie, ch. empl. service ou personnel, travx lab., serv. sécurité.
Ecr. n° 413, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PSYCHOLOGUE
10 a. exp. Recrutement-Formation, ch. emploi temps partiel.
Ecr. n° 431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 17 ans 1/2, niv. seconde A B, cherche emploi stable ou remplacement, accepter. même manutention Libre de suite.
Ecr n° 6.445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 30 ans. Licencié en Droit + IAE. Exp. notariale + banc., ch. empl. ds organisme bancaire ou service du personnel.
Ecr. n° 447, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. Ingén. Géophysique et Géotechniq., ch. sit. Libre de suite.
Ecr. n° 445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE Technico-Ccial, bil. angl. 16 a. expér. vente équip. industr. Organisat. contacts et démonstr. devis, suivi affaires SAV, trad. techn., rédact. docum., déplacem. France/étrang. Voiture. Téléph.
Ecr. n° 444, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF et COMMERCIAL P.M.E.
Form. supér. Référ. 1er ordre.
- Longue expér. import-export textile, alim., éléments cuis. ;
- Gestion Personnel et financ. ;
- Contentieux clientèle ;
- All., angl., néerland. cour., cherche poste stable.

Ecr. n° T 098.841 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

H. 30 ans rech. emploi 3 jours par sem., Paris ou à domicile. Gde exp. organisation-animation association 1901. Sens du contact, relations publiques.
Ecr. n° T 98.824 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J. F. 25 ans ANALYSTE PROGRAMMEUR DUT et DEST inform., 4 ans expér. gestion Paris, cherche emploi région Marseille, Aix-en-Provence.
Ecr. N° 8 448 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Lic. ALL., 4 a. en All. et Autr., russe, angl., ch. empl., étudie ttes prop. Roubeix, 36490 Mouhet.

DIRECTEUR D'USINE

15 ANS D'EXPERIENCE
recherche
P.D.G. CONQUIS par le projet d'entreprise du CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS.

Ecrire n° T 98493 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

CHEF D'ENTRETIEN

34 ans, 12 ans d'exp. prof., connaissant parfait. chauffage, climatisation, électricité, plomberie, gdes cuisines, buanderies, piscines, traitement de l'eau, bâtiment. Sérieuses références professionnelles.

LIBRE AVRIL

Cherche emploi hôtel, clinique, grd mag. ou autre.
Ecrire sous le numéro 446 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS.

INGÉNIEUR DIRECTEUR TECHNIQUE

20 ans exp. spécialiste chimie extractive connaissant bien fabrication minérale

— Extraction, fabrication alcaloïdes et glucosides - Génie chimique - Trilingue - Actuellement en fonctions, ch. situation équivalente.

Ecr. n° T 98.830 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

35 ans, Ingénieur ESME + IAE + DECS en cours. Expérience 8 ans (dont 3 ans de direction) dans entreprise produits de grande consommation. cherche poste responsabilité région parisienne.

Ecrire sous réf. 706 à Carrières Informatique, 149, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

CADRE de BANQUE, 38 ans, classe VIII, généraliste puis spécialiste du Crédit Immobilier, connaissant également le bâtiment et très bien le secteur maison industrielle (Directeur Commercial), recherche

BANQUE OU ÉTABLISSEMENT FINANCIER

intéressé par sa double expérience.

Ecrire sous numéro T 098784 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Ingénieur ENS BANA + IAE 27 a., dég. O.M., ch. p. contrôle fabrication/ou marketing dans industrie agro-alimentaire.
Ecr. H. Vignolles, 8, rue Barrault, Paris-13e - Tél. 589-30-88.

CADRE DE PRESSE
Femme 48 ans, ayant géré serv. annonces par tél., au courant exécution, comptabilité, facturation, 20 a. référ. dans emploi, seconderait chef d'agence. Ecr. sous le n° 1.199, Péavit Public., 100, r. Richelieu, Paris-2e, q. tr.

Dame Lic. Droit privé, niveau D.E.S., ch. emploi service personnel ou juridique. HERNAD, 1, rue Lorilleux, Appt 206, Escal. F. - 92800 PUTEAUX.

J. Femme exp. 12 a. secrétariat, libre rapid., souh. poste Collaboratrice, éventuellem. animation commerciale, secteurs créativité, préférence :
Mode - Esthétique
Bijoux - Parfumerie
Ecr. n° 450, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRETAIRE STENODACTYLO BANCEL, 10, passage Guénot, Paris (11e). Libre : 1er mars. Références. Téléph. : 423-86-04.

J.F. 30 ans, chef comptable, niv. expertise + 10 a. expér. Europe et outre-mer, comptabil. génér. et analyt., bilans, fiscal., ch. poste outre-mer. Anglais. Libre à partir du 1er juin 1977.
Ecr. n° 452, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Informaticien, maîtrise info., 4 a. exp. Hard-soft IBM DOS-OS/VS, TP, ch. pl. Hme syst. province.
Ecr. n° 453, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR INFORMATIQUE
- Statistiques gestion.
- 10 a. expér. spécialiste PL 1, rech. situation à Paris. - Ecrire Clément, 15, rue Laugier (17e).

H. 30 ans, gde Ecole Ccial, lic. Sc. Eco. Bilingue anglais. Esprit créatif. Expérience études de marché et motivations, statistiques et promotion, ch. emploi commercial à dominante Marketing - Téléph. : 227-33-81.

REDACTRICE FREE-LANCE
33 ans. Expér. Presse, Edition, cherche tous travaux rédaction, rewriting, mise au point, etc.
Ecr. n° T 98.803 M. Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J. H. 25 a., Lic. + D.E.S. Sc. Eco., ch. empl. sect. privé ou para public. Disp. imméd. P. Greliet, 13, rue Louis-Perrier, 34000 MONTPELLIER.

J.F. 28 a., licence langues angl., espagn. + autres langues parl. arabe, hébreux, not. dact., doc., rédact., étud. ttes propositions. Lewkowiecz, 4 bis, rue Fabre-d'Eglantine-12e - Tél. 628-68-73.

28 ans. Libre sous 2 mois. SERIEUX. MOTIVE. Etudes supérieures Maths. Anglais. Intéressé par travail, en rapport avec ENERGIES NOUVELLES. Etudierais toutes propositions France/Etranger.
Ecr. n° 414, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

REDACTEUR EN CHEF
magazine économique internat. Références de premier ordre, étudierait toutes propositions (y compris formules association)
Ecr. n° 432, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DESIGNER, 31 a., peintre, sculpteur, étud. ts travx ou pl. st. ds centre esthétique industrielle.
Ecr. n° T 98.831 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

En mai : Guadeloupe-Martinique, accepte mission, reportage photo. - Téléph. : 471-12-57.

J. H. 27 a., dég. ob. mil., lic. droit privé 4 a. ment. + IDA + niv. D.E.S. ch. poste entr. ou cab. cons. jurid. David, 43 bis, rue Bénard, - Paris-14e.

information emploi

POUR TROUVER UN EMPLOI

Le CIDEM (Centre d'information sur l'emploi, association sans but lucratif) vous propose GUIDE COMPLET (230 pages).

Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C. V. : rédaction, exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans d'actions détaillées.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés.
- Vos droits, lois et accords

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

EXCEPTIONNEL !
INVESTISSEURS
4 STUDIOS équipés imm. stand.
PARIS XIe
PUJOS S.A. - 296-17-01
Visite sur rendez-vous.

TROCADÉRO
Face quai Seine et Tour Eiffel, luxueux 6 P., magnif. réception, boiseries, 3 bains neuf, cuis. équipée, professions libérales. Conseillers techniq. et juridiqu. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

BUTTES-CHAUMONT
Près PARC, beau 4 P., 78 m2, tt cft. Imm. récent, 5e étage. Parking, calme, soleil, parfait état 320.000 F - 266-32-35.

AVENUE VICTOR-HUGO 75016
Près avenue Henri-Martin, magnifique appt 200 m² entièrement remis à nf, 5e étage, exposition sud + chbre serv. + gar. sous-sol, dans imm. très grand luxe. Possib. profess. libérale. Echelonnement de paiement 2.100.000 F. S.P.G., 18, rue d'Anjou, PARIS - 265-05-49.

INVESTISSEURS
Rentabilité très élevée
Indexation du capital investi
STUDIOS, 2-3 P. DUPLEX
rénovés ou à rénover dans PARIS
12 programmes
Location et gestion assurées.
GROUPE VRIDAUD
15, rue de la Paix, 75002 PARIS
Tél. 261-52-25 +

GAMBETTA Bel immeuble pierre de taille 110 m2, tt cft. Ent. 5 p., cuis., bns. Px 580.000. Mercr., jeudi, 14 h. 30-18 h. 30 67, av. Gambetta.

Paris Rive gauche

RUE MAZARINE
1er ét. Imm. XVIIe, lux. 5 p., 185 m2, belle réception, cuis. éq., tél., gar. 524-46-46, poste 24-40.

BUCI - ST-GERMAIN
Propriét. vd direct. appt jamais habité, 2e ét. ss asc., 80 m2 soigneusem. rénovés, complètem. aménagés, calme, soleil. Prix : 7 000 F le m2 à débattre si négociation rapide. T. 222-11-57.

PRÈS BD ARAGO
Imm pierre de t., 2 p., 51 m2, cont., tél., calme. T. 331-81-11.

7e. 25, quai Voltaire, à saisir avant rénovation, bel appartem. 5-6 p., 3e étg. s/Seine, face au Louvre. Possib. parkg. 1.700.000. Vis. tous les après-midi.

7e. 25, quai Voltaire. Beau duplex 50 m², soleil, calme. Prix 420.000. Vis. ts les après-midi.

Place d'Italie. Imm. 8 ans, 7e étage, 2 p., entr., cuis., wc à rénover ou rénové. Pour investir ou se loger avec 40.000 F comptant. GROUPE VRIDAUD, 261-52-25. Ouvert le samedi.

LACEPEDE/CONTRESCARPE 100 m², 4 p., SOLEIL, CALME SANS VIS-A-VIS. ODE. 42-70.

SAINT-MICHEL/LUXEMBOURG 65 m². Séjour + 2 pces, calme, SOLEIL - ODE. 42-70.

Immeuble neuf tt confort
PORTE DE VERSAILLES
Résidence du Hameau
376, RUE DE VAUGIRARD
Beau studio 38 m2 + balcon-loggia, 6 ét., tél., cave, park. Sur place mercredi, 11-17 h. Renseign. SEICAP, OPE. 73-45.

RASPAIL - Standing, ELEGANT **STUDIO** tout confort 266-16-65

ODEON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
DE 2 A 5 PIECES
DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS
Livraison : AVRIL 1977
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

VUE DIRECTE SUR
ST-JULIEN-LE-PAUVRE ET SON JARDIN et NOTRE-DAME
SURFACES A AMENAGER
DE 25 A 180 M2
TEL. 553-64-67

Région parisienne

Mairie d'Ivry. Imm. de caractère, vide-ordures, interphone, jardins aménagés, studios, duplex à rénover ou rénovés. Pour investir ou se loger, avec 30.000 comptant. GROUPE VRIDAUD. 261-52-25. Ouvert le samedi.

BOUGIVAL. Appt grand standg, dernier étg., séj., 2 ch. 90 m² habit., terr. 130 m², balc. 20 m², box, parkg, cave, piscine. Prix 630.000 F. J.M.B. - 978-79-79.

MONTGALLET PARIS 12

2 immeubles de qualité. Grand jardin intérieur.

5 PIECES 101 m² + balcon
de 471000 F au 1er étage
à 544 000 F au 7e étage

LIVRABLES EN MARS 1977

Il reste quelques 2, 3 et 4 pièces.

PRIX FERMES

Visite sur place du lundi au samedi de 14 à 17 heures 30.
15, rue Montgallet, 75012 Paris

NERET-MINET sa 51, av. F.-D.-Roosevelt, Paris 8 BAL. 62.20 ELY. 40.32

MARAIS-ECOUFFES. ODE. 95-10 85 m², 3 pièces, TERRASSE. IMMEUBLE CLASSE GRENIER A AMENAGER.

Mairie 17e, bel imm., asc., vide-ordures, interphone, 2-3 p. à rénover ou rénovés. Pour investir ou se loger. GROUPE VRIDAUD. 261-52-25. Ouvert le samedi.

BON 18e. Studio, cuis., entrée, bains, wc, ch. central, ascens., 92.000 F - 255-66-18.

Mo VILLIERS. Pour placement, 114, rue des Dames, 2 pièces, cuis., wc, bs, ch. cent. Loué 820 mens., 108.000 F. Visite mercr., jeudi, 15 à 16 h.

REMUSAT. Imm. récent, living + 2 chbres, tout conft, garage. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

PRES NIEL Bel imm. pierre de taille BEAU 7 P., tt cft + 2 chbres service. Possib. PROF. LIBER. VERNEL - 526-01-50

PRÈS PLACE VICTOIRES
2 PIECES CUISINE A RENOVER
Excell. placem. Joubert et André 5, r. Alphonse-de-Neuville, Paris, 17e. - Tél. : 766-04-17, p. 255.

RAYNOUARD. Bel immeuble P. de T., 5-6 pièces, tt conft, chbre service, prof. libérales. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

MARAIS - EXCEPTIONNEL
Dans belle rénovation, appt de caractère, poutres apparentes en duplex, réception + chbre, 2 salles de bains, 90 m², tt cft. Vis. mercredi et jeudi, 14-17 h., 3, RUE CHAPON.

Près PLACE DES VOSGES 3e étg., 5 p., cuis., wc, bains. Visite mercredi, 14-17 heures, 5, rue du Pas-de-la-Mule.

BUTTES-CHAUMONT
Splendide studio + mezzanine et terrasse, tt cft, 180.000 F + possib. parkg 20.000. 322-22-47.

Près PLACE DES VOSGES
120 m², ds imm. standing, asc., entrée, 4 pces, cuisine, bains, tt conft. Tél. Possib. professions libérales. 480.000 F. - 887-67-20.

JOLI 3 PCES AUTEUIL Parking 82 m2. Imm. neuf. BAG. 41-21.

XVIIe 29, cité des Fleurs Dans H.P. au r.-de-ch. Gd 3 pces tt conft, av. jardin privatif et terrasse. 420.000 F. Au 3e étage : duplexe de caractère parfaitement aménagé. 240.000 F. — 033-06-03.

EUROPE TRES BEL APPART. GRANDE CLASSE **180 m2** PARFAIT ETAT Tél. Chbre service Possib. profession libérale Prix : 880 000 F. T. : 723-91-44.

BD SUCHET Ds bon imm., asc., chff. central, chbre meublée. 40.000 F. - 266-92-15.

MONTPARNASSE/CHERCHE-MIDI. - CHARMANT STUDIO, calme, cft, 120.000 F. 322-22-47.

RUE DE VERNEUIL
GD 5 P. A AMENAGER. Possib. PROFESSION LIBERALE 650.000 F. 770-73-77, le matin.

RASPAIL. Living double + 1 chbre. 350.000. Rénové avec goût. PROMOTIC, 325-11-68.

RUE TOURNON
2e étg. d'un hôtel XVIIIe siècle, 7 pièces (réception en enfilade), parquet versailles, boiseries 250 m². Parkg. Buron, 742-02-44.

RESIDENCE CHAMBORD 1973, standing, beau 3 pces + 20 m². Balcon 330.000 F - 535-56-92.

13e. PTE ITALIE. Imm. 1930, 3-4 p. Asc., ch. cent., parfait état. 240.000 F. - 535-56-92.

ALESIA. Ravissant 4 pièces, plein soleil, charme, vue dég., 2e étage, 470.000 F. ODE. 73-37.

PORTE VANVES. Pavill. refait neuf, living, 3 chambres, cuis., bains, sous-sol, jardin, garage. Tél. au 344-00-19.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS
STUDIO confort.
542-72-85, le matin.

PROXIM. ODEON. ODE. 95-10. 170 m². Rénovation luxe, asc. FINITIONS GRE ACHETEUR. CARACTERE.

Cause succession. Ds bel imm. 1972, dble living + 2 chambres, cuis., bains, étage élevé. Soleil. 550.000 F - 278-59-30.

CHARLES-MICHELS. Bel imm. 3p., cuis., s. bs, wc, bs, calme. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

BEAUX-ARTS. - Imm. XVIIe. Magnifique salon + loggia + 2 chbr., 140 m². GDE CLASSE, 980.000. EICHER. BAL. 42-07.

ECOLE MILITAIRE
13, rue CHEVERT
plusieurs studios et 2 pièces de différentes surfaces, sur rue et sur cour-jardin, imm. 1930 en cours de restauration, tout confort par imm. Garages possibles. Lundis, mercredis, vendredis, vis. 14 h. 30-18 h. 30.

PARIS 13e
66, BD AUGUSTE-BLANQUI
APPT **3 PIECES** NEUF
cave et parking.
Profession libérale autorisée.
Sur place 14 à 19 h, sauf mardi 707-26-59
et FRANK ARTHUR 766-01-69

SUFFREN - Beau 5 P., 123 m2 + chbre service, tt cft. balcons. - 734-06-37.

PASTEUR 3 P., standing, 85 m2, tél. Profession libérale possible. Prix 240.000 F. Pour treize ans ou location-vente. 197, rue de Vaugirard. 1er ét. Mardi, mercredi 13-17 h.

BOULOGNE MAIRIE
Du studio au 5 p., 1er trim. 78. Prix ferme, 5.000 F le m². LOYER S.A. - 277-97-26.

NEUILLY SAINTE-FOY
P. à P. vd appt 4-5 p., imm. récent, sud. Téléph. 722-10-49.

Calme, verdure.
NEUILLY/BAGATELLE
119-121, rue de Longchamp
Livg + 2 chb. + chb. de serv., parking. Sur pl. le 22-2 : 14-17 h. Cabinet Claude Achard 624-76-97.

NEUILLY. Immeuble en cours rénovation. STUDIO TOUT CFT. CH. MAHOUT - 563-11-59.

CHATOU (limite). Idéal placement, réc., studio 22 m², 88.000 avec 18.000 cpt. - 027-57-40.

LIMITE RUEIL-MALMAISON
Appt dans imm. récent avec jardin privé de 700 m² aménagé, 6 p., cuis. entièrement équipée, 2 s. de bs, 1 cab. de toilette, 1 buanderie, 1 sauna, 4 parkgs en ss-sol, tél. Orientation Sud-Ouest, 650.000 F - 256-38-84.

QUALITE Mo Pont-de-Neuilly
à proximité du BOIS
STUDIO 33 m2 + 8 m2 loggia, soleil, calme, tél., tt confort. 245.000 F - 336-17-36.

NEUILLY (MAIRIE)
Immeuble pierre de taille 1928
Tout confort, chauffage central
STUDIO 16 M2 ENVIRON
TRES BON PLACEMENT
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

IVRY avenue de Verdun. Imm. récent, 2e étage, beau 3 P., 64 m2, avec loggia, tt cft, parking. 170.000 F. - 344-32-59.

REUIL-MALMAISON Bien situé, 3 P., cft. Prix intéressant. - 332-24-97.

PORTE-CHATILLON 3 p., cuis., bains, tél., asc. Avec 65.000 F. Tél. 233-63-98

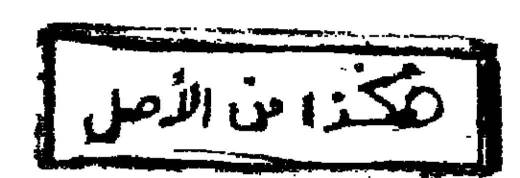
ST-CLOUD Belle résidence Gd standing Vue panoramique - SUPERBES 4 p. + balcon, 5 p. + balcon. Parkings - Tél. : 266-16-65

COURBEVOIE Gare d'Asnières
Imm. récent, standing, séjour + chbre, cuis., entrée, w.-c., bains, dressing-room, impeccable, park. 825-68-40.

Province

HONFLEUR - CENTRE
Propr. vd Studios tout confort, à partir de 87.000 F. Chambres tt confort à partir de 43.000 F. Tél. sur HONFLEUR 89-18-02 ou à PARIS, 256-38-84.

MEGEVE. Face téléphérique Mont-d'Arbois. Prop. vd 75 m² en duplex. Renseign. 622-86-16.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier

fonds de commerce

URGENT : à céder droit au bail
RUE DE MIROMESNIL (8e), 250 m2
TRÈS BEAU LOCAL
Rue de Miromesnil, PARIS-8e
avec tél. (4 l. + télex)
aménagé en showroom, en bureaux et en atelier
A USAGE VENTE ET FABRICATION
BONNETERIE — *CONFECTION*
Pour visiter Tél. au 387-14-26

Cède bail tous commerces r. Royale, 1er ét. dessus entresol 265 m², petit loyer. 265-28-47.

BOURGOGNE S.A.R.L.
HOTEL ** N.N. Bar - Restaur. Discothèque MURS ET FONDS - Traite avec 20 U. COMPTANT, 35 U. à moyen terme, 235 U. lg terme. (18 ans). — Tél. : (80) 05-12-74.

bureaux

1 à 20 BURX. *Ts quartiers* à partir 400 F par mois. AG. MAILLOT. 293-45-55.

5e GOBELINS. 7 burx + entrée 2 tél., 2.900 F mois. Bail professionnel gratuit. 587-33-34.

FG SAINT-HONORE (même) BUREAUX 300 m² en 2 étages. *LIBRES en SEPTEMBRE.* PASTEYER. 266-85-84, matin.

PL. DES VOSGES
A LOUER TRES JOLI BURX. *Modernes.* 150 M2 utiles. 533-91-73.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Pptaire loue 1 ou plusieurs bureaux. Réf. nf. 758-12-40.

CHAMPS-ELYSEES *Cession bail bureaux* 280 m2 - 11 pièces Loyer 385 F/M2. Cabinet AUGUSTE-THOUARD.
265-54-07

SOCIÉTÉ LEVALLOIS
LOUE BUREAUX Imm. récent, prox. pt Levallois. 1 LOT DE 899 M2 ou 2 LOTS DE 376 ET 523 M2, CLOISONS, moquet. partiel., *équipement téléph.*, 1 standard 8 lignes, 10 park. sous-sol, rest. entrepr. M. WEBER. 739-94-80.

PARIS XVIIe
NEUF grand **STANDING**
A LOUER BAIL NEUF 3, 6, 9 ans
290 m² décorés climatisés 6 lignes tél.
Loyer **120.000** H.T. *Rens. poste 212* 266-56-50

8e SAINT-AUGUSTIN *Ds imm. grand standing*
A LOUER BUREAUX
dont 800 M2 sur UN SEUL NIVEAU **293-62-52**

RECHERCHONS ACHAT
PARIS 9e - 10e - 18e BUREAUX en rez-de-chaussée 800 m2 dont salle de 600 m2
INDIMO - Mme GUILLET
7, rue de Logelbach, Paris-17e Tél. : 766-01-43

locaux indust.

POUR PLACEMENT
Locaux cciaux loués, baux 3-6-9. *Bons locataires.*

PARIS :
— 19e, prix : 543.000 F. Rentabilité : 9,60 %.
— 11e, *prix* : 600.000 F. Rentabilité : 9 %.
— 7e, prix : 650.000 F. Rentabilité : 10,9 %.

LILLE :
— Prix : 700.000 F. Rentabilité : 9,8 %.

INDIMO
7, rue de Logelbach, 17e. Tél. : 766-01-43.

Boutiques

XVe EMILE-ZOLA Belle boutique, arrière-boutique. 2.500 F *MENS.* 326-08-94.

ACH. COMPTANT A PARIS *BOUTIQ. Libre avec murs.* TEL. 722-78-99, le matin.

Rech. pour clients sérieux boutiques bien situées. Centre Paris. 225-66-10.

COURCELLES TR. BIEN PLACEE, BELLE BOUTIQUE. BAIL A CEDER. Tél. 391-47-53 ou 924-56-24

hôtels-partic.

TROCADÉRO
Hôtel particulier 500 m². Habitable, parfait état. 567-22-69.

immeubles

NANTERRE, centre ville, près R.E.R., 7 studios loués rapport 32.000, excellent état. 330.000 F. Téléph. 204-11-73.

MONTRÉAL - CANADA
Excellent choix de maisons d'appartements ou édifices commerciaux au centre ville ou sur artères principales. *Rendements de 8 % après toutes* dépenses et paiements d'hypothèque. René Valmont. DES ROSIERS INC., 85 Ouest rue Sainte-Catherine, *Montréal.*

locaux commerciaux

92110 CLICHY SUPERBE LOCAL 500 M2 *seul tenant, 3e étage, très clair,* conviendrait bureaux, ateliers, *entrepôt*, téléphone, chauffage, monte-charge. Bail libre. Visite sur place avec propriétaire : *21, rue Georges-Boisseau,* 92110 CLICHY. Téléph. 737-34-21.

LOCAL A CEDER très bon emplacement, 180 m², centre com*mercial* POLYGONE MONTPELLIER. Téléph. (67) 58-39-02.

Entrepôts 1.000 m² à louer 50 km. de Paris par A4. Tél. 022-04-42.

A louer à 25' de l'Etoile N.-O. GRANDE PROPRIETE INDUSTRIELLE Parc de 7.000 m² avec rivière, 1.000 m² atelier et burx, 3 appts *de fonction, construction 1970,* conviendrait à laboratoire de recherches pour grande société ou autres activités sans nuisance. — Ecrire BELION, 11, rue Albert-Priolet, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

Plein MARAIS Cession bail Local 80 m2 2 lignes téléph. - Tél. 859-91-18.

A vendre 20 mn de l'Etoile N.-O.
CLUB DISCOTHÈQUE
290 m² installation luxueuse, bonne clientèle. C.A. Important. Ecr. BELION, 11, rue Albert-Priolet, 78100 St-Germain-en-Laye.

PARTICULIER VEND
BOULOGNE-BILLANCOURT
LOCAL 450 m2
près périphérique pour dépôt ou atelier (travail bruyant autorisé) 2 lignes tél., monte-charge, force *220 et 380 triph. 60* A. Accès petits camions. Sur place ce jour de 10 h. à 17 h. 30, 18, rue Maître-Jacques, BOULOGNE-BILLANCOURT. Tél. 603-91-38 et 969-68-67.

SAINT-DENIS (93)
PRES AUTOROUTE NORD *Partic. loue hangar et bureaux* de 650 m² sur terrain de 3.500 m² possibilité 4.500 m². ACCES GROS PORTEUR. Bail 3, 6, 9. *Ecr. no 6.441 « le Monde » Pub.* 5, r. des Italiens. 75427 Paris-9e.

Bail à céder TAVERNY, 3' GARE, pr. Centre ville, 180 m2, tous commerces. Petit loyer. Prix 40.000 F. Ecr. BELION, 11, rue Albert-Priolet, 78100 St-Germain-en-Laye

appartem. achat

Cherche 6e ou 7e arrt dans immeuble de standing 1910 *4/5 p., 120 m2 env., ét. élevé.* Prix : 1 million. Tél. 627-78-52.

URGENT, part. ch. 2-3 pièces stdg dans 16e arrt, ét. élevé si possible, balcon ou terrasse. Tél. : 504-12-67, matin et soir.

URGENT pour personnel de Sté RECHERCHE APPARTEMENTS Paris, Neuilly, Boulogne. *TEL. : 265-53-94.*

Achète directement COMPTANT URGENT, *2 à 4 pces PARIS,* avec ou sans travaux. Préfér. près FACULTE. T. : 873-20-67.

DISPOSE PAIEMENT COMPT CHEZ NOTAIRE, achète urgent 1 à 2 p. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e 16e, 12e. T. : 873-23-55.

Le Centre Immobilier du 6e paie comptant 2/3 p., rive gche. *Tél. : 325-10-74, poste 25.*

18e CHAMBRE occupée, avec *chff. centr. Louée : 350 F* par mois. Px 28.000 F. 579-75-80.

locations meublées Demande

Paris

CHERCH. APPTS DE STAND. PR LOCATIONS 1 à 12 MOIS OU PLUS. SERIEUSES REFERENCES OFFERTES.
PARIS PROMO - 325-28-77

appartements occupés

OCCUPÉS
PRÈS CONVENTION
IMMEUBLE RENOVE S/rue et cour, jardin. Appartements 1, 2, 3 Pces *Tél. : 766-04-17, poste 255.*

12e - VUE SUR SEINE
URGENT A SAISIR APPARTS 3 P. OCCUPES Dans immeuble rénové av. asc. en cours. DIRECT PROPRIETAIRE, 387-57-84.

ANJOU *Vds directement dans ses très beaux imm.* APPTS OCCUPES : *du studio* au 4 pièces, dans Ve, XIIe, XVe, XVIe. Prix intéressants. M. PERREY - 265-44-94.

locations non meublées Offre

Paris

17e - Porte Champerret
Dans immeuble neuf, livraison MARS-AVRIL.

A LOUER
DIRECTEMENT SANS FRAIS
STUDIOS - 2 P. DUPLEX
4 et 5 PIÈCES
PRESTAT. ET CFT EXCEPT.
MARABEL S.A., S/pl. tous les *après-midi de 14 h. à 18 h.,* sauf dimanche, 71, rue Bayen.

SANS INTERMEDIAIRE Logez-vous direct. en vide ou meubl. Par Publicité, 200-35-90.

XVIIe Pl. Malesherbes (même) 3 p., dépend., tt cft, 90 m2. *imm. stand. 1955. Loyer mens.* 2 806 F c.c. — Tél. 627-78-52.

10e : Studios 28 m2, cuis. équip., libres de suite, 750 F + charg. LOYER S.A. - *Tél. : 277-97-26.*

A louer près Buttes-Chaumont, *Appart. 3 p., c., s. de bs, w.-c.,* 1.450 F T.T.C. Sans agence. Tél. : Josianne, 236-33-67.

ABBESSES. Propr. loue direct. Studio cft, 550 F c.c. (2 mois caution). S/pl. dim. Mlle Bailly, 32, rue Durantin, Paris (18e).

16e Bel appart. 120 m2 envir. PRES BOIS - VUE DEGAGEE Chbre de serv. TEL. 3.000 F. Libre de suite. - 373-84-52.

16e POMPE. 6 P., réc., s/jardin, ref. neuf, stand. 3.800.
8e MONCEAU. 6 Pces, 250 m2, , stand., 2 gar., stud. serv. 3.800 + repr. justif. ALM. 10-63.

Région parisienne

APPARTEM. A LOUER SANS INTERMEDIAIRE MASSY (ESSONNE)
4 Pces 90 *m2, loyer* 1 225 F, charges 277 F.
5 Pces 105 m2, loyer 1 422 F, charges 332 F.
S'adresser au gardien, *1, av. Nationale, Massy.* Tél. : 920-48-90, 920-48-92 ou 920-48-91 le matin.

locations meublées Demande

Paris

Cherc. petit 3 pièces. Tél. 6e ar. Kerdilès, 720-30-77. Lais. message

Cple ch chbre ou 2 pièces av. cft ds Paris, loy. mod. ss caut. Ecrire Mlle LANTUAS 18, rue Guersant, 17e.

Cherche à louer Studio, 15e ou limitrophe. Ecr. no 6.442 « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. loy. *garanti* 4 000 max. 283-57-02.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

propriétés

30 km. de PAU, grande maison dans cadre magnifiq. avec très belle vue sur Pyrénées. Station ski et mer, 1 h., piscine. Prix 750.000 F. S'adres. M. GARRY, *5, aven. Honoré-Baradat, PAU.*

CROISSY-S/SEINE Propriété de caractère 2 étages, confort, dépendances. Parc aménagé, 2.000 m2 environ. Ponton sur Seine. — 333-24-97.

PROVENCE SUD LUBERON
LOURMARIN Très belle propriété
Maison maître gd cft, 250 m2 hab., repas voûté, séjour 50 m2, 6 chambres + maison gardien 100 m2, dépend., caves voûtées, *parc, arbres centenair., piscine,* source, bassins, - 10 ha cult. SITE PROTEGE - AG. CATIER 84360 LAURIS - TÉL. : 46

PORT-ROYAL (78)
Site unique. Environnement historique. *Luxueuse PPTE de caractère sur 35.000 m²,* Maison d'amis, piscine neuve. Prix exceptionnel. Agence de la Mairie. 976-52-52.

châteaux

CHATEAU (Var), parc 4.600 m², px 650.000 F, possible 110 ha. Téléph. 329-33-33 ou (91) 52-64-65.

REG. CHAUMONT (HAUTE-MARNE)
Sur 7 ha, dont 5 boisés Château 20 p., communs, caves, maison gardien. - Le tout clos. GILLES IMMOBILIER, tél. : 90 21320 POUILLY-EN-AUXOIS.

domaines

Part. vd prox. Vichy belle propriété. CHATEAU XIXe + jolie maison, dans parc boisé, vue étendue, entouré exploitation 135 ha *LIBRE*, avec bâtiments, logements, récoltes, matériel. 3.500.000 F. ARCARI, 19, *aven. Elly, 78170, La Celle-Saint-Cloud.*

QUEBEC, province française, dom. forestier, résineux, feuillus, sources, ruisseaux, 92 ha un seul tenant, 100 km. Montréal, *autoroute, région expansion touristiq.* Px 750.000 F, à débattre. HILLION, 9985, bd Auteuil, MONTREAL (Canada).

villas

VAUCRESSON Plateau, VILLA meulière caract., 160 m² habit., séj., cuis., office, 6 ch., 1 sal. *bns, poss. 2 sal. bns, gar. 2 voit.* Terrain 1.100 m². Prix 800.000 F. J.M.B., 970-79-79.

VAUCRESSON (PLATEAU) Maison 1930, 200 m² habitables, séj., s. à mang., cuis., 4 ch. + 2 ch. serv., 2 s. bs, 1 dche, calme. Terr. 1.400 m². Prix 1.050.000 F. J.M.B., 970-79-79.

Villas provençales avec terrain *900 m² et villa 110 m²,* garage, terrasse, livraison décembre 77. Prix total 345.000 F. Pic Villas Construct., 4, bd Observatoire, *Montpellier.* T. 16 (67) 92-05-19.

PRES LYCÉE INTERNATION. de Saint-Germain. Beau terrain *2.770 m²* avec permis de constr. Px 470.000. RHODES, 958-19-28.

LA CELLE-SAINT-CLOUD
6 P. + service - Garage Terrasse - Près bois et lycée. 800.000. - 585-28-78.

ANGLET Pox. BAYONNE
Jolie VILLA. Gd séjour, 4 ch. *Conft. Gar.* Jardin. Etat neuf. COLLEE - LABENNE (40)

A 3 km RAMBOUILLET
sur 5.500 m², maison plain-pied 7 P., tt cft. + dépend., gar., tél. 720.800 F. - 555-01-29.

terrains

20 km PARIS Prox. gare et rivière
Beau terrain à constr. 10 pavill. avec permis. V.R.D. terminée. A vendre. — Tél. : 434-14-41.

viagers

GAMBETTA. Appt. 80 m² conft. Imm. pierre, asc., occupé 70 ans 40.000 compt. + rente 2.000 F. LODEL, 700-00-99.

EXCLUSIVITE STE GERARD
LIBRE RAMBOUILLET (près) Gentil PAVILLON. 3 pièces, tt confort, garage. Superbe jardin 3.900 m2, beaux arbres. 123.500 + 2.200 F mens. VALEUR 430.000 F. VOL. 33-97.

villégiatures

Nombr. locations vacances dans journal « LES ANNONCES ». En vente partout 1,50 F.

Pour vos séjours sur la
COTE D'AZUR Varoise
*HOTEL**** ET RESTAURANT*
« LA REINE JEANNE »
à Ste-Maxime (Var). (94)96-06-86 R.N 98 (bord mer) La Nartelle 4 km à l'est de *Sainte-Maxime sur mer,* jard., pisc., plage priv.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22-2-77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 23-II-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas — dans la région

Evolution probable du temps en *France entre le mardi 22 février à* 0 heure et le mercredi 23 février à *24 heures :*

La dépression centrée au sud de l'Irlande se déplacera lentement vers le sud-est en se comblant. Elle *continuera à diriger sur la France* un flux d'air instable, de sud à sud-*ouest*, qui *sera surtout* actif sur nos régions occidentales.

Mercredi matin, le temps sera un peu plus frais, nuageux, des frontières du Nord et du Nord-Est au nord-est du Massif Central et au nord des Alpes, avec quelques brouillards. Des gelées blanches y seront observées dans les lieux abrités des vents. Dans la journée, le temps deviendra plus variable, et quelques averses *isolées* pourront *tomber sur* les versants sud-ouest des montagnes *(de neige vers 1 200 mètres).* D'autre part, on notera un temps nuageux avec quelques éclaircies sur les régions méditerranéennes, mais des pluies passagères pourront encore tomber sur la Corse.

Sur le reste de la France, le temps sera un peu frais et instable avec des averses, plus nombreuses l'après-midi, où elles pourront être localement accompagnées d'orages.

Dans l'ensemble, les vents, de sud-ouest à sud, faibliront un peu, sauf vers la Corse, où ils seront encore assez forts par moments.

Mardi 22 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 001,8 millibars, soit 751,7 *millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique *le maximum* enregistré au cours de la journée du 21 février ; le *second, le minimum de la nuit du* 21 au 22) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 8 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Brest, 10 et 6 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 11 et 2 ; Dijon, 12 et 2 ; Grenoble, 14 et 2 ; Lille, 11 et 5 ; Lyon, 14 et 4 ; Marseille, 14 et 9 ; Nancy, 11 et 3 ; Nantes, 12 et 6 ; Nice, 16 et 8 ; *Paris - Le Bourget, 12 et 4 ; Pau, 16* et 6 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 12 et 8 ; Strasbourg, 12 *et 3* ; Tours, 11 et 4 ; Toulouse, 16 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 7 degrés ; Amsterdam, 9 et 4 ; Athènes, 16 et 9 ; Berlin, 12 et 4 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 10 et 5 ; îles Canaries, 23 et 14 ; Copenhague, 3 *et 0* ; Genève, 11 et 1 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 10 et 6 ; Madrid, 10 et 4 ; Moscou, 2 et 0 ; New-York, 1 et —1 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 16 et 14 ; Stockholm, 1 et —1 ; Téhéran, 20 et 7.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 21 et 23 février 1977 :

DES DECRETS

● Portant création de centres de vote à l'étranger ;

● Portant modification du décret n° 71 609 du 20 juillet 1971 relatifs à l'organisation de l'administration centrale du ministère *des postes et télécommunications.*

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 693

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I		■							
II					■				
III			■						
IV				■				■	■
V					■				
VI					■		■		
VII						■			
VIII		■							
IX					■		■		
X							■		
XI	■		■						

HORIZONTALEMENT

I. Le mot... juste. — II. Reçoit *force témoignage de confiance* ; Point de repère. — III. Prit du *poids* sur le tard ; *Fragments* isolés d'une côte bleue. — IV. *Pas livrés* ; Préfixe. — V. Titre désuet ; Page d'histoire. — VI. Mineure, pour un certain nombre de musulmans ; Pour certains, cela vaut de l'argent. — VII. Ami sincère ; Participe. — VIII. Endroit discret. — IX. Parsèment le temps ; Marque d'indépendance juvénile. — X. Copies conformes ; En soie. — XI. A déjà eu très *chaud.*

VERTICALEMENT

1. Règlements de comptes. — 2. Odeur inquiétante, lors d'un repassage ; Ses dents ne jaunissent pas avec le temps. — 3. Pronom ; Exploits peu reluisants. — 4. Fait d'hiver ; Menés à bien. — 5. S'opposent ; Orientation ; Attribut d'un académicien (épelé). — 6. Flagrant... délit; Fatale à d'imprudents estivants. — 7. *Fait des effort pour rendre.* — 8. Entendu en Angleterre ; Orifices d'aération. — 9. *Firent, il y a* bien longtemps, la fortune d'un cadet ; Opérerais.

Solution du problème n° 1 692

Horizontalement

I. Hélène ; Ev. — II. Emotion. — III. Loin ; Leur. — IV. Et ; Averse. — V. Nio. — VI. Eosine ; As (cartes). — VII. Ni ; Ste. — VIII. Erreur. — IX. Largesses. — X. Ors ; Et ; Eu. — XI. Ta ; Osée.

Verticalement

1. Hélène ; Ilot. — 2. Emotion ; Ara. — 3. Loi ; Osiers. — 4. Etna ; Rg. — 5. Ni ; Ventrées. — 6. Eole ; Este. — 7. Nérisus !. — 8. Us ; Atrée. — 9. Vareuse ; Sûe.

GUY BROUTY.

RAPATRIÉS

DES MESURES VONT ÊTRE PRISES EN FAVEUR DES PERSONNES RÉINSTALLÉES EN FRANCE

De notre correspondant régional

Toulouse. — Me Vaysse-Tempé, président national du Rassemblement des Français d'Afrique du Nord, conseiller économique et social, dont l'épouse figure sur la liste de M. Pierre Baudis, maire sortant (R.I.) à Toulouse, vient de rendre publique une lettre de M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances, qui annonce une importante *mesure en faveur des rapatriés* installés dans l'agriculture, le commerce, l'industrie et les professions libérales.

Depuis son quatrième congrès tenu à Toulouse, le RANFRAN demandait « *la garantie de la réinstallation et la sauvegarde de l'outil de travail à ceux qui avaient tout perdu outre-mer, sans légitime contrepartie* ». C'est seulement en février 1977 que le gouvernement vient d'admettre le *principe de l'effacement* des prêts moratoires et l'aménagement sur *trente* ans des *engagements* financiers accessoires non protégés par le moratoire *légal*, assurant ainsi la consolidation de l'endettement global des réinstallés en France.

Six commissions régionales paritaires, présidées par un magistrat de l'ordre judiciaire, vont être mises en place. Leurs décisions seront prises à la majorité simple dans tous les cas. Les commissions seront composées de sept rapatriés et de sept fonctionnaires, dont le président.

Le Front national des rapatriés (président : général Edmond Jouhaud), refuse de participer à de telles commissions dont « *les décisions ne feraient que confirmer une deuxième spoliation* ». Les responsables des rapatriés de la région Midi-Pyrénées viennent, de leur côté, de se réunir à l'Isle-Jourdain (Gers) et, après avoir analysé la lettre de M. Durafour, ont exprimé leurs réserves « *devant le manque de précision des propositions* » et « *l'exclusion systématique des nombreuses catégories de rapatriés du « bénéfice » éventuel* » des dispositions anticipées. — L. P.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en *capitales d'imprimerie.*

LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

La persistance du déséquilibre commercial

(Suite de la première page.)

Les importations françaises se sont élevées, le mois dernier, à 26 483 millions de francs et les exportations à 23 484 millions de francs. Par rapport à décembre 1976, les achats de la France à l'étranger ont diminué de 9,6 % mais les ventes de 13,4 %. En un an, c'est-à-dire par rapport à janvier 1976, les importations ont progressé de 30,2 % et les exportations de 23,8 %.

Après correction des variations saisonnières, la valeur des importations a atteint, en janvier, 27 679 millions de francs (+ 5,2 % en un mois, + 33,6 % en un an), celle des exportations 25 295 millions de francs (+ 1,4 % en un mois, + 25,5 % par rapport à janvier 1976).

L'aggravation du déficit de janvier par rapport à celui de décembre s'explique en grande partie par les achats de pétrole et de produits agro-alimentaires.

● *Les achats de produits énergétiques* ont atteint en janvier 6 531 millions de francs, contre 6 118 millions de francs en décembre (+ 413 millions). Le tonnage de pétrole importé en janvier a d'ailleurs battu tous ses records : *10,93 millions de tonnes*, contre 10,87 en novembre (précédent record). Il est plus que probable que les compagnies se sont empressées d'enlever un maximum de pétrole brut dans les pays producteurs avant la hausse des prix décidées par l'OPEP pour le 1ᵉʳ janvier.

● *La sécheresse de l'été dernier continue d'avoir des effets très défavorables* sur les échanges de produits agricoles et alimentaires. Les échanges, qui avaient été équilibrés au premier trimestre (+ 1,2 milliard de francs), ont été depuis déficitaires ; de 800 millions de francs en novembre, en décembre de 550 millions, en janvier de 750 millions.

Ainsi l'énergie et les produits agro-alimentaires expliquent plus de la moitié de l'aggravation du déficit de janvier (600 millions de francs sur 1 milliard).

Lente amélioration

Que va-t-il se passer ? Les prévisions sont toujours périlleuses. Mais un retour en arrière permet de mieux « cerner » les problèmes.

Jusqu'à la fin de l'été 1975, la balance commerciale de la France avait été excédentaire, du fait de l'effondrement des importations entraînées par la récession mondiale (effondrement qu'avaient aggravé des stocks très excessifs). A partir d'octobre 1975, sous l'effet d'une augmentation rapide de la consommation en France — provoquée en partie par le plan de relance de septembre — un déficit apparaît dans les échanges extérieurs, sous l'effet notamment d'une forte poussée des importations. Les entreprises françaises produisant des biens de consommation sont, en effet, incapables — globalement — de satisfaire la demande, et les commerçants accélèrent leurs achats à l'étranger. C'est le premier palier d'une dégradation qui va se poursuivre.

On peut, *grosso modo*, situer le palier vers le mois de mai : la dépréciation du franc commence alors à renchérir les importations ; le taux de couverture des achats par les ventes, qui avait jusque-là évolué aux alentours de 96 %, se détériore davantage. A partir d'août, la sécheresse accroît les achats de pétrole (les centrales électriques, manquant d'eau, doivent fonctionner en partie au fuel), ou de produits agricoles et freine les ventes de produits agro-alimentaires. Le taux de couverture des achats par les ventes tombe à moins de 90 % : 88,8 % en août, 87,7 % en septembre, 88,5 % en octobre. Les chefs d'entreprise accroissent simultanément leurs stocks de produits pétroliers, pour prévenir la hausse la prix du « brut ».

Amélioration de la tendance

La tendance semble heureusement maintenant à l'amélioration. Les carnets de commandes en provenance de l'étranger se sont regarnis et les importations devraient plafonner (le prix du pétrole ayant été augmenté, les achats spéculatifs ont probablement cessé).

Il est vraisemblable, dans ces conditions, que vers le milieu de l'année le taux de couverture des importations par les exportations remontera de 90-91 %, où il se trouve actuellement, jusqu'à 95-96 %. Mais les progrès seront ensuite plus lents, du fait d'une reprise probable de la croissance économique en France au second semestre, qui incitera les entreprises à acheter davantage de matières premières et de produits semi-finis à l'étranger. Les experts estiment qu'un taux de 97 % pourrait ainsi être atteint en fin d'année.

Si ce cheminement était vérifié, le déficit du commerce extérieur de la France pourrait être ramené, en 1977, à 10 milliards de F. Mais cette estimation suppose que les importations d'énergie soient contenues. M. Barre pourrait prendre de nouvelles mesures dans ce sens ; un conseil interministériel était convoqué à cet effet ce mardi.

ALAIN VERNHOLES.

La course folle des prix du café

Les prix du café poursuivent leur course folle. Après avoir enregistré une hausse moyenne de 10 % sur les différents marchés du 14 au 18 février, les cours ont fait un nouveau bond lundi 21 février. A Londres, les gains ont été de 25 à 50 livres sterling par tonne, selon les échéances.

Pour la première fois, la barre des 3 400 livres la tonne a été franchie sur les échéances ultérieures à septembre 1977. A Paris, la progression a été lundi de 10 à 30 F selon les échéances. Le quintal s'est négocié sur la base de 2 785 F pour livraison en mars et 2 825 F pour livraison en septembre (le marché de New-York était fermé lundi). Ces hausses s'ajoutent à celles de 1976, année durant laquelle les cours avaient triplé en moyenne — ils ont plus que quintuplé depuis juillet 1975, point de départ des augmentations. Les dernières augmentations ont été provoquées, selon les observateurs, par des rumeurs sur la fermeture de la frontière entre l'Ouganda et le Kenya. En outre, les opérateurs se seraient « couverts » pour parer un nouveau relèvement par le Brésil et El Salvador de leurs prix minimaux d'exportation.

En revanche, une certaine détente est enregistrée sur le marché du cacao depuis le début de la semaine dernière. La tonne se traite à Londres entre 2 100 et 2 310 livres selon les échéances et le quintal à Paris entre 1 870 et 1 983 F. La baisse moyenne est de l'ordre de 10 %. Les opérateurs s'interrogent : s'agit-il d'un ample mouvement de baisse ou bien d'une simple réaction technique du marché ?

LE TAUX DE COUVERTURE (*) DES ACHATS PAR LES VENTES RETOMBE A 91,4 %

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
1975	99,2	106,4	104,5	109,3	111,3	106,6	104,4	107	100,5	92	96,3	98,5
1976	95,6	98,9	96,1	98,5	96,7	99,6	93,1	90,3	87,7	83,2	96,5	94,8
1977	91,4											

(*) Ce taux est calculé d'après les chiffres du commerce extérieur corrigés des variations saisonnières.

AUTOMOBILE

LA GRÈVE D'EATON MANIL POURRAIT AFFECTER A TERME LA PRODUCTION FRANÇAISE

La grève qui touche depuis deux mois la fonderie Eaton Manil, qui emploie six cents salariés dans les Ardennes, pourrait, si elle se poursuivait, perturber la production automobile française. Cette fonderie détient en effet le quasi-monopole en France de la production d'un type particulier de fonte indispensable à la fabrication de pièces automobiles de sécurité, en particulier les systèmes de freinage hydraulique. Elle est notamment le principal fournisseur de la firme D.B.A. (filiale à 92 % du groupe américain Bendix) dans ce type de produit.

D.B.A. vient de mettre en chômage technique huit cents salariés de son usine de Beauvais, et la direction affirme que, dans la mesure où elle ne dispose que d'une semaine de stocks de réserve — Eaton Manil a cessé ses livraisons depuis trois semaines, — elle sera bientôt contrainte de mettre à pied l'ensemble du personnel de cette usine, soit deux mille deux cents personnes. Seraient également menacées à terme les usines d'Angers (un millier de personnes), de Pont-de-l'Arche (Eure) [cent cinquante salariés] et de Drancy (deux cents salariés environ).

L'interruption de la production de D.B.A. risque ultérieurement d'affecter trois des principaux constructeurs automobiles français : Renault, Peugeot et Simca-Chrysler. Ceux-ci assurent pour l'heure qu'« *il n'y a pas de danger immédiat* » dans la mesure même où ils disposent de stocks tampons confortables (trois semaines environ). Reste que D.B.A. détient en France le quasi-monopole dans la fabrication des pièces de freinage hydraulique, les firmes concurrentes fabriquant des produits sensiblement différents et difficilement substituables. Dans le passé, les grèves affectant la production de la fonderie Eaton Manil ont déjà eu des conséquences dommageables sur la production automobile, provoquant notamment l'arrêt de chaînes de Renault 12 et de Simca 1000.

PÉRI-INFORMATIQUE

M. Seban : il n'est pas possible de méconnaître les engagements pris

A la suite de l'article paru dans *le Monde* du 18 février, intitulé « Menaces sur la péri-informatique », M. Georges Seban, président du Club de la péri-informatique française, a indiqué qu'il ne pouvait « *imaginer que cet article reflète la pensée du ministère de l'industrie et, a fortiori, la politique du gouvernement. Il n'est pas possible que les engagement pris et souscrits envers la péri-informatique française soient méconnus au seul profit du constructeur national de grande informatique, au moment même où l'Etat demande aux industriels de la péri-informatique en particulier un effort à l'exportation* ».

De son côté, C.I.I.-Honeywell-Bull a publié un communiqué indiquant notamment que « *les prévisions de commandes de l'Etat sur quatre ans à C.I.I.-H.B. ne représentent pas plus de 45 % des besoins des administrations et entreprises publiques pendant cette période* ».

Le parc du secteur public « *ne représente environ qu'un tiers du parc national. Cela laisse une part importante pour les autres constructeurs, et, en particulier, à la péri-informatique qui bénéficie, de plus, des volumes de matériel qu'elle vend associés ou intégrés aux livraisons de C.I.I.-H.-B.* » (...)

La société « *est aujourd'hui le premier constructeur français d'équipements péri-informatiques* ». La diversification de ses produits « *existe depuis l'origine et constitue aujourd'hui un élément essentiel de son succès présent et de son plan de développement* ».

[*Les informations contenues dans notre article n'ont pas été, pour le moment, démenties. Seul un communiqué du ministère de l'industrie et de la recherche pourrait répondre aux interrogations de M. Seban. Précisons que M. d'Ornano avait défini le 12 janvier, devant ses collègues, un « programme d'action prioritaire pour la pénétration du matériel C.I.I.-Honeywell-Bull », fixant pour chaque ministère et chaque société nationale la part que C.I.I.-H.-B. doit atteindre dans son parc informatique le 15 mars 1980.*

Le communiqué de C.I.I.-H.-B. appelle au moins deux précisions :

— Le taux de 45 % doit s'apprécier en tenant compte du marché spécifique des grands calculateurs scientifiques, réservé pour l'essentiel à Control Data, ainsi que du maintien d'un certain volume de livraisons pour I.B.M. ;

— C.I.I.-H.-B. ne fabrique ni mini-ordinateurs ni terminaux. Elle les importe pour l'essentiel de chez Honeywell ou les achète en sous-traitance à l'usine de Toulouse de l'ex-C.I.I. Toutefois, la société va annoncer dans les prochains jours la sortie d'un terminal mis au point dans son usine de Belfort et qui équipera la « série 60 ». — J.-M. Q.]

● L'ETAT RENFORCE SA PRESENCE AU SEIN DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE DES PETROLES. — Détentrice de 35 % des actions et de 40 % des droits de vote, la puissance publique n'était représentée jusqu'ici que par deux commissaires du gouvernement chargés, théoriquement, de contrôler au jour le jour la marche de la C.F.P. Dorénavant, l'Etat a décidé d'occuper les postes d'administrateurs auxquels ses intérêts lui donnent droit, soit quatre sur douze. Ses représentants seront MM. Blancard, président de Gaz de France ; Guillaumat, président d'ELF-Aquitaine ; Geoffroy Chodron de Courcel et Valls.

● PROJET D'ABSORPTION DANS LA REPROGRAPHIE. — Le groupe néerlandais OCE-Van der Grinten a lancé une offre publique d'achat sur Ozalid, firme britannique fabriquant du papier à photocopier. L'opération se fait avec l'accord des administrateurs d'Ozalid, parmi lesquels Imperial Chemical Industries, qui détient 12 % du capital d'Ozalid.

● LA SOCIETE DES MOTEURS LEROY-SOMER vient de prendre une participation (minoritaire) dans la Société des constructions méca-métalliques chalonnaise. Spécialisée dans la fabrication de matériel vinicole, cette entreprise réa-

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● LA CONFEDERATION DES AGRICULTEURS DU PORTUGAL (CAP) estime que l'intégration de ce pays dans la Communauté européenne nécessitera une période de transition de dix à douze ans. La CAP, organisation conservatrice, se déclare d'accord avec « *l'option politique* » que représente l'adhésion à l'Europe, mais déclare « *qu'il n'y a pas d'européanisation possible avec près de 33 % de la population active occupée dans le secteur agricole* ». — (A.F.P.)

Fiscalité

● DECLARATION DES REVENUS DES MEDECINS CONVENTIONNES. — Le ministère de l'économie et des finances fait savoir dans un communiqué que les médecins conventionnés ont pour la déclaration de leurs revenus un délai supplémentaire expirant le 31 mars prochain. Les organismes de Sécurité sociale ne pourront, en effet, adresser aux médecins, pour des raisons techniques, les relevés individuels d'honoraires, que dans les derniers jours du mois de février. Ce délai s'applique aussi bien aux déclarations spéciales NR 2035 (régime de la déclaration contrôlée) et NR 2037 régime de l'évaluation administrative) qu'à la déclaration d'ensemble des revenus.

Social

● 2 000 FRANCS D'AMENDE et 1 000 francs de dommages et intérêts à la C.G.T. et à la C.F.D.T. : cette condamnation a été prononcée, le 21 février, par le tribunal de Valenciennes contre M. Merle d'Aubigné, ancien P.-D.G. des établissements Venot-Pic, à Onnaing (Nord). Il n'avait pas consulté le comité d'entreprise avant la cession de l'usine à Fives-Cail-Babcock.

MONNAIES ET CHANGES

LE FRANC RESTE FAIBLE

Le deutschemark atteint 2,09 F

Même si les marchés des changes y ont réagi modérément, l'annonce de l'aggravation du déficit commercial en janvier n'était pas de nature à entraîner un redressement du franc, qui, depuis quelques jours, donne des signes de faiblesse. De fait, le franc est resté faible sur les marchés des changes mardi matin, le dollar s'échangeant autour de 4,995 F et le deutschemark revenant au-dessus de 2,09 F.

Le *retournement de tendance* sur le franc s'est amorcé jeudi dernier. En l'occurrence, la devise française semble avoir été victime d'un phénomène à la fois tactique et pré-électoral. Ces dernières semaines, une spéculation à la hausse s'était amorcée sur le deutschemark et le yen. Le système des changes flottants faisant que toute hausse de devises considérées comme « fortes » s'opère au détriment des monnaies jugées les plus « faibles », la livre et le franc ont naturellement été touchés par ce mouvement. Pour le franc, des considérations pré-électorales sont venues s'ajouter à ce mouvement mécanique. Certains opérateurs étrangers qui recevront des francs dans un mois — c'est-à-dire après les élections municipales, — ont voulu se couvrir en les vendant à terme, par avance. Les taux de l'eurofranc se sont d'ailleurs tendus, preuve que l'on a acheté des francs à l'étranger pour les revendre.

Les autorités monétaires restent, bien entendu, attentives à l'évolution du marché. La Banque de France est intervenue, lundi et mardi, en vendant des dollars — par petites quantités, semble-t-il, — pour freiner le recul du franc ; elle a décidé de porter, mercredi 23 février, de 9 3/4 à 10 % le taux de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire. Pour les pouvoirs publics il ne s'agit pas tant d'assurer une défense « tous azimuts » du franc, que de maintenir l'évolution du cours du dollar — considéré comme monnaie de référence — à l'intérieur d'une « fourchette » comprise entre 4,97 et 5 F.

On l'a vu récemment, lorsque la Banque de France a acheté des dollars, une fois le cours de la devise américaine revenu autour de 4,97 F. Cette opération lui a permis de renforcer ses moyens d'intervention en cas de retournement de tendance. Pour l'heure, la faiblesse relative dont fait preuve le dollar, à l'égard des monnaies les plus fortes est, pour les autorités monétaires françaises un atout non négligeable. Reste à savoir si la spéculation, qui, pour l'instant, ne semble pas s'être portée massivement sur le franc, restera longtemps l'arme au pied. Les spécialistes le savent, les mouvements de fond sur une devise commencent souvent par des arbitrages techniques... — Ph. L.

● *« Guide pratique du contribuable ».* — Le Syndicat national unifié des impôts vient de publier un *Guide pratique du contribuable 1977*. Cet ouvrage à la fois complet, précis et clair concerne les impôts d'Etat aussi bien que les impôts locaux.

● *En prévision de la grève des banques vendredi*, l'Association française des banques (A.F.B.), organisme patronal, annonce qu'elle a pris toutes dispositions pour que les services habituels de la clientèle soient assurés le 25 février, jour du mouvement revendicatif de vingt-quatre heures lancé par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C. dans ce secteur.

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DEUX POINTS DE VUE SUR L'INFORMATIQUE

Une coopération viable

par MAURICE PAPON (*)

VOICI un peu plus d'un an, le gouvernement a, pour l'essentiel, arrêté son choix dans le secteur de l'informatique. Choix difficile dans un domaine où la mutation technique est permanente, les alliances éphémères, la concurrence sauvage et le succès exceptionnel. *Choix discuté, parce que consacrant* une coopération avec une firme américaine, *comportant des zones d'ombre*, exigeant un concours de l'Etat *sans précédent*, revêtant l'aspect d'un pari là où le droit à l'erreur ne peut être accordé.

Mon propos n'est pas de revenir sur les accords passés. Le rapporteur général de la commission des finances a, en son temps et conformément *aux devoirs de sa fonction, analysé* sans complaisance les décisions du *gouvernement, en assortissant son* appréciation des interrogations qui convenaient ; à ce jour, *nul n'a* contesté l'objectivité *de sa démarche* qui a eu le mérite de provoquer les premiers et jusqu'ici les seuls éclaircissement qu'aient donnés les *pouvoirs publics sur l'opération* C.I.I.-Honeywell-Bull (1). Mais les choix *sont faits. Les polémiques sur un sujet* aussi sérieux qui, relevant d'une technologie de pointe, devraient écarter tout excès dans la critique comme toute trivialité dans l'expression sont pratiquement vaines et *nuisibles* à la cause nationale, comme l'ont été *les rivalités* industrielles dans un domaine où la recherche appelle de *gros moyens et justifie l'intervention* de l'Etat. Est-il aujourd'hui logiquement possible de ne pas se tenir à ces choix ?

* *

La publication par le nouveau groupe *C.I.I.-Honeywell-Bull* des résultats de son premier exercice offre précisément l'occasion d'apprécier avec plus de confiance l'évolution des choses. Sans doute 1976 a-t-elle été *pour l'entreprise une année de mise* en place, et les résultats obtenus sur *un seul* semestre ne peuvent-ils être extrapolés, d'autant que l'aide de l'Etat a été massive et doit être notablement réduite au cours des prochaines années. Cependant, tels *qu'ils se présentent, ces résultats sont* encourageants, et l'affaire paraît *engagée avec des chances de succès* qu'il serait déraisonnable, voire coupable, de ne pas chercher à renforcer.

Au demeurant, la situation a évolué de telle façon qu'il n'existe plus actuellement d'autres options. Imagi*nons un instant les hypothèses qui* pourraient encore occuper certains esprits. S'agirait-il, par exemple, de s'accorder avec une autre firme américaine ? Aucun partenaire n'est vraisemblable et le géant I.B.M. moins que tout autre. S'agirait-il d'une *alliance européenne ? C'est précisé*ment la solution que le gouvernement n'a pas retenue craignant que, *dans* un ensemble où aurait dû s'intégrer à terme un partenaire américain bénéficiant à coup sûr de l'appui du partenaire allemand, la position française ne devînt *par* trop minoritaire. Les chances d'un accord avec les *Britanniques étaient, par ailleurs*, des plus réduites. Dans la situation actuelle, *il* n'est pas de solution de rechange sérieuse.

En effet, l'expérience révèle un double processus de concentration et de domination propre à l'industrie *informatique. Comme d'autres* industries de pointe, elle se caractérise *par des coûts financiers de recherche* et de mise au point énormes et renouvelés par suite de la péremption rapide des gammes d'ordinateurs. Il faut donc amortir des investissements considérables sur des chiffres d'affaires de dimension mondiale.

Au *processus* de concentration provoqué par la nature de la techni*que et les contraintes du marché*, s'ajoute en quelque sorte, comme conséquence, un *processus* de domination. C'est ainsi qu'on a pu soutenir que l'Europe est dans l'incapacité présente de parvenir à une situation d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis parce que les dimensions nécessaires pour accéder à un *niveau utile de recherche et d'amor*tissement ne sont pas propices, ni *adaptées au marché* (2).

Il est donc indispensable d'apercevoir avec lucidité la situation telle qu'elle est. L'indignation est impuissante à la modifier. Il est certes grave d'être dépendant et le problème est par excellence politique. Et c'est bien ce qui avait *conduit le* général de Gaulle à s'engager dans une *voie qui nous donne aujour*d'hui les seules chances qui nous *restent. Rien n'est irréversible si l'on* parvient à maîtriser progressivement certains des éléments qui sous-tendent cette réalité désagréable. Une telle tentative *passe* par un troisième *processus* : celui de la coopération, et d'une coopération viable. Telle est bien la solution choisie.

* *

La crainte existait, il est vrai — et *elle n'a pas été étrangère à mes réflexions*, — que, dans l'association *avec le groupe Honeywell, le réseau* commercial, la surface financière, la répartition géographique des activités n'assurent, à terme, *la prééminence* américaine. Mais une autre évolution reste possible, à deux conditions, l'une technique, l'autre *psychologique*.

La première est qu'il nous faut *une industrie des composants cor*respondant à nos ambitions en grande informatique. Ce secteur a été jusqu'alors trop négligé et l'Etat a dispensé ses fonds sans, apparemment, s'inquiéter de l'usage qui *en* était fait. La France ne doit pas dépendre *des fournitures extérieures pour ses* composants, faute de quoi son in*dépendance informatique serait im*parfaite. La maîtrise de ce secteur est, en effet, la garantie du maintien d'un haut niveau de connaissances dans les technologies avancées, tout *en assurant un fonctionne*ment des chaînes de production à *l'abri des à-coups que peuvent don*ner à leurs livraisons des fournisseurs étrangers parfois concurrents. Il conviendrait aussi que l'avenir de la mini-informatique soit mieux assuré, la mise en place des nouvelles structures, longue et parfois *hésitante, n'ayant pas dissipé les* inquiétudes.

La seconde condition tient aux hommes et elle est essentielle : les informaticiens français doivent, désormais, occuper leur place et déployer leurs qualités dans un climat *de confiance en l'avenir. A l'examen*, cette attitude seule est réaliste. L'histoire *de l'informatique* française est jalonnée de heurts, de choix imprévus, de solutions avortées, de ruptures et de difficultés renaissantes. Dans ce tourbillon, l'on a trop négligé le sort des hommes qui ont eu le sentiment d'être ballottés au gré *des événements. Ces méthodes, à* l'heure de la participation, doivent être abandonnées si l'on entend susciter l'adhésion de tous. Les entreprises devraient ne pas laisser leurs personnels dans l'incertitude et fixer des objectifs en matière d'emploi comme en d'autres domaines, dès lors que l'Etat ne se dérobe pas aux responsabilités que lui a conférées son intervention dans le secteur de l'informatique.

Ces garanties données, et les dis*positions annoncées par C.I.I.-Honey*well-Bull y participent, il conviendrait *de ne plus céder à la morosité pour* sauvegarder à la fois les équipes, les *produits et l'emploi*. Les équipes doivent, comme naguère, s'imposer à leurs partenaires et à leurs concurrents. L'associé américain en tiendra *compte à la mesure de la compétence* et du dynamisme dont elles feront preuve. L'acquis technologique est *considérable ; nos informaticiens peu*vent concevoir et construire une *gamme* entière de produits recherchés ; il leur faut, à cet égard, pour*suivre dans la voie qu'ils ont dé*frichée.

Or, sur le plan des produits, il semble que la politique arrêtée ne soit pas de nature à *léser les intérêts français*. En particulier, la mise en harmonie des appareils français avec ceux de *Honeywell-Bull, projet* qui porte le nom significatif d'Unisys, *permettrait de mettre en place un* système unifié où les descendants *d'Iris 80 et de la série 60* se trouveront adaptés à travailler selon des programmes et des modes de gestion analogues. S'il en est bien ainsi, cela veut dire que la nouvelle compagnie *a pu déterminer sa politique en fonc*tion des besoins de la clientèle, sans *intervention intempestive du comité* de coordination technique dont on craignait qu'il ne fût l'instrument de l'imperium américain.

En un domaine où tout dépend de la valeur des hommes, les chances de l'entreprise résident dans la *conviction de ceux qui participent*.

Aux détracteurs systématiques, il *faut rappeler que la politique du pire* n'a jamais porté aucun fruit, et Cassandre ne triomphe que dans la détresse du plus grand nombre. Ceux qui ont, en France, le sens des responsabilités ne sauraient souhaiter de nouvelles difficultés qui risque*raient, cette fois, d'être sans appel*. Il ne faut pas laisser échapper la dernière chance de l'informatique en France. Alors, les interrogations du Parlement n'auront pas été vaines. Certes, les Assemblées ont la capacité de contrôler l'action du gouvernement, *mais, dans le domaine de* la politique industrielle, les moyens de *ce contrôle leur sont souvent chi*chement *mesurés* par un exécutif peu disposé à ouvrir ses dossiers. Il reste à espérer que, dans le secteur de l'informatique, une information de meilleure qualité permettra à la représentation nationale de porter, le *moment venu, une juste appréciation* sur les résultats d'une action qui engage l'avenir *et qui*, en conséquence, ne peut être que soutenue.

(*) Rapporteur général (R.P.R.) de *la commission des finances de l'Assemblée nationale.*

(1) Cf. Rapport Assemblée nationale n° 2 212 sur la première loi de finances rectificative pour 1976.

(2) *Informatique et Information* par M. Lammers. *Energies* n° 1 043 du 24 septembre 1976.

A la recherche du temps perdu

par ANDRÉ ALQUIER (*)

IL y aura deux ans en mai que le ministre de l'industrie annonçait avec satisfaction son plan de restructuration de l'industrie informatique, et donnait ainsi le coup d'envoi à la création de la C.I.I.-Honeywell-Bull (C.I.I.-H.B.). Entre la *tentative européenne* et *l'atlantisme*, le choix était fait.

Les dirigeants de la C.I.I.-H.B. viennent de présenter leurs résultats pour 1976. Le satisfecit sur le travail accompli, les incantations pour l'avenir, masquent les problèmes du présent et compromettent déjà le futur : absence *d'une politique de produits, inter*rogation sur le comportement et l'avenir du partenaire américain, incertitude sur le financement de la société. Deux ans pour en arriver là !

Depuis mai 1975, faute d'une politique de produits pour l'avenir, mille deux cents ingénieurs de *l'ex-C.I.I.* sont occupés à « bricoler », privés d'objectifs en rapport avec leur potentiel. On a démoli un édifice sans s'assurer des plans du nouveau. Deux ans de perdus qui ne se rattraperont pas. Qui fait le jeu de la concurrence ?

La C.I.I.-H.B. est née d'une association contre nature avec Honeywell. Les intérêts de cette dernière sont incompatibles avec les promesses faites par le gouver*nement au nom de la C.I.I.-H.B.*, pour apaiser critiques et inquiétudes : la continuité promise aux utilisateurs de matériels de l'ex-C.I.I. impose à la C.I.I.-H.B. le développement d'une ligne de grands ordinateurs concurrents de *la ligne développée par Honeywell* et donc contraire aux intérêts du principal actionnaire. *Il est signi*ficatif que Honeywell refuse d'approuver le plan de financement de la C.I.I.-H.B.

L'actionnaire américain, dont les ressources sont déjà problématiques, pourra-t-il, ou voudra-t-il, suivre les importantes augmentations de capital dont dépend le *sort* de la C.I.I.-H.B. ? Dans une telle éventualité, qui d'autre que l'Etat pourra se *substituer* à Honeywell ?

Cruel dilemme pour les responsables de cette opération. Intégrer la C.I.I.-H.B. dans la stratégie de Honeywell, c'est revenir sur les engagements pris publiquement. Respecter les engagements publics, c'est prendre ses distances à l'égard de Honeywell et courir le risque de devoir nationaliser. *Maladie honteuse ! Alors depuis deux* ans, on hésite. Dans le même temps, l'emploi est menacé, des mesures de dégraissage volontaire sont en préparation. Deux ans de perdus. Qui fait le jeu de la concurrence ?

L'emploi, le potentiel technique national, le sort des utilisateurs, *le bon usage des fonds publics*, sont en cause. La lumière doit donc être faite. Le débat parlementaire, pourtant justifié, a toujours été refusé. Quant au gouvernement, par faiblesse et désinvolture, il ne veut rien faire. Il faut en effet du courage pour avouer l'erreur et prescrire le remède ; *le ministre de l'indus*trie, accaparé par sa « mission » municipale, a d'autres chats à fouetter. Quant au premier ministre, ira-t-il se pencher sur un mauvais dossier légué par son prédécesseur, solidaire à cette *époque de M. d'Ornano ?*

* *

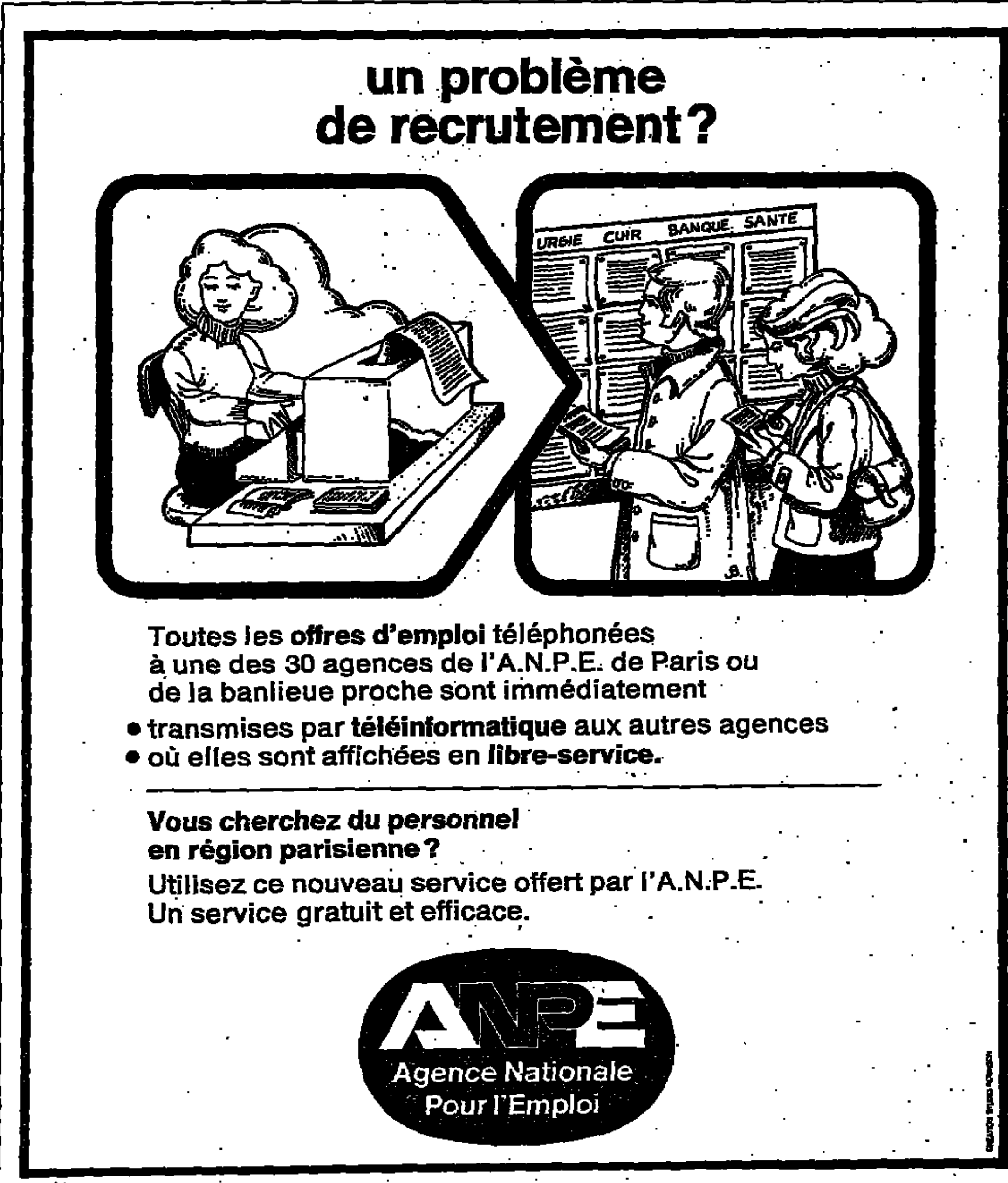
Ce n'est pas à l'opposition de proposer maintenant un plan de sauvetage. Mais il doit être clair que si la gauche accède au pou*voir, le parti socialiste est décidé* à promouvoir une politique industrielle dans laquelle le secteur informatique aura un rôle important.

Cette politique est élaborée *avec ceux qui, dans les entre*prises, ont à la fois le sens de *l'intérêt public* et *la perception* concrète des problèmes qu'ils vivent. C'est là un rôle indispensable des sections d'entreprise, qui ne justifie pas pour autant le mauvais procès que certains veulent leur faire.

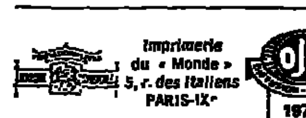
Cette politique, enfin, s'appuie sur un projet de nationalisation *de la C.I.I.-Honeywell-Bull, une* nationalisation conçue comme une *mesure positive et non comme un* constat d'échec. *Elle* apportera enfin à l'entreprise la garantie d'une stabilité et d'un soutien qui lui permettront de mener une stratégie à long terme susceptible de valoriser les atouts dont elle dispose. C'est la meilleure garantie pour l'emploi. C'est aussi la *meilleure garantie pour soutenir* la vocation internationale de la *société. La* réussite sur les marchés français et étrangers n'est possible qu'aux entreprises qui savent conserver la fidélité de leur clientèle au moyen d'une politique à long terme. La nationalisation créant les conditions *d'une telle politique* encourage aussi les accords bilatéraux équilibrés avec d'autres fabricants pour échanger des produits ou des licences. Le réalisme de Honeywell saura apprécier cette possibilité sans doute mieux que d'autres, du fait des liens antérieurs.

La nationalisation n'est pas le gâchis, le gâchis est déjà là, causé par ceux-là mêmes qui la condamne. L'attachement aux règles du jeu du capitalisme international et la réalisation d'objectifs conformes aux besoins et aux ressources d'un pays sont difficiles à concilier. L'affaire C.I.I.-H.B. le montre.

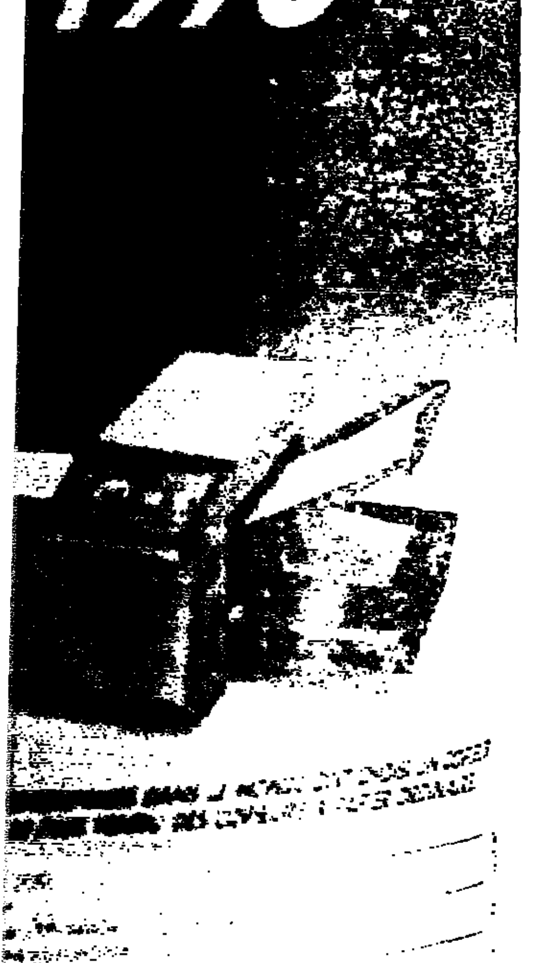
(*) Délégué national du parti socialiste pour les questions industrielles.



Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°
1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



LA VIE ÉCONOMIQUE

Le Monde LA STAMPA THE TIMES DIE WELT Europa

La course entre les salaires et les prix continue dans toute l'Europe

La lutte continue en Europe occidentale entre les gouvernements, décidés à maîtriser l'inflation, et les syndicats, tout aussi déterminés à ce que les salaires suivent au moins la *hausse du coût de la vie*. Après les grèves d'une journée et les manifestations contre le plan Barre en France, les syndicats néerlandais exigent, grèves à l'appui, que leurs salaires soient liés au coût de la vie. Le gouvernement italien n'est pas *non plus parvenu à convaincre* les syndicats d'accepter une limitation quelconque de leur accord d'échelle mobile, bien que des changements mineurs aient été introduits à cet accord pour en réduire l'impact ; les coûts globaux de la main-d'œuvre *devraient être réduits cette année* puisqu'on a rendu ouvrables sept jours fériés et transféré du budget de l'Etat la charge patronale du financement des prestations de sécurité sociale.

Échelle mobile et « seuils d'augmentation »

Au Royaume-Uni, il n'y a pas eu d'accord d'échelle mobile depuis la fin des « seuils d'augmentation » de 1974. Dans la seconde phase du « contrat social », les salaires n'ont pas progressé aussi vite que les prix. Du coup, on constate dans les ateliers *une opposition croissante à une* troisième année de restrictions qui ferait suite à celle se terminant à la fin de juillet prochain. L'Allemagne, enfin, mieux placée que d'autres, espère que cette année l'augmenta*tion de ses prix tombera de 4,5 % à* moins de 4 %. Mais les premiers accords de salaires prévoient une poussée de 6,9 %.

Le tableau, à la fin de l'article, compare l'évolution d'une part depuis 1970 des taux de salaires horaires dans l'industrie manufacturière, et d'autre part celle des augmentations de prix à la consommation. *Bien que ces taux de salaires ne cor*respondent pas au gain total d'un travailleur, et encore moins au coût de la main-d'œuvre pour l'entreprise, ils traduisent la tendance générale. Pour le Royaume-Uni, les chiffres montrent une augmentation des sa*laires de 0,5 % entre juillet et dé*cembre 1976, pour une hausse des prix de 11 % ; même s'ils ne reflè*tent que partiellement* les hausses des salaires décidées en application du « contrat social », ils prouvent que, désormais, les rémunérations progressent plus lentement que les prix, dont la hausse rapide se poursuivra certainement encore pendant *quelques mois*.

En Italie, les salaires ont continué à progresser rapidement pendant le second semestre : mais *il y est plus* facile qu'ailleurs de réduire les charges complémentaires aux salaires

Une analyse de la répartition des coûts salariaux des travailleurs manuels publiée par la C.E.E. il y a deux ans et basée sur des enquêtes effectuées en 1972 et 1973, a donné les résultats suivants :

	Salaire direct et primes	Salaire pour les jours fériés	Salaire total	Sécurité sociale	Autres éléments du coût de la main-d'œuvre
Italie	60,38 %	9,60 %	69,90 %	27,62 %	2,48 %
France	62,05 %	8,17 %	70,22 %	25,63 %	4,15 %
Allemagne	69,26 %	10,63 %	79,89 %	17,78 %	2,33 %
Gr.-Bretagne	82,12 %	7,71 %	89,83 %	8,17 %	2,00 %

Le fait que l'Etat finance la majeure partie des coûts de sécurité sociale du Royaume-Uni explique partiellement pourquoi les coûts totaux de la main-d'œuvre sont substantiellement plus faibles dans ce pays qu'ailleurs. Les statisticiens de la C.E.E. ont calculé qu'en octobre 1975 les coûts horaires de main-d'œuvre étaient au Royaume-Uni de 3,10 unités de compte européennes, contre 4,40 en France et 5,20 en Allemagne. Cela signifie, bien entendu, que le système britannique fait davantage appel à l'impôt.

ERIC WIGHAM.

AUGMENTATION COMPARÉE DES SALAIRES ET DES PRIX A LA CONSOMMATION

	SALAIRES (1)					PRIX (1)				
	1972	1973	1974	1975	1976 (2)	1972	1973	1974	1975	1976 (2)
Allemagne fédérale	123	135	151	165	+ 6 %	111	119	127	135	+ 4 %
France	124	142	169	198	+ 15 %	112	120	136	152	+ 10 %
Italie	125	156	191	241	+ 29 %	111	122	146	171	+ 21 %
Royaume-Uni	128	145	169	220	+ 10 %	117	127	147	182	+ 15 %
Etats-Unis	113	121	131	143	+ 9 %	108	114	127	139	+ 5%

(1) Base 100 en 1970.
(2) Le pourcentage d'augmentation pour 1976 est calculé sur les douze derniers mois connus (qui ne vont pas toujours jusqu'en décembre).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

POINT DE VUE

La Flandre et les atouts qu'elle offre aux investissements

par MARC EYSKENS

Prévu pour notre supplément « Flandre, carrefour d'influences » (le Monde *daté 20-21 février), l'article de M. Marc Eyskens, secrétaire d'Etat à l'économie flamande, à l'aménagement du territoire et au logement, n'a malheureusement pas pu trouver place dans les colonnes du numéro de samedi dernier. Nous le publions ci-dessous en « Point de vue » :*

LA Flandre, havre de nouveaux *investissements étrangers* ? Le thème peut paraître quelque peu étonnant à un moment où la crise économique continue d'hypothéquer la situation économique en Europe, en Belgique et, dès lors, en Flandre.

Mais la drôle de crise que traverse le monde occidental et, plus particulièrement, l'Europe, et qui est faite de la conjonction contradictoire d'une hyper-inflation et d'une profonde récession structurelle, finira par passer, comme d'ailleurs toutes les précédentes. Elle laissera inévitablement des traces et des cicatrices, mais elle développera aussi de nouvelles possibilités et opportunités. La destruction créatrice, dont nous devons, par ailleurs, par tous les moyens essayer de minimiser le coût social et humain, permettra aux pays les plus dynamiques de l'Europe de construire la société post-industrielle.

Le transfert d'activités industrielles plus traditionnelles vers certains pays du tiers-monde augmente les chances de la Flandre, comme aire géographique où le développement *de nouvelles activités économiques* peut et pourra se faire dans des conditions optimales.

La *main-d'œuvre* en Flandre est une des plus productives du monde et sa productivité augmente constamment.

Un réseau d'enseignement technique très étendu garantit la disponibilité de personnel hautement qualifié.

La présence d'instituts de recherche et de nombreuses universités sur *un territoire exigu favorise la* synergie entre l'industrie et la recherche fondamentale et appliquée.

Le redéploiement industriel dans le secteur secondaire, sur base d'activités à haute valeur ajoutée, accentuera la migration professionnelle *d'une fraction toujours croissante de* la population active vers des activités tertiaires. Le pouvoir d'achat ainsi concentré se déversera sur des marchés de consommation de masse, constituant des débouchés importants pour les investisseurs.

La Belgique est le pays du monde qui exporte le plus par tête d'habitant. L'investisseur étranger y *trouve un mécanisme financier*, administratif, technique, commercial et juridique, rompu à l'art difficile d'exporter.

A partir des années 50, la Flandre a pu attirer de très nombreux investisseurs étrangers et multinationaux. *L'atout majeur de la Flandre*, sa situation maritime, garde toute sa valeur à une époque où les matières premières renchérissent. La concentration dans un rayon géographique restreint de nombreuses entreprises multinationales, dégage toute une *série d'avantages externes et de* complémentarités entre producteurs.

Il est superflu de souligner l'attrait prédominant qu'exerce la Flandre comme plaque tournante, située au cœur de l'Europe. La Flandre dispose actuellement du réseau fer*roviaire et routier le plus dense du* monde.

Tout l'éventail des mesures d'en*couragement des investissements* est exposé dans d'autres rubriques du supplément sur la Flandre. Je voudrais seulement souligner que l'aide financière des pouvoirs publics aux investissements peut atteindre 21 % du montant investi. Au moins *aussi importante est la mise à* disposition de terrains industriels entièrement équipés et accessibles *par tous les moyens de communi*cation.

•*•

La Flandre continue à bénéficier, malgré les graves difficultés économiques du moment, d'un climat social stable, basé sur la concertation entre interlocuteurs sociaux. L'indexation des salaires qui peut, dans certaines circonstances, augmenter la poussée inflatoire, a, par ailleurs, l'avantage de décrisper les relations entre employeurs et syndicats et de maintenir le pouvoir *d'achat de la population.*

Les lois de la relance que le gouvernement a fait voter par le Parlement belge ont *puissamment* contribué à réduire le taux d'inflation. Ce taux était, à la fin de l'an*née 1976*, retombé à + 7,5 % alors qu'il avait atteint + 16 % en 1974. La Belgique devient ainsi le pays du Marché commun avec le taux d'inflation le plus réduit, après l'Allemagne fédérale. Si l'on compare la situation économique de la Belgique *à celle de l'Allemagne — le moteur* incontesté de l'économie européenne — il est nécessaire de souligner que le cycle conjoncturel belge est décalé d'au moins neuf mois par rapport à la République fédérale. En effet, alors que l'économie alle*mande était déjà entrée dans une* phase de freinage dès 1974, la Belgique connut encore une croissance économique de + 4,5 % en 1974.

Le franc belge est parvenu à maintenir sa parité et à demeurer au sein *du « serpent » européen, malgré* les vagues de spéculation successives. La fermeté du franc a le grand avantage de peser sur les prix à l'importation, ce qui a manifestement contribué à réduire l'inflation. Pour l'investisseur étranger, la solidité de *la monnaie* belge est un facteur de confiance.

•*•

Je voudrais terminer ce bref aperçu des atouts les plus évidents de la Flandre comme pôle d'attraction d'investissements en soulignant la stabilité politique de la Belgique. Malgré les difficultés politiques propres à la Belgique, les crises gouvernementales sont plutôt exceptionnelles, et les partis qui se succèdent au pouvoir pratiquent une politique éco*nomique et sociale axée sur les* mêmes objectifs essentiels : le maintien du pouvoir d'achat de la population, l'extension de l'emploi grâce à une nouvelle expansion économique et la restauration de la compétitivité des entreprises situées en *Belgique. Cette continuité de la poli*tique économique et sociale, pratiquée en Belgique, alors que d'autres pays du Marché commun risquent de devoir affronter des changements beaucoup plus radicaux, constitue une assurance supplémentaire pour *les investisseurs. Les forces vives* en Flandre refusent de sacrifier demain à aujourd'hui et préparent, dès maintenant, avec persévérance et confiance, un avenir fait de dynamisme, de renouveau et d'expansion retrouvée.

● *ERRATUM.* — Dans l'article sur les « *réalités économiques et sociales* » de ce supplément consacré à la Flandre, il convient de lire à la cinquième ligne « économie régionale flamande » (et non pas wallonne).

SYNDICATS

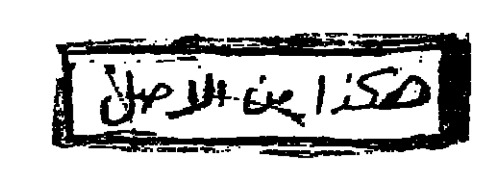
LES « MÉTALLOS » DE TREIZE PAYS SONT RÉUNIS A ROME

(De notre correspondant.)

Rome. Les délégations d'une quinzaine d'organisations syndicales de la métallurgie, appartenant à treize pays du bassin méditerranéen, se réunissent à Rome les 22 et 23 février pour tenter de coordonner leur action. Un communiqué commun devrait être publié à la fin de cette conférence inédite, mais on n'en attend pas la création d'une nouvelle fédération internationale.

L'idée avait été lancée par les « métallos » italiens, qui vivent *la* seule grande expérience d'unité syndicale, mise en œuvre à partir de l'été 1975 par un comité de six membres comprenant notam*ment les deux principales fédé*rations françaises, la F.T.M.-C.G.T. et la F.G.M.-C.F.D.T. La conférence de Rome réunit, en *outre, deux fédérations* espagnoles, ainsi que les métallurgistes égyptiens, algériens, syriens, turcs, yougoslaves et chypriotes. *La participation des Libyens et* des Grecs était espérée au début des travaux auxquels assistent, en observateurs, des délégués portugais et palestiniens. *Parmi* les absents figurent les Maltais, les Tunisiens, les Marocains, les Libanais, les Albanais et les Israé*liens. La présence de ces der*niers, précise la F.L.M. italienne, aurait soulevé des problèmes insolubles.

Les syndicats qui ont répondu à l'invitation sont trop divers, et leur pays trop inégalement développés pour que la conférence puisse dégager une stratégie commune. Elle veut être néanmoins, selon M. Bruno Trentin, secrétaire général de la F.L.M. « *une étape effective dans la réalisation d'un nouveau type d'internationalisme syndical* ». — R. S.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
21 FÉVRIER

Nouveau fléchissement

La première séance du nouveau mois boursier s'est déroulée dans une ambiance morose. Les courants d'affaires sont restés ténus, et les valeurs françaises orientées à la baisse.

De ce fait, et malgré l'apparition d'une vingtaine de hausses, les différents indices ont encore fléchi de 0,5 % en moyenne.

Les compartiments les plus défavorisés ont été la construction électrique, les magasins, le bâtiment et la construction mécanique. Les établissements de crédit ont été irréguliers, de même que l'alimentation, les chimiques et la métallurgie.

Les plus mauvais scores ont été enregistrés par Métallurgie de Normandie (— 6,5 %), D.B.A. (— 6 %), Signaux (— 4,5 %) et Galeries Lafayette (— 4 %), tandis que Cotelle (+ 7,5 %) et S.I.A.S. (+ 4 %) réalisaient les meilleurs.

La baisse du franc, la perspective d'une accélération de la poussée des prix en janvier (pourtant prévisible) et d'une aggravation du déficit de la balance commerciale le même mois, sont, sans doute, à l'origine de ce nouvel alourdissement. Du coup, le sondage publié par l'Aurore, faisant état d'une légère remontée de la cote de la majorité gouvernementale, est passé plus ou moins inaperçu.

Rarement, en tout cas, l'assistance du palais Brongniart ne sera apparue aussi clairsemée.

Le taux de l'argent placé en report a été fixé à 4 3/4 % contre 5 %.

Aux valeurs étrangères, le fait marquant a été la vigoureuse reprise des mines d'or, qui affichaient des hausses s'échelonnant de 2,5 à 6,5 %. Stabilité des américaines et meilleure tenue des allemandes.

Sur le marché de l'or, cent vingt-cinq lingots ont été échangés à 22 195 F (contre 22 000 F), et six mille napoléons ont changé de mains à 231,70 F (contre 233,10). Le volume de transactions s'est établi à 5,65 millions de francs.

LONDRES

Déprimé par la faiblesse du sterling, le marché se replie sur presque toute la ligne. Seules les mines d'or restent bien orientées.

OR (ouverture) (dollars) : 137 50 contre 137 50

VALEURS	CLOTURE 21/2	COURS 22/2
War Loan 3 1/2 %	27 3/4	27 5/8
Beecham	392 ...	396 ...
British Petroleum	900 ...	900 ...
Shell	498 ...	498 1/2
Vickers	167 ...	168
Imperial Chemical	335 ...	337 1/2
Courtaulds	101 ...	102 ...
De Beers	243 ...	243 1/2
*Western Holdings	12 3/4	12 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	177 ...	178
*West Driefontein	16 3/4	15 5/8

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VALLOUREC. — Le dividende global pour l'exercice 1976 sera maintenu à 19,50 F par titre. Les résultats d'exploitation seront très sensiblement inférieurs à ceux de 1975 (bénéfice net : 161,8 millions de francs), qui s'étaient avérés excellents. Le président table pour l'exercice en cours sur une reprise des ventes de certains produits de haute qualité de la société.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE L'ABEILLE. — Le solde bénéficiaire du compte de pertes et profits 1976 s'élève à 17,40 millions de francs, contre 17,71 millions de francs en 1975. Le dividende global passe de 18,75 F à 19,95 F.

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Le bénéfice net consolidé de l'exercice 1976 devrait marquer une augmentation d'environ 15 % *(45 millions de francs en 1975).*

LOCABAIL - IMMOBILIER. — En 1976, la société a réalisé un bénéfice de 59,4 millions de francs, soit une progression de 18 %. Le dividende par titre est porté de 14,75 F à 16,75 F.

ANGLO-AMERICAN CORP. — Pour 1976, le bénéfice avant impôts s'est établi à 93,86 millions de rands contre 92,06 millions de rands en 1975. La société a déclaré un dividende final inchangé de 25 cents, faisant un total, inchangé aussi, de 33 cents pour l'année.

R.E.T.I. — *Les comptes de l'exercice 1975-1976 se soldent par un* déficit de 7,4 millions de francs contre un bénéfice de 10,7 millions de francs. Le chiffre d'affaires hors taxes *du groupe s'élève à 236,2 mil*lions de francs contre 243,7 millions de francs.

SACER. — Compte tenu d'une imposition atténuée par l'imputation fiscale de pertes antérieures, le résultat de l'exercice 1976 devrait être supérieur à 10 millions de francs contre 5,57 millions de francs en 1975.

NEW-YORK

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le 21 février, date anniversaire de la naissance de Washington.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Le développement de l'actionnariat

Munich (A.F.P.). — L'Allemagne fédérale, avec cinq millions d'actionnaires, occupe le troisième rang dans le monde dans ce domaine, derrière les Etats-Unis (trente millions) et le Japon (six millions), révèle une étude de la société d'étude et de conseils de Munich.

Parmi les 466 entreprises cotées en Bourse, 100 rassemblent plus de 1 000 actionnaires, 39 plus de 20 000 et 16 plus de 100 000, indique l'étude.

L'actionnariat s'est particulièrement développé ces dernières années, souligne la société munichoise. La firme d'électricité Rheinische Elektrizitaetswerke (RWE), qui comptait, en mars 1967, environ 95 000 actionnaires, a presque doublé ce chiffre en quatre ans, rassemblant ainsi, en avril 1971, 180 000 actionnaires. Pour le groupe chimie Bayer, l'actionnariat s'est développé de 42 %, à 458 000 au début de 1972 contre 322 000 au printemps 1968.

Le nombre d'actionnaires du groupe Siemens a, de son côté, augmenté de 32 % entre 1970 et 1976.

L'actionnariat de personnel s'est largement étendu en tant qu'instrument de la capitalisation ouvrière, indique d'autre part l'étude. Il y a actuellement 660 000 salariés propriétaires de ce type d'action en R.F.A., provenant de 68 entreprises contre 36 en 1970.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/2	22/2
1 dollar (en yens) ..	283 075	283 35

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 10 .. %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	18 fév.	21 fév.
Valeurs françaises ..	94,2	94,1
Valeurs étrangères ..	98,1	98

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	61,3	61

BOURSE DE PARIS - 21 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	39 80	1 184	SAN (Sté) Centr.)	613	614 ..	Locabail Immob.	188 10	192 .	Immlnvest	82 60	81 30
5 %	54	0 288	Préservatrice S.A.	326	325 50	Locafinancière ..	146 ..	146 30	Cie Lyon Imm.	95 30	95 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	476	478 ..	Cr. Ind. Als.-Lor.	143	141
E.D.F. parts 1959	...	447	(M) Crédit Mod.	57 60	57 60
Ch. France 3 %.	128 50	128 80	Electro-Banque	151 ..	150
Abeille I.G.A.R.D.	581	578	Financière Sofal	183	176 70
Abeille (Vie)	225 30	224	Finextel	128 20	129
A.G.F.(Sté Centr.)	384	380	Fr. Cr. et B. (Cie)	61	61 20
Ass. Gr. Paris Vie	1170	1166 ..	France-Bail	198	192
Concorde	262	262	Hydro-Energie	24	23 20
Epargne France	...	275	Immobail B.T.P.	138 40	139 10
Financ. Victoire	211	211	Immobanque	178	178
Fonc. T.I.A.R.D.	80	82 80	Immofice	136	137
France I.A.R.D.	172	178	Interbail	171	171
France (La)	345	345 ..	Laffitte-Bail	119 ..	120 ..

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
613	4,50 % 1973	613 70	614 50	614 30	614 80
1645	C.N.E. 3 %	1642	1650	1650	1649
398	Afrique Occ.	389	386	385 50	386
320	Air Liquide	321 90	324	324	317 60
62	Als. Part. ind	62 10	63 50	63 60	62 30
445	Cie Gle Eaux	446	441 10	441	440
180	E. J. Lefebvre	179 90	182	182	179 90
52	Esso S.A.F.	52 10	52 50	52 50	52
163	Eurafrance	164	164	164	163
380	Europe no 1	378	381	380	384 90
125	Olida-Caby	125	125 10	125 10	124
84	Opfi-Paribas	84 65	84	84	83 85
100	Paris-France	100	97	97	97
470	I.B.L.	472	472	472	463
570	Tél. Electr.	571	568	566	561
117	— (obl.)	117	117 10	117 10	117 10
280	Tél. Ericsson	283	285	285	287 10
60	Terres Roug.	59 90	60 10	60 10	60 10
172	Thomson-Br.	172 20	172 80	172 10	171 10
59	Free State	58 60	60	60 30	60
250	Gen. Electric	249 10	250 50	251	249 70
360	Gen. Motors	358	356 50	356 50	355
12	Goldfields	12 10	12 60	12 70	12 50
17	Harmony	16 75	17 65	17 80	17 30
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'on « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 998	4 998	4 99
Canada ($ can. 1)	4 856	4 851	4 83
Allemagne (100 DM)	208 325	208 975	208 25
Autriche (100 sch.)	29 330	29 435	29 ..
Belgique (100 F.)	13 590	13 590	13 50
Danemark (100 krd)	84 620	84 830	83 50
Espagne (100 pes.)	7 222	7 215	7 05
Grande-Bretagne (£ 1)	8 511	8 517	8 52
Italie (1 000 lires)	5 662	5 686	5 500
Norvège (100 k)	94 600	94 970	94
Pays-Bas (100 fl.)	199 450	200 300	199 25
Portugal (100 esc.)	15 350	15 290	14 50
Suède (100 krs)	117 900	118 330	118
Suisse (100 fr.)	198 760	198 990	198 25

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/2
Or fin (kilo en barre)	22000	22175
Or fin (kilo en lingot)	22000	22195
Pièce française (20 fr.)	233 10	231 70
Pièce française (10 fr.)	200 10	200
Pièce suisse (20 fr.)	208	206 10
Union latine (20 fr.)	194	188 50
Souverain	219 ..	215 .
Pièce de 20 dollars	1016	1000 40
Pièce de 10 dollars	535	539 80
Pièce de 5 dollars	342	
Pièce de 50 pesos	898	904
Pièce de 10 florins	287	284 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



Le numéro du « Monde » daté 22 février 1977 a été tiré à 589 998 exemplaires.

A B C D E F G

GRÈVE GÉNÉRALE A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION LE MERCREDI 23 FÉVRIER

Deux jours de programmes minimum

Déclenchée le 15 février dans les sociétés issues de l'ex-O.R.T.F. par les syndicats C.G.T. et *C.F.D.T. des personnels techniques*, artistiques et administratifs, et le syndicat de journalistes S.N.J., la « Semaine d'action » s'achèvera le mercredi 23 février par un arrêt de travail général, qui sera aussi observé par le syndicat F.O. Ce mouvement de grèves *tournantes* a, *durant* la semaine passée, affecté successivement les divers secteurs de la *production* et de la diffusion des émissions. Ainsi, les lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 février, les programmes de TF 1, d'Antenne 2 et de Radio-France ont été perturbés, mais les uns après les autres, et à des degrés divers.

Ce mardi 22, le mouvement *risque* d'affecter l'ensemble des activités des chaînes, ceci bien que seules les sociétés T.D.F. *(Télédiffusion de France)* et FR 3 (France régions) se déclarent en grève. En effet, l'arrêt des émetteurs de T.D.F. aura sur l'ensemble des programmes des répercussions semblables à celles de la grève générale prévue pour le mercredi 23. Ainsi, une sorte de « programme *minimum* » doit-il être diffusé ce mardi : si un journal de 13 heures sera diffusé sur *TF 1*, les *programmes du soir* des trois chaînes, composés d'émissions de remplacement *(films surtout)* ne commenceront qu'à 19 h. 20 ou 20 heures, et s'achèveront plus tôt qu'à l'ordinaire. A Radio-France, les *programmes* de France-Inter seront normaux sur les grandes ondes, et diffusés seulement de 7 heures à 24 heures sur la modulation de fréquence. France-Culture n'émettra que de 7 h. 30 à 22 heures. France-Musique risque de ne diffuser aucune émission.

Durant la journée de mercredi, on appliquera la règle du programme minimum. Selon les *syndicats*, aucune dérogation concernant la retransmission en direct du match de football France-Allemagne ne sera accordée.

Une consolation pour les téléspectateurs de l'Est, privés pour la quatrième fois en cinq jours de programmes normaux (*le Monde* du 22 février) : *ils sont* assurés de pouvoir suivre le match France-Allemagne sur la *première chaîne* de la télévision allemande.

Une assemblée générale des personnels de la radio et de la télévision est prévue pour mercredi, à 13 heures 30. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et S.N.J. réclament plus de créations originales à la télévision, et surtout demandent l'ouverture d'une négociation globale afin que soit élaborée une *convention collective commune* aux sociétés créées après l'éclatement de l'Office. Cette revendication a été refusée par les diverses directions le lundi 14 février. Selon les responsables des sociétés, un tel accord remettrait en cause la loi du 7 août 1974.

Les syndicats, de leur côté, estiment « légales » leurs revendications et se disent prêts à faire des propositions. Ce mouvement général, qui affecte sérieusement les programmes, survient juste au moment où le S.F.A. (Syndicat français des artistes *C.G.T.*) a décidé de suspendre la plus longue grève qu'ait connue la radio-télévision. *Celle-ci a, en effet*, duré trois mois, elle avait aussi pour mobile principal la question *du volume de création originale*, cette création prônée par M. Giscard d'Estaing, l'été dernier.

IL EST IMPOSSIBLE ACTUELLEMENT DE CHOISIR ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION, déclare M. Guichard.

Prenant la parole ce mardi 22 février devant les présidents des Comités économiques et sociaux régionaux réunis au Conseil économique et social, M. Olivier *Guichard, ministre* d'État, garde des Sceaux et président de la Commission de développement des responsabilités locales a déclaré : « *Dans notre rapport, nous avons essentiellement demandé d'étendre les possibilités d'action de la région dans quatre domaines : la culture, le tourisme, les transports et, enfin, et surtout, le développement économique.* »

A propos de l'emploi, M. Guichard a indiqué : « *Je ne souhaite pas que la région se transforme en banquier, ou en investisseur direct dans les entreprises. Mais elle pourrait s'associer à des interventions de ces organismes spécialisés, sociétés de développement régional, institut de développement industriel pour des opérations diverses : prises de participation, prêts, garanties d'emprunts. Et ceci serait essentiel pour nos problèmes d'emploi.* »

Enfin, abordant la question des institutions, le ministre d'État a estimé : « *Donner tout son poids politique au conseil régional, par l'élection directe, ne se justifierait que si l'on avait choisi la région contre le département. Or ce problème du choix (...) n'est pas mûr. Il est même insoluble dans les circonstances actuelles. Il ne le sera, à mon avis, qu'à un moment où la décentralisation aura déjà beaucoup avancé... En attendant, il faut être pragmatique et ne faire ni politique-fiction ni administration-fiction.* »

M. LOUIS GROS EST NOMMÉ MEMBRE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. Louis Gros, sénateur républicain indépendant, représentant les Français hors de France, vice-président du Sénat, a été nommé membre du Conseil constitutionnel par M. Alain Poher, président du Sénat, en remplacement de M. Georges Dubois, dont le mandat de neuf ans arrive à expiration. M. Gros sera remplacé au Sénat par son suppléant, M. Jean-Pierre Cantegrit.

La nomination de M. Gros et celle — qui a été déjà annoncée — de M. Achille Peretti, député R.P.R. des Hauts-de-Seine, désigné par M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, seront publiées au *Journal officiel* du 25 février. Une troisième personnalité doit être désignée par le président de la République.

[*Né le 18 mai 1902 à Marseille*, M. Gros, ancien avocat à Casablanca, est entré au Sénat en 1948 comme représentant les Français du Maroc. Depuis 1959, il représente les Français établis hors de France (section Afrique).

M. *Gros*, vice-président du Sénat en octobre 1974, membre du bureau politique de la Fédération des républicains indépendants, a été chargé en 1975 d'une mission temporaire auprès du ministère des affaires étrangères (problèmes des Français de l'étranger.]

● *L'équipe de France de football* qui rencontrera la République fédérale d'Allemagne le 23 février au Parc des Princes aura la composition suivante : Rey ; Battiston, Lopez, Rio, Janvion ; Bathenay, Synaeghel, Platini ; Rouyer, Lacombe, Amisse.

LA MISSION SOYOUZ-24 SEMBLE PROCHE DE SA FIN

Les cosmonautes Victor Gorbatko et Youri Glazkov commencent ce mardi 22 février leur troisième *semaine à bord de la station* Saliout-5, qu'ils ont rejointe à bord de Soyouz-24. Ce sera vraisemblablement la dernière. Il y a quelques jours, l'agence Tass laissait entendre que les cosmonautes avaient accompli la moitié de leur programme. Lundi, Youri Glazkov a confirmé, dans une émission retransmise par *Radio-Moscou*, que la mission touchait à sa fin.

L'essentiel du programme scientifique semble avoir été le relevé et la remise en état d'appareils qui fonctionnent automatiquement à bord de Saliout-5 depuis la fin de la mission des cosmonautes Boris Volynov et Vitali Jobolov, en août dernier. Victor Gorbatko et Youri Glazkov ont aussi photographié la Terre et sa couverture nuageuse et ont pratiqué sur eux-mêmes des études du rythme respiratoire et de la circulation sanguine.

L'ouverture du carême

UN SERVICE INTERRELIGIEUX AURA LIEU A NOTRE-DAME MERCREDI

A l'occasion de l'ouverture du carême, l'organisation chrétienne *de lutte contre* la faim dans le monde, « Avoir faim », invite chrétiens, musulmans et juifs à se réunir le mercredi 23 février (mercredi des Cendres) dans la sacristie de Notre-Dame de Paris, à 18 h. 30, pour participer à la lecture de passages de la Bible, de la Torah et du Coran, en présence du cardinal François Marty, archevêque de Paris.

D'autre part, « Avoir faim » organise une veillée de prière œcuménique le vendredi saint (8 avril) en la cathédrale *orthodoxe* russe Alexandre-Nevski, 12, rue Daru, à Paris, ainsi qu'un service religieux le dimanche de Pâques, à 10 h. 30, dans l'église évangélique du Luxembourg, 58, rue Madame, à Paris.

L'organisation propose, enfin, aux chrétiens, de manquer un repas par semaine pendant le carême, et d'envoyer l'argent ainsi économisé à l'adresse suivante, où il sera transmis à une œuvre charitable : 13, rue Daniel, 92600 Asnières, C.C.P. Eladis « Avoir faim », n° 25 506 15 Paris.

DOUZE PLACES A L'OPÉRA-COMIQUE POUR LES DESCENDANTS DE M. DE CHOISEUL

Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, a été amenée à se prononcer en référé sur un problème touchant à l'art lyrique, à l'aristocratie... et au maquis de la procédure

Agissant comme ayants droit du duc de Choiseul, Mme Gabrielle de Marmier, MM. Henri-Jacques de Cassaigne de Beaufort de Miramont-Fitz-James, René de Lorgeril et Henri Harouard de Suarez d'Aulan lui ont, en effet, demandé d' « ordonner que la loge de douze places leur appartenant dans le théâtre de l'Opéra-Comique soit mise à leur disposition sans réflexions, restrictions ni réserves... ».

La Réunion des théâtres lyriques nationaux (R.T.L.N.) s'est opposée à ce qu'elle considérait comme un privilège aboli, tant que la preuve tangible ne serait pas fournie des significations, par huissiers, des jugements du tribunal qui avait reconnu ce droit de propriété au duc de Choiseul, les 2 août 1882 et 12 juillet 1911.

Mais Mme Rozès a répondu : « [...] On ne peut sérieusement contester si tardivement que ces jugements ne soient pas passés en force de chose jugée. Il résulte, en effet, des documents produits aux débats que les droits successoraux et les impôts fonciers ont été régulièrement acquittés par les requérants *ou leurs auteurs sans discontinuité*. De nouvelles contestations relatives à l'exercice de ces droits immobiliers ne sont intervenues que dans un passé récent. [...] »

Elle a décidé, en conséquence, que « [...] devra être mise à la disposition des héritiers du duc de Choiseul, sans restrictions ou réserves, dans le théâtre de l'Opéra-Comique, chaque fois qu'ils en feront la demande, la loge habituelle dans la limite de douze *places*. [...] » *A condition que le théâtre rouvre ses portes.*

PIERRE MOUSTIERS lauréat du Prix des Libraires

Le vingt-troisième Prix des libraires a *été décerné le 21 février*, au Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, à Pierre Moustiers pour son roman *« Un crime de notre temps »* (Seuil).

L'ouvrage a été finalement choisi après une ultime sélection, dans laquelle les libraires de la Fédération française des syndicats de la librairie avaient aussi retenu le livre d'Yves Bertho, « Ingrid » (Gallimard), et celui de Jean Raspail, *« le Jeu du roi »* (Laffont).

[Pierre Moustiers, né en 1924, critique littéraire à *Nice-Matin*, a déjà publié sept romans, dont *la Paroi*, qui obtint en 1969 le Grand Prix du roman de l'Académie française. Il avait aussi été lauréat en 1971 du Prix des Maisons de la presse pour *l'Hiver d'un gentilhomme*. « Le Monde des livres » a rendu compte de *Un crime de notre temps* dans son numéro du 29 octobre 1976.]



En Espagne

Le parti communiste publie les premières listes de ses candidats aux élections législatives

Madrid (*A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.*). — Le parti communiste d'Espagne, qui n'a pas encore été *reconnu par* le gouvernement, a cependant publié, lundi 21 février, les premières listes de ses candidats aux élections législatives. *Mme Dolorès Ibarruri* et M. Carrillo, respectivement présidente et secrétaire général du P.C.E., seront têtes de liste à Madrid, à Séville et *dans les Asturies. On relève* également les noms du poète Rafael Alberti, qui vit actuellement à Rome, de *M. Camacho, leader des commissions ouvrières*, de l'économiste Ramon Tamames à Logroño, du syndicaliste Nicolas Sartorius à Santander et de l'ancien *prêtre jésuite* Francisco Garcia Salve à Saragosse.

On continue de douter dans les milieux politiques que le ministère de l'intérieur se prononce en faveur de la législation du parti communiste (le délai de réflexion du gouvernement expire le mercredi 23 février) et c'est la Cour supême qui *devrait être chargée de dire si* les statuts du P.C.E. sont ou non conformes à la loi sur les associations de 1976.

On signale d'autre part des incidents *sérieux dans la province de* Leon où la garde civile a ouvert le feu sur des paysans qui protestaient contre le manque de débouchés de leurs produits. Les agriculteurs avaient *bloqué la route*, près de *Ponferrada*, avec des tracteurs. Deux paysans, blessés, ont été hospitalisés. En Catalogne, c'est un jeune homme de *vingt-trois ans, Adolfo Barcena*, qui a été tué dimanche par la garde civile dans un village de la province de Gerone. Aucun communiqué officiel *n'a été publié sur* cet incident.

FIN DES ENTRETIENS SUR LES MODALITÉS D'APPLICATION DE LA CONVENTION D'EXTRADITION AVEC TEL-AVIV

Satisfaction des milieux israéliens

Les entretiens franco-israéliens sur les modalités d'application de la convention d'extradition signée entre les deux pays le 12 novembre 1958 se sont achevés lundi 21 février au Quai d'Orsay (*le Monde* du 20-21 février). Les conversations avaient commencé, vendredi 18 février, entre M. Mordehaï Gazit, ambassadeur d'Israël en France accompagné par M. Meir Rosen, conseiller juridique du ministère des *affaires* étrangères et M. Claude Chayet, directeur des conventions administratives et des affaires consulaires au *Quai* d'Orsay.

Ces discussions, qui ont eu lieu à la demande d'Israël en raison des interprétations divergentes de la convention d'extradition dans le cas du militant palestinien Abou Daoud, ont été menées au cours de deux séances plénières.

D[illegible] se déclare satisfait de ces entretiens. Le bulletin du mardi 22 février de [illegible]agence télégraphique juive note : « *Les modalités d'application de la convention d'extradition franco-israélienne ont été examinées sous tous leurs aspects. On précise dans les milieux bien informés qu'aucun cas précis n'a été évoqué à l'exception de l'affaire Abou Daoud. A[illegible] [illegible]ument n'a été adopté à l'issue de ces entretiens.* « *Il s'agissait d'un échange de vues* », *nous précisait-on au Quai d'Orsay. Il semble bien que les questions juridiques posées par la libération d'Abou Daoud aient donné lieu à des explications et des précisions qui ont été acceptées. On reste, néanmoins, persuadé du côté français que l'issue donnée par la justice à l'affaire Abou Daoud demeure la seule possible* ».

● *Quatre séismes ont fait une quinzaine de blessés en Turquie.* Les secousses ont eu lieu lundi 21 *février* entre 11 h. 30 et 15 heures (heure française) : ils ont détruit plusieurs bâtiments à Pulumur, à 900 kilomètres à l'est d'Ankara.

M. HAFEZ ISMAIL EST NOMMÉ AMBASSADEUR D'ÉGYPTE EN FRANCE

M. Hafez Ismail, ancien conseiller du président *Sadate*, *chargé de la sécurité* nationale, a été nommé, mardi 22 février, ambassadeur à Paris. Il succédera à M. Néguib El Kadri, qui est rappelé au ministère des affaires étrangères au Caire.

[Agé de cinquante-huit ans, ancien militaire de carrière, M. Hafez Ismail a quitté l'armée en *1960 avec le rang* de général pour se consacrer à la diplomatie. Nassérien de la première heure, il s'est vu confier des postes diplomatiques de premier plan. Tour à tour, il est nommé ambassadeur en Grande-Bretagne, en Italie et en France *(1968-1970)*, avant d'être rappelé au Caire par le président Nasser, qui le désigne à la tête des services de renseignements égyptiens. Promu en 1972 au poste important de conseiller du président Sadate chargé de la sécurité nationale, il avait déconseillé l'expulsion des conseillers militaires soviétiques en juillet 1972. En *avril 1974*, il est nommé ambassadeur à Moscou, poste qu'il occupe jusqu'en février 1976, date à laquelle il demande que soit mis fin à ses fonctions. M. Hafez Ismail représentait depuis son pays à New-Delhi.]



TRENTIÈME ANNÉE (1977) — N° 1 477 SÉLECTION HEBDOMADAIRE DU JEUDI 17 AU MERCREDI 23 FÉVRIER

DIRECTEUR : Jacques FAUVET
FONDATEUR : Hubert BEUVE-MÉRY

DIRECTION
RÉDACTION ET ADMINISTRATION
5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS

TELEPHONE : 246-72-23
Adresse télégraphique : JOURMONDE PARIS



N° 1477

Canada, 0,50 $ can. ; Côte-d'Ivoire, 80 fr. ; Egypte, 14 p. ; Grèce, 20 dr. ; Hollande, 1,15 fl. ; Indonésie, 250 Rp. ; Israël, 2,75 L.I. ; Liban, 100 p. ; Sénégal, 85 fr. ; Singapour, 1,50 $ sing ; Turquie, 5,50 L.T. ; U.S.A., 0,50 $ U.S.

ABONNEMENT :	Six mois	Un an
France	F 35	F 60
Etranger	F 48	F 85

(Tarifs avion page 9.)
CHEQUE POSTAL : PARIS N° 4207-23

La « moralisation » de la politique américaine

• M. Carter suspend tous les versements clandestins de la C.I.A. aux hommes d'État étrangers
• Le président des États-Unis apporte son appui à M. André Sakharov

Un nouveau pas

En adressant une lettre chaleureuse à l'académicien Sakharov, en réaffirmant de cette manière spectaculaire son intention de *faire respecter les droits de l'homme* « non seulement dans notre pays mais aussi à l'étranger », M. Carter a franchi un nouveau pas dans sa politique de moralisation « tous azimuts » et créé un changement important dans les relations entre les deux principales puissances mondiales. Sans doute les dirigeants soviétiques, *s'ils en sont choqués*, devraient se souvenir qu'ils ont eux-mêmes depuis bien plus longtemps couvert d'attentions ces autres « dissidents » que sont les communistes américains, par exemple Mlle Angela Davis lorsqu'elle était en prison. Mais c'est la première fois qu'un président américain intervient aussi directement *dans ce que le* Kremlin considère comme sa chasse gardée.

La politique des « interventions discrètes », prônée par M. Kissinger et par un membre éminent de la nouvelle administration, le professeur Marshall Shulman, est ainsi délibérément rejetée, au moins en ce qui concerne l'Union soviétique.

Reste à savoir si ces dispositions pourront être *très* longtemps maintenues, et comment. Sans doute serait-il prématuré d'*accuser le président américain* de mener cette politique exclusivement en direction des puissances ennemies ou rivales. Ses déclarations à propos du Chili, par exemple, l'expulsion récente d'un haut fonctionnaire de Santiago soupçonné d'avoir participé à des tortures, et qui avait été invité officiellement à Washington, montrent qu'un *certain* souci de moralisation prévandra dans l'hémisphère occidental. Mais les prises de position publiques ont surtout, jusqu'à présent, concerné l'Est.

La rupture du tabou de la non-ingérence — principe qui permet au gouvernement français de justifier son refus de prendre position publiquement sur les cas précis de répression à l'Est comme à *l'Ouest — a, en tout cas*, quelque chose de salutaire. La communauté internationale se réclame *de ce principe*, mais aussi des principes humanitaires, qui sont pourtant violés par la plupart de ses membres. Ce divorce suscite des situations aberrantes : l'Ouganda est membre de la commissions des droits de l'homme de l'ONU et condamne à ce titre des pratiques nettement moins scandaleuses que celles dont le maréchal Amin Dada vient de donner un nouvel exemple. On aurait aimé que M. Carter, mais aussi d'autres gouvernements et, notamment, celui de la France, prennent plus nettement position à cet égard. Au contraire, Paris, Bonn et d'autres capitales sont dans les meilleurs termes avec le dictateur de Kampala.

De même, les présidents Giscard d'Estaing et Leone ont félicité l'empereur Bokassa Ier pour la mascarade qui est venue couronner sa dictature.

L'éternel problème des rapports entre l'éthique et la politique ne s'accommode ni de la réponse angélique *ni de la solution cynique*. Tout admettre au nom du dogme de la non-ingérence dans les affaires d'autrui est aussi fâcheux que distribuer en permanence de vertueuses remontrances. Le souci d'efficacité justifie la discrétion de certaines interventions, et l'on veut espérer, pour l'honneur de la France, qu'elle en pratique auprès de certains tyrans « alliés et amis ». Mais quand le scandale est public et éclatant, quand un chef d'État mégalomane et meurtrier torture et tue sans retenue, faut-il le traiter avec égards et considération ? Faut-il même entretenir à tout prix avec lui des relations, alors qu'une simple menace de *rupture pourrait* — le cas s'est présenté — l'amener à modifier son comportement ? Hitler aurait-il massacré les juifs s'il avait été mis plus tôt au ban des nations ?

(Samedi 19 février.)

Dans la lettre qu'il a fait parvenir à M. André Sakharov, le président Carter se déclare résolu à « faire respecter les droits de l'homme non seulement dans notre pays mais à l'étranger ». *Pour sa part, le vice-président Mondale devait rencontrer le 22 février, M. Boukovski. La Maison Blanche a fait savoir que ce dernier s'entretiendrait aussi avec le président. La prise de position de M. Carter ne peut qu'irriter les dirigeants soviétiques.*

Par ailleurs, M. Jimmy Carter a décidé d'arrêter immédiatement tous les paiements effectués par la C.I.A. à des chefs d'Etat étrangers, confirme-t-on de diverses sources à Washington. Le président a pris cette décision « quelques heures » après avoir été informé de l'existence de ces versements.

La plupart des personnalités mises en cause par des quotidiens américains, notamment le roi Hussein de Jordanie ; Mgr Makarios, président de Chypre; M. Carlos Andres Perez, président du Venezuela, et M. Brandt, président du S.P.D. ouest-allemand, ont démenti vigoureusement ces allégations.

Les révélations du 18 *février* dans le *Washington Post* à propos des millions de dollars touchés depuis son arrivée au pouvoir par le roi Hussein de Jordanie ne sont démenties ni par la Maison Blanche ni par le Département d'Etat. Des propos de M. Powell sont même apparus, dans ce contexte, comme un aveu voilé. Le porte-parole de M. Carter a, en effet, affirmé qu'il ne pouvait commenter des informations concernant des activités clandestines puisqu'elles cesseraient du même coup de l'être... Certains anciens dirigeants de la C.I.A. ont été plus explicites. M. Ray *Cline, qui fut directeur adjoint de* la Centrale, estime dans le New *York Times* qu'il est « *hypocrite ou naïf* » de condamner une aide financière à des chefs d'Etat « amis », qui, en échange, sont désireux de fournir des renseignements « *concernant notre sécurité aussi bien que la leur* ». Le quotidien new-yorkais révèle encore que les versements de la C.I.A. au roi Hussein ont commencé, en 1957, lorsque la Grande-Bretagne, après l'équipée de Suez, perdit une partie de son *influence en Jordanie. Le roi* Abdullah, père du roi Hussein, avait lui-même bénéficié des « largesses » britanniques depuis 1922, date de son arrivée au pouvoir, jusqu'à son assassinat en 1951. Son fils a simplement pris le relais.

Selon *Newsweek*, le roi Hussein aurait reçu 15 millions de dollars depuis 1975 ; la plus grande partie de cette somme aurait été utilisée pour s'assurer la loyauté de membres du gouvernement ou des chefs de tribu.

Le *Washington Post* et le *New York Times* ont fourni de nouveaux noms de chefs d'Etat qui auraient bénéficié des largesses de la C.I.A. Outre M. Willy Brandt, l'ancien chancelier ouest-allemand, et M. Jomo Kenyatta, président du Kenya déjà mis en cause, les deux grands journaux américains avancent les noms *de Mgr Makarios, président* de Chypre, du Dalaï Lama, ancien chef spirituel et temporel du Tibet, ainsi que de MM. Mobutu, président du Zaïre, et Edwardo Frei, ancien président du Chili. Parmi les personnalités décédées, le généralissime Tchiang Kaï-chek, les anciens présidents de Corée du Sud Syngman Rhee et du Vietnam du Sud Ngo Dinh *Diem sont également cités.*

Enfin, le quotidien new-yorkais publie une liste de personnalités qui n'auraient eu que temporairement des relations avec la C.I.A. Il s'agit notamment de M. Luis Echeverria, l'ancien *président mexicain (lorsqu'il était* ministre de l'intérieur), de M. Carlos Andres Perez, président du Venezuela (également à l'époque où il était ministre de l'intérieur), du général Phao Sriyanono (lorsqu'il était chef de la police thaïlandaise), et de M. Holden Roberto, dirigeant du F.N.L.A. angolais.

(Mardi 22 février.)

Les entretiens diplomatiques au Proche-Orient

• *La question de la représentation palestinienne demeure l'obstacle essentiel aux négociations de paix*
• *M. Louis de Guiringaud en visite au Caire*

M. Louis de Guiringaud a commencé lundi 21 *février*, au Caire, la dernière phase de sa mission au Proche-Orient. Il devait être reçu le 22 par le président Sadate. *Le 19 et le 20* le ministre des affaires étrangères s'était entretenu, à Damas et à Amman, avec le président Assad *et le roi* Hussein *de* Jordanie. D'autre part, M. Barre a accepté de se rendre en Syrie à une date qui n'a pas été précisée.

● A DAMAS, M. Cyrus Vance a déclaré, avant de quitter le 21 février la capitale syrienne pour regagner les Etats-Unis, que les dirigeants israéliens et arabes étaient d'accord pour la reprise en 1977 de la conférence de Genève, à condition que soit réglé au préalable l'épineux problème de la représentation palestinienne. Le président Assad, pour sa part, a *indiqué* au cours d'une conférence de presse que l'on pouvait envisager la reprise à Genève au cours du second trimestre *de cette année « ce qui signifie qu'il existe des* possibilités de dépasser les difficultés actuelles ».

● A KOWEIT, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a, pour sa part, estimé que les Palestiniens n'étaient pas « concernés par la tournée de M. Vance », ajoutant qu'il « n'attendait rien » de la conférence de Genève.

De notre envoyé spécial

Amman. — De la terrasse de son palais, à l'ouest d'Amman où il a reçu le 20 à déjeuner le ministre français des affaires étrangères, le souverain hachémite a *montré* à son invité Jéricho, en territoire occupé par Israël. De cet endroit, le regard survole la Cisjordanie et, par *temps clair*, on peut apercevoir les contours de Jérusalem. Le roi Hussein refuse de se bercer d'illusions. Il doute que l'année 1977 soit celle de la paix.

Au terme du voyage du ministre français au Proche-Orient, on peut dresser ainsi l'inventaire des questions en suspens :

1) La plus difficile à résoudre est celle de la représentation palestinienne aux négociations. Pour les Jordaniens comme pour les Syriens, il est indispensable que l'Organisation de libération de la Palestine soit conviée à s'asseoir à la table de la négociation. Cette invitation faite, les *Jordaniens accepteraient*, sans doute, que l'O.L.P. siège au sein d'une délégation arabe unique. Il est cependant douteux qu'une telle formule, même si elle marque de la bonne volonté soit acceptable par Israël. Elle touche au fond du problème : aux yeux des Etats arabes, inviter l'O.L.P., c'est reconnaître les droits des Palestiniens sur la Palestine, et admettre qu'ils puissent former une entité politique. C'est précisément ce qu'Israël refuse.

2) Si ce problème était réglé — mais il est loin de l'être, — il faudrait trouver un habillage de procédure pour élargir la conférence de Genève. Plusieurs idées sont discutées. L'une consiste à convoquer la conférence de Genève dans sa composition primitive, *c'est-à-dire sans* les Palestiniens, pour discuter de l'ordre du jour et d'une seconde convocation à laquelle les Palestiniens, sous une forme ou sous une autre, seraient invités.

Recevant les journalistes qui accompagnent M. de Guiringaud, M. Hassan Ibrahim, ministre d'Etat jordanien chargé des *affaires étrangères*, a *indiqué* qu'il s'agissait d'une idée soviétique que M. Waldheim aurait reprise à son compte.

Cependant, a-t-il dit, les Jordaniens (et probablement d'autres Etats arabes) *s'y* opposent. Ils *voudraient* que soit acquise d'avance l'idée que les Palestiniens participent à la seconde phase. Dans ce cas, ils accepteraient que la conférence de Genève soit convoquée sous sa forme primitive, pour une simple cérémonie de clôture.

3) Pour les Syriens et les Jordaniens, la base de tout règlement est l'évacuation de « *tous* » les territoires occupés, la reconnaissance « *complète* » des droits des Palestiniens, et des garanties internationales. Les Jordaniens sont plus explicites sur ce dernier point. Ils n'excluent ni des zones démilitarisées ni le stationnement de *forces internationales*, mais à condition que ce soit de part et d'autre de la frontière, et sur un pied d'égalité.

4) Ni les Syriens ni les Jordaniens ne précisent, parmi les bases nécessaires d'un règlement, les « *frontières sûres et reconnues* » mentionnées dans la résolution du Conseil de sécurité de 1967, fondement de toutes les tractations pour un règlement négocié. Mais alors que les seconds se contentent d'ignorer « *ces frontières* », les Syriens récusent cette *notion* dans la *mesure où* elle signifierait « *des frontières géographiquement défendables* ». Le président Assad s'en est expliqué le 19 devant les journalistes français : « *Des frontières de sécurité*, a-t-il dit, *ne sauraient signifier qu'Israël doit acquérir des territoires pour se défendre. (...) Le retrait d'Israël des territoires occupés constitue une donnée des frontières sûres. Les frontières seront sûres si la paix est juste et équitable pour tout le monde*, si *personne ne se sent humilié ni victime d'injustice, et, par conséquent, ne souhaite recourir à la guerre ; si, enfin, ces frontières sont garanties internationalement. Des frontières géographiquement sûres sont une illusion. Les derniers combats ont prouvé que les frontières de sécurité n'existent pas. Le Golan n'a pas empêché les forces syriennes d'approcher du Jourdain, et les forces égyptiennes ont franchi le canal de Suez. Avec des armes modernes, il n'y a plus aujourd'hui de frontières de sécurité.* »

5) Au stade actuel, le statut futur de la « *patrie palestinienne* » (terme vingt fois répété par M. de Guiringaud) est quelque peu hypothétique. Il constitue cependant le fond du problème. Le roi Hussein a sur ce point un esprit très ouvert. Bien entendu, il souhaite que la Cisjordanie *(qui, avant 1967, faisait partie de* la Jordanie) ait avec son pays des liens organiques, mais il imagine de nombreuses variantes possibles. *Dans* un second temps, et alors seulement, il n'exclut pas des liens particuliers entre son pays et la Syrie.

Avec le président Assad, M. de Guiringaud a longuement discuté du Liban. Après le président libanais, M. Sarkis, le chef de l'Etat syrien a persuadé le ministre français que le gouvernement de Damas n'avait d'autres visées que d'aider celui de Beyrouth.

MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

CROISSANCE ET CONTRAINTE

Comment va le tiers-monde ? Plutôt mal. Non seulement le fossé entre riches et pauvres continue de s'élargir, mais les tentatives de « décollage » de nombreux pays de l'hémisphère Sud s'accompagnent trop souvent de contraintes socio-économiques fortes, voire de répressions policières brutales.

Dans l'enquête collective dont nous commençons aujourd'hui la publication, André Fontaine, Marcel Niedergang, Eric Rouleau, Gérard Viratelle, Jacques Decornoy, Michel Boyer et Pierre Drouin chercheront à analyser les causes de cet état de choses, à travers les variétés et les constantes des expériences en cours dans les continents du sous-développement.

I. — D'abord le capital

par ANDRÉ FONTAINE

A Rome, du temps de Mussolini, de mauvais esprits prétendaient que Dieu avait créé trois vertus principales : l'honnêteté, l'intelligence et le fascisme. Malheureusement, comme l'homme est né imparfait, on ne les trouvait jamais réunies toutes les trois chez une même personne. Fasciste *et intelligent, on ne pouvait* être honnête. Fasciste et honnête, on ne pouvait être intelligent. Et si d'aventure on était tout à la fois intelligent et honnête, eh bien ! alors, on n'était pas fasciste.

Cette « *barzaletta* » vient à l'esprit lorsqu'on regarde aujourd'hui les pays dits, parfois par euphémisme, « en *voie de développement* ». Les P.V.D., dont parlent interminablement des « experts » qui ont eu parfois plus de chance avec leur développement personnel qu'avec celui de leurs clients. Ces nations aspirent toutes à la croissance, à la justice sociale et à la liberté. *Mais on en est toujours* à se demander, plus de vingt ans après Bandoung, si de telles aspirations sont conciliables.

Dans les rares cas, en effet, où la croissance a essayé de faire bon ménage avec *la liberté politique*, comme en Inde, la justice sociale en a fait les frais. Lorsqu'on a prétendu mener de pair la croissance et la justice sociale, comme en Chine, la liberté a été mise entre parenthèses. Et les exemples, malheureusement, abondent, de la Birmanie au Paraguay en passant par l'Ethiopie, où *il n'y a eu, en fin de compte*, malgré tous les beaux discours, ni croissance véritable, ni justice, ni liberté. Enfin, il faut bien constater que les progrès économiques, parfois spectaculaires, réalisés par certains pays du tiers-monde, comme l'Iran, l'Arabie Saoudite, le Brésil, la Corée du Sud, le Zaïre, dont les noms sont, à tort ou à raison, associés à l'idée de « boom », *n'ont pour ainsi dire* jamais conduit ne serait-ce qu'à un début de relâchement des contraintes, à une amorce de redistribution du revenu national au profit des plus défavorisés. Comment l'expliquer ? C'est l'objet de cette enquête.

A moins de nier l'évidence, les esprits les plus disposés à miser sur la capacité de l'homme de s'arracher à la loi de la jungle doivent admettre qu'on ne peut tout avoir à la fois, manger la vache et boire son lait. *La croissance, pour les nations* comme pour les entreprises, suppose l'accumulation d'un capital, autrement dit le détournement au profit des investissements d'une partie importante du revenu

(Lire la suite page 7.)

Le Liban entre le soulagement et l'amertume

Tandis que les Palestiniens du *Liban* sont soumis à une nouvelle et stricte réglementation, la Force arabe de dissuasion a fait savoir qu'elle était « décidée à mettre un terme à tous les actes de provocation et de sabotage ».

Au Sud-Liban, de violents combats ont encore opposé phalangistes et Palestiniens. Dans cette même région, les troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion — soit cinq cents hommes et dix chars — stationnées au *sud-est de Nabatieh ont été, selon des sources* israéliennes, regroupées avant leur « redéploiement » sur de nouvelles positions, à 7 kilomètres au nord-est de la ville. Le premier ministre israélien, M. Rabin, a assuré que ce redéploiement « avait été obtenu grâce à l'attitude ferme d'Israël ». Par ailleurs, de nouveaux villages frontaliers du Sud-Liban sont tombés aux mains des forces de droite libanaises, appuyées par l'artillerie israélienne.

***Dans* une enquête dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial au Liban *décrit les réactions* de la population devant la *présence des* troupes syriennes, et les *efforts* du président Sarkis pour restaurer l'autorité de l'Etat.**

I. — Chacun son Dieu, chacun chez soi...

De notre envoyé spécial
DOMINIQUE POUCHIN

Beyrouth. — Notre chauffeur *s'arrête doucement et se retourne*, l'air navré. D'un geste vif, il a tout dit. Le doigt tendu comme une lame au travers de la gorge, il s'excuse en *souriant tristement* : « *Je suis mahométan.* » Il n'ira pas plus loin. Aujourd'hui encore, il ne passera pas de l'« autre côté », même si, tout à l'heure, il s'était bien juré d'oser. Non, autant renoncer aux 25 livres (50 francs) promises pour une course qui, autrefois, valait à peine 5 livres. Il a peur. Pourtant pas un coup de feu dans le quartier depuis plus de deux mois. Les canons se sont tus, les francs-tireurs ont disparu, le front n'existe plus. Reste la « frontière » : une rue au milieu des ruines, un *no man's land* irréel d'immeubles éventrés et de façades grêlées par la mitraille, une plaie ouverte sur une lèpre que la pluie d'hiver rend chaque jour plus purulente. La paix, trop neuve, n'a encore rien cicatrisé. *Trop précaire, elle est* aussi à la merci de ceux qui croient pouvoir miser sur une nouvelle flambée de haine et de violences. Les *100 kilos de dynamite qui explosèrent*, le 3 janvier, dans la montée d'Accaoui, au cœur du Beyrouth chrétien, montrent assez *qu'ils n'ont pas désarmé. Ils ont* atteint leur but, : aux trente-cinq victimes de l'attentat ont répondu plus de cent exécutions sommaires de musulmans que le calme retrouvé avait laissé venir — ou revenir — en toute quiétude dans le « camp des autres ».

C'en était fini de la timide ébauche de normalisation : la frontière s'est *refermée* sans que nul ait besoin d'y planter de barrières. L'architecte maronite réfugié à Jounieh n'ira pas, comme il l'avait prévu, à Ras-Beyrouth, où ses chantiers l'attendent. Le fonctionnaire chiite décommandera au dernier moment le déjeuner offert pas sa sœur mariée à un grec orthodoxe d'Achrafieh. Dos à dos, les taxis attendront, de chaque côté de la rue de Damas, que les clients traversent l'ancien front à pied. Et les rares autobus ayant *échappé aux barricades*, mis prioritairement en service sur les lignes qui desservent les deux secteurs, rouleront à moitié vides... *pour l'exemple*.

Ainsi s'impose quotidiennement l'image d'une capitale qui semble à jamais déchirée. Fruit inévitable des *lendemains* de guerre et de massacres, diront ceux qui, parce qu'ils la franchissent souvent, savent mieux que personne *que cette frontière est* d'abord et surtout un fossé creusé par la peur. Mais ils sont peu nombreux et tous ne le font pas sans risque.

Il y a peu, le directeur de l'aéroport *international de Beyrouth*, un chrétien, a compris ce qu'il pouvait en coûter d'aller travailler « *chez les musulmans* » (1) : dédaignant les menaces anonymes il avait — sur les conseils de M. Pierre Gemayel, chef du parti phalangiste — continué de se rendre chaque matin à Khaldé... Jusqu'au jour où sa voiture explosa devant son domicile.

Mais plus que ce terrorisme — encore très limité, — c'est la vie quotidienne elle-même qui rend immédiatement sensible ce qu'on *qualifie déjà, çà et là, de « partition de fait »* : il n'est pas de jour, en effet, qu'une banque, une *société*, un cabinet important n'annonce l'*ouverture d'un nouveau* bureau dans le secteur où ses services n'étaient pas implantés. L'administration qui, voilà *quelques semaines, exhortait par* voie de presse ses fonctionnaires à rejoindre leur poste, que ce soit à l'Est ou à l'Ouest, semble avoir renoncé : elle crée maintenant, de chaque côté, des annexes où public et employés ne craindront pas de se rendre. L'université aussi a pris le pli, ce qui au moins facilitera la tâche de certains leaders chrétiens décidés, disent-ils « *à unifier le mouvement étudiant et à en exclure les éléments subversifs.* »

(Lire la suite page 2.)

Le Liban entre le soulagement et l'amertume

(Suite de la première page)

Partition, bien sûr, reste un mot tabou : la gauche frémit dès qu'on en parle et la droite se rebiffe contre quiconque lui prête d'aussi mauvaises intentions. Trente mille soldats syriens, plantés au coin des rues, sur les places et sur les routes, ont tôt fait de rappeler à tous qu'ils sont venus *« en frères »* pour *« sauver l'unité du Liban arabe »*. Mais si on quitte un instant le cercle étroit des chefs de clan ou des professionnels de la politique, on entend, tenu crûment, dans les salons — grands et petits — d'Achrafieh le discours que certains leaders enragent de ne pouvoir tenir aussi clairement. Un discours qui n'est en fait qu'une formule : *« Chacun son Dieu, chacun chez soi. »*

Le temps, certes, apaisera les haines, effacera peu à peu les souvenirs les plus cruels. Mais ne risque-t-il pas aussi de créer de nouvelles habitudes ? Chacun chez soi, avec ses banques et ses bureaux, ses commerçants chassés d'un centre ville dévasté, ses écoles et ses étudiants... L'inévitable « provisoire » des lendemains de guerre pourrait bien, ici plus qu'ailleurs, devenir un « provisoire qui dure », d'autant que la situation qu'il crée comble les vœux de ceux pour qui il représente déjà... un début de solution.

Partition de fait ? C'est vrai, mais qu'importe aujourd'hui, pensent la plupart des Beyroutins, puisqu'elle assure au moins la paix : il sera assez tôt demain pour se préoccuper d'abattre des frontières inutiles ou nuisibles... S'il est, en effet, un sentiment commun à tous les Libanais, c'est bien la lassitude. Lassitude des combats, des privations, des jours sans eau et des nuits sans lumière. Lassitude du bruit. A l'Est comme à l'Ouest. C'est un peu comme si l'on n'avait pas fini de goûter de nouveau le plaisir simple de marcher dans la rue sans longer les murs ou de dormir une nuit entière. C'est le temps du répit où l'essentiel est de s'entendre respirer.

Que la paix soit syrienne, arabe, ou libanaise, n'a plus, dès lors, pour l'énorme majorité d'une population traumatisée et fatiguée, tellement d'importance. C'est la paix, seulement la paix : plus de bombes, plus de roquettes ni de présent, ne pas se rendre trop oppressante. La répression est rackets, plus de pillages, plus d'enlèvements. L'ordre règne. Comment expliquer autrement qu'on supporte, pour l'instant sans trop d'animosité, la présence massive des contingents syriens et celle, plus que discrète, des unités saoudiennes et soudanaises ? Nombre de combattants, dans les deux camps, peuvent stigmatiser l'occupation et dénoncer le mandat syrien : on les écoute, on les comprend mais on se garde de les suivre. *« La population était fatiguée*, admet M. Georges Haoui, secrétaire du P.C. libanais. *Elle voulait l'ordre à n'importe quel prix, l'ordre avant même la liberté. »*

(1) L'aéroport de Beyrouth-Khaldé, au sud de la capitale, dans le secteur tenu pendant les combats par les forces palestino-progressistes.

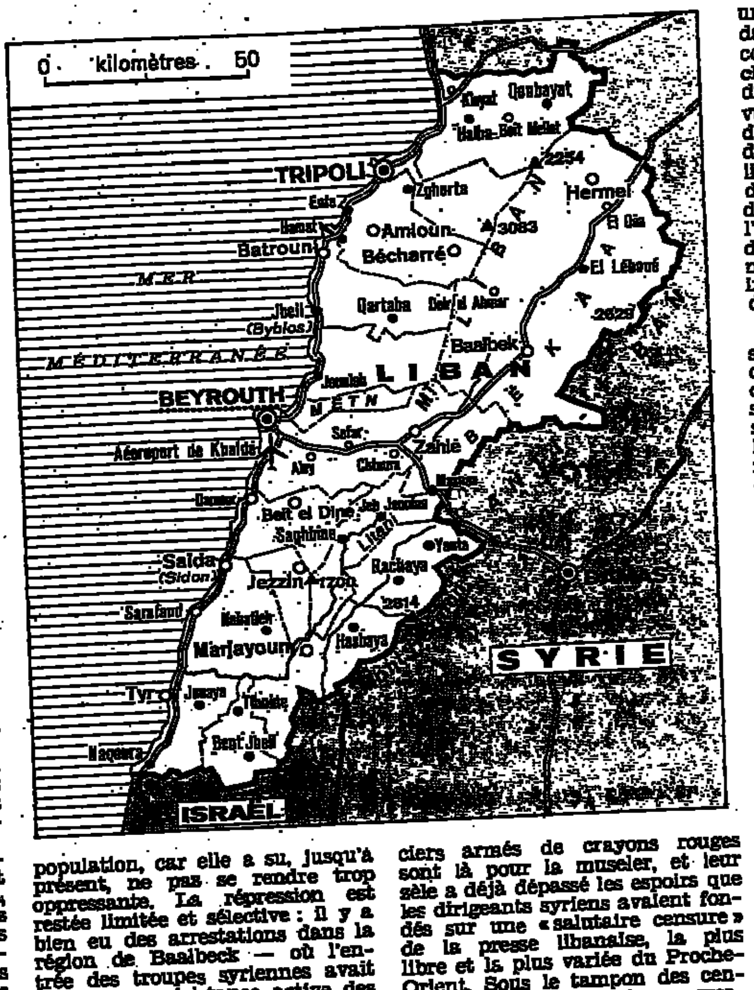
L'ordre est syrien

L'ordre est venu. Il est syrien et ne fait rien pour s'en cacher. Ni casque blanc ni casque vert, pas de béret, pas un insigne pour établir un distinguo subtil entre un « *soldat syrien* », et un « *soldat syrien de la force arabe de dissuasion* » : au diable l'hypocrisie et les doubles casquettes, on arbore même les portraits du président Assad sur ses chars. Barrage, patrouilles, sentinelles, les soldats de Damas sont partout : ils vous arrêtent dix fois entre Beyrouth et Saïda, autant si vous allez à Tripoli ou à Baalbeck, et dans la capitale à chaque carrefour important.

Plus ou moins débraillés, l'uniforme parfois composite, souvent mal rasés. Ils sont aimables, conformément aux ordres. Mais ceux qui parlent, oubliant les consignes, ne tardent pas à maugréer contre leur solde, 100 livres (200 francs), soit cinq ou six fois moins que celle de leurs collègues soudanais et saoudiens.

Tel est l'occupant, apparemment nullement gêné de se trouver là : *« Nous sommes venus défendre le Liban arabe et la résistance palestinienne contre des éléments qui complotaient pour la dévoyer »*, débite d'un ton égal un bidasse, visiblement ravi d'être affecté sur un barrage en bord de mer, à deux pas de l'immeuble de bon standing réquisitionné pour la troupe : cela permet de travailler en pantoufles !

Si le Liban est sous tutelle, il n'est pas — pas encore ? — sous la botte. L'occupation ostensible du pays n'est pas ressentie comme telle par la majeure partie de la



population, car elle a su, jusqu'à présent, ne pas se rendre trop oppressante. La répression est restée limitée et sélective : il y a bien eu des arrestations dans la région de Baalbeck — où l'entrée des troupes syriennes avait suscité une résistance active des forces progressistes, et au moins un affrontement armé contre des militants du Baas pro-irakien, pourchassés dans un faubourg de Tripoli. Mais, au total, après un moment d'incertitude marqué par des provocations auxquelles des hommes de la Saïka (organisation palestinienne d'obédience syrienne) étaient souvent mêlés, la situation s'est stabilisée sans autre dommage grave pour une gauche, de toute façon défaite et réduite au silence.

Aurait-elle de nouveau quelques velléités de parler trop fort qu'elle se verrait promptement ramenée à une discrétion qui confine au mutisme. Une vingtaine de policiers armés de crayons rouges sont là pour la museler, et leur zèle a déjà dépassé les espoirs que les dirigeants syriens avaient fondés sur une « salutaire censure » de la presse libanaise, la plus libre et la plus variée du Proche-Orient. Sous le tampon des censeurs, il n'y a plus ni « progressistes » ni « conservateurs », mais si MM. Chamoun et Gemayel ont droit chaque jour, ou presque, aux honneurs de la « une » et de la photo, M. Kamal Joumblatt n'aura eu pour lui, en un mois, qu'un encadré bien placé annonçant — un peu hâtivement — qu'il prenait sa retraite pour mieux se consacrer à ses méditations !

Trois jours durant, les Libanais qui n'écoutent pas la radio auront ignoré que les rues du Caire et d'Assouan s'étaient embrasées. L'Egypte était rayée de la carte. Il n'y a pas eu non plus d'affaire Abou Daoud. A la limite, il n'y a jamais eu de guerre au Liban : un correspondant étranger rendant compte des travaux de la commission d'experts français chargés d'étudier la reconstitution du centre de Beyrouth s'est ainsi vu interdire trois paragraphes décrivant... les souks avant leur destruction. *Al Nahar*, quotidien libéral, n'a pu publier la photo d'un vieillard lisant le journal devant la façade ravinée de l'Holiday-Inn. *Al Nida*, organe du P.C., a dû renoncer à une nouvelle brève de trois lignes qui indiquait la production annuelle de gaz en Union soviétique.

Les dirigeants libanais ont-ils senti que leurs censeurs avaient le crayon un peu lourd ? De délicates pressions diplomatiques ont, semble-t-il, suffi pour que le système fût assoupli à l'égard de la presse étrangère. Mais, le jour même où *le Monde* faisait état de cette libéralisation, les inspecteurs de la sûreté, troquant leur crayon pour des ciseaux, découpaient minutieusement dans ses colonnes un encadré qui évoquait la scolarisation d'enfants du Sud-Liban en Israël.

Principale atteinte aux libertés commandée par les Syriens, la censure de la presse renforce l'amertume et la désillusion que ressentent aujourd'hui les combattants du camp palestino-progressiste. Affaiblis et isolés, mal remis de la « trahison » syrienne, conscients que les masses qui les entourent aspirent d'abord à la sécurité, ces militants mesurent leur impuissance et céderaient facilement au défaitisme et au découragement, n'était l'espoir — certains disent la certitude — que le ciel s'éclaircira de ce côté lorsque l'orage grondera entre Damas et *« ceux d'en face »*.

Vaine illusion ? Assurément, si l'on s'en tient aux propos officiels des chefs de la droite chrétienne qui ne sont jamais en peine pour honorer *« la grande clairvoyance des frères syriens »* et remercier le président Assad de sa *« généreuse sollicitude »*. Mais chacun sait déjà que l'idylle ne va pas sans accrocs. Les incidents survenus après l'entrée massive des soldats de la force arabe de dissuasion dans les rues d'Achrafieh, le dimanche 23 janvier, en offrent bien la preuve : ce jour-là, dirigeants et penseurs du camp conservateur étaient tous réunis en séminaire dans un couvent de la montagne. Coïncidence ? Alors qu'on dessinait à l'abri du huis clos les contours d'un « Liban nouveau » avec forces discours sur la *« diversité de ses cultures »* et les mérites d'une *« urgente décentralisation »*, six cents à huit cents soldats syriens prenaient position au cœur de la forteresse chrétienne.

Emotion dans la rue, étonnement au couvent d'où l'on dépêche deux émissaires — MM. Béchir Gemayel et Dany Chamoun — chargés d'aller quérir quelques explications auprès du président de la République. M. Elias Sarkis n'en donnera pas, se contentant de renvoyer ses interlocuteurs au commandant en chef de la force de dissuasion... absent de Beyrouth. Le soir même, les deux hommes lancent dans le quartier un mot d'ordre « impératif » de grève.

De fait, le lendemain, banques et boutiques laissent leurs rideaux baissés. *« On est ici chez nous*, explique alors M. Béchir Gemayel, *on ne va tout de même pas nous traiter comme des Palestiniens... »* Mais son père, M. Pierre Gemayel, fera lui-même très vite rouvrir les magasins. Divergences, luttes de tendances entre « militaires » (M. Béchir Gemayel dirige les milices du camp chrétien conservateur) et « politiques », ou simple distribution des rôles ? Peut-être un peu tout à la fois.

Non contents de s'être installés, les soldats syriens ornaient deux jours plus tard le plus important de leurs barrages au centre d'Achrafieh d'une effigie de leur président avec cette simple légende : *« Le Liban restera arabe. »* Dans son bureau, le chef du parti phalangiste ne cherchait plus à cacher son irritation : *« C'est une provocation*, nous dit-il, *une manœuvre de pêcheurs en eaux troubles. Assad est un ami : cette photo nous aurions pu la mettre nous-mêmes. Mais cette légende ! Il faut comprendre que pour les gens d'ici, même s'ils ont tort, un Liban arabe, c'est un Liban musulman. Alors, qui cherche l'incident ? »* L'effigie n'a toujours pas été enlevée et la légende n'a pas été effacée. Mais, à côté, on a posé un portrait du président Sarkis. Curieuse compensation, pensaient alors de jeunes miliciens en colère. Ils ignoraient, comme tout le monde, que le chef de l'Etat libanais lui-même avait donné l'ordre aux hommes de la force de dissuasion d'occuper leur quartier...

(Mardi 15 février.)

II. — Rapiécer l'État

Beyrouth. — *« Il n'est guère facile d'être Pétain quand il faudrait être de Gaulle. Elias Sarkis est aujourd'hui Pétain, par la force des choses. Quant à être de Gaulle, cela, hélas ! ne dépend pas que de lui... »* Venant d'adversaires, la formule serait insultante. Dans la bouche d'un proche conseiller du président, elle prend un tout autre sens. M. Sarkis ne se leurre pas. Discret plus que timide, réservé plus qu'effacé, prudent par tempérament, le chef de l'Etat est un réaliste : il a pris, le premier, la mesure exacte des pouvoirs dont il dispose. Il a les coudées franches dans une porte étroite.

Nul n'ignore qu'il est l'homme des Syriens : ni ceux des députés qui ont vu, aux premiers jours de mai dernier, leur compte en banque s'arrondir grâce à la générosité de Damas ; ni d'autres qui se souviennent encore de l'empressement qu'on mit à les traîner vers une séance qui restera gravée dans l'histoire agitée du Parlement libanais. *« Elu à coups de dollars et de baïonnettes syriennes »*, entend-on insinuer dans certains beaux salons de Beyrouth où l'on ne prise guère qu'un « homme sans nom » vienne perturber le « management » de l'Etat par les grandes familles.

Reste à savoir si cet homme des Syriens est condamné à demeurer leur otage. La réponse appartient moins au principal intéressé qu'à ceux qui l'ont installé. *« Les gens de Damas ne nous ont présenté aucun devis estimatif avant d'intervenir*, explique encore notre conseiller. *Ils apportent les factures, l'une après l'autre, sans nous donner la moindre idée de ce que sera le montant final. »* Que veulent-ils donc maintenant ? Poser la question à Beyrouth aujourd'hui, c'est aller au-devant de réponses brutales ou naïves, toujours insuffisantes, que les dirigeants de Damas — si tant est qu'ils aient eux-mêmes clairement défini leurs objectifs — se gardent encore de dévoiler.

Le général Assad a déjà, sur l'essentiel, obtenu ce qu'il cherchait : l'alliance scellée, non sans risque, avec la droite chrétienne, puis l'entrée massive des troupes syriennes, ont étouffé la menace qu'une victoire de la gauche alliée aux Palestiniens devait constituer pour la plupart des régimes de la région. Les Palestiniens, affaiblis et étroitement contrôlés, n'ont plus les moyens de faire obstacle à cette « paix américaine » que la Syrie revigorée est prête dorénavant à jouer avec les « frères arabes ».

« Assad, disent certains, *a envoyé ses hommes sans billet de retour. Ils sont chez nous et entendent y rester le temps d'asseoir une hégémonie durable sur le pays. »* De M. Georges Haoui, secrétaire général du P.C. libanais — *« Les Syriens veulent exercer une domination directe et totale »* — à M. Béchir Gemayel, chef des milices de droite — *« Les Syriens n'ont jamais reconnu clairement l'intégrité territoriale du Liban »*, — il ne manque pas de gens pour déceler, sous l'apparente bienveillance affichée par Damas, de sombres visées expansionnistes. Ne parle-t-on pas d'un projet associant le Liban à une vaste confédération syro-jordano-palestinienne ? Les dénégations du président Assad n'y font rien : le spectre de la « Grande Syrie » continue de hanter nombre d'esprits à Beyrouth.

Que les dirigeants syriens ambitionnent d'imposer sur le Levant une hégémonie leur permettant de traiter d'égal à égal avec Le Caire et Ryad ne fait guère de doute. Que cette prétention ait compté dans la décision d'intervenir au Liban est aussi évident. Mais le succès de cette intervention implique-t-il vraiment une domination directe et contraignante sur Beyrouth? C'est moins sûr. Le président Assad sait que, à agir ainsi, il risquerait non seulement d'indisposer dangereusement Israël, mais encore de réveiller un nationalisme libanais sourcilleux. La gauche étant matée et les Palestiniens rentrés dans le rang, la politique syrienne, à la fois prudente et ferme, vise plutôt maintenant ceux qui, à droite, voudraient profiter de ce qu'ils croient être « leur » victoire pour dicter leur volonté et imposer leur solution : une partition plus ou moins camouflée du pays.

Farouchement opposés, de tous temps, à ce qui ferait naître un « sionisme chrétien », les Syriens n'ont d'autre moyen de l'éviter que de bâtir un Liban un Etat fort et centralisé. On comprend mieux, dès lors, le choix des hommes auxquels ils ont confié cette lourde tâche. M. Elias Sarkis et la plupart de ceux qu'il a appelés au gouvernement ne sont pas seulement, comme on a pu le dire, de bons technocrates, compétents et dévoués. Ils sont aussi les héritiers d'un homme et d'un courant politique qui ont, en dépit de leur échec, marqué la vie du pays.

Le général Fouad Chehab était parvenu au pouvoir après la guerre civile de 1958. Se situant « au-dessus de la mêlée », il avait tenté d'instaurer un Etat dont l'autorité aurait échappé au féodalisme archaïque des grandes familles. Mais l'audace réformiste n'a pas suffi à masquer les aspects les plus sombres du nouveau régime : l'encombrante bureaucratie et l'appareil policier sur lesquels il s'était appuyé. Les féodaux en vinrent à bout.

Une révolution inachevée

Est-il donc si surprenant qu'une vingtaine d'années plus tard, au lendemain d'une guerre civile autrement plus grave et plus meurtrière, on retrouve les héritiers du général ? *« Le chéhabisme n'est pas allé aussi loin qu'il le fallait*, expliqu.. M. Karim Pakradouni, le dirigeant phalangiste le plus favorable aux thèses syriennes. *Il a pu faire de l'Etat l'agent le plus fort, mais non la source exclusive de l'autorité. Ce ne fut pas une révolution manquée, mais inachevée. L'histoire voudra peut-être qu'elle soit aujourd'hui et demain achevée par le plus chéhabiste des Libanais : Elias Sarkis. »*

Le pari n'est pas sans risque dans un pays où tout s'est décomposé, où les piliers de l'ordre — police, armée... — se sont effondrés et qu'une *« partition de fait »* rend bicéphale.

Présentés çà et là comme un *« brain-trust »* d'intérimaires qualifiés, chargés d'expédier les affaires courantes en attendant le règlement du conflit, M. Sarkis et son équipe se gardent bien d'exiger que leur soit reconnue une autre autorité. Ils pratiquent, nous confiait un ministre en souriant, *« la politique du camouflage ou le camouflage d'une politique »* : pas de discours inutiles sur la nécessaire centralisation de l'Etat, mais de constantes références à *« l'unité libanaise »* et surtout une évidente volonté de donner à tous l'image du sérieux et de l'efficacité.

« L'œuvre de reconstruction ne préjuge pas de l'avenir, estime M. Camille Chamoun, chef du parti national libéral (conservateur chrétien), *car elle est nécessaire, quelle que soit la formule que nous adopterons pour le Liban nouveau. Faire repartir les affaires, remettre l'industrie sur pied, promulguer une loi sur la presse... Tout cela ne nous engage pas politiquement. Rien de ce que ce gouvernement peut faire n'engage indéfiniment l'avenir. »* Ni le président ni ses ministres ne lui répondront. Leur objectif, transparent, n'est pas moins de lui donner tort — par les faits. Eloquente en ce sens est l'unique directive donnée à la mission française venue étudier la reconstruction du centre de Beyrouth : faire renaître ce qui était le trait d'union, le point de rencontre de tous les Beyrouthins ; créer le symbole d'une civilisation, d'une culture libanaises...

Les mesures prises et les organismes mis en place pour amorcer la relance économique ne sont pas moins symboliques de cette même volonté d'engager la responsabilité de l'Etat et de restaurer son autorité. Le succès final suppose que le gouvernement récupère les *« parcelles de pouvoir »* que la décomposition progressive de l'appareil central, au cours de deux années de guerre, a léguées aux belligérants. C'est là que se dressent les plus rudes obstacles, car il faudra descendre dans l'arène et se heurter à des intérêts contradictoires.

A gauche, il n'y a guère de *« parcelles de pouvoir »* à récupérer. Jamais, tout au long du conflit, les dirigeants du camp islamo-palestinien ne se sont véritablement préoccupés d'encadrer la population et de lui fournir les services essentiels que l'Etat n'assumait plus. Il ne s'agissait pas, expliquent-ils, de carence ou d'incapacité, mais bien d'un choix délibéré : en créant une administration dans son secteur, le Mouvement national serait entré dans la logique infernale de ses adversaires. Se substituer à l'Etat défaillant, c'était entériner la partition du pays qui reste, pour la gauche, la menace la plus sérieuse. D'où les contacts multiples et discrets, les démarches officieuses qui témoignent d'un soutien presque inconditionnel à un président dont les progressistes avaient pourtant âprement contesté l'élection. *« Nous devons faire confiance à Sarkis*, assure M. Kamal Joumblatt, *il est le seul représentant de l'unité libanaise. »*

« Au prix fort »

Les communistes vont plus loin : *« Nous sommes prêts*, dit M. Georges Haoui, *à payer au prix fort la sauvegarde d'un Liban uni, même si cela doit passer par un Elias Sarkis avec une politique axée plus à droite. »* Tant d'insistance s'explique : muselée, surveillée de près, la gauche est isolée de ses alliés palestiniens qui ont dû céder aux injonctions de régimes arabes mal disposés à l'égard de toute connivence avec les « rouges », même si ceux-ci, à la vérité, sont plutôt roses. Affaibli, le camp progressiste fait le dos rond. Soutenir M. Sarkis, c'est jouer le dernier atout contre la partition et aviver les contradictions qui apparaissent *« en face »*.

A l'évidence, l'homogénéité du front conservateur, presque sans faille durant la guerre, résiste moins bien à l'épreuve de la paix. Il est encore difficile de distinguer les clivages qui s'opèrent et d'estimer le rapport des forces : trente mille Syriens armés incitent chacun à mesurer ses propos, en public tout au moins. On discute donc à huis clos, comme pour ce séminaire organisé, le 23 janvier, par les leaders de la droite chrétienne afin de *« dégager une position commune sur les grandes lignes du Liban nouveau »*. Ses principales conclusions ont été tenues secrètes, *« tout simplement*, affirme l'un des participants, *parce qu'il y a pas eu d'accord réel »*.

Les partisans d'une partition intégrale sont, semble-t-il, peu nombreux et se regroupent essentiellement autour des moines maronites. Mais les oppositions n'en sont pas moins importantes entre les adeptes d'un Etat fort accompagné d'une décentralisation purement administrative et les défenseurs d'un régionalisme aussi poussé que possible. Les premiers se retrouvent derrière certains dirigeants politiques phalangistes, les seconds sont d'abord chamounistes mais représentent aussi une large fraction des kataëb, surtout parmi les miliciens. Bien qu'aucune position commune ne se soit véritablement dégagée, la pression des « régionalistes » semble encore très forte. Ces partisans d'une partition à demi camouflée entendent, en fait, profiter des « acquis de la guerre ». S'appuyant sur le sentiment de frustration que l'occupation syrienne a suscité chez nombre de combattants, ils veulent accélérer les « réformes » et rendre impossible le retour à un Liban trop centralisé. *« Nous ne pouvons attendre que la situation se décante*, explique M. Bechir Gemayel. *Plus nous tardons et plus le changement sera difficile. »*

C'est bien ce qu'a compris le président Sarkis, dont le jeu consiste justement à différer les options essentielles pour mieux grignoter le terrain qui lui échappe en récupérant ces *« parcelles de pouvoir »* sur lesquelles la droite chrétienne a tenté de fonder un véritable « mini-Etat ». Pour cela, il dispose d'une « armée prêtée » qui, en s'installant progressivement dans l'ensemble du secteur chrétien, réduit peu à peu le pouvoir de ses milices et restitue à l'Etat l'autorité qu'il avait perdue. Au bout du compte, les Syriens et « leur homme » ne cherchent-ils pas à isoler une droite dans la droite — composante jugée la plus faible — pour justifier ainsi leur pouvoir d'arbitrage ? Le calcul, subtil, n'est pas sans risque, car les « marginaux » libanais pourraient, eux, compter sur un allié puissant, pas si lointain. Qui donc, au Levant, verrait d'un bon œil « la libération nationale » d'un foyer chrétien, sinon... Israël ?

DOMINIQUE POUCHIN.

(Mercredi 16 février.)

Prochain article :

DROLE DE GUERRE AU SUD

PROCHE-ORIENT

Grandes manœuvres électorales en Israël

De notre correspondant

Jérusalem. — « *Bien joué* », ont dit certains devant la panique qui au début de janvier, s'est emparée des partis politiques, qui n'étaient pas prêts à se lancer sept mois plus tôt que prévu, dans la campagne en vue des élections fixées au 17 mai. M. Rabin et son parti l'étaient-ils davantage ? Cela n'est pas évident.

Le parti travailliste a des problèmes à la mesure de son importance nationale et historique. Il tient les rênes du pouvoir depuis la création de l'État, en 1948, après avoir pendant de nombreuses années dirigé le mouvement sioniste. Cela fait près de cinquante ans que, sous des dénominations diverses, le parti travailliste exerce une influence prépondérante.

Il contrôle la centrale syndicale Histadrouth, ce qui lui confère un grand pouvoir dans *le domaine économique*. Le nombre énorme de ses adhérents en a fait depuis *longtemps un mouvement* plus qu'un parti. Son idéologie s'est d'ailleurs estompée, et de nombreux *militants* ne savent même pas qui sont Borokhov, Katznelson, Gordon et autres prophètes du sionisme socialiste. Ce mouvement est traversé par presque tous les courants socio-politiques, et n'est pas à l'abri des conflits de personnes. Des oligarchies y ont imposé *leur volonté*, provoquant des sursauts de révolte. Des groupes de militants constitués en *factions ont fait scission*, puis ont regagné le bercail. Entre les oligarchies et les fractions, les militants de base estiment, à *juste* titre, qu'ils ont peu l'occasion de s'exprimer.

C'est pourquoi la démocratisation est revendiquée de toutes parts. C'est un véritable cri de guerre contre le pouvoir des comités, qui désignent les candi*dats du parti à toutes* les fonctions, dans toutes les instances : au gouvernement, au Parlement, dans l'administration, à la Histadrouth, dans les municipalités, à l'Agence juive (l'exécutif de l'organisation sioniste mondiale), etc.

M. Pérès, qui dispute à M. Rabin la charge de premier ministre, a pris la tête du courant qui *réclame « la démocratisation ». Il* a exigé, dès qu'il a annoncé son intention de demander l'investiture de son parti, que celle-ci soit donnée par le Congrès et non par le comité central.

L'influence de l'appareil du parti et de ses « boss » est moins grande sur les trois mille congressistes que sur les six cents membres du comité central, qui a, jusqu'à présent, *choisi* par le biais d'une commission *ad hoc* ceux qui étaient dignes d'occuper une fonction dans le pays.

M. Rabin face à M. Pérès

M. Rabin, homme de l'appareil, porté au pouvoir en 1974 par l'ancien ministre des finances décédé, M. Sapir, et soutenu aujourd'hui par Mme Meir, l'influent ministre des finances, M. Yehoshoua Rabinovitch, et le groupe appelé le « Mapaï historique », voulait d'abord laisser au *comité central le soin de choisir* le candidat, mais il vient de se ranger à l'avis de son concurrent, qui *souhaite l'affronter devant* le Congrès.

C'est le 23 février que les travaillistes désigneront — pour la première fois de leur histoire dans une instance aussi large — leur chef, et en même temps celui qui a le plus de chances de constituer le *futur gouvernement*.

Il est difficile de définir ce qui distingue M. Rabin de M. Pérès *sur les grands problèmes* nationaux. On a un peu simplifié en classant le premier dans le camp des « colombes », et le second dans celui des « faucons ». Mme Golda Meir s'est prononcée pour M. Rabin, alors que M. Abba Eban, « colombe » s'il en est, est favorable à M. Pérès. Le président Sadate lui-même *vient d'affirmer* qu'il lui était difficile de comprendre l'actuel chef du gouvernement israélien, et qu'il regrettait Mme Meir.

A *tous les niveaux du parti*, il y a un tel chassé-croisé entre les clans qu'il n'est plus possible de *savoir qui porte le flambeau des* « faucons », et qui celui des « colombes ». Le président de la commission des affaires étrangères et de la défense de la Knesset, M. Itzhak Navon, qui s'est déclaré favorable à une reconnaissance de l'O.L.P. si celle-ci reconnaissait Israël, se rallie à la bannière du ministre de la défense, tandis que la fraction Ahdout Haavoda, dont l'un des leaders est M. Israël Galili, ministre sans portefeuille, qui est *favorable* à l'implantation dans les territoires occupés, et récuse l'O.L.P., apporte son appui au premier *ministre*.

L'affrontement au sein du parti travailliste est finalement bien moins axé sur *une question de* principe ou de doctrine que sur un besoin profond, partagé par tout le pays, de renouveau et de *changement*. Ce sont les mœurs politiques, et surtout les procédés qui, depuis la création de l'État, font et défont les carrières de ceux qui gouvernent, qui sont mis en question. Cela peut surprendre mais M. Pérès, dont la carrière a commencé à l'ombre de David Ben Gourion, et qui a été le brillant second de M. Moshe Dayan est *aujourd'hui* le symbole de la contestation au sein du parti.

Son *adversaire*, M. Rabin, part à la bataille avec la bénédiction des anciens et des moins anciens, qui redoutent un ébranlement des structures. Le besoin de changement est tellement grand dans le pays que c'est sur ce point que paraît devoir se concentrer l'effort de propagande de l'ensemble des partis. Il est bien plus question dans tous les camps de « *démocratisation* » et de « *changement* » que de l'avenir des territoires occupés et des conditions d'un règlement avec les Arabes.

Les travaillistes ont, sur leur droite, l'adversaire traditionnel, le Likoud, qui *vient en deuxième* position par le nombre de ses électeurs. La formation nationa*liste, que préside M. Menahem* Begin, *offre*, sans aucun doute, le plus de certitude d'apporter des *changements, si elle remportait* la victoire, le 17 mai prochain.

Mais, si les travaillistes ont quelque peine à *surmonter* les *effets* de l'usure du pouvoir, le Likoud, pour sa part, s'use dans l'opposition (depuis vingt-huit ans, il brandit le slogan « *Begin au pouvoir !* »).

Le mouvement de M. Yadin

Ce n'est pas à droite que pour l'*instant* les *travaillistes* se sentent menacés, mais *quelque* part au centre par une formation qui a au moins pour *elle* le *mérite* d'être nouvelle. Il s'agit d'un parti dont le nom est tout un programme : Mouvement démocratique pour le changement, en abrégé : DASH. Ce mouvement est né de l'union du parti démocratique, fondé il y a quelques mois par M. Ygaël Yadin, archéologue célèbre, et du parti Chinoui (changement) créé par le pro*fesseur Amnon Rubinstein en* même temps que plusieurs mouvements contestataires disparus au lendemain de la guerre d'octobre 1973. Le DASH réclame une réforme électorale dont il espère un bouleversement des mœurs politiques.

Le système électoral actuel — la représentation proportionnelle par listes à l'échelon national — *devrait être remplacé par* la proportionnelle régionale afin de créer un lien direct entre le can*didat et sa circonscription*, court-circuitant ainsi les « *comités des partis* ». Qui est pour cette réforme peut adhérer au DASH. Pour rudimentaire que soit ce programme politique, il a quand même suscité un tel afflux d'adhésions que tous les partis sont contraints de compter avec le mouvement de M. Yadin.

La nouvelle formation n'est pas *seule à souhaiter une refonte du* système électoral, qui figure en bonne place dans le programme du parti travailliste, où l'avait imposé, bien avant sa mort, Ben Gourion qui enrageait de ne pouvoir constituer un gouvernement homogène. Le DASH, lui, s'engage à *faire adopter* cette réforme, mais cela ne paraît pas suffisant pour expliquer l'engoue*ment qu'il a suscité chez* tant de personnages importants du monde politique, de l'armée, de la po*lice, de l'université, de l'adminis*tration et des milieux financiers. Ce mouvement pour le changement a réuni sous sa bannière le haut du panier de *l'establishment* israélien. M. Ygaël Yadin a été le commandant en chef de l'armée lors de la guerre d'indépendance, en 1948, avant de diriger à l'université de Jérusalem le département d'archéologie.

M. Amnon Rubinstein dirige la faculté de droit international à l'université de Tel-Aviv, et publie des commentaires politiques dans le journal *Haaretz*. Autour d'eux, on compte un nombre impressionnant de généraux et un amiral, tous de réserve bien entendu, pas moins de trois anciens chefs du Mossad, le fameux service secret, des ambassadeurs à la retraite, d'anciens officiers supérieurs de la *police*, et des fonctionnaires de haut rang qui ont quitté l'administration *pour se lancer* dans

Cela fait un joli bouquet de notables dont on se demande si *c'est vraiment le seul désir de « changer les choses »* qui les a fait quitter des positions enviables *dans la hiérarchie sociale* et des retraites bien méritées. Plusieurs partis ont vu des adhérents influents les quitter pour rejoindre le DASH. Ce sont les travaillistes qui ont le plus souffert de ces désertions, dont la dernière en date est celle de l'ancien général Meir Amit, qui fut commandant du deuxième bureau à l'état-major général et chef du Mossad. M. Amit a provoqué une très vive sensation en rejoignant le nouveau mouvement, car, pour *ce faire*, il avait dû renoncer à son poste de P.D.G. du gigantesque complexe industriel Koor *qui est la propriété* de la Histadrouth.

Plusieurs directeurs de cet organisme, également *membres du* parti travailliste, ont suivi son exemple. Les transfuges devenant si nombreux, on avait *fini par* se demander si le DASH n'allait pas devenir un parti travailliste rénové. Mais comment en serait-il ainsi, puisque la droite aussi a fourni de nombreux éléments au mouvement de M. Ygaël Yadin ?

Le phénomène DASH soulève des questions restées sans réponse. Ce parti, qui exerce un tel pouvoir d'attraction, se situe-t-il à droite, à gauche ou au centre ? Est-il pour une économie dirigée ou libérale ? Est-il « faucon » ou « colombe » dans le conflit avec les Arabes ?

Le professeur Rubinstein est connu pour ses idées avancées, qui rendent incompatible son voisinage avec Mᵉ Shmouel Tamir, transfuge du Likoud. M. Shmouel Toledano a affronté dans une lutte incessante, alors qu'il était *conseiller aux affaires arabes* auprès du premier ministre, M. Meir Zorea, directeur de l'administra*tion des domaines, qui procédait* à des réquisitions de terres en Galilée et ailleurs. Ils se retrouvent tous les deux *dans le même* camp, après avoir tous deux quitté leurs hautes fonctions.

Le même M. Zorea est favorable au Grand-Israël, auquel s'oppose M. Amit. Ce dernier qui a servi pendant des années le système économique dirigiste des syndicats, ne voit pas d'inconvénient à s'unir dans une action politique avec de nombreux défenseurs de la libre entreprise.

Lorsque M. Meir Amit est passé au DASH, une journaliste de la radio nationale lui a ingénument demandé : « *N'est-ce pas parce que vous aviez un sentiment de frustration que vous avez quitté le parti travailliste ?* ».

C'est bien la question que tout le monde se pose.

Dans le grand affrontement électoral qui se prépare, la gauche est jusqu'à présent inexistante, et ne paraît inquiéter personne.

Le Mapam ne sait pas encore s'il va se lancer seul dans la compétition, ou s'il va maintenir son union avec les travaillistes dans le front ouvrier (Maarakh). Le parti communiste (Rakah) après *de vains* appel aux groupuscules de gauche en vue de créer un front uni pour la paix, se tourne vers les associations arabes pour la constitution d'une liste commune.

M. Ouri Avnery se présente aux élections sous le nom de son journal *Haolam Haze* et ne perd pas l'espoir de grouper sous le signe de « *la paix avec les Palestiniens* » le Moked, l'ancien parti communiste Maki, les Panthères noires, que dirige M. Chalom Cohen, ainsi que MM. Arieh Eliav et Peled, du conseil israélien pour la paix avec les Palestiniens.

Mais M. Avnery, qui ne veut être catalogué « *ni à gauche, ni à droite, ni au centre* », se heurte à l'opposition du Moked, qui n'entend pas renoncer à son idéo*logie sociale. Quant aux Panthères* noires, affaiblies par le départ des Panthères sionistes, qui ont, elles aussi, rejoint le DASH, elles ne veulent d'une alliance qu'à la condition que la composition de la liste des candidats se fasse dans une alternance rigoureuse de couleur : un noir, un blanc, un noir, un blanc... C'est-à-dire un sépharade, un ashkenaze... *M. Arieh Eliav avait récemment* annoncé qu'il ne serait pas candidat, mais n'a pas encore donné de *réponse définitive à M. Avnery*.

Le général de réserve Ariel Sharon fait cavalier seul et vient de lancer une campagne à l'américaine en distribuant des poignées de main sur les marchés et aux arrêts d'autobus.

Citons enfin un groupe qui *affirme représenter « les 250 000 Nord-Africains d'Israël et les 500 000 Nord-Africains du monde entier »*. Ce groupe a fait la tournée de tous les partis politiques en vue de négocier un accord. La démarche était accompagnée de la menace de faire voter contre le parti sollicité si satisfaction n'était pas obtenue...

ANDRÉ SCEMAMA.

(Samedi 19 février.)

LES ENTRETIENS DIPLOMATIQUES

(Suite de la première page.)

Il est très conscient des responsabilités et des risques qu'il a pris en intervenant au Liban sans l'approbation explicite des États-Unis, de l'U.R.S.S., des Européens *et de la plupart* des États arabes.

Enfin, à Damas et Amman, M. de Guiringaud a discuté des *relations bilatérales*. Avec la Syrie, le contentieux culturel est réglé. Pour la nationalisation des écoles et de la mission laïque française, les Syriens verseront en 1977 17 millions de francs, qui seront affectés à la construction et à l'équipement de centres culturels français à Damas et Alep. Les Syriens souhaitent davantage de bourses (actuellement 186) et une meilleure protection sociale pour leurs deux mille cinq cents étudiants en France.

La France vient de dépasser l'Italie comme deuxième fournisseur (après l'Allemagne fédérale) de la Syrie. Elle *est bien placée* pour participer à la construction de deux centrales thermiques, à *l'équipement téléphonique*, à l'aménagement agricole de la vallée de l'Euphrate, et à la construction de quatre villages de vacances.

Avec la Jordanie, les projets économiques sont également importants, mais moins avancés (production de phosphate, centrale thermique, élargissement du chemin de fer, nouvel aéroport d'Amman).

MAURICE DELARUE.

(Mardi 22 février.)

Jours sombres pour la Thaïlande

« Base arrière » pendant le conflit indochinois, la Thaïlande doit faire face à son tour, comme on pouvait s'y attendre, aux conséquences de ce conflit. Un gouvernement divisé, à la légiti*mité douteuse — il est issu du* coup d'État militaire d'octobre 1976 — hésite entre la manière forte et le compromis.

Bastion capitaliste, la Thaïlande *avait compris très vite* qu'elle devrait faire preuve de souplesse à l'égard des révolutionnaires victorieux à Saigon, à Phnom-Penh et à Vientiane. Pendant quelque temps, un « modus vivendi » parut possible. Aujourd'hui, les conflits d'intérêts et les oppositions idéologiques reprennent le dessus. Hanoï vient d'accuser Bangkok de tolérer que les Américains se servent de son territoire comme d'une « tête de pont » pour leur « stratégie militaire dans le Pacifique ». Depuis plusieurs semaines, des incidents de frontière de plus en plus graves sont signalés avec le Laos et surtout avec le Cambodge.

Des moyens militaires importants

Des moyens militaires importants sont déployés, mais les civils sont les principales victimes de ces affrontements. A la fin du mois dernier, une trentaine d'hommes, de femmes et d'enfants ont été massacrés près d'Aranya-Prathet, le seul point de passage légal entre la Thaïlande et son voisin khmer. Bien qu'une *certaine incertitude* plane sur les circonstances exactes de ce massacre, les Khmers rouges en acceptent, apparemment, la responsabilité, puisqu'ils ont déclaré, *dans une note officielle*, qu'en intervenant ils n'avaient fait que « régler des affaires intérieures » dans trois villages situés en Thaïlande, mais qui, selon eux, font partie du territoire cambodgien.

Le contentieux frontalier n'explique pas à lui seul la violence de ces procédés. Les Khmers rouges s'irritent du soutien que Bangkok apporte sans doute à des Cambodgiens qui rêvent d'abattre le nouveau régime, même si cette « résistance » paraît quelque peu mythique. Surtout, la présence en Thaïlande de nombreux réfu*giés pose d'épineux problèmes*, le régime de Bangkok hésitant maintenant à reconduire à la frontière les « immigrés illégaux » que les Khmers rouges exécute*raient dès leur retour*.

***Il y a* d'ailleurs beaucoup d'hypocrisie dans les manifestations d'indignation qui, un peu partout dans le monde, ont suivi l'annonce de la mort de vingt-six Cambodgiens refoulés par les autorités de Bangkok en décembre. Que fait la communauté internationale pour les dizaines de milliers de réfugiés cambodgiens, vietnamiens et laotiens installés en Thaïlande ? Ce pays doit non seulement subvenir à une partie de leurs besoins, avec l'aide des Nations unies, mais surtout résoudre les délicats problèmes diplomatiques que pose leur arrivée. Bangkok a décidé, le 13 février de restituer trois appareils militaires à bord desquels des pilotes laotiens venaient de fuir *leur pays*.**

Théâtre d'une lutte impitoyable

Terre d'asile pour ceux qui ne peuvent s'adapter aux nouveaux régimes d'Indochine, la Thaïlande est elle-même le théâtre d'une lutte impitoyable entre les forces gouvernementales et ceux qui, n'acceptant pas la misère et l'injustice, ont rejoint une rébellion communiste qui marque des points.

***Le massacre*, en octobre 1976, de nombreux étudiants contestataires à Bangkok, la présence dans l'appareil étatique d'hommes au passé trouble, la multiplication des mesures arbitraires — dont la plus récente est l'expulsion, le 15 février, du correspondant de la « Far Eastern Economic Review » — ne sont pas de nature à rallier les hésitants. Le gouvernement thaïlandais doit faire face à d'immenses difficul*tés*, dont il ne porte pas seul la responsabilité. Instruit par les événements du Vietnam, comprendra-t-il à temps que l'on ne peut se réclamer du « monde libre » sans commencer par respecter les libertés sur son territoire, et sans un minimum de moralité politique ?**

(Vendredi 18 février.)

ASIE

Chine

PÉKIN SUIT AVEC INTÉRÊT les initiatives diplomatiques de la nouvelle administration américaine

De notre correspondant

Pékin. — La presse chinoise, qui avait salué l'entrée à la Maison Blanche de M. Carter en le présentant comme « *un gros cultivateur de cacahuètes du Sud* », accorde un intérêt croissant au nouveau président des États-Unis. Elle vient même de lui décerner un satisfecit rare. Evoquant, dans sa dernière revue de politique internationale, le récent voyage du vice-président au Japon et en Europe occidentale, *le Quotidien du peuple* notait que cette mission avait été accueillie de manière « *relativement favorable* » par les alliés de Washington et, au contraire, avec mauvaise humeur en U.R.S.S. « *Cela montre*, écrivait le journal du P.C. chinois, *que la première carte jouée par l'administration Carter sur la table de la diplomatie ne convenait pas au goût de Moscou.* »

Quelques jours plus tôt, il est vrai, l'agence Chine nouvelle avait relevé l'impatience manifestée par le nouveau président américain de repren*dre les négociations avec l'U.R.S.S.* sur la limitation des armements stratégiques. S'appuyant sur des commentaires occidentaux, elle montrait assez clairement sa désappro*bation d'une politique « donnant trop d'importance au contrôle* des *armements et pas assez à la défense de l'Amérique* ».

Les appréciations positives de l'action de M. Carter tendent cependant à l'emporter, du moins si l'on veut bien interpréter ainsi les « analyses » des réactions soviétiques face à la nouvelle administration américaine et la dénonciation des « pressions » diverses que *celle-ci doit subir de la part de* Moscou.

D'autres signes que les commentaires de presse témoignent également des égards de Pékin envers les *États-Unis*. C'est chez *le chef* du bureau de liaison américain à Pékin que le nouveau ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a accepté, le 25 janvier, l'une de ses premières invitations à dîner diplomatiques. Dix *jours plus tôt*, de passage à Pékin, M. David Rockefeller avait été reçu par le vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien.

Rien n'indique que ces gestes *s'expliquent par l'espoir de progrès* rapides dans les relations bilatérales sino-américaines. On semble admettre d'ailleurs, à Pékin, sur la base d'informations en provenance de Washington, que *la normalisation* des relations avec la République *populaire* n'est nullement un objectif prioritaire pour l'administration Carter. A tort ou à raison, la direction chinoise paraît *croire*, en revanche, à une évolution possible de la stratégie américaine dans le monde, et particulièrement en Asie, dans un sens qui correspondrait aux intérêts de la Chine. Avant tout, cela veut dire que l'on espère, à Pékin, voir *les États-Unis « relever leur garde »* dans leur confrontation avec l'U.R.S.S., pratiquer une diplomatie moins bipolaire et plus triangulaire, dans laquelle les vues chi*noises seraient un peu mieux prises* en compte. Quels qu'aient été ses mérites lors de ses premiers voyages en Chine, le tort majeur de M. Kissinger a été, par la suite, aux yeux de ses *interlocuteurs chinois, de leur* laisser entendre qu'il était mieux placé qu'eux pour apprécier les réalités de la situation internationale, et *d'ignorer* en pratique toutes les mises en garde qu'ils pouvaient lui adresser. Il est certain que la présence aux côtés du nouveau président américain de M. Schlesinger — dont le différend avec M. Kissinger a été suivi de près en Chine et qui a eu de longues conversations à Pékin en septembre dernier — explique au moins en partie l'espoir d'un nouveau genre de dialogue.

La présence américaine dans le Pacifique

Indépendamment de l'attitude de Washington vis-à-vis de l'U.R.S.S., tant *à propos des armements* stratégiques que de la défense de l'Europe, deux sujets en Asie intéressent plus particulièrement la Chine.

Les États-Unis, en premier lieu, ont-ils ou non *l'intention de maintenir* dans cette partie du monde une présence propre à contenir les tendances « expansionnistes » de l'U.R.S.S. ? L'intention de M. Carter *de retirer une partie des troupes* américaines de Corée du Sud paraît avoir suscité peu d'émotion à Pékin, sans doute parce que ces troupes ne faisaient pas face à un « client » *des Soviétiques, mais, au contraire*, à un des proches alliés de la Chine, avec qui celle-ci entretient des relations particulièrement florissantes depuis la dernière visite à Pékin du président Kim Il Sung il y a deux ans. Les observateurs ont été frappés, en revanche, de voir l'agence Chine nouvelle mettre en relief, le 9 février, les propos du commandant des forces navales américaines dans le Pacifique, l'amiral Kilcline, *affirmant* que les États-Unis devaient « *maintenir leur force militaire* » dans cette région « *pour faire face à celle de l'Union soviétique* ». Si cette position a souvent été exprimée dans des conversations *privées*, il est rare que la presse chinoise en fasse elle-même état, fût-ce de cette manière indirecte.

Le traité d'amitié sino-japonais

Quel est, en second lieu, le *point* de vue de Washington en ce qui concerne le projet de traité d'amitié sino-japonais ? On n'ignore pas à Pékin que *les* États-Unis sont en *mesure d'exercer, dans ce domaine* comme dans d'autres, une influence déterminante à Tokyo. Il s'agit *même* d'un des points à *propos* desquels ils peuvent le mieux faire pression *sur l'U.R.S.S.* en favorisant un *projet* auquel cette dernière a expressément déclaré son hostilité.

Ce sont les Chinois qui sont actuellement demandeurs vis-à-vis du Japon. Trois semaines après son dîner au bureau de liaison américain, M. Huang Hua a été l'hôte dans les mêmes conditions, de l'ambassadeur du Japon, qui doit se rendre ces jours-ci en consultation auprès de son gouvernement. Car, autant M. Miki était désireux de conclure un traité qu'il n'avait pas les *moyens de faire accepter sur le* plan intérieur, autant M. Fukuda, qui aurait ces moyens, montre peu d'empressement sur ce terrain. On s'en rend trop bien compte à Pékin, avec, *semble-t-il, quelque déception*, mais sans se résigner pour autant à une nouvelle période d'attente indéfinie. Qui mieux que M. Carter pourrait donner le coup de pouce *qui ferait avancer les choses* ?

La seule véritable alternative à ce recours à *l'influence* et à *la présence* américaine serait un changement d'attitude envers l'U.R.S.S. Mais, de ce point de vue, les bouleversements consécutifs à la mort de *Mao* Tse-toung n'ont apparemment pas entraîné la moindre évolution. Depuis son retour à Pékin, le 27 novembre, le chef de la délégation soviétique aux négociations frontalières, M. Ilyitchev, a rencontré à six reprises son homologue chinois, M. Yu Chan. Il a eu finalement au début de ce mois, et à sa demande, un entretien avec M. Huang Hua. Était-il porteur de propositions nouvelles ? La reprise depuis cette *entrevue*, des attaques de la presse soviétique contre la Chine donne à penser qu'aucun dialogue n'a pris forme.

ALAIN JACOB.

(Mardi 22 février.)

LE PARAGUAY OUBLIÉ

II. — « Big Brother » et ses rouges

De notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Petit pays oublié de l'Amérique latine, le Paraguay (deux millions et demi d'habitants) vit dans une sorte de léthargie économique sous la « poigne de fer » du général Stroessner, au pouvoir depuis vingt-deux ans. Une contrebande organisée sur une grande échelle et la pratique quasi officielle de la corruption font également du Paraguay l'une des places fortes du trafic international, notamment de la drogue. (Voir notre précédent numéro.)

Asuncion. — *« Génial conducteur du destin national. » « Etoile lumineuse de la renaissance du pays. »* On pourrait se croire en Chine, ou plutôt en Haïti. Plus proche, certes, de *« Papa Doc »* que du *« Grand Timonier »*, le général Stroessner gouverne, depuis vingt-deux ans, par l'hyperbole. Sa claque est puissamment orchestrée. *« Paix, travail, bien-être avec Alfredo Stroessner. » « Admiration et reconnaissance à l'Excellentissime don Alfredo. »* Il est partout : sur les ondes, à l'entrée de chaque village, au fronton des banques, en porte-clés. Il y a quelques années, don Alfredo a failli devenir maréchal. Depuis toujours, il est le « président de la paix » : celui qui a mis fin à des décennies de ces luttes intestines que les Paraguayens baptisaient « révolutions ».

Le jour de son anniversaire, le 3 novembre, est une sorte de fête nationale : les ambassadeurs viennent le saluer dès 6 heures du matin. Mais, toute l'année, les plus modestes péroraisons doivent contenir un hommage au président. Pour avoir voulu l'ignorer, un directeur de collège s'est retrouvé en prison. Déjà, il pose dans la pierre et le béton. Un quartier d'Asuncion, l'aéroport international, une ville, portent son nom. Il y a environ un siècle, le Paraguay avait déjà suivi jusqu'au bout le maréchal Lopez qui se faisait appeler le « Napoléon de la Plata ». Cela lui avait valu de perdre, à la guerre, presque tous ses habitants mâles.

S'aligner sur les voisins

Stroessner a l'art de temporiser, de composer entre divers courants ou divers appétits ; il a aussi l'esprit de clocher et l'insensibilité à l'opinion internationale. Caudillo au teint de buveur de bière, qui travaille beaucoup mais discourt peu. Pinochet, son cousin en politique, semble ne jamais décolérer. Il invective sans fatigue la *« décadence de l'Occident »*, le *« marxisme international »*. Le général Stroessner, lui, n'est pas homme de tribune. Il n'a aucune mystique à offrir, aucune idée à vendre. Sauf, bien sûr, un anticommunisme d'airain.

Les communistes sont partout. *« Nous sommes assiégés »*, dit M. Gonzalez Alsina, leader du parti dominant au Parlement. *« Quand nos enfants vont à Buenos-Aires, ils reviennent bolchevisés. »* Entre Asuncion et l'Argentine, il n'y a que la largeur du fleuve Paraguay. *« La dernière cellule de l'armée révolutionnaire du peuple (1) est plus proche du centre de notre capitale que certains de ses faubourgs. »* Les communistes sont aussi dans l'Eglise. *« L'Eglise avait laissé monté un kolkhoze dans la région de Concepcion et elle avait l'ingénuité de le comparer aux communautés chrétiennes primitives. »* (2) La démocratie ? *« Nous pourrons en parler à partir de 750 dollars de revenu par habitant. »* On en est actuellement à 400. *« Nous sommes des combattants de première ligne, comme Rommel ! »* Le jour de cet entretien, M. Gonzalez Alsina avait décidé, avec ses collègues sénateurs, de baptiser une rue du nom de Tchiang Kaï-chek...

Le « stroessnérisme » se réduit-il à ces galéjades ? Réponse nuancée d'un évêque : *« Il n'y a pas, ici, d'idéologie de la sécurité nationale, comme au Brésil et au Chili. Le régime n'a qu'une littérature politique occasionnelle. Son langage est ronflant, mais vide. La seule idée de Stroessner, c'est de doter le pays d'infrastructures. Non pour des raisons profondes, internes, mais pour nous aligner sur les voisins. Le Brésil a imposé sa vision géographique des choses et décidé le Paraguay à accepter son intégration physique, militaire au reste du continent. »*

Infrastructures : c'est là le mot le plus cité dans les hommages au général. *« Notre politique, c'est de faire des ponts, des écoles, voire des oratoires »*, dit un cacique de province, propriétaire d'une flottille d'autocars qui *« relient les peuples d'Amérique »*. Surpris à l'heure du téréré — l'herbe de maté infusée dans l'eau froide, et aspirée, à la ronde, avec une pipette, — notre interlocuteur récite les réalisations du régime. Il y met du cœur, mais avec l'air de quelqu'un qui se répète.

« Avant 1954, il n'y avait que 70 kilomètres de routes goudronnées, d'Asuncion à Eusebio-Ayala. Il y en a 800 kilomètres aujourd'hui. Il n'y avait pas d'électricité, pas d'eau courante. Regardez autour de vous ! Le téléphone ne marchait pas. Les écoles étaient rares ; aujourd'hui, elles sont partout. Personne ne voulait nous prêter de l'argent. L'argent entre maintenant sans qu'on ait à l'emprunter. »

De fait, les investissements étrangers ont beaucoup augmenté, les écoles aussi, surtout à l'intérieur : 80 % des écoles sont dans les campagnes. Sans doute, les hymnes à l'« Excellentissime » pèchent-ils souvent par omission : l'eau potable n'arrive qu'à 6 % des paysans ; la plupart des écoles rurales n'ont que trois classes ; 80 % des enfants ne finissent pas le primaire. Mais l'essentiel est vrai : Stroessner a multiplié les infrastructures.

N'est-ce pas le minimum, d'ailleurs, pour une dictature qui aspire à durer ? Le général-président a pris d'autres précautions : la liquidation des opposants, le maintien de l'« unité » de l'armée, fût-ce par la corruption des chefs. Le chef de l'opposition, M. Domingo Laino, explique la longévité présidentielle par la répression et le soutien des Américains. En fait, le régime use d'ingrédients qui confèrent à cette dictature sans voix, mais non sans verbe, une réelle originalité.

Le général Stroessner ne s'est pas contenté de s'appuyer sur l'armée et la police, bras séculiers de toutes les autocraties. Il a aussi encadré le pays, grâce au parti *colorado*. Avec les libéraux, les *colorados* dominent la vie politique depuis près d'un siècle. Proscrit en 1940, le parti libéral s'est scindé et sa majorité, devenue « libérale radicale », n'est redevenue légale qu'en 1967. Les *colorados*, eux, sont aujourd'hui une sorte de milice à laquelle participe, peu ou prou, le tiers de la population et qui fait du Paraguay, sans bruit, sans éclat, sans la bonhomie tropicale d'usage l'une des nations les plus totalitaires d'Amérique latine.

« Vous êtes colorado ?

— Cent pour cent ! »

Cette institutrice en chemisier rouge — la couleur du parti — serait bien en peine, sans doute, d'expliquer pourquoi. A moins d'avouer que, pour faire l'école, il faut la carte du parti. Libéraux et *colorados* se disent nationalistes, anticommunistes, démocrates. Ils se recrutent souvent dans les mêmes couches sociales. Ils ne sont donc séparés ni par la doctrine, ni par des conflits de classes. Pourtant, depuis des décennies, ils se font la guerre.

« Vous êtes libéral ?

— Hasta la muerte ! »

Libéral, cet avocat le sera « jusqu'à la mort ». Au mépris, certes, de ses intérêts. Mais son libéralisme est une tradition, un héritage. Il le revendique d'autant plus qu'il n'apprécie pas les méthodes du jour.

Les libéraux « *hasta la muerte* » ne manquent pas. Mais ils fondent à vue d'œil. Le *coloradismo* « éternel », comme il se qualifie lui-même, a gangrené la vie du pays. Même pour être boucher, dans cette localité de l'intérieur, il faut être *colorado*. Cet épicier libéral jette des coups d'œil fébriles vers la rue : *« Pour vous avoir parlé, je peux être appelé à tout instant par la police. »* S'arrêtant de transporter des sacs de maïs, il dit les travaux et les jours du fascisme ordinaire.

Impossible, affirme-t-il, d'être fonctionnaire sans appartenir au parti officiel. Etre *colorado*, ce n'est pas forcément être plus riche. Mais c'est avoir quelques privilèges : des exemptions de taxes, « le droit de porter un revolver ». Le *cabo*, le chef de section, peut, lui, prospérer. Il a le monopole du ravitaillement en viande ; des crédits faciles auprès des banques d'Etat lui permettent de spéculer sur le prix des récoltes. A Asuncion, chaque président de section émarge au budget d'une ou plusieurs entreprises publiques.

Une façade démocratique

Les fils refusés à l'école militaire, voire à l'université ; les entraves pour organiser une réunion ou même une fête ; les mille et une vexations de la part de l'« officialisme » ; les procès perdus d'avance ; l'« apartheid » dans l'emploi : tel est le lot des opposants officiels.

La fraude est une autre facette du régime. Le général Stroessner s'est donné, depuis 1963, une façade démocratique. Il « permet » à l'opposition de siéger au Parlement. Il est même l'un des rares présidents sud-américains élus au suffrage universel. Les Américains ne se cachent pas de lui avoir inspiré cette « ouverture », après une longue période « monocolore » : *« Il vaut mieux une opposition impuissante »* disent-ils, *que pas d'opposition du tout. »* Chaque élection apporte au général des majorités massives. Ou, plutôt, il les conquiert : fraudes lors des inscriptions sur les listes électorales, pressions le jour du vote, bourrage des urnes...

Les libéraux se sentent exclus. Persécutés ? Pas vraiment. Les persécutions sont réservées aux paysans. *« Ils sont matraqués dès qu'ils s'organisent,* dit notre interlocuteur. *Ils n'ont aucun droit, pas même de protester. Il ne leur reste que le silence de la nuit. »*

Ces quinze dernières années, l'Eglise a tenté d'organiser les campagnes, d'abord en créant des ligues agraires, puis des communautés chrétiennes de base. *« Pour inciter les agriculteurs à produire en coopérative,* dit un prêtre. *Pour les éveiller au monde... à la lumière du Christ. »* Dans ce village, comme ailleurs, l'éveil n'a pas duré longtemps. *« Un jour les militaires ont débarqué, ont frappé les paysans, ils les ont attachés avec une corde et emmenés dans les camions. En mai, ils ont détruit le magasin de la coopérative, emporté la marchandise. Un paysan est mort dans un commissariat d'Asuncion. Une secrétaire de ligue est devenue folle au cours de sa détention. »*

Un millier d'arrestations de novembre 1975 à mai 1976 ; des cellules pleines au point que les détenus devaient dormir debout ; plusieurs « disparitions » pendant les interrogatoires ; le secrétaire du P.C., Miguel Angel Soler, arrêté et depuis lors introuvable ; huit jésuites étrangers expulsés, dont un spécialiste mondial du guarani, le père Bartolomé Melia ; quatre prêtres paraguayens sous clé : ce pays, pendant quelques mois, a surpassé le Chili pour ce qui est de la répression.

Pourquoi une telle répression, qui a vite débordé le prétexte initial : la découverte d'une organisation clandestine ? *« A cause de l'infiltration du marxisme dans l'Eglise,* répondent les officiels. *Parce que les ligues agraires s'étaient réduites à une sorte de syndicalisme paysan, qui prêchait contre la messe, la prière, la hiérarchie, le droit de propriété. »*

« Parce que le régime sait bien qu'il ne tient que par la peur », dit un observateur américain, qui précise que les Etats-Unis ont multiplié les pressions pour faire libérer les emprisonnés. *« Parce que les mots de « réflexion », de « conscientisation » sont interdits ici »*, affirme un évêque.

L'Eglise paraguayenne, comme beaucoup d'autres, revient de loin. Elle a longtemps vécu sous la tutelle de l'Etat, et mangé dans sa main : les évêques « présentés » par le gouvernement, les subventions, le droit pour les prélats d'importer « hors taxe » après en avoir fait la demande personnelle au chef de l'Etat. Aujourd'hui, l'Eglise reçoit encore quelques aides, pour ses séminaires, ses diocèses. Mais depuis qu'elle a soulevé le problème des prisonniers politiques, en 1969, les choses ont évolué. Elle a pris ses distances.

Un de ses responsables explique comment elle est devenue une *« Eglise au service de l'homme »*. Il parle des « deux lignes » : la « ligne d'assistance », qui prévalait hier, la « ligne de justice », appliquée aujourd'hui. Plus prosaïque, un prêtre de l'intérieur raconte sa « résistance » : un jour, il a refusé de « bénir la lumière électrique », récemment installée, pour ne pas cautionner un pouvoir qui pratiquait alors la terreur. Il n'en faut pas plus, chez les *colorados*, pour parler de prêtres « gauchistes ». *« Tiers-mondistes ! »* dit un commerçant, convaincu d'avoir ainsi tout dit.

Le 6 février, une pièce déjà rabâchée sera jouée une nouvelle fois au Paraguay : les concitoyens du général Stroessner seront appelés à dire s'ils veulent que leur président « rempile » pour cinq ans. En fait, la question ne sera pas aussi directe. Les électeurs devront choisir les députés d'une Convention nationale qui se prononcera, elle, sur la nécessité de réformer la charte fondamentale, afin de permettre la réélection du général.

Scrupules excessifs ? Le général Stroessner — c'est sa coquetterie — aime respecter les formes. La première fois, il s'était contenté de « terminer » le mandat de celui qu'il avait renversé alors qu'il dirigeait l'état-major de l'armée. Puis, il avait été « élu », deux fois consécutives. La Constitution n'autorisant pas un troisième mandat, il en avait fait adopter une autre, afin de prendre un nouveau départ. A peine sortie de l'illégalité, l'opposition avait acquiescé à ce tour de passe-passe qui lui ouvrait, à elle, le chemin du Congrès, et à « l'Excellentissime » deux quinquennats supplémentaires.

En 1978, le général aura, à nouveau, épuisé son « stock » de mandats. Mais un amendement constitutionnel lui déblaiera la voie d'un sixième quinquennat. Bien entendu, c'est le parti *colorado*, appuyé par des manifestations « populaires », qui lui aura demandé de faire don, une fois de plus, de sa personne. Pourquoi cette obstination ?

« Pour des raisons sociologiques, dit M. Gonzales Alsina. *Choisir un autre candidat, ce serait déclencher des luttes de factions, et finalement gêner le décollage du pays. »* Mais, cette fois, libéraux et fébréristes (3) n'apporteront pas leur caution : ils ne présenteront pas de candidat à l'élection du 6 février.

« Une organisation verticale, où chaque membre est tenu à l'obéissance. Une administration entièrement sûre, car constituée de gens du parti. L'armée et la police réservées aux fidèles. La radio, la télévision, aux mains du pouvoir. Chaque fonctionnaire, chaque militant tenu, si besoin est, de moucharder. Un système parfait, où chaque consigne venue du sommet est répercutée partout dans le pays. » Tel est, selon un parlementaire de l'opposition, le secret de la longévité du régime. Omniprésent, tout-puissant, servi par un appareil bien rodé et des militants zélés — même si beaucoup sont des opportunistes, — le général Stroessner ne serait-il pas l'incarnation sud-américaine de « Big Brother », l'inquiétant héros du « 1984 » de George Orwell ?

(Mercredi 2 février.)

(1) ERP, guévariste, actuellement poursuivie par l'armée argentine.

(2) Il s'agit de la communauté chrétienne de Jejuy, réprimée par l'armée en février 1974.

(3) Autre parti d'opposition autorisé. Il vient d'adhérer à l'Internationale socialiste.

III. — Les « nouvelles frontières »

Asuncion. — Le Paraguay n'est petit qu'en apparence. A l'ouest, passés Asuncion et son fleuve, le pays devient immense à force d'être vide. Des arbres à peine feuillus, une végétation qui montre surtout ses griffes, l'eau qui n'apparaît que par flaques, le sol qui n'est que du sable, des troupeaux de bœufs et de buffles qui succèdent à des troupeaux de bœufs et de buffles, quelques forts militaires : le Chaco a tout l'air d'une cause perdue. De fait, sur ses quelque 250 000 kilomètres carrés, les habitants sont rares : ils sont à peine plus de cent mille, dont beaucoup d'Indiens encore nomades.

Et pourtant, c'est ce « finisterre » que quelques milliers de colons, depuis un demi-siècle, font prospérer. S'il fallait être juif pour rendre vie aux déserts en Israël, il fallait sans doute être mennonite pour faire reverdir le Chaco. Pacifistes, anabaptistes, les Mennonites ont dû émigrer successivement de Hollande, d'Allemagne et de Russie avant de débarquer ici à la fin des années 20 — à la recherche d'un pays qui ne les oblige pas à porter les armes. Ils ont toujours payé cher le droit à la survie.

Aujourd'hui, Filadelfia, leur quartier général, est une ville de western, épurée par les pasteurs. Une coopérative, une petite piste d'atterrissage, une fabrique d'huile d'arachide, des rues tirées au cordeau, des jardins fleuris entretenus avec amour. Mettant les âmes à vif, le vent souffle ici des semaines entières. Il soulève la poussière accumulée au long de la saison sèche, et la fait voler partout.

Les hommes ont des blondeurs des rousseurs exotiques dans ces parages. Les femmes sont plus étranges encore : osseuses, pâles, des robes tristes, pas un brin de fard, l'œil fuyant les regards masculins. Pas d'alcool *(« c'est contraire à la Bible »)*, pas de cigarettes : la pureté de la religion — et de la race — est réservée par des mariages en famille, les week-ends à huis clos, et un seul entracte, la messe... Visiblement, les Mennonites ne sont pas au monde — et encore moins dans cette partie du monde — pour s'amuser.

Leurs vertus revêches les ont bien servis. Le plus difficile, au début, a été de trouver de l'eau à boire. Ils ont vécu leurs premiers mois dans des trous, sous des bâches, pour se protéger du soleil. Aujourd'hui encore, c'est la pluie, recueillie dans les gouttières, qui alimente les réservoirs. Les Mennonites cultivent le coton, l'arachide, les haricots, font pousser des arbres fruitiers. Ils élèvent des vaches laitières presque comme en Suisse : leur lait-beurre-fromage est connu dans tout le pays. Véritable Etat dans l'Etat — ils s'auto-administrent — ils se disent en paix, heureux. Rares sont ceux qui désertent.

Ils ne sont pas les seuls à avoir trouvé au Paraguay une terre d'accueil. Dur à ses paysans et aux opposants, le pays est la providence des ex-nazis aux visages refaits, qui se cachent dans des *estancias* introuvables, des escrocs et des trafiquants en cavale, qui achètent leur permis de séjour au prix fort, de Croates embauchés comme gardes du corps, de Japonais en quête d'espace vital, de Sud-Coréens, de Formosans. Interpol — cela pourrait changer — n'y met pas les pieds...

Les Japonais ont créé plusieurs colonies agricoles, comme celle d'Iguaçu, dans le Haut-Parana. Formosans et Sud-Coréens ont préféré l'épicerie où ils sont passés maîtres. Le général Stroessner a décidé d'accélérer l'immigration « idéologique » : il entend combler les espaces vides du pays avec des anticommunistes de choc. Près de cent mille Sud-Coréens seraient attendus dans les prochaines années. Même les Sud-Africains sont présents, pour l'instant, par leurs prêts bancaires — avant-coureurs, peut-être, de futurs replis.

Autre « nouvelle frontière » : le Haut-Parana. Un fleuve qui traîne en longueur, une forêt qui s'effiloche. Face au Brésil, la ville de Presidente-Stroessner n'a longtemps été qu'un bazar éclairé au néon, jusqu'à minuit, pour vendre aux voisins whiskies, cigarettes, champagnes, transistors de contrebande. A quelques kilomètres de là, Hernandarias est un relais obligé, et à peine clandestin, pour les avions venus de Miami et de Panama chargés de « marchandises ». Le trafic est contrôlé par le maire, lui-même coiffé par un général.

Aujourd'hui, Presidente-Stroessner s'apprête à devenir la *« capitale hydro-électrique du continent »*. En face, du côté brésilien, Foz-de-Iguaçu revendique sans doute la gloire. Séparés par le Parana, les deux pays se sont associés pour construire Itaipu : 12,6 millions de kilowatts-heure dans dix ans, *« le plus grand barrage du monde »*.

« Ou la plus grande catastrophe ! » Celui qui s'exprime ainsi n'est pas un technicien, mais un observateur étranger qui a eu accès à quelques dossiers. Il n'est pas le premier, ni le seul, à s'inquiéter du gigantisme de l'ouvrage. *« C'est comme si on faisait un immeuble de mille étages »*, dit-il. Si le barrage venait à céder, il balaierait une partie du Paraguay, du Brésil et de l'Argentine et noierait des millions d'habitants. *« Il aurait été plus facile de construire trois ou quatre barrages. Mais les Brésiliens ont la folie des grandeurs. Le devis était au départ de 2 milliards de dollars, il est déjà de 6 et nous calculons qu'il sera, en fait, de 10 ou 12. »*

Habitué, vu sa taille, à regarder à ras de terre, le Paraguay — du moins le Paraguay officiel — se laisse gagner, cette fois, par les superlatifs. Il va devenir le plus grand exportateur d'énergie électrique ! Associé « à égalité » avec le Brésil, il aura droit à la moitié de l'électricité produite. Comme il ne sera pas en condition de l'utiliser, il l'écoulera à l'extérieur. *« Nous gagnerons 100 millions de dollars par an,* dit M. Debernardi, directeur-adjoint d'Itaipu, *pour une exportation qui ne fera sortir aucune marchandise. »*

Cent millions de dollars, c'est plus de la moitié des exportations de l'an dernier. Ce gain justifie les 600 kilomètres carrés inondés par le barrage (côté paraguayen) : Itaipu fera disparaître des terres jusqu'à 200 kilomètres au nord. Pourtant, l'opposition libérale crie à la « trahison ». *« Le traité d'Itaipu,* dit-elle, *est inique. Il serait dénoncé par n'importe quel tribunal international. »*

Comme le Brésil finance seul l'investissement, le Paraguay devra, pour payer sa quote-part, vendre à son partenaire ce qui lui reviendra de l'énergie produite. *« Mais à un prix fixé d'avance et qui sera dérisoire,* dit M. Luis Maria Vega, sénateur de l'opposition. *Il nous faudra donc plusieurs générations pour rembourser. »* Théoriquement, les Paraguayens pourront utiliser une partie de l'électricité. Il y va même de leur intérêt : ils attireront ainsi les industries. Mais Itaipu fonctionnera sur la fréquence brésilienne — différente de celle du Paraguay. *« Ou nous changeons tout notre système électrique,* dit M. Vega, *ou il faudra construire un transformateur géant, c'est-à-dire allonger la note, nous endetter davantage. »*

La guerre des mégawatts

Sceptiques quant au montant des *royalties* qu'ils recevront, les Paraguayens constatent qu'ils n'ont pas tiré tout le parti qu'ils pouvaient du fait que le Parana est pour moitié leur propriété. Ils estiment, en général, qu'ils ont renoncé à ce « *privilège de situation* » qui était le leur : celui d'un Etat-tampon qui marchande avec ses deux voisins, ou, pour parler plus élégamment, qui pratique entre l'un et l'autre une politique « *pendulaire* ».

Désormais, la balance penche nettement d'un côté. Le mastodonte du Nord a profité du psychodrame sanglant que vit aujourd'hui l'Argentine pour gagner la « guerre des mégawatts » engagée par les deux rivaux sur le fleuve Parana. Buenos-Aires soutient que c'est par machiavélisme que les Brésiliens ont choisi de construire leur grand œuvre à Itaipu, alors qu'ils l'avaient d'abord prévu à 200 kilomètres plus au nord. A cette hauteur, ils gênent en effet le projet argentin de Corpus, un peu en aval. Ils l'amputent d'une partie de la masse d'eau nécessaire à un nouveau barrage. En outre, si le Paraguay change sa fréquence, actuellement identique à celle des Argentins, il s'attirera, dit M. Debernardi, « *de sérieux problèmes géopolitiques* » avec son voisin méridional. Depuis des mois, les journaux d'Asuncion sont pleins de ces débats hydro et géo-électriques...

Le Brésil ne se contente plus de « ligoter » le Paraguay par les dollars ou les cruzeiros. Il l'investit physiquement. *« Cent vingt mille Brésiliens colonisent nos provinces orientales,* dit M. Domingo Laino, président du parti libéral radical. *Ils ont acheté là-bas 1 million d'hectares. Pendant ce temps-là, les Paraguayens sans terre cherchent du travail en Argentine. Il y a six cent mille Paraguayens à Buenos-Aires. Plus qu'à Asuncion. »*

C'est vrai. De Presidente-Stroessner à Salto-da-Guaira, le Brésil a épanché son trop-plein : la forêt est taillée en pièces par des hommes venus des Etats voisins du Parana ou de Santa-Catarina, qui imposent l'usage de leur langue, de leur monnaie, de leurs habitudes, et apportent même avec eux des affiches de l'ARENA et du M.D.B., les deux partis autorisés de l'autre côté de la frontière.

« Une nouvelle preuve de l'expansionnisme brésilien », dénoncent les libéraux, qui réclament une *« loi de défense des frontières »*, comme chez leurs voisins, pour empêcher l'aliénation des terres riveraines. C'est là l'intrusion d'une civilisation « allogène », *« qui relègue la culture paraguayenne au rang de sous-culture dépendante »*, disent les évêques.

Aliénation, dépendance, sous-culture : voilà bien, pour finir, les mots qu'on attendait. Ce sont les mêmes dont se servent, en Amérique latine, des peuples d'une tout autre dimension. Asuncion enfourche, avec simplement quelques zéros en moins, les querelles de Brasilia, de Buenos-Aires, sur la malfaisance — ou non — du capital étranger. *« Les banques américaines et brésiliennes dominent le marché,* dit M. Domingo Laino. *Deux entreprises, l'une britannique, l'autre américaine, tiennent l'industrie des frigorifiques. Le raffinage du pétrole est aux mains des Etats-Unis, les plantations de café dans celles des Brésiliens et des Américains. En 1976, le gouvernement a accordé à une compagnie américaine le monopole de la prospection de minerai dans toute la région orientale du pays. »*

M. Bareiro Saguier notait en 1972 : *« Vingt entreprises à capitaux étrangers sont propriétaires de 30 % du territoire national ; quinze possèdent plus de 20 % du bétail bovin. Les entreprises contrôlées par le capital étranger réalisent plus de 80 % des exportations. »*

Intégration à l'économie internationale ? Ou absorption pure et simple d'une nation qui n'a pas assez grandi ? Des Paraguayens ne se résignent pas à ce qui, de loin, paraît inévitable : la dilution d'une économie naine dans des ensembles multinationaux. C'est la défaite de 1870, sanctionnée par l'occupation brésilienne, rappellent-ils, qui a provoqué la dilapidation d'une partie du territoire et l'entrée en force du capitalisme « *allogène* ». Aujourd'hui, pour sortir du sous-développement, le Paraguay reproduit en miniature quelques « modèles » tout proches : une croissance soutenue par le gonflement de la dette extérieure — elle équivaut à deux ans et demi d'exportations, — le déficit croissant de la balance des paiements, un début de concentration des revenus.

Désenclavé, avec l'aide de ses voisins ; lancé, timidement, à la conquête de ses terres vierges, ce qui le dispense d'une réforme agraire ; prêt à exporter une énergie qui peut l'aider, un jour, à s'industrialiser ; spéculant sur sa situation de « *méditerranéité* », sa position de pays-carrefour au cœur de l'Amérique, le Paraguay de Stroessner est-il en passe d'entrer dans le siècle ? Va-t-il cesser de se ressembler ?

Ce changement paraît inéluctable, mais rien ne dit qu'il sera réussi. Le Paraguay est « fatigué d'être petit ». *« Même si nous étions tous honnêtes,* dit un économiste, *même si nous étions tous travailleurs, même si nous étions tous ingénieurs, le Paraguay continuerait de dépendre totalement des pays riches. Si l'ordre international ne change pas, pour le Paraguay, en tant que tel, il n'y a pas de solution. Autant faire un référendum pour savoir si nous préférons devenir province brésilienne ou argentine. »*

FIN

(Jeudi 3 février.)

هكذا من الأصل

...LIÉ

notre envoyé spécial CHARLES VANHECKE

Rhodésie

Les Européens sont condamnés à vivre dans une insécurité croissante

De notre envoyé spécial

Salisbury. — Jugés coupables d'avoir tenté de rejoindre les camps d'entraînement de la guérilla au Mozambique, six jeunes Africains âgés de quinze ans viennent d'être condamnés à des peines de trois ans de prison, et un autre âgé de dix-sept ans, à cinq ans, par un tribunal de Harari, banlieue africaine de Salisbury. L'accusation avait recommandé un châtiment corporel ou la prison avec sursis.

« Le crime dont vous êtes accusés n'est pas ordinaire. Non seulement vous devez être punis de façon appropriée, mais il est nécessaire que le jugement que j'impose dissuade les autres enfants de faire comme vous », a dit le juge (européen) aux accusés, avant d'ajouter : *« Vous devez comprendre que la peine maximale pour ce genre d'offense est la mort. »* Aux parents présents dans la salle il a demandé de tenir compte du fait que, si leurs enfants n'avaient pas été arrêtés à temps, ils seraient revenus en Rhodésie en tant que *« terroristes »* et auraient *« probablement été tués »*.

Ce jugement a été rendu le 18 février. Le même jour, le même tribunal a condamné un élève africain de seize ans à six coups de canne et à deux années de prison avec sursis pour avoir *« conspiré »* avec des camarades. Il aurait envisagé de se rendre au Mozambique, avant de changer d'avis. La veille, une cour spéciale de Salisbury, siégeant à huis clos, a jugé en appel un condamné à mort, *« agent recruteur de terroristes »*. L'Africain avait plaidé non coupable. Tout en lui accordant que les deux individus qu'il aurait contactés n'avaient pas pris le maquis, le juge a estimé que la peine était sévère, mais *« manifestement pas excessive »*. L'appel a été rejeté.

En Rhodésie, ces procès sont monnaie courante. Il ne se passe guère de jour sans que l'on fasse état ici d'*« enlèvements »* de jeunes gens que les guérilleros dirigent ensuite vers leurs camps d'entraînement au Mozambique et en Zambie. Les Rhodésiens évaluent à quelque quinze mille le nombre de jeunes Africains qui ont gagné, volontairement ou pas, le Mozambique dans les six mois qui ont suivi la proclamation de l'indépendance de ce pays, en juin 1975.

Le mois dernier, le départ pour le Botswana des quatre cents élèves d'une école de mission frontalière, celle de Manama, a fait grand bruit (*le Monde* du 2 février). Le gouvernement rhodésien a de nouveau parlé d'enlèvement. Les nationalistes africains ont démenti. Confrontés à leurs parents, cinquante-cinq enfants ont choisi de s'en retourner avec eux. Les autres ont été en majorité transférés dans des camps d'entraînement de guérilleros en Zambie. Salisbury vient de démentir la disparition, ces derniers jours, de près de mille élèves d'écoles de mission situées également sur la frontière du Botswana. Une soixantaine d'entre eux seulement auraient franchi cette frontière. Au même moment, un inspecteur de police rhodésien était tué lors d'une opération de *« poursuite »* à l'intérieur du Botswana.

La guérilla, qui vient d'entrer dans sa cinquième année, tisse une toile d'araignée à partir des frontières des pays amis : le Mozambique et, depuis peu, le Botswana. Il suffit d'un incident meurtrier pour que les autorités soupçonnent la population des Tribal Trust Lands (T.T.L.) (les réserves africaines), où vivent plus de la moitié des six millions d'Africains de Rhodésie. Un couvre-feu nocturne est alors instauré. Le stade suivant est le regroupement des paysans dans des *« villages protégés »*.

Le bilan, selon Salisbury, de quatre années de combat est élevé : près de deux mille morts dans les rangs de la guérilla africaine, près de mille parmi la population civile (dont soixante-cinq Européens) et deux cents environ au sein des *« forces de sécurité »*.

Selon d'autres sources, un demi-million au moins d'Africains ont été regroupés dans des *« villages protégés »*, soit le sixième de la population des T.T.L.

En 1976, la guerre s'est étendue à l'est et au nord-est du territoire, dans les régions frontalières du Mozambique, où se trouvent les bases arrière de la Zipa. Ces derniers mois, elle a gagné la frontière du Botswana, que les partisans de la ZAPU, le parti de M. Nkomo, basés en Zambie, franchissent par petits groupes. Une centaine de guérilleros opéreraient en ce moment dans un secteur très vaste et d'autant plus difficile à contrôler pour l'armée rhodésienne qu'il abrite de nombreux T.T.L. et des parcs nationaux. On n'y compte que quatre cents fermes européennes sur les six mille du pays.

Sur ce nouveau front, l'armée rhodésienne fait face à des guérilleros bien entraînés, qui opèrent par groupes de trois ou quatre, ou parfois même individuellement, alors que, sur la frontière du Mozambique, les unités de la Zipa infiltrées peuvent compter jusqu'à soixante hommes. Les quatre cents élèves de la mission de Manama auraient été conduits au Botswana par deux hommes armés seulement. Plus d'un millier de jeunes gens auraient ainsi franchi depuis août 1976 une frontière soumise à un couvre-feu nocturne et le long de laquelle le gouvernement rhodésien vient de délimiter un premier « no man's land ».

L'armée rhodésienne évalue à moins de deux mille hommes les partisans de la Zipa infiltrés dans le nord-est et l'est du territoire. Un peu plus en retrait, dans la région centrale de Fort-Victoria, une épreuve plus délicate lui est imposée. Ce secteur est celui de l'ethnie Karanga, forte d'un demi-million de membres, et qui constitue un traditionnel réservoir de troupes africaines pour Salisbury, dont l'armée et la police comptent près de dix mille Noirs, soit plus des deux tiers du total des effectifs. Les Karangas sont également nombreux dans les rangs de la Zipa, qui est d'ailleurs commandée par deux membres de cette [illegible]

Les incidents sont encore rares dans la région de Fort-Victoria. Mais, depuis novembre dernier, l'armée rhodésienne a la preuve que la guérilla y conduit une action psychologique auprès des familles des soldats africains enrôlés dans l'armée de Salisbury. Des tracts ont été distribués. Des parents de ces soldats auraient été assassinés. Pour maintenir le moral de leurs propres troupes, les Rhodésiens sont contraints de réagir dans ce secteur.

Le commandement estime tenir la situation bien en main.

En l'espace d'un an, la guerre s'est développée plus que pendant les trois années précédentes. Les coups meurtriers portés par l'armée et l'aviation rhodésiennes, à la fin de 1976, aux camps de la guérilla situés au Mozambique ont sans doute permis à Salisbury de gagner quelques mois. Mais, dans l'est du pays, le couvre-feu nocturne a tendance à se généraliser et, sur les routes, on circule de plus en plus en convois protégés. Début février, sept missionnaires catholiques ont été tués en un lieu situé à une heure de route de Salisbury. La guérilla a démenti être responsable de cet assassinat. L'insécurité ne s'en est pas moins rapprochée de la capitale.

Si leur économie et leur moral résistent, les Européens de Rhodésie pourront continuer à faire face à la situation. Mais, en l'absence d'un règlement politique, ils semblent condamnés à vivre dans un climat d'insécurité croissante. Entre Noirs et Blancs le fossé ne fait que s'accentuer. La guérilla y fait son lit.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Mardi 22 février.)

Soudan

Les dirigeants craignent qu'un conflit avec l'Éthiopie ne mette en danger l'unité du pays

De notre envoyé spécial

Khartoum. — *Le deuxième* congrès de l'Union socialiste soudanaise, parti unique, vient de se tenir à Khartoum en présence de quelque trois mille délégués. Dans sa déclaration finale, l'U.S.S. a souligné l'« urgence d'une solution pacifique du problème érythréen », réaffirmé son soutien à la « lutte du peuple érythréen pour son droit légitime à l'autodétermination », et condamné « les actes de violence et l'assassinat de personnes innocentes en Ethiopie ».

Dans sa conférence de presse du 30 janvier, le président Nemeiry avait lancé un véritable défi à l'Ethiopie, qualifié les plans de la junte militaire d'Addis Abeba concernant l'Erythrée de *« hasardeux et dangereux »* et accusé celle-ci d'avoir opté définitivement pour la force. En conclusion, il avait affirmé que le Soudan allait apporter son appui à la cause de l'Erythrée, considérée comme juste, *« jusqu'à son indépendance »*.

Les réactions de l'Ethiopie et de divers pays africains ont-elles été plus vives qu'on ne s'y attendait à Khartoum ? Toujours est-il qu'interrogé au lendemain de cette conférence de presse, le conseiller du président, M. Mansour Khaled, devenu depuis le 11 février, ministre des affaires étrangères, nous en donnait une interprétation plus modérée. Tout en rappelant que des camps avaient été installés par la junte éthiopienne aux frontières du Soudan, *« en vue d'y entraîner des hommes contre nous »*, M. Mansour Khaled nous a assuré que le président Nemeiry n'avait pas voulu lancer de défi à l'Ethiopie, ni, *a fortiori*, lui *« arracher »* l'Erythrée : *« Il s'est simplement déclaré en faveur de l'autodétermination de l'Erythrée. »*

Scepticisme

M. Mansour Khaled se refuse également à établir un lien entre la tension à la frontière éthiopienne et la tentative d'un groupe de « comploteurs » de s'emparer, le 2 février, de l'aéroport de Juba, dans le sud du Soudan. Il va jusqu'à attribuer la responsabilité de l'opération de Juba aux hommes qui se sont rendus coupables de l'attaque de Khartoum, le 2 juillet 1976, c'est-à-dire aux Mahdistes, inspirés par M. Sadekh el Mahdi, ancien chef du parti de l'Umma (extrême droite), qui vit en exil à Londres.

La plupart des observateurs à Khartoum accueillent avec scepticisme cette thèse, reprise par la presse soudanaise. Les Mahdistes, étant des nationalistes d'extrême droite, n'ont pu, selon eux, soutenir une tentative qui relève au contraire de la tendance autonomiste, sinon sécessioniste, du Sud animiste et chrétien. Il faudrait plutôt y voir la main des adversaires des anciens dirigeants de la rébellion aujourd'hui ralliés au régime du président Nemeiry, après l'octroi, en 1972, de l'autonomie à la « région » du Sud, dont la capitale est Juba.

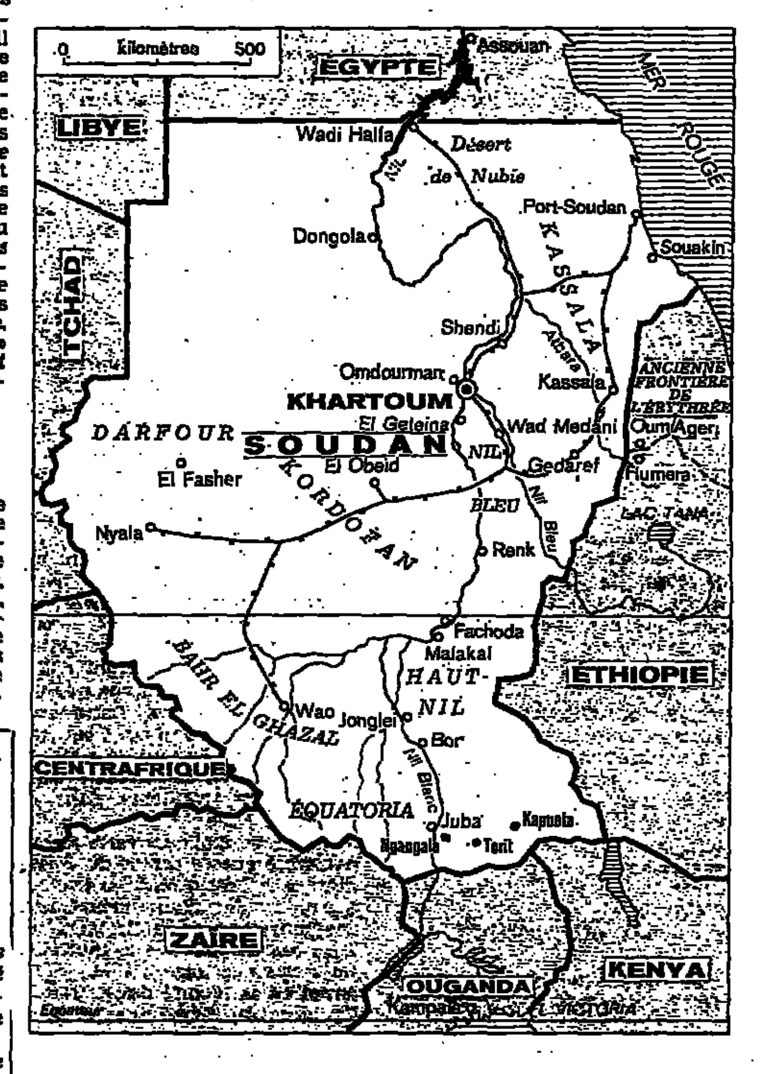
L'œuvre de réintégration des anciens rebelles Anya Nya dans la *« force armée du Sud »*, et de réconciliation entre la population noire du Sud et les autorités de Khartoum, n'est visiblement pas encore achevée.

Dans ces conditions, le président Nemeiry peut difficilement mettre à l'épreuve l'unité nationale à peine reconstruite en ouvrant un conflit avec l'Ethiopie à propos de l'Erythrée ? Son souci actuel est de veiller au maintien de l'équilibre entre les provinces du Nord et la capitale, tournées naturellement vers l'Egypte et le monde arabe, et les populations noires du Sud, orientées vers l'Afrique. Un conflit avec l'Ethiopie à propos de l'Erythrée pourrait apparaître aux populations du Sud comme une rupture de cet équilibre, et un retour à une politique fondamentalement arabe.

Le président Nemeiry devrait se montrer d'autant plus prudent, que sa politique arabe — en l'occurrence l'alliance avec l'Egypte — connaît actuellement des déboires. Après la tentative de coup d'Etat, du 2 juillet dernier, l'Egypte avait envoyé des troupes pour soutenir le régime de Khartoum. Un pacte de défense commune avait été signé, le 15 juillet, à Alexandrie. Dans ces conditions, les émeutes de janvier en Egypte préoccupent les dirigeants soudanais.

ROLAND DELCOUR.

(Vendredi 18 février.)



Répression sanglante en Ouganda

L'archevêque anglican et deux ministres accusés de complot meurent dans un «accident de voiture»

La répression ne cesse de s'aggraver en Ouganda où le maréchal Idi Amin Dada se débarrasse, de façon expéditive, de tous ses adversaires réels ou présumés. Ainsi, le révérend Janani Luwum, archevêque anglican d'Ouganda, du Rwanda et du Burundi, et deux ministres ougandais ont été « tués mercredi à Kampala dans un accident de voiture », *a annoncé, jeudi 17 février, un porte-parole du gouvernement ougandais. Les deux ministres sont le colonel E.W. Oryema, chargé des questions agraires et des ressources hydrauliques, et M. A.C.K. Oboth Ofumbi, ministre de l'intérieur.*

Radio-Kampala avait annoncé, la veille, que ces trois personnalités avaient été arrêtées « à la suite de la découverte d'un complot ».

A la radio ougandaise, le porte-parole du gouvernement du maréchal Idi Amin n'a pas manqué d'exprimer ses « regrets » avec un parfait cynisme à propos de *« l'accident de la circulation »*, singulièrement opportun dont viennent d'être victimes les trois personnalités.

Parlant de ces *« comploteurs »*, le speaker de Radio-Kampala a précisé : *« Ils étaient conduits du centre international de conférences de Kampala par le major Moses à leur lieu d'interrogation à la suite de leur arrestation. On croit comprendre que l'accident est survenu lorsque les trois hommes ont essayé de maîtriser le major Moses en vue de prendre la fuite. Le gouvernement ouvrira une enquête sur les circonstances qui ont conduit à l'accident. Le major Moses a été transporté d'urgence dans un hôpital militaire, où il est encore dans le coma. »*

Le 16, au cours d'un vaste rassemblement qui s'est déroulé à Kampala, et auquel participaient trois mille militaires, ceux-ci avaient réclamé la peine de mort pour les trois *« accidentés de la route »*. *« A mort ! A mort ! Tuez-les immédiatement ! »* avaient longuement scandé les soldats après avoir entendu les *« aveux »* de plusieurs *« suspects »* qui, après leur arrestation, avaient expressément accusé l'archevêque Luwum et les deux ministres Oryema et Ofumbi. L'agence Reuter rapporte que l'archevêque, assistant à la manifestation, secouait la tête avec vigueur en signe de dénégation lorsqu'il était mis en cause. Aussitôt après ce véritable appel au meurtre, le maréchal Idi Amin Dada s'adressa à la foule : *« Maîtrisez-vous... Je veux un procès équitable devant un tribunal militaire... »* Puis, le chef de l'Etat ougandais affirma que les conjurés bénéficiaient de l'appui de la Grande-Bretagne, d'Israël, de la C.I.A., de la Tanzanie, du Kenya et de la Zambie. Il avait auparavant présenté aux membres du corps diplomatique, convoqués pour la circonstance, une soixantaine de fusils de fabrication chinoise et des caisses de cartouches dont devaient, selon lui, faire usage ceux qui voulaient le renverser. Simultanément lecture était donnée d'une lettre émanant prétendûment de M. Obote, ancien chef de l'Etat ougandais, appelant ses partisans à se soulever et expliquant que ceux-ci pouvaient *« utiliser la hiérarchie anglicane »* pour parvenir à leurs buts parce que celle-ci était *« au-dessus de tout soupçon »*.

Après les épurations qui intervinrent au sein même de l'armée ougandaise l'année dernière, c'est aujourd'hui l'Eglise anglicane, particulièrement influente en Afrique orientale, qui est l'objet d'une répression systématique. La veille de l'annonce de la mort du révérend Luwum, le chanoine Burgess Carr, secrétaire général de la conférence des Eglises de toute l'Afrique (1), dont le siège se trouve à Nairobi, avait adressé un télégramme au maréchal Idi Amin Dada, lui demandant d'autoriser l'envoi en Ouganda d'une commission d'enquête de la conférence panafricaine des Eglises.

D'autre part, jeudi 17 février, la presse kényane a publié de larges extraits d'un texte qu'elle qualifie de *« lettre ouverte au président ougandais Idi Amin Dada »*, signé par dix-huit évêques anglicans ougandais, y compris l'archevêque Luwum, dénonçant *« la loi du fusil en Ouganda »*. Ce texte, daté du 10 février, soit une semaine avant l'arrestation et la mort de Mgr Luwum, décrit en détail le raid des policiers contre la résidence de l'archevêque et la façon brutale dont il a été traité pendant la perquisition. Ce texte ajoute : *« Nous avons porté en terre de nombreux corps de personnes tuées par balles, et il y en a beaucoup d'autres qui n'ont pas encore été retrouvés, mais dont la disparition est liée à l'activité des membres des forces de sécurité. »*

Enfin, selon le récit de certains réfugiés ougandais, dont se font l'écho les représentants des agences de presse installées au Kenya, le révérend Yona Okoti, évêque anglican du diocèse de Tororo, situé dans le nord de l'Ouganda, aurait été *« arrêté, sinon tué »*.

Ph. D.

(Vendredi 18 février.)

[Agé de cinquante-deux ans, ordonné prêtre en 1956, l'archevêque Janani Luwum avait été intronisé en juin 1974. Il était considéré comme le véritable chef spirituel des protestants ougandais, dont le nombre est estimé à un million six cent mille (recensement 1959).]

(1) Sur le plan confessionnel, la conférence des Eglises de toute l'Afrique (CETA) est aux Eglises africaines non romaines ce que l'Organisation de l'unité africaine est aux Etats africains sur le plan politique. Elle regroupe plus de cent Eglises protestantes et orthodoxes différentes.

Cent cinquante mille réfugiés chassés par la guerre d'Érythrée

De notre envoyé spécial

Gedaref. — Bien que la ville soit à 150 kilomètres de la frontière éthiopienne, on sent, à Gedaref, la proximité de la guerre. Située au sud-ouest de Kassala, capitale de la province du même nom, Gedaref est en effet à la latitude de la « frontière » sud de l'Erythrée, où de violents combats se déroulent quotidiennement entre rebelles et forces éthiopiennes. Lorsque ces dernières poursuivent leurs adversaires aux abords de la frontière du Soudan, il arrive qu'elles se heurtent aux troupes soudanaises.

Non loin de Gedaref sont installés quatre camps de réfugiés, dont deux sont occupés par des Erythréens, et les deux autres par des Ethiopiens. Le plus grand regroupe trente mille Erythréens, le plus petit deux mille cinq cents Ethiopiens, mais ce dernier se gonfle tous les jours de nouveaux arrivants. Au total, selon des chiffres circulant à Gedaref, et de source éthiopienne cent cinquante mille réfugiés, dont cent mille Erythréens et cinquante mille Ethiopiens auraient déjà franchi la frontière du Soudan. Pour l'ensemble des pays limitrophes de l'Ethiopie, le nombre des réfugiés en provenance de l'ancien empire atteindrait cinq cent mille.

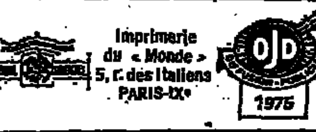
Le petit camp éthiopien est situé à peu de distance de Gedaref, à Oum-Goulya. Il abrite pratiquement toute la population de la cité éthiopienne de Humera, située à peu de distance de l'Erythrée. Les réfugiés nous ont raconté les circonstances de leur fuite : des nationalistes érythréens ont assiégé, le 13 janvier, un campement de soldats éthiopiens proche de Humera, l'armée régulière est intervenue, bombardant à plusieurs reprises la ville, dont les rebelles avaient pris le contrôle. Ce camp ne se distingue pas des villages soudanais de la région.

Beaucoup plus impressionnant est le grand camp érythréen installé à 70 kilomètres au nord-est de Gedaref, en direction de la frontière, sur un petit plateau dominant la rivière Atbara. On y accède par une mauvaise piste, en traversant deux fois la rivière à gué.

Il s'agit d'une véritable ville de trente mille habitants, Wad-al-Hilayou. Le camp a recueilli en mars 1975 presque toute la population de Oum-Ager, ville érythréenne détruite au cours de combats.

Un tiers des réfugiés sont chrétiens, les uns parlent des dialectes de la province du Tigre, les autres arabe. La ville n'est qu'une succession de paillotes. Le seul bâtiment en dur est la baraque du commandant du camp. — R. D.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 460

Italie

LA SARDAIGNE : une expérience d'autonomie

De notre envoyé spécial

Cagliari. — M. Gavinio Pillu dit tout haut ce qu'il pense et, surtout, il le dit en sarde. Appelé à témoigner lors d'un récent procès, ce bouillant universitaire a refusé de prononcer un seul mot italien, obligeant le président du tribunal, un « *étranger* », à appeler un interprète. Mieux : le 24 janvier 1976, M. Pillu a donné à l'université de Sassari un premier cours de chimie dans sa langue « nationale ». Ne suffisait-il pas de traduire H^2SO^4 par « *accados esse o bàttoro* » ? Les étudiants lui ont fait une ovation.

L'ex-secrétaire provincial du parti sarde d'action a quitté, avec d'autres, cette formation politique *au printemps dernier* parce qu'elle s'était alliée aux communistes et avait mis de l'eau dans son vin. « *Nous voulons*, dit-il sans ambages, *un Etat indépendant.* » Si on l'interroge sur la viabilité d'un tel Etat, il ironise : « *Parce que vous croyez, vous, que l'Italie vivrait aujourd'hui sans la solidarité internationale ?* » Oui, la Sardaigne a tout ce qu'il faut pour *développer ses potentialités* économiques étouffées depuis longtemps *par* les « colonialistes » venus du continent ou de plus loin.

M. Pillu estime que son projet est réalisable en quinze ans, et peut-être sera-t-il nécessaire « *d'accélérer les temps* ». Par la violence ? « *Je n'exclus rien. La situation s'aggrave en permanence : à ce rythme les Sardes seront minoritaires en Sardaigne dans vingt ans.* » Sur les effectifs de ses troupes, le rebelle de Sassari reste discret. « *Impossible à quantifier : derrière chaque Sarde il y a un indépendantiste qui se cache.* »

Ce genre de propos laisse de marbre les dirigeants politiques de Cagliari. « *Pillu*, vous dit-on, *est un plaisantin. Il n'a aucun poids, ne représente rien.* » Les rumeurs douteuses, propagées par l'extrême droite, selon lesquelles le *mouvement séparatiste vivrait* de pétrodollars libyens, ne sont même pas pris en considération ; on nie le séparatisme avant de le critiquer.

La Sardaigne n'est pas la Corse. Sur ce point, tout le monde est d'accord, de M. Pillu aux notables les plus italianisés. « *Nous, nous sommes encore un million et demi, nous n'avons pas eu de « pieds-noirs » et le gouvernement de Rome est, heureusement, moins centralisateur que celui de Paris.* » On plaint de tout cœur ces voisins corses, dont on se sent plus proche que des Siciliens mais qu'on connaît à peine, car les rapports entre les deux îles sont réduits à leur plus simple expression.

Un état d'esprit

La difficulté, en Sardaigne, c'est que tout le monde loue l'« autonomie », à commencer par le grands partis politiques. Mais le mot n'a pas le même sens pour tous : M. Andrea Raggio, qui sera probablement le premier président communiste de l'Assemblée régionale, nous l'a défini comme « *une plus grande participation de la Sardaigne aux choix nationaux* », alors que les « sardistes » réclament à cor et à cri une moindre « *participation* » des dirigeants nationaux aux choix de la Sardaigne.

« *Nous ne sommes ni blonds ni grands, sans doute plus laids que d'autres, mais nous sommes différents* », affirme avec force un fonctionnaire régional, M. Antonello Satta, l'un des plus chauds partisans de ce retour aux sources. Ainsi comprise, l'autonomie ne fait plus sourire. « *Les choses ont commencé à se dégeler en 1974*, remarque-t-il. *Avant, nous étions comme les chrétiens des Catacombes. Maintenant, on nous autorise à poser des questions.* »

Cette redécouverte de l'identité sarde se mesure à de petits faits, souvent imperceptibles : en ville, le regain d'intérêt pour cette langue qu'on refuse d'appeler dialecte, même si le plus souvent on ne la parle pas ; les recherches théâtrales ou poétiques, inspirées du folklore local ; la naissance d'un mouvement politique à Nuoro, d'une association culturelle à Cagliari. Des signes qui ne peuvent laisser tout à fait indifférents les grands partis.

Le « sardisme » déborde largement le vieux Parti sarde d'action (P.S.A.) et ne se limite pas aux minuscules associations qui naissent ici et là. C'est un état d'esprit, présent avec des variantes, dans toutes les institutions — politiques, syndicales ou religieuses — de l'île. Il a une dominante très nette de gauche. Et une dimension internationaliste : on est persuadé ici qu'il ne peut y avoir *une Europe des Etats et* que Corses, Sardes, Ecossais ou Catalans *mènent le même combat.*

Né au lendemain de la première *guerre mondiale, le Parti sarde* d'action connaît une régression *spectaculaire*. Défenseurs, hier comme aujourd'hui, d'un Etat fédéral, le P.S.A. exerce une influence négligeable. « *Nous avons le devoir de ne pas mourir*, indique M. Mario Melis, son unique sénateur. *Précurseurs du sardisme, notre mérite aura au moins été d'obliger tous les partis à parler d'autonomie.* »

Une île qu'on assassine ?

Né en 1973, Su populu sardu *est un mouvement, non un parti*, qui compterait un millier de membres, souvent très jeunes, dont la ligne marxiste-léniniste est aussi floue que les objectifs à long terme. Il plaide pour l'« *auto-décision du peuple sarde sur son territoire* ». Est-ce à dire que l'île doit devenir indépendante ? « *Cette autosuffisance socialiste pourrait aussi signifier l'indépendance*, nous ont dit ses dirigeants. *Mais il est prématuré de répondre. Si demain l'Italie devenait socialiste, s'il n'y avait plus de problème colonialiste, si tous les droits du peuple sarde étaient reconnus...* », alors ces révolutionnaires seraient pour la fusion avec la péninsule.

Su populu sardu possède une revue, rédigée pour partie en sarde et tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, ainsi qu'une « radio libre » à Nuoro. Ce mouvement se développe dans l'île et parmi les émigrés.

C'est un troisième style d'action *que conduisent* les animateurs de Sardaigne - Culture - Association pour l'identité, *organisation qui* vient de naître à Cagliari. On y trouve quelques intellectuels ou artistes connus, comme le sculpteur Costantino Nivola et l'archéologue Giovanni Lilliu.

Ces « sardistes » — souvent issus du parti communiste, du parti socialiste et, tout récemment, de la démocratie chrétienne — ne croient pourtant pas aux gestes spectaculaires. Ils préfèrent « former des jeunes » et accomplir un travail d'information. Cette poignée d'autonomistes est fréquemment *interviewée par les « radios libres »* qui se multiplient dans l'île, *comme d'ailleurs* dans le reste de l'Italie.

Comment expliquer cette reconnaissance encore timide du « sardisme » ? C'est d'abord la traduction locale d'un mouvement généralisé qui, de la Bretagne au Pays basque, exprime le goût « *du soi-même* », comme dit M. Lilliu, doyen de la faculté des lettres de Cagliari. En Sardaigne, ce goût est plus fort qu'ailleurs : il s'agit d'une île. Et d'une île insérée dans un Etat encore jeune, qui n'existait pas il y a un siècle et demi.

Deux facteurs locaux méritent d'être cités : la prise de conscience grandissante d'un « colonialisme » économique et culturel et les désillusions provoquées par l'autonomie institutionnelle. Par « colons », les nouveaux autonomistes entendent aussi bien les Italiens, qui imposent leur langue et leurs usines polluantes, que les militaires de l'OTAN, avec leurs bases, ou le prince Agha Khan, dont les plages en or massif dénaturent la Costa Smralda.

Un agriculteur, M. Eliseo Spiga, ex-membre du P.C., devenu président de l'association culturelle Pour l'identité, s'explique : « *Dans le contexte italien et européen*, affirme-t-il, *la Sardaigne est désormais une zone de services économiques, militaires et touristiques. Elle n'est pas riche pour autant : en 1970, le revenu annuel moyen d'un Sarde (1 166 dollars) était deux fois inférieur à celui d'un Lombard, cinq fois moindre que celui d'un habitant de Hambourg. Avec la Calabre, nous arrivons en Italie, à la dernière place des régions pour le taux de population active (27,7 % contre 40 % dans le Piémont). Certes, la Sardaigne a été la région méridionale qui a reçu le plus de subventions pour l'industrie. Mais cet argent est allé à de grands groupes étrangers à l'île, et non à la petite industrie manufacturière. Résultat : un génocide blanc du peuple sarde, dont sept cent mille membres vivent à l'étranger. Notre seul record est celui du taux annuel de raffinage de pétrole par habitant : 16 tonnes.* »

Les organes régionaux, dit-on, n'ont pas pu — ou pas voulu — s'opposer à cette industrialisation sauvage et ils ont laissé dépérir l'agriculture. Parce qu'on a créé la région à l'image de l'Etat, la décentralisation interne tant réclamée ne s'est guère produite : au lieu d'être entassés à Rome, les dossiers le sont à Cagliari. Cette constatation aurait pu entraîner une remise en question du statut spécial. Elle conduit, au contraire, à réclamer une plus grande autonomie. De la part des sardistes bien sûr, mais aussi des grandes forces politiques.

Tactique ou conviction ? Toujours est-il que les communistes (prêts à participer au pouvoir) et les démocrates chrétiens (au pouvoir depuis trente ans) tiennent exactement le même langage : « *Avant de réviser le statut de 1948, il faudrait l'appliquer intégralement, car beaucoup de progrès peuvent encore être faits dans le cadre de la législation existante.* »

Le bilan que les deux grands partis font de la régionalisation est assez proche. Aux yeux des *communistes*, la Sardaigne a changé en bien, et « *la lutte des masses* » a été plus déterminante dans ce processus que les recettes tirées du pétrole. « *Moins de 40 % des électeurs étaient en faveur de la République au référendum de 1947, alors qu'en 1974 le divorce a eu la majorité.* » Les démocrates-chrétiens soulignent que, parmi les régions méridionales, la Sardaigne a le plus fort taux de scolarisation et le revenu le plus élevé par habitant.

Un mot à définir

L'esprit de « compromis historique » *qui s'étend dans l'île peut* donner plus d'espace aux nouveaux autonomistes. Ceux-ci n'attendent rien, pour le moment, de l'Eglise, qui reste étrangère au « sardisme ». Quant aux syndicats, eux, ils ont d'autres soucis en tête. Ils veulent défendre l'emploi et ne songeraient pas à vanter la Sardaigne pastorale d'antan. Ils sont plus méridionalistes qu'autonomistes. Non par tempérament mais par tactique. « *Nous nous sentons plus proches des Génois que des Calabrais, mais le seul moyen pour nous de résister à l'hégémonie des nordistes est de s'allier entre méridionaux.* »

« *Vous sentez-vous Italien ?* » avons-nous demandé à ce dirigeant syndical. Il a répondu « *Oui* », sans hésiter. Mais l'un de ses amis s'est interposé : « *Te sens-tu plus Italien qu'Espagnol ?* ». La réponse a fusé aussi vite que la précédente : « *Ah non ! Certainement pas.* »

Boutade ? Sans doute. On ne résiste pas facilement à tous les véhicules d'italianisation que sont l'école, la télévision, etc. Comment ignorer que l'homme le plus en vue d'Italie, M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste, est né à Sassari ? Mais qu'ils soient devenus Italiens ou non, n'empêche pas les Sardes d'être d'abord Sardes. D'ailleurs le mot « italien » reste à définir dans ce pays qui ressemble encore à un habit d'arlequin.

ROBERT SOLÉ.

(Jeudi 17 février.)

R.D.A.

Berlin-Est désire poursuivre la normalisation de ses relations avec Bonn

De notre correspondant en Europe centrale

Berlin-Est. — En dépit des *frictions qui se* sont produites ces dernières semaines, la R.D.A. paraît désireuse de poursuivre avec la République fédérale la politique de normalisation — engagée depuis la signature du traité fondamental, en septembre 1972 — *dans « tous les domaines où les intérêts des deux Etats coïncident »*. C'est le sentiment qui nous a été exprimé au ministère est-allemand des affaires étrangères.

Bien que la presse de la R.D.A. soit *jusqu'à présent restée muette* à ce sujet, les dirigeants est-allemands ont, en particulier, selon un de nos interlocuteurs, très autorisé, apprécié « *positivement* » les récentes déclarations faites par M. Günter Gaus, le représentant *permanent* de la R.F.A. à Berlin-Est, dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel* (voir *le Monde* daté 13-14 février).

Dans cette conversation qui a *provoqué quelques remous* à Bonn dans l'opposition, mais aussi dans les rangs gouvernementaux, M. Gaus avait osé toucher publiquement à un tabou de la politique allemande : la *question de* la citoyenneté. Le gouvernement de Bonn, en effet, se fondant sur la loi fondamentale de la République fédérale qui refuse de prendre *en compte la division de* l'Allemagne, ne reconnaît pas la citoyenneté est-allemande.

M. Gaus avait montré une certaine compréhension pour les problèmes *que créent au gouvernement* de Berlin-Est les demandes de départ déposées en nombre croissant depuis quelques mois par des citoyens de la R.D.A. Il avait estimé nécessaire pour les deux parties de parvenir à un compromis, dans la question d'un accord sur la délimitation de la frontière inter-allemande. « *M. Gaus*, admet-on au ministère est-allemand des affaires étrangères, *a fait preuve d'une certaine flexibilité. Il a montré du courage civique.* »

Cette satisfaction s'accompagne de restrictions, car souligne-t-on, les réserves avec lesquelles les déclarations du représentant permanent ont été accueillies à Bonn indiquent que ces positions ne sont pas partagées par tout le gouvernement fédéral. On note aussi, et on lui en fait grief, que *M. Schmidt avait parlé, dans* sa déclaration gouvernementale du 16 décembre, de « *la frontière qui passe au milieu de l'Allemagne* ». N'est-ce pas, fait-on remarquer, *une façon insidieuse de contester* que la frontière qui sépare la République fédérale et la R.D.A. est celle entre deux Etats souverains et indépendants, au sens du droit international ?

Le plus frappant dans les propos *qui nous ont été tenus* est que les points sur lesquels on aimerait à Berlin-Est obtenir une amélioration, sont exactement ceux qui ont été relevés par *M. Gaus* dans son interview au *Spiegel*. Ils sont au nombre de trois : la question de « *l'immixtion dans les affaires intérieures de la R.D.A.* » (c'est-à-dire l'attitude de la représentation permanente ouest-allemande à l'égard des *candidats à l'émigration*), le caractère de la frontière entre les deux Etats, et la question de la nationalité. La similitude est si évidente qu'on ne peut *totalement écarter* l'idée qu'il pourrait bien exister dans cette affaire une plus grande connivence qu'on ne le pense généralement entre Bonn, ou certains milieux à Bonn, et Berlin-Est.

Le problème des demandes d'émigration est une *épine pour* les autorités de la R.D.A. Ces demandes, qui se font pour la plupart au titre de la réunion des familles, ont augmenté l'an dernier, reconnaît-on ici, sans toutefois donner des chiffres officiels. Dans des réunions, des *représentants du parti* auraient parlé de plusieurs dizaines de milliers de dossiers.

Le départ de certaines catégories professionnelles, tels les médecins, est mal accueilli en raison de la pénurie existante et *du coût financier pour l'Etat* est-allemand. Le gouvernement de la R.D.A. estime avoir eu jusqu'à présent une attitude plutôt souple en la matière. Il souhaiterait que la *représentation* permanente de la République fédérale *s'abstienne* à l'avenir d'apporter une aide juridique aux candidats à l'émigration, et cesse en quelque sorte de les prendre sous tutelle.

La nature de la frontière

En ce qui concerne la frontière, la commission bilatérale créée sur la base du Traité fondamental a terminé son travail. Le tracé frontalier a été délimité sur les 1 393 kilomètres où les deux Etats *voisinent*, à l'*exception* d'un tronçon de 90 kilomètres le long du cours de l'Elbe. Berlin-Est souhaiterait sanctionner ce travail par « *un document ayant la valeur d'un acte de droit international* » et que signeraient des représentants des deux gouvernements.

Bonn, pour le moment, s'y refuse : le gouvernement ouest-*allemand a certes pris acte de* l'existence de cette frontière dans les traités de Moscou et de Varsovie ainsi que dans le Traité fondamental ; mais constitutionnellement il est tenu de considérer qu'elle n'est pas par nature différente de celle qui sépare par exemple la Bavière du Bade-Wurtemberg.

Le désaccord *sur la question de* la citoyenneté trouve son origine dans la *même* construction juridique maintenue à l'Ouest jusqu'à présent, en dépit de l'évolution politique. A Berlin-Est, on reconnaît que la formation de deux Etats allemands, de deux nations, est un « *processus historique* » et on *ne se fait guère* d'illusions sur la possibilité de *parvenir* rapidement à une solution sur ce point. Mais on conteste fermement l'idée qu'en quelque sorte une Allemagne fictive continuerait à exister au-dessus des deux Etats créés en 1949. On ne nie pas que des restes de *l'unité passée* subsistent, comme par exemple le commerce inter-allemand ; mais on ajoute que la R.F.A. et la R.D.A. sont aujourd'hui représentées aux Nations unies et *sont donc sujets* distincts du droit international.

Il ne faut sans doute pas s'attendre à un déblocage rapide de la situation dans ces différents domaines. *Même sur* la *question* d'une extension des possibilités de voyage pour les citoyens d'un Etat dans l'autre, on estime à Berlin-Est qu'« *une limite a été atteinte* ». L'an dernier, près de huit millions d'Allemands de l'Ouest ou de Berlinois de l'Ouest se sont rendus à Berlin-Est et en R.D.A. On souligne du côté est-allemand qu'on est disponible pour la discussion et que les deux gouvernements sont en contact constant.

Les négociations, par exemple, sont en cours pour la conclusion d'un accord scientifique et technique ou d'un accord sur l'assistance juridique. En revanche, aucune décision concrète n'a encore été prise quant à une visite dans la capitale est-allemande de M. Wischnewski, ministre d'Etat chargé particulièrement à la chancellerie fédérale de suivre les relations avec la R.D.A.

MANUEL LUCBERT.

(Vendredi 18 février.)

Danemark

SUCCÈS SOCIAL-DÉMOCRATE AUX ÉLECTIONS

M. Joergensen a gagné son pari : lassé d'avoir à marchander depuis près de deux ans l'appui parlementaire indispensable à son gouvernement social-démocrate, si minoritaire qu'il ne disposait même pas du tiers des députés du Parlement, le premier ministre danois avait décidé, il y a trois semaines, de recourir à des élections anticipées. Le scrutin, qui a eu lieu le 15 février, a quelque peu clarifié la vie politique.

L'importante poussée des sociaux-démocrates, inattendue même pour leur chef, les gains de partis centristes (conservateur et Centre démocrate), qui acceptent d'appuyer le gouvernement au Parlement, l'échec spectaculaire des libéraux, auxquels M. Joergensen reprochait leur « égoïsme » et leur « entêtement » en raison de l'inimitié à son égard de M. Hartling, son prédécesseur, devraient permettre au premier ministre de gouverner plus aisément.

L'équipe qu'il va former — si elle demeure homogène et minoritaire — restera vulnérable, puisque son sort dépendra des appuis parlementaires qu'il pourra obtenir. Pour l'instant, M. Joergensen a indiqué que le gouvernement ne changerait pas, mais qu'il envisageait d'élargir éventuellement sa coopération avec les autres partis. Les dirigeants du parti chrétien populaire et du parti conservateur ont immédiatement fait savoir qu'ils n'entendaient pas participer à un gouvernement de coalition.

En août, les sociaux-démocrates avaient conclu un compromis avec quatre autres partis : Centre démocrate, radical chrétien populaire et, malgré quelques réticences, le parti conservateur, pour tenter de faire face aux graves problèmes économiques et sociaux du pays. Ces cinq partis totalisent maintenant cent trois sièges, soit treize sièges de plus que la majorité du Folketing. Il leur reste à surmonter les désaccords sur les mesures économiques qui ont provoqué les élections anticipées.

Cette consultation constitue un succès personnel pour M. Joergensen : la population n'a pas boudé ce scrutin, le sixième en douze ans, puisque la participation électorale est légèrement supérieure à celle de 1975. Elle a partagé le jugement sévère de M. Joergensen sur les libéraux, qui ont perdu la moitié de leurs représentants. Reste, il est vrai, la frange des mécontents qui ont reporté leurs voix sur le Parti du progrès de l'avocat Mogens Glistrup, connu par ses thèses à tout le moins démagogiques. Avec ses vingt-six députés, M. Glistrup, grâce à l'échec des libéraux, dirige à présent la seconde formation du pays.

Une première épreuve attend le gouvernement : le renouvellement des conventions collectives en mars. La centrale syndicale L.O., bien qu'elle soutienne traditionnellement les sociaux-démocrates, n'a toujours pas donné son accord au maintien du blocage des augmentations de revenus à 6 % pour l'année, ni à d'autres éléments de la politique des revenus préconisée par M. Joergensen, en particulier l'épineuse réduction des dépenses publiques. Dans ce domaine, le Centre démocrate, arguant de sa remontée spectaculaire, risque d'être un partenaire exigeant.

Enfin, la rentrée au Parlement, après quatre ans d'absence, des georgistes — disciples de l'Américain Henry George, apôtre de l'impôt unique sur les plus-values, — aussi hostiles à la Communauté européenne que la gauche et l'extrême gauche, peut aussi créer à M. Joergensen des difficultés à Bruxelles.

Le meilleur atout du gouvernement, c'est la personnalité de son chef, dont chacun reconnaît l'énergie et l'honnêteté. En donnant un avantage très net aux partis du « compromis d'août », les électeurs ont marqué leur volonté de voir une équipe crédible s'attaquer à la crise économique.

(Jeudi 17 février.)

هكذا من الأصل

CROISSANCE ET CONTRAINTE

(Suite de la première page.)

Il est en effet difficile, voire impossible, de beaucoup compter pour ce faire sur l'aide de l'étranger. Dans la plupart des pays du monde capitaliste, la part du produit national brut (P.N.B.) que les Parlements acceptent de consacrer à l'aide publique au tiers-monde, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, ne cesse de se réduire d'une année sur l'autre. On est de plus en plus loin du modeste objectif de 0,7 % du P.N.B. que les Nations unies avaient assigné comme un minimum à leurs membres aisés au cours des deux « *décennies du développement* » lancées depuis 1960.

Le pourcentage de l'assistance *consacré aux investissements est de* surcroît minime : la plupart du temps elle sert à financer l'achat de biens de consommation, notamment de *produits alimentaires, voire à* soutenir les budgets d'administration. Des conditions *politiques sont fréquemment* mises à cette aide, et *l'on a pu lire dans un rapport de* la C.I.A. sur le *Food Power* — l'arme de la nourriture — *que grâce au fait* qu'ils sont devenus « *les gardiens de l'essentiel des quantités exportables de grains* », les Américains *peuvent espérer « retrouver dans les affaires mondiales la primauté qu'ils ont détenue dans l'immédiat après-guerre* ». A plusieurs reprises déjà, on a vu ainsi des Shylock, à Washington, exercer ou tenter d'exercer sur tel ou tel gouvernement du tiers-monde, de l'Egypte à l'Inde, un véritable chantage à la faim.

Les Soviétiques ne sont pas en reste, qui n'ont pas hésité à couper séance tenante, jusqu'à abandonner des chantiers en cours, toute espèce d'assistance à des gouvernements qui refusaient de passer sous leurs *fourches Caudines : la Yougoslavie* de Tito, la Chine de Mao, l'Albanie *d'Enver Hodja, l'Egypte de Nasser* en ont fait tour à tour l'expérience. *Aujourd'hui, de toute manière,* leurs capacités d'assistance sont limitées par leur endettement croissant vis-à-vis du monde occidental, dont le montant est couramment estimé, pour l'ensemble des pays du pacte de Varsovie, aux environs de 40 milliards de dollars. Et il leur faut bien donner la priorité aux pays d'Europe centrale qui risqueraient de s'éloigner d'eux — comme la Pologne — ou au contraire manifestent un désir de rapprochement — comme la Yougoslavie.

L'aide de la Chine, nation pauvre, peut rendre de grands services à un petit pays comme l'Albanie. A l'échelle *planétaire, elle est vouée* à rester marginale. Celle des émirs du pétrole est plus appréciable, *mais* elle ne va guère qu'aux plus fidèles serviteurs du *prophète — ceux qui* se gardent bien de frayer avec les *communistes. La Libye, qui dispose* de grosses ressources, s'intéresse *davantage à financer des mouvements révolutionnaires, de l'Irlande du Nord au Dhofar, qu'à contribuer* à la modernisation de tel ou tel *P.V.D. Restent, bien sûr, les investissements* opérés par les sociétés *capitalistes étrangères,* multinationales ou pas, mais ils sont soumis à la loi du profit, et tendent, de ce fait, *au rapatriement le plus rapide* possible du maximum de bénéfices, ce qui laisse peu aux économies locales.

Compter sur soi-même

Mao avait donc raison d'inviter les *nations du tiers-monde à ne compter* que sur soi. Et, pourtant, la Chine elle-même, qui a réussi à maintenir une totale indépendance vis-à-vis du *monde extérieur,* commence à pratiquer ce qu'elle appelle pudiquement des paiements différés, ce qui est un autre moyen de dire qu'elle fait appel *au crédit*. Il y a longtemps que la plupart des autres P.V.D. l'ont précédée dans cette voie. L'endettement de certains est tel que leur produit national arrive tout juste *à couvrir même les intérêts des* emprunts qu'ils ont émis.

Ne font guère exception que les membres les plus riches de l'OPEP et quelques Etats peu peuplés, bien *dotés en eau,* et suffisamment sages — qu'ils aient choisi la voie capitaliste comme la Côte-d'Ivoire ou la voie socialiste comme la Somalie — pour donner la primauté absolue au développement des ressources alimentaires. Les performances, dont les uns et les autres peuvent se targuer ne changent malheureusement rien au fait que, pour l'ensemble des pays en voie de développement, le P.N.B par habitant a diminué en vingt ans si l'on en croit M. Mihnea Gheorghiu président de l'Académie roumaine des sciences morales et politiques (1) de près de 50 % par rapport à celui des pays développés.

De plus en plus tributaires, du *fait de l'exubérance de leur démographie,* des importations de nourriture, empêchés de compter sur des *recettes sûres par l'instabilité* des *cours des produits de base,* dont l'exportation constitue leur principale ressource, la plupart de ces *pays éprouvent des difficultés grandissantes* à dégager les ressources *nécessaires ne serait-ce qu'aux* importations indispensables de céréales. *Ils ne peuvent sérieusement songer à* investir dans le développement de *leur économie sans opérer une lourde* ponction sur des revenus individuels *déjà misérables,* ce que *les* intéressés, malgré toutes les explications qui peuvent leur être données, sont évidemment peu disposés à accepter spontanément.

La tentation est d'autant plus forte, dans ces conditions, de recourir à des méthodes brutales que c'est ainsi, après tout, que se sont bâties les grandes puissances économiques de l'époque contemporaine. L'industrie britannique, française, allemande, américaine, n'aurait pas vu le jour sans l'exploitation délibérée, justement dénoncée par Marx, de la classe ouvrière. Staline, de son côté, a bâti le « socialisme dans un seul pays » sur l'exploitation non moins délibérée de la paysannerie, et il a éliminé sans pitié tous *ceux* qui, comme Boukharine, tentaient de s'y opposer.

La *référence* à ces modèles est certainement *responsable* de beaucoup des erreurs (pour ne pas dire plus) commises par les dirigeants des nations qui ont conquis leur *indépendance depuis* la *deuxième* guerre mondiale. De l'Inde à Cuba, la liste *est longue des pays qui ont* voulu à toute force donner la priorité à l'industrialisation, sans comprendre que celle-ci ne *crée* que *lentement des emplois et qu'elle est* plus longue encore à procurer les *moyens de nourrir une population.* Bien qu'elle n'ait pas été elle-même *à l'abri des illusions ruineuses — il* suffit de citer à ce *propos* la *campagne du « grand bond en avant »* ou celle des petits « *hauts fourneaux de villages* », — *la Chine n'a jamais* perdu de vue le primat du développement rural. Elle n'en a pas moins limité à l'extrême la satisfaction des besoins de tous ordres.

Pareil effort pourra-t-il être soutenu longtemps ? Si les remous qui ont suivi la disparition de Chou En-lai et celle de Mao ont un sens, n'est-ce pas que la *population commence à se* lasser des conditions de vie *proprement spartiates qui lui sont imposées* et que le pouvoir, pour stimuler *l'ardeur au travail, doit compléter* la force de l'idéologie par des motivations *plus terre à terre ? On n'en* a pas moins de la peine à imaginer que des résultats comparables auraient pu être obtenus sans les atouts considérables que les structures socialistes donnaient à l'Etat et au parti pour rationaliser et planifier l'économie.

Dans ces conditions, il peut *paraître étonnant* que seule une minorité de pays du tiers-monde aient choisi *la voie socialiste et que, parmi* ceux-là, très peu puissent se targuer *d'une réussite indiscutable. Les régimes* progressistes du Ghana, de *l'Indonésie, du Chili,* de la *Bolivie,* ont été renversés. Après l'aventure *décevante de l'industrialisation.* Cuba s'est lancé tête baissée dans la campagne pour la récolte de 10 millions *de tonnes de canne à sucre, dont* l'échec n'a pas été moins manifeste. La *révolution fidéliste, qui devait embraser* l'Amérique latine, est aujourd'hui *à l'heure de la grisaille* et de l'alignement quasi-inconditionnel *sur Moscou.*

L'échec de la Guinée est patent. L'Egypte et la Syrie retournent progressivement au capitalisme. La Corée du Nord, dont le développement industriel a été *spectaculaire,* s'est trouvée pendant des mois en *état de cessation de paiements.* L'Indochine, après l'exaltation de la *victoire, en est à l'heure où* les lendemains commencent à déchanter. *Le Cambodge se mure dans un isolement* d'où ne sort que l'écho assourdi de *rumeurs terrifiantes.* Le congrès du parti des travailleurs *vietnamiens, rebaptisé communiste,* a mis en *évidence* la *difficulté* pour *une bureaucratie sans imagination* d'opérer une synthèse entre la société *individualiste* du *Sud,* qui n'a pas renoncé au plaisir de consommer, et le puritanisme *monotone* du Nord. Le Laos donne lui-même dans une certaine morosité. Quant aux autres pays du tiers-monde qui, de l'Algérie à la Birmanie, se réclament du socialisme, ils donnent à ce mot une acception autrement nuancée que celle qui a les faveurs de Moscou ou de Pékin.

Socialistes ou pas, le fait est qu'il y a peu d'Etats du tiers-monde qui ne se soient jugés *autorisés,* parfois après une expérience de démocratie parlementaire de plus ou moins brève durée, à recourir à la contrainte. Dans les rares cas où *celle-ci n'était pas imposée par* les nécessités de la croissance, celles *de la sécurité n'étaient-elles pas* là pour la justifier ? Le fardeau d'armements *achetés pour l'essentiel* à prix d'or aux pays industrialisés des deux camps pèse lourdement sur ces économies fragiles. Pendant des années, par exemple, l'Inde et le Pakistan — « *le plus grand conglomérat d'indigents de la planète* » pour *parler comme l'économiste* suédois Gunnar Myrdal — ont consacré *quelque 40 % de leur budget* aux seules dépenses militaires.

Il faut en prendre son parti : pendant la période de l'accumulation du capital indispensable à leur développement, on peut difficilement attendre des pays du tiers-monde qu'ils garantissent l'exercice de ces droits de l'homme qu'ils se sont pourtant solennellement engagés à respecter, aux termes d'une déclaration approuvée à l'unanimité, en 1948, par l'Assemblée générale, en entrant aux Nations unies. A lui seul, le retard culturel où le système colonial a *maintenu* leurs populations suffirait à rendre bien aléatoire la pratique de la démocratie *pluraliste*. *Mais le développement* économique *et celui de l'éducation* ne devraient-ils pas faciliter la libéralisation des *institutions et de la vie publique en* introduisant les éléments de dialogue, *de contrôle et de contrepoids* sans lesquels tout gouvernement est poussé, un jour où l'autre, à abuser de son pouvoir ? Après tout, c'est à une *évolution* de cet ordre que l'on a assisté ces derniers temps dans trois pays d'Europe méridionale longtemps soumis à la dictature et qu'il n'y a pas longtemps encore on pouvait considérer comme sous-développés : la Grèce, le Portugal, l'Espagne.

Des conditions semblables peuvent *paraître réunies aujourd'hui* dans certains pays du tiers-monde. On *cherchera à expliquer dans les articles* qui suivent, et qui passent en revue, en les opposant, un certain nombre d'exemples caractéristiques dans diverses parties du monde, pourquoi elles n'ont pas, tant s'en faut, dans la plupart des cas, conduit au moins jusqu'à présent aux mêmes effets.

ANDRÉ FONTAINE.

(Mardi 22 février.)

(1) Justice économique internationale. Gallimard, Paris, 1976.

II. - La logique de la dépendance en Amérique latine

par MARCEL NIEDERGANG

La croissance ne débouche pas nécessairement sur le bonheur. C'est, aujourd'hui, une évidence pour les penseurs des nations industrialisées, qui ont remis en cause l'euphorie fiévreuse de l'Europe en expansion : une « brève parenthèse » à l'échelle de l'histoire de l'humanité, comme le note Alain Peyrefitte dans *le Mal français*. La croissance n'est pas non plus fatalement source de liberté. Mais l'aune de cette liberté *est-elle la même, par exemple,* pour le paysan chamula de San-*Cristobal-de-las-Casas,* dans le Chiapas mexicain, et pour le grand *industriel* de Sao-Paulo, la première métropole industrielle d'Amérique latine ? La croissance n'est pas le progrès. Car aucun « modèle », socialiste ou capitaliste, ne peut réellement servir au voisin. Dans une certaine mesure, l'expérience mexicaine d'incorporation du progrès *technique* et d'importation de technologie a préfiguré et, en tout cas, précédé le « modèle » brésilien imposé brutalement par les militaires depuis *1964. De 1940 à 1975, de Cardenas* à Echeverria, la croissance mexicaine a été lente, régulière, soutenue, sans que la « formule » *suscite* des émules ou des thuriféraires.

Le « modèle » brésilien, *tout* particulièrement dans sa méthode de lutte contre l'inflation, ce cancer endémique ou foudroyant des économies latino-américaines, a été, en revanche, exalté, magnifié et donné en exemple aux autres pays en voie de développement ou de sous-développement du continent américain, sinon du tiers-monde. Son caractère artificiellement spectaculaire vient-il de son « support » idéologique *délibérément autoritaire, niant* toute liberté politique ou syndicale, *définissant* un monde manichéen de « bons » et de « mauvais » et offrant aux investisseurs étrangers un immense et inépuisable réservoir de main-d'œuvre tenu à l'écart de toute espèce de revendication ?

Là encore, les illusions se dissipent. Depuis deux ans, le « miracle » brésilien donne l'impression d'avoir atteint ses propres limites, en *dépit* ou à cause de la crise énergétique mondiale. La *belle machine industrielle construite* à grands frais, sociaux et *économiques*, et pour le bénéfice, jusqu'à présent, d'un Brésilien sur six environ, a des ratés. (1)

Ralentissement sérieux de la croissance, estimée à 4,2 % en 1975 ; taux d'inflation passé de 29,4 % en 1975 à 46 % environ en 1976, c'est-à-dire le taux le plus élevé depuis dix ans ; hausse spectaculaire des prix proche de 50 % ; déficit-record de la balance *commerciale, évalué en 1975* à 3,6 milliards de dollars (2) ; dette *extérieure chiffrée*, en 1976, à 28 milliards de dollars (soit plus du double par rapport à 1973), la plus forte du monde *per capita*. Face à ces indicateurs préoccupants, les dirigeants admettent que « quelque chose, quelque part » est faussé. Un débat, encore discret, est engagé entre les partisans d'un *infléchissement* léger du « modèle » et les avocats d'un bouleversement.

Le service de la dette extérieure est à la limite du supportable avec près de 50 % des recettes d'exportation. « *Amérique latine exporter, c'est croître* », titre l'hebdomadaire *Vision*. Sans doute, mais les débouchés à l'exportation se font plus rares pour le Brésil en 1977. Les multinationales, attirées par des conditions financières et de travail exceptionnellement *favorables*, ont investi massivement depuis 1965 *pour répondre* à la *demande* locale — c'est le cas de Volkswagen — *ou pour utiliser le Brésil comme* base d'exportation — c'est le cas d'I.B.M.

Mais les limites du marché intérieur, elles aussi, sont atteintes. Le tiers du revenu total du pays est concentré entre les mains de cinq pour cent de la population. Le revenu moyen de cette minorité, estimée à cinq millions de personnes, est de l'ordre de celui des Suédois, l'un des plus élevés du monde. En revanche, les trois *quarts au moins* des Brésiliens continuent d'avoir un revenu minimum proche de la subsistance.

D'autre part, le rythme et le volume des exportations dépendent en grande partie des multinationales qui prennent leurs décisions à l'étranger, en fonction de la rentabilité et des intérêts de l'ensemble de leurs groupes et non pas bien entendu des seules filiales brésiliennes. Dans ce contexte de crise, *la* part croissante prise par le financement de *l'importation* des *biens d'équipement* est un autre gros point noir. Ainsi sont mises en lumière quelques-unes des faiblesses d'un « modèle » qui a joué délibérément la carte de la dépendance, de l'insertion forcenée dans les marchés internationaux et d'une croissance extensive basée sur la contrainte politique et sociale. Faiblesses structurelles livrées à la loupe des économistes. Car il reste à analyser les carences humaines de cette croissance *dans* un pays encore largement en voie de développement, *mais qui s'est* inspiré de la philosophie de l'*économie* capitaliste industrielle développée (3).

Deux regards sur les paysans

Le Mexique, dont la croissance *s'était poursuivie depuis* trois décennies dans un climat de libéralisme économique et politique relatif (sans commune mesure en tout cas avec les contraintes extrêmes du Brésil), doit au même moment regarder en face des faiblesses qu'il a trop longtemps refusé d'admettre. La double dévaluation de fait du peso en août puis en octobre 1976, a résonné comme un coup de tonnerre dans un ciel dont la *sérénité n'était qu'apparente*. Modèle de stabilité économique et politique *pour toute l'Amérique* latine malgré la sanglante et dramatique répression qui a suivi à l'automne 1968 la révolte étudiante, le Mexique, l'un des trois pays en voie d'industrialisation réelle du sous-continent, lutte depuis 1910 contre une évidence têtue : la pénurie de terres arables. « *La terre mexicaine*, dit M. Lopez Portillo, président de la République depuis le 1er décembre 1976, *n'est pas élastique...* »

L'intervention de l'Etat pour moderniser l'agriculture et poursuivre la réforme agraire, principe de base de la révolution, a été constante au Mexique alors que les travailleurs de la terre ont été délibérément négligés au Brésil depuis 1964 au profit d'une industrialisation rapide.

Le « cadre » mexicain est plus souple (exportations plus diversifiées), *plus solide (le marché* financier, plus ancien, a permis l'utilisation de l'épargne importante de classes moyennes solidement structurées et bénéficiaires de l'expansion). Comme le note l'économiste brésilien Celso Furtado, le Mexique « *où les industries de substitution ont pu aller de l'avant dans des conditions de relative stabilité* » est un pays « *d'élites bureaucratiques aux salaires élevés* ».

Dans les deux cas, au Brésil et au Mexique, des facteurs *internes* et *externes* ont joué, mais la *dépendance* de l'un et de l'autre pays — dépendance qui est en définitive la contrainte majeure, — n'a pas la même force ni la même nature. En apparence, le Mexique est moins lié à l'impérialisme nord-américain que le Brésil, dont les « penseurs » militaires ont codifié une doctrine de sécurité nationale basée sur la *lutte à mort « entre le communisme athée et le christianisme occidental »*, et qui a largement ouvert ses portes aux investisseurs américains. En réalité, il l'est davantage. Les pressions de Washington sont plus efficaces au Mexique qu'au Brésil.

Le Brésil militaire, qui a institutionnalisé la torture, mis la démocratie sous tutelle et promis pour un demain qui n'arrive jamais une « véritable » démocratie, dépend largement de sociétés multinationales dont la plupart *ont leur centre de décisions* à New-York, *mais pas toutes*. Une marge de manœuvre existe à Rio, pas à Mexico. Les quatre cinquièmes des échanges du Mexique « révolutionnaire » se font avec les Etats-Unis. La politique tiers-mondiste pratiquée de 1970 à 1976 par le président Echeverria, et *le rôle de gendarme* publiquement dévolu au Brésil *par M. Kissinger en 1976* ne changent rien à ces réalités.

Le Brésil peut se permettre de conclure un accord nucléaire avec la République fédérale d'Allemagne, contre la volonté de Washington, même si cet accord est ultérieurement remis en question par des pressions américaines indirectes sur les fournisseurs européens, hypothéquant *ainsi le grand pari énergétique* du pays. Le Mexique, qui fait *mine de vouloir adhérer* à l'OPEP (4), doit faire marche arrière face aux discrètes, mais énergiques, mises en garde des Etats-Unis, et il est même contraint, dans ce jeu subtil du chat et de la souris, de dissimuler l'ampleur réelle de ses réserves de pétrole du Chiapas ; les moyens de pression des Etats-*Unis sont multiformes* et puissants.

La crise énergétique mondiale, mise en avant par les dirigeants brésiliens pour expliquer la fin du « miracle », est un élément important mais non pas décisif. Les signes d'essoufflement de la machine brésilienne sont bien antérieurs à la crise du pétrole. En revanche, les facteurs externes (déséquilibre monétaire mondial et décision prise par M. Nixon, en 1971, de laisser flotter le dollar) ont été déterminants en *1976 dans la chute du* peso mexicain, chute qui a soudainement *fait basculer l'un des* piliers essentiels de la stabilité et de la croissance mexicaines.

Il est donc vain de spéculer *sur la valeur relative de systèmes* politiques peu comparables, et *sur la nature des contraintes locales*, si on ne les insère pas dans un contexte plus vaste, interaméricain, en l'occurrence, générateur de contraintes *majeures*. Il faudrait aussi, pour donner toute sa dimension au débat, observer d'autres pays : le Chili et l'Uruguay, par exemple, où la répression et les contraintes politiques, portées au plus haut niveau, débouchent sur la stagnation, sinon sur la ré*gression économique*, la paupérisation accélérée du plus grand nombre, en fait sur l'absurde puisque le coût social de ces « expériences » ne permet même pas de relancer la machine économique. Ou *a contrario*, le Venezuela, que les experts de la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) ont voulu étudier à *part en raison des richesses pétrolières* du pays, mais que les *meilleurs* économistes vénézuéliens (5) rangent, avec d'excellents arguments, aux côtés des autres pays en voie de développement de l'Amérique latine.

Alors, à chacun sa « voie » au sud du rio Grande, et l'oncle Sam pour tous ? « *Il n'est plus possible de croire au progrès*, écrit M. Alain Touraine (6), *car il est devenu clair depuis longtemps que toutes les sociétés de la planète n'allaient pas mettre leurs pas dans les traces de celles qui les ont précédées.* »

Et les hommes ? Ou si l'on préfère : la croissance pour quoi *faire ? Voici deux métropoles* grouillantes d'humanité, passionnantes, électriques, vivantes *et* misérables, toutes les deux superbes et dérisoires : le Grand Sao-Paulo, onze millions d'habitants et le Grand Mexico, douze millions. Cette fois, le Brésil, où le maintien du plus faible salaire minimum, voire sa réduction, fait expressément partie de la straté*gie du « développement »*, et le Mexique, où la hausse des salaires est réglée avec minutie chaque automne par un accord entre le gouvernement et les syndicats affrontent les mêmes drames sociaux et humains, butent sur les mêmes obstacles toujours renouvelés. Le mythe de Sisyphe américain...

Sao-Paulo, c'est le cœur de l'empire, l'Etat leader de la fédération, le moteur du plus puissant complexe militaro-industriel de l'Amérique du Sud (7), la plus forte concentration bancaire, une synthèse de la Babel brésilienne où coexistent le blond germanique, le Noir africain, le Japonais et le « turco » syro-libanais. *En bref, un microcosme, un laboratoire.* Il est habituel, au Brésil, *d'opposer* le Centre-Sud « développé » au Nord-Est « sous-développé », ou les vingt millions de Brésiliens « utiles » du Brésil capitaliste aux cent millions de Brésiliens « marginaux » exclus de la croissance. Mais l'exemple de Sao-Paulo suffit ; la plus grande richesse, la plus belle vitrine du « modèle » et aussi le plus grand dénuement de la majorité. « *La croissance économique du Grand Sao-Paulo est directement liée à la détérioration des conditions de vie de larges secteurs de la population* » : c'est la conclusion d'une étude réalisée par l'université de Sao-Paulo, appuyée sur des documents du *gouvernement de l'Etat.*

L'oncle Sam pour tous

L'impitoyable loi du marché et une spéculation effrénée sur les terrains encore libres du centre ont favorisé la naissance d'im*menses et lointaines banlieues*, cités-dortoirs où les conditions de subsistance *sont*, selon *une* formule de Mgr Helder Camara, « infrahumaines » : 20 % des maisons seulement disposent du tout-à-l'égout et moins de la moitié ont l'eau courante. Le taux de mortalité infantile, qui était de 30 pour mille de 1940 à 1950, a atteint 45 % au cours des treize dernières années dans le Grand Sao-Paulo. « *La récente croissance économique*, conclut l'enquête, *a créé une société de consommation raffinée dont l'accès est très réservé. Les classes à hauts revenus ont bénéficié du boom ; les classes inférieures n'en n'ont pas seulement été exclues ; elles ont payé très cher pour permettre cette expansion.* »

Urbanisation sauvage, inflation, endettement croissant ; insécurité grandissante des métropoles dévorantes (des bandes organisées de jeunes garçons d'une dizaine d'années, cousins des *olvidados* mexicains, agressent maintenant les passants dans le centre de Sao-Paulo) ; *mortalité infantile* en hausse ; insalubrité ; extension des bidonvilles (le faubourg de Netzahualcoyotl, dans l'Etat de Mexico, compte aujourd'hui plus d'un million d'habitants, record du monde de la croissance en milieu urbain) ; délinquance, marginalité et disparité croissantes ; *différences de plus en* plus grandes entre les revenus des classes supérieures dominantes et ceux de la grande masse du peuple.

Le « *prix du progrès* », formule officielle brésilienne pour justifier les « bavures » et les aspects négatifs de la croissance, est jugé trop lourd par la plupart des économistes et des sociologues de la première puissance d'Amérique latine. Quant aux Mexicains, ils ont tiré de leur mésaventure ré*cente la conclusion que les analyses* de la CEPAL sont dépassées et que la « *soi-disant bourgeoisie nationale* » n'a pas joué son vrai rôle.

Jugements abrupts ? Peut-être, mais il est naturel que les mécomptes de la croissance, la faillite des espoirs de coopération interaméricaine exaltés à la fin des années 60, sans parler de la montée généralisée des périls militaires dans le sous-continent, incitent à une réflexion plus aiguë. « *Le sous-développement*, rappelle Celso Furtado, *demeure essentiellement un phénomène de dépendance extérieure.* »

Les dirigeants de régimes politiquement autoritaires et économiquement en expansion ont fréquemment lié la promesse de la fin ou de l'atténuation des contraintes à la conquête d'un revenu *per capita* « raisonnable ». En Espagne, dix ans avant la mort de Franco, M. Lopez Rodo, alors chargé du plan, avait fixé ce « *seuil de libération* » à 1 000 dollars. Cette frontière a été heureusement *et largement franchie* bien avant la disparition du Caudillo sans favoriser cependant une libération réelle des institutions. La remarque vaut pour l'Amérique espagnole et portugaise. Les revenus des classes dominantes ont progressé, atteignant les niveaux des pays industrialisés. Les contraintes demeurent pour tous les autres : les plus nombreux.

(Mercredi 23 février.)

Prochain article :

ANALOGIES ET DÉCALAGES AU PROCHE-ORIENT PÉTROLIER

(1) Un exemple : la technologie très sophistiquée employée pour la construction du barrage géant d'Ilha Solteira, sur le Parana, a multiplié les coûts de certains secteurs par deux ou trois par rapport à un ouvrage équivalent aux Etats-Unis.

(2) Le Brésil a importé pour *3,5 milliards de dollars (17,5 milliards* de francs) de pétrole en 1976.

(3) *Analyse du « modèle » brésilien*, par Celso Furtado. Editions Anthropos.

(4) Le Mexique est devenu, en 1976, un pays exportateur de pétrole avec une production d'environ 6 millions de tonnes.

(5) *Venezuela, economia y dependencia*, par Maza Zavala, Malave Mata, Silva Michelena. Editorial Rocinante, Caracas.

(6) *Les Sociétés dépendantes*, par Alain Touraine. Editions Duculot, Paris.

(7) Le Grand Sao-Paulo comprend trente-sept municipalités entourant la capitale de l'Etat (50 % de la production industrielle de toute la fédération brésilienne et 40 % des emplois industriels).

(8) Conditions urbaines. Gouvernement de Sao-Paulo, 1975.

MM. Chirac et Barre évitent l'affrontement

La campagne électorale commençant officiellement vendredi 25 février, M. Jacques Chirac va désormais se consacrer au soutien des listes qu'il présente dans les dix-huit secteurs électoraux de la capitale Ce n'est qu'après le deuxième tour des élections *qu'il s'occupera de nouveau* du R.P.R au niveau national Il devait faire, lundi, sa quatrième conférence de presse municipale, plus particulièrement axée sur l'environnement et l'urbanisme Jeudi 24, au Cirque d'Hiver, il présidera un meeting D'autres réunions semblables seront organisées ultérieurement, *notamment le 7 mars* au Palais des Sports de la porte de Versailles M Chirac a l'intention de poursuivre son action sans se laisser distraire par les tentatives éventuelles de réconciliation de la majorité Ainsi les velléités de candidature de M Edgar Faure, approuvées par l'Elysée, et encouragées, *surtout, par l'entourage du président* de l'Assemblée nationale semblent maintenant abandonnées Mais l'enthousiasme avec lequel M Edgar Faure soutenait depuis plusieurs mois *l'entreprise de M Chirac s'en* trouve fortement attiédi Cette candidature avait essentiellement pour objet d'obtenir le retrait de l'ancien premier ministre et, au prix de l'effacement de M d'Ornano, d'éviter une coupure au sein de la majorité. Ce souci, M. Chirac affirme qu'il *le partage.*

En présentant à la presse samedi 19 février les personnalités qui dirigeront ses listes — ce qu'il n'avait pu faire le dimanche 13 en raison du décès de Bernard Lafay — le *président du R.P.R. a évoqué la lettre* que M Barre avait adressée, la veille, à M d'Ornano pour le féliciter de sa candidature dans le XVIII[e] arrondis*sement. Ce soutien accordé par le* premier ministre ne doit être mis, selon M Chirac, qu'au seul compte de l'amitié et ne doit pas signifier que M Barre privilégie « *dans la majorité une liste plutôt qu'une autre* ».

S'il est vrai que le chef du gouvernement ne s'en prend pas nommément dans sa lettre aux listes de M. Chirac, il salue en celle de M. d'Ornano l'union de « *toutes les formations de la majorité* ».

M Raymond Barre n'a, de même, pas désavoué le candidat centriste du huitième arrondissement, qui utilise son nom dans sa campagne M Tollu a fait surmonter ses photos sur ses affiches de la mention *« Avec Raymond Barre » Les col*leurs d'affiches de son concurrent R.P R., M Maurice Couve de Murville, n'ont eu qu'à placarder la *photo de ce dernier pour* forcer le premier ministre à un œcuménisme majoritaire involontaire

Le premier ministre aurait souhaité rester en dehors de la campagne municipale, tant en province qu'à Paris Depuis son arrivée à l'hôtel Matignon, le 26 août dernier, il ne s'était pratiquement pas mêlé de la *sélection des candidatures*, laissant aux instances « *ad hoc* » le soin de trancher les cas délicats Ainsi, chaque semaine, se sont réunis plusieurs groupes de travail L'un, présidé par M Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, rassemblait les secrétaires généraux des quatre formations de la majorité (R.P R.-R.I.-centristes et radicaux) Les dossiers litigieux étaient transmis au groupe des ministres d'Etat, présidé par M Olivier Guichard, garde des sceaux *Ces instances ont, au total,* examiné plus de cinq cents situations municipales pour lesquelles l'accord s'est réalisé en faveur d'une liste unique de la majorité.

En ce qui concerne les 221 villes de plus de 30 090 habitants, 196 accords ont été conclus Dans 15 communes se dérouleront des élections *primaires* (1). Les personnalités travaillant autour de M Rufenacht et de M Guichard ont réduit le nombre des divergences et des oppositions en intervenant personnellement et en *multipliant les efforts de* conciliation

Le seul arbitrage demandé au premier ministre a concerné Paris. En effet, à la dernière réunion de la commission Guichard élargie aux secrétaires généraux des partis, le 12 novembre, les représentants du R.P.R., des centristes et des radicaux avaient proposé le nom *de Mme Si*mone Veil, ministre de la santé, comme candidat d'union, alors que les républicains indépendants s'en tenaient à celui de M. d'Ornano. C'est le même jour, à Rambouillet, où il participait au « sommet » international, que M. Barre a rendu son arbitrage avant de s'envoler, dans *l'après-midi, pour un voyage officiel* en Egypte.

Les conditions dans lesquelles il a accordé cette investiture n'ont — après coup — guère satisfait le *pre*mier ministre et, depuis lors, il n'a plus *repris* d'initiative en matière électorale, sauf pour demander à certains ministres républicains indépendants et centristes de renoncer à attaquer trop directement M Chirac

Il préfère sans aucun doute se consacrer le plus possible à sa tâche de redressement économique et il aime à dire en privé : « *En réalité les Français me demandent d'abord* « *des sous, des sous* » *et c'est pour cela que je suis là* » Il assure aussi que le monde politique, avec ses calculs, ses intrigues et ses « *magouilles* », lui est complètement étranger Mais lorsqu'il affecte le mépris ou l'ignorance envers lui, lorsqu'il va répétant son détachement à l'égard *de la « politique politicienne »*, M Barre sait bien qu'il dessine ainsi de lui-même une certaine image d'homme.. politique et il est convaincu qu'elle peut séduire un certain électoral. Il n'écarte d'ailleurs pas son éventuelle candidature aux législatives de 1978, et des enquêtes sont menées à cette fin dans plusieurs circonscriptions

Prisonnier de son arbitrage parisien du 12 novembre, le premier ministre s'est donc contenté, à l'occasion, de ne pas le renier. Bien *qu'au cours d'un entretien en* tête à tête, le 19 janvier, il ait tenté de dissuader M Chirac de se présenter, M. Barre s'est ensuite gardé de s'en prendre directement à son prédéces*seur, sauf* quand celui-ci a mis en cause l'autorité de l'Etat

Devant la presse diplomatique, le *17 février*, M Barre *a jugé* « normal » que des hommes politiques de la majorité s'affrontent pourvu que ce soit « *dans un esprit de tolérance et dans la dignité* », et que l'affrontement soit « loyal ». A ces *propos a répondu — dans les mêmes* termes — le communiqué publié par le R.P.R., samedi 19 février, pour définir les règles de la campagne.

A trente jours d'un scrutin dont les résultats définitifs seront politiquement importants, le premier ministre et son prédécesseur évitent de s'affronter directement.

ANDRÉ PASSERON.

(Mardi 22 février.)

(1) Il s'agit de Paris, Agen, Le Creusot, Brest, Saint-Malo, Châteauroux, *Charleville-Mézières*, Epinal, Lens, Aix-en-Provence, Toulon, Avignon, Bourg-en-Bresse, Chelles, Rosny-sous-Bois.

La « bataille » pour la mairie de Paris

M. d'Ornano se présente dans le XVIII[e] arrondissement pour affirmer sa volonté de combattre l'opposition

M. Michel d'Ornano a annoncé, jeudi 17 février, au cours des journaux télévisés du soir, son intention d'être candidat dans le dix-huitième arrondissement de Paris. Le matin même, le ministre de l'industrie avait fait connaitre sa décision de se retirer du dix-septième arrondissement et d'y laisser M. Philippe Lafay, fils du défunt président du Conseil de Paris (R.P.R.), conduire sa propre liste. En ren*dant public son retrait*, M. d'Ornano avait suggéré à M. Lafay de constituer une liste d'union de la majorité « à caractère paritaire ». La réponse qu'il avait reçue sur ce point, dans le courant de l'après-midi, n'était rien moins qu'une fin de non-recevoir à peine courtoise.

Avant de choisir le 18[e] arrondissement, le ministre de l'industrie avait examiné plusieurs éventualités. Il avait d'abord envisagé de se *présenter* dans le 16[e], où l'électorat — des sondages le lui avaient confirmé — lui était nettement plus favorable que dans le 17[e]. Il s'était alors heurté à l'hostilité des députés des circonscriptions législatives correspondant à ce secteur, *MM. Gantier (R.I.) et Mesmin* (réformateur, C.D.S.).

L'actuel maire de Deauville avait aussi projeté de briguer les suffrages du premier secteur (1[er] et 4[e] arrondissement), du sixième (8[e] arrondissement), du dixième (12[e] arrondissement) et du cinquième (7[e] arrondissement) Dans ce dernier, il avait rencontré l'opposition de M. Frédéric-Dupont, député R.I., *qui avait déjà reçu le soutien du R.P.R. et dont la liste avait également l'approbation des* républicains indépendants.

Plusieurs personnalités, dont M. François Mitterrand, ont fait état, le 18 février au matin, des « risques » que prend M. d'Ornano en allant solliciter son élection dans le 18[e] arrondissement, où la gauche l'a emporté en 1965 et en 1971. Le candidat lui-même a souligné qu'il ne concevait pas le combat politique sans *risques*. *L'examen des résultats des* élections municipales précédentes dans ce secteur montre toutefois que le ministre de l'industrie ne va pas à un « suicide électoral » comme certains avaient pu le dire (y compris parmi ses amis). On remarquera que de 1965 à 1971, le total des suffrages obtenus par l'opposition a nettement baissé — y compris en pourcentage — dans ce secteur. *Arrivée en tête au premier tour en 1965*, la gauche a été devancée en 1971. Cette année-là, lors du second tour, elle ne l'avait emporté que de moins de deux mille voix, alors qu'une liste centriste recueillait neuf mille suffrages. *M. d'Ornano fait un calcul qui n'est peut-être* pas si risqué, pour peu qu'il devance au premier tour le représentant du R.P.R. Celui-ci, M. Joël Le Tac a fait savoir, le 18 février, qu'il se maintient dans la compétition et a dénoncé le caractère intempestif de la candidature du ministre de l'industrie.

NOEL-JEAN BERGEROUX.

(Samedi 19 février.)

Les listes d'union de la gauche comprennent 31 % de femmes

Les dirigeants parisiens des partis signataires du programme commun ont présenté, dimanche 20 février, les 109 candidats qui figurent sur les listes d'union de la gauche dans la capitale. Comme prévu, cet ensemble se *décompose* politiquement en 44 communistes, 43 socialistes, 9 radicaux de gauche, 1 apparenté union de la gauche socialiste et démocrate, *4 P.S.U. et 6 gaullistes d'opposition qui se répar*tissent en 4 Front progressiste, 1 Fédération des républicains de progrès (que préside M. Charbonnel) et M. Léo Hamon, président de l'Initiative républicaine et socialiste.

Les communistes sont têtes de liste dans sept secteurs, parmi lesquels les cinq secteurs où la gauche est sortante, les socialistes ont *neuf* têtes de liste, le Front progressiste une, de même que le Mouvement des radicaux de gauche.

Deux personnalités figurent en outre, à titre personnel, sur les listes : un syndicaliste C.G.T., M. Magniadas, membre du Conseil économique et social, et l'écrivain René-Victor Pilhes, auteur de « l'Imprécateur », prix Femina 1974.

D'autres personnalités du spectacle sont présentes, tels le chanteur Stéphane Reggiani (fils de Serge Reggiani), tête de liste dans le 9[e] arrondissement, et la comédienne Evelyne Ker. On remarque aussi M. Jack Lang, qui se situe à la charnière du théâtre et de l'université, puique ancien directeur du Théâtre national de Chaillot et doyen de la faculté de droit de Nancy. D'autres universitaires connus sont candidats sur les listes d'union de la gauche notamment MM. François Luchaire, Roger Gérard Schwartzenberg et Pierre Dabezies.

Sur le plan socio-professionnel, la composition des listes de gauche est la suivante : 15 ouvriers, 23 employés, 28 ingénieurs, cadres et techniciens, 23 enseignants, 3 journalistes et *écrivains*, 5 *médecins*, 5 autres *professions* libérales, 5 candidats responsables de petites et moyennes entreprises, 1 étudiant et 1 personne sans profession.

Les femmes constituent 31 % des candidats et conduisent trois listes. On peut en outre noter que dans les secteurs où la gauche est sortante le P.C.F. présente en ce qui le concerne 11 femmes.

Les partis engagés sur les listes d'union de la gauche doivent présenter, jeudi 24 février, leur « contrat municipal ».

(Mardi 22 février.)

Les écologistes dans la mêlée

Ils étaient cinq mille le samedi *12 février* sous une tente de cirque dressée à l'emplacement des anciens abattoirs de La Villette, à Paris. Des jeunes en grande majorité venus participer à une soirée organisée par le collectif d'associations *qui, sous* la bannière de Paris-Ecologie (1), compte présenter des listes de candidats dans les dix-huit circonscriptions de la capitale Jusqu'à 2 heures du matin, entraînés par les orchestres « exotiques » qui se succédaient sur le podium, ils ont dansé, dévoré des sandwiches « biologiques », visité les stands où les militants de chaque arrondissement recrutaient des volontaires pour la campagne. Deux orateurs seulement, Jean - *Claude Delarue et Brice* Lalonde, ont pris le micro quelques instants. Foin des promesses et des théories. On était entre soi. « *Pour changer la vie des Parisiens nous voulons gagner ces élections.* »

Etrange lancement pour une campagne électorale, mais bien dans la manière des rassemblements d'écologistes qui, chaque fois que cela est possible, veulent manifester leur joie de vivre et de combattre. Si déroutante même que ni la télévision, ni la radio, ni les quotidiens (à l'excep*tion d'un seul) n'ont rendu compte* de la réunion Bien sûr, il n'y avait ni M. d'Ornano, ni M. Chirac, ni M. Sarre, ni M. Fiszbin. Pourtant, ils étaient cinq mille. *Combien seront-ils le 13 mars prochain dans les bureaux* de vote ?

Les instituts de sondage leur donnent actuellement de 7 à 9 % des *suffrages au premier tour, les ren*seignements généraux jusqu'à 13 % dans certains quartiers. On voit le chemin parcouru depuis les 2,3 % des voix récoltées par M. René Dumont à Paris lors des élections présidentielles de mai 1974 et les 6,6 % obtenus dans le cinquième arrondissement par Brice Lalonde en no*vembre* 1976. Paris n'est pas la France, mais ces prévisions et la constitution de dizaines de listes écologiques à travers l'Hexagone constituent déjà l'une des originalités *des prochaines élections municipales.*

La pression des défenseurs de la qualité de la vie va se faire sentir un peu partout, même en l'absence *de candidats déclarés*. Ainsi, le Comité de la charte de la nature (2), qui réunit une vingtaine de grandes organisations nationales ou régionales (fédérations de pêcheurs, Touring Club de France, *mouvements de* consommateurs, fédérations de comités de défense, etc.), répète une opération qui lui avait bien réussi lors de précédentes consultations. Aux élections législatives de 1973, il avait fait approuver par tous les partis une « charte de la nature » en dix points. Nombre de ceux-ci se sont *retrouvés ensuite dans la législation votée par* le Parlement sur l'urbanisme et la protection de la nature, ainsi que dans les circulaires ministérielles.

Le *Comité*, qui se veut « apolitique et réformiste », récidive. Il propose cette fois aux candidats selon leur secteur soit une « charte urbaine », soit une « charte rurale », chacune en dix points. Une *sorte de « vade mecum »* du futur édile soucieux du cadre de vie. Efficacité ? Elle repose sur la permanence des associations. « *Sur le terrain nos militants vont enregistrer les engagements des candidats. Puis ils en suivront la réalisation pendant six ans* », a précisé M. René Richard, *l'un des animateurs du Comité de* la charte.

Même raisonnement à la Fédération des associations de sauvegarde de l'environnement en Ile-de-France (FASEIF) (3) qui affirme grouper une centaine de comités et avoir l'oreille de cent mille sympathisants. On ne veut pas descendre dans l'arène, *mais on somme* les candidats de se prononcer sur une « charte de l'environnement ».

Localement, nombre d'associations reprennent cette méthode. Deux exemples : dans le sud de *l'agglo*mération parisienne l'association des Amis de la vallée de la Bièvre (A.V.B.) (4) a rédigé une « charte verte » extrêmement détaillée sur laquelle les candidats de neuf communes doivent se déterminer.

En Loire-Atlantique, c'est l'Association nantaise de défense de l'en*vironnement (ANDE) (5) qui veut* obliger les futurs édiles à donner leur sentiment sur une série de questions précises allant du stationnement automobile à la centrale *nucléaire que l'E.D.F. projette de* construire sur les rives de la Loire. Chaque fois, bien sûr, les réponses seront publiées.

Il semble d'ailleurs que les perspectives électorales et le débat auquel elles donnent lieu accroissent la création d'associations. Dans les Alpes-Maritimes, on compte soixante-*douze comités*. Leurs réunions font salle comble, et les candidats accourent sans qu'on les mande. Dans certains départements, comme le Vaucluse, des associations dispersées se fédèrent tout à coup pour peser davantage.

Si rompus qu'ils soient au jeu des promesses électorales, les professionnels de la politique s'étonnent. Jamais ils n'avaient été soumis à un feu *roulant d'interrogations aussi* ajusté. Aussi n'est-il pas une liste « classique » qui n'ait barbouillé de vert son programme. MM. Ségard et Mauroy *font* assaut d'environnementalisme, à Lille. MM. d'Ornano, Jobert, Chirac et Fiszbin, à Paris, sont tous devenus d'ardents défenseurs du cadre de vie des Parisiens.

Aux yeux des écologistes les plus décidés, ce n'est pas encore assez. On se méfie des promesses d'un moment, on se sent assez fort pour *participer à la gestion communale*. La collectivité locale n'est-elle pas le meilleur laboratoire pour tester ses idées ? Surtout lorsqu'il s'agit de rendre la parole aux citoyens, de changer d'abord la vie quotidienne, de ménager les ressources naturelles. L'écologie ne croit pas aux lendemains qui chantent. Elle veut *s'exprimer tout de suite, sur le tas.*

On se lance donc dans la mêlée. La capitale montre l'exemple avec Paris-Ecologie. Les listes qui se forment dans les dix-huit secteurs amalgament de jeunes théoriciens et des « environnementalistes » plus rassis mais également révoltés par la dégradation de leurs conditions de *vie. Contre la « bagnole »*, le tintamarre, l'air vicié, les tours, contre la politique urbaine menée depuis vingt ans, c'est la levée de boucliers. Reconcilier Paris avec la nature, réconcilier les Parisiens avec leur ville et même réconcilier Paris *avec la province* (en transportant ailleurs, s'il le faut, le gouvernement et ses administrations), tel est l'ambitieux programme. Il a des chances de séduire les jeunes, les vieux, les handicapés, les modestes, tous ceux qui ne profitent pas vrai*ment des avantages de la capitale* mais pâtissent de ses inconvénients.

La campagne non plus ne sera pas banale. On bloque le périphérique, on va réclamer à l'Hôtel de Ville la liste des propriétés municipales, on fait de l'animation sur les marchés. Le tout « en douceur », sans argent, mais avec une bonne humeur qui risque de trancher sur les âpres querelles des politiciens.

La tactique aussi sortira des sentiers battus. Si certaines listes écologiques raillent au premier tour plus de 12,5 % des inscrits (minimum désormais exigé pour tenter le second tour) elles se maintiendront. Les autres continueront la campagne et, en aucun cas, ne se désisteront pour quiconque. Les candidats en ont pris l'engagement écrit. « *Les électeurs sont assez grands pour se décider eux-mêmes.* »

Les autres candidats sont agacés par l'irruption de ces nouveaux venus qui ne jouent pas le jeu. Ils tentent donc de les récupérer. Les militants de Paris-Ecologie ont été invités à prendre rang dans les listes « classiques » ou pressés de se désister pour telle ou telle formation. Sans succès pour l'instant.

L'analyse des sondages indique que les électeurs écologistes qui ont une préférence politique penchent pour la gauche à près de 60 %. On comprend l'inquiétude des formations du programme commun. Mais on observe aussi que 33 % des électeurs écologistes ne se réclament d'aucun parti. Le souci du cadre de vie va-t-il réconcilier nombre d'indifférents ou d'abstentionnistes avec les affaires de la cité ?

En tout cas, les défenseurs du mieux-vivre dans la capitale ne seront pas seuls. Bien qu'il soit encore difficile de faire le point sur la floraison des candidatures on peut dire que « ça bouge » un peu partout. Des listes sont en formation à Créteil, Saint-Mandé, Ablon, Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), Vert-le-Grand (Essonne), Meudon et Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Dans cette localité, *l'Association de sauvegarde des espaces* verts et du cadre de vie (ASEC) (6) avait obtenu 23 % des voix à des élections muni*cipales partielles* en mars 1976. Elle repart à la bataille. A Bondy (Seine-Saint-Denis), l'Association pour la défense de la qualité de la vie (7), excédée par la passivité de l'administration et l'inefficacité des élus devant les nuisances d'une zone industrielle, a décidé de lutter sous ses propres couleurs.

Des listes *il y en aura aussi* dans les neuf secteurs de Lyon sous le nom de Lyon-Ecologie (8). On y trouve des écologistes, des militants du P.S.U. et des membres des comités de quartier. Amalgame typique en milieu urbain. Lors des précédentes élections municipales, les Groupes d'action municipale (GAM) avaient *participé ici* et là à la compétition pour leur propre compte. Depuis, ils ont été pour la plupart récupérés par le parti socialiste Restent certains de leurs militants et leurs électeurs, qui cette fois sont *tentés par les can*didatures écologiques.

On connait encore des listes constituées à Grenoble, Mulhouse, Strasbourg (où les écologistes ont fait alliance avec les autonomistes), Nice, Lille, Chalon-sur-Saône, Montauban, *Lons - le - Saunier*, Royan, Cahors. La plupart adoptent la tacti*que de non-désistement* au second tour de Paris-Ecologie.

Dans les communes rurales, il est impossible de faire le point. Cependant l'influence des écologistes s'y fait sentir. Parfois par la présence de candidats individuels, parfois par leur intégration dans la liste d'intérêt local. C'est le cas en Alsace, où l'intervention de l'écologie dans les joutes électorales est, depuis les législatives de 1973, une spécialité locale. On y compte plusieurs centaines de candidats. Dans l'Ain, autour du futur surgénérateur *de Creys-Malville, des* listes antinucléaires (où les socialistes figurent en force) se présentent dans huit communes.

Que restera-t-il de la modeste vegue écologique après le ressac du second tour ? Les candidats ne se font guère d'illusion, mais certains, comme M. Brice Lalonde, qui se présente dans le V[e] arrondissement à Paris (contre M. Chirac !), sont tout à fait résolus à continuer : « *Tout de suite après ces élections, et quel que soit le résultat, nous nous mettrons à préparer les législatives de 1978. On nous dit incapables de gérer, nous devons relever le défi. Nous proposons un changement de société : il faut définir précisément celle que nous voulons. En langage électoral cela s'appelle un programme politique général. On s'y attelle.* »

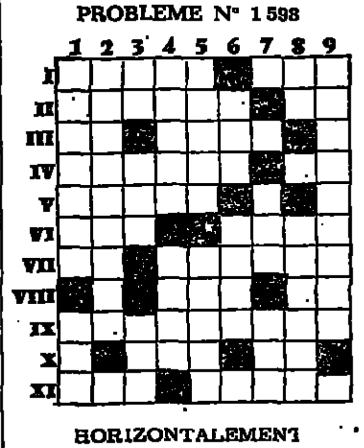
MARC AMBROISE-RENDU.

(Lundi 21 février.)

(1) Paris - Ecologie : 117, avenue de *Choisy, 75013 Paris*.
(2) Comité de la charte : 17, rue Bergère, 75009 Paris.
(3) FASEIF : 5, avenue Vauban, 78600 Maisons-Laffitte.
(4) A.V.B. : Le Montcel, 78350 *Jouy-en-Josas*.
(5) ANDE ; 1, avenue des Soupirs, B 2, 44300 Nantes.
(6) ASEC : 29, avenue Jean-Jaurès, 92290 Châtenay-Malabry.
(7) Association qualité de la vie : *108, rue Blanqui, 93140 Bondy*.
(8) Lyon-Ecologie : 68, rue Mercière, 69002 Lyon.

LES MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 598



HORIZONTALEMENT

I. Se décline au futur ; Sert en desservant. — *II. D'où l'on ne* saurait s'embarquer sans biscuit ; Pronom — III. Terminaison de maintes spécialités pharmaceutiques ; L'un fut terrible — IV Facilement remises à leur place ; Jadis foulé par de vigoureux tireurs. — V Il est souhaitable qu'elles soient enchainées. — VI. Ordre de dénégation : Percé par pure coquetterie. — VII. Abréviation Plait aux petits oiseaux. — VIII Joua ; Morceau de sucre. — IX. Evoque le rose ou le vert. — X Etats : Interjection. — XI. Durs à cuire ; Finissent sur le sable.

VERTICALEMENT

1. Reconnue innocente ; toujours un peu gâté quand il est trop frais — 2. Maniaques. — 3. Diffamateur au-dessus des poursuites. Commandait dans le Sud. Sort quand il est pressé. — 4. Pas superflue ; Localité de France — 5 Leur domaine est illimité. Lourde chaine. — 6. Il ne faut pas craindre de le secouer *si on veut en faire quelque* chose : Boucha. — 7. A des accents plaintifs et tristes. A toutes les chances de rester quand il est grand — 8. Crack ; Ouverte aux heures des repas. — 9 Etait particulièrement pénible aux vieux courtisans

Solution du problème n° 1 597

Horizontalement

I. Amnésie. — II. Adresses. — III. Ri. Mé ; Poé. — IV Artistes. — V Ie ; Erié. — VI. Aimant. — VII Oing ; Pneu. — VIII Noue ; Oc. — IX N.B. ; Prêta. — X Usinée : E.G. — XI Eu : Liée.

Verticalement

1. Raison ; Un. — 2 Maire ; Ions — 3. N.D. : Nubie — 4. Ermitage ; Nu — 5. Sées ; Pé — 6. Is : Temporel. — 7 Espérance. — 8 Eosine : T.E.E. — 9. Usé ; Etuvage.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

« LA VOLONTÉ DE SAVOIR », DE MICHEL FOUCAULT

LE POUVOIR ET LE SEXE

L'air du temps met du « pouvoir » à tous les carrefours. Ces derniers mois, nombre d'intellectuels multiplient sur ce thème textes et conférences, allusions vagues ou explicites. Une mode ? Peut-être, mais pas un hasard. Car depuis plusieurs années s'élabore effectivement une approche nouvelle du pouvoir, un nouveau mode d'analyse de ses mécanismes. On les doit à Michel Foucault, titulaire de la chaire d'histoire des systèmes de pensée au Collège de France.

« *On ne sait peut-être toujours pas ce qu'est le pouvoir (...), cette chose si énigmatique, à la fois visible et invisible, présente et cachée, investie partout* », disait-il en 1972 dans un entretien avec Gilles Deleuze publié par *l'Arc* (n° 49). Depuis, *Surveiller et Punir* (Gallimard 1974), le numéro spécial que *Critique* lui a consacré, et enfin *la Volonté de savoir*, premier tome d'une série de six consacrés à l'histoire de la sexualité — sans compter, il y a quelques jours, les réponses publiées par la revue *les Révoltes logiques* (n° 4) — ont permis (entre autres) de mesurer l'importance du profond changement de perspective opéré par Foucault.

Quand il parle du pouvoir, il n'entend plus par là l'ensemble des *institutions, des appareils ou des lois* auxquels sont soumis les citoyens *dans un Etat donné. A cette conception* classique et « monarchique » *d'un pouvoir centralisé, localisable,* émanant d'un foyer unique constitué *par l'ensemble des dirigeants qui le* détiennent, il oppose les manifestations *multiples du pouvoir moderne,* fragmenté, étendu à tout le corps social, *à la fois subi et exercé* différemment par tous, à travers des stratégies complexes dont les lignes de force demeurent mobiles.

Cela signifie d'abord que « *ni la caste qui gouverne, ni les groupes qui contrôlent les appareils de l'Etat, ni ceux qui prennent les décisions économiques les plus importantes ne gèrent l'ensemble du réseau de pouvoir qui fonctionne dans une société (et le fait fonctionner)* ». Cela implique aussi que ce réseau, partout présent, soit partout à l'œuvre dans le savoir, l'enseignement, l'éducation, la santé, les gestes du corps, les désirs et les discours s'exercent des enjeux de pouvoir — non pas comme les conséquences ultimes ou périphériques d'une décision « d'en haut », mais bien comme le surgissement incessant d'actes minuscules et convergents qui façonnent la physionomie d'une époque. Cela exige surtout d'abandonner l'idée que l'interdiction, le châtiment, la censure seraient les attributs uniques ou primordiaux du pouvoir. Il *crée*, au contraire, stimule, organise, incite, *bref fait œuvre positive*. Et ce, depuis près de trois siècles.

Ces propositions résultent, en effet, des enquêtes historiques précédemment menées par Michel Foucault sur la folie, sur la médecine, sur les *sciences humaines, sur les systèmes* pénitentiaires depuis l'âge classique, *et guident son travail actuel sur la* sexualité. Celle-ci a joué, en effet, *un rôle essentiel dans la constitution* du pouvoir moderne.

Comment ? Foucault montre que le pouvoir « ancien modèle », la souveraineté du monarque, se bornait à « faire mourir » les sujets qui *attentaient à son autorité*, et « laissait vivre » les autres. A l'opposé, *les sociétés contemporaines évincent* la mort et « gèrent la vie » — en *la canalisant, l'ordonnant, mais aussi* en la produisant, au moyen de techniques variées et savantes. Historiquement, cette « bio-politique » a *revêtu, selon Foucault, deux formes* principales : d'abord la transformation des corps en machines, leur dressage par toute une série de disciplines visant à les rendre dociles et rentables. *Surveiller et punir* en a retracé la mise en place, des prisons aux écoles, des casernes aux hôpitaux. Ensuite le contrôle des « population » elles-mêmes, de leur croissance, de leur santé, de leur fécondité, de leur hygiène (physique et mentale), à travers un vaste dispositif qui a pris en charge leurs comportements sexuels. C'est à lui que s'attaque à présent l'historien.

Dispositif « répressif » ? Certes, mais secondairement. Dispositif inventif avant tout, suscitant d'innombrables savoirs. Et bavard, organisant autour du sexe une « explosion de discours » voués à débusquer son secret, intarissablement. Le pouvoir n'aurait pas fait taire le sexe, il l'aurait contraint à l'aveu. Avec prolixité: comme si notre vérité ultime résidait là (1).

Une « archéologie de la psychanalyse »

Dans le détail, ce versant du livre n'est pas le plus convaincant. S'il *déroute, ce n'est pas simplement* qu'il heurte des idées bien reçues. *Tout en prolongeant les œuvres antérieures, la Volonté de savoir, par plusieurs traits, ne leur ressemble* pas : Foucault y parle d'un ton plus personnel, plus provocant aussi, où se mêlent étrangement la rigueur et la fragilité, les formules-chocs et les répétitions, la finesse d'analyse et l'habileté aux paradoxes.

Celle-ci laisse parfois le lecteur étonné : pourquoi, par exemple, l'incitation à l'aveu ne serait-elle pas répressive ? Et pourquoi, en parlant *du* sexe, oublier si vite qu'il y en a deux ?

Sans doute faut-il attendre les prochains volumes pour que se lèvent certaines ambiguïtés, produites (ou accentuées ?) par le caractère général de cette *argumentation*, coupée ici des documents qui viendront la *soutenir*. En tout cas, dans le collimateur de Michel Foucault, outre *les discours de la « libération* sexuelle », il y a, cette fois, la psy*chanalyse. L'histoire de cette inven*tion récente qu'est la « sexualité » *pourrait* aussi se lire comme une « archéologie de la psychanalyse ». *Schématiquement, le principal grief* que Foucault lui adresse est d'être *restée attachée au modèle classique* de la conception du pouvoir, centré *seulement sur l'énoncé de la loi* et le fonctionnement de l'interdit. Là *encore, il faut attendre la suite.*

Mais déjà, à titre documentaire, *on peut lire dans cette optique le* livre qu'un psychanalyste original, *juriste et professeur de droit*, Pierre Legendre, vient de consacrer à des problèmes voisins. Intitulé *Jouir du pouvoir*, ce volume pose lui aussi *la question : « Comment le pouvoir s'y prend-il pour nous faire ? » On pourrait donc penser qu'il partage* la problématique de Foucault. A le lire, on *retrouve pourtant* aussitôt ce que celui-ci dénonce : la référence à une « structure centraliste », à la loi comme organisatrice du désir, au sexe et au fantasme comme principes derniers d'explication.

Cela dit, cette recherche peu courante ne manque pas d'intérêt : elle esquisse une lecture psychanalytique du fonctionnement des institutions contemporaines. Nos administrations, nos grands appareils bureaucratiques, en apparence écrasés de rationalité, Pierre Legendre les *montre traversés de symboles et* constitués de fantasmes. Le pouvoir moderne serait sans mythe ? Dans l'ombre, il est grotesque, répond l'analyste. Seules des croyances en un idéal irréel le soutiennent.

Aussi faut-il traiter la politique comme une religion et entendre *la* bureaucratie moderne de la même oreille qu'un « délire sacré ». De l'autre côté du décor, les institutions sont folles, et « *se saisissent des humains par un jeu d'amour aussi trivial et bouffon que poignant..* » Les longs développements de Pierre Legendre, en ébauchant notamment une théorie sociale du fantasme, élargissent le champ habituel de la psychanalyse, et troublent celui de la science politique. Il est donc d'autant plus dommage que son style, mimant sans bonheur celui de Jacques Lacan, le rende bien peu lisible aux citoyens français.

Ces livres, que tout oppose, affirment tous deux que le pouvoir nous fabrique et nous tient de part en part. Ils ne sont pas les seuls, et bien d'autres iront le répétant. A tel point que, en parodiant ce que Foucault dit du sexe, on pourrait se demander si l'on ne s'étonnera pas, un jour, que nos contemporains aient cru avec tant d'acharnement que le secret de leur vérité résidait dans le pouvoir.

ROGER-POL DROIT.

(Mercredi 16 février.)

★ *La Volonté de savoir*, de Michel Foucault. Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 222 pages, 24 F.

★ *Les Révoltes logiques*, n° 4, 110 pages, 15 F (1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris)

★ *Jouir du pouvoir*, de Pierre Legendre. Ed. de Minuit, coll. « Critique », 280 pages, 39 F.

SCIENCES

Après l'accord de Genève sur l'utilisation des satellites de diffusion directe

Les pays européens pourront disposer en 1979 de cinq chaînes de télévision supplémentaires

Genève. — La conférence administrative mondiale de radiodiffusion par satellites, qui réunissait depuis le 10 janvier à Genève, sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), plus de six cents délégués représentant cent onze pays, a pris fin le dimanche 13 février (au lieu du vendredi 11, comme il avait été prévu). Cette importante réunion avait pour tâche de réglementer l'utilisation des bandes de fréquence des 12 gigahertz (GHz) pour les satellites de diffusion directe et la mise en place de ces derniers en orbite géostationnaire (1) située à 36 000 kilomètres au-dessus de l'équateur (« le Monde » du 29 décembre 1976).

De notre correspondante

Le résultat le plus spectaculaire de cette conférence sera d'offrir à la région 1 (Afrique, Europe, U.R.S.S. et Mongolie) cinq chaînes supplémentaires de télévision et à *la région 3 (Asie et Océanie)* quatre chaînes (2).

Les Etats-Unis figurent parmi les signataires des actes finals. *Hostiles à l'idée même de planification*, possédant incontestablement la suprématie de la radiodiffusion par satellites et s'intéressant davantage aux satellites de télécommunications qu'à ceux de radiodiffusion, les Etats-Unis *ont fait quelque peu figure de* cavalier seul tout au long des travaux de la conférence.

Cuba, le Mexique et le Venezuela, qui avaient *commencé* par renâcler, ont fini par s'aligner sur la position américaine. La réunion n'aura donc pas établi de plan pour la région des Amériques, mais une procédure spéciale va être mise en vigueur jusqu'à l'adoption d'un plan spécial qui sera établi par une conférence *régionale américaine en 1982.*

La conférence, qui se voulait essentiellement technique, s'est heurtée à des difficultés de divers ordres, liées notamment à des revendications de souveraineté, en dépit du fait que le sous-comité juridique du comité des Nations unies sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique n'a jamais clairement défini où commençait cet espace et que le satellite qui dessert un pays *donné n'est pas placé exactement* au-dessus de celui-ci. Cela n'a pas empêché en 1976, lors de la conclusion à Bogota d'un accord sur ce point, les pays de la région équatoriale de revendiquer des droits sur la précieuse orbite géostationnaire. A Genève, la Colombie et l'Equateur notamment *entendaient se réserver* leurs droits.

Presque tous les pays ont commencé par se montrer pressés et exigeants. C'est ainsi que l'Arabie Saoudite a demandé la mise sur orbite d'un satellite spécial qui desservirait tous les pays de l'Islam, de Dakar à *Djakarta*, et a manifesté quelque difficulté à *renoncer à cette revendication*. En revanche, la France a réduit ses exigences en dépit des espoirs qu'elle avait investis dans la radiodiffusion par satellites pour *le rayonnement de la francophonie*. Il reste que la Suisse, la Belgique, la *Catalogne et le nord* de l'Italie notamment le Val-d'Aoste, pourront capter les émissions françaises.

Soixante-quatre canaux

Le partage du ciel, « *ressource inaliénable de l'humanité* », comme l'ont déclaré de nombreux délégués, n'est guère aisé : les Antilles françaises, qui espéraient *bénéficier de quatre programmes* supplémentaires, sont restées sur leur faim. Il y eut également quelques litiges, comme celui qui sépare les pays maghrébins au sujet du Sahara, celui qui s'éternise entre l'Inde et le Pakistan à *propos du Cachemire*, celui qui oppose les deux Corées. Il y eut aussi l'*empressement* des Soviétiques à aboutir à une planification totale et leur crainte évidente que grâce aux satellites étrangers, leurs populations ne bénéficient davantage d'émissions de source occidentale. Alors que *le problème est de nature essentiellement politique*, les arguments soviétiques se voulaient d'ordre technique, sans convaincre pour autant la majorité des participants. Il y eut enfin le ballet des investisseurs, avides de *jouir des possibilités* qu'ouvre pour eux le développement gigan*tesque des services de* radiodiffusion par satellites.

Cinq semaines de séances à huis clos et pas moins de huit *commissions* ont permis à la conférence d'adopter *in extremis* des actes finals comportant cent pages, divisées en deux parties, dont la première est constituée par seize articles, onze annexes, un protocole final, neuf résolutions et huit recommandations. Les articles portent sur les définitions, les procédures de mise en application du « *plan pour le service de radiodiffusion par satellites* » pour les régions 1 et 3, les procédures de coordination entre zones et services, le plan proprement dit; les dispositions régissant le service de radiodiffusion par satellites dans la ré*gion 2 en attendant l'établissement* d'un plan détaillé, la date d'entrée en vigueur des actes finals (1er janvier 1979, à 0 heure G.M.T.) et la durée de validité du plan (quinze ans au moins à partir de cette date).

Le plan, à lui seul, se présente sous la forme d'un tableau de quarante-deux pages calculé par ordinateur et indiquant les assignations de fréquence et de position orbitale pour les régions *considérées, soit quarante canaux* pour la région 1 et vingt-quatre pour la région 3 ; *dans cette dernière*, la bande de fréquence attribuée à la radiodiffusion par satellites est en effet plus étroite (11,7 à 12,3 GHz) que pour la région 1 (11,7 à 12,5 GHz).

La deuxième partie ne comporte que quelques pages portant le remaniement du règlement des radiocommunications, base de travail de l'importante conférence administrative *mondiale* de radiodiffusion, qui se réunira pendant dix semaines à partir du 24 septembre 1979.

ISABELLE VICHNIAC.

(Mardi 15 février.)

(1) L'orbite géostationnaire est celle pour laquelle la période de révolution d'un satellite est égale à la période de rotation de la Terre, c'est-à-dire vingt-quatre heures. Sur cette orbite, et celle-là seulement, le satellite pourra être fixe par rapport au sol.

(2) Ces régions, comme la région 2 (Amériques), sont celles que définit le règlement des radiocommunications adopté par l'UIT, agence spécialisée des Nations unies.

TARIF DES ABONNEMENTS PAR AVION

(Les prix ci-dessous sont nets et ne peuvent en aucun cas être majorés.)

	6 mois	1 an
Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie	59	108
D.O.M., Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, Territoire français des Afars et des Issas	58	105
T.O.M. (sauf T.F.A.I.), République malgache, Poste navale, Etat comorien	73	136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie	66	122
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge	93	175
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie	82	153

Nous recommandons à nos abonnés résidant à l'étranger d'utiliser des chèques bancaires libellés à notre ordre et adressés directement au journal « le Monde ».

Nous leur serions reconnaissants, pour les renouvellements, de joindre à leur paiement la carte d'avis d'échéance.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 14 AU 18 FEVRIER

LANGUEUR PRÉÉLECTORALE

LES forces que la Bourse avait un peu retrouvées la semaine précédente après une longue période de faiblesse, l'ont à nouveau abandonnée ces derniers jours. Devant la diminution constante des ordres, le marché, privé de tout soutien, a reperdu, et même largement au-delà, les maigres gains acquis durant sa pénible remontée, pour s'inscrire au plus bas de l'année, mais aussi à près de 8 % au-dessous de son niveau de fin décembre.

L'emploi du mot « baisse » serait presque impropre en l'occurrence malgré les pertes parfois sévères qu'a subies la cote. Séance après séance, le marché s'est, en effet, misérablement traîné, comme à bout de souffle. Tout juste le mouvement de repli a-t-il été un peu plus marqué lundi que les autres jours. Et encore ! Même à la veille du week-end, pour la liquidation générale, nettement perdante cette fois (— 4 % d'un mois à l'autre), nul excès véritable ne fut commis. Les opérateurs, il est vrai, avaient déjà pris leurs dispositions. Bref, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont fléchi de 2 %, mais, soulignons-le une fois encore, beaucoup plus à cause du désœuvrement ambiant que sur une pression des ventes.

Malgré tout, le sentiment n'était quand même pas franchement mauvais autour de la corbeille. Toute proportion gardée, il a peut-être été légèrement meilleur à la fin qu'au début de la semaine, en corrélation sans doute avec le renforcement de l'image politique de M. Raymond Barre.

Mais si ce facteur a contribué à soutenir le moral pourtant bien ébranlé des boursiers, il n'a eu aucun effet décisif sur le marché proprement dit, dont l'attention s'est trouvée polarisée par le débat public sur les nationalisations inscrites au programme commun. Ce débat et les projets que la gauche nourrit à son égard, lui ont rappelé, s'il en était besoin, l'imminence des prochaines consultations électorales dont les résultats, pour beaucoup, auront valeur de test. Ces résultats, d'aucuns les appréhendent déjà malgré l'esprit de conciliation qui « parait » désormais animer la majorité en place. La tenue assez vacillante de Wall Street n'étant pas d'autre part de nature à réconforter, personne ou presque personne ne s'est plus de ce fait hasardé à tirer la moindre traite sur l'avenir, hormis quelques opérateurs au jour le jour. Ainsi Perrier fut cette semaine un des rares titres à monter sur des rumeurs parfaitement incontrôlables. Mais il aurait été bien vain de chercher d'autres exemples de ce type.

Les périodes préélectorales sont bien pénibles à vivre en Bourse, et pour les opérateurs, et pour les commentateurs.

Sur le marché de l'or, toujours anémique, la hausse des cours s'est poursuivie. Le lingot a gagné 235 F et atteint 22 000 F, cependant que le napoléon s'élevait de 1,20 F à 233,10 F.

Aux valeurs étrangères, irrégularité des américaines et des pétroles internationaux. Recul des allemandes, mais nouvelle avance des mines d'or.

ANDRE DESSOT.

Baisse de la livre, glissement du franc

Décidément, le calme qui régnait, ces dernières semaines, sur les marchés des changes a vécu. Les monnaies fortes, deutschemark et yen, ont d'abord accentué leur progression par rapport au dollar, tandis que la livre fléchissait nettement, pour se stabiliser ensuite sur intervention de la Banque d'Angleterre. Puis, à la veille du week-end, c'est le franc qui a amorcé un glissement, stoppé par la Banque de France.

En début de semaine, donc, le DEUTSCHEMARK se raffermissait notablement, le dollar tombant au-dessous de 2,40 deutschemarks. A Tokyo, dans un climat fébrile, le YEN montait très vivement par rapport au dollar, qui revenait de 285 yens à 282 yens, et touchait même 280 yens mardi, pour remonter quelque peu par la suite grâce aux interventions répétées de la Banque du Japon. Ces poussées avaient été déclenchées la semaine précédente par des déclarations de M. Lawrence Klein, économiste et conseiller officieux du président Carter, qui préconisait une revalorisation de 10 % du deutschemark, du yen... et du dollar, pour stimuler les économies des pays en difficulté.

A Tokyo, un expert japonais, le professeur Tsuru a recommandé, comme M. Klein, une hausse de 10 % du yen, pour éviter une montée du protectionnisme. Du coup, le yen, qui avait fléchi un peu, est remonté vivement, le dollar retombant à 283 yens. Ajoutons que la hausse des prix de détail aux Etats-Unis en janvier (+ 0,8 %, la plus forte depuis 1975) n'a guère contribué à raffermir la monnaie américaine...

A Londres, la LIVRE subissait un vif assaut lundi et surtout mardi, après l'annonce d'un déficit de la balance commerciale britannique, et en raison de la « révolte » des syndicats britanniques, qui ne veulent pas entendre parler d'une troisième année de limitation des hausses de salaires. Le cours de la monnaie britannique fléchissait au-dessous de 1,70 dollar pour la première fois depuis le début de l'année. La Banque d'Angleterre réagissait alors très vigoureusement, à la fois en vendant des dollars, dont elle a désormais une bonne provision, et en asséchant le marché de l'euro-livre, dont le taux au jour le jour monta jusqu'à 100 %, pour décourager les vendeurs à découvert.

La livre se stabilisait alors, d'autant que M. Callaghan durcissait son attitude à l'égard des syndicats et, en fin de semaine, s'établissait à 1,7040 dollar environ. Mais l'avertissement a été clair.

A Paris, le FRANC, qui, depuis un mois, affichait une tenue assez satisfaisante, notamment vis-à-vis des monnaies fortes, a amorcé jeudi un glissement, qui se serait accéléré vendredi, n'eût été le coup d'arrêt donné par la Banque de France aux alentours de 4,99 F pour un dollar, à l'approche de la barre fatidique des 5 F.

De l'autre côté de l'Atlantique, le PESO MEXICAIN continuera de flotter, après une dévaluation de 45 % depuis septembre dernier : il n'est pas question qu'il revienne à une parité fixe, a déclaré le président Lopez Portillo.

Sur le marché de l'or, un regain d'animation a été observé, attribué à la fin des ventes d'or chinois (80 tonnes). Le cours de l'once de métal s'est maintenu au-dessus de 135 dollars, terminant même la semaine à 136,60 dollars.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres ..		1,7040	8,4987	4,2804	4,0827	62,8264	4,2651	1.503,35
	—	1,7125	8,5179	4,3103	4,1202	63,2426	4,3155	1.510,42
New-York .	1,7040		20,0501	39,8089	41,7362	2,7122	39,9520	8,1133
	1,7125	—	20,1045	39,7298	41,5627	2,7078	39,6825	0,1133
Paris	8,4987	4,9875		198,54	208,15	13,5272	199,26	5,6531
	8,5179	4,9740	—	197,61	206,73	13,4687	197,38	5,6394
Zurich....	4,2804	2,5120	50,3659		104,8414	6,8131	100,3595	2,8472
	4,3103	2,5170	50,6031	—	104,6134	6,8155	99,8809	2,8537
Francfort .	4,0827	2,3960	48,0401	95,3821		6,4985	95,7251	2,7157
	4,1202	2,4060	48,3715	95,5899	—	6,5150	95,4761	2,7278
Bruxelles .	62,8264	36,8700	7,3924	14,6775	15,3881		14,7303	4,1790
	63,2426	36,9300	7,4246	14,6722	15,3491	—	14,6547	4,1870
Amsterdam	4,2651	2,5030	50,1854	99,6417	101,4657	6,7887		2,8370
	4,3155	2,5200	50,6634	100,1191	104,7381	6,8237	—	2,8571
Milan....	1503,35	882,25	176,89	351,21	368,21	23,9286	352,47	
	1510,42	882,00	177,32	350,41	366,58	23,8830	350,00	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires

SPORTS

RUGBY

LA FRANCE BAT L'ANGLETERRE 4 A 3

Un match en forme de jugement de Dieu

Pour son second match dans le Tournoi des cinq nations, disputé samedi 19 février à Twickenham, la France a battu l'Angleterre par 4 à 3 (un essai de Sangalli contre une pénalité de Hignell). Les prochains adversaires de la France seront l'Ecosse, le 5 mars au Parc des Princes, et l'Irlande, le 19 mars à Dublin.

De notre envoyé spécial

Londres. — « England, England, England ! » Le vieux stade couleur de grenouille empli d'une énorme clameur porte à bout de bras les joueurs blancs déchaînés qui se ruent vers une juste victoire. Plus que dix minutes à jouer et toujours 4 à 3 pour la France. A 40 mètres de la ligne française le trois-quarts centre anglais Corless galope, balle en main, une brèche énorme ouverte sur sa droite où accourt son ailier Squires. L'essai est là, l'essai de la victoire anglaise, inévitable. Mais Corless, plus malhabile qu'un trois-quarts français, va s'empaler comme un fou sur le hérisson tricolore.

« England, England, England ! » Plus que cinq minutes de jeu. L'arbitre gallois Kelleher accorde aux joueurs de la Rose une pénalité à 20 mètres des buts, en face. Pour si maladroit qu'il ait été depuis le coup d'envoi, l'arrière anglais Hignell ne peut manquer ce tir justicier. Porté par la houle, par un chant formidable, Hignell pointe, botte — à côté. Dieu n'est pas anglais.

« England, England, England ! » Touche à 1 mètre de la ligne française. Cette fois-ci, les tribunes vont s'écrouler. Plus qu'une minute de jeu. « Balle de grand chelem ! » hurle mon voisin du *Daily Telegraph* (et du Whisky Club). Le stade n'est plus qu'un long cri d'attente, d'espoir vorace. Les grenadiers de la garde blanche vont bondir et s'écrouler dans l'en-but français... Mais au pied de cette tour, c'est Fouroux le Bref qui est là, et c'est lui qui réexpédie la balle à quelques mètres, très loin à cette heure. M. Kelleher siffle cette fois pour de bon. Quinze Anglais en jersey blanc et soixante-dix mille en tweed ont perdu le match qu'ils ne pouvaient pas perdre, qu'ils avaient en main, en cœur et en voix.

4 à 3. « Nous » n'avons pas perdu, on dit même dans ces cas-là : « Nous » avons gagné »... Dérision des scores. Nous ne discuterons pas l'équité de ce résultat. Les Anglais étaient peut-être les plus forts, mais aussi les plus bêtes. Ils ont donc marqué un point de moins que leurs adversaires. Mais ce n'est pas là ce qui compte. Ce qui est grave, c'est que nous avons perdu cet après-midi-là une certaine image du jeu, du public de Twickenham — le meilleur du monde — et peut-être de la presse britannique.

Amère journée, qui le devint parce que tout avait été préparé pour cela, parce que depuis deux semaines, depuis la lourde, la trop pesante victoire des Français sur les Gallois, une presse devenue plus chauvine encore que la nôtre n'avait cessé d'ameuter contre les prochains adversaires du XV de la Rose un public affamé de victoires. En récusant pour arbitre l'Ecossais Norman Samson, qui avait eu un mois plus tôt l'audace salutaire d'expulser pour brutalité, deux joueurs du terrain de Cardiff, les dirigeants du rugby français avaient, en outre, donné élément à cette campagne de presse.

Notre confrère Terry O'Connor s'empressait d'affirmer dans le *Daily Mail* que ce geste révélait la crainte de voir exclure de Twickenham l'une de ces brutes qui composent le pack français, cette « bande sauvage ». Il ajoutait qu'il faudrait donc surveiller le nouvel arbitre autant que les tricheurs français.

Que le public de Twickenham ainsi mis en condition n'ait pas accueilli plus mal encore les joueurs en bleu est la preuve de son bon naturel. Mais jamais pourtant on ne l'avait trouvé si peu maître de lui et si peu différent de celui du Parc des Princes : le stade d'Auteuil n'est qu'un cirque de béton entre beaucoup d'autres, mais celui de Twickenham c'est tellement autre chose... Entre ses deux pans de verdure, sur ce gazon crépu et frais, sous ce ciel lavé de suie et ses nuages toujours ovales, trop de fêtes ont été célébrées, des rites trop rares et trop purs, pour qu'on ne contemple pas sans tristesse ce match hirsute et concassé, ce rugby de banlieue, cet affrontement de muscles durs et de front cabossés.

On avait dit à ces gens : « C'est un gang qui débarque de Paris, il faudra le mater... » Alors ce fut comme la levée d'une milice après le viol d'une Blanche dans un film de John Ford. On n'a pendu ni Bastiat ni Palmié, mais c'est un match en forme de jugement de Dieu qu'on a vu. Il n'y manquait que l'écriteau : « Wanted » Une troupe de blancs redresseurs de torts, la rose sur le cœur et le cœur sur la main, avait en charge de faire justice, de dompter les intrus. De les passer à tabac.

Mais les visiteurs ayant l'échine dure et l'âme endurcie, on a vu un long, un rude et sommaire règlement de comptes, une pénible représentation de la *Mégère apprivoisée* d'où parfois surgissait un éclair — une superbe charge des avants britanniques, une percée du centre Charles Kent, qui ressemble à un compagnon du roi Arthur, un plaquage modèle de Rives, de Skrela ou d'Aguirre — et le bel essai français, un coup heureux joué de main de maître par Fouroux, Averous, Aguirre et Sangalli, comme par nos joueurs d'autrefois.

Au fond, ce match qui nous a tordu le cœur — de nostalgie et de passion — il ne s'est pas joué seulement ce samedi sur l'herbe de Richemond, mais aussi pendant les deux semaines qui l'ont précédé et aussi pendant le match France-Galles. L'équipe française qui s'est présentée à Twickenham portait sur elle, en elle, l'épreuve terrible qu'elle avait imposée et s'était imposée le 5 février à Paris.

A part Fouroux, naturellement bien meilleur à Londres sans ballon qu'à Paris avec tant de bonnes balles, les joueurs en bleu que l'on avait vus si conquérants deux semaines plus tôt n'étaient que les ombres très braves, acharnées et stoïques, de ce qu'ils avaient alors été. Bien sûr, le nouveau pack anglais a une autre force, une autre dureté que les avants gallois d'aujourd'hui. Mais s'il a pu ainsi s'imposer en justicier, c'est que la « bande sauvage » du Parc des Princes avait perdu en route quelques dents.

Ce rugby que l'on nous a maintenant façonné est si dur, si intense, qu'une équipe nationale ne pourra peut-être jouer à son rythme que deux ou trois matches par saison, ou qu'une fois par mois. Il est vrai que la masse musculaire et la discipline jouent désormais un tel rôle que l'on pourra assurer en cours de saison des rotations ou des relèves totales, 100 kilos venus de Brive se substituant à 200 livres venues de Toulouse. Certes, il n'y a pas deux ou trois Rives, deux ou trois Paparemborde dans nos clubs. Mais on y viendra, à la série. On y viendra...

Après tout, s'il y eut un côté positif dans cette austère bataille de Twickenham, ce fut la leçon que donnèrent les camarades de Roger Uttley ; une équipe n'est pas une collection de vedettes, mais un groupe bien soudé. Désormais privé de ses deux superstars qu'étaient David Duckham et Andy Ripley, le XV de la Rose a gagné en cohésion, en puissance collective, en efficacité. Mais peut-être gagnerait-il lui aussi à faire jouer parfois d'autres ressorts que ceux qui se situent au-dessous des narines.

JEAN LACOUTURE.

LES RÉSULTATS

Athlétisme

A l'occasion des championnats de France en salle, trois nouveaux athlètes ont réussi les minimums de qualification pour les prochains championnats d'Europe de Saint-Sébastien : Zante, avec un bond de 7 m 75 au saut en longueur ; Eric Charron, avec 1 min 50 sec 01 sur 800 mètres, et Francis Gonzalès, avec 3 min. 45 sec. 08 sur 1 500 mètres.

Chantal Rega a réussi la deuxième performance mondiale de l'année sur 60 mètres en 7 sec 30. A cette occasion, elle a devancé en finale la jeune Annie Alizé.

Rugby

TOURNOI DES CINQ NATIONS

A Londres : France b. Angleterre 4-3

A Edimbourg : Ecosse b. Irlande 21-18

Classement. — 1. France (2 m.) et Angleterre (3 m.), 4 pts ; 3. Pays de Galles (2 m.) et Ecosse (2 m.), 2 ; 5. Irlande (3 m.), 0.

Restent à jouer :

Le 5 mars : France - Ecosse et Pays de Galles - Angleterre.

Le 19 mars : Irlande - France et Ecosse - Pays de Galles.

A Auxerre, l'équipe de France A a dominé l'Allemagne fédérale par 50 à 3.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

« LE COUP D'ÉTAT » DE PATRICIO GUZMAN

La lutte des classes filmée comme un paysage

L'ECHO qu'a recueilli le film argentin *l'Heure des brasiers*, dans l'Europe d'après 1968, la succession de films militants qu'on a connus ensuite, à commencer par ceux de Marin Karmitz, les récentes présentations sur les antennes de la télévision française de films comme *l'Aveu* et *Section spéciale*, suivis de débats en direct très animés, prouvent jusqu'à l'absurde, s'il était nécessaire, le rôle croissant joué par le « cinéma direct », son et image inséparables, sous ses multiples formes, comme expression de l'inconscient collectif.

Rôle double : révéler un moment d'histoire, sinon le retrouver, et se révéler soi-même *face à des images et des sons*. Ces images et ces sons ne tombent pas du ciel, ils ne sauraient en aucune façon prétendre à on ne sait *quelle vérité ontologique* (d'où l'absurde, on ne cessera de le répéter, du terme *cinéma-vérité*).

Quand il s'agit du Chili, sur lequel existent un *nombre relativement* considérable de films, à commencer par *la Spirale*, le plus célèbre de tous, l'exigence d'une méthode *pour* approcher le réel s'impose encore plus impérativement, et là, Jean-Luc Godard a posé le problème en des termes qu'il est difficile de récuser : qui parle, d'où parle-t-on, à qui parle-t-on ?

Patricio Guzman, qui signe ce second volet de *la Bataille du Chili, le Coup d'Etat*, après nous avoir montré un an plus tôt *l'Insurrection de la bourgeoisie*, a étudié la philosophie à l'université du Chili, puis le cinéma à Santiago et à Madrid. Il dirige l'atelier de cinéma à Chile Film, organisme d'Etat, au moment où Salvador Allende parvient au pouvoir. En 1971, il réalise son premier film documentaire de long métrage, *la Première Année*, qui, comme son titre l'indique, propose un bilan de la première année du pouvoir populaire, du 5 septembre 1970, au lendemain de la victoire électorale de Salvador Allende, au 4 novembre 1971, premier anniversaire de son entrée en fonctions. *La Riposte d'octobre*, l'année suivante, film documentaire d'une heure, illustre la riposte d'un secteur déterminé d'un cordon ouvrier de la banlieue de Santiago aux pressions patronales en octobre 1972.

Au départ, *la Bataille du Chili* s'appelle simplement *la Troisième Année* ; ce film voulait tracer le bilan des succès de l'Unité populaire.

Dépasser le documentaire journalistique

Patricio Guzman s'est longuement expliqué à Cannes, en mai dernier, lors de la présentation du *Coup d'Etat*, sur les conditions dans lesquelles lui et son équipe ont travaillé :

« Quand nous avons commencé à tourner, dans le courant de février 1973, notre premier élan fut de filmer tout ce qui se passait et de chercher ensuite une structure au montage, jouant à peu près le rôle de journalistes observateurs. Nous avons vite constaté qu'il est à peu près impossible de filmer tout ce qui se passe, dans la mesure où de nombreux événements sont le résultat d'un processus invisible qui culmine parfois en un fait extérieur et que, donc, ce simple fait extérieur filmé constitue un niveau d'enregistrement trop partiel... Nous nous sommes donc éloignés chaque fois davantage du documentaire journalistique pour nous rapprocher du documentaire d'analyse.

» Le fait que le processus révolutionnaire se développait dans les cadres de l'appareil d'Etat bourgeois fut d'une certaine façon la clef à l'origine du projet. Filmer au Chili, ce n'était pas filmer une guerre de libération, c'était filmer des événements se déroulant dans un endroit où la constitutionnalité bourgeoise permettait de les suivre pas à pas. Dans le cas chilien, l'appareil d'Etat fut maintenu pendant toute la durée de l'existence du gouvernement, même si nous savions tous que nous allions droit au coup d'Etat fasciste ou à la guerre civile... Mais tant que ceci n'a pas eu lieu, nous avons pu filmer la lutte des classes de la même façon que l'on peut filmer un paysage. »

Le but était de « *réaliser un film qui engloberait dialectiquement tous les événements. Il ne s'agissait pas de ne pas prendre parti, mais de comprendre consciemment que les événements que nous étions en train de vivre étaient cruciaux pour l'histoire du mouvement ouvrier chilien et que notre film devait être une sorte de mémoire de cet épisode de notre histoire* ».

L'équipe de Patricio Guzman se compose d'un cameraman, Jorge Muller (disparu en novembre 1974 et probablement mort), d'un preneur de son, d'un directeur de production et d'un assistant-réalisateur. Quarante-cinq mille pieds de film 16 mm seulement ont été tournés, alors que la moindre équipe de télévision étrangère, suédoise, allemande, mexicaine, pour un simple épisode, enregistre facilement deux cent mille pieds. Le travail n'avait un sens qu'en choisissant très rigoureusement les lieux de tournage, donc d'une certaine manière supposait un montage préalable.

A l'opposé du premier épisode de *la Bataille du Chili, l'Insurrection de la bourgeoisie* (*le Monde* du 21 mai 1975), qui décrivait un conflit de classes, simple, entre les forces de l'Unité populaire, d'un côté, et de l'autre côté les patrons, la petite bourgeoisie qui s'aligne de plus en plus sur la droite, *le Coup d'Etat* instaure un double partage : entre la gauche et la droite, certes; mais à l'intérieur de la gauche elle-même, entre la ligne dure que représentent le parti socialiste et ses alliés — qui considèrent l'affrontement avec la droite comme inévitable, donc prônent la mobilisation des forces populaires, « *la préparation du peuple à cette guerre civile* » (P. Guzman) — et la stratégie de front, défendue par le parti communiste et ses alliés, « *cette tactique reposait sur l'affirmation d'une image constitutionnelle du gouvernement* ».

« La Bataille du Chili, insiste Patricio Guzman, *n'expose pas le processus révolutionnaire à partir d'un seul point de vue, mais prétend montrer tous les points de vue de la gauche prise dans son ensemble* . »

Le Coup d'Etat comprend deux sortes de documents : d'une part, *des événements bruts, comme la* première tentative de putsch, l'enterrement à *Valparaiso* de l'aide de camp d'Allende assassiné, les discussions stériles au Parlement, le coup d'Etat du 11 septembre avec les ultimes déclarations d'Allende et l'apparition de la junte à la télévision, sur le treizième canal, le soir même du coup; d'autre part, l'interprétation de ces événements à travers des discussions, interventions en milieu ouvrier et syndical, les déclarations des six chefs des partis qui soutiennent l'Unité populaire, MIR inclus, l'impressionnante manifestation du 4 septembre, où huit cent mille personnes défilent devant le président Allende, chaque parti groupé derrière ses banderoles et scandant ses slogans.

La qualité et les limites du travail de Guzman et de son équipe sont tracées : fournir un premier reflet, « objectif », avec tous les dangers attachés à cet adjectif délicat à manier. Les limites : on ne filmait pas les Olympiades sous la direction de Leni Riefenstahl, ni un défilé sur la place Rouge, mais bien un processus, la lente désintégration d'un ordre social, dont on ne pouvait discerner l'issue, coup d'Etat ou guerre civile.

La qualité unique du *Coup d'Etat*, c'est de faire un tout, un bloc indissoluble, tournage, montage : ceux qui ont pris la responsabilité des images et des sons, l'assument jusqu'au bout (contrairement à *la Spirale*, qui part d'un autre principe, repose sur le commentaire magistral de *documents souvent extraordinaires*, mais filmés par des tiers).

A tort ou à raison, il nous semble que le grand cinéma politique de l'avenir, le document politique digne de ce nom, supposent des conditions de ce type. Citons une dernière fois Patricio Guzman (c'était la conclusion d'un entretien que nous avions eu en 1975, toujours à Cannes, lors de la présentation du premier volet de *la Bataille du Chili*) : « *Ce n'est pas un film basé exclusivement sur les interviews : cela, le cinéma direct, dans ses exagérations, nous l'a imposé plusieurs fois. C'est la possibilité d'être présent devant un événement et de l'enregistrer dans toute sa richesse audio-visuelle. Je crois que, dans ce sens, il y a une ouverture qui est intéressante à suivre et qui peut mener beaucoup plus loin.* »

LOUIS MARCORELLES.

(Jeudi 17 février.)

D'UNE SEMAINE A L'AUTRE...

LUNDI 14 FÉVRIER

KABOUL. — *La « Grande Assemblée » des tribus afghanes a adopté la première constitution républicaine de l'Afghanistan. Cette loi fondamentale organise les pouvoirs publics autour d'un exécutif doté de larges prérogatives et incarné par le président de la République, et de deux Assemblées, la « Meli-Jirgah », assemblée législative élue au suffrage universel, et la « Loya-Jirgah », la « Grande Assemblée » des tribus qui élira, à la majorité des deux tiers, le président de la République. La Constitution prévoit que les deux langues officielles du pays seront le pashtou (langue des Pathans) et le farsi (langue nationale iranienne). Elle assure la suprématie du droit coranique et de la religion islamique. Les premières élections législatives auront lieu en 1979. En attendant, la « Loya-Jirgah » devrait procéder à la réélection, à titre intérimaire, et pour deux ans, du président Daoud à la tête de l'Etat.*

MARDI 15 FÉVRIER

PARIS. — *Les députés R.P.R., réunis mardi 15 février à l'Assemblée nationale en présence de M. Chirac, ont franchi un degré supplémentaire dans leur controverse avec leurs « alliés » en accusant nommément — par la voix de M. Labbé, président de leur groupe, — deux ministres d'Etat, MM. Poniatowski et Lecanuet, d'exercer des pressions sur des journalistes. Les élus gaullistes visaient essentiellement les chaînes de télévision et certaines stations de radio qui, selon eux, pratiquent une information tendancieuse en privilégiant les critiques adressées à M. Chirac et au R.P.R.*

Le groupe R.P.R. a, certes, voulu mettre en garde l'opinion publique contre une certaine propagande, et il a voulu inciter les téléspectateurs et les auditeurs à plus de circonspection et à davantage d'esprit critique. Mais les accusations, les soupçons et les insinuations auraient plus de force convaincante s'ils étaient appuyés sur des témoignages ou des preuves.

OTTAWA. — *M. Pierre Elliott Trudeau, premier ministre canadien, a célébré solennellement l'adoption d'une nouvelle loi sur la citoyenneté canadienne. Celle-ci permet à un million deux cent cinquante-trois mille personnes de réclamer immédiatement la citoyenneté, et le gouvernement canadien s'attend à recevoir un grand nombre de demandes. Tout immigrant peut désormais obtenir la citoyenneté canadienne après trois ans de séjour au lieu de cinq.*

MERCREDI 16 FÉVRIER

PARIS. — *Le conseil des ministres a adopté une série de mesures en faveur du développement économique de la Corse proposées par M. Jean Lecanuet, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire. Il avait, auparavant, fait un premier bilan du plan quinquennal adopté le 11 juillet 1975 par un comité interministériel. D'autre part, M. Yves Burgalat, préfet de la Seine-Saint-Denis, a été nommé préfet de la région Corse, en remplacement de M. Biolacci, qui devient chargé de mission à la présidence de la République.*

Le retour dans l'île du docteur Edmond Simeoni a relancé le débat sur le statut particulier que les autonomistes souhaitent voir accorder à la Corse.

LOURENÇO - MARQUES. — *Trois cents personnes ont trouvé la mort, au Mozambique, lorsque une digue sur le fleuve Limpopo s'est rompue à la suite des fortes inondations de ces jours derniers.*

JEUDI 17 FÉVRIER

MADRID. — *Sept partis politiques, dont le parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.S.) et le parti socialiste populaire (P.S.P.), mais non le P.C.E., ont été légalisés, a-t-on annoncé à Madrid. Les autres partis légalisés sont le parti social démocrate (dont le président est M. Francisco Fernandez Ordonez), le parti libéral (de M. Enrique Larroque), le parti « proverista » (de M. Maysounnave), la Gauche démocratique (de M. Joaquin Ruiz Jimenez) et le parti démocrate populaire (de M. Ignacio Camunas). Les partis non légalisés, indique une source officieuse, seraient considérés comme « non démocratiques ». En ce qui les concerne, la décision finale sera prise par le tribunal suprême.*

ROME. — *L'université de Rome, que des étudiants occupaient depuis près de deux semaines, a été investie jeudi 17 février par les forces de police, à l'issue d'une journée tendue. Une soixantaine de personnes ont été blessées et six voitures incendiées au cours des affrontements. Dans la matinée, les étudiants « autonomes » s'en sont pris à une assemblée organisée dans l'enceinte universitaire par le P.C. et les syndicats, obligeant M. Luciano Lama, secrétaire général de la puissante C.G.I.L., à quitter les lieux. L'évacuation de l'université n'a pas mis fin à la révolte estudiantine. Dans diverses villes d'Italie, des facultés sont toujours occupées.*

VENDREDI 18 FÉVRIER

LISBONNE. — *Une vingtaine de journalistes du Journal télévisé portugais dénoncent dans un rapport la « censure systématique » des informations et émissions de la télévision (R.T.P.). Ils accusent la direction de la R.T.P. de créer un « climat d'intimidation », de « manipuler des informations » et de supprimer certaines émissions. « Le retour aux méthodes du passé s'accélère, affirment-ils, au nom d'une prétendue consolidation de la démocratie. »*

SAMEDI 19 FÉVRIER

COLOMBO. — *Le parti communiste, pro-soviétique, s'est retiré du gouvernement de Mme Bandaranaïke et a constitué un Front socialiste unifié avec le parti égalitariste, de tendance trotskiste. Depuis les mouvements de grève de décembre et janvier, les tensions étaient de plus en plus vives au sein du cabinet, où le P.C. était représenté par son secrétaire général, M. P. Keuneman, ministre du logement et de la construction. Les communistes s'étaient implicitement dissociés des mesures répressives prises par le gouvernement.*

LONDRES. — *Le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Crosland, qui avait été frappé le 13 février d'une congestion cérébrale, est mort, samedi 19 février, à l'hôpital d'Oxford. Il était âgé de cinquante-huit ans.*

— *L'inflation s'est brutalement accélérée en janvier : 2,6 % en un mois. C'est la poussée la plus forte depuis deux ans. Les relations se tendent un peu plus encore entre les syndicats et le gouvernement. On ignore si les trade unions accepteront de renouveler le « contrat social » conclu avec les pouvoirs publics.*

DIMANCHE 20 FÉVRIER

TEHERAN. — *L'Iran a décidé de réduire ses dépenses militaires de 2,3 milliards de dollars, en raison de la baisse de ses revenus pétroliers, et de mettre l'accent sur les dépenses économiques et sociales, qui augmenteront de près de moitié, a déclaré, dimanche 20 février, le ministre du plan et du budget, M. Abdel Majid Madjidi.*

D'autre part, selon Amnesty International, il y aurait plus de vingt-cinq mille prisonniers politiques en Iran. Bien que cette organisation ne puisse donner de chiffres exacts, les estimations varient entre vingt-cinq mille et cent mille.

LUNDI 21 FÉVRIER

PARIS. — *L'écrivain soviétique contestataire André Amalrik, qui vit d'ordinaire aux Pays-Bas, est arrivé, le 20 février, à Paris, dans l'espoir d'être reçu par M. Giscard d'Estaing. En tant que représentant à l'étranger du comité soviétique pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki, il comptait exposer la situation des « dissidents » en U.R.S.S.*

Sa demande d'audience a été repoussée par M. Giscard d'Estaing, qui a, en revanche, invité M. Amalrik à rencontrer dès le lundi 21 février le fonctionnaire du ministère des affaires étrangères responsable de la conférence de Belgrade.

A l'Elysée, on fait valoir que le président de la République entend s'en tenir à la procédure prévue par les accords d'Helsinki, et qu'il ne peut, à son niveau, s'entretenir de l'application de ces accords avec un citoyen privé.

LETTRES

UN POST-SCRIPTUM ÉTINCELANT ET NOIR

«L'Homme précaire», d'André Malraux

Par Bertrand Poirot-Delpech

LA veille de sa mort, Malraux raturait encore *l'Homme précaire*. Il avait passé l'été à le corriger, l'année à l'écrire. Il savait que ce serait son dernier livre. Il l'a dit à ses proches ; et cela se voit, non à un tragique de testament présent dès ses premières œuvres, mais à une fièvre de lettre que la levée talonne. Depuis longtemps *le Musée imaginaire* appelait une « Bibliothèque » : la voici, étincelante et noire comme la nuit qui a failli l'engloutir.

Pourquoi si tard ? Après tant d'années vouées aux autres arts, pourquoi ce seul post-scriptum sur la littérature ? Tout le livre, sans poser la question, ne cesse d'y répondre. Malraux ne se sentait pas seulement trop impliqué, donc exposé à se commettre ou à s'omettre. Dans sa hantise d'arracher à l'histoire de l'instinct créateur le secret cosmique que Dieu refuse de livrer, il comptait bien plus sur les métamorphoses de Sumer à Chagall que sur celles d'Homère à Rimbaud.

Comparé à l'universalité immémoriale et énigmatique de la peinture, le livre lui paraît *cloisonné par les traductions*, limité dans le temps et l'espace, encombré par la conscience de l'artiste, vide de sacré. Aucun écrit ne l'« interroge » aussi puissamment que les *bisons de Lascaux*. Aucune « Pléiade », aucun « Poche », ni le plus vieil *in-folio*, ne lui donne le frisson d'« héritier de la planète » et de confident des dieux qui le saisit dans un musée. *Nul écrivain n'égalera jamais*, à ses yeux, Raphaël et Michel-Ange.

POUR un peu, il déplorerait l'apparition de l'imprimerie, comme le fit Shakespeare et *comme les* romanciers, aujourd'hui, maudissent la télévision. Selon lui, Gutenberg a ruiné le dernier imaginaire collectif, celui de la foi chrétienne, que chantent les cathédrales. *Le classicisme* n'a fait que reprendre les mythes antiques, en y mêlant la chimère d'une parfaite rationalisation de l'art.

Seul mérite du silence solitaire où s'invente et se reçoit le livre : d'avoir ouvert, avec le « roman », les abîmes de l'intériorité. Après les détours du XVIII[e] siècle par la biographie et l'échange de lettres, le romancier du XIX[e] siècle s'octroie un droit de regard divin sur la réalité et le secret des âmes. Les caractères théâtraux se *nuancent en personnages mystérieux*, que taraudent l'ambition à la Napoléon (Balzac), l'ennui bourgeois (Flaubert), la misère (Zola) ou l'absolu (Dostoïevski).

Entre l'auteur et la part inaccessible de ses créatures ou de sa *création* naît un des dialogues sur le destin humain où Malraux voit la marque suprême de l'art. De l'alcôve, le genre s'élève au tragique grec, et se pose, comme la peinture, en rival du monde qu'il voulait seulement transcrire. Dostoïevski questionne le Mal, Proust le Temps, et Joyce, après *Flaubert* et Baudelaire, l'Œuvre en soi. La bibliothèque inspire et enregistre une transformation majeure des formes, à l'égal du musée...

MAIS cette haute *époque* de l'écrit n'aura duré qu'un petit siècle. Tout en parlant au futur de la perte que ce sera pour le « domaine des fantasmes », Malraux suggère en clair que la psychanalyse, l'ethnographie et la société ont d'ores et déjà condamné, *sauf* pour une secte d'intoxiqués, la prétention du romancier à sonder les cœurs et à mener les foules. La fin de l'écriture comme « profession délirante », selon le mot de Valéry, *se situerait* quelque part entre la mort de Baudelaire et les années folles au « bec de cocotte en papier ».

L'histoire n'a pas confirmé ce pessimisme. Dès 1926, le roman a connu au contraire une nouvelle métamorphose et forgé de nouveaux mythes, tel celui du salut par *l'action*, grâce à... *la Tentation de l'Occident*, d'un certain André Malraux ! L'aventure des formes écrites n'est pas close.

Mais l'auteur a préféré l'erreur à l'impudeur. Comme par *hasard*, sa rétrospective s'arrête au roman russe, qui annonce son propre regard sur l'irrationnel et la *mort*. On dirait qu'il se juge moins compétent en écriture qu'en sculpture maya, devant une phrase que devant un clair-obscur, et qu'il se retient d'évoquer en homme *du métier* les *jubilations* de Balzac ou les affres de Flaubert.

C'est que, pour lui, le mystère de *la création rejoint* le « petit tas de secrets » privés. Qu'on n'espère pas surprendre Malraux à sa table, devant ses brouillons, le stylo levé. L'écrivain s'accepte transparent, mais comme l'homme : dans sa légende.

LA même discrétion entoure son expérience, pourtant capitale, de la transposition du livre au cinéma. Pas un mot sur le tournage d'*Espoir*, sinon, implicitement, un mot de mépris.

Réduites inévitablement à l'anecdote, les adaptations cinématographiques auraient le seul avantage de révéler, *comme la photo l'a fait pour* la peinture, que le secret du roman réside hors de son sujet, dans le passage du dehors au dedans des êtres, du destin subi au destin dominé. *Condamné à l'illusion réaliste sans* rien reconstruire, le film aurait démontré son mutisme... en devenant parlant. Il entraînerait une régression infantile du public par rapport à la *lecture*, et *n'aurait d'ailleurs vraiment* brillé, avec Chaplin, que dans le *burlesque*.

Cette noirceur est encore plus excessive qu'à l'égard de l'écriture. Il *s'en est fallu de quelques semaines que* Malraux ne reçoive de son vivant un éblouissant démenti, avec le film *Providence*, de son gendre Alain Resnais. La caméra y montre l'indicible *des rapports charnels de l'écrivain* avec son imagination, tout en s'interrogeant dans les marges sur le cinéma lui-même, signe, selon Malraux, du très grand art.

AUX tares du film, confiné dans l'incarnation et l'action, la télévision ajoute celle d'une concurrence interne, fatale pour l'imaginaire. *Susciterait-elle un nouveau* Shakespeare, que le spectateur lui préférerait tel match de football ou tel *exploit* lunaire, auréolés de « vérité ».

Ce prestige de l'authenticité est aussi usurpé que celui *du mystère* où a baigné le Moyen Age. Mais le public n'a aucun moyen de le contester et de *se réapproprier sa durée individuelle*, comme l'y aidait le roman. Un film sans entracte ni recul lui livre de force à *domicile* une Terre *truquée et* sans mode d'emploi.

Pour la première fois dans l'aventure humaine, la civilisation ne sait plus quel rapport entretenir avec l'art, parce qu'elle ignore ce qu'elle attend de l'homme. Le bonheur, que de Gaulle appelait le « rêve des idiots », et le progrès *scientifique ayant fait faillite* comme croyances ou valeurs, nous sautons d'une nouveauté technologique à une autre, y compris celle de pouvoir supprimer la planète par inadvertance, *en nous cachant la nécessité de* donner un sens à tout cela, comme on niait la sexualité au dix-neuvième siècle.

Malraux n'exclut pas un de ces *sursauts spirituels* qui ont toujours déjoué *les prévisions, mais* son pronostic rejoint plutôt ceux de Nietzsche et Spengler : acquise à l'idée de sa propre mort, l'humanité s'acheminerait vers une ère mal imaginable où, au-delà de la conscience *existentialiste* de l'absurde, sans dieux ni art, elle s'accepterait *comme précaire, aléatoire* ; question sans *réponse*, bientôt sans objet.

POUR prophétiser ainsi la mort de tout imaginaire, et non plus seulement de la littérature, Malraux applique à cette dernière l'espèce de *comparatisme* sauvage *qu'il* a *toujours* pratiqué. Plus que jamais, on dirait les tâtonnements d'un alchimiste qui brasse dans ses cornues époques et génies pour y surprendre, telles la *liquéfaction d'un gaz* ou la fusion d'un métal, le fin mot de l'humanité.

Cela donne l'enchevêtrement qu'on connaît d'affirmations lapidaires, de rapprochements saugrenus ou de paradoxes imagés, dont *le sens*, souvent, résiste à la première lecture. Citons parmi des centaines d'autres formules *en forme de sujets de dissertation*, de charades ou de messages codés : *Balzac n'est pas Flaubert, bien que Julien Sorel soit souvent Henry Beyle — La musique foraine de Satie grignote les pactes de Charles Quint avec le songe de l'Europe — Socrate avait quatorze ans quand Eschyle est mort — La ciguë n'est pas moins fortuite que le Parthénon — L'Opéra de Garnier est la Notre-Dame de Napoléon III.*

Mais Malraux précède nos perplexités ou nos sourires en se pastichant ouvertement lui-même. Il a pris son parti, et *joue de ce que sa* pensée se coule dans ce ruissellement d'aphorismes, comme celle de Hugo *tambourinait en alexandrins « l'indispensable élan des moments inspirés »*. Il est trop lucide et prodigieux écrivain *pour ne pas employer à dessein* les mots les plus vides ou les plus sonores, tels les immanquables « *tambours de bronze* », qui surviennent une fois encore, la dernière, à deux pages de la fin.

ET puis quoi ? Où est-il écrit que la prose ne devrait plus emporter ni empaumer ? Ne vaut-il pas mieux scander avec Hugo que « *les chevaux de la mort commencent à hennir* » qu'avec tout le monde : « *les carottes sont cuites* » ? Il n'y a pas de fausse monnaie en art, dès lors qu'elle gage un surcroît de rêve ou de pensée. Le « *chahut d'échafaudage qui dévale l'Acropole* » n'est pas là pour « *faire bien* », mais pour prolonger, avec quelle efficacité ! ce que le concept de « ruine » s'épuise à dire. Et quand Malraux se laisse aller à parler en pair de ses devanciers, notamment de Flaubert *pour qui il* avait rarement manifesté tant de tendresse, quelle acuité fraternelle !

On peut trouver un peu désabusée et coupée de *l'histoire* cette oraison *funèbre pour une littérature* qui bouge encore, ne fût-ce qu'à cause de l'auteur. Mais on ne lira pas de sitôt un texte de cette puissance frémissante. *L'Homme précaire* refermé, une *tristesse indéfinie vous prend : comme* devant la dernière rougeur d'un brandon, au fond d'un puits.

La grande revanche de Malraux sur la mort serait d'apparaître, au siècle *prochain, comme* le fondateur de la religion qu'il n'a osé annoncer, mais à laquelle il semble dédier en secret son sacrifice de la littérature.

(Vendredi 18 février.)

★ **L'HOMME PRECAIRE ET LA LITTERATURE**, d'André Malraux, Gallimard, 332 p., 45 F.

Raymond Aron plaide pour une "décadence"

★ **PLAIDOYER POUR UNE EUROPE DECADENTE**, de Raymond Aron. Ed. Laffont, 512 pages, 49 F.

EN *1955, M. Raymond Aron* se définissait dans sa préface à *l'Opium des intellectuels* comme personnellement « *keynésien avec quelque regret de libéralisme* ». Les vingt-deux ans parcourus depuis lors, qu'il qualifie dans son dernier ouvrage de « *quart de siècle miraculeux, celui du keynésianisme triomphant* », lui apportèrent sans doute le rare bonheur qu'une époque prodigue à un grand esprit quand le génie du temps, sa direction générale, s'harmonisent avec lui, confirment ses tendances.

La crise

Le père d'un formidable *Clausewitz*, de si nombreux autres ouvrages devenus célèbres, ne se prétend d'ailleurs pas spécialement frustré. Lorsque autour de *lui* tant d'autres récriminent contre l'univers industriel, il rappelle inlassablement ses mérites. Cette nouvelle civilisation fondée sur la croissance ne releva-t-elle pas magnifiquement l'Europe d'après-guerre ? Ne transforma-t-elle pas autour de nous les hommes, la vie, les mœurs, les paysages ? Convenons qu'elle métamorphosa l'auteur lui-même, puisqu'elle changea ce philosophe en économiste.

Mue exceptionnelle, dont la signification passe, encore aujourd'hui, assez souvent inaperçue. De tous les écrivains consacrés dès 1950, celui-là aura été vraiment le seul à s'astreindre aux sévères disciplines de l'économie politique. Sans doute a-t-il considéré qu'un penseur moderne devait s'en saisir, la comprendre, pour pénétrer l'esprit des technocrates, ces nouveaux princes du monde, au lieu de s'attarder aux scolastiques de la vieille Sorbonne. En dix ou douze ans, ce familier de Thucydide et de Hegel devint une sorte d'oracle des fluctuations monétaires.

Eh bien, le croirez-vous ? Comme à la roulette, rien ne va plus ! « *L'Europe occidentale, après vingt-cinq ans d'une croissance économique sans précédent, connaît actuellement une crise tout à la fois économique, politique, spirituelle.* » Cependant, même inquiète sur son avenir, incertaine de sa légitimité, elle « *ne cesse d'opposer ses couleurs à la grisaille bureaucratique, sa liberté d'allure à l'enrégimentement, la vie des hommes aux impératifs du plan* », tel qu'il fonctionne à l'Est, avec la dureté des machines policières.

Mais ces succès semblent ne servir à rien puisqu'en dépit des échecs accumulés dans les pays communistes le marxisme « *prend un nouvel ascendant sur les esprits chaque fois que les sociétés libérales traversent une crise* ». Une *conjonction* permanente entre les forces militaires soviétiques stationnées à deux étapes cyclistes de Strasbourg et les progrès électoraux des partis communistes à Paris ou à Rome expose à la chute notre citadelle assiégée au-dehors, minée du dedans.

Dans la logique de cette analyse, *nul doute que pour* Raymond Aron les prochaines élections de 1977 et 1978 menacent de précipiter les échéances, si elles portent M. Georges Marchais au pouvoir. Comme le combat contre les « *idées fausses* » se mène avec des « *idées vraies* », il lance donc cet ouvrage copieux de quelque cinq cents pages dans l'intention explicite de participer, à sa façon, aux prochaines batailles politiques et de « *conforter ceux qui ne sont pas marxistes sans savoir pourquoi* ».

Rien de neuf

Sauf à ce public d'ignorants bienheureux, le *livre* ne révélera rien d'essentiel. Depuis les témoignages de Trotski, Victor Serge, Kravchenko, Artur London et tant d'autres, les travaux irréfutables de François Fejtö, Henri Chambre, Annie Kriegel, Branko Lazitch, Hélène Carrère d'Encausse, etc., tout a été dit et redit sur les applications du matérialisme dialectique. Par rapport à ces ouvrages et aux autres écrits de Raymond Aron — en particulier l'inoubliable *Opium des intellectuels*, — ce *Plaidoyer pour une Europe décadente* n'apporte rien de neuf.

A la manière des religions révélées, le marxisme entend qu'on le juge *sur ses promesses*, non sur ses actes. Pour ses adeptes, les erreurs, les crimes commis dès 1917 ressortent d'hérésies, *de déviations*, non de sa nature ni de la fatalité totalitaire. Contre les nouveaux confesseurs de la foi, Raymond Aron argumente en parfait logicien de la libre pensée et marque aisément des points. Mais ces *coups visent plusieurs cibles*, et tous ne font pas mouche également.

Si l'idéologie adverse combine, *comme il le soutient*, les inconvénients d'un système inefficace et tyrannique, par quel mystérieux mécanisme continue-t-elle de fasciner l'Occident ? L'auteur attribue le *phénomène* à quelques causes aisément identifiables. D'abord, l'ingéniosité dialectique de Marx *en personne, synthèse « irremplaçable et indépassable »* de Saint-Simon et de Jean-Jacques Rousseau, de l'idéal industriel et de l'optimisme démocratique. *Ensuite, une véritable dérive* de la philosophie des Lumières et du libéralisme, parce qu'ils aboutissent tous deux « *naturellement, sinon nécessairement, au socialisme, voire au marxisme, comme les fleuves à la mer* ».

Un snobisme irresponsable

L'ancien compagnon d'André Malraux au R.P.F. considère-t-il vraiment Voltaire et Hugo, Michelet et Quinet, comme *les* précurseurs de Trotski, Lénine Staline ? Qu'il nous permette *d'exprimer quelque* scepticisme ! Dans son analyse globale, les écrivains remplissent d'ailleurs un rôle bien néfaste. Il attribue en effet l'influence tenace du *matérialisme historique, de ce côté du* rideau de fer, au snobisme d'une *intelligentsia* irresponsable mais influente, simultanément naïve et retorse, fascinée par le despotisme pourvu qu'il *s'habille* à gauche.

S'il comporte beaucoup d'exactitudes, ce diagnostic disculpe à peu près complètement la chère société keynésienne et le libéralisme économique en place. Et pourtant, un monde bâti sur la seule primauté de la croissance et de l'argent ne suscite-t-il pas la révolte au nom de la simple dignité humaine ? Raymond Aron nie qu'il en soit ainsi, admet sans les admettre les fautes du capitalisme, concède : « *Les gestionnaires ont commis leur contingent d'erreurs..., des décisions coûteuses incombent à des ministres sans compétence particulière* », etc. Il déplore aussi une relative démission de la classe dirigeante. Au nom de la rationalité technicienne, il ne s'en résigne pas moins à sa domination.

Selon son raisonnement, les *injustices, les tares du* « *socialisme* » soviétique, doivent inciter les Occidentaux, et singulièrement *leurs intellectuels*, à prendre en patience leurs petites misères, sous peine d'introduire le loup dans la bergerie sous la forme du programme commun. *Cette théorie prudente du moindre mal retiendra peut-être des* électeurs dans la majorité l'an *prochain. Apporte-t-elle vraiment* une règle de vie ?

Raymond Aron n'engage guère le débat sur ce point, comme si l'économiste avait rongé peu à peu en lui le philosophe. Le mépris condescendant qu'il décerne aux « *amuseurs de l'intelligentsia* » montre assez quelles distances il place *désormais* entre un Grand Initié de la croissance et de brumeux brasseurs de métaphysique. Pour quels résultats ?

L'Amérique *mercantile* transforma sans hésiter Henry Kissinger, professeur à Harvard, en secrétaire d'Etat. Rien ne démontre qu'à Paris les capitalistes *éprouvent la* même considération pour le Collège de France.

GILBERT COMTE.

(Vendredi 18 février.)

VIENT DE PARAITRE

Romans français

ALAIN BUHLER : *Madame Jeanne.* — Un premier roman. L'histoire brisée d'une femme qui débute en 1936, avec la guerre d'Espagne, se poursuit jusqu'à la cinquantaine dans l'atmosphère *burlesque et pathétique* d'un collège pour enfants retardés ou perturbés. (Grasset, 320 p., 39 F.)

PATRICK CAUVIN : *E = mc2 mon amour.* — Après *Monsieur papa*, le grand amour de deux enfants surdoués. L'humour de Patrick Cauvin et la patte de Claude Klotz (son autre nom littéraire). (J.-C. Lattès, 260 p., 35 F.)

DOMINIQUE ROLIN : *Dulle Griet.* — A partir de « Margot l'enragée » de Bruegel, Dominique Rolin poursuit *dans ce roman son exploration* psychique à partir des faits familiaux, de ses origines et de son enfance. (Denoël, 240 p., 42 F.)

Littérature étrangère

ERNST JUNGER : *Graffiti - Frontalières.* — Deux recueils d'essais publiés en 1960 et 1966 en langue originale : maximes, réflexions, rencontres et notes de lecture du grand écrivain allemand auteur des *Falaises de marbre*. Traduit de l'allemand par Henri Plard (Bourgois, 314 pages, 50 F).

Critique littéraire

RAYMOND PICARD : *De Racine au Parthénon.* — Les amis de Raymond Picard, professeur à la Sorbonne, disparu prématurément en 1975, ont réuni, dans le volume d'hommage, divers articles de l'auteur sur Racine, les écrivains des XVII[e] et XVIII[e] siècles, et l'art classique. Préface de Thierry Maulnier. (Gallimard, « Bibliothèque des idées », 275 p., 66 F.)

Souvenirs

ERNST FISCHER : *la Fin d'une illusion.* — Exclu du P.C. en 1968 pour avoir condamné l'intervention soviétique à Prague, l'écrivain et philosophe marxiste autrichien Ernst Fischer est mort en 1972, à l'âge de soixante-treize ans. *La Fin d'une illusion* est la suite de son journal politique inauguré avec *le Grand Rêve socialiste*. Trad. de l'allemand par Jeanne Etore et Bernard Lortholary. (Denoël, « Lettres nouvelles », 2 vol., 240 p. et 220 p., chaque volume 50 F.)

EDMOND JOUHAUD : *Ce que je n'ai pas dit.* — Le général du putsch de 1961 complète ses souvenirs et son témoignage sur la guerre d'Algérie, son évolution des origines à l'O.A.S. Le drame d'un militaire et d'un « pied-noir ». (Fayard, 433 p., 55 F.)

Société

ANNIE DE PISAN ET ANNE TRISTAN : *Histoires du M.L.F.* — Ni secte ni parti, le mouvement multiforme de libération des femmes est raconté ici de l'intérieur par deux de ses animatrices. Préface de Simone de Beauvoir. (Calmann-Lévy, coll. « L'ordre des choses », 272 p., 40 F.)

Documents

JEAN LAURAIN : *l'Education populaire ou la vraie révolution.* — L'expérience du directeur d'une maison des jeunes et de la culture dans une petite ville de Moselle. (Editions de correspondance municipale, Adels, 94, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, 251 p.)

MARC HILLEL : *les Archives de l'espoir.* — L'histoire du service international de recherches, créé par les alliés en 1945 pour reconstituer l'itinéraire et le destin des quatorze millions de personnes « déplacées » par le nazisme. (Fayard, 257 p., 35 F.)

VALENTIN MUROZ : *Chronique de la Résistance.* — Du camp soviétique où il se trouve encore, un intellectuel ukrainien apporte un témoignage de plus sur les survivances de *l'Agen.* Préface de Pierre Daix. (Première *imprimerie ukrainienne en France*, 3, du Sabot, 75006 Paris ; 224 p., 40 F.)

PETER REICH : *A la recherche de mon père.* — Entrelaçant le rêve et la réalité, le témoignage du fils de *Wilhelm Reich* explore d'une manière originale l'étrange univers de ce psychanalyste devenu prophète. Traduit de l'*américain* par *Marianne* Véron. (Albin Michel, coll. « Les grandes traductions », 224 p., 33 F.)

Sciences humaines

MICHELE MONTRELAY : *l'Ombre et le nom.* — *Les réflexions* d'une psychanalyste, membre de l'école freudienne dirigée par Jacques Lacan, sur la féminité, l'écriture et la parole des femmes. (Editions de Minuit, coll. « Critique », 172 p., 27 F.)

Journal

CLAUDE MAURIAC : *la Terrasse de Malagar.* — François Mauriac par l'aîné de ses fils, et toujours selon la méthode du *Temps immobile* dont *ce volume est le quatrième* (Grasset, 569 p., 65 F.)

هكذا من الأصل